Rapport final de fouilles programmées biennales Montréal-de-Sos - Ariège - 2010

Florence Guillot, Nicolas Portet

▶ **To cite this version:**

Florence Guillot, Nicolas Portet. Rapport final de fouilles programmées biennales Montréal-de-Sos - Ariège - 2010. [Rapport de recherche] Mairie d'Auzat. 2011. hal-00557702

HAL Id: hal-00557702
https://hal.science/hal-00557702

Submitted on 19 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Rapport final de fouilles programmées

Montréal-de-Sos – Ariège

2010

Florence Guillot
Mairie d'Auzat

Sommaire

*Informations générales 4
*Remerciements 6
***Informations liminaires :**
*Fonctionnement – insertion dans la recherche régionale 7
*Cadre naturel et géomorphologie du site 9
*Historiographie 15
*Description du site hors zones fouillées 19
*Emprise des fouilles antérieures et objectifs de l'opération 2009-2010 29
*Objectifs de l'opération 2009-2010 30
*Méthodologie, organisation du chantier, des études et de la valorisation 34
*Zonage et phasages 43

Résultats synthétiques 2009-2010 49

Annexes 1 : données de fouilles 2010 104
*Données de fouilles 2010
- Stratigraphie zone 6 104
- Stratigraphie zone 10 150
- Stratigraphie zone 12 173
- Stratigraphie zone 13 200

*Description du bâti dégagé en 2010 203

Etude du mobilier archéologique 256
*Mobilier céramique, métal, verre, monnaies (N. PORTET COORDINATION, M. CHABRIER, M. LINLAUD, M.-A. RAYNAUD, M. BARRERE, FR. DIEULAFAIT, N. CHASSAN) 256
*Etude archéozoologique (J. MASSENDARI) 339
*Ardoises gravées (F. GUILLOT, ST. BOURDONCLE) 384

Annexes 2 : documentation -$_{14}$C – table et tableau stratigraphiques- article 421
-Analyse de la documentation écrite : Montréal-de-Sos dans les actes et en relation avec les autres éléments de l'occupation du sol du haut Vicdessos 421
-Sources et bibliographie et documents cartographiques 464
-Résultats des analyses $_{14}$C reçues en 2009-2010 et analyses envoyées en 2010 475
-Table stratigraphique 490
-Article sur la vallée de Sos à la fin du Moyen Âge dans les actes 504

-Hors pagination : diagramme stratigraphique

Vous trouverez le plan général du site p.5 et celui de la zone fouillée p. 46

Dans le cadre d'un projet communal de valorisation du patrimoine culturel sur la commune d'Auzat, un programme a été lancé concernant un ouvrage fortifié peu connu en tant que tel, sauf localement et à titre de balade. Cette fortification se nomme Montréal-de-Sos et est construite au-dessus du village d'Olbier, village de la commune d'Auzat. Ce site avait été étudié dans une thèse[1].

C'est dans le cadre de ce projet qui inclut des objectifs tant pédagogiques que scientifiques, qu'une enquête archéologique et des sondages ont été réalisés au cours des étés 2001 et 2002. Au début de l'été 2003 eut lieu une dernière opération de sondages consacrée au dégagement d'un morceau du parement externe de la tour maîtresse, le donjon. En 2004 et en 2005, l'opération s'est poursuivie par une fouille programmée, recentrée sur le pourtour nord-est de la tour maîtresse.
Puis, en 2006, débuta une fouille programmée triennale centrée sur le quartier de la tour maîtresse. Celle-ci a été prolongée par une fouille programmée biennale 2009-2010, toujours sur le même secteur. C'est le rapport 2010 de cette opération que vous trouverez ci-dessous.

Montréal-de-Sos en Sabartès

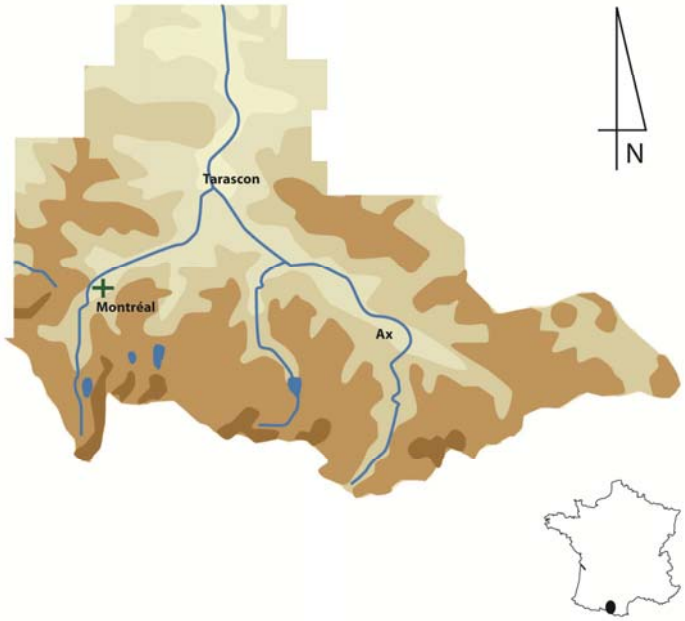

[1] GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (haute-Ariège) du XIe siècle au XVe siècle*, sous la dir. de M. BERTHE, Université Toulouse-le-Mirail, 1997, publiée ANRT 1998.

Nom du site : Montréal-de-Sos

Commune : Auzat
N° Insee : 09 030
Cadastre : année 1832 revu en 1957, commune Auzat, feuille unique F, parcelle unique n°656.
Propriétaire : Commune d'Auzat. Accès en propriété communale ou sous conventionnement : maîtrise foncière des accès et du site réalisée.
N° Service Régional de l'Archéologie du site : 09 030 001 AH
Nivellement IGN par point côté depuis le point de nivellement E.C.R3 – 532.
Carte IGN et plan cadastral avec site castral en fin de rapport (iconographie)

Archivage des informations (textes et iconographie) :
Dépôt du rapport : Archives de la mairie d'Auzat, Bibliothèque de la maison des Patrimoines à Auzat, Bibliothèque du CNRS Traces – Toulouse, Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, Archives Départementales de l'Ariège. Iconographie numérisée.

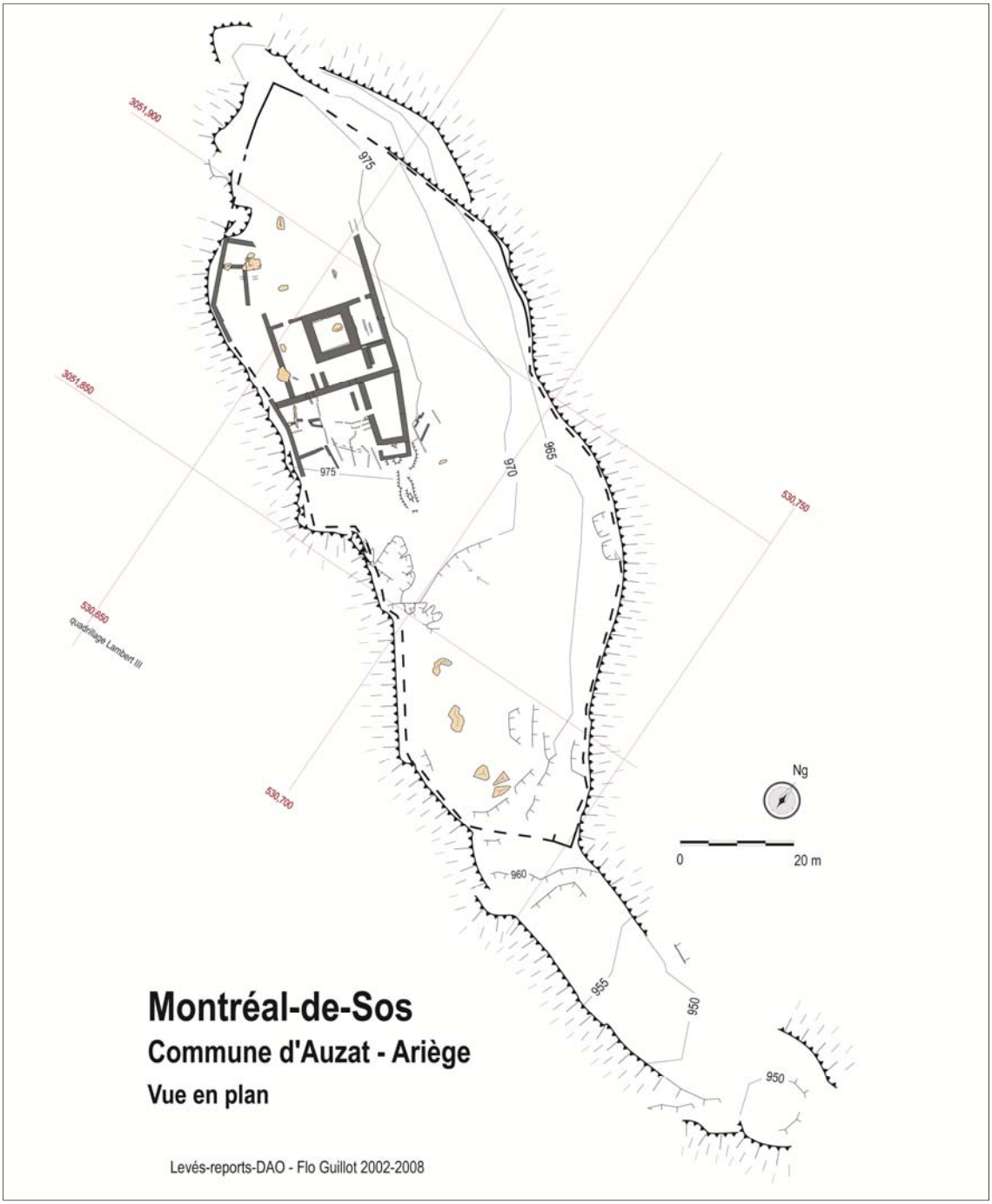

Cette fouille programmée est le produit du travail de très nombreuses personnes.
Elle a d'abord pu avoir lieu grâce aux opérations archéologiques antérieures et aux personnes qui les ont menées en 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009 et 2010.
C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous une longue liste de remerciements : l'importance de cette énumération démontre la quantité et la qualité de l'aide qui fut apportée au programme.
En premier lieu, il me faut remercier la mairie d'Auzat et tout le conseil municipal, source, ressort et direction de tout le projet, notamment Mr PIQUEMAL, maire d'Auzat, Nicole DENJEAN responsable du comité de pilotage qui m'a tant apporté tout au long de cette année ainsi qu'Aimé MAURY, Christian BOUSQUET et Alexandre PEREIRA, toujours présents pour aider, souriants et efficaces.
Mais je veux aussi remercier la DRAC Midi-Pyrénées et notamment le Service Régional de l'Archéologie, son directeur Mr. VAGINAY et Michel BARRERE, pour leur aide, leurs conseils, le temps qu'ils ont bien voulu m'accorder.

L'équipe de fouilles 2010 :

Myriam Aran, Jean-Christophe Astruc, Emmanuelle Athimon, Pascal Audabram, Nayana Ausher, Nicolas Barrau, Vanessa Bertrand, Aurélien Botton, Stéphane Bourdoncle, Louise Bourgounhou, Emma Bousquet, Jeanine Bousquet, Léon Bousquet, Luc Bousquet, Dorian Boyer, Danièle Capdeville, Clément Cassé, Catherine Castagner, Yoann Ceinturet, Selena Cerguicli, Nicolas Chassan, Florian Chatelain, Cécilia Chopo, Elisabeth Claret, Patrick Combes, Pierre Cortinas, David Crespo, Pablo Cruz Font, Marie Dellac, Yves Denor, Claire Duquenel, Nathalie Dupui, Yann Esseul, Anaïs Faine, Elvia Fouet, Muriel Fustec, Vincent Gallais, Emmanuel Gay, Pascal Gentie, Sonia Gois Da Costa, Mickaël Gouvernnec, Florence Guillot, Violette l'Hommedi, Matthieu Hubert, Emilien Hugon, Monique Hugon, Niall Hulligan, Choi Hyung Wook, Christine Janin, Lucie Jantot, Atay Ali Kaylan, Pierre Kempa, Christiane Kirche, Jean-Noël Lamiable, Hélène Laug, Yannick Ledig, Léa Lulf, Patrick Maza, Mireille Marandola, Esperanza Martinez Cano, Elodie Michel, Denis Mirouse, Suzanne Nizka, Chloé Ouerdane, Matthieu Pallotta, Magali Paquette-Torres, Guislain Pennaneac'h, Nita Petra, Nicolas Portet, André Raynaud, Pascal Robert-Cols, Marc Roussel, Jean-Michel Rousset, Suzanne Rousset, Pierre Salvaing, Tjina Lien Sang-La, Natalia Teterjukow, Jean-Noël Thomas, Géraldine Tustes, Léa Viguet, Vinciane Villallon, Cécile Zalles.

Les fouilleurs ont aussi réalisé le nettoyage du matériel et sa numérotation.
Toute l'équipe a été assistée par **Jean-Luc GUIRAUD** et ses mules, Enzo, Obo et Kératine.
Et par l'équipe de **Montcalm Sport Nature,** notamment **David Crespo** et **Clément Cassé.**

Pour obtenir les rapports précédents et les anciens articles scientifiques veuillez-vous référer au site web : www.lebarri.fr, à la page Montréal-de-Sos.

Elvia FOUET a travaillé en post-fouille, numérotation, images numériques, classement, entretien du mobilier métallique, comptage des scories et des restes de la faune.
Pascal ROBERT-COLS et **Florence GUILLOT** ont réalisé les levés de bâti.
L'étude du matériel céramique, os travaillé et métallique a été réalisée par sous la direction de Nicolas Portet par **Michel BARRERE**, **Nicolas PORTET, Mireille CHABRIER, Mathieu LINLAUD et Marie-Agnès RAYNAUD**. Les monnaies ont été étudiées par **Francis DIEULAFAIT,** les ardoises par **Florence GUILLOT et Stéphane BOURDONCLE.** Une étude du mobilier antérieur au Moyen Âge a été réalisée par **Nicolas CHASSAN**. Une étude du métal - fer a été réalisée par **Stéphanie LEROY[2].** Une étude des restes de faunes des phases 5 et 6 découverts depuis le début de la fouille a été réalisée par **Julie MASSENDARI.**

[2] Etude publiée dans sa thèse : Leroy Stéphanie, *Circulation au Moyen Âge des matériaux ferreux issus des Pyrénées ariégeoises et de la Lombardie. Apport du couplage des analyses en éléments traces et multivariés, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard et* Laboratoire Pierre Süe CEA/CNRS UMR 9956 CEA-Saclay, ss la direc. de Bertrand Loïc et Philippe Fluzin, déc 2009.

Informations liminaires diverses

FONCTIONNEMENT

Sous l'autorité de M. le Maire d'Auzat.

Comité de Pilotage : élus, techniciens et membres de l'association « Olbier en fête »

Responsable du projet : Nicole DENJEAN, adjointe à la Mairie d'Auzat.

Chargée de mission du programme, salariée par la Régie Patrimoines de la communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos : Florence GUILLOT.

CONTACT

Mission « Montréal-de-Sos », Mairie d'Auzat 09220 Auzat.

Chargée de mission du programme « Montréal-de-Sos » :
Florence GUILLOT
Régie Patrimoines 09220 AUZAT,
06 08 76 96 30
e-mail : flo@lebarri.com

LA RECHERCHE

Responsable de la fouille :
Florence GUILLOT (voir ci-dessus).

Responsable des études de mobilier :
Nicolas Portet.

La fouille s'intègre au **PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés et Foix, Comminges et Couserans »**
Participants en 2009 : Pascal AUDABRAM (*Canton de St-Lizier*), Jean-François AYRAULT (*Durban et Séronais*), Stéphane BOURDONCLE (*Linguistique, toponymie, anthroponymie*) Jean-Philippe CLAVERIE (*La tour de Loup*), Nathalie DUPUY (*Cazavet*), Yves KRETTLY (*Caraybat*), Thibaut LASNIER (*haut Couserans)*, Christiane MIRAMONT (*Volvestre*), Denis MIROUSE (*Durban et Séronais*), Philippe ROUCH (*Ste-Catherine*), Hélène TEISSEIRE (*Ax-Castel Maou*), Patrice TILLET (*Usson et Donezan*), sous la responsabilité de Flo GUILLOT (*Montréal-de-Sos, comté de Foix*).

L'étude de la grotte fortifiée située 20 m sous la tour du Campanal s'intègre dans la **prospection-inventaire « Occupations troglodytiques médiévales ou historiques en haute vallée de l'Ariège »** menée par Florence Guillot en 2009-2010.

Les études anthracologiques et ostéologiques s'intègre dans **l'Observatoire Hommes-Milieux sur le haut Vicdessos** sous la direction de Didier Galop (Laboratoire Géode), Serge Briffaud (Cepage), Eric Chauvet (Ecolab), Ted Gragson (LTER-USA), Bertran Jouve (MSHS Toulouse) et Hugues Barcet (Géode), http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/presentation_ohm.php

Publications

Un article faisant un premier état de la recherche a été écrit pour un colloque en 2007. Il avait été associé en annexe du rapport de fouille 2007. Ce colloque a été édité en 2009. Vous pouvez télécharger l'article depuis : http://www.lebarri.com/montreal.php
Un article sur l'histoire géopolitique de ce castrum à la fin du XIIIe siècle a été réalisé pour le colloque « Le château « à la Une » ! Evénements et faits divers », Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 26-28 sept 2008. Il avait été associé en annexe du rapport de fouille 2008. Ce colloque a été édité en 2009. Vous pouvez télécharger l'article depuis : http://www.lebarri.com/montreal.php

Un article sur le contexte socio-économique de la communauté autour de Montréal-de-Sos a été terminé en 2010 et sera publié dans le bulletin des Amis des Archives de l'Ariège au printemps 2011. Il est annexé à ce rapport et la recherche a été réalisée pour bien recadrer le château de Montréal-de-Sos dans son contexte au XIVe siècle.

Une présentation de l'étude ostéologique a été réalisée au colloque de l'observatoire Hommes-Milieux du haut Vicdessos, les 25 et 26 novembre 2010 à Toulouse puis à Auzat (09).

Une publication monographique de la fouille a débuté en 2010. Elle rassemble une petite dizaine de chercheurs, archéologues, historiens et géographes. L'écriture s'étalera jusqu'en octobre 2012 et il est prévu un volume de 400 pages incluant le cadre historique, le compte-rendu de la fouille elle-même (bâti, stratigraphie) et les analyses de mobilier.

CADRE NATUREL ET GEOMORPHOLOGIE DU SITE

La vallée du Vicdessos est un affluent du bassin amont de l'Ariège. Cette vallée se découpe dans la zone axiale pyrénéenne centrale sur le versant nord du massif.

La partie aval de la vallée, jusqu'au dernier habitat majeur (Auzat), est d'axe général nord-est/sud-ouest, tandis qu'à l'amont elle prend un profil grossièrement nord-sud. La confluence avec l'Ariège se réalise dans le bassin de Tarascon-sur-Ariège, à l'amont

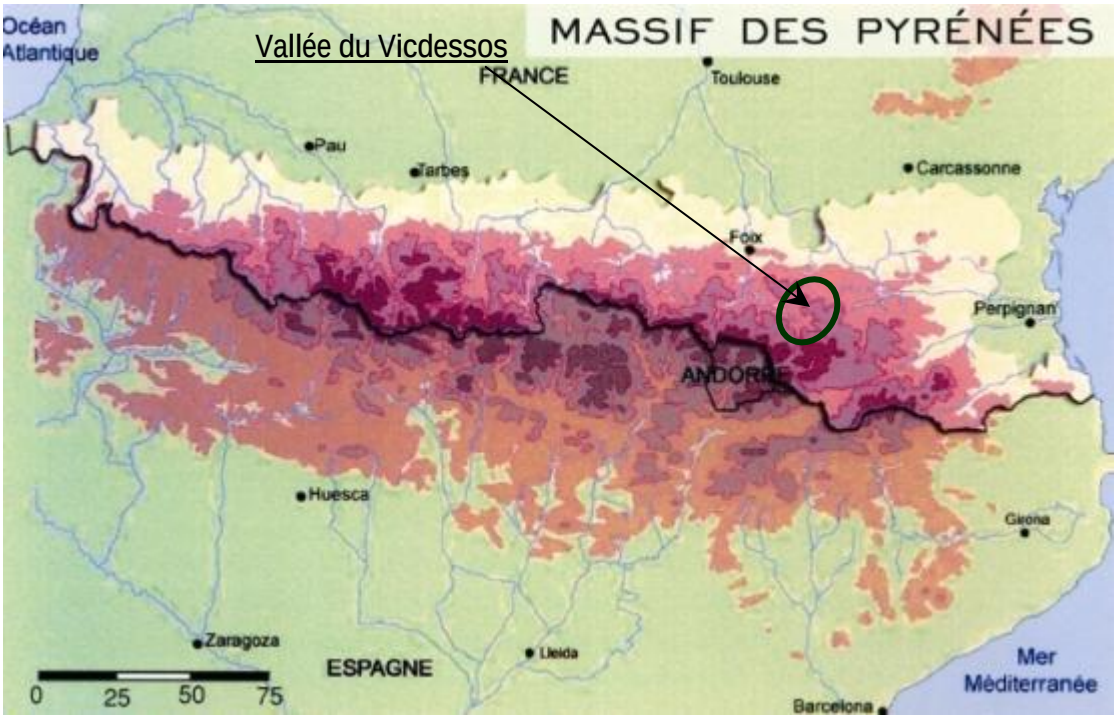

de Foix.

Cette vallée est de morphologie glaciaire, en auge et aux flancs très abrupts. Entre Auzat-Vicdessos (750 m) et la confluence avec l'Ariège (400 m), elle est étroite car ponctuée de peu de confluences. Les habitats sont très majoritairement répartis sur les flancs (en soulane) et dans les vallées affluentes.
Autour de 700 m d'altitude, une confluence multiple a permis la création d'un bassin élargissant la vallée (confluence quadruple des vallées de Suc, de Saleix, de Vicdessos et de Goulier profitant d'un bassin de marnes plus tendres au cœur d'un synclinal qui s'étend à l'ouest et l'est de Vicdessos). Le château de Montréal est situé juste au-dessus de ce bassin et des deux habitats les plus importants de la vallée : Auzat et Vicdessos. A l'amont de ce bassin, la vallée s'élève rapidement et l'on entre dans un secteur montagnard mis en valeur par des hameaux de bordes dont la grande majorité semble être de formation moderne, voire contemporaine.

La portion amont de cette vallée est longue et s'enfonce en quinconce entre l'Andorre -à l'est- et l'Espagne -à l'ouest-. La frontière politique actuelle suit la crête, limite des bassins versants nord et sud. Cette portion, dont l'orographie est en étoile élargie, est positionnée

au cœur de la zone axiale pyrénéenne, majoritairement composée de roches cristallines, gneiss et granites.
Vers l'aval, une rupture géologique majeure existe au niveau de l'amont du bassin d'Auzat-Vicdessos : cette zone forme la limite entre les deux plaques -européenne et ibérique- dont la collision à l'Eocène participa à l'orogenèse de la chaîne pyrénéo-provençale. L'accident majeur de la faille nord-pyrénéenne passe donc juste aux pieds sud et est du château de Montréal-de-Sos. Dans cette ancienne fosse existent des successions de dépôts sédimentaires du Jurassique -majoritairement calcaires- qui ont été plissés, métamorphisés, portés en altitude par l'orogenèse puis largement érodés tout particulièrement par l'action des glaciers au Quaternaire. Ces terrains sédimentaires forment des bandes est-ouest qui s'intègrent entre la zone axiale granitique et gneissique et des lambeaux de massifs plus anciens (orogenèse hercynienne puis érosion en pénéplaine et nouvelle orogenèse) tels le plateau de Beille ou le massif des Trois Seigneurs plus au nord.

Le bassin d'Auzat-Vicdessos est tranché dans cette bande sédimentaire composée de calcaires à faciès urgonien, très purs en carbonate de calcium. L'éperon de Montréal-de-Sos est composé de ce calcaire et est en fait un résidu témoin de cette ancienne couverture sédimentaire largement érodée, sorte de butte naturelle dominant le bassin d'Auzat-Vicdessos. Le relief supportant le château est entouré de falaises. Il résulte de la résistance qu'a opposée une strate verticalisée d'un solide calcaire marmorisé à la confluence des deux glaciers du Goulier et du Vicdessos. La forme en éperon entouré de

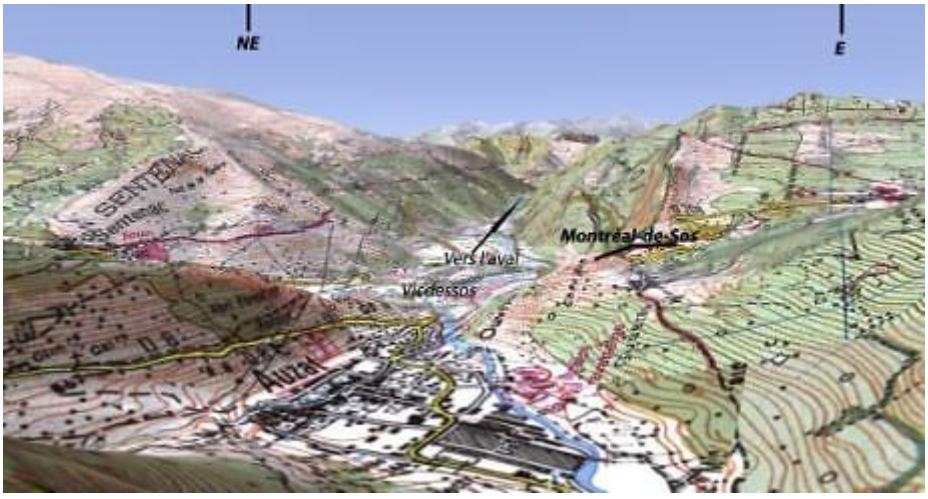

toutes parts de falaises est due à une confluence dédoublée. En effet, il semble que le glacier de Goulier conflua d'abord au sud en passant sur l'actuel site du village d'Olbier, puis divergea vers le nord en passant sur le flanc est de Montréal.

L'éperon est largement karstifié et forme un petit impluvium karstique autonome par rapport à la bande sédimentaire dont il est issu puisque les glaciers ont tranché cette bande en deux endroits, isolant ce sommet du reste de la couche calcaire.

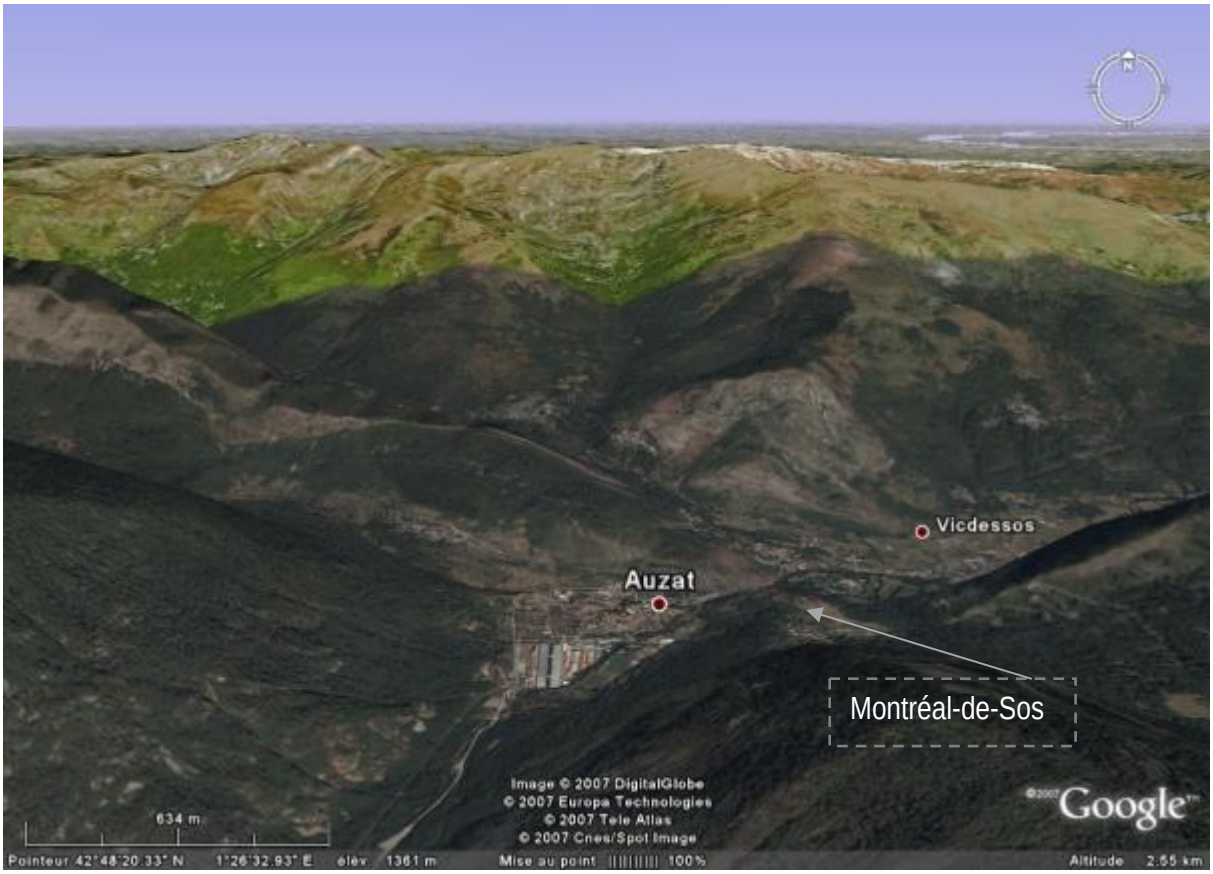

Les vraies circulations hydrauliques actuelles dans le karst sont limitées à sa base : une rivière souterraine circule sous l'éperon depuis la vallée du ruisseau de Goulier à l'est jusqu'à la vallée du Vicdessos à l'ouest. Cette rivière souterraine[3] doit sa création à la fonte glaciaire entre les deux glaciers qui encadraient l'éperon. Son altitude est conditionnée par celle des pertes -au fond du ruisseau- et de la résurgence ; malgré les légendes, il est donc impossible qu'elle ait pu communiquer avec le sommet de l'éperon. De plus petites grottes sont disposées sur les flancs du sommet, tout particulièrement sur son tiers supérieur et ses côtés (sud et sud-est) d'où provenaient les masses de glace. Elles semblent largement issues de la pénétration de langues de glace dans les discontinuités du calcaire, ce qui explique leur court développement et les sédiments glaciaires qu'elles contiennent. Deux d'entre-elles traversent l'éperon depuis le sommet jusqu'à la base de la falaise, sur une quinzaine de mètres de développement et ont probablement servi à la circulation des hommes.

3 Dite de Vicdessos. Voir topographie et description : BENCE Ph. et GUILLOT F. *Topoguide spéléo Ariège*, tome 1, 2001.

Enfin, deux baumes comportent des peintures qui véhiculent aujourd'hui un ésotérisme très présent dans notre région.

Les flancs au pied de l'éperon, quand ils ne sont pas verticaux, sont anthropisés et largement terrassés mais reconquis récemment par un taillis pré-forestier.
Sur le sommet, le sol est couvert d'un lapiaz très érodé quand il est découvert, et moutonné quand il est couvert. C'est le domaine d'une pelouse sèche montagnarde repeuplée récemment de quelques rares frênes. Naturellement, un sol peu puissant recouvre ce lapiaz dont les interstices sont comblés par des poches résiduelles de sédiments glaciaires. De nombreux blocs allochtones recouvrent tout le dessus de l'éperon, analogiquement aux autres sommets intermédiaires de la vallée. Ce sont de gros blocs erratiques arrachés par les glaciers aux sommets de l'amont de la vallée, gneiss pour ceux qui proviennent du massif du Montcalm, granites pour ceux qui sont issus du massif de Bassiès. Ils ont été largement utilisés dans la construction du site, spécifiquement dans les assises de murs et les fondations, alors que les moellons calcaires taillés sur l'éperon constituent la très grande majorité des pierres des murs eux-mêmes, parements et cœurs de blocage.

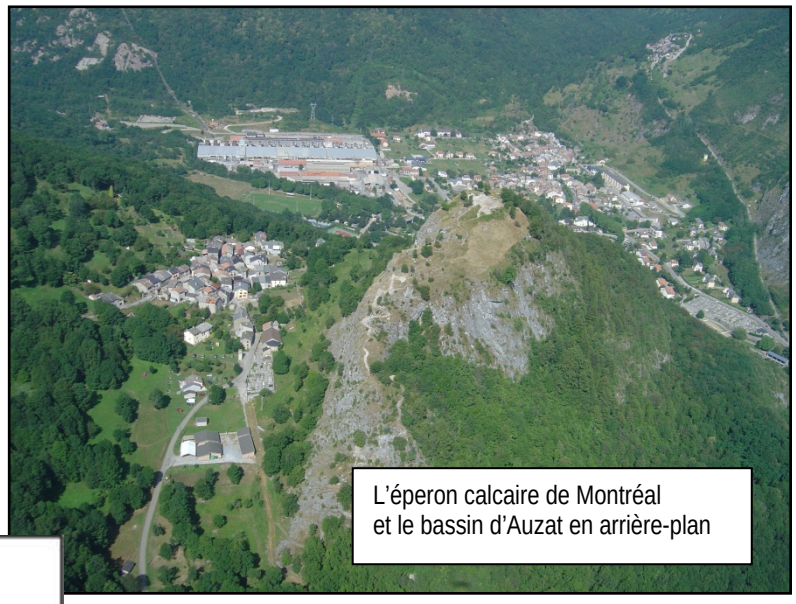

L'éperon calcaire de Montréal
et le bassin d'Auzat en arrière-plan

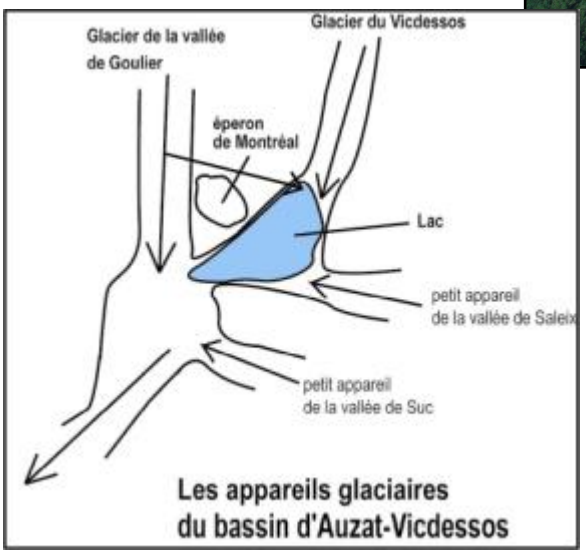

Les appareils glaciaires
du bassin d'Auzat-Vicdessos

Les sédiments glaciaires inclus dans les fissures sont essentiellement constitués de galets erratiques très érodés -donc de petit module- et surtout de particules plus fines argilo-varveuses et sableuses non calcaires. Ces particules fines, comme les galets auxquels elles servent de matrice, sont présentes dans les unités anthropisées du site où l'on retrouve aussi souvent des varves et des sables glaciaires mais beaucoup moins argileux. Ces varves et sables qui concernent nombre d'U.S., à commencer par le tertre du donjon, ne sont plus en situation naturelle comme le démontre l'absence de litage. Les varves glaciaires sont des sédiments lacustres : on les rencontre aujourd'hui en grande quantité dans le fond des vallées glaciaires et non sur les sommets. Elles sont transportées par des torrents de fonte sous-glaciaire qui, à leur arrivée dans des lacs sous-glaciaires, se débarrassent par décantation des particules les plus fines qui forment ces sédiments détritiques empilés en couches successives -chacune d'entre elles représentant la sédimentation d'une année. En dépôts naturels, les varves sont donc litées, ce qui n'est pas le cas à Montréal. En outre, la

quantité de varves présentes dans les U.S. dépasse très largement les possibilités de stockage du sommet : les varves et sables glaciaires utilisés à Montréal ont donc été prélevés au fond des vallées, d'autant que les varves sont présentes en grande quantité dans le bassin d'Auzat-Vicdessos car la confluence entre les deux glaciers provoqua la formation d'un lac sous-glaciaire au niveau du bassin d'Auzat. On en dénombre aussi dans la portion aval de la vallée glaciaire de Goulier, donc aux pieds est et sud du château.

Soulignons qu'en outre les varves présentes dans les U.S. étudiées ci-dessous sont souvent mêlées à d'autres sédiments glaciaires, du type graviers lavés et sables, typiques de

Blocs de granite sur l'éperon

phases de comblement des lacs glaciaires en période de stagnation des appareils glaciaires, ce qui correspond vraiment aux sédiments que l'on rencontre dans les cuvettes sous-jacentes. Ici encore, ces dépôts devraient se présenter en lits peu inclinés comportant des chenalisations[4] s'ils étaient en situation naturelle, ce qu'ils ne comportent pas, confirmant leur déplacement par l'homme.

On rencontre aussi assez souvent dans ces U.S. des concentrations de galets de petit ou moyen modules issus d'autres dépôts, des matériaux colluviaux caillouteux de bas de pente -assez rares ici- et -toujours en grande quantité mêlés aux varves- des dépôts glaciaires divers constitués d'éléments très grossiers et parfois anguleux installés dans une matrice de sables et graviers toujours cristallins. Ces dépôts sont aussi présents en grande quantité dans le fond de la vallée et sont très peu présents sur le site lui-même, largement trop peu pour constituer un ensemble aussi conséquent que la motte. En outre, ils ne sont pas naturellement mélangés aux varves lacustres car ils se forment en dehors d'une sédimentation lacustre, le plus souvent au contact des pentes ou sur les marges des

4 Stratification oblique due à l'action des torrents de surface.

torrents sous-glaciaires. Or dans les U.S., ils apparaissent le plus souvent en situation de mélange. Ils sont naturellement présents en grande quantité au pied de l'éperon au niveau actuel du village d'Olbier et sous celui-ci.

A Montréal-de-Sos, ces diverses formes de dépôts glaciaires ont été choisies pour réaliser toutes sortes de remblais et plus particulièrement pour ériger la butte artificielle sur laquelle est construit le donjon.

HISTORIOGRAPHIE ET ETUDES ARCHEOLOGIQUES ANTERIEURES

Les premiers historiens du comté de Foix, Michel de VERNIS[5], Arnaud ESQUERIER[6] et MIEGEVILLE[7], rémunérés par les comtes de Foix ou leur proche famille durant le XVè siècle, se sont plus attachés à l'histoire des comtes eux-mêmes qu'à celle du territoire. Leurs successeurs, tels LAPERRIERE[8] ou OLHAGARAY[9], n'ont souvent opéré qu'une relecture des premiers historiens, restant, par là-même, ciblés sur les mêmes centres d'intérêts.

Mais dès les premières études de terrain sur la haute Ariège, le site de Montréal a retenu l'attention des érudits. C'est pourquoi, on le découvre dans les premières descriptions de prospections archéologiques. En 1852, l'abbé POUECH réalise le premier relevé de la grande peinture. Relevé en couleur, il garantit que celle-ci est antérieure et permet de remarquer que les hachures sur le cercle ont été rajoutées postérieurement.
Il retourne sur ce site en 1887 et réalise une description succincte des ravages opérés par la foudre sur une des tours du château, aujourd'hui disparue.

Peut-être d'autres chercheurs se sont-ils déjà rendus sur ce site, puisque l'on connaît, en 1820, un compte-rendu de fouille d'une grotte proche de Vicdessos[10].

Puis le château est mentionné dans des études plus documentaires, comme celles d'Adolphe GARRIGOU[11] en 1845, ou trente ans plus tard par l'abbé DUCLOS, auteur d'une Histoire des Ariégeois, publiée à Paris entre 1885 et 1887. En 1896, dans son étude sur les Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne, Charles BAUDON de MONY cite lui aussi à plusieurs reprises cette fortification maîtresse. Mais Montréal n'est pas le centre de ses études dont le but était de brosser une histoire régionale déjà plus fouillée que dans les premiers ouvrages.

S'intéressent aussi au site, mais pour des raisons différentes, et tout au long du XIXè siècle[12], les habitants des villages aux alentours. Le but est d'en soustraire des pierres taillées, mais surtout de rechercher un mythique trésor. Les incursions durent être fréquentes. On raconte ainsi que les mineurs descendirent un jour de Goulier pour fouiller frénétiquement pendant une journée à coups de pelles et de pioches, avant de se lasser.

5 Copie et traduction par Doat, Bibliothèque Nationale, volume 165.

6 Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 392 et Doat, volume 164.

7 Historiographe du cardinal Pierre de Foix. Ms fr XVIe siècle, Bibliothèque Nationale, n° 3920, f° 6-23.

8 LAPERRIERE G., *Annales de Foix*, Toulouse, 1539. Il était historiographe officiel des Capitouls au milieu du XVIe siècle.

9 OLHAGARAY P., *Histoire de Foix, Béarn et Navarre, diligentement recueillie ...,* Paris, 1609.

10 A.D.A., non côté.

11 *Etudes historiques sur l'ancien Pays de Foix*, Toulouse, 1845.

12 Peut-être même depuis longtemps.

Au tournant du XIXè et du XXè siècles, le souci des chercheurs se porte plus vers les archives documentaires et Montréal n'apparaît que rarement et rapidement, inséré dans des études plus larges sur les comtes et le comté de Foix et uniquement dans un cadre diplomatique.

La première véritable monographie entièrement écrite sur le sujet est l'œuvre de Joseph DENGERMA, érudit, auteur auquel on doit aussi une monographie avant-guerre sur la commune de Suc-et-Sentenac. Son ouvrage sur le château ne paraît qu'en 1963. Adelin MOULIS décrit ensuite plusieurs fois le château, notamment dans son célèbre ouvrage en 1979, L'Ariège et ses châteaux féodaux. Montréal y est abordé -comme les autres ouvrages castraux décrits- à travers un mélange d'histoire et de légendes non dissociées.
Mais après la guerre, le goût pour l'histoire médiévale locale se développe et les incursions sur le site sont plus fréquentes : Messieurs REULLE, GUAL et CASTELLE entreprennent, dans les années 1960, les fouilles de la grotte du Campanal et certainement d'autres sur le sommet, dont il ne reste que bien peu d'informations.

Tandis que le développement de la mystique autour du catharisme et de son histoire associe Montréal comme toutes les grandes forteresses à cet épisode. Les peintures de la grande grotte sont alors juste suffisamment mystérieuses pour pouvoir être imaginées d'origine cathare et des études paraissent dans ce sens. En 1979, par exemple, les Cahiers d'Etudes Cathares publient un court article sur ce sujet[13].

Parallèlement, à la fin des années 80, le renouveau des études universitaires d'histoire de l'occupation du sol permet une première étude sérieuse des terroirs montagnards ariégeois. Un D.E.A. paraît en 1990 sur les fortifications du Sabarthès et réalise une étude de Montréal[14]. Frédéric DA SILVA mène une maîtrise d'histoire médiévale sur le fonds documentaire ayant trait à la vallée et trouve de nombreuses mentions médiévales de cette fortification[15]. Finalement, une thèse de Doctorat est publiée en 1997 sur la fortification sabarthésienne dans le cadre du peuplement et du paysage : Montréal y est étudié tout particulièrement, tandis que l'histoire architecturale et fonctionnelle des châteaux ariégeois est brossée[16].

Enfin, la mairie d'Auzat, dans le cadre d'une mise en valeur de son patrimoine historique, lance en 2000 un aménagement et une étude scientifique de ce site. Les moyens d'investigation de la recherche sont divers dans le but de pouvoir réaliser une monographie castrale la plus complète possible. L'objectif est avant tout de dessiner une histoire dynamique de Montréal-de-Sos, en tenant compte de ses formes et de ses fonctions mais aussi de ses rapports avec le milieu de vie des hommes. L'ouvrage est donc inséré dans le cadre d'une occupation du sol et d'une histoire politique régionale.

13 2ème série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.

14 GUILLOT F., *Fortifications en Sabarthès du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, mémoire de DEA, Université-Toulouse-le-Mirail, tapuscrit, 1990.

15 *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

16 GUILLOT F., Thèse citée.

Les sources historiques ou archéologiques utilisées sont les plus diversifiées possibles. C'est dans cette optique que le terme « enquête » s'applique particulièrement bien à ce type de recherche. Cette forme d'investigation qui utilise une palette de moyens, la plus large possible, vise à réduire les zones d'ombres et à éviter les erreurs. Cette méthodologie convient spécialement bien dans des régions comme le Sabarthès, et à Montréal, où le contexte documentaire médiéval est pauvre. L'enquête archéologique, sur les cadastres, les cartes, la mémoire collective, utilisant la prospection ou les sondages archéologiques, complète les études menées sur les fonds textuels disponibles.
Un premier sondage a eu lieu dans le donjon central et sommital en 2001[17]. Une seconde opération de sondages a été menée en 2002[18]. Tandis qu'une dernière opération -en 2003[19]- s'est intéressée tout particulièrement au bâti très particulier du donjon quadrangulaire sommital. Un dégagement des unités de destruction a eu lieu sur un petit tiers du parement externe, face nord-est. Une première année de fouille programmée s'est déroulée en 2004[20], autour de deux pôles : le barri et la face nord-est du donjon. Le sondage sur la zone du Barri a montré la difficulté d'y opérer par sondage et la nécessité -pour comprendre- d'un décapage entier de cet espace finalement complexe du point de vue du bâti. La poursuite sur la face nord-est du donjon a montré la richesse et la puissance stratigraphique de cet espace qui s'est imposé comme la zone la plus propice du point de vue archéologique et informatif.

Ces opérations ont notamment mis en évidence la qualité du bâti enterré autour de la tour maîtresse, la richesse archéologique globale du site sur les XIIIe-XIVe siècles et les très nombreuses problématiques qu'il génère du point de vue de l'histoire régionale, mais aussi pour l'étude des grandes fortifications des comtés montagnards nord-pyrénéens.
La chronologie induite par l'étude du matériel lors des sondages cible deux périodes : les XIIIe-XIVe siècles, ce qui correspond à l'enquête documentaire sur cet ouvrage et une indéniable occupation Ier siècle av. n. e. – début du IIe siècle ap. n. e. plus difficile à cerner.

En 2005[21], ces opérations se sont poursuivies sur les faces nord-est, sud-est et nord-ouest du donjon. Un sondage pour l'implantation d'une table d'orientation a été réalisé dans le secteur du barri.
En face nord-est du donjon la puissance des stratigraphies anthropisées a presque atteint 6 m. La fouille 2005 a montré que la tour maîtresse avait été construite sur un tertre artificiel constitué de varves glaciaires allochtones au sommet. Ces opérations ont aussi

17 Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2001. Responsable : Florence GUILLOT, du 29/08/01 au 04/09/01.

18 Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2002. Responsable : Florence GUILLOT, du 22/06/02 au 07/07/02.

19 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, du 23/06/03 au 06/07/03.

20 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, du 19/06/04 au 08/07/04.

21 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, du 18/06/05 au 07/07/05.

permis de proposer des phasages du bâti et de sa densification pour cette face. Ces phasages n'ont alors pu être confirmés que très partiellement sur les deux autres faces, vu le faible avancement des fouilles. Ils constituent néanmoins des bases de travail.

La présence du tertre ainsi que sa situation et la qualité de bâti du XIIIe siècle ont considérablement renouvelé notre regard sur l'importance de ce site : même si nous n'en percevons pas encore tous les caractères pouvant être mis en évidence, la forteresse de Montréal-de-Sos paraît être un investissement comtal majeur tout au long du XIIIe siècle, ce qui tend à hiérarchiser le réseau de fortifications comtales alors que les actes de la documentation ne le permettaient pas.

En proposant des possibilités de phasages, l'opération 2005 a donc aussi permis de rapprocher la recherche des problématiques liées aux fonctions de l'ouvrage dont on perçoit encore mal les évolutions ou les caractères précis.

L'opération 2006[22], dans le cadre d'une première année d'un programme triennal, a poursuivi le travail entrepris sur le quartier de la tour maîtresse, particulièrement sur son flanc sud-ouest, donc à l'opposé de la zone investie jusqu'en 2005.

L'opération 2007[23], dans le cadre d'une seconde année de programme triennal, a poursuivi le travail sur le quartier de la tour maîtresse, particulièrement sur ses flancs sud-est et nord-ouest, des deux côtés de la zone investie en 2006. L'opération 2008[24] a clôturé ce programme triennal en poursuivant le travail sur les flancs sud-est et nord-ouest de la tour maîtresse.

En même temps un premier bilan synthétique a été réalisé pour un colloque fin 2007 et une étude géopolitique pour un colloque en septembre 2008[25].

Une opération programmée sur deux ans en 2009[26] et 2010 a été centrée sur les mêmes secteurs que l'opération 2008 dans le but de finir la fouille de ces secteurs.

Parallèlement une relecture de tous les actes de la documentation écrite du consulat de Vicdessos a été menée en 2008-2009 et donne lieu à un article (sous presse) sur le contexte économique et social de la vallée au XIVe siècle. Cette étude d'analyse des textes permettra de mieux cadrer les évolutions du site dans une histoire précisée.

[22] Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, rapport intermédiaire de fouilles programmées, 2006.

[23] Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, rapport intermédiaire de fouilles programmées, 2007.

[24] Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, rapport final de fouilles programmées, 2008.

[25] Ss la dir. de F. GUILLOT, Colloque de Seix, *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au* castrum, « Montréal-de-Sos, premiers résultats de la recherche », p. 303 à 336, Cahors 2009.
Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, les 26, 27 et 28 sept 2008, textes réunis par Anne-Marie COCULA et Michel COMBET, *Le château à la Une ! Evénements et faits divers,* « Le comte et les rois : Montréal-de-Sos en 1272 », p. 27 à 44, Bordeaux, 2009.

[26] Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, rapport intermédiaire de fouilles programmées, 2009.

DESCRIPTION DU SITE (hors espaces fouillés)

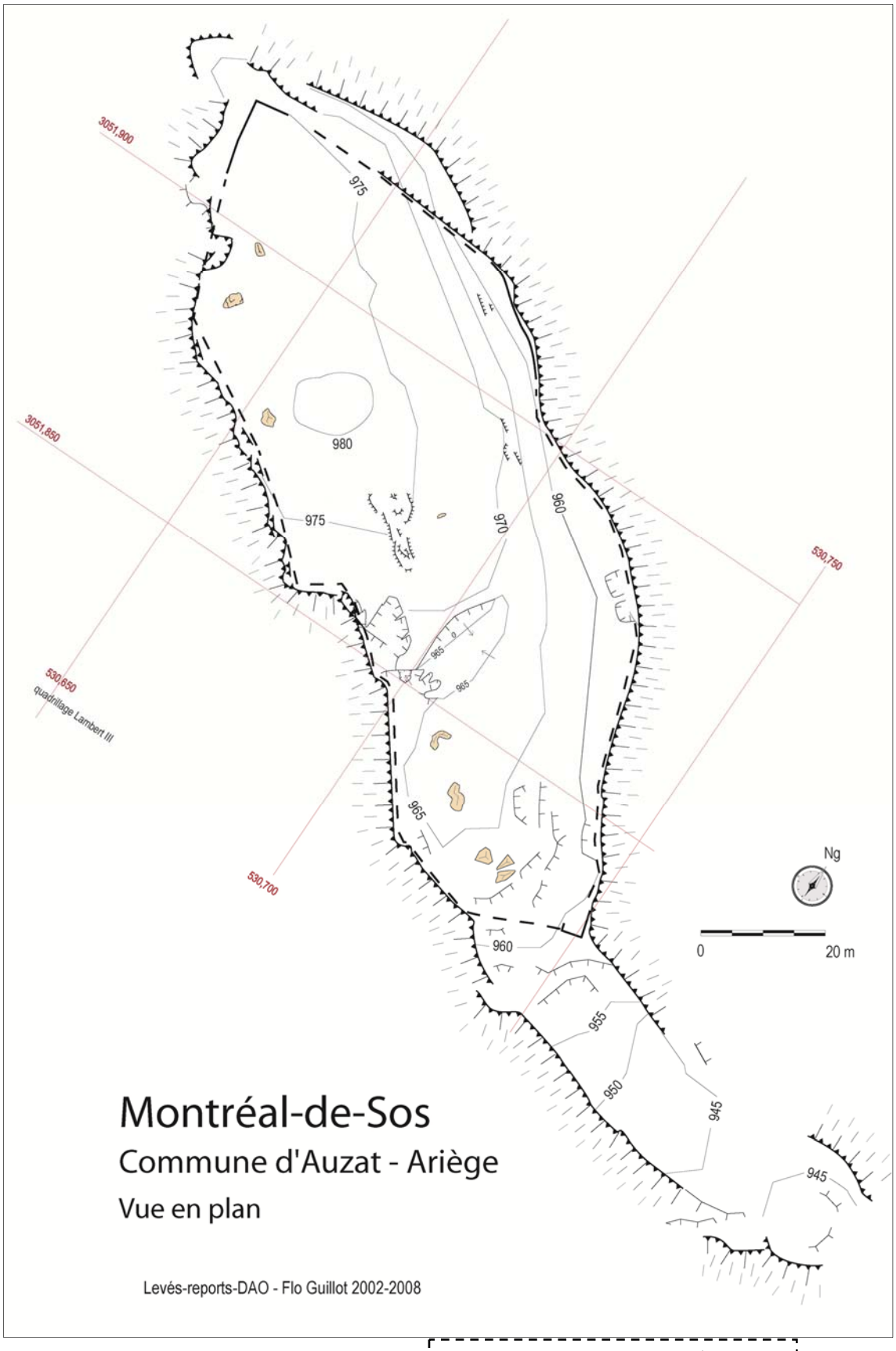

Le site avant les opérations archéologiques 2001-2010

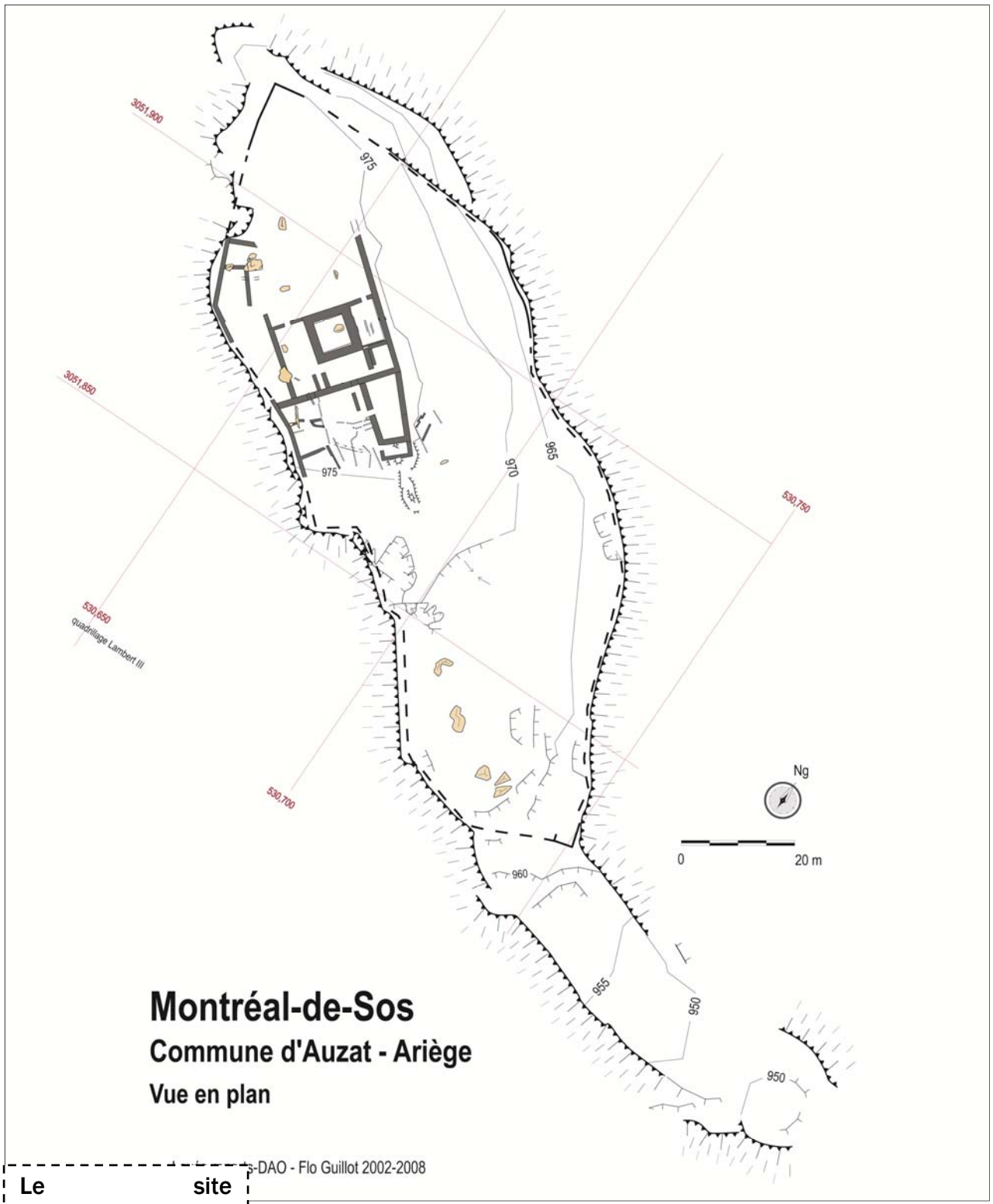

Le site actuellement

Montréal-de-Sos est un site de grande superficie, couvrant plus de 6000 m², pour une longueur de près de 150 m.

Avant les sondages et fouilles archéologiques, les vestiges bâtis se faisaient rares et étaient concentrés sur le pourtour de l'ouvrage.

Le château était surtout connu pour une peinture conservée dans une baume sous-jacente, peinture dont Antonin Gadal avait fait une représentation du saint Graal ! [fig. 1]. Les habitants de la vallée du Vicdessos y voyaient plus simplement l'œuvre d'un berger

dessinant des formes imaginées dans la montagne en face de Montréal-de-Sos. Cette œuvre rupestre non datée fut décrite et levée par l'abbé Pouech au milieu du XIXe siècle[27] [fig. 1], puis remarquée par l'abbé Glory [fig. 2].

Figure 1

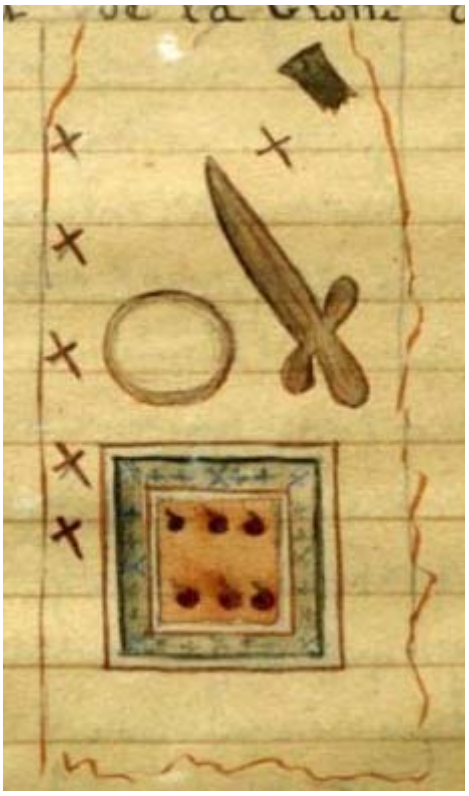

Figure 2

D'autres peintures, anthropomorphique et cruciforme, restent moins connues [fig. 3 et 4]. Situées dans une baume à proximité de ce qui semble être l'ancien chemin de Montréal au village de Goulier[28], elles pourraient marquer la présence d'un oratoire.

Figure 3

Figure 4

[27] Carnets Pouech, déposés à l'évêché de Pamiers.

[28] Traces de nombreuses retailles. Au pied de la falaise le chemin était encore récemment terminé par un terrassement dont on voit les vestiges écroulés.

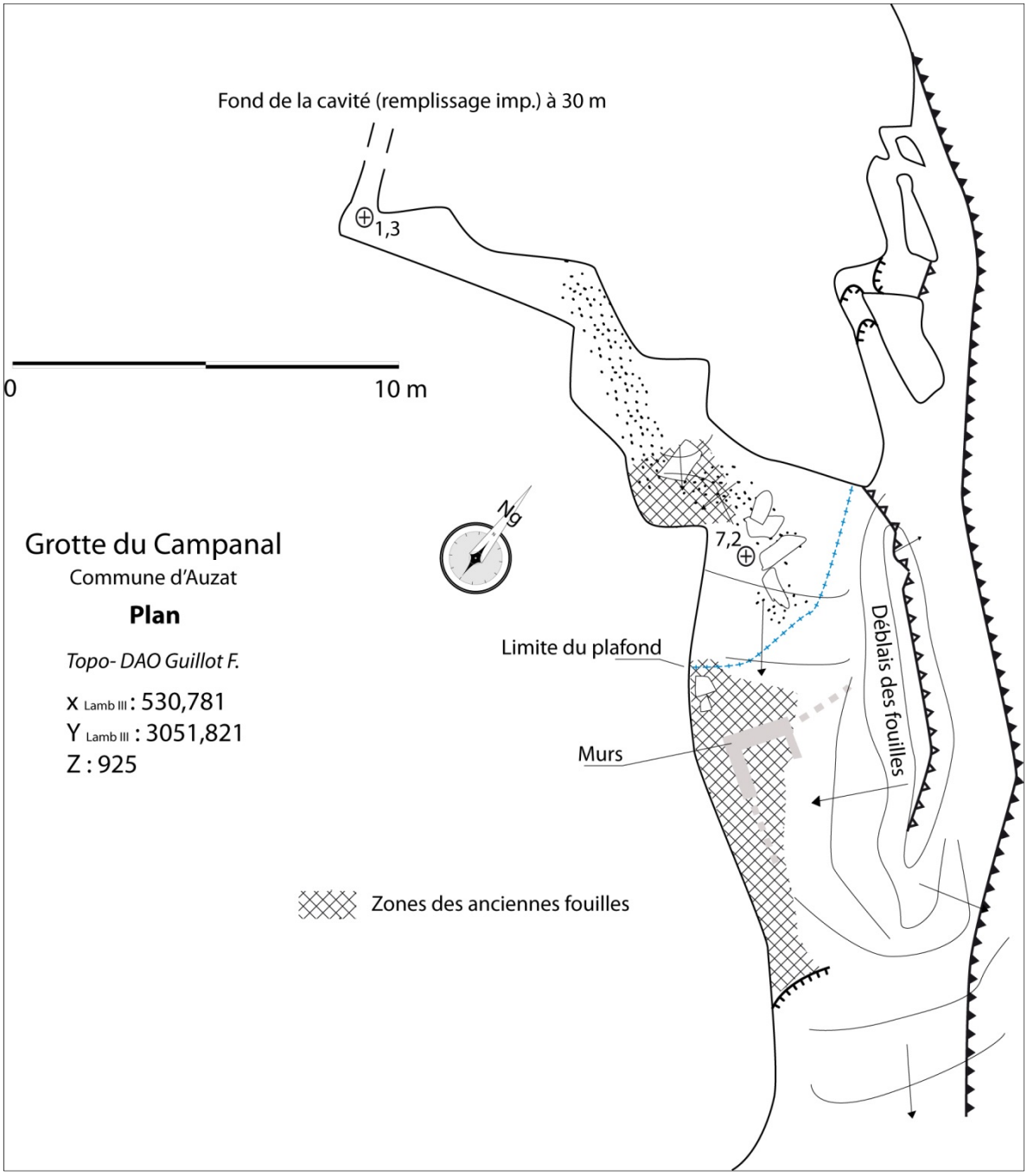

Figure 5

Entre ces deux baumes, une autre grotte d'une quarantaine de mètres de long [fig. 5] intéressa dans les années 60 un groupe de fouilleurs clandestins qui mirent au jour des squelettes et des céramiques dont nous ne conservons que quelques mauvaises photos [fig. 6]. L'entrée de cette grotte est barrée d'un mur maçonné qui recouvrait les inhumations et elle pourrait donc avoir été fortifiée au Moyen Âge.

Figures 6

Toujours dans ce secteur, 50 m en dessous de la partie la plus basse de l'enceinte de Montréal-de-Sos, le cadastre napoléonien montre qu'un petit sommet était pourvu d'un bâtiment quadrangulaire dont il ne reste que quelques blocs avec adhérences de mortier [fig. 7]. Situé sur la face la plus accessible de la fortification, sur le seul côté qui a pu porter de véritables chemins d'accès[29], ce bâtiment peut être interprété comme une première défense du type barbacane.

Figure 7 : site de l'ancienne tour vu de la tour du Campanal

[29] Les chemins anciens ont disparu. Restent quelques vestiges d'un petit chemin zigzaguant dans les falaises qui devait conduire vers le village de Goulier et qui passait devant la petite baume. Devait aussi exister un chemin vers Vicdessos, bourg principal au Moyen Âge, situé au pied nord de Montréal-de-Sos. On peut supposer qu'il partait du col entre grottes et barbacane pour descendre versant nord car c'est le seul endroit où la pente, certes raide, n'est pas entrecoupée de falaises. Malheureusement, cette pente comporte des terrasses agricoles qui étaient encore travaillées au début du XXe siècle et masquent tout aménagement antérieur.

Le sommet lui-même comporte deux plates-formes étagées. La plus basse enveloppe la plus haute sur ses faces est et sud-est. L'étage sommital mesure environ 1800 m².

Le site entier est ceinturé d'un mur d'enceinte qui suit précautionneusement le bord du relief et comporte donc fort peu de sections vraiment rectilignes [fig. 8]. Le recouvrement des ruines par les sols (en l'absence de décapages) ainsi que l'appel gravitaire ne permettent pas de suivre cette enceinte sur tout le pourtour, mais ses vestiges sont visibles suffisamment régulièrement pour que l'on soit certain de sa continuité. Le bâti semble concordant sur toute la longueur. C'est un mur monté au mortier, mais non bloqué, composé de blocs majoritairement calcaires mais aussi gneissiques ou granitiques. Elles sont montées (techniquement) comme dans un mur en pierres sèches, avec boutisses et harpages, mais le mur est bien maçonné.
Les pierres sont juste équarries et le mur est de construction désordonnée. Il atteint à peine 80 cm d'épaisseur, ce qui est finalement tout à fait comparable à nombre d'autres sites castraux contemporains du haut comté de Foix.

Figure 8

Cette construction est forcément antérieure au premier tiers du XIIIe siècle, c'est-à-dire au mur d'enceinte interne qui s'appuie dessus. La mixité des moellons employés peut faire supposer des réemplois et une construction dans une phase postérieure au premier château comtal. Mais il paraît aussi logique de penser que l'enceinte a été construite en premier, en même temps que la tour maîtresse. La précision de cette chronologie est un des objectifs actuel de la fouille. L'enceinte paraît assez uniforme. Son style correspond bien aux autres enceintes du Moyen Âge central : ce sont des murs très proches du relief, probablement peu élevés et dont la fonction était surtout de rehausser un relief naturel vigoureux[30].

Aux deux extrémités nord et sud de cette grande enceinte externe, deux vestiges de murs un peu plus hauts que les autres semblent indiquer qu'existaient à ces endroits deux tours de flanquement. Celle qui domine l'accès par le chemin, du côté le plus accessible de

[30] Guillot (Fl.), *Thèse cit.,* T. 1, p. 110.

l'ouvrage, est nommée tour du Campanal [fig. 9]. On note facilement un coup de sabre entre le mur de la tour et le mur de l'enceinte externe, ce qui suggère, comme dans le cas de la tour du Barri qu'elle n'a pas été construite en même temps et que ces tours furent rajoutées.
Les vestiges de murs de la tour du Campanal sont bloqués.
La face interne de la tour est clairement perturbée par une fouille clandestine qui paraît ancienne.

Figures 9

Cette tour dite du Campanal fut décrite par l'abbé Pouech à la fin du XIXe siècle ; il remarque alors qu'elle vient d'être foudroyée (1887 ou 1888) et qu'une partie de la tour est tombée ce qui tend à montrer que la tour n'a pas été arasée à la fin du XIVe siècle en même temps que le cœur du château : ce qui est bien confirmé par la hauteur actuelle du pan de mur restant. Enfin, l'origine du toponyme Campanal (grotte dessous et tour) n'a pu être expliquée.

A l'opposé de la tour située à l'entrée, la tour qui domine le bassin d'Auzat porte le nom de tour du Barri[31]. Cette dernière a été l'objet de fouilles clandestines qui ont mis au jour le sol de son rez-de-chaussée : la présence d'une chape d'enduit de mortier de tuileau remontant le long des murs indique de son usage en tant que citerne. L'usage des rez-de-chaussée des tours périphériques flanquant les enceintes a déjà été remarqué sur plusieurs sites du Sabartès à Foix, Lordat, Miglos, Bouan, etc… pour le stockage de l'eau. Un coup de sabre dans le mur extérieur, entre cette tour et le mur d'enceinte, suggère qu'elle fut ajoutée après la construction de l'enceinte. Son bâti ne concorde d'ailleurs pas avec celui de l'enceinte, mais est tout à fait comparable à celui de l'autre tour, dite du

[31] De *barrium*, rempart en latin médiéval. A donné le toponyme roman « barri » très utilisé en Sabartès et parfois francisé en « barry ».

Campanal et peut être rapproché de celui de l'enceinte interne (mur 11) bâtie au tout début du XIIIe siècle.
Les moellons sont très irréguliers, mais finalement les assises sont relativement régulières, ce qui suggère un travail des maçons de meilleure qualité que l'ouvrage de taille. On rencontre des arêtes de poissons fonctionnelles et nullement décoratives.
Le mur mesure 85 cm d'épaisseur et on note des bouchons, des trous de boulins traversant et des harpages [fig. 10]. Les moellons sont majoritairement calcaires, mais on note quelques gneiss ou granites toutefois plus rares que dans l'enceinte externe. L'angle visible est en besace. Le mur est fondé sur le rocher.

Figures 10

La plate-forme inférieure interne à cette enceinte (4500 m²) est ponctuée d'encoches ou de retailles du lapiaz qui signalent qu'elle a été occupée et aménagée. La zone la plus spectaculaire est située juste au-dessus de la tour du Campanal, donc dans le secteur de l'entrée : le relief a été retaillé en une série de crans qui barrent l'éperon sur son côté le plus accessible.

Figures 11

Le long du mur d'enceinte, versant nord, on dénombre

deux encoches côte à côte, bien marquées et taillées dans le substrat calcaire : elles pourraient correspondre à deux rez-de-chaussée d'habitat.
Au cœur de la plate-forme et au pied du *caput castri*, on reconnaît aussi de vastes surfaces calcaires aplanies qui comportent quelques encoches de poteau[32] [fig. 11]. A proximité, existe une grotte naturelle qui traverse l'éperon et permet de sortir au pied du rempart. Un signe arbalétiforme a été relevé dans cette grotte[33].
Juste au-dessus de la grotte, un fossé sec [fig. 12] a été clairement taillé pour rehausser la limite entre les deux plates-formes. Derrière celui-ci de grandes encoches indiquent un site d'extraction de la pierre [fig. 13], mais de nombreuses encoches ovalisées sont visibles sur tout le site, dès que l'herbe disparaît, ce qui démontre à la fois des aménagements d'ampleur du relief naturel, mais aussi une extraction consécutivement possible un peu partout.

Figure 12

Figure 13

[32] Diamètre entre 20 et 30 cm.
[33] Gratté (L.) *Survivance de l'Art pariétal*, 1984. Un signe comparable a été découvert à une dizaine de km de là au pied de la grotte fortifiée de Baychon (commune de Miglos).

A partir de ce fossé et de cette carrière, la pente régulière s'élève d'une vingtaine de mètres jusqu'à la plate-forme sommitale, *caput castri*, site des recherches archéologiques menées depuis 2001.

Avant la fouille, mis à part l'enceinte externe décrite plus haut, n'affleurait aucun vestige bâti sur ce secteur, malgré des anomalies topographiques nettes dont l'une d'elles laissait présager une tour sommitale.

Limité au sud par le fossé, le quartier haut semble l'avoir été sur sa face nord et au moins en grande partie par un grand mur d'enceinte, nommée enceinte interne et fouillée. Cette enceinte interne se raccorde à l'enceinte externe surplombant la falaise qui limite aussi cette zone sur ses faces ouest et sud-ouest.
Le quartier haut est formé de 3 zones distinctes entre l'enceinte et le fossé d'entrée :
Une zone montante depuis le fossé jusqu'au quartier du donjon que la fouille n'a abordé que sur une toute petite surface en zone 10 et en zone 12 [fig. 14].

Figure 14

Le donjon et les bâtiments sous-jacents : constituent la zone fouillée.

Et au-delà, un espace globalement plan à l'extrémité de l'éperon et en arrière du donjon et de son quartier, a été abordé en petite partie par l'extension de la fouille en zone 6 en 2008 et par des sondages antérieurs.

A l'extrémité de cet espace, la tour du Barri flanque l'enceinte [fig. 10 ci-dessus] et domine Auzat.

Emprise des **FOUILLES ET SONDAGES ANTÉRIEURS A L'OPERATION 2009-2010 :**

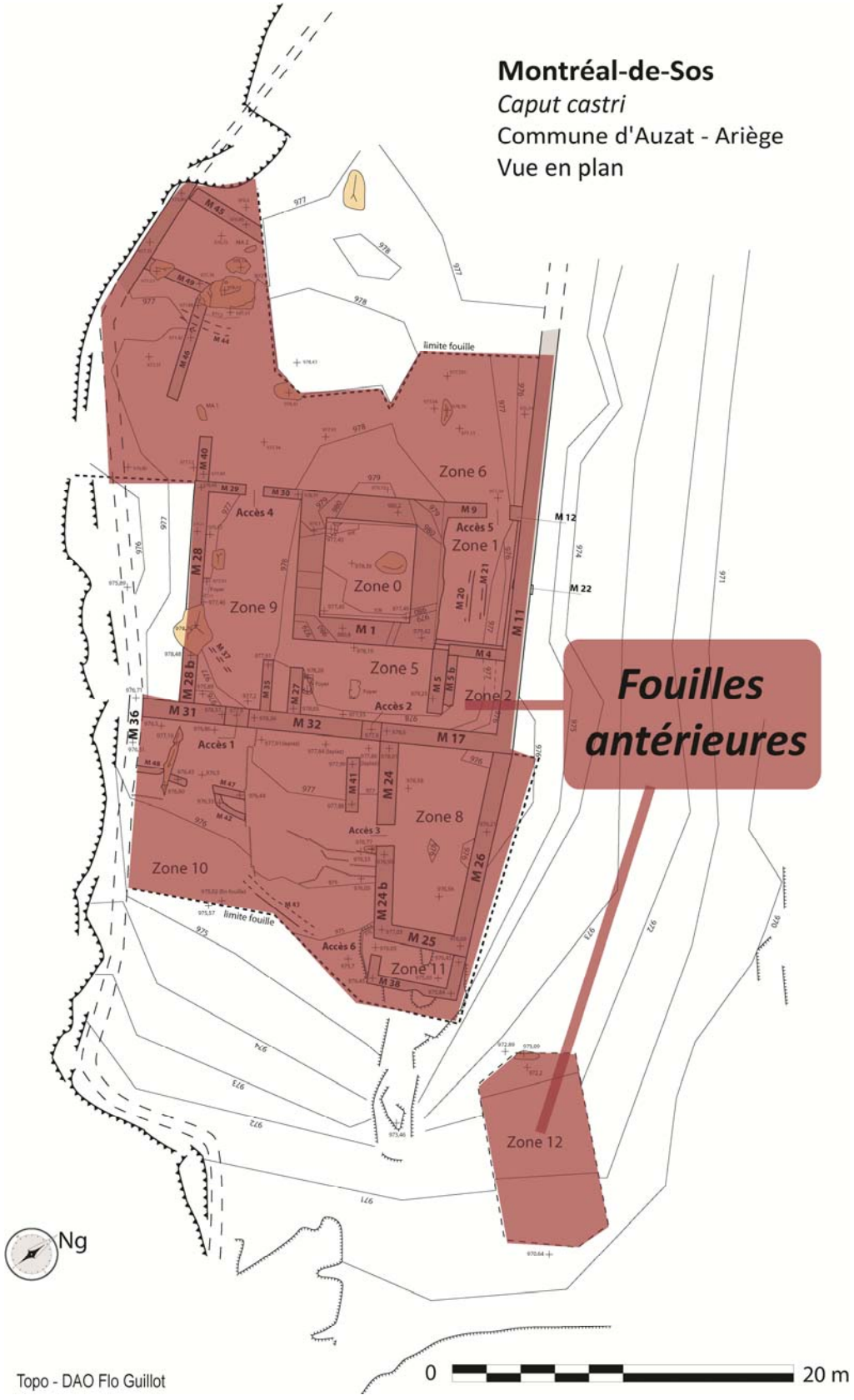

Objectifs de l'opération 2009-10

L'objectif de la fouille répartie sur 2 ans (2009-2010) était de poursuivre la fouille du quartier central, donc les quatre faces de la tour maîtresse. Les limites de la fouille sont définies par le bâti.

Les intérêts généraux d'une campagne archéologique sur le site sont loin d'être uniquement monographiques, mais s'intègrent réellement tant du point de vue des problématiques historiques qu'archéologiques dans des objectifs d'histoire régionale politique et technique[34] et dans les recherches du Programme Collectif de Recherches « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges »[35].

Les problématiques historiques sont riches dans le but de préciser les fonctions et les évolutions de ce site en tant qu'ouvrage montagnard majeur et ouvrage de castlan[36] d'un comté pyrénéen.
Soulignons l'originalité du site : ouvrage majeur des comtes de Foix, ouvrage de garnison, situé en dehors de la zone concernée par la Grande Guerre méridionale. Il semble s'agir d'un type particulier de château qui n'a que peu été étudié jusqu'à aujourd'hui, la recherche archéologique s'orientant plus vers les châteaux seigneuriaux (œuvres de la potesta seigneuriale) ou des fortifications des régions touchées par des conflits de longue durée aux XIIe et XIIIe siècles (Grande Guerre méridionale et opérations des Croisades).

Montréal est surtout situé dans une zone peu castralisée du fait de la prééminence des villages casaliers et donc dans un cadre d'occupation du sol atypique mais caractéristique de la montagne pyrénéenne, des comtés et vicomtés nord-pyrénéens[37]. En haute vallée de Vicdessos, le semi villageois est ancien et le paysage a été très peu modifié par les rares villages castraux. En résulte un cadre d'occupation du sol au Moyen Âge central original. L'insertion dans ce paysage - anciennement structuré- d'ouvrages comtaux d'importance stratégique capitale fut-elle, en l'absence de véritables conflits armés, comparable à la réalité architecturale et fonctionnelle des autres châteaux du même type dans d'autres seigneuries et dans la même chronologie ? Les premiers résultats de la recherche permettent de deviner des différences fondamentales, notamment topographiques, symboliques et architecturales, mais aussi probablement fonctionnelles.
Dans ce cadre géopolitique et occupationnel très particulier, mis à jour par la recherche récente, il est intéressant d'étudier un ouvrage majeur, ses fonctions, son bâti pour jauger des adaptations à ce contexte et pour tenter de mettre à jour les particularités de ce type

[34] Voir article Guillot (F.), « Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Âge », *Archéologie du Midi Médiéval*, p. 265 et suiv., 2006.
[35] www.chateaux09.fr
[36] Terme utilisé dans l'aire des comtés catalans et étudié par P. Bonnassie. Le *castlan* est un fidèle du comte ou du vicomte, un *nobiles*, qui obtient la garde d'une fortification. La charge n'est pas héréditaire et ne le devient pas.
[37] D'après BERTHE M. – CURSENTE B., *Villages Pyrénéens, morphogenèse d'un habitat de montagne*, colloque FRAMESPA 1997, Toulouse, 2001
et CURSENTE B., Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XIe-XVe siècles), Toulouse 1998.

de site. Or, l'origine et les modalités de la mise en place d'un glacis de fortifications en comté de Foix –dans lequel Montréal occupe une place de première importance- est mal connue. L'origine du château comtal de Montréal-de-Sos se doit d'être précisée, d'abord à titre d'exemple chronologique au sein de ce glacis.

En outre, la fouille a permis de comprendre comment le changement important de politique comtale dans la vallée au cœur au XIVe siècle avait mené à une évolution radicale du bâtiment castral et à une occupation dense de la fortification dans la seconde moitié du XIVe siècle.
Cette étape est évidemment très intéressante, invisible dans la documentation, elle est bien lisible sur ce site. Elle illustre la mainmise du pouvoir comtal sur une haute vallée par le biais d'une administration et d'une fortification. C'est un moment crucial de l'histoire de ces vallées métallurgiques avec l'énorme augmentation du volume d'extraction et du travail des forges. Il s'agit donc d'un temps particulièrement riche qui met en place des façons de faire séculaires[38]. Le résultat des fouilles étudié avec les actes de la documentation écrite donne des informations très riches sur cette étape.

Pareillement, le cadre chronologique du désengagement de Montréal par les Castelbon, successeurs de Febus, est original et illustre une période peu étudiée jusqu'alors car dépréciée par le goût des chercheurs pour les études du grand règne fébusien. Alors qu'en 1415, le château de Montaillou est reconstruit et réarmé, alors que la tour ronde du château de Foix est érigée, la fortification de Montréal paraît avoir été démolie dans la même chronologie ou peu de temps avant : nul doute que ces résultats de la recherche archéologique vont permettre de préciser grandement l'histoire de cette transition du pouvoir comtal.

En sus, **l'occupation du site se révèle très dynamique** au Moyen Âge, notamment à travers le bâti plusieurs fois modifié largement autour d'un cœur constitué par la tour maîtresse[39]. Cette tour est elle-même construite sur un tertre élevé à laide de varves glaciaires, ce qui constitue la seule motte connue à l'heure actuelle dans toute la haute vallée de l'Ariège. Néanmoins cette motte est largement remaniée dès le début du XIIIe siècle dans un sens qui tend à son effacement et révèle une évolution de la symbolique qu'il faut peut-être mettre en rapport avec une mutation fonctionnelle du site.

Autour du donjon, **les bâtiments forment un véritable quartier** qui n'est pas encore entièrement fouillé : l'objectif de ce programme est donc de terminer la fouille de cet espace[40].

[38] Le règlement de la mine édicté en 1414 sera utilisé jusqu'à la Révolution. La charte de franchises de 1272-1303 subsistera avec très peu de modifications jusqu'à la Révolution, etc.
[39] Soulignons que le site (bâti, vestiges, stratigraphies médiévales) a été protégé par l'arasement massif de la fin du Moyen Âge qui a permis l'enterrement donc la préservation des structures.
[40] Ce module castral est étonnant dans un cadre sabarthésien où l'impression sur les autres châteaux était plutôt celle d'un isolement de la tour (Tarascon, Lordat, Quié,…) ou au mieux d'un unique bâtiment accolé (château de Foix). Peut-être peut-il être comparé aux résultats actuels des opérations archéologiques menés en Couserans sur le site castral (surveillance de mine d'argent fin XIIIe-déb. XIVs.) de Castel Minier à Aulus qui est l'objet d'un PCR dirigé par Floryan TEREGYOL. En effet, la densification autour du donjon se retrouve aussi dans ce site de château/forge.

Ce quartier forme un bloc de bâtiments coalescents à la tour, mais ne constitue qu'une part, que le cœur de la forteresse. Les bâtiments et enceintes ayant été ajoutés peu à peu du début du XIIIe siècle au milieu du XIVe siècle, cet espace s'est densifié et organisé par phases. Il constitue l'espace le plus intéressant du point de vue de la recherche, d'abord parce qu'il a été régulièrement occupé et remanié, mais aussi parce qu'aucun quartier de ce type n'a pu être étudié en comté de Foix.

Il présente l'avantage de comporter **une puissance stratigraphique anthropisée importante**, dont les successions sont bien discernables, mais aussi une richesse du mobilier archéologique conservé dans ces unités. Les objectifs seront donc aussi de préciser la chronologie de la céramique médiévale sur notre site mais aussi son évolution dans ce milieu montagnard et grâce aux possibles comparaisons avec des fouilles programmées comme celle qui a lieu à Montaillou (limite Ariège-Aude) ou celle de Montségur. Rappelons en outre que l'apparition d'une nouvelle production de céramiques montre l'intérêt de la fouille pour la connaissance de la culture médiévale locale. Soulignons qu'une part non négligeable des tessons récoltés est encore mal datée et semble pouvoir se rattacher à la fin du Moyen Âge central. Ces études permettront de pouvoir préciser les résultats des prospections archéologiques faites ou à faire dans cette vallée. Il en va de même pour le mobilier métallique dont une grande partie semble pouvoir être rattaché aux équidés et pose le problème des équidés sur ces sites montagnards.

L'avantage de la fouille sur les quatre faces du donjon est de pouvoir aisément comparer les séquences stratigraphiques entre-elles ce qui facilite la perception des remaniements. A l'heure actuelle, nous possédons une séquence complète sur une petite moitié de ces faces du donjon et sur un bâtiment sous jacent. Mais la fouille 2008 en zone 10 (sous l'accès 1) et en zone 6 (secteur petite plateforme) laisse augurer que ces secteurs pourraient avoir des séquences assez épaisses car ils ont été remblayés et non pas décaissés au cours de l'occupation médiévale : terminer ces secteurs est donc fort intéressant pour les phases anciennes du château des comtes de Foix et les phases antérieures au château.

Enfin, en 2008, a été engagée une fouille en extérieur de ce *caput castri* (zone 12) parce qu'il nous a semblé plus cohérent de tester l'extérieur pour jauger des particularités du caput castri au sein de l'ensemble fortifié. La fouille a été peu engagée mais donne déjà des résultats intéressants démontrant que le mobilier peut être différent de celui découvert usuellement dans le caput castri, ce qui ouvre des perspectives de questionnements sur les fonctions et les différenciations entre les espaces fort intéressantes.

<u>Pratiquement, il était prévu en 2009-2010 de :</u>

. <u>Terminer la zone 10</u> dont la fouille est en cours en étant particulièrement attentif au secteur sous l'accès 1 qui parait avoir été remblayé au XIVe siècle et non pas décaissé et en recherchant les accès qui constituent sur toutes les phases un questionnement mal ou pas résolu.
Un seul petit élargissement est prévu pour que la fouille ne prenne pas la forme d'une cheminée surmontée d'une berme terreuse et dangereuse qui finirait pas s'effondrer et se mélanger.

. Terminer la zone 6, donc l'étude des unités laissées en place par le décaissement et notamment le remblai sous la structure en creux qui apparait au cœur de la zone, mais aussi le secteur lices et le secteur petite plateforme.
Comme en zone 10, il n'est pas prévu d'élargir réellement la zone 6 sauf sur 5 m², dans le secteur petite plateforme pour des questions techniques de tenue de berme.

. Terminer la zone 12, qui a été commencée en 2008.

. Raccorder la zone 12 à la zone/bâtiment 8, pour des questions de cohérence des espaces fouillés et de possibilités de raccordement des U.S. En outre, ceci permettra de finir la destruction du bâtiment 8 qui contient beaucoup d'ardoises et de lauzes gravées.

. Pratiquer un sondage en zone 13 pour tester la faisabilité d'un dégagement du rocher.

Ces recherches devraient permettre de bien cerner le quartier central qui est l'objectif de la fouille depuis 2004.
Ces opérations s'inscrivent donc dans une recherche centrée sur le *caput castri* du (ou des ?) château des comtes de Foix.

Le projet 2009-2010 s'inscrivait donc dans la lignée des opérations menées jusqu'alors ; il les clôturait et c'est pourquoi il présente très peu d'extensions. L'objectif était donc avant tout de finir les surfaces commencées pour pouvoir publier. Les moyens financiers de la mairie d'Auzat sont prévus pour cette étape et pour la publication, comme ils l'ont été pour les années précédentes. Les moyens de restauration et de mise en valeur sont aussi acquis et inclus au budget.

Tout a été mené à terme, sauf en zone 12 où il reste quelques jours de fouilles, mais très peu d'épaisseur.

Méthodologie, organisation du chantier, des études et de la valorisation du site

Le chantier est mené en trois étapes :.

1. L'arasement final du donjon et des bâtiments sous-jacents a protégé le sol et les murs subsistants mais les a engoncés dans une unité de destruction très épaisse dont nous cernons maintenant très bien les faciès et les niveaux. Le dégagement de ce niveau est non seulement pénible et laborieux, mais induit aussi des problèmes de sécurité liés au levage et au transport des blocs dont certains sont très lourds.
Le chantier a donc débuté par une phase de 15 jours pendant laquelle nous n'avons travaillé qu'avec des professionnels et dont l'objectif était uniquement le dégagement de l'unité de destruction et de l'herbe. Une surveillance archéologique constante a été effectuée par Florence Guillot.

2. Dans un second temps, sur 24 jours au début de l'été, a eu lieu le chantier archéologique à proprement parler. Florence Guillot (23 jours sur 24) Nicolas Portet (3 jours sur 23) assurent l'encadrement des fouilleurs bénévoles locaux et étudiants en archéologie, du muletier et des 3 employés de l'entreprise « MONTCALM SPORT NATURE » qui aident les fouilleurs et le muletier pour les travaux les plus pénibles, le stockage des pierres, la construction de circulations pour les fouilles, etc…
Les fouilleurs bénévoles sont accueillis gratuitement au camping municipal ** d'Auzat. Nous disposons au pied du site d'une grande salle -avec WC- pour stockage du matériel et éventuellement prise des repas si le temps ne permet pas de le faire à l'extérieur.
Le chantier n'est pas interrompu, les 24 jours étant réalisés d'affilée car le site est très visité. Pour les mêmes raisons, en fin de fouille, les secteurs fouillés sont forcément protégés, les sols sont recouverts largement. Les espaces sont sécurisés pour que les promeneurs ne prennent aucun risque.

3. En dehors des travaux purement archéologiques, un troisième temps en octobre regroupe l'entreprise « ALTERNATIVE – LAURENT BAUER » et Florence Guillot pour la restauration du bâti exhumé. Cette restauration est réalisée au mortier de chaux : il s'agit de stabiliser avant l'hiver -rigoureux chez nous- les murs exhumés. Ne sont remontés que les parements très disparates (différences de niveau importantes entre intérieur et extérieur) et une chape de chaux recouvre les murs pour les protéger. La restauration ne modifie que peu les vestiges, mais les préserve et en permet la présentation. Les levés de bâtis sont toujours terminés avant cette restauration. Outre les murs exhumés, en 2010 la restauration 2010 a porté sur la tour du Barri et en 2011 sur la tour du Campanal : ainsi tous les murs visibles auront été restaurés à cette date.

Méthodes de fouille :

Les U.S., sauf la destruction et les sols herbeux, ont été tamisées (6 mm).
Les mobiliers ne sont individualisés que dans le cas de sols en place (cas malheureusement exceptionnels, les sols apparaissent le plus souvent sous la forme de lambeaux).
Pour chaque U.S. un échantillon est conservé. Ceux-ci sont séchés puis observés à la loupe binoculaire pour leur description. Les couleurs sont définies par rapport au nuancier très connu « PANTONE © ».
Dès que les murs sont exhumés, un levé des parements est effectué : ils sont photographiés et dessinés sur site.
La topographie est levée pendant le chantier. Elle s'appuie sur un travail initial qui avait concerné tout le site. Les matériels utilisés sont : niveau de chantier, lasermètre et tachéomètre laser.

Une zonation avait été mise en place précédemment, suivant le bâti. (voir descriptif ci-dessous).

Conservation du mobilier :

La mairie d'Auzat embauche en été sur un mois, une jeune étudiante archéologue pour dégager mais aussi stabiliser le mobilier métallique et les mobiliers les plus fragiles en plus du travail de numérotation effectué par les bénévoles après la fouille.
Le mobilier est numéroté individuellement.
Son stockage -hors périodes d'études- est réalisé dans une réserve prévue à cet effet de la maison des patrimoines d'Auzat. La maison est pourvue d'une alarme avec relais téléphonique.
Jusqu'en 2005, le mobilier était sous la responsabilité du dépôt du Musée de l'Ariège. Mais les restructurations récentes des collections du Musée limitent la place dont dispose

Madame la Conservatrice. Il semble qu'à l'heure actuelle, elle ne puisse plus s'engager sur ce type de dépôt.
Le mobilier archéologique est donc stocké dans une réserve locale spécialement affectée au dépôt de fouille. La pièce est chauffée l'hiver à 16/17 ° C. L'été elle n'est pas climatisée, mais nous sommes en haute Ariège et la température ne semble pas pouvoir y dépasser 25° C. Son hygrométrie est naturelle.
Il est prévu de créer un dépôt départemental à Tarascon/Ariège : dans ce cas le mobilier de Montréal-de-Sos sera déposé dans ce dépôt.

Etudes du mobilier :

Le mobilier est partagé entre les différents chercheurs dont vous trouverez les rapports dans ce volume. Nicolas Portet assure la coordination des travaux excepté ceux ayant trait au mobilier ostéologique et aux ardoises gravées.
L'étude du mobilier ostéologique a été regroupée car il était peu intéressant de la réaliser chaque année. Julie Massendari en est en charge. Vous trouverez la première partie dans ce rapport, la seconde sera réalisée en 2011.
Cette étude, ainsi qu'une étude anthracologique menée en 2011 par Vincent Bignani (Labo Géode-Toulouse II) ont été proposée à l'Observatoire Hommes-Milieux http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/presentation_ohm_pyr.php mené sur la vallée du Vicdessos par le laboratoire Géode et Didier Galop. Ainsi, la fouille de Montréal-de-Sos intègre cette recherche, au moins pour ces questionnements sur le milieu de vie des hommes.
La quantité importante de mobiliers antérieurs au Moyen Âge exhumés cette année a été le fait d'une première étude de Christine Dieulafait, en collaboration avec Guillaume Saint-Sever et Laurent Izac-Imbert. Cette année, Nicolas Chassan, étudiant (Toulouse II) en master I sur l'âge du bronze en Ariège a étudié le matériel le plus ancien.
Les travaux sur les ardoises gravées sont coordonnés par Florence Guillot et Stéphane Bourdoncle est en charge des questions de paléographie et de linguistique.

La plupart des études sont donc réalisées chaque année pour éviter l'engorgement. Néanmoins, cette méthode demandera au final un rassemblement des études pour la publication (2010). Il en va de même pour la stratigraphie et les études du bâti. Celui-ci est maintenant prévu et financé et devrait être réalisé en 2011 et début 2012.

Analyses et méthodes de datations:

Des analyses sédimentologiques et des études des mortiers et des bois (binoculaire) sont menées chaque année, suivant les découvertes. Des échantillons sont conservés dans tous les cas.

7 analyses $_{14}$C sont reproduites dans ce rapport (dont 5 à l'accélérateur). Les datations sont envoyées dès la fouille finie, pour avoir les résultats avant la fouille de l'année suivante. Néanmoins, la durée des opérations de datation implique qu'elles sont décalée s dans les rapports de fouilles et apparaissent avec un an de retard.

10 autres analyses $_{14}$C ont été envoyées en octobre 2010 (dont ?? à l'accélérateur), Nous sommes en attente des résultats (avril et juin 2011).

Enfin, une analyse de la provenance du métal ferreux (éléments traces) d'une vingtaine d'éléments différents conduite par Stéphanie LEROY, doctorante au laboratoire Pierre Süe CEA/CNRS UMR 9956 : elle a été publiée dans sa thèse fin 2009 (voir bibliographie).

Les datations :

Elles reposent d'abord -en chronologie relative- sur l'analyse stratigraphique (voir tableau et diagramme ci-joints).

Elle repose ensuite sur l'analyse de tous les types de mobilier, d'autant que nombre de couches sont très chargées et que l'analyse du mobilier conduite sous la direction de Nicolas Portet s'est enrichie peu à peu et est aujourd'hui particulièrement précise.
Cette précision est surtout vraie sur le Moyen Âge comtal (XIII-XIVe siècles), ou pour la fin de l'âge du fer et les époques antiques, c'est-à-dire pour les lots de mobiliers qui sont conséquents et comportent suffisamment d'éléments datant de référence. Cette précision n'est pas d'actualité sur les autres phases pour lesquelles on recherche d'autres moyens, notamment à effectuer des datations radiocarbones (par ex phase 0f).
La synthèse (publication) finale rendra compte de ce travail, ainsi que des travaux de comparaison avec les mobiliers des autres fouilles, y compris des fouilles andorranes.

La richesse de certaines unités permet aussi un vrai travail statistique fondé sur plusieurs centaines d'éléments céramiques ou ferreux.

Notons que les monnaies ne sont pas souvent très nombreuses et si elles constituent une aide utile, elles sont loin d'être suffisantes sur aucune U.S.

Maintenant que nous connaissons mieux nos besoins et nos carences chronologiques, des datations radiocarbones sont pratiquées :
-De temps en temps de façon aléatoire mais réparties dans la chronologie, juste pour vérifier la pertinence des datations issues du mobilier et de la stratigraphie et éventuellement recaler s'il y avait besoin (ceci a été fait sur les phases 5-6 et est en cours sur les phases 3a et b)
-Dans les cas où les unités sont mal cadrées dans la chronologie après étude stratigraphique et études de mobiliers. Ceci dans le cas où elles sont importantes dans le diagramme stratigraphique. Dans ces cas, on cherche à pratiquer plusieurs datations radiocarbones par questionnement (doublées ou triplées sur les mêmes phases ; à partir des mêmes U.S. –os et charbons par ex- ou mieux, à partir d'U.S. différentes que le diagramme stratigraphique permet de rassembler) : c'est ce qui a été fait sur la phase 0c par exemple et c'est ce qui est en cours sur la phase 0f et sur les phases 3 a et 3b et en cours de complément sur les phases 5 et 6.

Financements et durée :

Le chantier et les études sont financés par la mairie d'Auzat qui reçoit des subventions européennes, départementales, régionales et de l'Etat (DRAC).
La commune s'est engagée jusqu'en 2012, y compris sur le financement du travail lié à la publication.

Gestion de déblais :

Les déblais sont évacués par un muletier et trois mules. Le site ne possède aucun accès routier, le chemin maintenant amélioré permet tout juste aux mules de monter et ne pourrait se prêter au passage de véhicule motorisés.
Vu la pente importante du chemin, et malgré sa reconstruction récente, il ne peut être envisagée de noria de plus de 3 mulets. Les mulets font une douzaine d'aller-retour par jour (400 kg/voyage).

Les mulets évacuent les déblais pendant 50 jours chaque année.

Les déblais sont réinvestis dans :

- La restauration des murs ;

- La construction d'un chemin muletier en pierre sèche par des spécialistes de la pierre sèche[41] ;

Les déblais en excédent sont évacués du *castrum* et déposé à l'extérieur.

Valorisation :

Le site est l'objet d'un programme de valorisation de la mairie d'Auzat. La valorisation est d'abord assurée par la restauration décrite ci-dessus.

- Le sentier d'accès a été terminé en 2007. Il s'agit d'un chemin entièrement créé, terrassé en pierre sèche par une entreprise spécialisée. Le chemin est balisé et sécurisé,

- Un éco compteur montre une fréquentation de la fin juin 2010 à fin sept 2010 de 10 000 visiteurs,

- Le sentier est agrémenté de panneaux bilingues d'explication du site et du paysage. A terme, le sentier doit former une boucle.

[41] Ce chemin a été terminé en 2007. Il est prévu une extension pour créer un cheminement en boucle à partir de 2008.

Un dépliant bilingue est distribué gratuitement dans les offices de Tourisme de la vallée.

Exemple de panneau

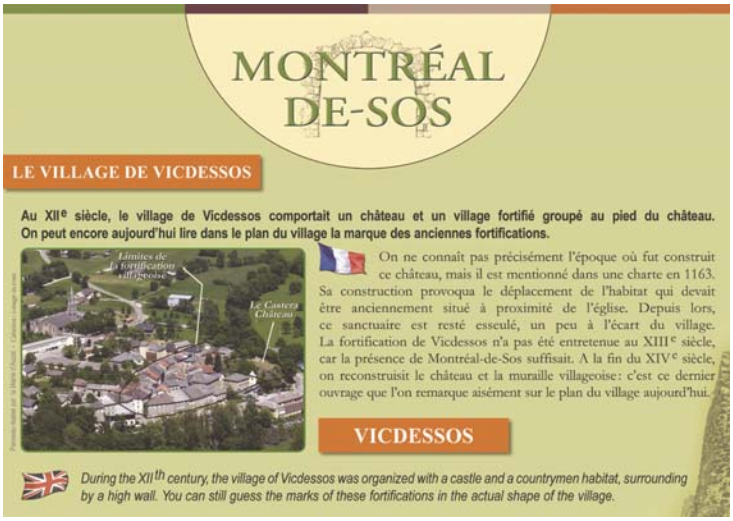

Enfin, une table d'orientation a été construite sur le site : elle permet d'aborder le paysage, la géologie du secteur et l'histoire de la formation des villages visibles depuis le point de panorama.

Table d'orientation

- **Un éclairage des falaises et grottes autour du château a été réalisé en 2010. Il est allumé tous les soirs jusqu'à minuit et comporte 11 spots de 400 W répartis autour du site.**

- Les rapports de fouilles ainsi qu'une description du château sont téléchargeables sur la page web Montréal-de-Sos :
  http://www.lebarri.com/montreal.php

- Chaque année a lieu une conférence (gratuite) à la maison des patrimoines d'Auzat au mois d'août pour présenter les derniers résultats des recherches. Six visites guidées, dont trois gratuites sont organisées chaque année sur le site.

- Le site ou les activités liées à sa valorisation et à la recherche menée paraissent régulièrement dans les journaux et périodiques suivant : Pyrénées Magazine, la Dépêche du Midi, La Gazette ariégeoise, le Journal de l'Ariège, Ariège News, Le magazine de l'Ariège, etc. La fouille est passée au JT de FR3 Midi-Pyrénées plusieurs fois.

- Le site est décrit dans les expositions permanentes de la maison des patrimoines à Auzat dans un panneau associé à une grande vitrine. Dans cette dernière seront déposés des mobiliers issus des fouilles. Cette exposition prend place au cœur de l'exposition permanente de cette maison ouverte depuis 2008 et dont le sujet est l'histoire et l'évolution des paysages en haute vallée du Vicdessos.

Panneaux, pupitre pour les enfants et vitrine dans la maison des Patrimoines à Auzat

Panneaux d'expositions au centre d'interprétation

Situation et zonage de l'opération 2010

La fouille s'est concentrée sur le pourtour du donjon, reprenant les fouilles passées pour les poursuivre.

Pour plus de clarté, un zonage a été mis en place.
La numérotation des U.S. reprend ce zonage, le premier chiffre de l'U.S. (unité des milliers) lui étant dédié.

ZONES DE LA FOUILLE :

Zone 0 : centre du donjon ; sondage en 2001 ; fouillé entièrement en 2007.

Zone 1 : face nord-est externe du donjon. Fouillée en 2005 + opérations 2003 et 2004. Cet espace est limité entre :
. Le mur du donjon, M1.
. Le mur de l'enceinte interne M11bis doublant M11.
. Les murs de l'accès à la plate-forme nord-est (=zone 1), M9 et M12.
. Le mur 4.

Zone 2 : coin est externe du donjon, fouillé en 2005 et en 2004/2003.
Cet espace est limité entre :
. Le coin est du donjon, M1.
. Le M11 de l'enceinte interne.
. Le M 17 du bâtiment sous-jacent (zone 2 externe au bâtiment sous-jacent).
. Le M 4 qui limite la zone 2 de la zone 1.
. Les M 5/6 et 5bis qui délimitent la zone 2 de la zone 5.

Zone 5 : face sud-est externe du donjon. Fouillée en 2005 et en 2006.
Cet espace est limité par :
. Les murs 5/6 et 5bis qui limitent la zone 5 de la zone 2.
. Le mur 17 du bâtiment sous-jacent (zone 5 à l'extérieur du bâtiment).
. Le mur 1 du donjon (zone 5 à l'extérieur du donjon).
. Le mur 27 qui la sépare de la zone 9.

Zone 6 : face nord-ouest et coin ouest externes du donjon. Fouillée en partie en 2005. En 2006, seule l'U.S. de destruction a été fouillée ; fouille partielle en 2007-2008, poursuivie en 2009 et terminé en 2010.
Cet espace est limité par :
. Les murs 9 et 12 qui limitent la zone 6 de la zone 1.
. Le mur 11 (enceinte interne).
. Le mur 1 du donjon -son coin ouest et sa face nord-ouest (zone 6 à l'extérieur du donjon).
. Une berme artificielle talutée et servant de limite à la fouille actuellement. Celle-ci est de forme non régulière car elle exclut des perturbations dues à des arbres.
. Une limite artificielle avec les fouilles des sondages le long du mur enceinte qui ont eu lieu en 2002 et 2004 (zone 3).Cette zone est partagée en quatre secteurs.
Le secteur nord-ouest contre la zone 1 a été fouillé en 2005-2007.

Les trois autres secteurs sont en cours de fouilles. Le secteur GP (grande plateforme) est contre le donjon et la zone 9. Le secteur L (lices) est contre le mur d'enceinte externe et enfin le secteur PP (Petite plateforme) est à l'extrémité ouest de la zone 6, contre le mur d'enceinte et vers la tour du Barri.

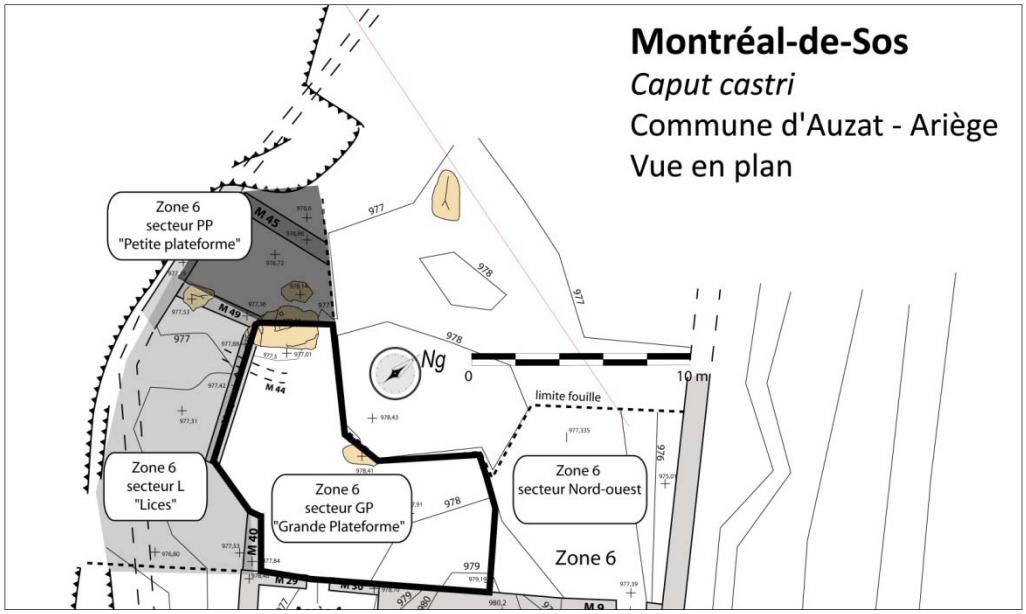

Zone 3 : Sondages le long du mur d'enceinte interne (M 11). Sondages réalisés en 2002 et 2004, regroupés car coalescents. Ils jonctionnent sur leur face sud-est avec la zone 6, qui forme donc le même groupe.

Zone 8 : Bâtiment sous-jacent au donjon, face sud-est. Cette zone est limitrophe des zones 5 et 2, donc limitée par les murs 17, 17 bis, puis 24, 25 et 26. Cet espace a été entièrement fouillé en 2006.

Zone 9 : Face sud-ouest du donjon. Fouillé en grande partie en 2006 ; compléments en 2007.
Cet espace est limité par :
Le mur 1 du donjon.
Les murs 29 et 30 qui la séparent de la zone 6.
Les murs 31 et 32 qui la séparent de la zone 10.
Le mur 27 qui la sépare de la zone 5.
Le mur 28/28b.

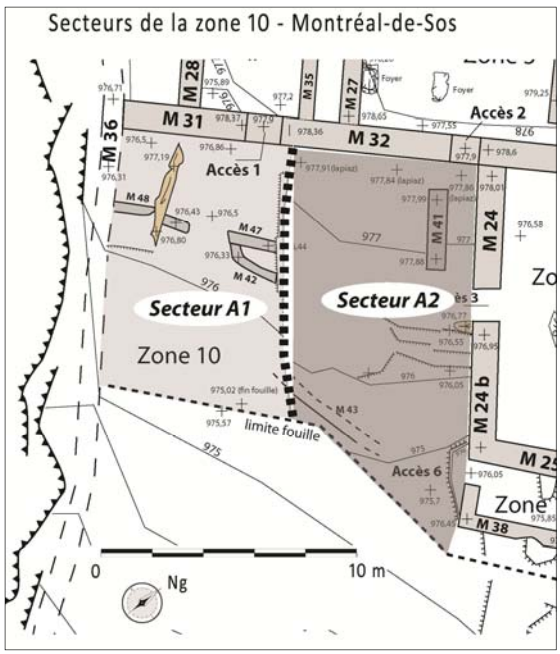

Zone 10 : Secteur lié à l'accès des zones 8, 5 et 9. Fouille partielle en 2007, poursuivie en 2008 et 2009, à poursuivre en 2010.
Il est limité par le secteur 8, le secteur 9, la falaise (donc le mur 36).
La zone a été partagée en deux secteurs suivant la stratigraphie différente dès lors que l'on est passé sous la destruction. Ce partage correspond en profondeur à l'emplacement du mur 52. Le secteur contre l'enceinte a été numéroté A1 (car il est sous l'accès A1), tandis que les secteurs contre les bâtiments 8 et 11 ont été dénommés A2 (sous l'accès 2). Leur fouille a été terminée en 2010.

Zone 12 : Secteur sous les bâtiments 8 et 11. Fouille très partielle en 2008, poursuivie en 2009 et en 2010.
Il est limité par les secteurs 8 et 11 et sur ses autres faces par des éléments de topographie liés à la pente vers le fossé, la carrière et l'éperon central au pied de la zone 10.

Zone 13 : Il s'agit d'une anomalie topographique situé à la limite de ce que nous nommons *caput castri* et de la portion basse (basse-cour ?) du site. Cette anomalie mesure 8 m de long et 4 à 5 de large et est concave. Le versant côté *caput castri* est plus élevé que le versant aval : il pourrait s'agir d'un fossé sec dont le creusement a fournir des pierres à l'ouvrage.
Un petit sondage en Y a été réalisé en 2010 dans ce fossé, perpendiculairement à son grand axe.

Montréal-de-Sos

Caput castri

Commune d'Auzat - Ariège

Vue en plan

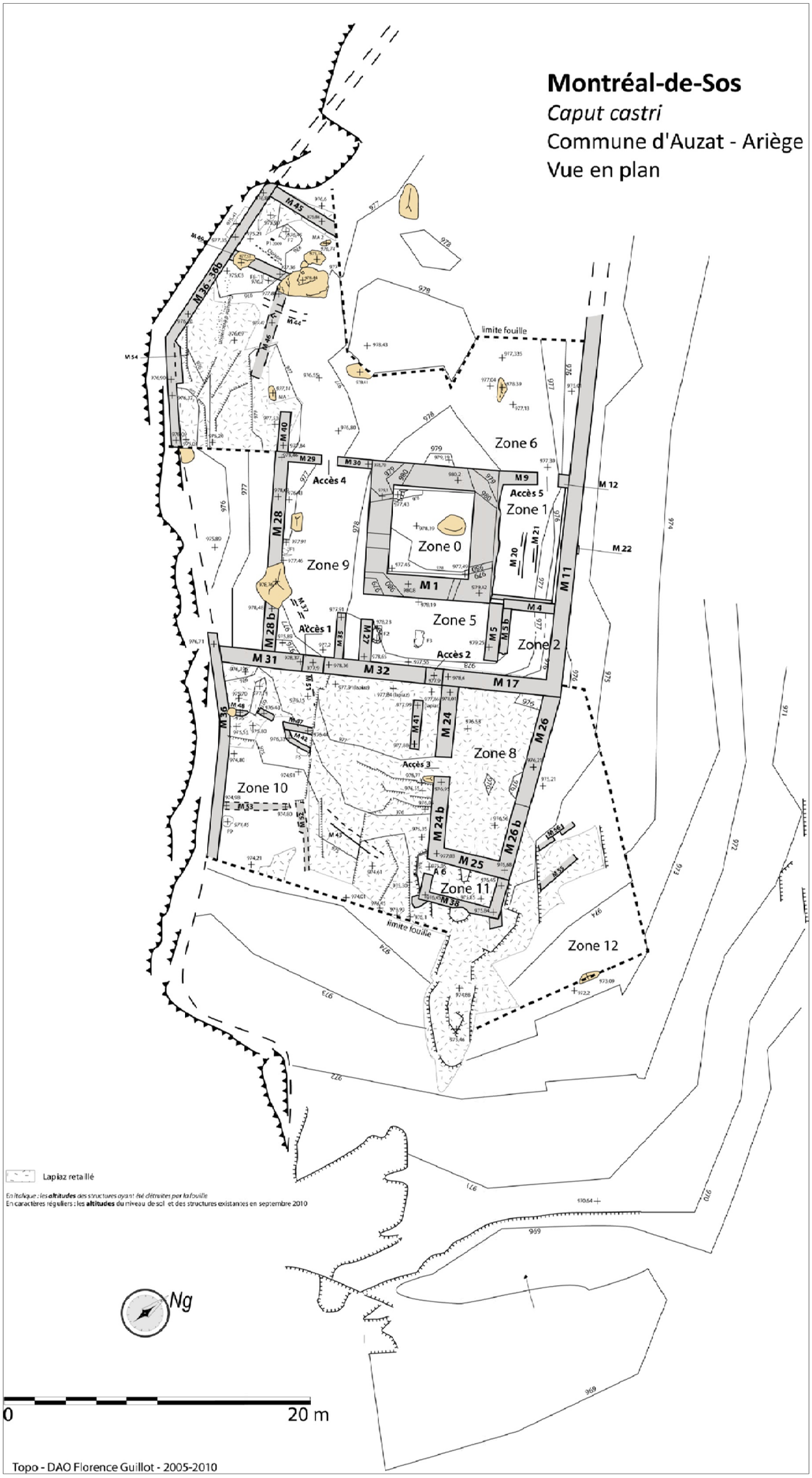

Topo - DAO Florence Guillot - 2005-2010

Phasage

Ce phasage -tout comme le zonage- permet d'améliorer la lisibilité des résultats présentés ci-dessous et de regrouper les U.S. en horizons stratigraphiques de chronologies rassemblées et durant lesquelles le site semble avoir eu des fonctions générales stables.
Il constitue un canevas de travail évolutif, chaque année affiné et précisé.

Phase(s) 0 : Occupations ou plutôt utilisations du site avant le Moyen Âge central. Semblaient être constituée de multiples phases successives depuis le bronze final jusqu'au haut Moyen Âge.
La fouille 2010 a un peu mieux éclairé ces étapes anciennes mais l'étude des mobiliers est en cours et ces phases seront précisées quand l'étude sera plus avancée pour le rapport final.

En conséquence, ont été définies comme hypothèses de travail qui seront mieux définies par les radiocarbones en cours et par le travail de synthèse pour la publication :

- une phase 0a1 : Fréquentation du Bronze moyen, hypothèse de travail actuelle (voir rapport de Nicolas Chassan ci-dessous).
-Une phase 0a2 : occupation du Bronze final et du premier âge du fer.
- une phase 0b : apparemment *hiatus* ? mais p. e. complet pas suivant l'étude de Nicolas Chassan en 2010, en tout cas beaucoup moins de mobilier qu'auparavant.
- une phase 0c : Second âge du fer et haut Empire : utilisation plutôt qu'occupation (lieu de culte ?).
- une phase 0d : Antiquité tardive et époque wisigothique : idem phase 0c, mais avec de moins en moins d'occurrences.
-une phase 0e : très haut Moyen Âge, apparemment *hiatus*.
-une phase 0f : haut Moyen Âge carolingien de la seconde moitié du IXe siècle au premier tiers du XIe siècle, occupation.
-une phase 0g : apparemment *hiatus* entre le second tiers du XIe siècle et la fin du XIIe siècle mais quelques éléments -dont une datation 14C- tendraient à montrer une fréquentation (mais éléments peu nombreux).

Etape 1 : Construction du château par les comtes de Foix. L'analyse de la documentation écrite permet de proposer qu'elle ne soit pas antérieure au dernier tiers du XIIe siècle. La fouille a montré que cette phase est antérieure ou égale au début du XIIIe siècle : on peut la cerner au tournant des XII-XIIIe siècles ou au tout début du XIIIe siècle.

Etape 2 : Remaniement du site par l'adjonction d'un mur d'enceinte interne dans le premier tiers du XIIIe siècle.

Ces deux étapes (1 et 2) font parties d'un même groupe : il est possible que ce ne soit que deux étapes rapprochées de la construction du site castral comtal qui s'est simplement et normalement étalée dans le temps.

Phase(s) 3 : Mieux éclairée par la documentation, longue phase d'occupation assurée jusqu'au milieu du XIVe siècle. Pas de remaniements du bâti mis en évidence avant la fouille 2009 qui éclaire plus particulièrement cette phase.

En conséquence, ont été définies :

- une phase 3a : autour du milieu XIIIe siècle
- une phase 3b : fin du XIIIe siècle et première moitié XIVe siècle.

Etape 4 : Remaniements nombreux du bâti vers le milieu du XIVe siècle ou au début de la seconde moitié de ce siècle (remaniements sous Febus). Un acte de la documentation écrite propose le début des années 1350.

Phase 5 : Occupation consécutive sur les espaces mis en place en phase 4, couvre la seconde moitié du XIVe siècle.

Phase 6 : Occupation consécutive mais plus anarchique du point de vue de la conservation des espaces et du bâti. Fin XIVe siècle. La limite entre les phases 5 et 6 n'est pas bien perçue.

Etape 7 : Arasement, désarmement, fin XIVe siècle.

Phase 8 : Le site n'est plus fréquenté que temporairement (pastoralisme) jusqu'à nos jours. Ont lieu des fouilles clandestines.

Résultats de la fouille programmée 2009-2010

Voir plan en A3 ci-dessus (page 42).

Les résultats stratigraphiques, mobiliers et bâtis sont décrits dans le détail ci-dessous aux chapitres en annexes.

Ce site est étudié du point de vue archéologique depuis le premier sondage réalisé en 2001.

L'approche archéologique de la campagne 2009-2010 est en fait dans la continuité des anciennes campagnes : il s'agit de poursuivre la fouille du *caput castri*.
Le choix de centrer la fouille sur le *caput castri* s'était fait en 2005 suite à des opérations de sondages [fig. 1]. Il s'agissait d'un espace qui nous semblait plus structuré et plus riche en informations bâties et en mobiliers. La fouille n'a pas contredit cette hypothèse de départ au contraire et alors que les éléments de ce cœur n'étaient absolument pas visibles avant les opérations archéologiques car ils étaient enterrés, est apparu un véritable quartier bâti densément autour de la tour maîtresse. Plus de 220 m linéaires de murs ont été dégagés, étudiés et restaurés. En outre, l'engoncement des éléments dans leur destruction les avait bien protégés des fouilleurs clandestins. Certes, le cœur du château de Montréal-de-Sos n'est pas épargné par les trous clandestins et nous en avons eus quelques exemples d'ampleur notamment dans le centre de la tour maîtresse ou dans le secteur nord-est de la zone 6, mais l'arasement a couvert tous les secteurs au pied de la tour d'unités de destruction massives et épaisses qui n'ont été transpercées qu'exceptionnellement. Leur présence a donc protégé les sols bien qu'elle ait aussi constitué un redoutable challenge pour notre opération archéologique car l'éloignement des routes ainsi que le relief très accidenté du secteur nous ont imposé une évacuation à la main de ces unités et ensuite une évacuation des déblais par transport muletier.

En outre, sous cette destruction, les sols se sont révélés bien plus épais que l'on pouvait s'y attendre sur un site de montagne où la gravité joue forcément un rôle important. Deux phénomènes expliquent que nous ayons conservé des épaisseurs aussi importantes, jusqu'à 4 m sous la destruction :

- La morphologie naturelle du site est celle d'un éperon et non pas d'un sommet tronconique. Le sommet forme donc un plateau certes étagé, mais qui comporte de restes espaces subhorizontaux ou peu pentus. Ce sont les flancs qui sont subverticaux car taillés par l'érosion glaciaire.
- Sur les flancs du quartier central les murs ont souvent été conservés sur un mètre d'élévation ou plus. Ils ont donc constitué une protection des sols en arrière.

Le site bénéficie donc d'une stratigraphie généralement puissante qui a peu évolué naturellement avec la gravité, donc de nombreux artefacts et structures en place, même si évidemment les sols ont été modifiés par l'homme à différentes époques et vu l'épaisseur chronologique des différentes occupations.
Cependant quelques secteurs ont pu disparaître suite à l'absence de protection, comme au nord de la zone 6, où le mur d'enceinte s'est effondré et avec lui plusieurs m^3 de sols en arrière créant un talweg pentu qui a servi de limite à notre investigation.

En outre, des décaissements ont eu lieu au Moyen Âge et nombre de secteurs ne disposent donc pas d'un phasage complet suivant toutes les utilisations du site.
Notons que si cette épaisse couche de destruction a protégé les sols, elle a aussi provoqué une compaction importante qui a forcément abîmé le mobilier conservé : la fragmentation du mobilier est souvent très avancée.
Enfin, la conservation des murs d'enceinte sur les contours du quartier a favorisé la rétention d'eau dans les unités et les sols ont connu une longue histoire hydromophe qui a parfois abouti à des évolutions radicales et des pédogénèses unifiantes qui ne sont pas propices au repérage de la stratification.

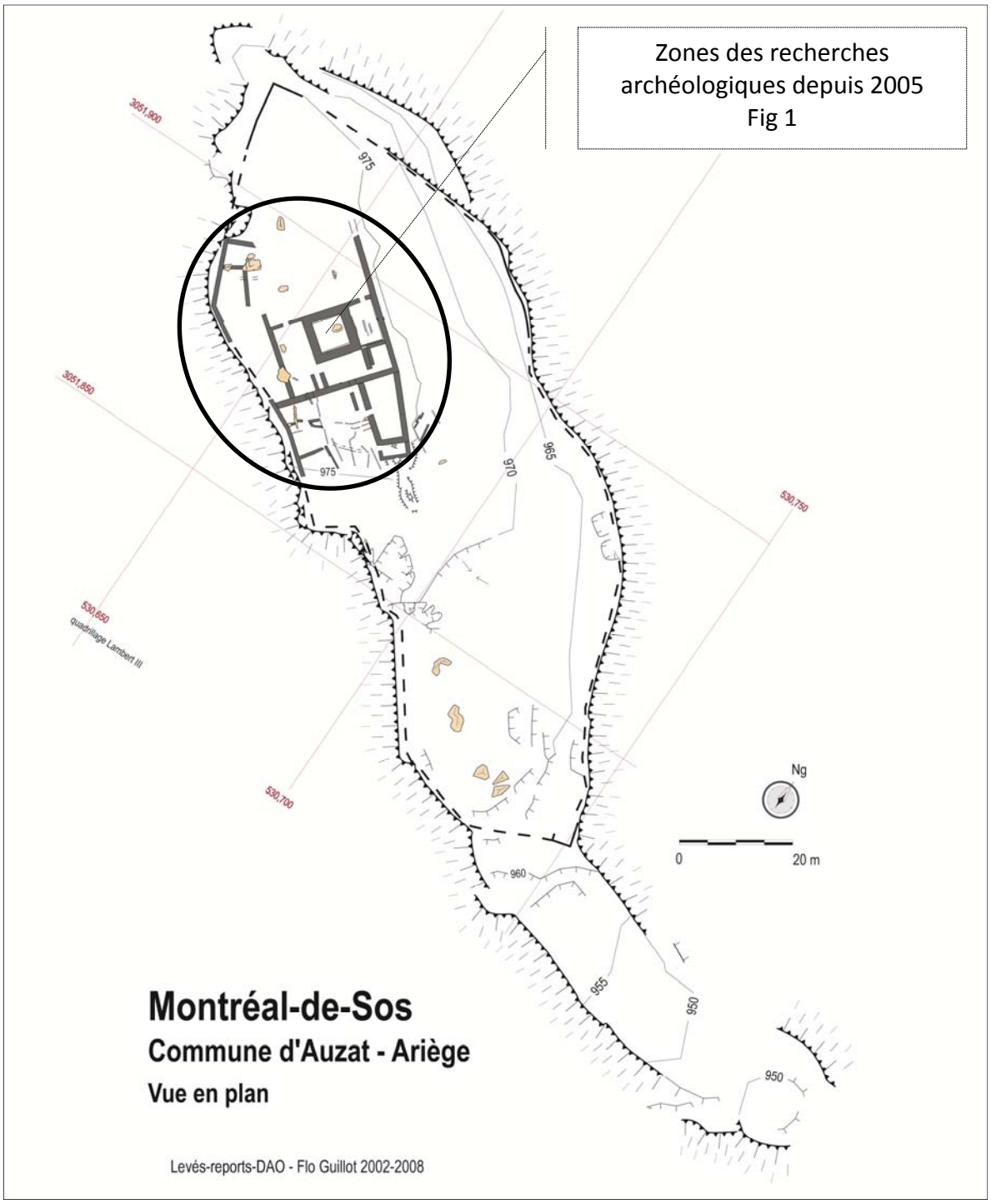

La fouille s'est donc attachée aux secteurs situés aux pieds de la tour maîtresse et au centre de la tour elle-même. Débutant -en 2005- au nord-est par le secteur 1, elle s'est poursuivie dans le sens des aiguilles d'une montre et s'est donc terminée par la zone 6. En outre, il fut décidé d'élargir à deux endroits : en zone 10 (au sud) car les multiples accès sur ce secteurs indiquaient qu'on allait peut-être pouvoir faire l'étude de ces accès et en zone 12 (au sud-est) parce qu'il semblait important de fouiller l'extérieur du bâtiment 8 dont l'intérieur avait été décevant (fouilles clandestines et faible puissance stratigraphique suite à arasement au Moyen Âge) mais aussi parce qu'il nous semblait important de nous ouvrir à l'extérieur du quartier du *caput castri* pour comparer nos données entre ce quartier et ses abords.

Les campagnes 2009 et 2010 n'ont donc fait que poursuivre les campagnes précédentes. Elles concernaient trois zones numérotées 6 (fouille en partie ouest seulement[1]), 10 (en partie basse seulement[2]) et 12 [fig. 2]. En plus ont été menés quelques petits sondages dans la motte en zone 9 et dans une anomalie topographique en zone 13.

Cette fouille biennale a donc surtout repris des secteurs déjà ouverts en zone 10 et 6, avec de petites extensions de quelques m² dont le but était de s'adapter au mieux aux espaces mis au jour en évitant de n'en fouiller qu'une partie, dès lors que la stratigraphie, le bâti ou l'utilisation passée des espaces suggéraient un élargissement.
En zone 12, la fouille 2009-2010 a par contre concerné un espace nouveau, ainsi que le sondage en zone 13.
Sur ces espaces seule la fouille de la zone 12 n'est pas totalement terminée, car il reste sur tout le secteur quelques dizaine de centimètres d'épaisseurs d'unités avant le substrat et parce que nous avons manqué de temps à cause d'une saison 2010 bien plus pluvieuse que d'habitude.

Les pages ci-dessous vous présentent les résultats de ces deux années de façon synthétique et pour plus de détails concernant la stratigraphie des sols, le bâti et le mobilier vous voudrez bien vous reporter aux annexes détaillées ci-dessous.

[1] Car le reste avait été déjà fouillé lors de l'opération 2006-2008.
[2] Idem.

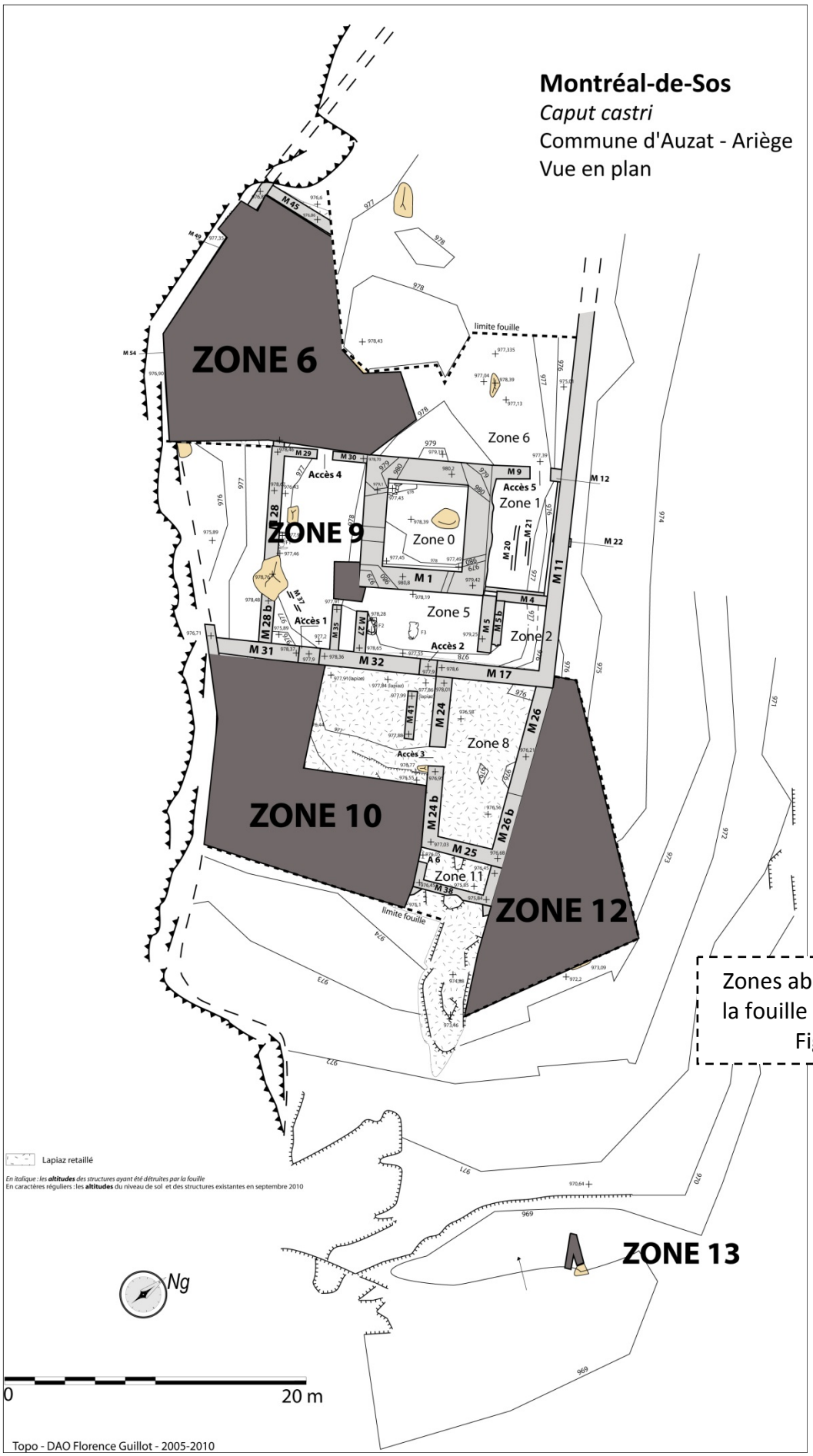

Zones abordées par la fouille 2009-2010
Fig. 2

1. Le site avant le château des comtes de Foix

Jusqu'en 2009, les éléments anciens découverts -ceux qui sont antérieurs au début du XIIIe siècle- étaient somme toute assez nombreux, toujours résiduels sauf rares exceptions. Ainsi, on en avait trouvé en proportion de façon nettement plus importante dans les unités de destruction de la phase 7[3]. Ces éléments étaient donc situés dans des contextes stratigraphiques toujours plus tardifs, sauf un horizon apparemment ancien fouillé en zone 7 (rapport 2005) sur seulement 2 m², peu épais et constitué de quelques unités contre le lapiaz.

On avait dénombré des mobiliers depuis la fin de l'âge du Bronze, avec une impression de densité plus élevée de matériels juste avant notre ère.
Christine Dieulafait (rapport 2006) avait montré le faciès particulier de ces mobiliers du premier âge du Fer, semblant être surtout composés d'éléments de qualité et suggérant une utilisation du site plutôt qu'une véritable occupation du site, pourquoi pas autour d'un lieu de culte.
L'époque antique était aussi représentée avec de moins en moins d'éléments mobiliers au fur et à mesure et une quasi-disparition des mobiliers dès le haut Moyen Âge.
Les éléments céramiques les plus tardifs étaient un fond de jatte de tradition indigène daté du Ve siècle et une anse de pot d'un type de production comparable à des éléments de Salies-du-Salat ou de Saint-Bertrand de Comminges s'inscrivant entre le VIIe et le Xe siècle[4].
On avait ensuite dénombré des tessons de céramiques rouges polies n'appartenant pas à des trompes d'appel et évoquant des faciès du Moyen Âge central en zone 9, dans les tranchées du mur d'enceinte interne (M 17 – étape 2)[5].
Enfin, un élément avait été découvert en 2005 (rapport 2005, p. 143-4) et classé dans les faux-amis, il s'agissait d'une petite plaque de fer que l'on pouvait comparer en contexte plus septentrional à des plaques de fixation appartenant à des éperons avec des exemplaires datés en Germanie des IXe et Xe siècles.

La fouille 2009-2010, et c'est un de ses principaux acquis, offre un résultat assez différent avec l'apparition d'unités anciennes moins perturbées (même si elles le sont tout de même) et surtout des séries de mobiliers anciens numériquement beaucoup plus importantes, autorisant de meilleures hypothèses de travail sur ces chronologies et ouvrant un champ d'investigation sur d'autres chronologies que celles du château des comtes de Foix.

[3] Pour connaître les phases utilisées, vous voudrez bien vous rapporter aux pages 47 et 48, ci-dessus.
[4] Rapport 2006, Christine Dieulafait, p. 181.
[5] Rapport 2006, U.S. 9020, p. 152. Mais aussi de façon résiduelle, en 2009 en zone 10 et en 2010 en zone 12.

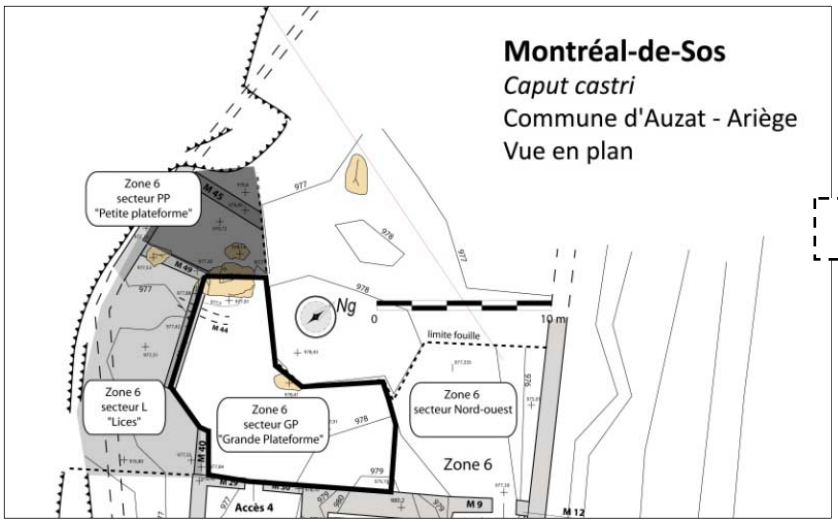

Secteurs de la zone 6. Fig 3

Eléments de stratigraphie : les « terres noires »

C'est l'éloignement des perturbations du château des comtes de Foix, grâce à l'élargissement de la fouille autour du *caput castri* qui a permis de découvrir des séries d'U.S. apparemment originellement antérieures au château des comtes de Foix et dont certaines sont en place puisqu'elles conservent des structures type foyers.

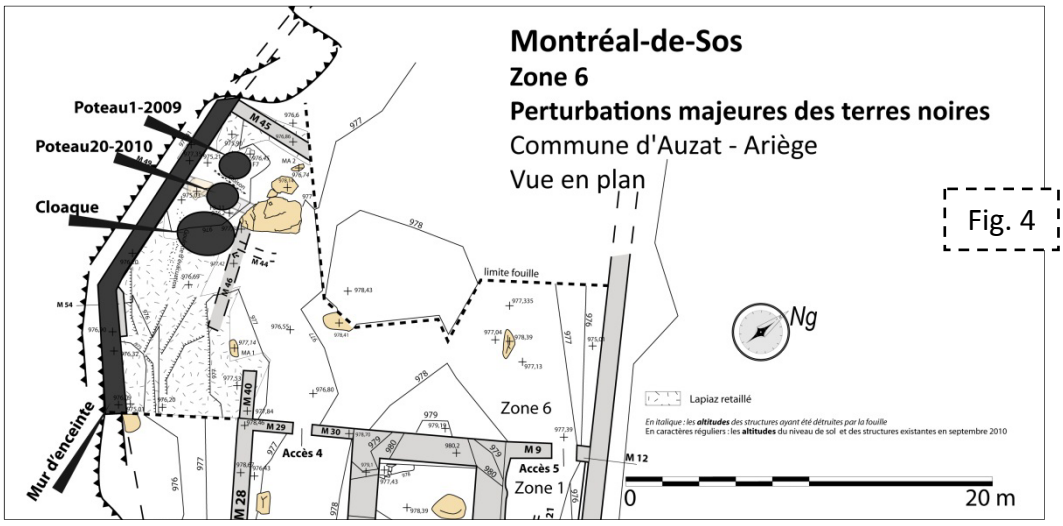

Fig. 4

Néanmoins, ces unités restent soumises à des perturbations du Moyen Âge qui peuvent être importantes [fig. 4] :
- encoches des poteaux en zone 6 (P1-2009 et P20),
- construction du mur d'enceinte externe (36-36b) en zone 6, qui a tranché ces groupes d'U.S. anciennes,
- côté nord du secteur L [fig. 3], sous le mur 46, existait un vaste cloaque qui a fonctionné en phases 3b, 5 et 6. L'eau du secteur GP s'écoulait par un point bas pratiqué dans le mur 46 vers le secteur L et s'y enfonçait bloquée par le mur d'enceinte 36 car ce dernier ne possédait pas d'évacuation vers l'extérieur. De surface arrondie, elle couvrait 2 à 3 m² et atteignait 1 m de profondeur. Ce cloaque a perturbé l'horizon des terres noires jusqu'à mi-hauteur.

- arasement en face supérieure et tranchée sur le côté des unités anciennes en zone 10,
- réemplois de moellons prélevés sur des structures anciennes à toutes époques, etc.

Presque toutes ces unités comportent donc parfois des éléments médiévaux.

En outre, la pédogénèse gêne la lisibilité de ces terres.
En zones 10 et 6 (secteurs L et PP [fig. 3]), ce groupe d'U.S. est de faciès unifié à l'identique : terre très sombre voire noirâtre (PANTONE © 7532-7533) comportant des fragments de charbons très petits et éparpillés, du petit cailloutis et de petits galets. Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique, ni chaux sauf en surface ou au pied des murs. Les unités peuvent être épaisses jusqu'à plus d'1 m en secteurs L et PP.
Ce qui est important à souligner, c'est que de haut en bas on ne note pas de changement significatif de faciès, même avec une fouille méticuleuse. Il semble qu'il s'agisse d'U.S. à l'origine différenciée que l'évolution sédimentaire ne permet plus de différencier aujourd'hui. J'en veux pour indice, par exemple, la présence de deux foyers superposés (F8) au milieu de ces terres noires sans changement visible de faciès de la terre à leur niveau, mais aussi la présence de tout petits niveaux lenticulaires très discrets dans toutes ces unités et notamment de petits niveaux vitrifiés discontinus autour des F8 en secteur L. Pourtant même à la loupe, la terre et les autres éléments constitutifs de l'U.S. sont complètement identiques les uns aux autres à tous les niveaux de ces couches épaisses. La couleur très sombre semble être due à la grande quantité de charbons microscopiques qui sont mêlés à la terre.
La présence de calcite très vacuolée sur les mobiliers constitue un indice d'une évolution liée à l'eau et à un niveau fluctuant permettant des précipitations à la surface de l'eau (calcite flottante précipitant sur gros objets).
En effet, l'uniformité des faciès suggère que cet horizon fut aqueux et nous sommes peut-être devant un phénomène d'évolution d'U.S. qui n'auraient pas été protégées par un sol étanche au-dessus (car sols en terre) et auraient été soumises à un lessivage important donnant un caractère hydromorphe très marqué à tout l'horizon. Elles se seraient donc homogénéisées dans des conditions comparables aux « terres noires urbaines »[6].
Ce constat nous a amenés à créer des changements d'U.S. arbitraires pour tenter de pallier ce défaut.
Sur ce sujet deux opérations sont encore en cours et ne peuvent être finalisées au moment où nous écrivons ce rapport :
- L'analyse des mobiliers est encore en cours sur ces chronologies : largement commencée (voir rapports sur le mobilier ci-dessous), elle demande maintenant à être élargie et à englober ce qui avait été étudié par Christine Dieulafait auparavant car les faciès locaux sont mal connus et les déterminations sont délicates[7].
- Des datations radiocarbones sont en cours de réalisation[8]. Envoyées de suite après la fouille, elles ne peuvent être connues avant le printemps 2011 vu le délai du laboratoire. Or, elles sont indispensables au phasage de nombre d'unités et surtout de celles de l'horizon des terres noires. En conséquence, le phasage sera précisé ultérieurement par

[6] JOUQUAND A.-M. et alii, *La fouille des « abords de la cathédrale » de Tours (Indre-et-Loire) : Antiquité – haut Moyen Âge*, 1999, pp. 7-98. FONDRILLON M., « A propos des recherches sur les terres noires urbaines : dépasser le concept d'attente », *Archéologie Médiévale*, 39.
[7] Elle est réalisée par Nicolas Chassan, étudiant en master sur l'âge du Bronze en Ariège.
[8] Voir chapitre ci-dessous sur les datations radiocarbone.

ces opérations, ce qui impliquera aussi des modifications du diagramme stratigraphique qui vous est fourni dans ce rapport (hors pagination).

Ces unités de l'horizon des terres noires sont très chargées en mobilier et particulièrement en tessons de céramiques (68,5 à 99 % sont des céramiques antérieures au château des comtes de Foix). On y rencontre beaucoup moins d'ossements d'animaux que dans les unités sus-jacentes et presque pas d'éléments métalliques sauf quelques fibules ou fragments de fibules et des clous toujours à têtes rondes et plates[9].
Les tessons de céramiques sont le plus souvent très abîmés, fragmentés, rognés.
La fouille 2009-2010 semble confirmer pour l'instant le caractère peu commun des céramiques de la fin de l'âge du fer qu'avait souligné Christine Dieulafait, constituées de petites formes à parois fines, de sigillés et de nombreux tessons d'amphores[10], ce qui suggérerait une utilisation du site plutôt qu'une occupation et donc peut-être un lieu de culte. Les lieux de culte antiques -dans des situations topographiques comparables- ont été étudiés dans les Hautes-Pyrénées par Jean-Luc Shenck[11].

L'analyse de Nicolas Chassan sur les céramiques anciennes apporte aussi des nouveautés chronologiques.
D'abord avec un vieillissement des premières fréquentations maintenant caractérisé par des éléments qui pourraient bien appartenir au Bronze moyen mais avec encore des soucis de datations car des formes du Bronze moyen pourraient aussi concerner le premier âge du Fer. Cette étape constitue néanmoins aujourd'hui une hypothèse de travail à étudier.
Ensuite avec un élargissement des chronologies : quelques rares tessons ciblent la transition Fer 1/Fer 2.
Les concentrations majeures restent tout de même les mêmes que celles découvertes auparavant avec deux pics de fréquentation à la fin de l'âge du Bronze/début de l'âge du Fer et à au cours de la Tène finale, avec une pérennisation à l'époque gallo-romaine mais surtout au haut Empire et de moins en moins marquée[12] avec le temps.

En outre, l'étude de Nicolas Portet en 2009 et en 2010 a montré l'existence de mobiliers médiévaux mais antérieurs au château des comtes de Foix, ce qui avait déjà été soulevé par une datation radiocarbone en zone 6.
En effet, cet horizon de terres noires et les structures qu'elles renferment -notamment des foyers qui étaient sous le M49- ne semblent pas devoir être cantonnés à la protohistoire et à l'antiquité. Outre la plaque de fixation d'éperon qui avait été classée comme faux-amis dans un premier temps, on retrouve régulièrement en zone 6 des éléments anciens tels des céramiques polies du Moyen Âge central. A l'heure actuelle,

[9] On a découvert 3 monnaies antiques depuis le début de la fouille mais résiduelles dans des U.S. du Moyen Âge.
[10] On soulignera un des acquis de l'étude du mobilier qui -grâce à la construction d'une typologie des céramiques- a montré le rapport indéniable entre la définition d'une couche et le taux d'amphores notamment en zone 10 : les remblais médiévaux en sont largement pourvus, alors que les sols n'en comptent pas ou très peu.
[11] *L'archéologie de trois sanctuaires des Pyrénées centrales. Contribution à l'étude des religions antiques de la cité des Convènes*, Pirénéica 1, 2005, 128 p.
[12] Un seul tesson tardo-antique avait été découvert en 2006.

l'étude du mobilier propose de fixer cette utilisation du site entre la seconde moitié du IXe siècle et le début du XIe siècle. Cette étape constitue celle où est né le toponyme Montréal-de-Sos du site et cible une occupation de type ouvrage public de l'administration carolingienne[13] qui peut être mal perçue parce que les mobiliers de ces chronologies nous sont mal connus mais aussi parce qu'elle a été peu marquée, très abîmée par la construction du château des comtes de Foix car alors peu profonde et qu'elle a donc laissé peu de traces et vestiges.
Ce style « public » de l'ouvrage justifie aussi probablement le choix de ce site par les comtes de Foix lorsqu'il implante un ouvrage castral à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe siècle. Ils reprennent pied sur un site qui symbolise probablement encore le pouvoir suzerain d'origine régalienne.
On doit souligner que les céramiques polies du Moyen Âge central (en position résiduelle) semblent plus nombreuses en zone 12 dont la fouille est en cours. Les éléments anciens de ce type ou de la phase 0f avaient été découverts en zone 10, quelques rares éléments dans des unités inférieures de la zone 9, et principalement en zone 6, tous secteurs confondus.

Ces unités anciennes contiennent aussi quelques scories de fer, rares -largement moins nombreuses que dans les U.S. des phases 5 et 6- et petites -fragmentées-, mais dispersées un peu partout et parmi lesquelles les scories légères atteignent 37 % de proportion, ce qui est trois à quatre fois plus élevé que dans les U.S. sus-jacentes et correspond à une proportion jamais observée à Montréal-de-Sos.
Ces scories sont plus nombreuses, en poids et en nombre, mais toujours très fragmentées proches des foyers 7 [fig. 5], 10 et 8-11 [fig.6][14]. Ces trois foyers sont analogues en style de la construction : ce sont des soles en deux couches d'argiles reposant sur un lit de scories [fig. 7]. La couche supérieure est très rubéfiée. Les scories assurent la stabilité parfaite de la sole car leurs irrégularités garantissent la grande cohésion de la sole du foyer et donc évite les fissures et la fragmentation[15].

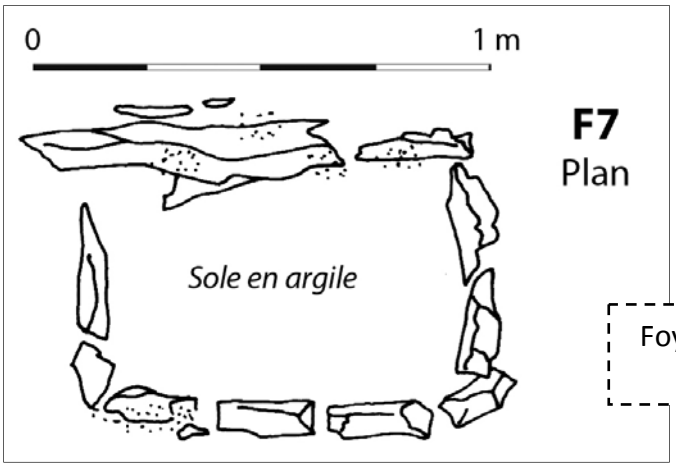

Foyer 7 secteur PP de la zone 6.
Fig. 5

[13] Voir ci-dessous l'analyse du toponyme du site, annexes, analyses et données complémentaires à l'opération archéologique : analyses de la documentation écrite et du toponyme.
[14] Voir schémas et descriptions des foyers dans le chapitre données de fouilles ci-dessous.
[15] Elles ont été massivement utilisées sous les chemins et les routes dès l'époque Moderne pour les mêmes raisons et parce que la région en disposait en grande quantité.

Ces trois foyers sont aussi positionnés au cœur des espaces et non pas sur leurs marges.
Le foyer 7 est apparemment différent des deux autres car encadré de moellons calcaires, mais la quasi-destruction du foyer 10 ne permet pas d'être certains de l'encadrement du groupe F10/F8-11.
Le foyer 10 est situé juste au-dessus du foyer 8-11 qu'il semble remplacer.
Soulignons aussi que tous les foyers anciens découverts ne comportaient pas de soles en argile, puisqu'en zone 10, il a été découvert une petite structure de la phase 0c constituée d'une sole en pierre (F5, fig. 8). Celui-ci était aussi encadré. Il est évidemment probable que la présence ou l'absence d'un encadrement soit liée à la fonction (cuisine ou chauffe) des foyers.

Vestiges du foyer 8-11 (vue de dessus) dépassant sous le M 49 lors de la fouille 2009. La terrasse ocre a été retaillée pour installer cet aménagement. Vous apercevez les terres noires à droite et autour du foyer. Fig. 6

Section dans la sole du foyer 7. Fig. 7

Foyer 5 sous les terrasses en pierres sèches.
Notez les deux pierres de champs, vestiges d'un encadrement soigné.
Fig. 7

Enfin, des fragments de plaques foyères sont régulièrement découverts en position résiduelle dans diverses U.S. lors de la fouille [fig. 9].

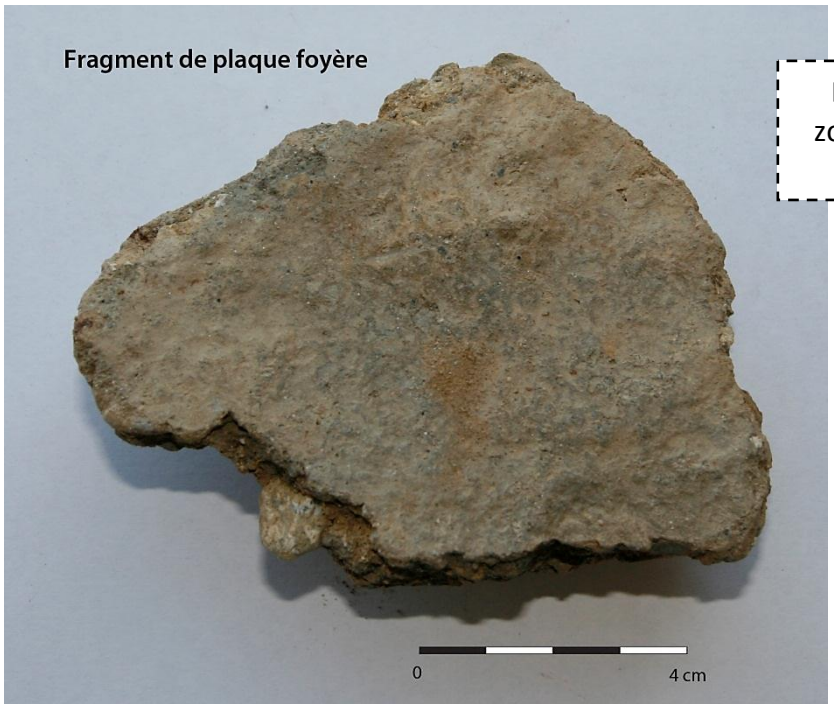

Découverte de la zone 10, secteur A1
Fig. 9

Il faut aussi souligner que ces foyers forment tout de même un groupe relativement différent des trois structures de chauffe mises au jour pour la phase 5 et la phase 6. Ces dernières étaient toujours au ras du sol mais dans deux cas sur trois adossées à un mur et peut-être couvertes d'une hotte en matériaux organiques et mesuraient toutes trois globalement les mêmes dimensions (80-90 x 50-55 cm) et étaient toujours constituées de grandes dalles épaisses de gneiss taillées et révélant un savoir-faire complexe de la taille de ces pierres [fig. 10].

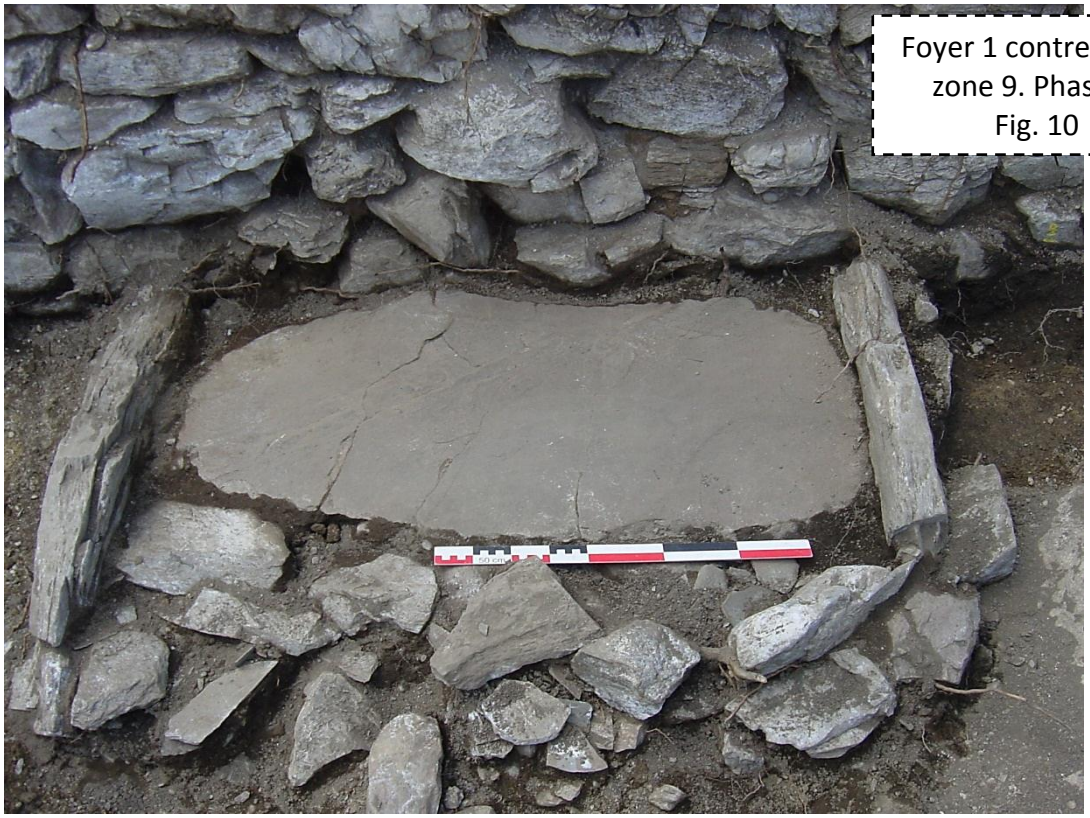

Foyer 1 contre M 28, zone 9. Phase 5. Fig. 10

Il faut encore souligner que les foyers abordés dans ce chapitre, c'est-à-dire F5, F7, F8-11 et F10 ne sont certainement pas issus de la même chronologie. Ainsi le foyer 5 a pu être rattaché à la phase 0c, fin de l'âge du Fer, grâce à un radiocarbone et à l'étude stratigraphique tandis que les autres sont en cours de datation.
Et le F10 qui surmonte le F8-11 lui est forcément postérieur, tandis que le F 7 (et peut-être le F10 ?) qui est situé juste en interface supérieure des terres noires et pourrait tout autant dater des dernières occupations médiévales du site avant le château des comtes de Foix (phase 0f) que de la toute première occupation comtale lors de la construction (étape 1, fin XIIe-début XIIIe siècles). Les attribuer au Moyen Âge semble en tout le cas le plus probable.
Mais, il faudra attendre les résultats des analyses en cours pour préciser cette chronologie qui –de prime abord- semble plutôt se raccorder à la phase 1.

Partout, ces unités de l'horizon des terres noires subissent donc toujours des perturbations dues aux travaux médiévaux, même en niveaux inférieurs puisque ces perturbations sont aussi frontales : en effet la fouille 2010 a montré que le mur 36-36b (enceinte externe, construite en étape 2) parait bien avoir été bâti depuis l'extérieur grâce à une tranchée en pleine terre[16].

En zone 6 et secteur L du côté sud-ouest (sous le mur 40), ces perturbations sont beaucoup moins importantes qu'en secteur PP car il n'y a pas eu de mélanges majeurs depuis le haut comme avec les deux grandes encoches de poteau du secteur PP ou le fonctionnement du cloaque au nord du secteur L.

[16] A ce sujet merci pour leurs conseils à Nicolas Portet et Michel Barrère.

Les perturbations restent toutefois quasiment toujours suffisamment limitées -et d'origines toujours expliquées- pour que l'on ne remette pas en cause le caractère ancien de ces unités du groupe des terres noires et surtout le fait que certaines soient en place, celles qui comportent des structures comme les foyers sous le M49.

Elles ne concernent pas que les terres, puisqu'un mur en pierres sèches semble aussi avoir été tranché pour la construction du mur d'enceinte et ne subsistent que quelques moellons. En secteur L, zone 6, le M54 [fig. 11] était situé au cœur des terres noires entre un groupe en niveaux supérieurs numéroté 6186-6986 fouillé en 2009 et un groupe remplissant l'intervalle étroit entre le M36 et le lapiaz numéroté 6162-6179. Comme ci-dessus et en attente des radiocarbones et d'une étude plus précise de la répartition des céramiques anciennes nous ne pouvons pas préciser outre mesure la chronologie de ce vestige de mur. Il était en pierres sèches et parallèle au bord du vide, s'appuyant contre le lapiaz retaillé en arrière [fig. 12]. Mais vu la faible extension de la fouille sur ce côté sud de la zone 6, on n'a pas pu jauger de la fonction de cette ancienne retaille couverte par les unités anciennes de l'horizon des terres noires, ni la fonction du M54.

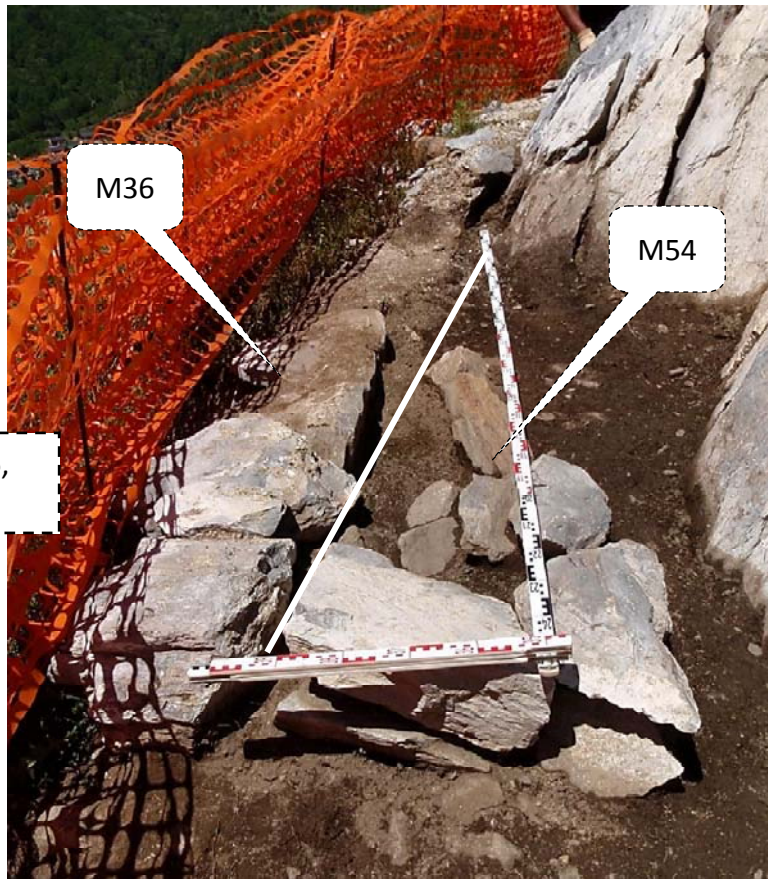

Secteur L, zone 6, fig. 11

Retailles du lapiaz, secteur L, zone 6.
A droite le M36-36b (enceinte externe, étape 2) et le vide (falaise d'une trentaine de m de haut).
En face, la berme de fouille.
fig. 12

D'autres vestiges antérieurs au château des comtes de Foix ont été mis au jour au cours de la fouille 2009-2010 en zone 6.
En secteur PP, sous l'horizon des terres noires ne subsiste qu'un remblai peu épais, sorte de première rapide mise à niveau sur le substrat varveux.
En secteur L et côté nord du secteur, c'est-à-dire près du M 49, la situation est différente car sous l'horizon des terres noires apparaissent des unités anthropisées assez importantes avant d'atteindre les unités géologiques.

En secteur L, il s'agit d'un vaste remblai qui a été tranché en terrasse pour aménager les foyers 10 et 8-11 [fig. 6] et en étape 2 pour construire le M36-36b en même temps que les terres noires. Cette unité numérotée 6514 [fig. 13b] et fouillée en 2010 est un gros remblai disposé en pente douce pour aménager une circulation et muni d'une rigole pour draîner l'eau vers l'extérieur [fig. 13, 14, 15b et 15].

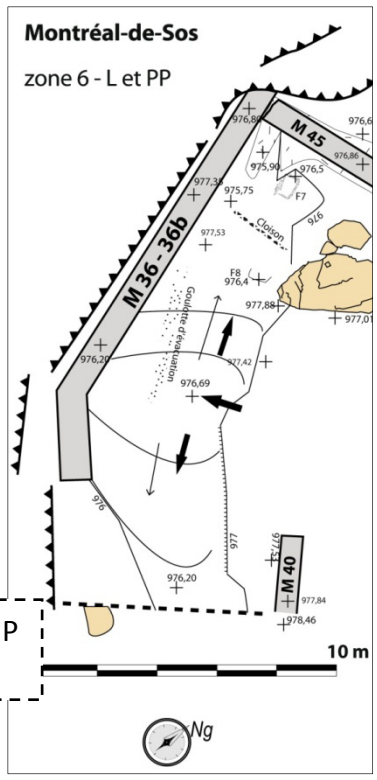

Circulation sur 6514 depuis la GP
Fig 13

Fig 13b. U.S. 6514 en cours de fouille ; appariassent quelques gros blocs de 6159 dessous.

Il contenait peu de mobilier et reposait sur le substrat, mais on en a extrait suffisament de charbons pour envisager une datation radiocarbone dont nous attendons les résultats.

Fig 14 : Tranchée de fondation du mur 36, parement interne, secteur L, côté nord, zone 6. Notez la base de la goulotte dans 6514 en bas de l'image.

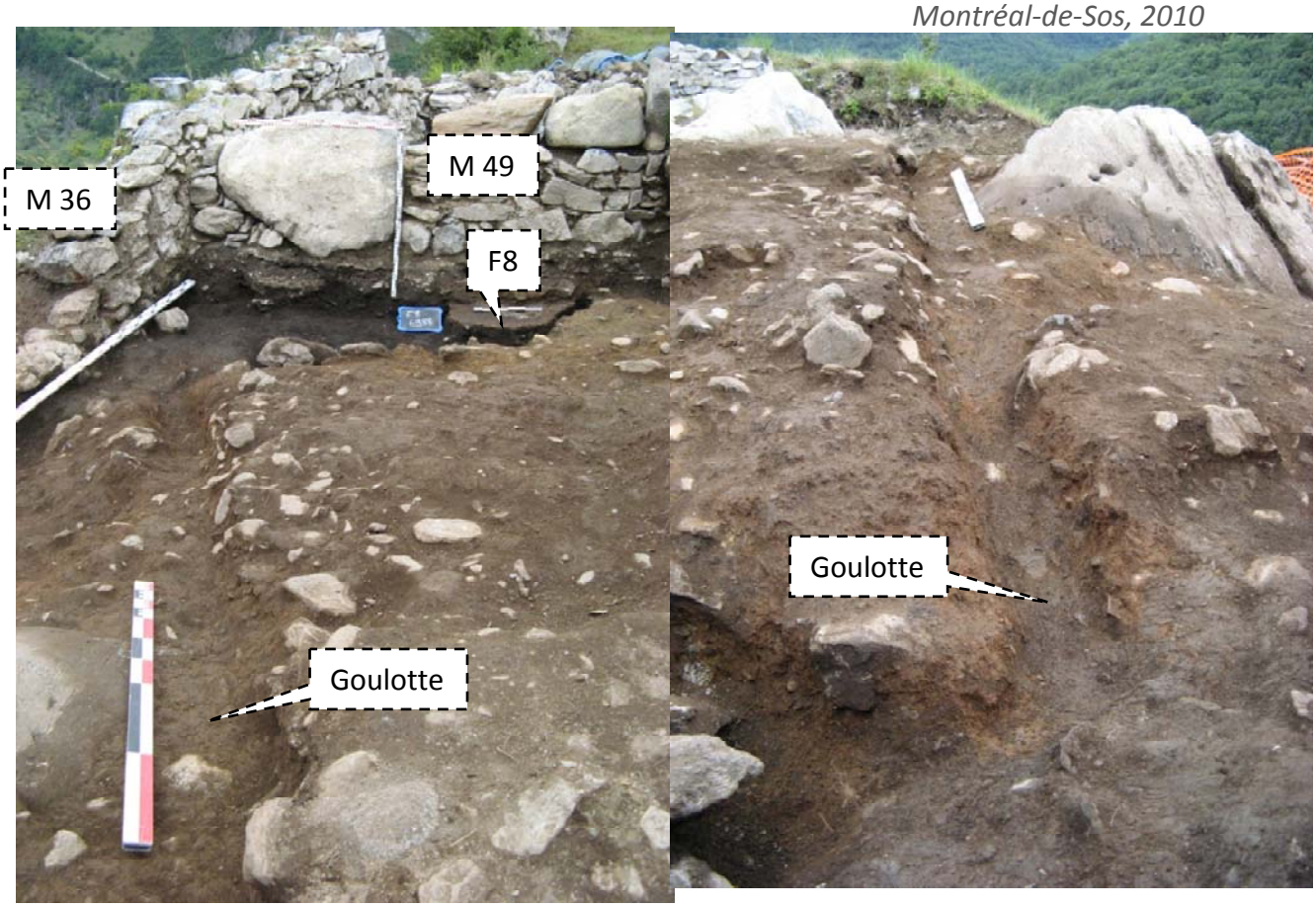

Fig 15 : Secteur L, zone 6 : Sous les « terres noires », 6514

Fig 15b. Secteur L, zone 6 ; Aménagement le long de 6514 encadrant le cheminement

Cette unité (6514) comportait des nodules de fer et était colorée d'hématite.

En secteur GP, l'horizon des terres noires n'existe pas, car tout le secteur a clairement été arasé en étape 4[17] jusqu'à une grande couche ocre qui semble s'associer en niveau à la couche 6514 et a été numérotée 6772.
A sa surface, on a pu mettre au jour les restes d'une structure en creux dont la fonction n'est pas définie et qui ne contenait aucun mobilier ni graines ou autre vestige[18] [fig. 16].

[17] Voir conclusions de la fouille 2006-2008.
[18] Tamisage au tamis 5 mm puis à l'eau de toute la terre.

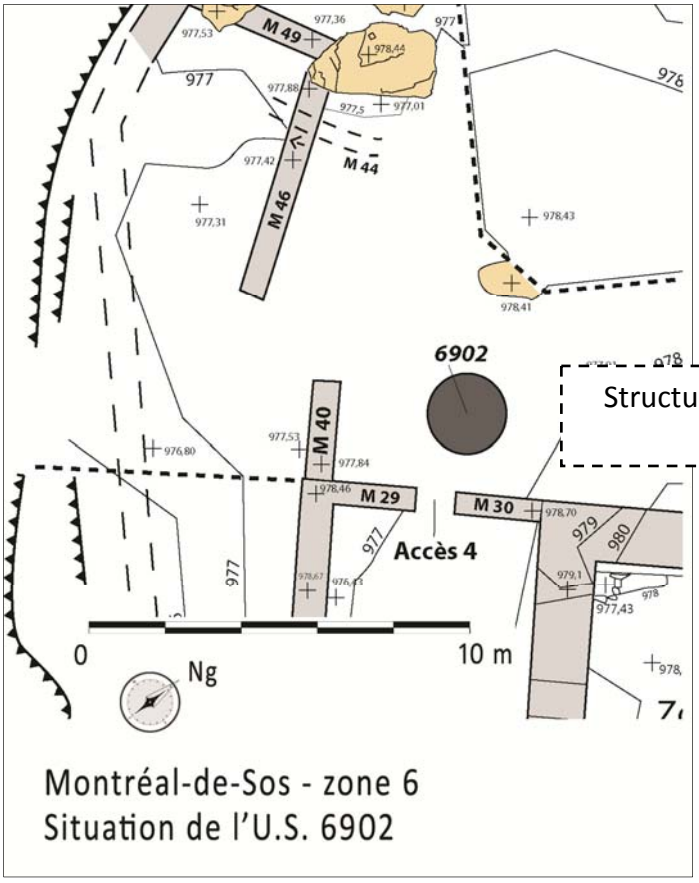

Structure en creux dans 6772.
Fig 16

C'est aussi dans les premiers centimètres de cette unité que l'on a retrouvé un peu de mobilier, apparemment issu de l'unité du dessus, premier remblai mis en place en étape 4 et surmonté d'une occupation de la phase 5. Evidemment l'arasement supérieur, associé à l'absence de mobilier en dessous, rendent difficile le phasage de cette grande U.S. Heureusement la stratigraphie a pu la relier aux niveaux de l'U.S. 6514 dont nous attendons le radiocarbone ainsi que ceux d'U.S. sus-jacentes pour mieux préciser la chronologie.

Ce qui s'est révélé étonnant sous cette unité 6772 qui fonctionne comme un premier remblai de nivellement, c'est qu'elle masquait des moellons travaillés par l'homme qui étaient placé sur le substrat. Ceux-ci, forts nombreux, sont précisément étudiés dans le chapitre ci-dessous sur le bâti et ont été numérotés 6159. Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre des moellons débités dans des unités inférieures, puisqu'on en a dénombrés régulièrement dans la base du tertre artificiel bâti en étape 1 pour fondation de la tour maîtresse (voir ci-dessous). Mais dans ces cas, ces moellons ne paraissaient nullement organisés et semblaient avoir été placés à la base du tertre pour le consolider. On avait noté que ces blocs étaient très majoritairement gros à cyclopéens et constitués de moellons surtout gneissiques, souvent granitiques et rarement calcaires dont majoritairement prélevés sur les blocs erratiques nombreux sur tout le site et qui comportent tous des traces de débitage, arasements [fig. 17, 18 et 19] ou emboitures.

Bloc en granite au cœur de la tour maîtresse arasé à plat au premier niveau de sol
Fig 17

Bloc taillé dans le gros bloc de gneiss situé en zone 6 entre GP et PP. Bloc situé à la base de l'U.S. 6772.
Fig 18

Même bloc de gneiss (entre secteurs GP et PP, zone 6), notez les retailles du bloc.
Fig 19

La stratigraphie semble indiquer que comme pour les retailles frontales du lapiaz, les retailles de ces gros blocs sont souvent anciennes, antérieures au château des comtes de Foix. En fait, les blocs produits ont bien été utilisés dans le tertre artificiel de l'étape 1 [fig. 20], mais ils paraissent être au moins en grande partie des réemplois de structures préexistantes qui ont été détruites à ce moment-là ou qui étaient déjà à l'état de ruines.

Zondage 2009 et 2010 dans la motte en zone 9.
Notez le bloc de gneiss à la base du mur (mur de la tour maîtresse, fondations) et les deux autres blocs l'un en gneiss, l'autre en calcaire (celui qui est quadrangulaire) qui étaient pris dans les varves du tertre artificiel.
Fig 19

Ainsi, ils ont été utilisés à la base des murs [fig 21] et dans la motte [fig. 21]. L'un d'eux (bloc en calcaire, fig. 21) est très comparable à un bloc découvert dans la grotte de Pladières (commune de Bédeilhac-et-Aynat, SR21-22) par une fouille ancienne et *a priori* dans un contexte protohistorique[19].

Fig 20 : Base du tertre (zone 9) : moellons et varves interstitielles.
L'image de gauche est prise en niveau supérieur et l'image de droite en niveau inférieur et au même endroit (angle M 28, M 29).

En dehors de ces blocs situés dans le tertre artificiel, la fouille 2010 a donc mis au jour un amas de blocs du même type en zone 6 et secteur GP situés sous l'unité 6772 et sur le substrat (blocs numérotés 6159) [fig. 21]. Il n'est pas possible de proposer une quelconque chronologie à ces vestiges mais on doit souligner qu'il semble s'agir d'un vestige monumental car les blocs sont orientés et pourraient être issus d'un mur ou de la base d'un mur et que les vestiges de débitages sont suffisamment nombreux et clairs pour être tout à fait sûrs.
La majorité avait des formes plus ou moins quadrangulaires, mais quelques-uns prenaient des formes plus diverses, tel ce bloc de granite taillé en prisme triangulaire [fig. 22]. Toutes leurs faces n'étaient pas débitées et le nombre de faces travaillées variait de toutes (très rarement) à aucune (aussi rarement pour être le plus souvent au nombre de 1 à 3).

[19] Guillot (Florence), *Rapport de prospection inventaire des vestiges et traces troglodytiques dans les porches des cantons de Tarascon-sur-Ariège, des Cabannes et de Vicdessos,* déc. 2009, dactylographié, pp. 57 et suiv.
Octobon (Commandant), « Observations sur les rites de l'Âge du Bronze dans la grotte de Pladières (Bédeilhac-Ariège) », *Congrès Préhistorique de la France*, XIIe session, 1936, pp. 459-474, 1936.

Cet amas de blocs se poursuivait à la base de l'unité 6514, en ayant glissé dans la pente et toujours posé sur le substrat.

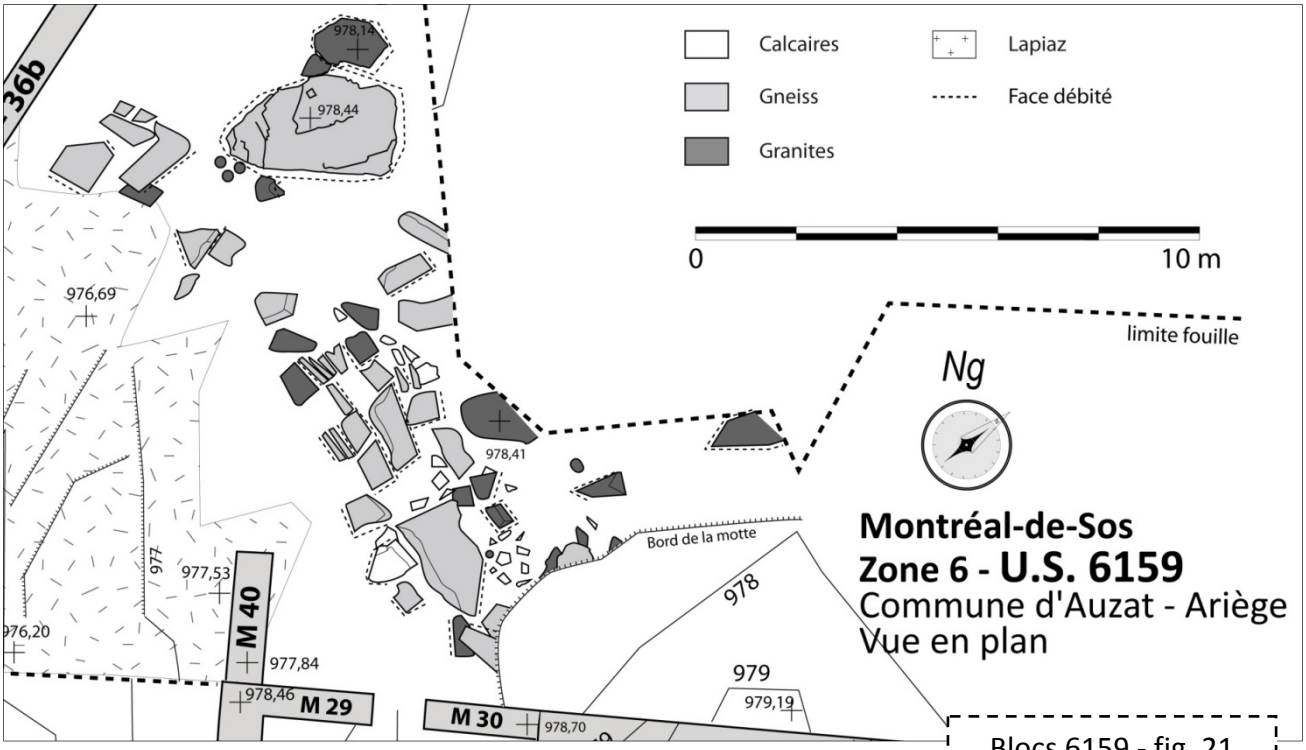

Blocs 6159 - fig. 21

fig. 22

<u>En zone 10</u>, ces couches anciennes étaient bien moins nombreuses en quantités et volumes et constituées d'une petite unité noire, d'un vestige de mur et d'un grand remblai ocre non chargé en mobilier. Elles sont seulement situées en secteur A1 [fig. 23] - situées au pied de l'accès 1. Il s'agit des unités 10907 et 10912 et d'un vestige de mur (51) (fig 2).

Ces unités ont clairement été décapitées par la construction du château comtal (notamment la mise en place de l'enceinte interne en étape 2, M 11-17-31) et les vestiges sont donc bien ténus et peu épais.

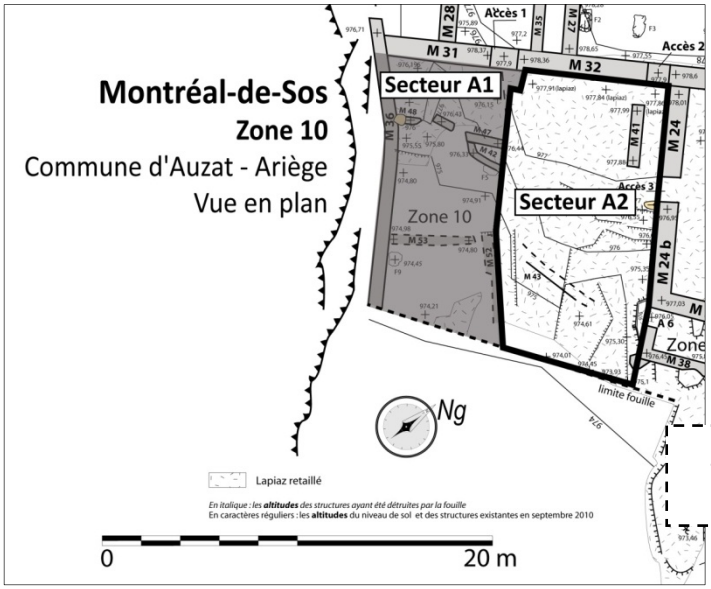

Secteurs de la zone 10 - fig. 23

On doit retenir que le profil du secteur, situé au pied et à l'extérieur de la zone 10 fouillée, comporte un mur d'enceinte 36 relativement haut (1,5 m en parement externe), un sol plan en arrière et une position basse par rapport à la zone, donc joue le rôle de réceptacle gravitaire, ce qui explique que cet espace est du même type que les secteurs L et PP de la zone 6 et a piégé des U.S. anciennes. Il est en outre plus vaste que ces secteurs de la zone 6. Cet espace est éloigné des perturbations du *caput castri*. Il n'est pas prévu de le fouiller mais il faut le conserver à l'esprit dans le cadre des problématiques soulevées par la fouille 2009 sur les unités antérieures au château des comtes de Foix.

En zone 10, les deux unités antérieures au château des comtes de Foix et le vestige de mur fouillés en 2009 passent sous le mur d'enceinte interne (17-31-32) bâti en étape 2 [fig. 24]. Le vestige de mur 51 correspond probablement à un autre fragment de mur qui avait été découvert isolé au pied de la motte en 2006 dans une tranchée le long du tertre (numéroté M 37). Aucune trace de mortier ou de chaux n'ont été mis à jour dans ces ouvrages et dans leur destruction. La destruction du mur 51 contenait une belle lauze taillée.

Fig 24 : Vestiges du M 51 passant sous l'enceinte interne et l'accès 1

Sur et contre l'unité 10907 et recouverts par des remblais du XIIIe siècle, existent des murs de terrasses numérotés 47 et 42 et une plaque foyère en pierre (F5). Le mur 42 est analogue aux vestiges des M 51 et 37 et il paraît probable qu'il s'insère dans des chronologies anciennes tout comme le foyer (F5) qu'il recoupe. Le mur 47 a par contre probablement été ajouté en étape 2 pour contenir la terrasse plus tardivement.
Une datation des charbons de l'unité 10912 a confirmé l'analyse du mobilier en proposant la fin de l'âge du Fer pour ces vestiges (phase 0c).

Existait donc, avant le château des comtes de Foix, un aménagement en zone 10 avec de petites terrasses en pierres sèches et un foyer. Cet aménagement était appuyé contre une longue retaille du lapiaz, plus tard perpendiculaire au mur d'enceinte interne (M 11-17-31) sous l'accès 1 [fig. 25]. La stratigraphie permet avec certitude de situer cette retaille de 10 m de long antérieure ou égale à l'U.S. 10907. Finalement, ce n'est pas une retaille créée dans l'axe de l'accès 1 du château des comtes de Foix (accès créé en étape 2 et utilisé jusqu'à l'arasement), mais l'accès 1 qui s'est calé sur la retaille antérieure. En haut, près de l'accès la retaille s'élargit (voir plan en A3 p. 42).
Cet aménagement du lapiaz, le F 5, le mur 42 et le mur 51 font partie d'aménagements anciens trop dégradés pour en redessiner vraiment les formes et qui nous apparaissent

Fig 25 : Retaille du lapiaz au pied de l'accès 1

perturbés en pointillés sous les vestiges médiévaux, mais qui démontrent une fois de plus que le site de Montréal-de-Sos a été occupé avant le château des comtes de Foix.
On a ici forcément d'abord deux étapes puisque le M 42 occulte le F 5.
Les unités contiennent une très large majorité de tessons antérieurs au Moyen Âge, mais apparaissent quelques éléments des IXe-XIe siècles et il donc possible que nous ayons aussi affaire dans la seconde étape postérieure à l'U.S. 10912 et matérialisée par le mur qui recouvre le foyer (M47) à la phase carolingienne de l'occupation du site.

Enfin, on doit aussi souligner que ces retailles frontales du lapiaz, et au contraire des arasements à plat qui ont toujours été démontrés comme ayant été réalisés lors de l'occupation comtale, ont été par deux fois datées antérieures au château des comtes de Foix. Il faut les rapprocher à l'entrée du *castrum*, près de la tour du Campanal (en dehors de la fouille, juste au-dessus de cette tour) de formes de relief taillées en cran sur 130 m² qui font penser à des retailles pour un éperon barré, ratilles qui auraient été nécessaires avant l'érection de l'enceinte et de la tour du Campanal.
Ces aménagements des sols rocheux soulignent aussi l'importance du site antérieur au château des comtes de Foix.

2. Le premier château des comtes de Foix : dédoublement d'un chantier de construction au début du XIIIe siècle ?

En dehors des éléments antérieurs au château des comtes de Foix, la fouille 2009 et 2010 a aussi livré nombre d'informations sur les premiers moments du château comtal, de l'étape 1 à la phase 3.
Finalement les résultats de ces deux années de fouille sont complémentaires des fouilles précédentes qui - sauf en zone 1 - nous avaient surtout renseignés sur l'étape 4 et les phases 5 à 8. Et c'est la réussite principale de cette fouille que justement de renseigner les étapes qui avaient été les moins bien renseignées auparavant : l'éloignement du pied de la tour maîtresse et de ses perturbations de l'étape 4 a porté ses fruits et confirme tout l'intérêt de la fouille programmée 2009-2010.
Cependant, alors que ces étapes commencent à apparaître clairement partout en zone 12 et autour du mur 45, nous n'avons pas pu terminer faute de temps et parce que la météo 2010 a été la plus mauvaise depuis 9 années que nous fouillons avec une première semaine de fouille quasiment annulée. C'est pourquoi nous présenterons deux sondages en 2011 pour terminer le haut de la zone 12 et prolonger autour du mur 45 et ainsi compléter nos besoins pour la publication finale que nous commençons à rédiger et qui est prévue pour le début de l'année 2013.

La documentation écrite propose un *terminus ante quem* en 1213 et le site a livré fort peu de mobilier du début du XIIIe siècle ou de la fin du XIIe siècle. Cependant les éléments XIIe siècle ne sont pas complétement absents mais restent peu nombreux et apparaissent en situation résiduelle, tel cette année, un fer d'équidé du XIIe siècle[20] découvert dans une unité de la phase 3a en zone 12. Le château comtal semble ne pas devoir être très ancien lors de sa première apparition documentaire. Or c'est justement le moment où les comtes de Foix établissent un réseau de fortifications du type casernes en grottes et châteaux isolés du monde civil et centré sur le Sabartès (haute Ariège) donc incluant le Vicdessos[21]. Et c'est aussi à la fin du XIIe siècle que les comtes de Foix mettent pratiquement et de façon homogène ou quasi-homogène la main sur le haut Vicdessos en récupérant en 1167 l'autorité sur le *castrum* de Vicdessos, ce qui produit une réorganisation avec abandon de ce dernier et construction de Montréal-de-Sos dans un site plus central aux divers habitats, plus dominant et surtout un ancien lieu public donc chargé de symboles de la puissance régalienne[22].

La fin de la fouille en zone 1 (rapport 2005) avait montré deux étapes relativement proches mais strictement différentes entre la construction de la motte et du premier donjon et celle du mur d'enceinte interne (M11-17-31-32).
Depuis, on a toujours autant de mal à différencier ces deux étapes numérotées 1 et 2, l'étape deux semblant s'inscrire dans le premier tiers du XIIIe siècle (mais peut-être à la fin

[20] U.S. 12313. Iso 40464.
[21] Voir ci-dessous en annexe, l'analyse de la documentation écrite et Guillot (Florence), « Les fortifications des comtes de Foix, XIe-XVe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, 2006, Carcassonne-Toulouse, pp. 265-292.
[22] Voir ci-dessous analyse de la documentation écrite en annexe.

de ce premier tiers ?) d'après l'étude des mobiliers des tranchées de fondations du mur d'enceinte interne.
Cette impression de rapprochement entre ces deux étapes perdure sur la fouille 2009, tout autant que la pauvreté quantitative du mobilier du tout début du XIIIe siècle et on peut poser l'hypothèse d'une construction en deux étapes, deux chantiers successifs peu distants dans le temps, mais rendus nécessaires par l'importance de l'investissement pour bâtir ce château à un moment où nombre d'autres travaux sont engagés. Il est en même temps possible que le *castrum* dénombré en 1213 n'ait pas été totalement terminé…

Fig 26 : Sous le M49 et au-dessus de l'horizon des terres noires deux U.S. de chaux successives matérialisent deux étapes de construction au début du XIIIe siècle. Fig. 26.

Le tout premier château comtal, un tertre artificiel qui nous a étonnés

Concernant le bâti mis en place dans ce premier château, les éléments du gros œuvre qui sont construits sont donc une motte (=tertre artificiel) + une tour maîtresse dans une première étape et dans l'étape 2, un mur d'enceinte interne et - suivant nos résultats 2009-2010 en zone 6 - un mur d'enceinte externe en zones 6 et 10 et probablement tout autour du site car le bâti apparent de ce mur paraît régulier si on excepte les deux tours aux deux extrémités.
Dans le plan ce château de l'étape 1 est conforme aux normes contemporaines : le gros œuvre est constitué d'une grosse tour maîtresse sommitale et d'un mur d'enceinte.

Il avait été proposé en 2009 à titre d'hypothèse de travail que ce mur d'enceinte soit constitué de deux murs de chronologies différentes car il apparaît clairement constitué de deux bâtis différents, notamment en zone 6 [fig. 27]. Les niveaux de la stratigraphie, celui de l'horizon terres noires correspond globalement à cette différence dans le mur, c'est-à-dire que le niveau supérieur des terres noires correspond à la différence entre M 36 et M36b et que le niveau inférieur correspond à la base du M36b, base du mur.
Cependant, il est maintenant certain que les deux murs sont de même chronologie et ont été bâtis en tranchée en pleine terre depuis l'extérieur, le M36b n'étant en fait qu'une « mauvaise » fondation cachée dans le sol (non destinée à être visible) sous le M36 destiné à apparaître au-dessus des premiers niveaux de sol de l'étape 2 et du début de la

phase 3. Les éléments qui sont apparus en 2010 mais qui n'étaient pas encore connus en 2009 sont :

- La présence dans tout le parement interne du M 36b et à sa base seulement de mortier de chaux, certes différent de celui utilisé en M 36 parce que contenant de bonnes quantités d'argiles, mais présent de façon certaine et créant parfois une gangue de fondation liant les assises du bas.
- La présence de mobiliers médiévaux résiduels (le plus souvent des éléments XIIIe siècle) dans quasiment toutes les unités du groupe terres noires le long du M36b et même en dessous des perturbations médiévales type poteaux ou cloaque. On donnera pour exemple un carreau découvert dans une des unités les plus profondes du secteur L, sous le M54 et contre la base du M36.

M36 et 36b, secteur L, zone 6. Parement interne.
Notez la différence entre les deux parements (l'un au-dessus de l'autre) ayant justifié une différence de numérotation du mur.
Fig. 27.

La fouille 2009 et dans une moindre mesure le sondage 2010 en zone 9 ont aussi permis de vérifier la structure du tertre artificiel qui supporte la tour maîtresse grâce à des sondages complémentaires dont c'étaient l'objectif en même temps que d'étudier les fondations de cette tour maîtresse.
Ce tertre artificiel non fossoyé est donc composé en hauteur de varves et galets glaciaires forcément allochtones et à sa base de ces mêmes varves associées à de gros moellons de granites et de gneiss qui peuvent avoir été débités sur les blocs erratiques du sommet (fig. 19 et 20).
Ce tertre [fig. 28] mesure de 0,5 à 4 m de haut pour un diamètre de 15 à 19 m et un volume supérieur à 250 m^3, soit plus de 600 tonnes de matériaux …

Finalement, l'étape 2 est plus représentative techniquement de ce que l'on connaît des usages sur les châteaux du secteur au XIIIe siècle que l'étape 1 avec sa tour maîtresse décentrée (du côté le plus difficile à défendre), positionnée non pas sur un sommet naturel mais un peu en arrière de celui-ci et sur un tertre artificiel qui constitue un exemple tout à fait unique de tertre artificiel en haute Ariège pour les châteaux du Moyen Âge ou ce que l'on peut en étudier aujourd'hui.

L'étape 2 (succède directement à l'étape 1 et a été datée du premier tiers du XIIe siècle) conserve le donjon et aménage des enceintes. Celles-ci sont maçonnées à la chaux. Comme le donjon, elles sont bâties à grands renforts de mortier de chaux en murs bloqués

dans lesquels c'est le mortier qui semble être prépondérant à la solidité de murs dont les parements sont assez mal réalisés. Dans ces murs d'enceinte, bien plus que dans ceux de la tour maîtresse, on utilise des moellons équarris, très mal débités d'appareils moyens et petits, rarement gros mais surtout très irréguliers, parfois positionnés de champs en arêtes de poisson très anarchiques. Le travail des maçons est de bonne qualité car avec ces blocs de toutes formes, ils parviennent à réaliser des assises subhorizontales, ce qui est très difficile. Ce style des murs du début du XIIIe siècle peut paraître très archaïque mais il est en fait plutôt banal sur le secteur et dans ces ouvrages, présent sur bien d'autres sites, telles les grottes fortifiées ou le château de Montorgueil à Saurat.

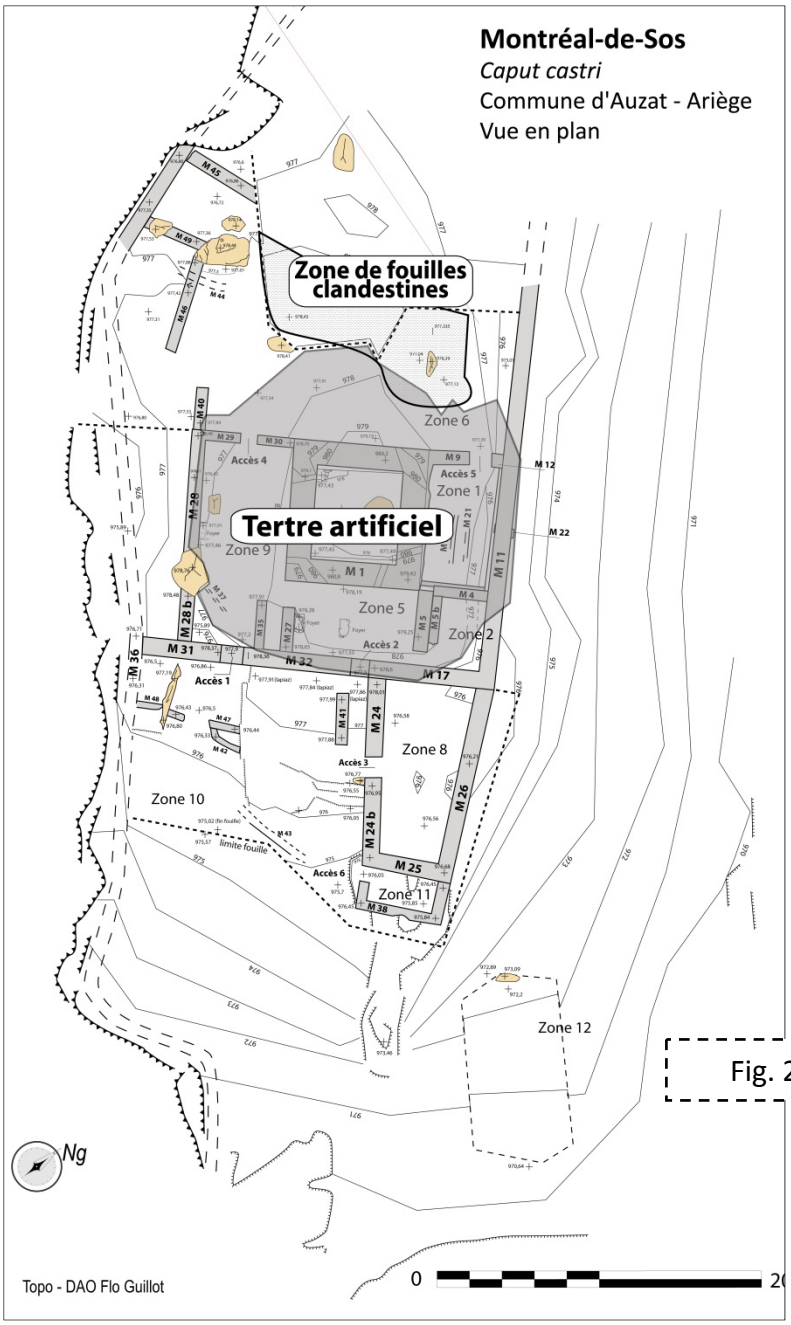

Fig. 28

Autres éléments construits des étapes 1 et 2, un chemin de ronde en haut de l'enceinte ?

En même temps que ces éléments du gros œuvre, on note çà et là d'autres éléments bâtis moins importants mais qui montrent que l'intérieur du *castrum* était aménagé [fig. 5, 7 et 29].
Ces éléments sont peu nombreux [fig. 29, 30, 31, 32, 33 et 34] et il est encore difficile de savoir s'il faut les attribuer à l'étape 1 ou l'étape 2, voire au tout début de la phase 3, s'ils ont été mis en place en étape 2. Nous sommes ici aussi dans l'attente des analyses en cours.

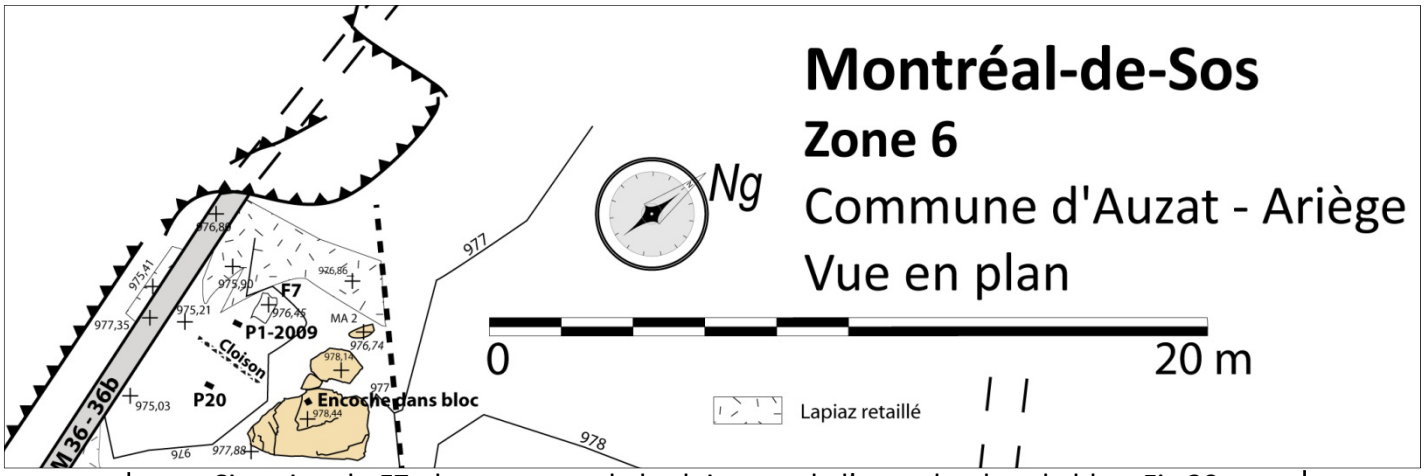

Situation du F7, des poteaux, de la cloison et de l'encoche dans le bloc. Fig 29

Ces éléments sont constitués d[illegible]sol chau[illegible]ttue près du

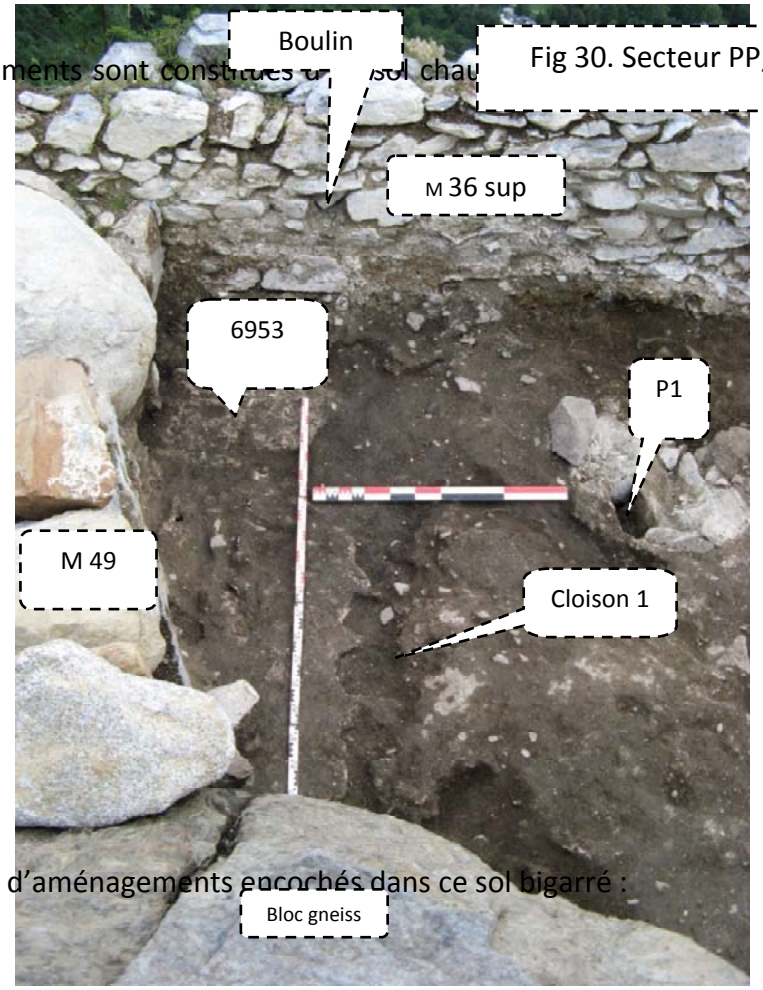

Fig 30. Secteur PP, zone 6

M45 et d'aménagements encochés dans ce sol bigarré :

- Le foyer (7) que nous avons décrit plus haut, entouré d'un sol en terre battue (6956).
- Une première encoche de poteau d'échafaudage (P1), bien ouvragée [fig. 32 et 33]. Cette encoche a été réalisée dans les sols présents et antérieurs. On a creusé un trou de forme concave de 65 cm de profondeur sur un peu plus d'1 m de diamètre. Dans celui-ci on a monté le coffrage autour du poteau avec des blocs calcaires taillés et de la chaux, le poteau reposant sur une semelle de béton de chaux étalée à la base du trou.
- Une cloison (C1) en planche, dont on a retrouvé plusieurs éléments en fouille et qui était en sapin. Celle-ci était directement ancrée dans la chaux du niveau de construction du M 36 sup (6953).
- Une seconde encoche de poteau (P20-2010) qui était masquée sous le M49 et qui est tout à fait comparable à la première. On ne peut savoir au-delà du M45 s'il en existait d'autres car le mur d'enceinte a versé dans la pente et les sols ont disparu sur plusieurs m². De l'autre côté, dans le secteur L de la zone 6, nous n'en avons pas retrouvé d'autres et vu la massivité de ces encoches il n'y en avait donc pas. Cependant ils ne sont pas nécessaires à une continuation car le lapiaz affleurant pouvait constituer une assise pour un poteau qui aurait laissé peu ou pas de traces et on connaît des entailles dans ces lapiaz, notamment au point haut du secteur L ou plus simplement on aurait pu appuyer des poteaux sur le mur arasé 46.
  Ces deux encoches de poteaux forment la base d'un élément du type chemin de ronde qui aurait pu être en hauteur le long du mur 36, à l'intérieur. La présence d'un tel équipement en étape 2, donc au début du XIIIe siècle, n'est pas étonnante car c'est la période où les équipements défensifs ont pu être rendus nécessaires par la proximité des actions militaires de la Croisade albigeoise et de l'armée de Montfort qui hivernait à Pamiers au nord du comté de Foix (hivers 1211-1212).
- Ces encoches peuvent avoir été complétées par une encoche taillée sur le sommet du bloc de gneiss [fig. 34] qui ne correspond pas apparemment à un niveau de plancher mais pourrait avoir servi à installer une jambe de force ou un système d'accès au chemin de ronde.

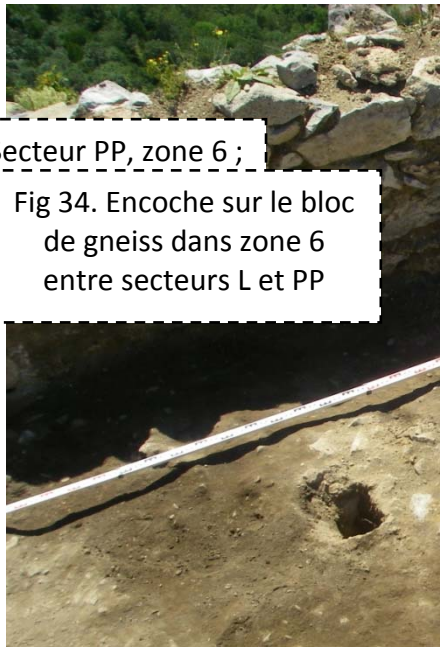

Fig 31. Secteur PP, zone 6 ;

Fig 34. Encoche sur le bloc de gneiss dans zone 6 entre secteurs L et PP

Fig 32. Secteur PP, zone 6 ; Base en pierre du P1-2009

Fig 33. Secteur PP, zone 6 ; haut du P1-2009

En zone 10[23], la mise en place d'un accès en étape 2 en même temps que le mur d'enceinte interne

Fig. 35 Accès de la phase 3 en zone 10.

[23] Seules sont traitées les zones 10 et 6 car la fouille en zone 12 n'a pas atteint ces étapes, les phases représentées les plus anciennes s'ancrant en phase 3.

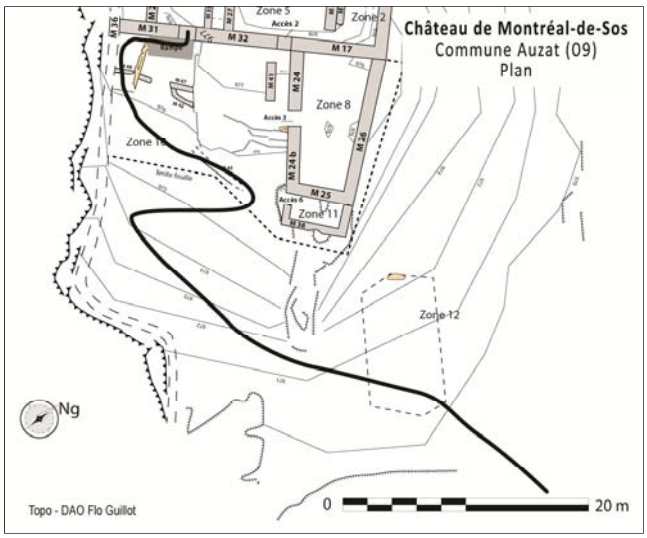

L'enceinte interne (M11-17-31), dont le mur devait être élevé et est en blocage et large de presque 1 m, a été datée de l'étape 2 par les fouilles antérieures.

La fouille 2009 a permis de terminer l'étude de l'accès principal utilisé en phase 3, dès le début de cette phase, qui est construit en même temps que l'enceinte et la perce (numéroté A1) (fig 35 et 36).

Soulignons d'ailleurs la richesse des résultats de la zone 10 qui ont donné comme prévu les différents accès médiévaux au château et bien plus. L'accès de l'étape 3 est donc le plus ancien fouillé, il sera entièrement repris et réaménagé en étape 4 (voir ci-dessous).

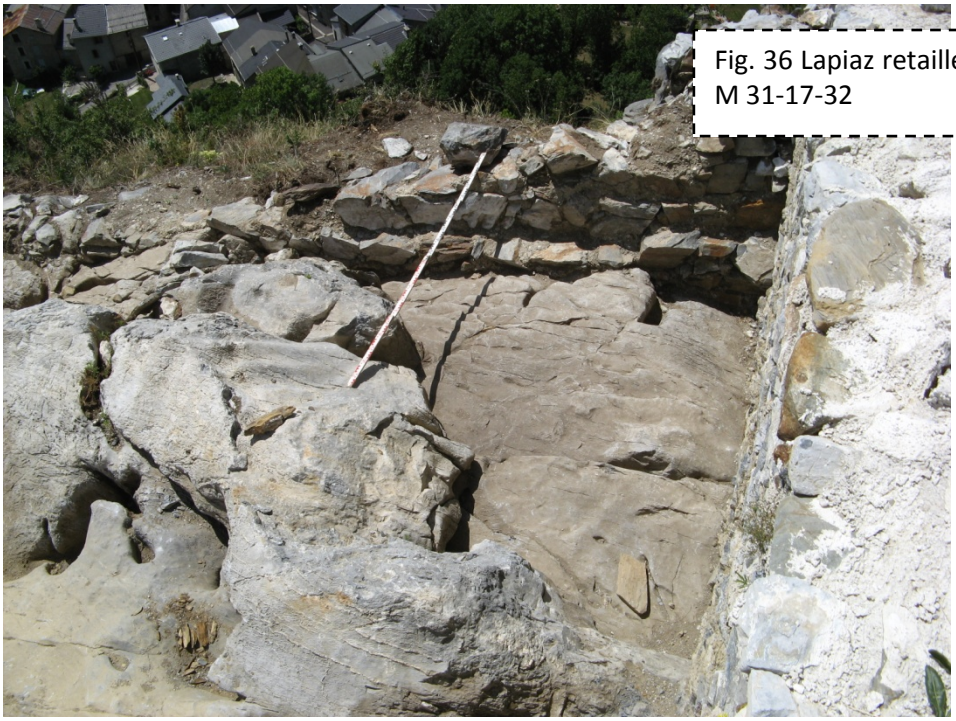

Fig. 36 Lapiaz retaillé angle M 36 – M 31-17-32

L'accès 1 était un accès très soigné qui donnait en zone 9 et fut utilisé depuis l'étape 2 jusqu'à l'arasement du site [fig. 37].

Fig. 37. Accès 1 en face interne.

Au pied de l'accès, l'U.S. 10910 était le premier sol (chaulé, fig. 38) mis en place en même temps que le mur. En dessous, on rencontre soit le lapiaz retaillé en crans successifs facilitant la montée vers l'accès, soit un remblai peu volumineux dans un angle (10919).
Ces unités fonctionnent avec un groupe d'unités fouillées en 2008, remblais et sols en calades posés sur le lapiaz dans la montée entourant le mur en pierres sèches 48 qui fait partie de l'aménagement (il sert de marche) et était associé à une rampe finale montant vers A1 et accrochée au mur d'enceinte en parement externe [fig. 39 et 35].

Fig. 39. Sous l'accès 1, traces de la rampe d'accès au *caput castri.*

Fig. 36 10910, sol chaulé au pied de l'accès 1.

A la différence de l'accès mis en place en étape 4, ce premier accès au *castrum* était équestre ce qui est confirmé par la bonne quantité de mobiliers équestres que nous découvrons sur tous les secteurs et dans toutes les phases du château des comtes de Foix[24].

[24] Il s'est aussi découvert un fragment de plaque d'éperon de la phase 0f et aucun mobilier équestre n'est plus ancien que cet élément.

3. Le château-caserne du glacis comtal, second tiers XIIIe jusqu'à la première moitié du XIVe siècle

Les éléments décrits ci-dessus, notamment ceux qui sont mis en place en étape 2, cloison en zone 6 et accès en zone 10, fonctionnent bien sûr au moins au début de la phase 3, parois jusqu'à la fin, notamment l'accès équestre en zone 10.

Avant les fouilles 2009 et 2010, cette phase 3 qui couvre un long siècle, depuis le second tiers du XIIIe siècle jusqu'au milieu du XIVe siècle était vraiment très mal mise en évidence par l'archéologie. *A contrario*, largement documentée dans les chartes[25], elle ne nous était apparue qu'en zone 1, là où le tertre avait été remblayé en étape 4 et non pas décaissé, donc là où les U.S. antérieures à l'étape 4 n'avaient pas été arasées.

Cette longue phase est bien mieux apparue en zone 10 et surtout en zones 6 et 12, preuve supplémentaire que s'écarter de la tour maîtresse pour fouiller un peu plus loin était une bonne stratégie pour s'écarter des perturbations énormes de l'étape 4 au pied du donjon.

Dorénavant cette phase a gagné en crédibilité : l'occupation semble bien maintenant continue entre l'étape 1 et la destruction en étape 8, durant toute la durée du château des comtes de Foix. La fin de la fouille 2008 avait déjà montré l'existence d'U.S. - remblais et sols en terre - de la fin de la phase 3, c'est-à-dire de la première moitié du XIVe siècle[26]. Ce séquençage s'appuie sur des éléments mobiliers suffisamment sûrs et nombreux, monnaies et éléments métalliques, mais aussi céramiques et propositions de chronotypologies issues de l'analyse de mobilier de grande qualité et suivie sur les 9 années de fouilles et de sondages par Nicolas Portet et *alii*.

Globalement, la longue phase 3 utilise les structures mises en place en étapes 1 et 2 avec finalement peu de modifications du bâti, des circulations, etc.

Bien évidemment la vie quotidienne évolue comme ailleurs et on doit souligner la rupture importante et très bien visualisée dans toute la fouille entre la phase 3a et 3b dans les éléments mobiliers en fer au tournant XIIIe-XIVe siècles. A cette époque ceux-ci deviennent rapidement beaucoup plus nombreux en quantité mais aussi en diversité. A cet égard, les clous sont exemplaires. Jusqu'à la fin de la phase 3a, ils sont peu nombreux par les vestiges et surtout presque tous identiques, clous à têtes rondes et plates. A partir du début du XIVe siècle, on rencontre de plus en plus de types de clous différents avec d'emblée une nette augmentation des clous de charpente en T, mais avec aussi l'apparition de clous très différents à tête en pointe de diamant par exemple. Mais dès le courant de la phase 3a (et le mouvement se renforce encore à partir de l'étape 4), ce sont tous les objets en fer qui se multiplient. On peut y voir la conséquence de l'avénement des forges hydrauliques dans le contexte d'une vallée minière car ce développement

[25] Cette documentation est étudiée au chapitre ci-dessous sur l'analyse de la documentation écrite et celle de la fin du XIIIe siècle a fait l'objet d'un article récent, GUILLOT F., Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, les 26, 27 et 28 sept 2008, textes réunis par Anne-Marie COCULA et Michel COMBET, *Le château à la Une ! Evénements et faits divers,* « Le comte et les rois : Montréal-de-Sos en 1272 », p. 27 à 44, Bordeaux, 2009.

[26] U.S. 6757 et 6758 + MA 2 (marche 2) en secteur PP, zone 6.

technologique puis de l'activité minière est très rapide dans la haute vallée du Vicdessos à partir du tournant XIIIe-XIVe siècle et s'amplifie tout au long du XIVe siècle changeant radicalement nombre d'activités dans la vallée.

Entre la phase 3a et la phase 3b, la céramique connaît aussi des évolutions bien marquées avec l'apparition des céramiques glaçurées qui atteignent en phase 3b des proportions souvent importantes, mais aussi le tassement des céramiques modelées sauf finitions hautes (à cuisson réductrice et à bords éversés) au profit des éléments montés au tour dès la première moitié du XIVe siècle.
Dans les niveaux 3a on note aussi le plus souvent une abondance de matériels anciens, antérieurs au château des comtes de Foix et donc résiduels.

Ce mélange des mobiliers de différentes chronologies est une constante de la fouille de tous les remblais et s'explique aisément : l'ancienneté des utilisations et des occupations impliquent que lors de la constitution d'un remblai –et à moins, comme dans le cas du tertre d'aller chercher la terre loin du site- on utilisait d'anciens sols et remblais très chargés en mobiliers anciens. Ainsi les unités de la phase 3a contiennent de très nombreux éléments antiques et protohistoriques, les unités de la phase 3ab, des éléments de la phase 3a, etc. Evidemment, cette caractéristique est bien plus marquée dans le cas des remblais que dans celui des sols, mais la dégradation globale des sols[27] ne permet pas toujours de faire clairement la différence entre une surface remblayée sous un autre remblai et un sol. Conséquemment, la chronologie des remblais doit être proposée à partir du groupe d'éléments le plus récents présent dans le remblai et en tenant compte précautionneusement du diagramme stratigraphique et des analyses radiocarbones.
En outre, depuis le début de la fouille, les monnaies ont montré qu'elles fournissaient des ancrages chronologiques pas toujours évidents, notamment dans les périodes de pénuries monétaires comme à la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe siècle : s'il est loin d'être automatique, un décalage chronologique important de l'ordre du demi-siècle ou plus peut exister entre l'émission et l'utilisation. Dans les phases 3 et 5, on notera souvent des monnayages d'origines éclectiques comme en 2010, avec la découverte d'éléments de Vérone, de France et d'Angleterre ; l'élargissement de l'origine du numéraire signant probablement la pénurie.

Soulignons aussi que si les scories de fer sont bien moins présentes que dans les unités de la seconde moitié du XIVe siècle, elles n'en sont pas moins absentes mais sont découvertes toujours très fragmentées et très éparpillés dans les unités.

Cette longue phase bipartite se termine par l'étape 4 qui semble prendre place au milieu du XIVe siècle, ou dans son second tiers, et constitue un bouleversement radical des niveaux et des structures dans le *caput castri* et sur ses abords.

[27] A cause de la pente ou parce que constitués en terre battue, ils restent délicat à voir même par une fouille fine. Les sols –même ceux qui sont chaulés- ne sont souvent visibles que par lambeaux ou supposés au niveau de structure type foyer.

Maintenant que les niveaux de cette phase sont bien connus en zones 6, 10 et 12 (en cours), nous pouvons connaître les circulations dans ces secteurs périphériques au *caput castri* qui ont incidemment servi surtout à la circulation des hommes[28].

En zone 10 et 6, les niveaux de la phase 3a sont des horizons très marqués par les bétons de chaux et donc des faciès qui tranchent avec les « terres noires » sur lesquelles ils reposent assez souvent.

En zone 6, secteur L, cette séquence semble être représentée par un aménagement du secteur avec un sol très induré en béton de chaux (groupe des U.S. 6975- 6976 - 6977 et 6973). Plus ou moins épais mais toujours très dense, ce béton nivelle l'irrégularité du lapiaz ou des sols antérieurs et repose directement sur les horizons de « terres noires ». Sur le côté, vers le mur d'enceinte, on a disposé quelques pierres calcaires parallèles au mur pour coffrer ce sol et comme si on avait laissé un caniveau le long du mur.
Ce niveau est perturbé par le cloaque. La fouille 2009 a montré que c'est dans cette séquence « 3a » que l'on a construit le M 49[29], mais sa fonction nous est inconnue avant la phase 3b où il est arasé et sert de marche (voir ci-dessous).
En secteur PP, zone 6, l'impression est la même en phase 3a qu'en phase 3b, avec des unités globalement plates, sol en terre battue, sans aménagement et libres à la circulation (groupes 6951 – 6952) sauf que le M 49 entrave forcément cette circulation depuis le secteur L (il est justement construit en phase 3a) vers le secteur PP et vice-versa jusqu'à la fin du XIIIe siècle. L'espace PP n'est donc pas en phase 3a un espace de circulation même si nous n'avons pas défini sa fonction. Au début de la phase il est possible que les structures étudiées ci-dessus (cloison et F7) aient perduré et cet espace muni d'un foyer central encadré de pierres aurait pu servir à la cuisine sans que nous ayons mis en évidence de zone de stockage. Mais ces structures semblent recouvertes très tôt au moins dès le milieu du XIIIe siècle, date vers laquelle on bâtit le M49 qui remplace la cloison C1. Cloison puis mur imposent donc un cloisonnement de la circulation en phase 3 a sur le secteur PP depuis le secteur L alors qu'elle est dégagée en phase 3 b.

En zone 10, la circulation en phase 3a correspond à celle mise en place en étape 2 et décrite ci-dessus au chapitre précédent.
Dans cette zone le secteur A1 est bien visible, mais le secteur A2 n'a pas donné de niveaux de toute la phase 3, conséquence des arasements (en haut du secteur – au-dessus d'A3) et du creusement de la carrière (en bas du secteur) en étape 4 qui ont eu lieu pour la construction du bâtiment 8 et la mise en place des circulations entre ce bâtiment et les accès 1 et 2.

En zone 12, nous sommes en cours de fouille sur ces niveaux, les propositions restent donc à l'état d'hypothèse de travail tant que nous n'avons pas pu vérifier les niveaux en dessous.

[28] Rappelons qu'en zone 6, le secteur GP ayant été arasé en étape 4, les niveaux de la phase 3 ont disparu et on ne peut donc rien savoir sur ce secteur.
[29] Il est possible que l'érection du M45 qui cloisonnent le secteur PP de l'autre côté date de la même époque que celle du M49, mais la chronologie reste incertaine à l'état d'hypothèse de travail concernant ce mur qui est arasé en même temps que le M49, au début de la phase 3, ouvrant l'espace à la circulation le long du mur d'enceinte.

La fouille 2010 a révélé l'antériorité d'une partie du M26 du bâtiment 8 à l'étape 4 alors que nous avions cru -au vu des résultats de fouille dans le bâtiment et en zone 10- que tout le bâtiment 8 datait de l'étape 4. Cette découverte démontre tout le bien fondé de l'extension de la fouille en zone 12 et se révèle très intéressant car un bâtiment aurait pu précéder le bâtiment 8 dès la phase 3a au moins. D'après la fouille 2010, il aurait pu être plus court, puisque le mur ancien a été rallongé en phase 4 (ajout de M26b accolé au M26).
En conséquence, au pied du M26, nous avons découvert des niveaux qui paraissent être ancrés dans la phase 3 (a ou B ? en attente) et qui ont été recoupés par le M26, ce qui nous a fait supposer que celui-ci existe en phase 3a.
Mais ces données chronologiques devront être précisées et nous savons juste que ces évènements s'inscrivent dans la phase 3 ou dans une étape plus ancienne.

Les niveaux recoupés par le mur sont particulièrement intéressants et originaux (U.S. 12317-12315-12318-12310) : il s'agit en fait d'un chantier et des matériaux du chantier alignés sur le sol avec un tas de terre, un tas de blocs (déchets de tailles et galets) et un grand tas de petits galets calibrés surmonté d'un petit tas de sables [fig. 37]. La construction du M26b s'est faite sur le lapiaz en avant de l'unité 12310 et sur le niveau 12310 arasé à cet effet.

Plus bas dans la zone 12, les murs de terrasses 55 et 56 qui organisent la pente du secteur semblent devoir être attachés à la phase 3a ou avant, ainsi que leur remplissage en arrière (12314-12316) [Fig. 38]. Ce terrassement s'explique facilement si un bâtiment existe au-dessus : il s'agit de retenir les sols et les niveaux de circulation au pied du bâtiment, ce qui est nécessaire vu la pente. Au pied de ces murs et tout en bas de la zone, ont été abordés des remblais qui semblent s'ancrer dans cette phase mais là encore la fouille est en cours.

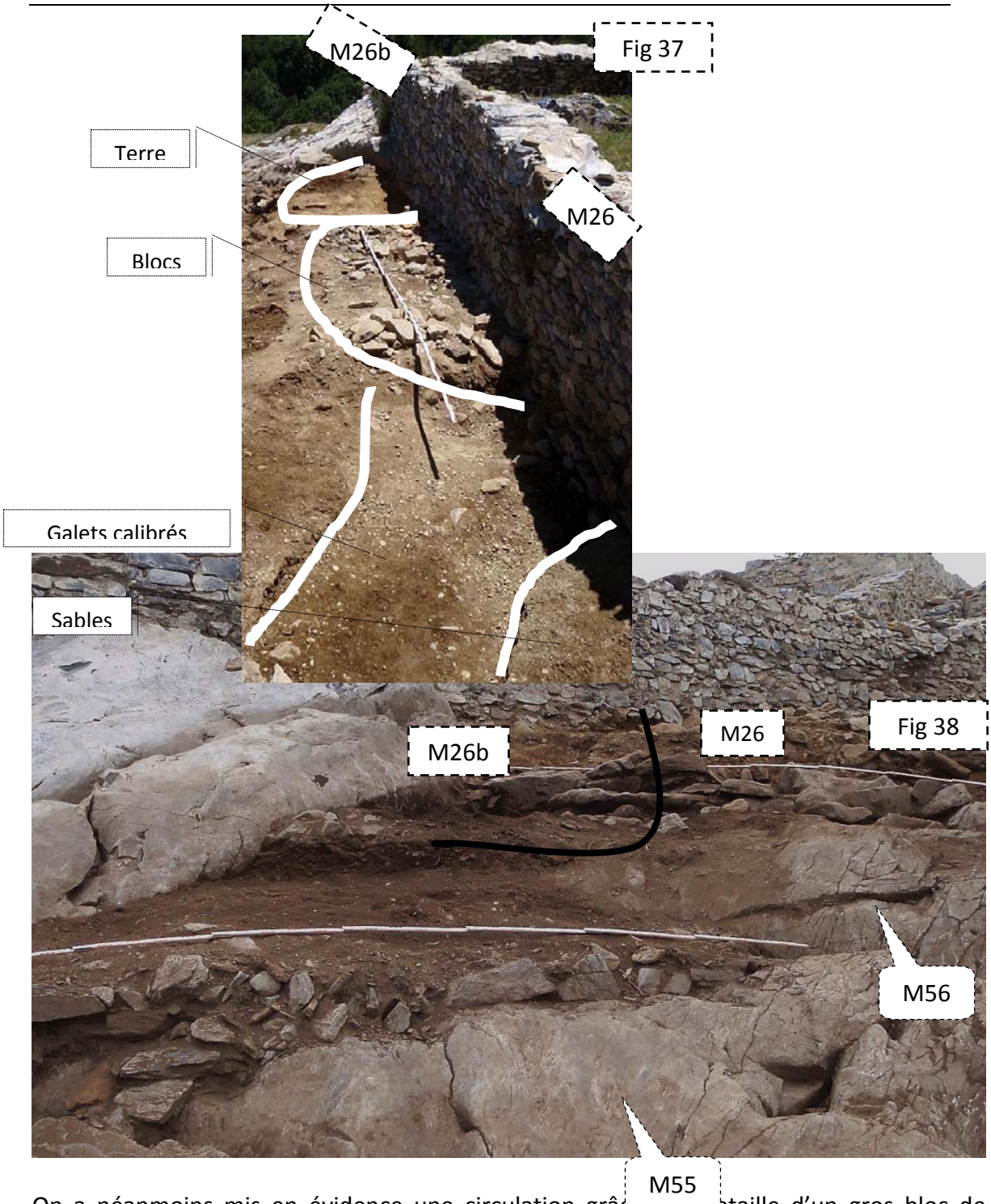

On a néanmoins mis en évidence une circulation grâce à la retaille d'un gros bloc de granite et du lapiaz. Celle-ci fonctionne en phase 3b et peut-être encore en phase 5 [fig. 38b].

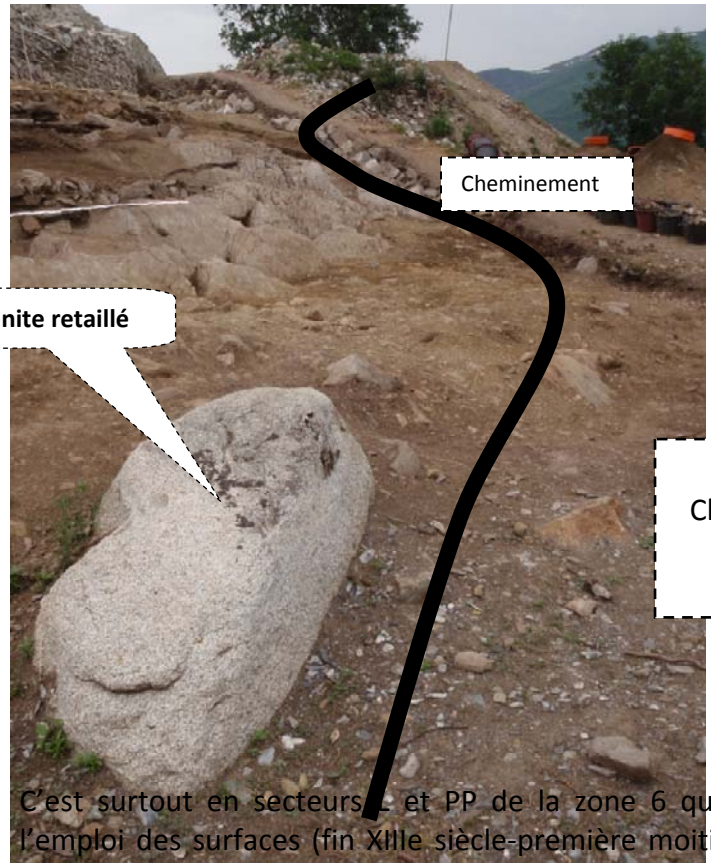

Fig 38b.
Cheminement en bas de la zone 12 en phase 3b et peut-être en phase 5.

C'est surtout en secteurs L et PP de la zone 6 que la phase 3b semble avoir changé l'emploi des surfaces (fin XIIIe siècle-première moitié XIVe siècle). D'abord parce que le chemin de ronde s'appuyant sur le sol pourrait avoir été abandonné[30] dès de la construction du M49 au cours de la phase 3a (ou alors le poteau du chemin a-t-il été remonté reposant sur le nouveau mur ?) ; ce chemin paraît au moins sûrement délaissé en phase 3 b car les niveaux recouvrent et remplissent l'encoche de poteau P1.

En même temps c'est au début de cette phase que l'on a aménagé (grâce à l'arasement des M49 et M45) une circulation double (fig. 20) vers le secteur PP depuis la grande plateforme et des deux côtés du gros bloc de gneiss [fig. 39]. On installa une grande marche faite d'un bloc calcaire en haut du secteur PP (MA2) et on réaménagea la descente préexistante de GP vers L en ajoutant un béton de chaux pour aménager la descente au-dessus de MA1 (préexistante) car les niveaux de la grande plateforme étaient plus d' 1 m plus haut que ceux de la petite plateforme (secteur PP). Le M49 arasé créa une autre marche, alors que le mur 45 fut arasé au ras du sol sans servir de marche.

[30] Ou rebâti sans appui au sol.

Anomalie topographique postérieure au Moyen Âge

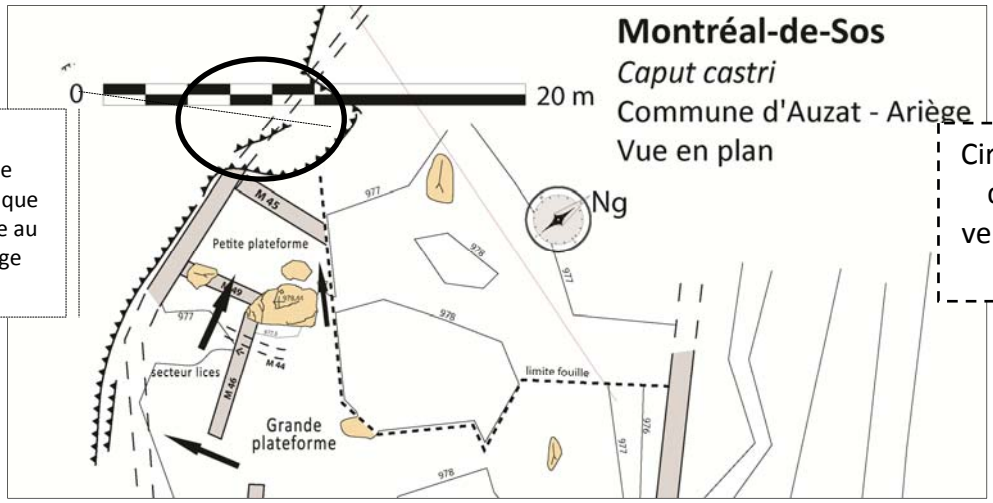

Circulations en phase 3b depuis le secteur GP vers les secteurs L et PP. Fig. 39

Fouillées en 2009, les unités 6970 et 6977 (qui sont équivalentes) font partie de cette étape[31]. Elles couvrent quasiment tous le secteur L et sont un remblai de finition servant à niveler la circulation sur ce secteur. La circulation s'effectuait sur un sol en terre masquant le béton de chaux précédemment employé.
Sur 3 m², ce remblai a été perturbé par la formation d'un cloaque très profond à cause des eaux s'écoulant du secteur GP vers le secteur L et au-delà vers la falaise. Ce cloaque aurait fonctionné au moins à partir de cette phase 3b et, en s'enfonçant, l'eau a perturbé la stratigraphie. Cette évacuation implique que la grande plateforme n'était pas couverte. Pour la réaliser, on arasa un mur ancien (M46) en créant presque en son centre un point bas servant à l'écoulement des eaux vers le secteur L (voir flèche sur le M46 sur le plan de la fig. 39). En même temps, la zone de descente au-dessus de la MA1 était protégée des ruissellements par quelques morceaux de lapiaz taillés verticaux qui canalisaient l'eau vers le long de ce mur 46, côté grande plateforme et de là l'eau circulait donc aussi vers l'écoulement creusé dans ce mur arasé et servant de terrasse limitant la GP et la circulation sous-jacente en secteur L.

En zone 6, l'équivalent de 6070-6977 est représenté par une unité de sol aussi en terre battue, plane et numérotée 6950 (fig. 40). Elle était arasante au mur 45 arasé et située quelque 20 cm sous la marche créée avec l'arasement du M 49, donc sous le niveau des U.S. équivalentes du secteur 10 contre le mur 49. Malgré une fouille très minutieuse, on n'a retrouvé aucun aménagement de ces secteurs dans ces niveaux et il faut en conclure qu'il s'agissait seulement de zones de circulation. Le secteur PP aurait donc été aussi voué à la circulation le long du mur d'enceinte. On pouvait à cette époque poursuivre au-delà le long du mur jusqu'à la tour du Barri à l'extrémité du château (fig. 20) ; mais depuis un pan du mur 36 s'est effondré, entraînant quelques m² avec lui et créant un talweg qui n'existait pas au Moyen Âge (voir l'anomalie topographique sur le plan de la fig. 39).

[31] Auxquelles s'ajoutent 6789 et 6796 fouillées en 2008.

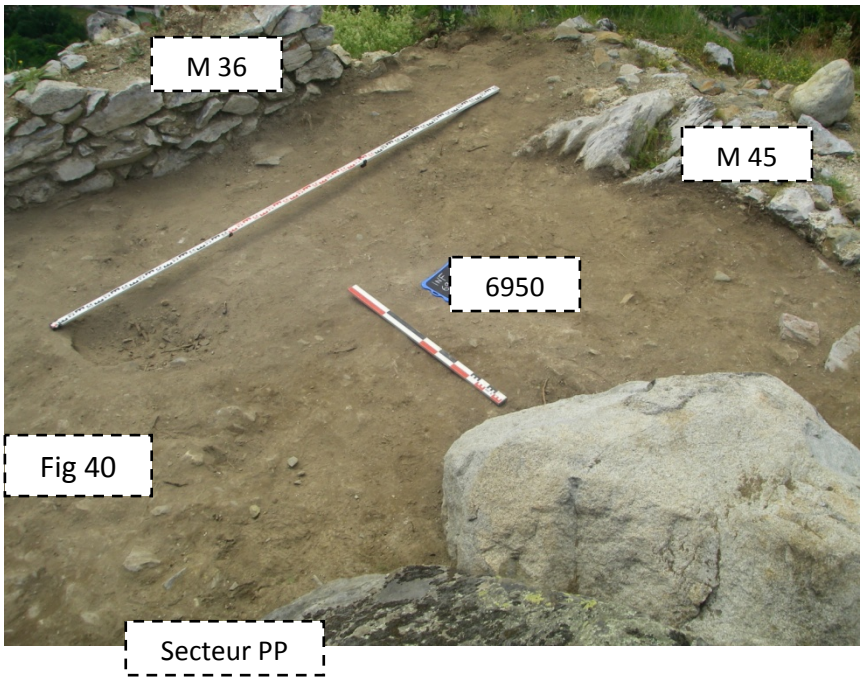

Ainsi, l'image que donnent les fouilles 2009 de la phase 3b dans ce secteur est celle d'une enceinte interne dégagée et d'un véritable chemin de surveillance (lices) libre d'installation dans le cadre du château-caserne mais apparemment pas équipé d'un chemin de ronde, en tout cas d'un chemin de ronde installé depuis le sol car a pu exister un système accroché au mur en hauteur.
Il a été montré (rapport 2008) que ce dégagement des lices perdura jusqu'à l'arasement final en étape 7, comme perdura la forme qu'on lui avait donnée en phase 3b, descente aménagée, évacuation des eaux et cloque, et marche sur le mur 49.

Cependant, l'existence d'un cloaque ajoutée à la grande quantité d'ossement d'animaux sur ce secteur permettent aussi de nuancer le propos en démontrant que cette zone de lices vouées à la circulation servait aussi et surtout de poubelle et était entravée par le cloaque dont le volume imposait l'usage de planches en travers pour le franchir.

4. Le château fébusien, milieu-fin XIVe siècle

C'était dans les rapports précédents - et notamment après la fouille triennale 2005-2008 - la séquence la mieux renseignée.

Elle a finalement était moins abordée au cours des opérations 2009-2010 sauf en bas des deux secteurs de la zone 10 et en zone 12. Elle ne l'a pas été du tout en zone 6, où la fouille a concerné des niveaux plus anciens.
Rappelons qu'en étape 4 a lieu un vaste réaménagement du *caput castri* et de ses abords avec entre autres des arasements majeurs autour de la tour pour déblayer des surfaces planes, installer des refends et un quartier plus densément bâti et plus aisément exploitable. Seule la zone 1 fut remblayée plutôt que décaissée ainsi que les secteurs L et PP de la zone 6 et apparemment la zone 12.
En même temps, on construit le bâtiment 8, vaste résidence probablement aristocratique[32] à l'avant de ce quartier bâti au pied de la tour maîtresse. Les bâtiments de ce quartier (y compris le 8) sont alors tous couverts de pierres et donc la charpente de celui qui préexistait, la tour maîtresse, a dû être changée.
Cette étape a lieu dans le long règne de Gaston III dit *Febus*, comte de Foix et vicomte de Béarn, particulièrement puissant et menant une politique très autonomiste vis-à-vis du royaume de France très affaibli par la guerre. Elle a aussi lieu après le tout début de la montée en puissance de l'activité métallurgique, avec l'avènement des forges hydrauliques. Or, on sait grâce à la documentation écrite conservée[33] que les comtes de Foix ont profité de cette nouvelle activité d'ampleur pour asseoir sur la vallée une nouvelle fiscalité tout aussi importante, d'autant qu'anciennement les droits et taxes perçus paraissent avoir été assez réduits. On comprend dès lors que la vieille fortification de Montréal-de-Sos ait retrouvé une grande utilité d'abord pour consolider et organiser le pouvoir de l'administration comtale[34] et cette nouvelle fiscalité. En outre, ce site est placé au centre des habitats qu'il domine, mais il domine aussi le marché du fer de Vicdessos (lieu de vente unique imposé par le comte) et le chemin vers le port de Saleix qui à partir du milieu du XIVe siècle est la voie d'échanges importants et indispensables de minerai contre du charbon du Couserans. Montréal-de-Sos est à la fois un poste stratégique et administratif, chef-lieu d'une châtellenie comtale, celle de Vicdessos. C'est donc un site important et on comprend qu'il ait été largement rénové.
L'analyse du mobilier placerait cette rénovation au milieu du XIVe siècle, ce que semble confirmer la documentation écrite puisqu'un texte du milieu du siècle relate l'opposition des hommes du consulat de Vicdessos contre les « injustes manœuvres au château de Montréal-de-Sos » qui leur sont imposées par le châtelain et que la cour de justice comtale les condamne à faire malgré leurs protestations.

[32] Rappelons que le style aristocratique de la phase 5 avait été illustré par la découverte d'un fragment de tapisserie en fil d'or en zone 6, fouille 2007, rapport p. 205 et suiv.
[33] Voir en annexe l'article concernant la vallée de Sos à la fin du Moyen Âge.
[34] Les comtes sont eux-mêmes absents de la vallée, ils sont représentés par des bayles et des châtelains (fonctions nominatives non héréditaires surtout dévolues à des fidèles qui n'ont pas d'intérêts locaux).

En zone 10, des unités de l'étape 4 et des phases 5 et 6 ont donc été étudiées par la fouille 2009-2010 ainsi que de nouvelles structures bâties (M 52, M 53). Même si ces dernières ne sont que de petits murs en pierres sèches apparemment de faible hauteur et de courte longueur, elles n'en sont pas moins importantes pour la structuration de la zone dans la seconde moitié du XIVe siècle et donc la répartition des différents groupes stratigraphiques. C'est d'ailleurs l'observation de différences stratigraphiques qui avait conduit à l'élargissement de la zone et à son partage en deux secteurs (A1 et A2) et ce sont ces deux murs qui ont confirmé la validité de ces démarches :
Le M 53 en bas du secteur élargi cette année est en fait un mur de terrasse qui limite à partir de l'étape 4 le secteur d'accès devenu pédestre vers l'accès 1. Il est le dernier niveau fouillé (le plus bas) de la montée vers l'accès 1 dont le pied a été complétement changé pour rattraper les niveaux (plus hauts) de la nouvelle circulation depuis le nouveau bâtiment 8. On a donc remblayé sur plus d'un m à la base de l'accès 1 et posé un petit escalier en bois (fouille 2008), tandis que dessous, en bas du secteur A1, on a installé le M53
On a tranché -verticalement- les sols en arrière du mur pour le bâtir.
Le M 52 poursuit la grande retaille du lapiaz et partitionne la zone en deux secteurs, ceux-là mêmes qui avaient été numérotés A1 et A2 car les U.S. suggéraient deux secteurs d'histoires différentes ce qui a été confirmé ensuite par la présence du M52 entre les deux. Il est mis en place en pleine seconde moitié du XIVe siècle, probablement au moment où on ajoute le bâtiment 11, entre une phase 5 et une phase 6 mal cernées chronologiquement.

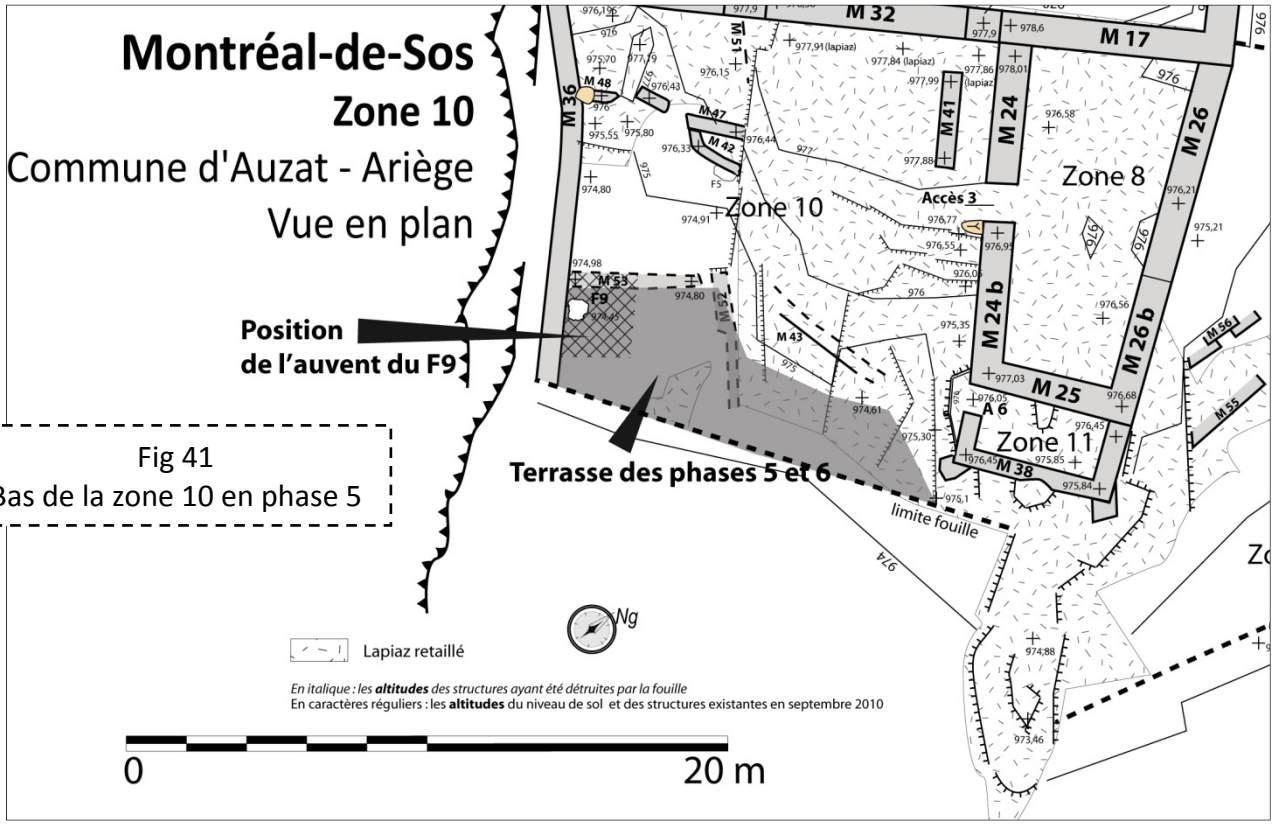

Fig 41
Bas de la zone 10 en phase 5

Car l'ajout du bâtiment 11 contre le bâtiment 8 ne s'est pas fait en étape 4 mais après, quelque part au cours des phases 5 et 6. La fouille 2009-2010 a bien démontré que le

remblaiement par de la terre de la carrière en bas de la zone 1 avait eu lieu en deux étapes. Le premier remblaiement (celui qui a été fouillé cette année, U.S. 10915 et associées) date de l'étape 4. Le second, celui qui permit de rehausser les niveaux -en secteur A2 seulement- fut réalisé lorsqu'on construisit le bâtiment 11 qui était plus haut et pour créer une circulation confortable entre l'accès 3 (du bâtiment 8) et l'accès 6 (du bâtiment 11) [Fig. 42].

Dès que la carrière fut creusée servant à l'érection des bâtiments et murs en étape 4 et à la surélévation du bâtiment 8, on couvrit les niveaux inférieurs crantés de cette carrière, ce qui a eu pour effet de créer une terrasse jusqu'au mur d'enceinte externe en secteur A2. Cette vaste terrasse uniforme et globalement plane était limitée côté amont par le mur 53 en secteur A1 et le lapiaz de la carrière en secteur A2. Elle comportait un beau foyer ouvert au ras du sol et contre le mur d'enceinte (F9) et pouvait constituer un des postes de garde du château au pied de l'entrée du *caput castri*, poste chauffé par ce foyer. Cette structure de chauffe était au ras du sol et sous un petit auvent couvert de lauzes mais sans mur sur 3 de ses côtés, avec uniquement celui l'enceinte externe sur son 4^{e} côté. Ce petit auvent ne couvrait pas toute la terrasse mais seulement le foyer et ses abords [fig. 41].

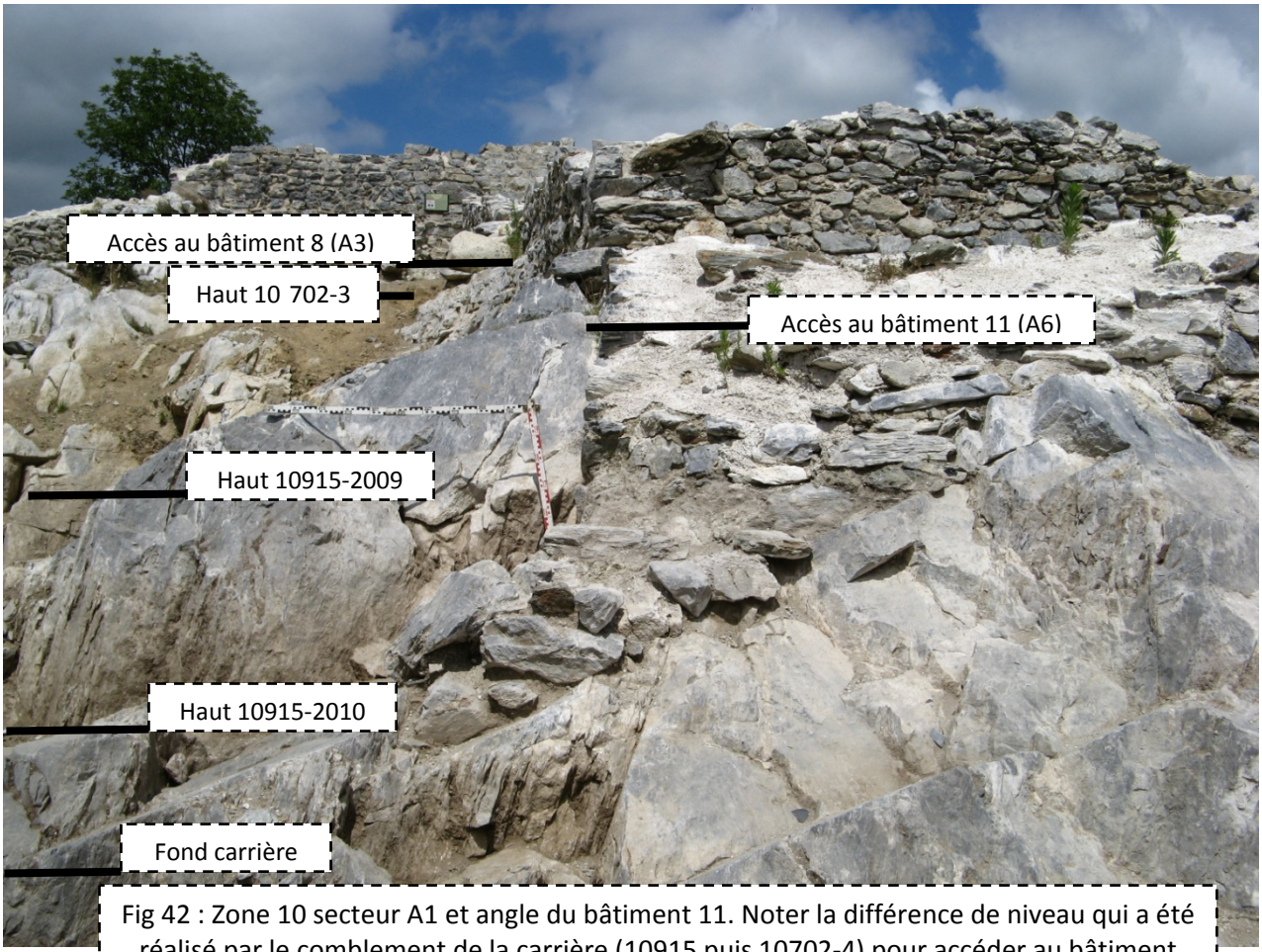

Fig 42 : Zone 10 secteur A1 et angle du bâtiment 11. Noter la différence de niveau qui a été réalisé par le comblement de la carrière (10915 puis 10702-4) pour accéder au bâtiment

La terrasse fut conservée jusqu'à l'arasement final mais fut au cours des phases 5 et 6 peu à peu remblayée donc le mur 53 dépassait de moins en moins, en même temps que le foyer fut abandonné et que l'auvent fut écroulé ou s'écroula. C'est-à-dire que l'on observe une seconde étape, où les aménagements du secteur ne furent pas entretenus, bien qu'on

soit certain qu'il continuait d'être fréquenté vu la quantité des mobiliers recensés et tout particulièrement la fixation dans le mur 53 d'une chaîne d'attache d'équidé, ce qui démontre que l'on se servait encore de cet espace mais qu'il s'agissait dorénavant d'un secteur ouvert et non couvert utilisé pour parquer les équidés avant d'entrer à pied dans le *caput castri*.

On retrouve donc en zone 10, ce que l'on a pu noter sur nombre d'autres secteurs notamment le secteur GP de la zone 6, toute la zone 9, les zones 5, 2 et surtout 1 : entre le réaménagement complet du château au milieu du XIVe siècle et son arasement à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle, l'occupation est très dense, très bien représentée dans le mobilier, mais apparaît marquée de deux étapes, même si nous ne sommes pas capables de fixer une date charnière entre ces deux étapes car nos analyses radiocarbones ou mobiliers ne sont pas assez précises. Et sur tous les secteurs, ces deux étapes fonctionnent de façon analogue : après le réaménagement, on occupe un quartier bien équipé de refends nombreux, de 4 foyers bâtis au moins[35], de 2 lieux de stockages isolés de l'humidité[36], de cheminements et circulations soignés alors que dans la phase 6 on abandonne la plupart de ces structures notamment tous les foyers que nous connaissons et qu'en plus certains murs (les moins élevés, tel le M9 entre zone 1 et 6) sont recouverts peu à peu. Pourtant soulignons-le, les mobiliers sont aussi nombreux dans les unités de la phase 6 que dans celles de la phase 5 et on ne peut avoir l'impression d'une défection préalable à l'arasement. Il faut en conclure que le dense quartier bâti créé en étape 4 change de style et les pièces d'affectation : peut-être les cuisines sont-elles alors déplacées plus loin ?

Le mobilier découvert dans ces phases est conforme dans les fouilles 2009-2010 à ce que l'on avait découvert auparavant. Comme expliqué ci-dessus, les éléments en fer sont bien plus nombreux qu'avant et surtout bien plus diversifiés. Notamment on a retrouvé toujours un peu de mobilier de bricolage (par exemple une enclume, un fragment de marteau arrache-clous, des outils de tissage, de couture, etc.). Mais ces objets (8 éléments en 2010 et 3 en 2009, toujours moins nombreux que le mobilier équestre ou celui lié à la chasse ou à la guerre) ne prouvent absolument pas une vraie activité artisanale sur les secteurs fouillés car il s'agit d'outils très divers et en tout très peu nombreux, du type de ceux que tout le monde peut conserver sans pour autant être un artisan. Rappelons que le seul espace qui pourrait avoir servi à une activité artisanale fut fouillé en 2005 dans la zone 6 qui paraît avoir servi en phase 5 seulement de lieu de réparation d'outils (possibilité de présence d'un établi et battitures).

Parallèlement, et depuis le début de la fouille, nous n'avons jamais découvert d'objets liés à l'agriculture ou au pastoralisme[37], ce qui confirme le style de l'occupation par une garnison et des administrateurs spécialisés dans la garde des châteaux et dans la gestion comtale et absolument pas des paysans. Ce caractère est présent dans toutes les phases du château des comtes de Foix.

Ces spécialistes sont accompagnés de femmes car on trouve régulièrement des attributs de femmes, telle la bague découverte cette année en zone 10, secteur A1 et U.S. 10977 sol de la phase 5. Rappelons que l'on avait aussi trouvé une dent de lait en zone 6 dans une U.S. des phases 5-6.

[35] F9 en zone 10 et les autres étaient en zones 5 et 9, voir rapports 2006, 2007 et 2008.

[36] En zone 9.

[37] Depuis le début de la fouille, nous n'avons découvert qu'un possible fragment de faucille.

Le style militaire de l'occupation est peu marqué mais présent dans toutes les unités du château des comtes de Foix, avec notamment quelques fers de traits, mais aussi en 2010 un fragment d'épée. Parallèlement, le mobilier équestre est aussi présent dans toutes les phases du château des comtes de Foix, y compris en zone 6 dans les phases 5 et 6, ce qui nous avait fait supposer que, lorsqu'en étape 4 on rendit pédestre l'accès 1, on dut pratiquer un autre accès que nous ne connaissons pas vers cette grande plateforme à l'arrière du *caput castri* et qui pourrait avoir été situé dans un secteur non fouillé, plus près de la tour du Barri.
Sur une des ardoises découvertes au cours des fouilles précédentes (2006) -et même si on ne sait pas du tout s'il s'agit d'une représentation du site ou d'un autre endroit- étaient gravés un château et des personnages militaires de différents niveaux et types d'équipements. Datant du milieu du XIVe siècle, elle pourrait tout de même illustrer le style des personnes que l'étude du mobilier semble définir [fig. 43].

Parmi les éléments mobiliers métalliques marquants, on doit souligner cette année la découverte d'une seconde pointe de flèche à monture à soie dont le type est connu seulement en Europe de l'Est[38].

[38] La première avait été découverte dans l'U.S. 10602 en 2008 (rapport, p. 213). Cette année, la seconde a été découverte en zone 12, U.S. 12300. Les deux U.S. sont proches chronologiquement, début de la phase 5 ou étape 4. En 2008, on y avait associé une monnaie frappée en Flandres, de diffusion peu courante dans notre région et apparue dans le même type d'U.S. (10671). A titre d'hypothèse de travail on avait proposé que la présence étonnante de ces éléments sur un site de

Toujours parmi les éléments métalliques des phases 5 et 6, les ferrures de coffres sont toujours présentes mais moins nombreuses que dans les fouilles antérieures à la fouille biennale présentée ici, peut-être parce que nous nous sommes éloignés des zones habitées. Avec elles, les autres éléments liés à l'ameublement sont aussi beaucoup moins nombreux qu'auparavant, presque anecdotiques alors qu'ils avaient pu être découverts par dizaines sur les zones 9, 8 et 10 (parties hautes) dans les phases 5 et 6.
Objets polyvalents, les couteaux sont par contre toujours aussi nombreux qu'auparavant et restent bien représentés dans les phases 5 et 6 uniquement, tout comme les éléments décoratifs telles les paillettes ou les appliques en alliages cuivreux. Mais ces dernières sont peut-être les seuls éléments métalliques à ne pas être plus nombreux dans les phases 5 et 6 que dans la phase 3.
Bien sûr ce sont les éléments d'assemblage -et notamment les clous mais pas uniquement- qui sont très largement majoritaires dans ces mobiliers métalliques des phases 5 et 6. Comme expliqué prudemment, on rencontre dorénavant de nombreux clous de charpente qu'il faut associer à de grosses charpentes nécessitées par l'usage d'ardoises et de lauzes, nouveautés de l'étape 4 et que l'on retrouve donc à partir du milieu du XIVe siècle et surtout dans les unités de la destruction par arasement.
La zone 12 ayant abordé cette étape en 2009 et 2010, les ardoises découvertes étaient plus nombreuses sur ce secteur ainsi que celles qui comportent des gravures et il faut souligner la découverte d'une ardoise comportant des traces écrites qui reste très différente de celle qui avait été trouvée en 2007, puisque le texte est court et surtout mal écrit (voir ci-dessous chapitre sur les ardoises gravées).

Globalement, comme les éléments métalliques, les éléments en os travaillés, en verre ou les objets en terre cuite restent analogues à ceux qui avaient été trouvés sur les autres zones et dans ces phases. Seuls les fragments de trompe d'appel sont beaucoup moins nombreux, peut-être simplement parce que la fouille s'éloigne de la tour.

Les scories de fer sont toujours beaucoup plus nombreuses sous deux formes, soit régulièrement éparpillées, soit groupées comme en bas de la zone 12 en 2010 dans l'U.S. 12300. Ce n'est pas la première fois que l'on découvre une telle densité sur le site dans des unités des phases 5 et 6, mais on n'a jamais pu les rattacher à une activité et donc expliquer leur origine. Elles sont beaucoup moins fragmentées que les scories des U.S. plus anciennes et il est possible de trouver des culs de four ayant conservé des formes arrondies. Soulignons que même si on peut supposer l'existence d'un bas fourneau quelque part sur le sommet, un tel équipement serait étonnant puisque les phases 5 et 6 sont celles des forges hydrauliques à grandes productions et situées près des cours d'eau et non sur les sommets et dans les châteaux.

---

la haute Ariège, s'explique par l'histoire politique comtale. Gaston III dit *Febus*, partit en Croisade aux côtés des chevaliers teutoniques en pays baltes en 1357 et 1358. Avec ses hommes, il traversa la France et embarqua à Bruges pour rejoindre Königsberg[38] en bateau en passant par la Norvège et la Suède. Au retour, ils rentrèrent par les terres et passèrent par Meaux réprimant une jacquerie. La présence de ces mobiliers pourrait indiquer qu'il y avait à Montréal-de-Sos, en phase 5, des hommes ayant participé à cette croisade, des spécialistes de la guerre, personnels de l'entourage immédiat du comte de Foix. L'étude approfondie de ces deux pointes est en cours pour jauger de la pertinence ou pas de cette hypothèse.

Les céramiques glaçurées sont bien représentées dans ces deux phases de la seconde moitié du XIVe siècle, mais moins en proportion qu'elles ne l'étaient en phase 3b et les éléments anciens, notamment les céramiques modelées à bords évérsés, sont complétement absents des unités de ces phases sauf quelques éléments intrusifs, somme toute assez rares. Comme au Castel minier à Aulus-les-Bains, les marmites à anses coudées sont un marqueur des phases les plus tardives et servent à la cuisson des aliments. On dénombre aussi dans ces deux phases de l'occupation la plus récente des céramiques à cuisson réductrice avec des formes en lèvres à poulie et surtout des faïences, valenciennes à émail stannifère, décorées en vert et brun, peu nombreuses mais toujours présentes dans de très nombreuses unités et sur toutes les zones et secteurs et révélatrices d'un niveau de vie supérieur, en capacité d'acheter ces faïences aux marchands espagnols ou venant d'Espagne. Le verre est aussi plus présent dans ces phases que dans les époques plus anciennes, notamment des verres fins et décorés.

Il faut souligner que la fragmentation de ces artefacts est toujours très importante et rend plus difficile les travaux de recollage menés par Nicolas Portet. On pouvait justifier cette fragmentation des éléments plus anciens par leur(s) probable(s) remaniement(s) dans des unités de remblais, parfois peut-être à plusieurs reprises. Cet argument ne s'applique évidemment pas dans les dernières phases d'occupation, 5 et 6.
S'ajoute à ce constat celui de Julie Massendari en charge de l'étude synthétique archéozoologique et qui a travaillé sur les phases 5 et 6. Elle note aussi, la grande fragmentation des déchets domestiques, ainsi que les nombreuses traces diverses d'érosion qu'ils comportent.
Force est de constater que ces deux constats vont -comme la grande quantité des mobiliers retrouvés pour les phases 5 et 6- dans le sens d'un piétinement important des déchets au sol, donc suggèrent une vraie occupation humaine dense qui a abimé des éléments qui gisaient éparpillés à même le sol.

D'autres constats réalisés par Nicolas Portet et Julie Massendari parallèlement sur ces deux phases se rejoignent et impliqueront une réflexion approfondie pour notre publication synthétique. Tous deux notent une certaine standardisation du mobilier céramique d'une part et de l'alimentation d'autre part. Rappelons que l'alimentation est décrite comme très largement dominé par la triade classique, avec une part vraiment très réduite du sauvage, ce qui pourrait étonner en contexte castral et montagnard. On attend avec impatience l'étude qui sera menée en 2011 sur les restes de faune de la phase 3 pour comparer les styles alimentaires.

On notera aussi que ces phases révèlent toujours moins de monnaies que les phases 3. Mais on en dénombre tout de même, tel ce billon de Philippe VI et un *penny* en argent de 1335-1343 découverts en 2010.

On notera aussi que globalement les phases 5 et 6 ont livré des éléments mobiliers qui pourraient caractériser une occupation particulière : fragment de tapisserie en fil d'or, monnaies étrangères parfois en argent, faïences, etc. La synthèse que nous commençons s'attachera à rassembler ces indices répartis dans les différentes années de fouilles pour mieux caractériser l'occupation finale du site.
En même temps, sur les secteurs qui le permettent, nous tenterons de comparer les éléments des phases 5 et 6 pour chercher des différences qui pourraient éclairer cette

transition bien visible à plusieurs endroits. L'abandon de certaines structures, comme les foyers du *caput castri,* sont-elles un signe d'abandon du *caput castri* en tant qu'habitat et donc l'habitat de style aristocratique, ce qui pourrait signer la présence puis l'absence d'un châtelain de haut rang avec ses proches ? En tout cas, les unités situées juste sous la destruction sont toujours bien chargées en mobiliers et on ne peut pas conclure à un abandon du château avant l'arasement final.

Globalement les mobiliers de ces deux phases proviennent en 2009 et 2010 quasiment exclusivement des zones 10 et 12 et la zone 12 a surtout été fouillée en 2010 livrant de vastes surfaces en pente au pied du bâtiment 8 et a priori pas aménagées, c'est-à-dire que les remblais recouvraient les quelques aménagements antérieurs dans la pente et notamment, peu à peu au cours de la phase 5, les murs de terrasses 55 et 56. Tout au plus a-t-on pu mettre en évidence au pied du mur 26 (bâtiment 8) une circulation étroite (U.S. 12304-3) juste le long du mur formant un plan avant la pente mais *a priori* uniquement de suite après l'étape 4 donc en phase 5. Ici encore, la phase 6 est caractérisée par un engoncement des aménagements, avec recouvrement de ce petit plat qui servait à la circulation par un remblai en pente peu confortable à parcourir.

En bas, en étape 4 ou au début de l'étape 5, la zone 12 fut aussi aménagée par un remblai très chargé en blocs qui formait une mauvaise calade (U.S. 12312, [fig. 44]) et permettait de circuler depuis le bas du *castrum* vers le haut, côté nord.

Calade en bas de la zone 12, étape 4 ou début phase 5.
Fig. 44

A ses pieds, l'ancienne circulation de la phase 3b, qui avait nécessité que l'on retaille un bloc de granite et encoche le lapiaz, pourrait avoir été conservée. Elle s'éloigne vers l'extrémité du *castrum* et le secteur de la tour du Barri, hors de la zone fouillée à mi-hauteur du secteur 12 et vers le nord.

5. Destruction du *castrum* : fin XIVe siècle

L'étape 7 a été peu observée en 2009 et 2010, sauf en zone 12, où se confirme l'arasement du bâtiment 8 qui constituait une couche épaisse et conforme à ce que nous avons fouillé partout où la destruction finale avait eu lieu et notamment tout autour de la grosse tour.
En zone 12 l'épaisseur de cette couche était -même au pied du mur- trois fois moindre que celle des unités de destruction du mur du donjon. Cette moindre épaisseur est la conséquence de trois phénomènes :
-le bâtiment 8 est bâti avec des murs moins épais que la tour maîtresse,
-il avait probablement une élévation bien moindre,
-les moellons qui le composaient sont bien moins gros et donc se prêtent mieux au tassement.
Mises à part ces remarques, la couche était bien constituée de moellons équarris, taillés et de déchets de tailles avec une grande quantité de mortier de chaux, pas ou très peu de terre organique et des vides régulièrement répartis et nombreux donc un aspect très aéré. Cette unité a toute les caractéristiques d'une couche de destruction, homogène partout, donc créée en un seul temps rapide. A sa base, on retrouve évidemment les éléments de toiture donc beaucoup d'ardoises et lauzes qui forment une interface facile à voir avec la première unité d'occupation. Le mur du bâtiment 8 qui subsiste est globalement plat, preuve supplémentaire d'un arasement à niveau.
Enfin, la fouille 2009 et 2010 n'a pas mis au jour d'éléments tardifs du début du XVe siècle, confirmant une fois de plus que la datation de cet arasement serait plutôt ancrée dans la fin du XIVe siècle[39].

L'arasement n'est pas documenté dans les chartes, tout comme l'occupation des phases 5 et 6 alors qu'elle semble très importante : le dernier texte abordant Montréal-de-Sos date du milieu du XIVe siècle. On peut être étonné de cette absence dans un contexte documentaire normalement plus prolifique qu'auparavant mais en fait le style des documents change. Dans la seconde moitié du XIVe siècle, on conserve essentiellement des documents du consulat (qui ne s'intéressent pas au château) et les documents comtaux ont été perdus.

L'arasement, comme les phases 5 et 6, n'ont été mis en évidence que par l'archéologie.
L'arasement concerne l'enceinte interne, la tour maîtresse et le bâtiment 8. Les murs ont été détruits de l'intérieur vers l'extérieur jusqu'à 2 ou 3 m du sol.
La chute de ces murs a aussi abîmé les refends sous-jacents, mais ils n'ont pas été détruits directement.

A nouveau, à la fin du XIVe siècle, la situation géopolitique a changé. Après la mort de *Febus*, une famille cadette récupéra les biens de cette famille, dont le comté de Foix et la vicomté de Béarn. Son pouvoir était mal assis : les élites locales furent clairement réticentes à ce changement, de peur que les nouveaux comtes reviennent sur les acquis,

[39] Rappelons qu'il a été trouvé en 2002 du mobilier début XVe siècle sur le dessus de la couche de destruction.

franchises et différents droits des communautés. Lorsqu'il comprit qu'il mourrait sans enfants, Gaston *Febus,* lui-même, tenta d'empêcher que son héritage aille vers cette famille de Castelbon car leurs relations n'étaient pas bonnes.
En outre, les changements de comtes furent assez fréquents jusqu'en 1412, ce qui ne facilita pas la fixation d'un pouvoir comtal fort.
Pour garantir leurs possessions, les nouveaux comtes s'appuyèrent sur les officiers des rois de France et ce fut un changement radical dans la politique comtale, un tournant, l'entrée réelle et définitive dans le royaume de France[40]. Elle se matérialisa par l'apparition de bâtiments philippiens ostentatoires comme la tour ronde du château de Foix, construite dans le premier tiers du XVe siècle[41].
En même temps, l'affaiblissement du pouvoir comtal fuxéen impliqua une moindre sécurité intérieure des possessions comtales. Alors que les dégâts de la guerre de Cent Ans étaient restés à l'écart du comté ou n'avaient concerné que sa frange nord sous Gaston *Febus*, l'insécurité progressa très vite à la fin du XIVe siècle. Entre 1396 et 1415, plusieurs actes, à Vicdessos ou à Montaillou, expliquent qu'il faut fortifier ou réparer car un risque existe du fait de la situation « en frontière du royaume de France ». On construit même un fort villageois à Vicdessos à la fin du XIVe siècle, alors que ceux-ci sont très rares en haute vallée de l'Ariège et le texte qui autorise cette construction est fort intéressant car il affirme que les hommes de Vicdessos n'ont pas de fortification pour s'abriter. Veulent-ils dire que le château de Montréal-de-Sos est déjà arasé ou pensent-ils qu'il est trop éloigné pour être efficace ? On est tenté de rapprocher ce texte de l'étude des éléments mobiliers qui semble indiquer que le château est arasé à la fin du XIVe siècle, moment où pourtant l'insécurité pour les hommes est bien réelle.
En fait fort de Vicdessos et château de Montréal-de-Sos n'ont de toute façon pas la même fonction. On comprend, vu l'affaiblissement du pouvoir comtal, que l'on n'ait pas pu conserver sans le garder un ouvrage tel que Montréal-de-Sos dans les conditions d'insécurité du début du XVe siècle. Mais la raison réelle de son arasement est plus difficile à saisir. Probablement faut-il associer l'évolution politique qui implique une évolution des moyens castraux donc une redéfinition des sites, avec notamment ici la construction d'un ou deux forts villageois[42].

En tout état de cause, il n'y a plus, sur le site de Montréal-de-Sos, d'occupation permanente quelconque après cet arasement.

On a -les années passées- trouvé çà et là quelques traces fugitives et ténues (deux tessons de céramiques d'époque Moderne, un verre de lunette et une monnaie d'époque Moderne) ainsi que de petits murs en pierres sèches construits avec les blocs de la

[40] Théorique acquis à la fin du XIIIe siècle, suite au traité de Corbeil et à la politique de Philippe-le-Hardi. Mais la guerre de Cent Ans, l'affaiblissement du pouvoir royal français, la force du pouvoir de *Febus* et sa politique « autonomiste » grâce au Béarn impliquèrent que cette appartenance au royaume de France était restée très théorique et extrêmement limitée dans la pratique jusqu'en 1391.
[41] Un tailleur de pierre, le gendre de celui qui fit cette tour est cité en 1447. O.P. Archives municipales de Pamiers. Edition : LAHONDES (J. de), BSA, 1890, n°3, p. 118 « texte relatif à la construction d'une tour au château de Foix ». ms en occ.
[42] Auzat en a aussi la forme et les toponymes, mais nous ne conservons pas de textes.

destruction du château et qui semblent avoir servi au pastoralisme, notamment un petit couloir de traite. On avait aussi découvert de grands trous de fouilles clandestines.
Les fouilles 2009 et 2010 n'ont mis à jour aucun élément nouveau de ces fréquentations postérieures au Moyen Âge.
La zone 13 -où a eu lieu un sondage en 2010- concerne cette étape mais n'a laissé transparaître qu'un remplissage progressif et postérieur au Moyen Âge d'une encoche creusée dans le lapiaz auparavant et apparemment découverte à la fin du Moyen Âge.

Conclusion

La fouille 2009-2010 a très largement tenu ses promesses et fut l'occasion d'obtenir des informations spécifiquement sur des phases mal étudiées auparavant, tout particulièrement les différentes phases 0, l'étape 2 et la longue phase 3 qui est maintenant bien documentée alors qu'elle paraissait presque hypothétique il y a deux ans.

Bien sûr, on aimerait en savoir plus et on est déçu par les divers problèmes qui entravent notre lecture, tout particulièrement le caractère très perturbé de toutes les unités des phases 0 en zone 6 et ce malgré l'important volume fouillé.

Soulignons aussi une fois de plus que nous sommes encore dans l'attente de certains résultats et analyses, qui permettront de mieux affiner le discours, le diagramme stratigraphique et les différentes chronologies et fonctions.
Si cette série est insuffisante, on dispose de moyens pour demander d'autres analyses de suite.

Globalement, la fouille 2009-2010 a donc permis d'amplifier l'épaisseur chronologique et sédimentaire de ce site qui est vraiment considérable compte-tenu du fait que nous sommes en montagne donc sur un espace dominé par la pente et soumis aux ravages de la gravité.

Le caractère montagnard du site se confirme dans le bâti, la perception et la mise en valeur des espaces, l'utilisation de techniques différentes, l'existence de nombre de terrasses en pierres sèches, etc. C'est un des intérêts de la fouille que d'étudier un site de montagne, car peu ont été vraiment étudiés dans notre région et sur ces chronologies.

On regrettera réellement des recherches non réalisées alors qu'elles sont à notre portée mais n'ont pu être réalisées faute de temps et malgré les moyens humains importants de la fouille. Comme expliqué, la météo n'a pas été clémente en 2010 alors que cette époque est normalement celle où il pleut le moins en haute Ariège, nous avons essuyé une semaine de pluie (et même de la grêle pendant deux heures le 20 juin !).
Nous allons proposer ces éléments non réalisés et pourtant nécessaires à notre recherche au titre d'une opération de sondage en 2011. Je veux parler de la poursuite de la fouille au pied du mur 26 en zone 12 car elle manque cruellement à l'analyse de la phase 3 sur ce secteur qui a pris un intérêt tout particulier lors de la découverte de la préexistence d'un mur antérieur au bâtiment 8 et à l'étape 4. Je pense aussi à la zone PP et tout particulièrement au mur 45 dont on n'a pas bien compris la chronologie et la fonction et notamment la phase 3a. Là aussi, nous proposerons un sondage en 2011 pour compléter notre information.

Notre objectif est maintenant de réaliser une publication monographique et synthétique qui est déjà commencée et c'est pourquoi l'étude du mobilier céramique menée par Nicolas Portet a été complétée cette année d'un travail très conséquent et important sur la typologie des céramiques. C'est aussi pour cela qu'on a terminé toutes les analyses documentaires et qu'on a commencé les études synthétiques des restes de la faune.
En poursuivant ces travaux, avec les analyses radiocarbones et le résultat des deux sondages complémentaires proposés pour 2011, nous pensons être en mesure de réaliser

cette publication dans de bonnes conditions et nous demanderons en 2012 une aide à la publication en nous appuyant sur des éléments qui auront été déjà écrits pendant l'année 2011 et des engagements sérieux de la part des auteurs.

Données de fouilles 2010

Stratigraphie - Zone 6

Cet espace est délimité par les murs 1, 9 et 12 (au contact de la zone 1) et 29 et 30 (au contact de la zone). Il est situé sur la face nord-ouest du donjon et s'amalgame avec la zone 3 qui avait fait l'objet de sondages.

En 2005, une partie avait été fouillée.

En 2006, nous avons seulement évacué une grande partie de l'U.S. de destruction pour préparer la fouille qui a été commencée en 2007 et fut poursuivie en 2008 après un nécessaire élargissement de la zone.

En 2009, nous étions sommes attachés à continuer la zone sans l'élargir. Nous avons donc poursuivi les deux secteurs lices (L) et petite plateforme (PP).

Le secteur a été terminé en 2010, jusqu'au substrat sur toute la surface. Les hauteurs fouillées de stratigraphies anthropisées atteignent 4 m à la verticale et le dénivelé de la zone entre point haut (donjon et points bas (le long du M36) est de 6 m.

Rapide rappel des fouilles antérieures au programme biennal 2009-2010 :

La partie nord de la zone a donné de grands trous de fouilles clandestines imbriqués les uns dans les autres. Le tertre artificiel qui portait le donjon et la tranchée de fondation du mur ont tout de même été épargnés et les conclusions sur ces structures correspondent à celles des autres zones.

L'arasement de la tour maîtresse est confirmé dans toute la zone 6.

En secteur GP (Grande Plateforme), l'arasement de la reconstruction en étape 4 fait que ce succèdent des U.S. des phases[1] 5 et 6 (très épaisses et très chargées en mobilier sur ce secteur) et des U.S. plus anciennes, voire géologiques (à vérifier –fouille à poursuivre). Les unités du château des comtes de Foix antérieures au milieu du XIVe siècle ont disparu.

Il n'en est pas de même sur les secteurs L (Lices) et PP (petites plateforme). En secteur L, les fouilles précédentes ont montré des unités des phases 5 et 6 tout aussi chargées en mobilier qu'en secteur PP. Il semble que ce secteur était une zone de circulation depuis le secteur GP vers le secteur PP et aussi le site de l'écoulement des eaux du secteur GP, à la faveur d'un petit aménagement sur un mur arasé servant de terrasse au secteur GP.
La fin de la fouille 2008 avait montré des unités de la phase 3 sur tout le secteur L, avec un usage aussi de circulation au moins en fin de la phase 3. Les aménagements de cette circulation (3 marches d'accès en GP et L, murs arasés 46 et 49, écoulement et cloaque qui en découle) et son entrée depuis la zone GP semblent avoir été mis en place durant la seconde moitié du XIIIe siècle et ont été utilisés jusqu'au désarmement du château.

[1] Vous retrouverez la description des phases p. 47 et suiv. de ce rapport.

En secteur PP, les unités des phases 5 et 6 étaient bien marquées et ce secteur était peut-être le seul couvert des trois dans ces chronologies.
Comme sur les autres secteurs, les sols étaient en terre battue.
Il n'a pas été possible d'émettre une hypothèse quant à la fonction de cet espace dans ces phases mais l'arasement du mur 49 semble être concomitant de celui du mur 45 et il est possible que cet espace ait alors changé de fonction.
Dans ce secteur, un autre accès avait été aménagé depuis le nord (marche 2) au même moment que celui depuis le secteur L. Les deux accès convergeaient en secteur PP : peut-être n'était-ce alors qu'un espace de circulation le long de l'enceinte, donnant accès plus à l'ouest à un espace qui a disparu suite à un effondrement et au-delà à la zone 7, proche de la citerne-tour du Barri.

En secteur PP, les dernières unités fouillées en 2008 semblaient, comme en secteur L, s'attacher à la phase 3 et à la fin du XIIIe siècle ou au moins au tout début du XIVe siècle.

Résumé de la fouille 2009 et dont le détail se trouve dans le rapport 2009, pp. 72 à 102

- Présence importante (+ épaisseur et structuration) d'U.S. de la phase 3, et de la phase 0 :
  La fouille 2009 en zone 6 et c'est un des principaux acquis de 2009, offrait un résultat assez différent des autres secteurs abordés jusque-là, avec des unités anciennes des phases 0, mais aussi de la phase 2 et de la phase 3 peu perturbées et des séries de mobiliers beaucoup plus importantes. La fouille 2010 a complété ces acquis par les unités les plus basses mais aussi par la fouille de secteurs résiduels comportant des mobiliers st structures médiévales sous le M49 qui n'avait pas été détruit en 2009 et donc sous lequel restaient des unités de niveaux plus élevés.

- En phase 3, le mobilier étaient bien présent, ce qui n'était pas toujours le cas dans les autres secteurs (sauf zone 1) car ces niveaux avaient été arasés en étape 4. En zone 6, ces niveaux étaient bien présents et bien chargés en mobilier : des modifications avaient été repérées notamment l'aménagement d'un écoulement de la GP vers le secteur L et donc la création d'un cloaque important en secteur L, l'aménagement de circulations le long du mur d'enceinte externe et notamment du secteur L vers le secteur PP, avec l'arasement du M49 servant de marche et la construction d'autres marches à base de pierres et de chaux et enfin la mise en place d'un sol en béton de mortier de chaux dans tout le secteur L. Une petite aire de gâchage avait été retrouvée dans ces niveaux contre le mur d'enceinte externe.

- En zone 6 et en 2009, les étapes et phases plus récentes n'avaient pas été abordées car elles l'avaient été lors d'un triennal antérieur (2006-2008).

- Première étude du M 36 et des U.S. contre ce mur (enceinte externe) : le mur apparait constitué en deux U.C. nommée M36 en haut et M36b en bas. Le M36 bis n'est pas partout présent à la base du M36. L'hypothèse de travail qui consistait à

supposer une différence chronologique entre les deux murs c'est révélée fausse lors de la fouille 2010 (voir ci-dessous)[2].

- En zone PP : des structures avaient été découvertes dans les premières U.S. du château des comtes de Foix (phase 2 ou tout début phase 3 ?) : foyer, encoche d'un grand poteau un mètre en arrière du mur d'enceinte externe, cloison en bois. Ces structures étaient antérieures à la construction du M 49. En même temps, le dédoublement des niveaux de constructions et des niveaux des structures confirmait l'hypothèse relevé dès la fouille de la zone 1 qui donne l'impression de deux étapes lors de la construction au début du XIIIe siècle, ou d'une construction étalée dans le temps et qui avait abouti à créer deux étapes 1 et 2 qui correspondaient chacune à ces deux étapes. En 2009, la question restait posée de savoir si le mur d'enceinte externe datait de l'étape 1 ou 2. On avait aussi noté, comme d'habitude, la pauvreté en quantité des mobiliers de ces étapes et de toute la première moitié du XIIIe siècle.
  Dans l'étape 1, la fouille 2009 avait permis de faire divers constatations sur les flancs du tertre artificiel qui porte le donjon et de vérifier encore une fois qu'il était bâti avec des terres varveuses reposant sur de grands moellons majoritairement gneissiques. Une hypothèse concernant la chronologie des murs du donjon avait été proposée brossant deux étapes (Etape 1 et étape 4).

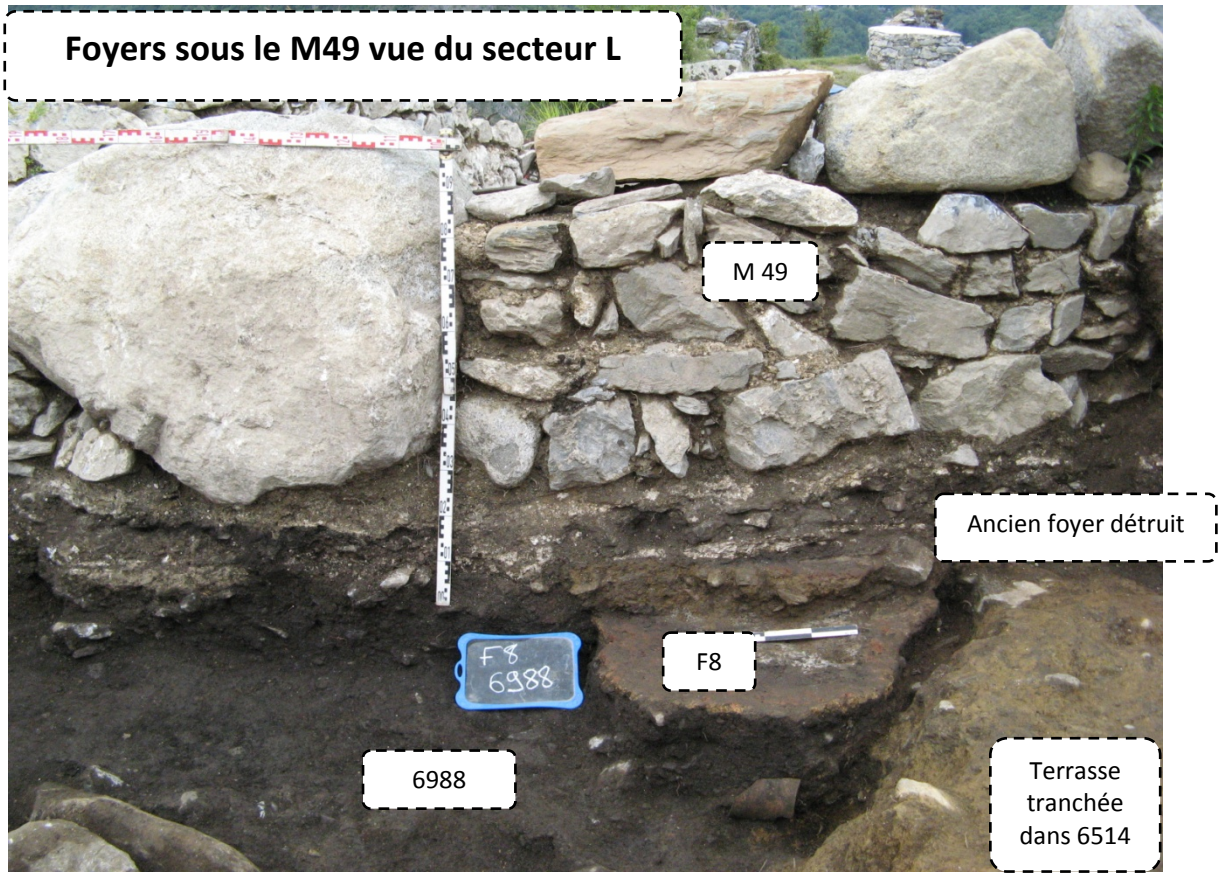

[2] Merci à Michel Barrère et Nicolas Portet pour leur aide sur ce sujet.

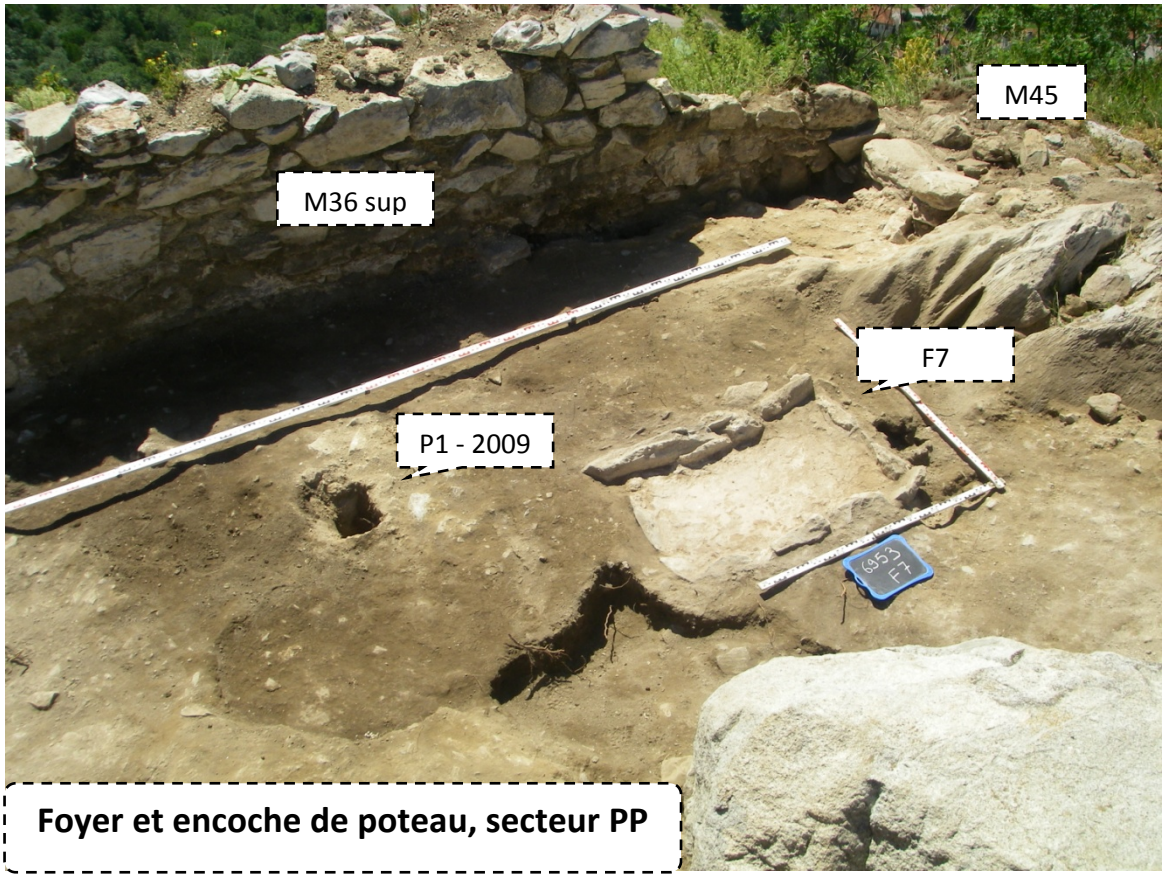

Foyer et encoche de poteau, secteur PP

- Tout le long du mur d'enceinte sont apparues des U.S. sous ces structures. Elles étaient constituées de terres très noires et comportaient un mobilier de la phase 0 sauf perturbations, notamment celle du trou fait pour le poteau mentionné ci-dessus. Epaisses de plus d'un mètre, ces unités ont été supposées comme étant issues de plusieurs unités à l'origine différenciées qui se seraient amalgamées dans un contexte hydromorphe. Ces terres noires semblaient toutes être issues de la phase 0.

- Sous ces terres noires en secteurs L et GP apparaissaient des terres ocre à rougeâtres, apparemment sans ou presque sans mobilier, mais bien mobilisées par l'Homme.

Fin de la fouille 2009 en secteur L Sous 6981-86-87, U.S. rougeâtre tranchée (**6514**) par M 36 inf et une **rigole**. Notez les **emboitures** sur le

En Secteur L, la surface de ces terres avait été aménagée avec une rigole d'évacuation. En secteur GP, ces terres semblaient recouvrir des blocs débités ce qui a été confirmé cette année.

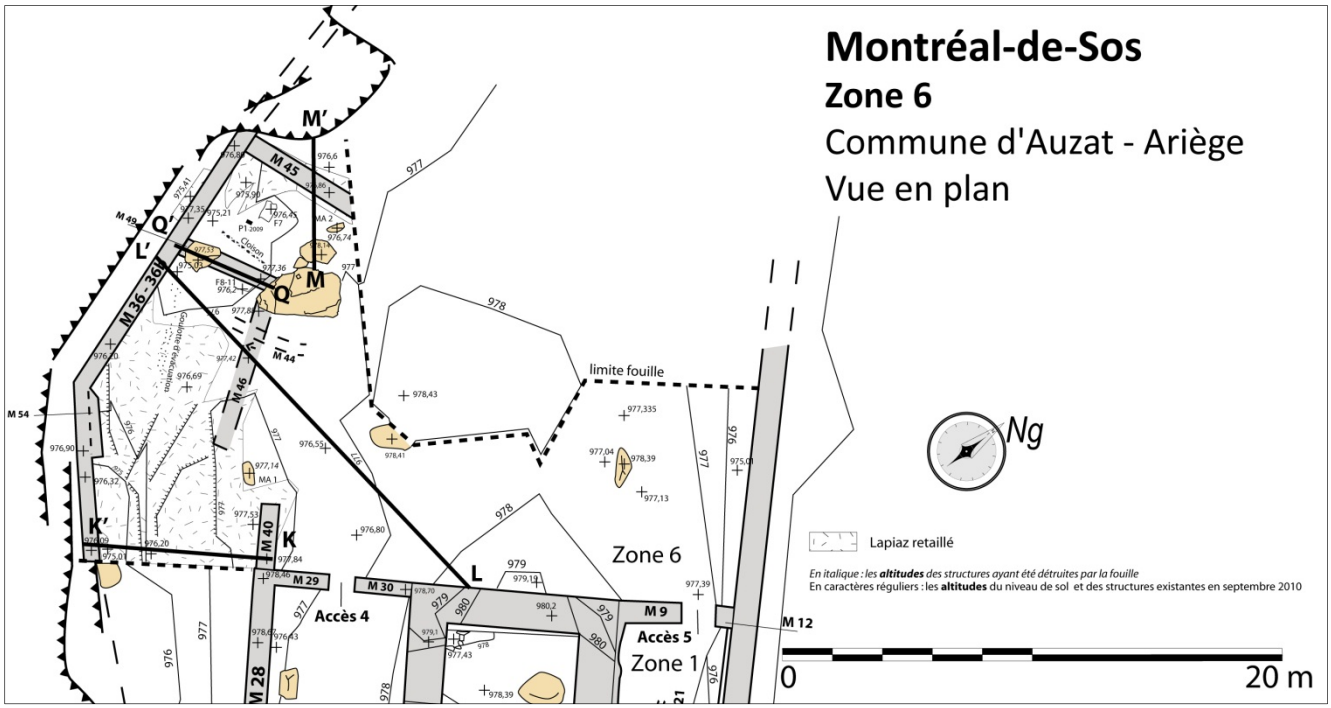

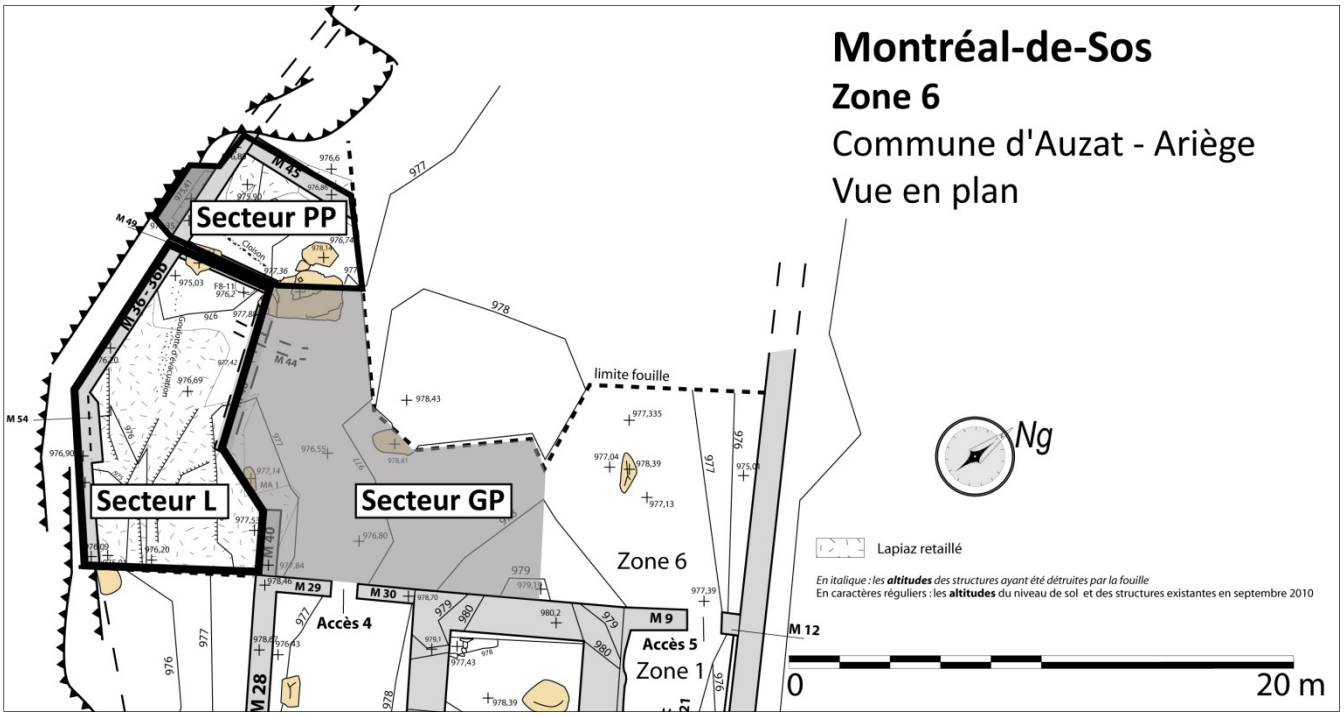

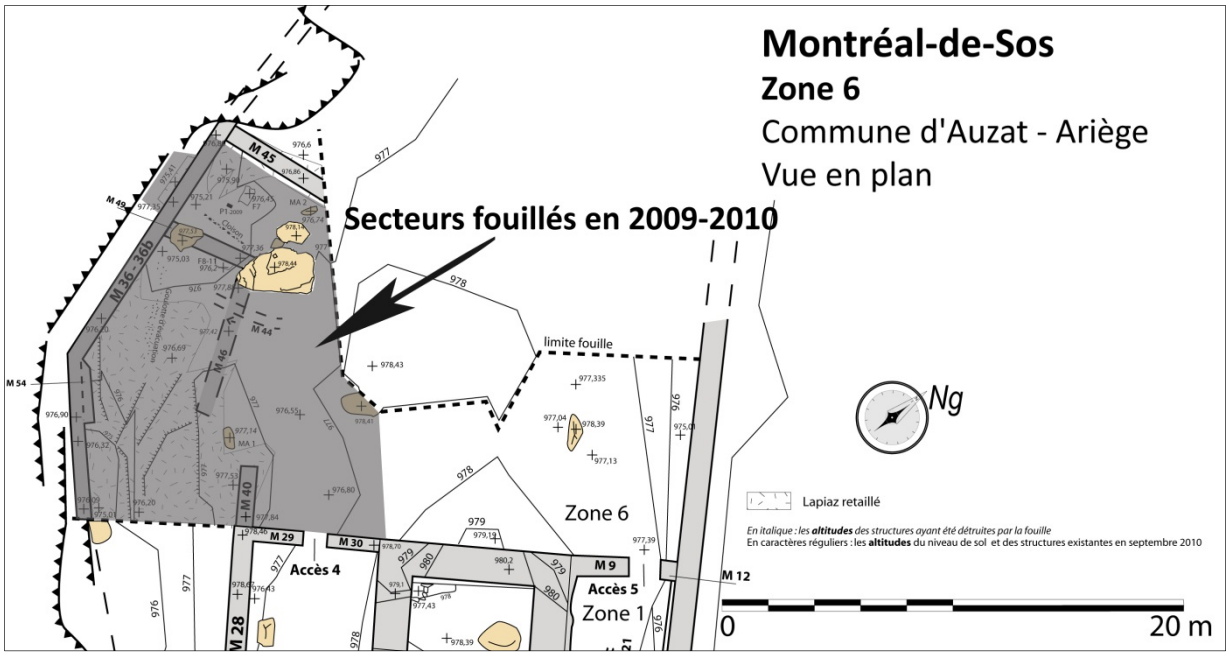
Montréal-de-Sos
Zone 6
Commune d'Auzat - Ariège
Vue en plan
Secteurs fouillés en 2009-2010
limite fouille
Zone 6
Zone 1
Accès 4
Accès 5
M 45
M 36-360
M 44
M 46
M 54
M 40
M 29
M 30
M 9
M 12
M 28
Ng
Lapiaz retaillé
En italique : les altitudes des structures ayant été détruites par la fouille
En caractères réguliers : les altitudes du niveau de sol et des structures existantes en septembre 2010
0
20 m

Données de fouilles 2010

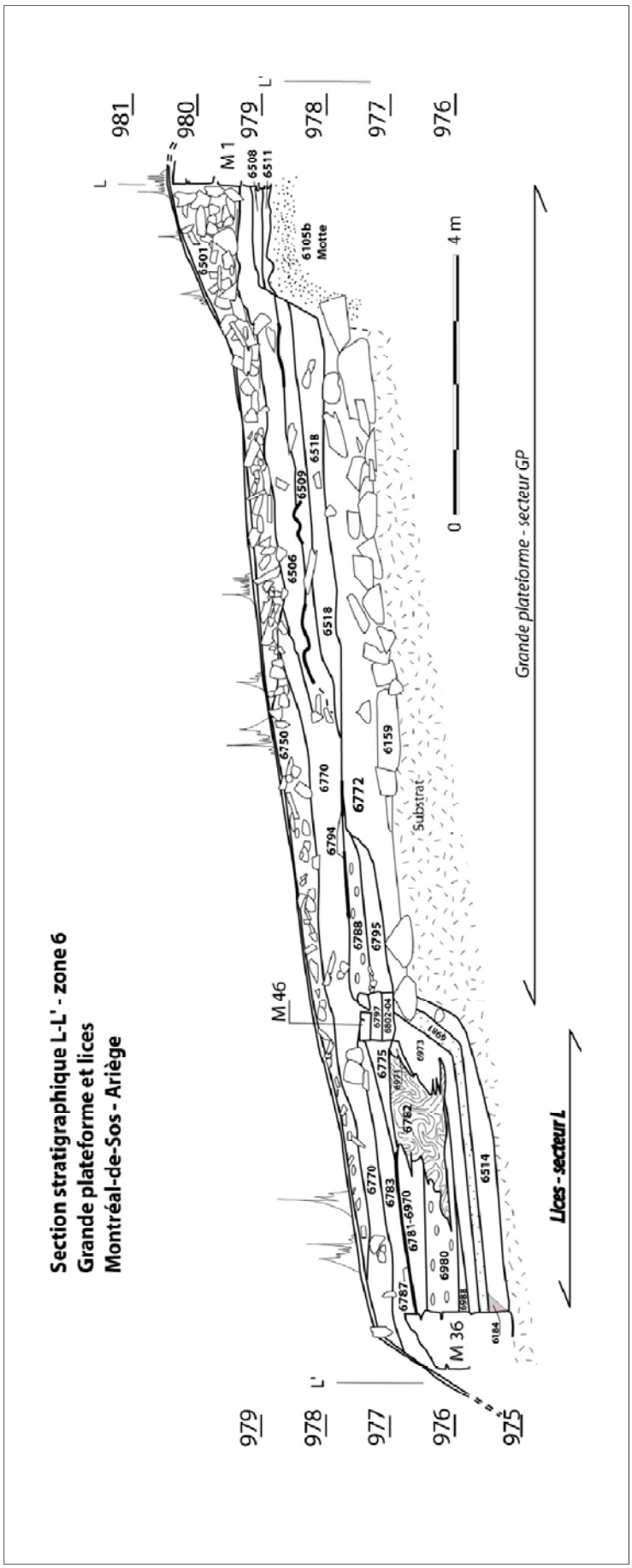

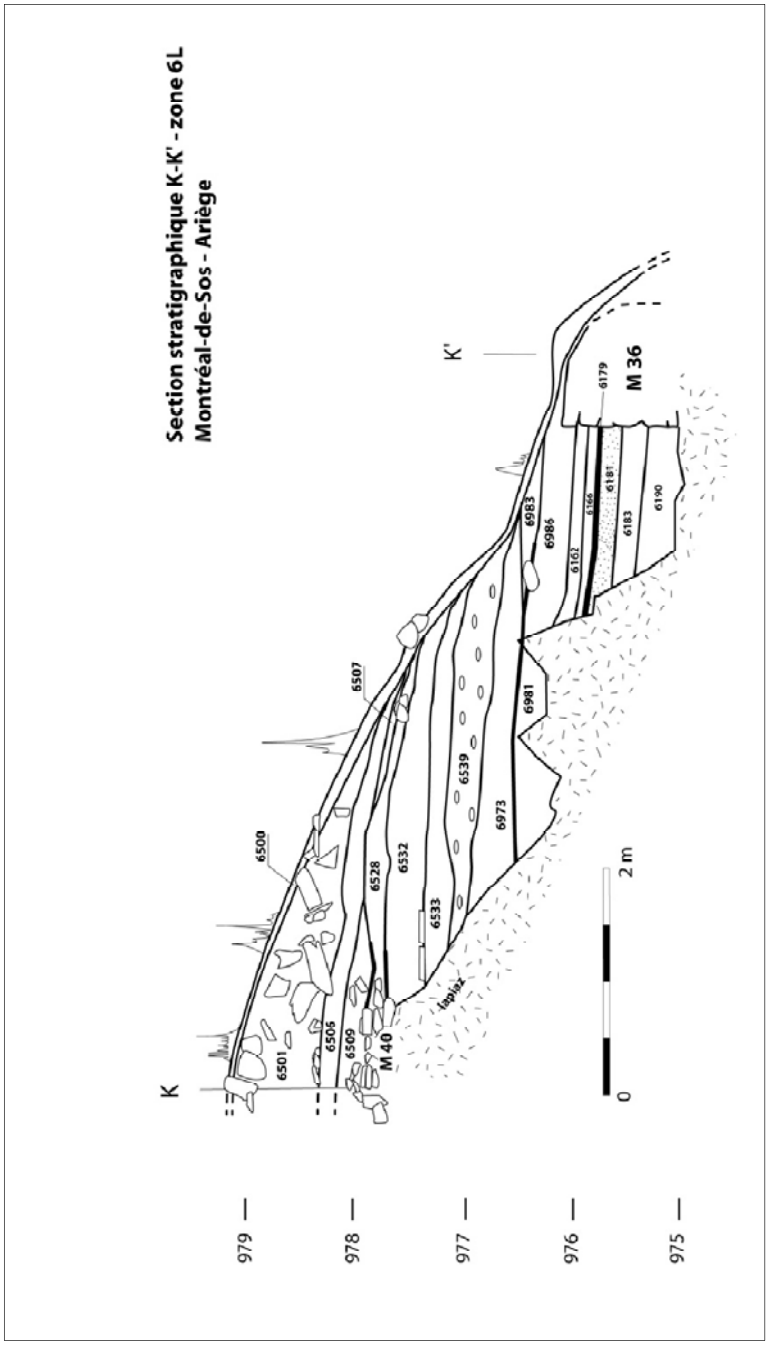
Section stratigraphique K-K' - zone 6L
Montréal-de-Sos - Ariège
K
K'
M 40
M 36
6501
6505
6509
6500
6528
6532
6533
6507
6539
6973
6981
6983
6986
6162
6166
6181
6183
6190
6179
tapis
0
2 m
979
978
977
976
975

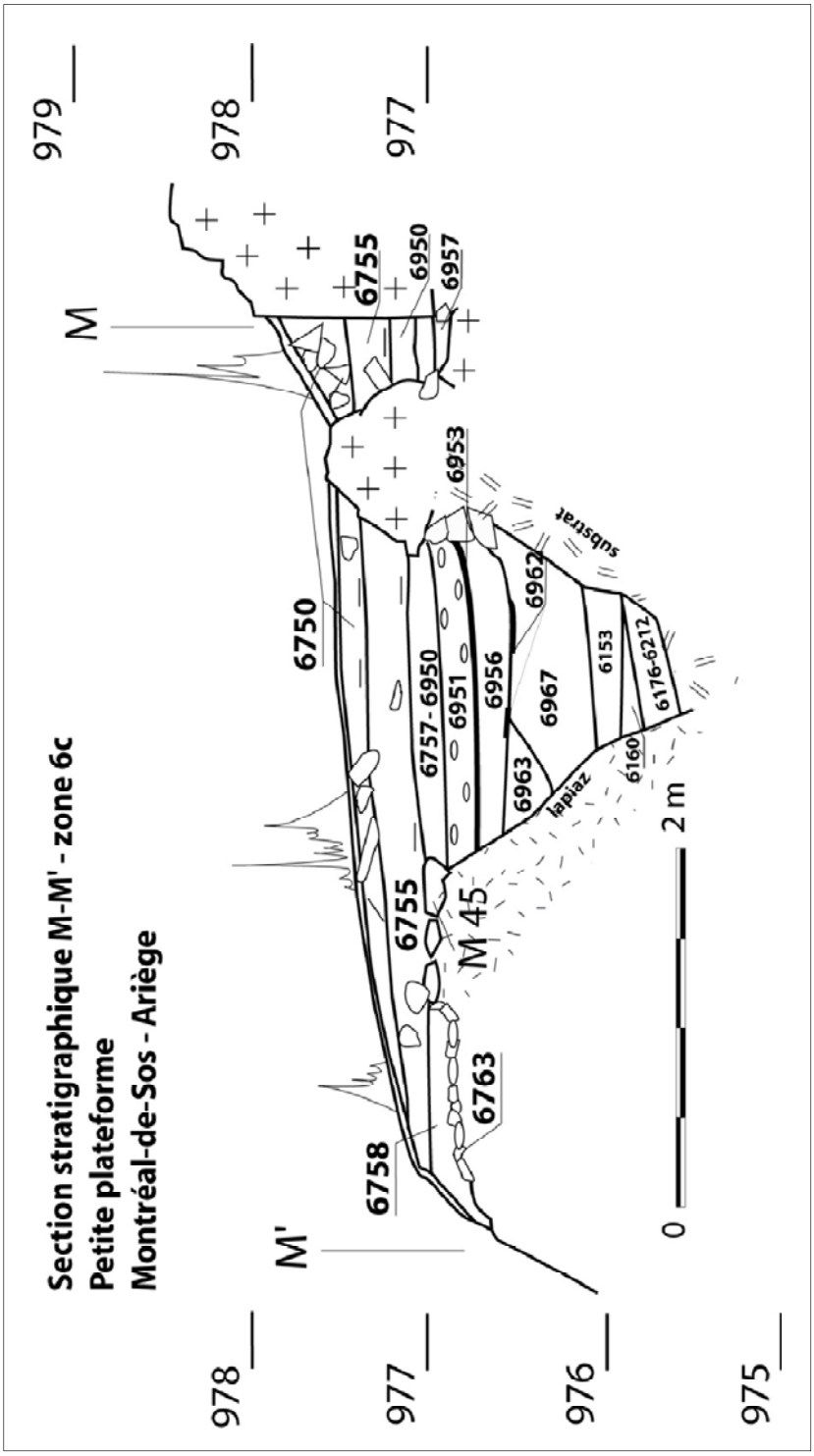
Section stratigraphique M-M' - zone 6c
Petite plateforme
Montréal-de-Sos - Ariège
979
978
977
976
975
M
M'
M 45
6755
6950
6957
6953
6750
6962
6757- 6950
6951
6956
6967
6153
6176-6212
6963
6160
6755
6763
6758
substrat
lapiaz
0
2 m

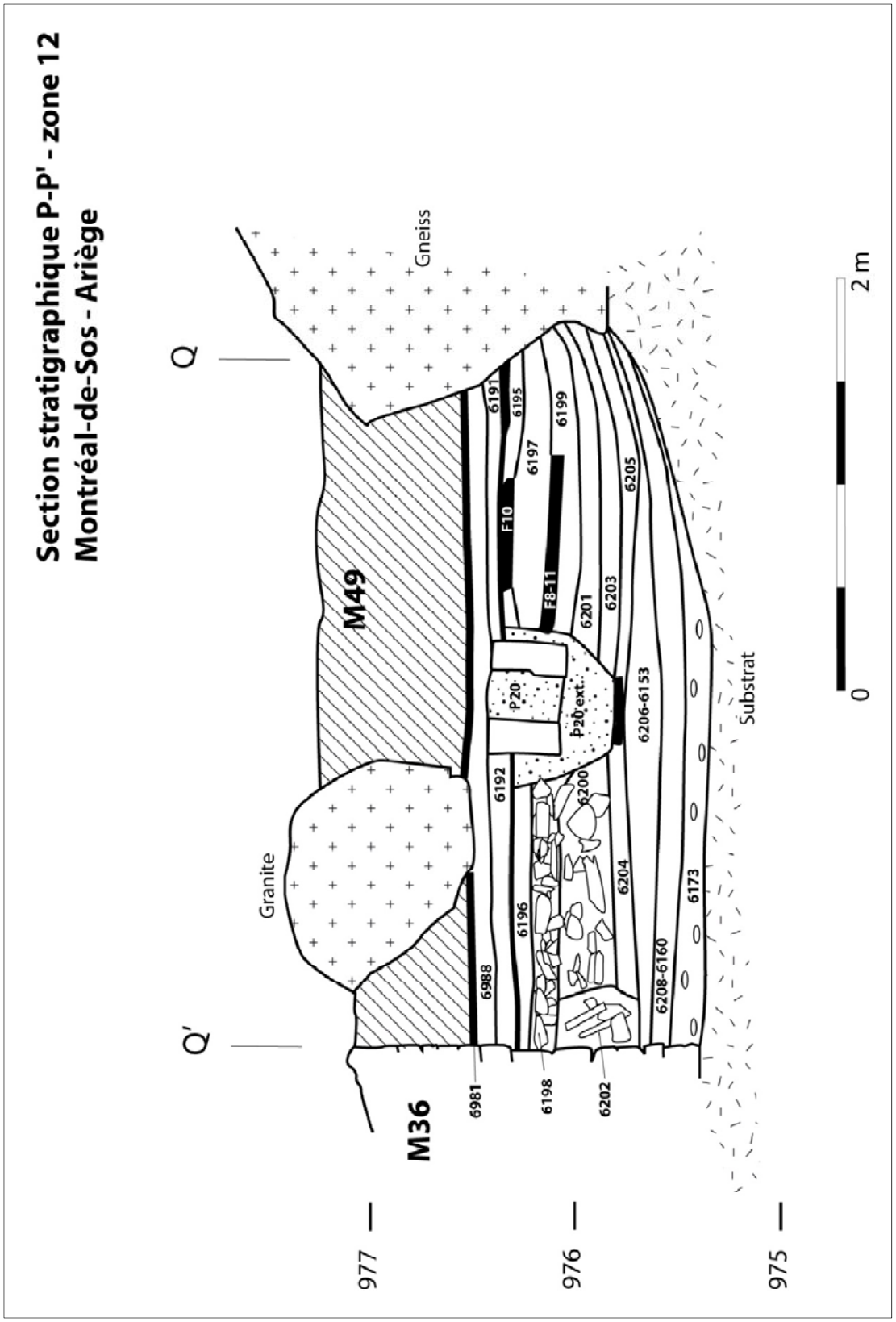
Section stratigraphique P-P' - zone 12
Montréal-de-Sos - Ariège
Q
Q'
Gneiss
Granite
M49
M36
F10
F8-11
P20
P20 ext.
6981
6988
6192
6196
6198
6200
6202
6204
6191
6195
6197
6199
6201
6203
6205
6206-6153
6208-6160
6173
Substrat
977
976
975
0
2 m

Secteur dit « lices » numéroté secteur L

Côté M 49[3]

6514, U.S. équivalente en secteur L 6772 et 6773 du secteur GP, grand remblai aménagé et sous les U.S. du groupe « terres noires », tranché par la construction du M36 en étape 2, et par l'U.S. 6988 et les foyers 10 et 8-11, phase 0c ou antérieure ?[4]

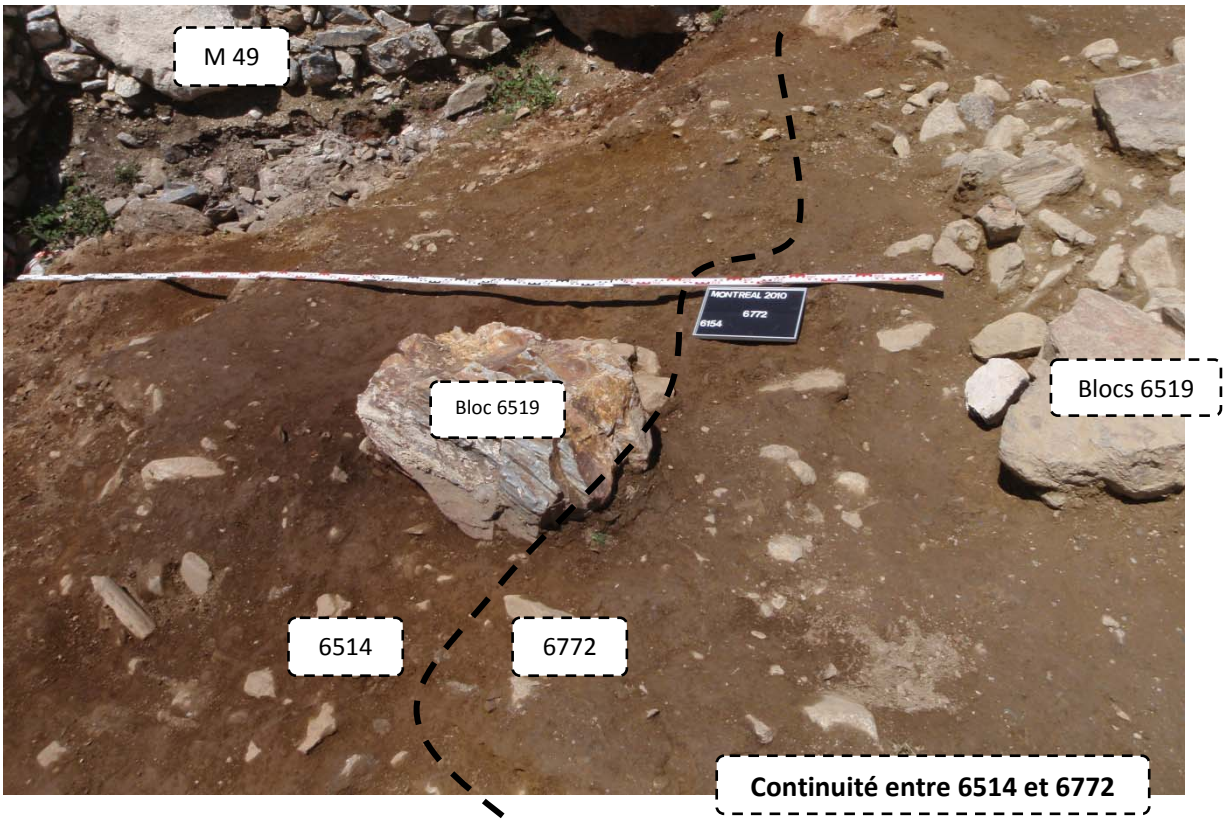

Sous 6981, 6165, 6184, 6986 et 6987[5].
La surface de cette U.S. avait été étudiée en 2009 et était nettement aménagée, en pente entre le secteur GP et le mur d'enceinte externe (M 36), avec une rigole (goulotte d'évacuation des eaux) de près de 4 m de long creusée dans l'unité et profonde d'une quinzaine de cm (large d'une vingtaine de centimètres maximum). A l'amont cette rigole débutait au sommet de la couche et à l'aval. En aval, elle était tranchée par l'édification du M 36. Cette tranchée était très peu large et profonde (10 cm de large) et le M 36 n'a pu être bâti de l'intérieur[6].

[3] Le lapiaz (point haut NGF 969,76) partage le secteur en deux, une portion au sud entre lapiaz, M 40, berme de fin de fouille et M 36 et une portion nord entre M 49, M 36 et zone GP.
[4] Datation radiocarbone en cours.
[5] U.S. de phase 0, type terres noires. Voir rapport 2009, pp. 82 à 84.
[6] Tranchée en pleine terre, mur bâti depuis l'extérieur.

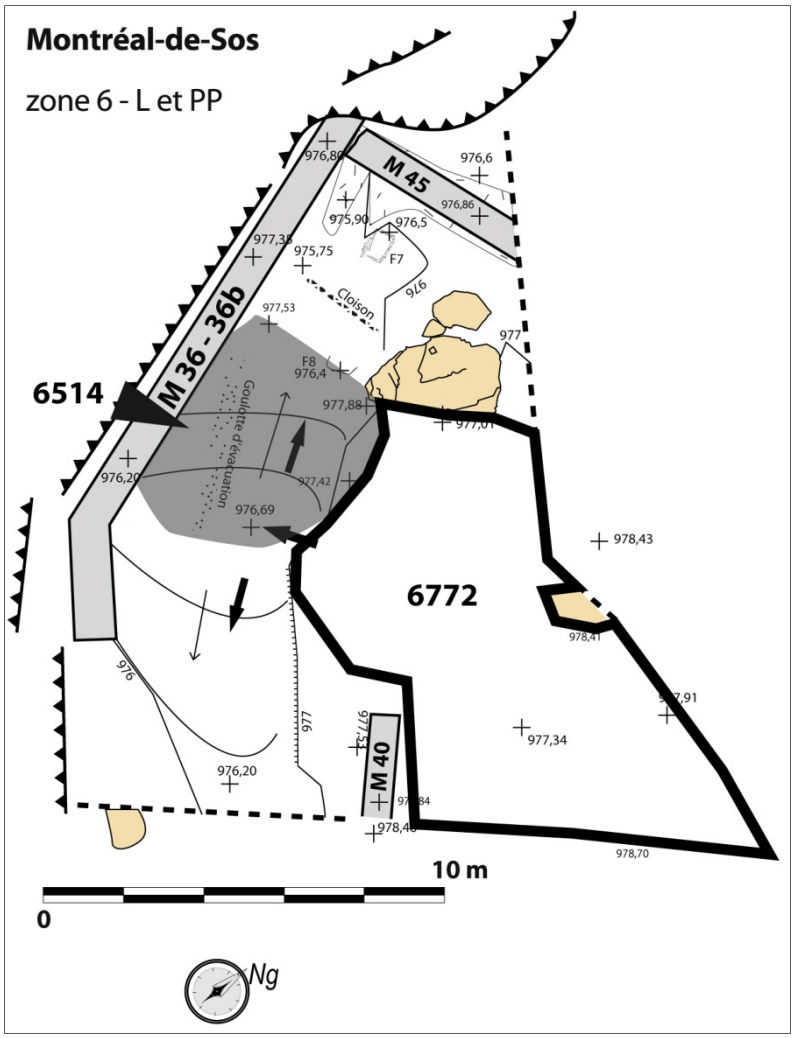

L'unité 6514 a été fouillée sur une épaisseur de 10 à 35 cm au total. Face supérieure déclive suivant la pente du secteur (-16° env dans l'axe de la rigole) et face inférieure globalement identique mais très irrégulière du fait des blocs « 6159 » qui étaient parfois situés dessous.

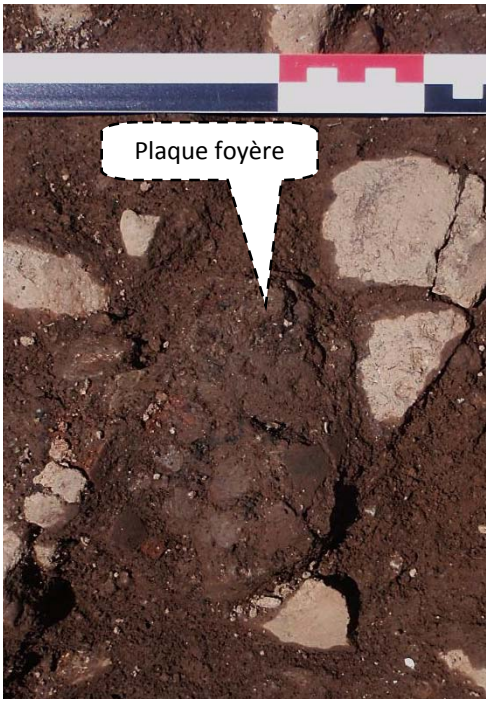

Présence sur 7 m². Elle repose sur le lapiaz ou sur une terre ocre géologique qui remplit certaines interstices du lapiaz.

U.S. constituée de terre ocre (PANTONE © 465) à rougeâtre (colorée par le fer) (PANTONE © 471) Elle ne contenait pas de briques, ni de fragments de lauzes ou d'ardoises et on y a relevé de très rares charbon (tamisage à l'eau, étude anthracologique et radiocarbone en cours).

L'U.S. contenait du mobilier presque essentiellement sur ces premiers centimètres (les plus hauts).

On y a découvert deux nodules de fer naturels et la présence de fer dans cette terre est largement confortée par sa coloration rouge-rouille. On y a aussi relevé une fiche bélière en fer presque complète[7].

L'unité a livré 38 tessons de céramiques surtout répartis sur sa face supérieure. 2 d'entre eux seulement sont indéterminés, tandis que 32 (89% des déterminés) sont des éléments de productions antérieures au Moyen Âge parmi lesquels 29 datent des époques protohistoriques dont des fragments de coupe et jatte du Bronze final ou premier âge du fer. Les 3 tessons postérieurs comportent 2 tessons d'amphore(s).
Les 4 tessons de céramiques restant sont probablement médiévaux pour 2 d'entre eux et plus surement pour les deux autres avec un tesson daté par l'étude du mobilier, antérieur au XIVe siècle.

On y a aussi relevé à sa surface un fragment de plaque foyère en argile mais celle-ci ne semblait pas être en place.

On a aussi dénombré 45 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 7 dents et un lot d'esquilles d'os.

On y a relevé une lauze vaguement taillée en arrondi de 10,5 cm de diamètre qui pourrait être un bouchon.

Enfin, l'U.S. contenait une toute petite scorie coulée (5gr) et trois petits nodules de fer naturel. Ces derniers sont assez rares sur la site, mais explique ici la coloration de la terre.

Horizon des terres noires :

U.S. perturbées, posées sur 6514 :

6516, restes des U.S. de l'horizon des terres noires non fouillés en 2009, U.S. 2009 6988[8], phase 0 c.
Probablement équivalente à l'U.S. 6153-6206 étudiée ci-dessous.

[7] Vous trouverez les études de mobilier plus complètes, dans le rapport ci-dessous.

[8] Rapport 2009, p. 88.
L'U.S. 6988 contenait 46 tessons de céramiques dont 42 (91 %) céramiques antérieures au Moyen Âge. Parmi les 4 autres tessons, 2 éléments s'inscrivent probablement dans un Moyen Âge ancien, IXe-XIe siècles. On peut les analyser soit :

- Comme des éléments résiduels qui se sont enfoncés dans une U.S. plus ancienne.
- Comme des éléments datant de l'U.S., cette dernière contenant beaucoup d'éléments anciens parce qu'elle était constituée de terre prélevée sur le site.

En tout cas, cette unité est antérieure au château des comtes de Foix, tout comme le F 8. En outre nous avons envoyé une datation radiocarbone sur cette U.S. dans l'espoir d'avoir plus d'informations.

L'U.S. comportait 7 éléments en fer, dont un morceau de maillon de chaîne en 8, un grand clou à tête en T, 4 têtes de clous plates et 1 clou à tête plate. On a aussi dénombré 13 fragments d'os d'animaux. Enfin, l'U.S. contenait 2 petites scories légères pour un totale de 10 gr.
Une datation radiocarbone des charbons de bois a donné en date calibrée 190-42 av. n. è. Lyon 6520.

Sous 6980 (U.S. 2009[9]).

Fouillée sur une épaisseur de quelques centimètres. Face supérieure et face inférieure globalement déclives suivant la pente du secteur, cette U.S. comble la retaille de la terrasse 6514 en face des foyers F8 et est posée sur 6514, donc elle remplit la goulotte d'évacuation creusée dans 6514. Elle est posée contre le M 36 dont la construction l'a tranchée (tranchée en pleine terre, construction par l'extérieur, mur postérieur).

Présence partout au-dessus de 6514, sur 7 m². Elle se poursuit sous le M 49 et en secteur PP où elle semble équivalente à l'U.S. 6153-6206. Elle n'a pas été rassemblée avec ces U.S. car elle a été traitée comme un reliquat de la fouille 2009 et parce que la pérennisation du partage permet une spatialisation de l'étude.
L'analyse finale devra tout de même rassembler ces unités (du point de vue fonctionnel et chronologique, elles sont tout à fait identiques) et le mobilier qu'elles contenaient.

U.S. constituée de terre noire, très sombre, dense (PANTONE © 7532-7533).
Elle contenait une grande quantité de minuscules charbons (visibles à la loupe ou au binoculaire), des petits cailloux -qui ne sont pas des déchets de tailles- et quelques galets, pas de brique, ni ardoise, ni lauze.

L'U.S. contenait 2 tessons de céramiques d'origine protohistorique.

On y a aussi découvert un élément en fer, un clou à tête ronde et plate.

6184, reste du contenu de la tranchée le long et en bas du M 36 inf : terre de la phase 0, redéposée lors de la construction du mur d'enceinte 36 en étape 2 ?
Equivalente à 6989 de 2009

Sous 6986.

Elle repose sur 6514.

Fouillée sur une épaisseur de 2 à 18 cm au total. Face supérieure globalement plane. Remplit une toute petite tranchée qui n'est pas une tranchée de fondation, mais un vide créé lors de l'érection du M 36 inf (par tranchée en pleine terre et depuis l'extérieur) parce que la tranchée en pleine terre n'était pas parfaitement tangentielle au mur.
Présence juste le long du mur au nord du secteur L, sur 20 cm de large au maximum et sur 2,8 m de long.

U.S. constituée de terre noire (PANTONE © 7532-7533). Elle contenait quelques petits cailloux et galets, mais pas d'ardoise, ni lauze, ni brique. Dans sa partie basse, elle incluait quelques petits blocs, vestiges du remplissage de la tranchée d'abord par des blocs type

[9] Rapport 2009, pp. 84-5.

déchets de taille, puis par de la terre prélevée dans les U.S. tranchées pour la construction du mur.
A la loupe, on note -comme pour toutes les U.S. du groupe « terres noires »- la présence de multiples tous petits charbons nombreux mais fragmentés à l'extrême.
A sa base, qui correspond à la base du M 36 inf dans ce secteur, on rencontre, comme sur les autres secteurs face à la base de ce mur, de petits nodules de mortier de chaux très argileuse.

L'U.S. ne contenait que 3 fragments d'os d'animaux.
L'U.S. correspondante -fouillée en 2009 (numérotée 6989)- contenait un fragment de clou à tête plate, un élément en alliage cuivreux, paillette décorative de vêtement datable peut-être du XIVe siècle et 3 autres fragments d'os d'animaux.

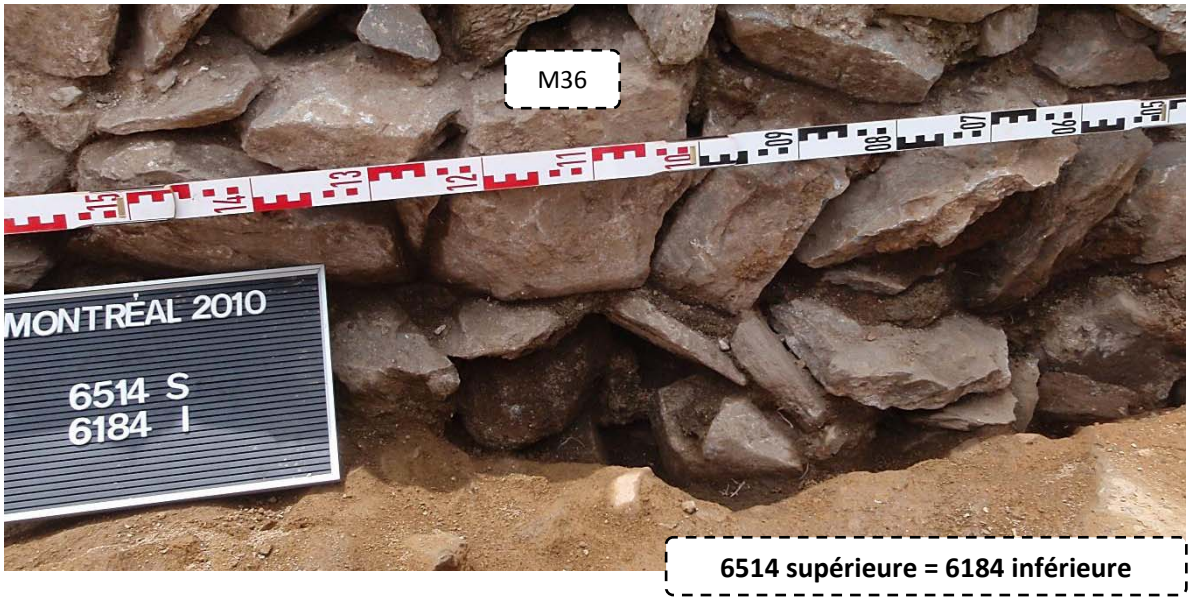

6186, terre noire perturbée par la destruction du M 49

Sous 6981 (équivalente ?).

Fouillée sur une épaisseur de quelques centimètres au total. Présence irrégulière au pied du M 49 : suite à sa destruction, des terres noires se sont retrouvées projetées et mêlées à son pied, elles ont été cotées à part.

U.S. constituée de terre très sombre fine et contenant quelques rares petits graviers (sans briques, ni ardoises) (PANTONE © 7532-7533). Quelques petits nodules de chaux et de mortiers peuvent provenir de la destruction du mur.

L'U.S. contenait 19 fragments de céramiques dont 5 tessons indéterminés et 12 fragments de céramiques antérieures au Moyen Âge, dont 3 tessons d'amphores et 9 éléments plus anciens dont un décor peigné.
Les 2 tessons de céramiques médiévales sont des éléments à cuisson réductrice et non tournés, antérieurs au XIVe siècle.

On y a découvert 3 éléments en fer clous et fragments de clous dont deux éléments issus de clous à têtes plates et rondes.

On a aussi dénombré 20 fragments d'os d'animaux.

Côté M 54

6158, U.S. perturbée au bord du vide

Sous herbe et sur M 36, contre M 54.

Fouillée sur une épaisseur d'une vingtaine de cm. Face supérieure et face inférieure globalement déclives suivant l'appel au vide.
Présence en bandes le long du vide, unité perturbée par la gravité.

U.S. constituée de terre marron assez racinaire, avec petits graviers et galets, sans briques, ardoises ou lauzes et contenant un peu de mortier de chaux ou de chaux (PANTONE © 463).

L'U.S. contenait 6 fragments d'os d'animaux et un tesson de céramique médiévale à cuisson oxydante et tournée caractéristiques des phases tardives 5 et 6.

Horizon des terres noires :

6157, terre contenue dans M 54

Sous 6981 et 6986[10].

Fouillée sur une épaisseur d'une vingtaine de cm qui correspond à la hauteur de l'unique assise du M 54.
Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence uniquement dans le M 54, correspond en faciès à l'U.S. sus-jacente fouillée en 2009,

U.S. constituée de terre noire, suivant le faciès des terres noires : elle est identique à 6981 et il s'agit probablement de cette terre qui s'est infiltrée suivant la gravité dans les pierres numérotée M 54.

L'U.S. contenait en tout et pour tout 11 fragments d'os d'animaux et 1 tesson de céramique très dégradé que l'analyse mobilier n'a pas pu phaser.

6162, phase 0 ?, tranchée en étape 2.

Sous M54, 6157 et sous 6981 et 6186.

[10] Rapport 2009, p. 82-83.

Fouillée sur une épaisseur de 10-12 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes. La face inférieure est en partie artificielle (entre 6162 et 6179)
Présence sur la moitié nord du secteur L, côté M 54, partout. L'U.S. remplit le lapiaz retaillé formant une tranchée profonde. Elle est située contre le M 36 inf. Elle a été clairement tranchée pour ériger le mur, tout comme les U.S. sous-jacentes, 6166, 6179, 6181 et 6183.

U.S. constituée de terre noire, suivant le faciès des terres noires : elle est identique à 6981.

L'U.S. contenait 52 tessons de céramiques dont 27 éléments antérieurs au Moyen Âge (52%). Ces derniers sont constitués de fragments appartenant à la protohistoire pour 15 d'entre eux et d'éléments postérieurs pour le reste dont 5 tessons d'amphores.
23 tessons n'ont pas donné lieu à un phasage du fait de la fragmentation avancée de ces vestiges, mais la moitié d'entre eux pourrait bien appartenir au lot médiéval antérieur au XIVe siècle avec des productions à cuisson réductrice et non tournées.
Enfin, 2 tessons (3,6%) sont *a priori* médiévaux, bords éversés à lèvres arrondies en céramique à cuisson réductrice non tournées.

On a relevé dans cette unité 6 éléments en fer, dont 3 clous à têtes plates et rondes, 1 tête de clou plate et ronde, 1 tête de clou en T et une tête de clou de maréchalerie du type 3a de Nicolas Portet, connu au XIIIe siècle.

On y a découvert deux éléments en alliage cuivreux, un fragment de tige d'applique et quatre annelets ouverts et liés entres eux.

On y a aussi découvert un fragment de verre.

Elle contenait aussi 64 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 6 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, on y a découvert 7 petites et minuscules scories (3 légères et 4 coulées) pour un poids total de 80 gr.

Clou de maréchalerie, clou de charpente et tessons médiévaux démontrent -comme dans les autres U.S. des groupes « terres noires »- de vraies perturbations qui rendent délicate l'attribution de ces unités à une phase plutôt qu'à une autre. On peut supposer que ces perturbations sont issues ici de la construction du M36 qui a tranché ces U.S. frontalement et il faudra attendre la série de datations radiocarbones envoyées sur ces unités pour proposer un phasage -espérons-le- plus précis.
Les conclusions sont ici les mêmes pour les unités suivantes (même secteur et sous-jacentes) de 6166 jusqu'à 6190 et ce même si les deux dernières 6183 et 6190 ne contiennent *a priori* pas d'éléments médiévaux et parce que le mur 36 n'a pas à leur niveau de différence de bâti qui pourrait indiquer une érection en plusieurs étapes.

6166, lentille, remblai d'égalisation dans un creux, phase 0 ?

Sous 6162.

Fouillée sur une épaisseur de 4-5 cm. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sur 1 m² dans un angle, contre et sur le lapiaz.

U.S. constituée de terre noire sombre à peine plus claire que les autres terres noires (PANTONE © 7532). Elle contenait de nombreux petits graviers, galets et cailloutis sans déchets de taille avec uniquement des gneiss et des granites. Elle ne contenait pas de briques, ni lauzes, ni ardoises, mais de très rares nodules de mortier argileux (beige) très induré et correspondant au mortier que l'on retrouve à la base du M 36 inf contre cette U.S.

L'U.S. contenait 6 fragments de céramiques tous antérieurs au Moyen Âge, 2 tessons antiques dont un d'amphore et 4 protohistoriques, antérieurs à la Tène finale dont 3 tessons comportant un décor de cannelures en paroi externe.

On y a aussi découvert 1 clou à tête ronde et plate.

On a aussi dénombré 63 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoute une dent.

On notera que cette lentille n'a pas été tranchée par le mur 36 car elle est présente en arrière du secteur et conséquemment elle ne présente pas d'éléments intrusifs médiévaux ce qui confirme l'analyse sédimentologique et l'appartenance de ce groupe d'U.S. à une phase 0, antérieure au Moyen Âge et peut-être antérieure à notre phase 0f (fin du haut Moyen Âge).

6179, phase 0 ?, tranché en étape 2[11]

Sous 6162.

Fouillée sur une épaisseur de 10 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes (arbitraires[12]).
Présence sur presque tout le secteur sous 6162 entre lapiaz et M 36 inf.

U.S. de même faciès que 6162 et 6181.

L'U.S. contenait 33 fragments de céramiques dont 12 tessons encore indéterminés et 20 céramiques antérieures au Moyen Âge (95% des déterminés), dont la moitié datent des époques de la protohistoire et l'autre moitié de la fin de l'âge du fer ou de l'époque gallo-romaine avec notamment 6 fragments d'amphore, une paroi fine et un tesson décoré de cannelures.

[11] Datation radiocarbone en cours.
[12] Pour pallier à l'inconvénient d'une pédogénèse unifiante sur cet horizon des terres noires, il a été pratiqué une recote artificielle, tous les 10 cm et sans qu'il y ait de changement de faciès entre les U.S. 6162, 6179, 6181 et 6183 forment donc un groupe de même faciès et dans la même surface.

Un seul tesson de céramique médiévale s'attache à des productions ici caractéristiques des horizons XIIIe siècle.

On y a aussi découvert 2 tiges de clous.

On a aussi dénombré 74 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 6 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, l'U.S. contenait une seule scorie légère de 10 gr.

Voir ci-dessus conclusion en U.S. 6162.

6181, phase 0 ?, tranchée en étape 2

Sous 6179, contre le lapiaz et le M 36 inf, sur la même surface que 6179.

Fouillée sur une épaisseur de 10 cm au total. Face supérieure (arbitraire) et face inférieure globalement planes.
Présence sur presque tout le secteur sous 6162 entre lapiaz et M 36 inf. Côté sud, on note quelques pierres calcaires de petit volume du type déchets de taille, mais peu nombreuses.

U.S. de même faciès que 6162 et 6179.

L'U.S. contenait 2 fragments de céramiques, un d'origine antique et l'autre probablement médiéval mais mal déterminé.

On a aussi dénombré 25 fragments d'os d'animaux.

Voir ci-dessus conclusion en U.S. 6162.

6183, phase 0 ?, tranchée en étape 2.

Sous 6179.

Fouillée sur une épaisseur de 30 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes (arbitraires).
Présence sur presque tout le secteur sous 6162 entre lapiaz et M 36 inf. (donc contre M36).

U.S. quasiment de même faciès que 6162, 6179, 6182, 6190 : elle inclut tout de même quelques petits nodules de mortier argileux dus au fait que le mur 36 inf, à ce niveau (à sa base), est monté avec ce mortier.

Epaisse, l'U.S. contenait 79 fragments de céramiques dont 6 tessons indéterminés et tous les autres antérieurs au Moyen Âge. 56 sont rattachables à la protohistoire, soit 77% des déterminés. Les tessons postérieurs datent de de la fin de l'âge du fer ou du haut Empire (23%).

On y a découvert 1 tige de clou et un fer de trait du type B de Valérie Serdon B (XIIe-XIIIe siècles[13] ou milieu XIVe siècle et postérieur ou vérifier son éventuelle correspondance avec des productions antiques ? voir étude du mobilier).

On y a aussi relevé 2 fragments de verre.

On a aussi dénombré 400 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 42 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, l'U.S. contenait 5 toutes petites scories légères (pesant au total 25 gr).

Voir ci-dessus conclusion en U.S. 6162.

6190, dernière U.S. anthropisée, face à la base du M 36 inf, phase 0 ?, tranchée en étape 2.

Sous 6183.

Fouillée sur une épaisseur de 15-16 cm au total. Face supérieure (arbitraire) et face inférieure globalement planes.
Présence sur presque tout le secteur sous 6162 entre lapiaz et M 36 inf.
Comme les autres U.S. du groupe des terres noires, elle a été tranchée pour construire le M 36 inf et M 36.

U.S. quasiment de même faciès que 6183.
L'U.S. contenait 10 fragments de céramiques toutes issues de productions antérieures au Moyen Âge (6 de la protohistoire et 4 de la fin de l'âge du fer ou du début de l'époque gallo-romaine).

On y a découvert 1 clou à tête plate et ronde.

On a aussi dénombré 40 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 4 dents et un lot d'esquilles d'os.

Voir ci-dessus conclusion en U.S. 6162.

Substrat :

Lapiaz et 6185, non anthropisé.

Sous 6183.

Fouillée sur une épaisseur d'une vingtaine de cm au total. Face supérieure globalement plane. Face inférieure non atteinte, mais est posé sur le lapiaz.
Présence sur presque tout le secteur sous 6162 entre lapiaz et M 36 inf.

[13] Voir fouilles de Montségur (09).

U.S. constituée de terre ocre (PANTONE © 465). Elle contenait des petits graviers, cailloutis et galets et aucun fragment de brique, ardoise, lauze, charbon, mortier de chaux ou chaux.

L'U.S. ne contenait pas de mobilier.

Secteur dit « petite plateforme » numéroté secteur PP et sous le M 49

Sous le M 49, avant (au-dessus) le groupe des terres noires :

6188, niveau de construction du M 49

Sous M 49.

Epaisseur de 3 à 5 cm. Face supérieure et face inférieure planes.
Présence sous le M 49. Correspond côtés secteur L à inf 6977[14] et côté secteur PP à 6956[15].

U.S. constituée de mortier de chaux. Un ou deux blocs calcaires sont pris dans ce niveau sans pour cela appartenir au mur sus-jacent.

On a aussi dénombré 14 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent une dent et un lot d'esquilles d'os.

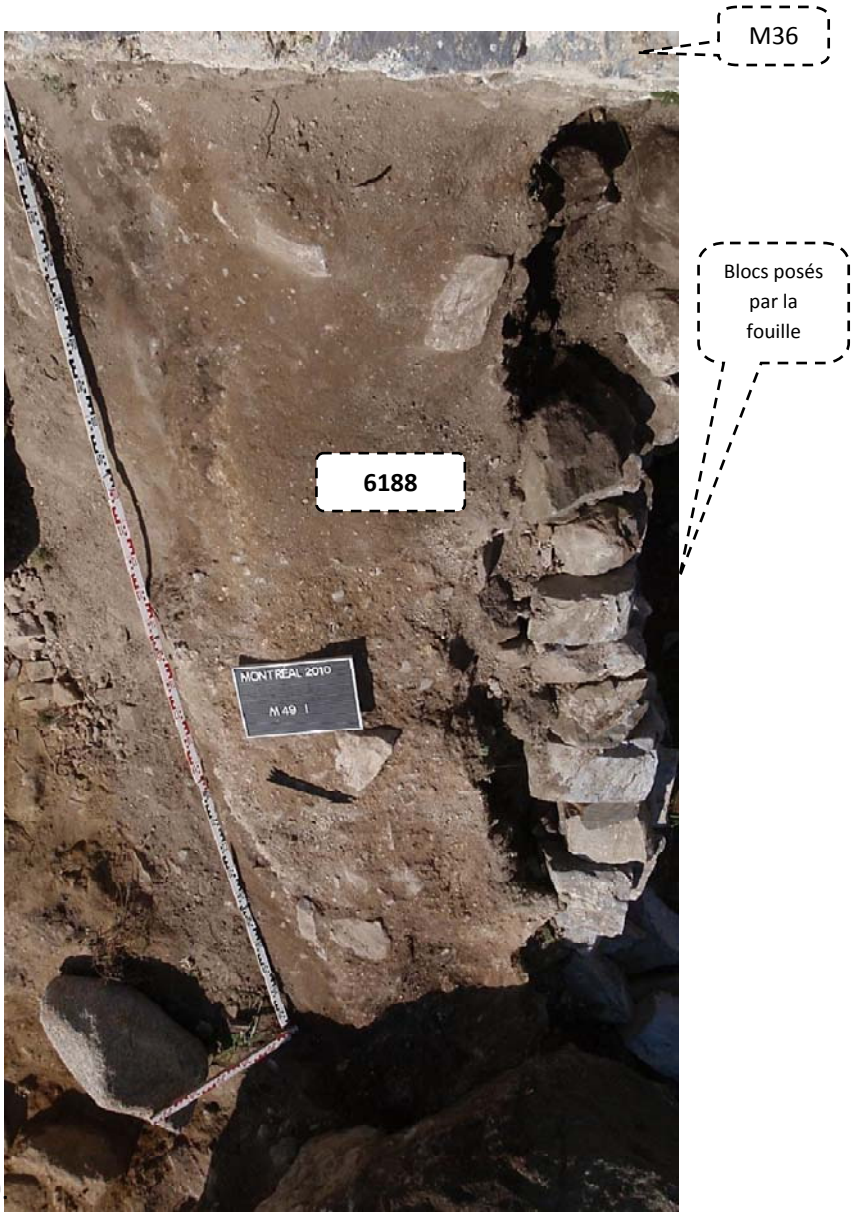

6189, petit remblai pour niveler sous le mur 49

Sous 6188.

Epaisseur de 4 à 6 cm. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sous le mur 49.

[14] Rapport 2009, pp. 76 et 79-80.
[15] Datation radiocarbone en cours. P.99.

U.S. constituée de terre marron sombre (PANTONE © 7518).
Elle contenait quelques petits graviers et galets, mais pas d'ardoise, ni lauze, ni fragment de brique et peu de charbons.

L'U.S. ne contenait pas de mobilier mais entre cette U.S. et l'U.S. sus-jacente 6188 a été trouvé 1 fragment d'os d'animal et deux tessons de céramique qui recollent entre eux à cuisson réductrice et non tournés et antérieurs au XIVe siècle.

P20, encoche de poteau, étape 2.

Sous 6189.

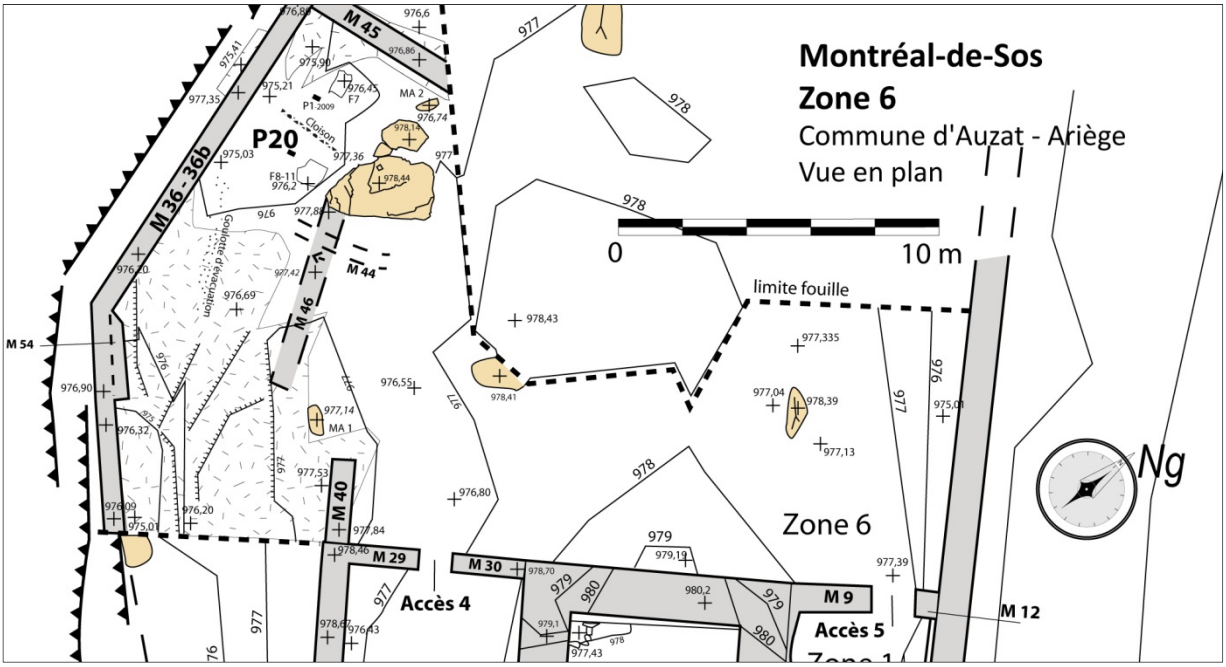

Correspond parfaitement au poteau fouillé en 2009 (P1-2009). Morphologie analogue, presque même niveau inférieur (NGF 975,70-80).
Seule différence le P 20-2010 est un peu moins profond que le P1-2009 et son niveau supérieur est aussi moindre de 14 cm.
Il est situé à même distance du M 36, soit (le centre du poteau) à 160 cm du parement interne du mur 36 (mesure à la perpendiculaire du mur).
Il était situé juste sous le M 49 qui le recouvrait et le masquait.

C'est une construction soignée.
Le poteau rectangulaire (27-28 x 17-18 cm) était maintenu entre des moellons calcaires taillés et largement consolidés par une bonne quantité de mortier de chaux. Ce mortier est comparable à celui qui a été utilisé dans la construction du M 36 (partie supérieure).
La profondeur de l'encoche bâtie du poteau était de 38-39 cm.
La perturbation créée par la construction du poteau mesure environ 40 cm de large sur 78 cm de long. Elle début à 90 cm du parement interne du mur 36.
Le niveau supérieur de cette construction correspond (à cet endroit) au niveau supérieur du M 36 inf et donc au niveau inférieur du M 36. Il est donc possible que le poteau ait été bâti en même temps que le M 36, entre sa fondation et son élévation.

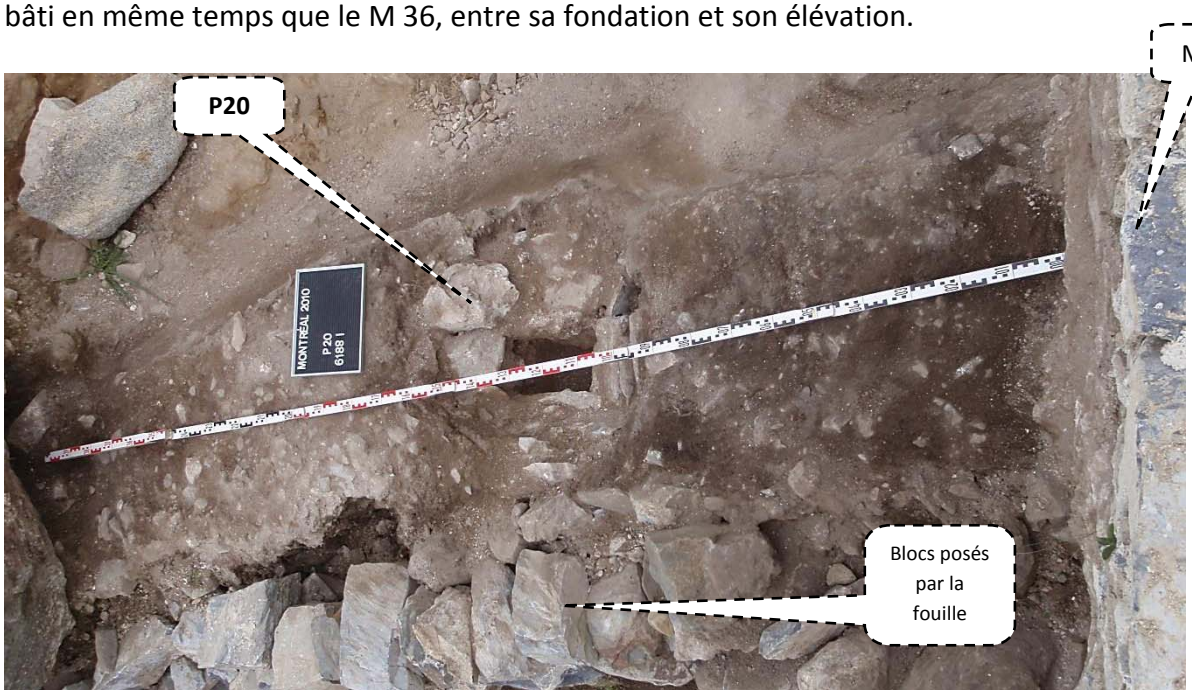

1,9 m séparaient les deux encoches (P1-2009 et P20-2010). Plus au nord, la fouille n'ayant pas été poursuivie on ne sait s'il en existait d'autres. Plus au sud, nous n'en avons pas retrouvé mais les niveaux plus élevés du lapiaz ont pu permettre de poser un poteau sans que les traces de cet aménagement ne soient bien lisibles aujourd'hui.

L'U.S. ne contenait pas de mobilier sauf une grande tige de clou à tête en T.

P20 externe, bâti (mortier et pierres) autour de l'encoche P 20

Sous 6189.

Fouillée sur une épaisseur de quelques cm, cette U.S. est formée d'une gangue de mortier de chaux s'étalant autour du P 20 (sur environ 50 cm des deux côtés) et

correspondant au niveau de la cloison C1-2009 et du F7 en zone PP[16] auxquels s'ajoutent les moellons constituant le P20. Quatre grands blocs très quadrangulaires et calcaires formaient le coffrage du poteau, tandis qu'une dalle calcaire taillée était disposée à la base de l'encoche. De plus petits blocs servaient au calage de l'ensemble, sur les côtés comme à la base. Rappelons que le P1-2009 était au même niveau et qu'il était bâti de façon analogue : la seule différence étant la base qui dans le cas du P1-2009 était une dalle de mortier de chaux et non pas de pierre.
Face supérieure et face inférieure de l'U.S. globalement planes.

L'U.S. contenait 7 fragments de céramiques dont 5 tessons de l'antiquité, 1 protohistorique ou médiéval et le dernier probablement médiéval.

On y a aussi relevé 6 petites scories, 2 légères et 4 coulées pour un total de 90 gr.

On a aussi dénombré 4 fragments d'os d'animaux.

Niveaux de l'horizon des terres noires :

Le P 20 partageant l'espace en deux, il a été procédé à une numérotation différente des deux côtés :

- **Entre P 20 et M 36 inf (à l'ouest) : U.S. perturbées par la mise en place du P20**

6192, U.S. remise en place en étape 2 pour combler une tranchée entre poteau 20 et M 36 inf.

Sous 6188 et P 20 externe. Correspond en niveau à 6191.

Fouillée sur une épaisseur de 3-4 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sur tout le secteur sous entre P 20 et M 36 (0,4 m²).

U.S. constituée de terre sombre marron-noire comportant de très nombreux fragments de charbons très fragmentés (PANTONE © 7532-7533). Elle contenait quelques rares petits cailloux et graviers, pas de fragment de brique ni d'ardoise, ni de lauze.

On a dénombré un seul fragment d'os d'animal.

6196, U.S. réutilisée en étape 2 pour combler une tranchée entre poteau 20 et M 36 inf

Sous 6192. Correspond exactement à son emprise et en niveau à 6195.

[16] Rapport 2009, p. 97 et 99-100.

Fouillée sur une épaisseur de 2 à 3 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sur tout le secteur sous entre P 20 et M 36 (0,4 m²) sauf contre le M 36 inf où elle est remplacée par 6198.

U.S. constituée de terre sombre très noire comportant de très nombreux fragments de charbons très fragmentés (PANTONE © 7532-7533). Elle contenait quelques rares petits cailloux et graviers, pas de fragment de brique ni d'ardoise, ni de lauze. On y a relevé quelques petits fragments de mortier de chaux argileux qui correspondent à une contamination du mur 36 inf (on a tranché les U.S. anciennes jusqu'au P 20, donc jusqu'à 1,60 m du mur, pour le construire).

L'U.S. ne contenait qu'un seul fragment d'os d'animal[17].

6198, comblement d'un trou en aval de la tranchée entre le poteau 20 et le M 36, en étape 2.

Sous 6196, contre le M 36 inf et P20 ext. Correspond en niveau à 6197.

Présence seulement contre le mur, il s'agissait de quelques petits blocs calcaires avec du mortier de chaux comblant un vide entre le mur et les U.S. 6194, 6196, 6200.

L'U.S. ne contenait qu'un unique tesson de céramique à cuisson oxydo-réductrice et modelé, peut-être d'origine protohistorique.

6200, U.S. mise en place en étape 2 pour combler une tranchée entre poteau 20 et M 36 inf et contenant des mobiliers plus anciens

Sous 6196. Correspond exactement en niveau à 6199 et 6201. Contre 62021, il s'agit peut-être de la même unité mais la 6202 était plus aérée et a donc été cotée différemment.

Fouillée sur une épaisseur d'une dizaine cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sur tout le secteur sous entre P 20 et M 36 (0,4 m²) sauf contre le M 36 inf où elle est remplacée par 6198.

[17] Vous noterez la pauvreté en mobilier de ce sous-secteur (entre P 20 et M 36) comparé à l'autre côté, entre P 20 et bloc de gneiss et probablement parce qu'il s'agit du côté des foyers 10 et 11.

U.S. constituée de très peu de terre plus indurée que l'U.S. 6196 mais de même faciès (PANTONE © 7532-7533). Elle contenait surtout des cailloux et graviers et des blocs calcaires moyens du type déchets de taille, mais elle ne contenait pas de fragment de brique ni d'ardoise, ni de lauze. On y a relevé quelques petits fragments de mortier de chaux argileux qui correspondent à une contamination du mur 36 inf

L'U.S. contenait 22 fragments de céramiques dont 2 tessons indéterminés et 15 fragments de céramiques antérieures au Moyen Âge (75% des déterminés), parmi lesquels 12 éléments de la fin de l'âge du fer ou du haut Empire et 3 éléments plus anciens.
Les 5 tessons de céramiques médiévales sont des éléments antérieurs au XIVe siècle.
On soulignera qu'un de ces tessons est à décor digité équivalent à des tessons des U.S. 6153-6206, 6191 et 6197 tout en rappelant que ce n'est pas choquant puisque les unités ont été démultipliées de façon arbitraire et que nous sommes bien sur un même groupe de même faciès, celui des terres noires. Ce groupe pourrait se rattacher à une production des XIIe-XIIIe siècles.

On y a aussi découvert 2 tiges de clous.

On y a en outre relevé un noyau de pêche et 5 toutes petites scories, 1 légère et 4 coulées pour un total de 40 gr.

On a aussi dénombré 4 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoute une dent.

On retrouve les perturbations médiévales dans ces unités contenant des mobiliers anciens, perturbations dues à l'érection du M36 et du P20.
Les datations radiocarbones en cours permettront d'être plus précis et sont vraiment nécessaires au vu des perturbations qui ne permettent pas d'être certain de la séquence chronologique de ces U.S. du groupe des terres noires.

6202, remblai de blocs contre P20, étape 2.

Présence uniquement contre le P20 (0,2 m²), sous 6198 et contre 6200 et 6204.

Fouillée sur une épaisseur d'une quarantaine de cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.

U.S. constituée de terre marron sombre (PANTONE © 7519) mêlée à une grande quantité de déchets de taille calcaire. Elle ne contenait ni charbons, ni ardoise, ni lauze, ni brique, mais un peu de mortier de chaux argileux ou non argileux.

L'U.S. ne contenait pas de mobilier.

6204, remblai, le plus profond des remblais tranchés en phase 2 pour construire P 20 et M 36 inf. dernière U.S. avant l'unification des U.S. non perturbées et sous le P 20.

Sous 6200. Juste au niveau de la base du P 20. Correspond en niveau à 6205.

Fouillée sur une épaisseur de 4-5 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sur tout le secteur entre le P 20 et le bloc de gneiss (0,7 m²).

U.S. de même faciès que le reste du groupe des terres noires.

L'U.S. contenait 24 fragments de céramiques dont 6 tessons indéterminés et 14 tessons de céramiques antérieures au Moyen Âge parmi lesquels 9 semblent se raccorder à le fin de l'âge du fer ou à l'époque gallo-romaine (dont 6 tessons d'amphores) et 5 à des périodes plus anciennes.
Les 4 fragments de céramiques médiévales comportent 1 bord éversé à lèvre arrondie antérieur au XIVe siècle.

On a aussi dénombré 12 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 565 gr de scories (1 légère et 12 coulées), ce qui est beaucoup plus important que les U.S. sus-jacente. Peut-être faut-il y voir la conséquence de la proximité du foyer dont la sole est en argiles disposées sur un lit de scories ?

- **Entre P 20 et bloc de gneiss (à l'est) : U.S. tranchées lors de la mise en place du P20**

6191, U.S. antérieure ou égale à étape 2 : tranchée pour construire P 20 et M 36 inf puis retouchée lors de l'arasement du M 49 en phase 3b, début XIVe siècle

Sous 6188 et P 20 externe. Correspond en niveau à 6192.

Fouillée sur une épaisseur d'une dizaine de cm contre le bloc de gneiss (où elle s'épaissit en remontant contre le bloc) mais seulement de 3-4 cm près du P20. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sur tout le secteur entre P 20 et bloc de gneiss (0,7 m²).

U.S. constituée de terre sombre marron à noire comportant de très nombreux fragments de charbons très fragmentés (PANTONE © 7518 à 7532). Elle contenait quelques rares petits cailloux et graviers, pas de fragment de brique ni d'ardoise mais 2 fragments de lauzes grossièrement taillées en rond qui pourraient être des bouchons et mesurent 9 et 12 cm de diamètre.

L'U.S. contenait 15 fragments de céramiques dont 3 tessons de céramiques antérieures au Moyen Âge.
Les 12 tessons de céramiques médiévales sont tous des productions à cuisson réductrice et non tournées, dont au moins 7 sont antérieurs au XIVe siècle avec 5 fragments de bords éversés à lèvres arrondies qui sont à Montréal-de-Sos des productions typiques des U.S. du XIIIe siècle.

On y a découvert 2 tiges en fer et un autre élément en fer, clou de maréchalerie ou crampon de socque du XIVe siècle ou postérieur. La présence de cet élément peut paraître

intrusive, mais s'accorde bien avec l'arasement du M49 juste à niveau du dessus de cette unité dans la première moitié du XIVe siècle.

On y a aussi relevé 180 gr de scories (2 légères et 6 coulées).

On retrouve les perturbations médiévales dans ces unités anciennes, dues très à l'érection du M36 et du P20. Les datations radiocarbones en cours permettront d'être plus précis et sont nécessaires au vu des perturbations qui ne permettent pas d'être certain de la séquence chronologique de ces U.S. du groupe des terres noires.
On soulignera qu'un tesson à décor digité est équivalent à des tessons des U.S. 6153-6206, 6197 et 6200 tout en rappelant que ce n'est pas choquant puisque les unités ont été démultipliées de façon arbitraire et que nous sommes bien sur un même groupe de même faciès, celui des terres noires.

On y a dénombré deux lauze taillées en arrondis (possibles bouchons), l'une de 9,2 cm de diamètre et l'autre de 12,6 cm.

On a aussi dénombré 22 fragments d'os d'animaux.

6195, sol du F 10, U.S. antérieure à phase 2 (étape 1 ?) et tranchée pour construire P 20 et M 36 inf[18]

Sous 6191. Correspond exactement à son emprise et en niveau à 6196 et au F10 qu'elle encadre.

Fouillée sur une épaisseur de 5-6 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes. Présence sur tout le secteur entre le P 20 et le bloc de gneiss (0,7 m²).

U.S. constituée de terre sombre marron-noire comportant de très nombreux fragments de charbons très fragmentés (PANTONE © 7532). Elle contenait quelques rares petits cailloux et graviers, pas de fragment de brique ni d'ardoise, ni de lauze, ni mortier ou chaux.

L'U.S. contenait 1 seul fragment de céramique médiévale antérieure au XIVe siècle.

Ici encore les perturbations des travaux de l'étape 2 et l'arasement en 3b du mur 49 impliquent une difficulté à phaser ces éléments, ainsi que ceux qui sont décrits ci-dessous. Nous attendons les résultats des nombreuses datations radiocarbone pour mieux nous prononcer et les phases sont proposées en tant qu'hypothèses de travail. Ces conclusions sont valables pour toutes les unités situées sous le M49.

[18] $_{14}$C en cours.

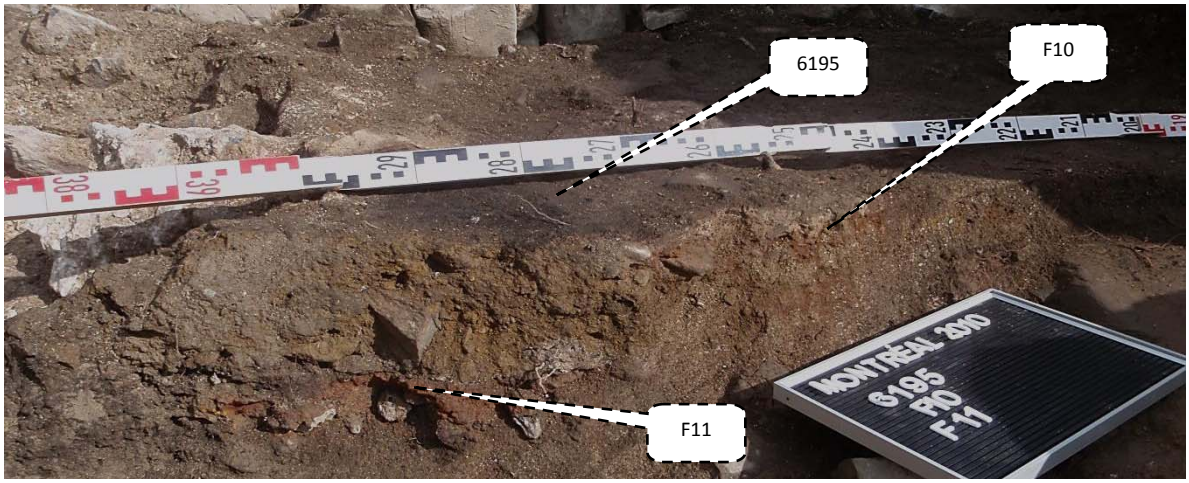

On y a récolté une petite pierre (gneiss) vitrifiée, ce qui est logique vu la proximité du foyer 10.

On y a aussi relevé un élément en alliage cuivreux, applique mince rectangulaire avec une face dorée et décorée (inspiration très certainement héraldique) que l'analyse du mobilier propose de positionner dans le premier tiers du XIIIe siècle.

On a aussi dénombré 1 fragment d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 2 dents.

F10, vestiges d'un foyer détruit, phase d'utilisation du foyer : phase 1 ?

Sous 6191. Correspond exactement à son emprise et en niveau à 6196 et à 6195 qui l'encadre directement.

A la différence du foyer 11 sous-jacent, ou du foyer 7 en zone PP, le foyer 10 ne repose pas sur un lit de scories. Deux couches d'argiles jaune (en bas) et rouge (en haut, rouge avant rubéfaction) constitue la sole du foyer qui n'est conservée que très partiellement (22 cm²) sous le mur 49 mais devait s'étaler plus an avant en zone L auparavant, comme pour le foyer 11 situé juste dessous.
L'U.S. contenait un seul fragment d'os et un tesson de céramique pris dans la sole (époques protohistoriques).

On y a aussi dénombré un fragment d'os d'animal, fragment de côte bien sûr rubéfié et posé directement sur la sole.

6197, sol du F 11, antérieur au foyer 10, U.S. antérieure à phase 2 et tranchée pour construire P 20 et M 36 inf[19], phase 0f ?

Sous 6195 et F10.

Fouillée sur une épaisseur d'une dizaine de centimètres au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.

[19] 14C en cours.

Présence sur tout le secteur entre le P 20 et le bloc de gneiss (0,7 m²). Elle entoure le foyer 11.

U.S. constituée de terre sombre très noire comportant de très nombreux fragments de charbons très fragmentés (PANTONE © 7533). Elle contenait quelques rares petits cailloux et graviers, pas de fragment de brique ni d'ardoise, ni de lauze, ni mortier ou chaux.

L'U.S. contenait 20 fragments de céramiques dont seulement 2 éléments indéterminés et 7 tessons de céramiques antérieures au Moyen Âge (4 d'origine antique dont 1 fragment d'amphore et 3 des époques de la protohistoire.
Les 11 tessons de céramiques médiévales sont sont au moins pour 8 d'entre eux antérieurs au XIIIe siècle et se rapprochent d'un lot de tessons déjà découverts sur ce secteur avec des faciès proches de formes datées en contexte toulousain du XIe siècle.
La présence de ces tessons semblent apporter un argument supplémentaire à l'hypothèse de travail posée en 2009, déterminant le foyer 8-11 et ses niveaux comme se rattachant à la phase 0f. Rappelons que sur d'autres U.S., sous le mur 46 en limite des secteurs L et GP une datation à cibler ces périodes du Moyen Âge central et que nous avons en cours des radiocarbones autour du F8-11 qui -espérons-le- permettront de mieux nous renseigner.

On a aussi dénombré 44 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 2 dents.

On retrouve les perturbations médiévales dans ces unités anciennes, dues très à l'érection du M36 et du P20. Les datations radiocarbones en cours permettront d'être plus précis et sont nécessaires au vu des perturbations qui ne permettent pas d'être certain de la séquence chronologique de ces U.S. du groupe des terres noires.
On soulignera qu'un tesson à décor digité est équivalent à des tessons des U.S. 6153-6206, 6191 et 6200 tout en rappelant que ce n'est pas choquant puisque les unités ont été démultipliées de façon arbitraire et que nous sommes bien sur un même groupe de même faciès, celui des terres noires.

F8(2009)[20]-11, foyer, phase < 2, peut-être 0f ?

Sous 6197.

Fouillé l'an dernier sur la partie qui dépassait du mur 49 (62 x 45 cm), le reste de ce foyer a été fouillé cette année (60 x 40 cm), ce qui fait un total de 1,2 x 0,70 m au plus large et pour la sole conservée. Il est clair qu'elle a été tranchée par la mise en place du P20 et on peut supposer une sole d'origine de forme quadrangulaire mesurant au moins 1,2 x 0,7 m, ce qui en fait un foyer très vaste.

Non encadré de pierres (où alors elles ont toutes disparues), la sole de ce foyer correspond techniquement tout à fait à celle du foyer 7 en zone PP[21]. A sa base on

[20] Rapport 2009, p. 86-88. En 2009, le mobilier découvert directement dans la sole du foyer était :
- 2 minuscules éléments en fer.
-sous le foyer un tesson d'amphore était inséré à la limite de l'U.S. inférieure et du lit de scories.
- 2 éléments vitreux, siliceux (scories de verre ?).
[21] Rapport 2009, p. 98.

dénombre un lit de scories : on a relevé en 2010 3,2 kg de scories pour moitié légères et moitié coulées qui s'ajoutent aux 12,005 Kg relevés en 2009 (au total des deux années 825 fragments !). Grâce aux irrégularités de leur surface, les scories s'accrochent de façon efficace les unes et autres et garantissent une vraie stabilité à la sole. Au-dessus, on retrouve une couche d'un gros centimètre d'épaisseur d'argile jaune et une couche d'argile rouge lissée qui constitue le dessus de la sole.

On a relevé un fragment d'os d'animal dans la sole qui s'ajoute aux découvertes de l'année 2009 : 2 minuscules éléments en fer, 2 éléments vitreux, siliceux (scories de verre ?) et juste sous le foyer, un tesson d'amphore qui était inséré à la limite de l'U.S. inférieure et du lit de scories.

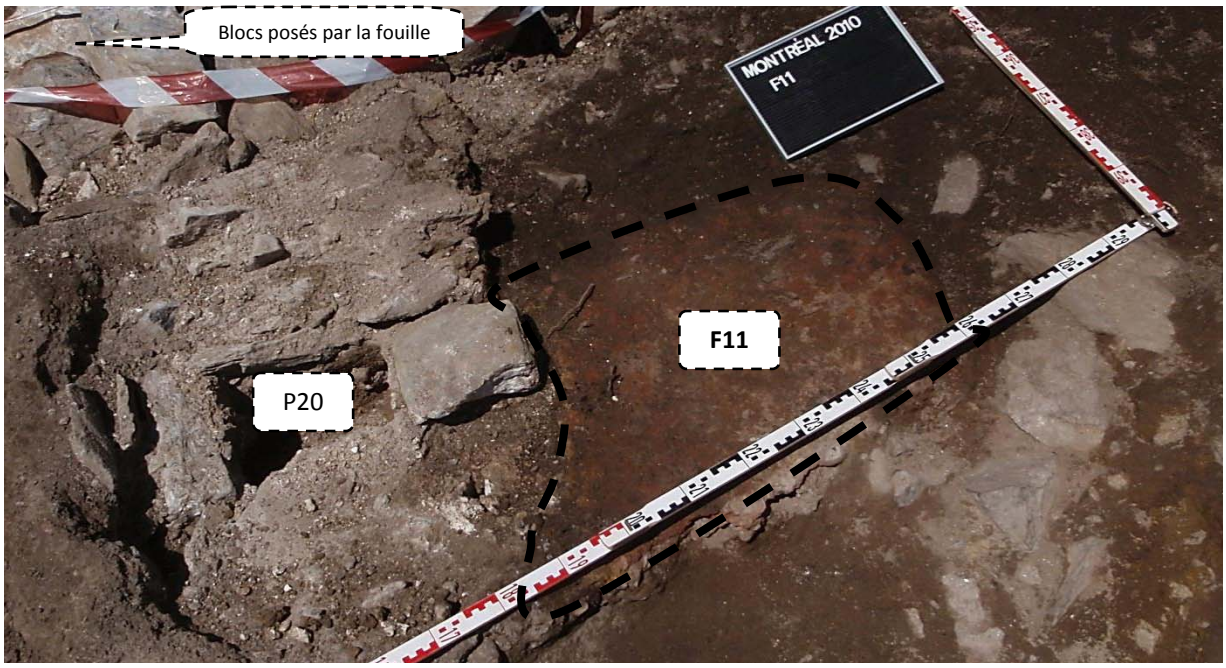

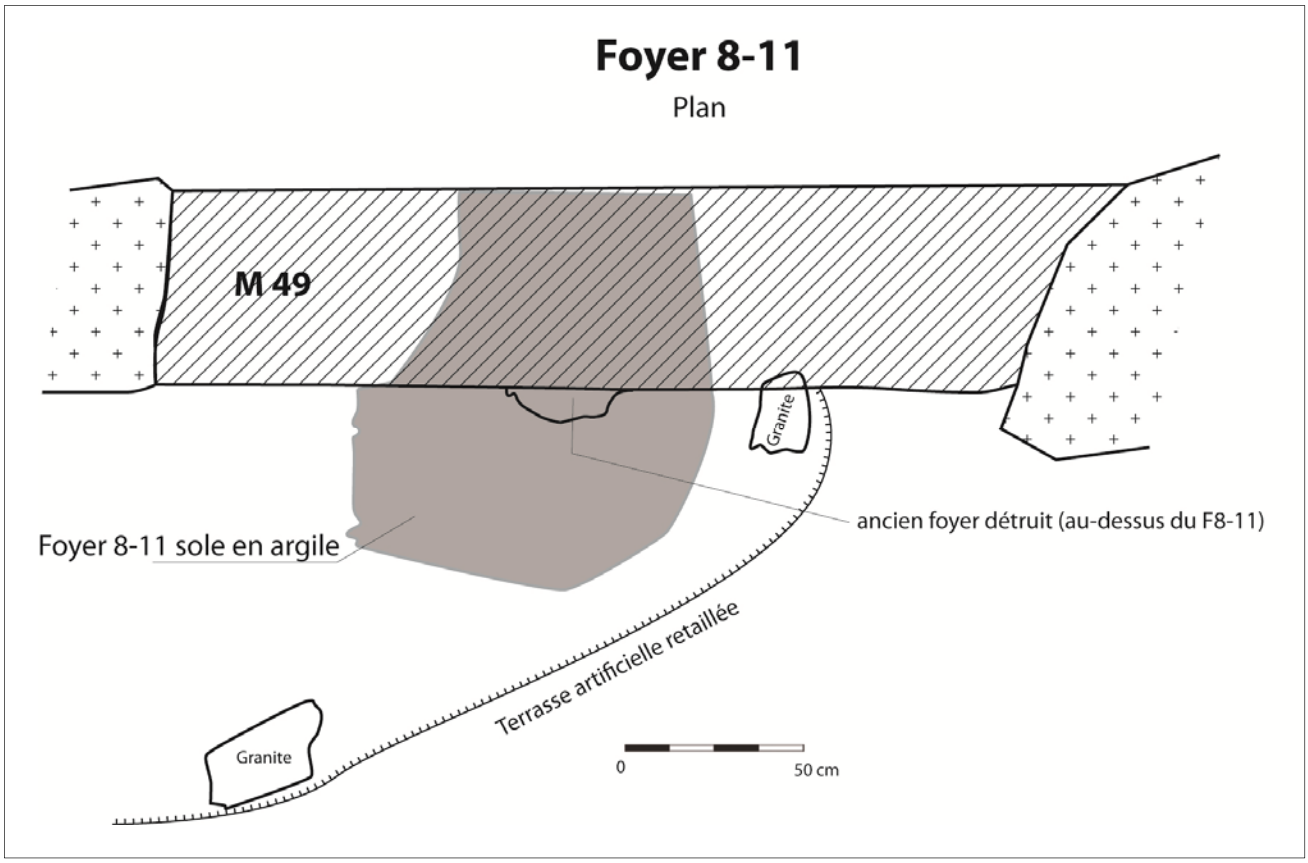

6199, remblai du F11, phase 0f ?, tranché pour construire P 20 et M 36 inf en phase 2[22]

Sous 6197 et F 11.

Fouillée sur une épaisseur de 10-11 cm au total. Face supérieure et face inférieure (artificielle[23]) globalement planes, un peu plus fine et relevée près du bloc de gneiss pour la face supérieure.

Présence sur tout le secteur entre le P 20 et le bloc de gneiss (0,7 m²).

U.S. constituée de terre sombre très noire et grumeleuse comportant de très nombreux fragments de charbons très fragmentés (PANTONE © 7533). On y rencontre quelques lentilles de terre ocre non mêlée. Elle contenait quelques rares petits cailloux et graviers, pas de fragment de brique ni d'ardoise, ni de lauze, ni mortier ou chaux.

L'U.S. contenait 11 fragments de céramiques dont 4 tessons indéterminés, et 7 fragments de céramiques antérieures au Moyen Âge dont 1 tesson de sigillée (haut Empire).

On a aussi dénombré 4 fragments d'os d'animaux.

[22] Datation radiocarbone en cours.
[23] Comme dans les autres « terres noires », nous avons ici repris nos cotations arbitraires tous les 10 cm.

Enfin, l'U.S. contenait une scorie coulée de 30 gr.

6201, <phase 0f, remblai tranché en phase 2 pour construire P 20 et M 36 inf

Sous 6199.

Fouillée sur une épaisseur de 10-11 cm au total. Face supérieure (arbitraire) et face inférieure globalement planes.
Présence sur tout le secteur entre le P 20 et le bloc de gneiss (0,7 m²).

U.S. de même faciès que 6199, 6203, 6205.

L'unité ne contenait pas de tesson, sauf son interface inférieure qui a livré 3 éléments dont 1 indéterminé et deux d'origine protohistorique.

6203, <phase 0f ?, remblai tranché en phase 2 pour construire P 20 et M 36 inf

Sous 6201.
Fouillée sur une épaisseur de 5-6 cm au total. Face supérieure (arbitraire) et face inférieure globalement planes.
Présence sur tout le secteur entre le P 20 et le bloc de gneiss (0,7 m²).

U.S. de même faciès que 6199, 6201, 6205.

L'U.S. contenait 16 fragments de céramiques toutes antérieures au Moyen Âge dont 7 éléments sont d'origine protohistoriques et 9 tessons des époques de la fin de la Tène ou du haut Empire.

L'unité contenait une tige de clou et un clou à tête plate et ronde presque complet.

Enfin, l'U.S. contenait 95 gr de scories (8 éléments, 7 légères).

6205, <phase 0f ?, tranché en phase 2 pour construire P 20 et M 36 inf. Dernière U.S. avant l'unification des U.S. sous le P 20.

Sous 6203. Juste au niveau de la base du P 20.

Fouillée sur une épaisseur de 4-5 cm au total. Face supérieure (arbitraire) et face inférieure globalement planes.
Présence sur tout le secteur entre le P 20 et le bloc de gneiss (0,7 m²).

U.S. de même faciès que 6199, 6201 et 6203 mais dans laquelle on ne retrouve pas les inclusions de terre ocre.

L'U.S. contenait 12 fragments de céramiques dont 9 céramiques antérieures au Moyen Âge.
Les 3 tessons de céramiques médiévales sont à cuisson réductrice et modelés.

L'unité contenait 1 tige de clou et 2 têtes de clous rondes et plates.

On a aussi dénombré 17 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 4 dents.

Enfin, l'U.S. contenait 80 gr de scories (1 légère et 6 coulés).

Secteur PP
Horizon des terres noires

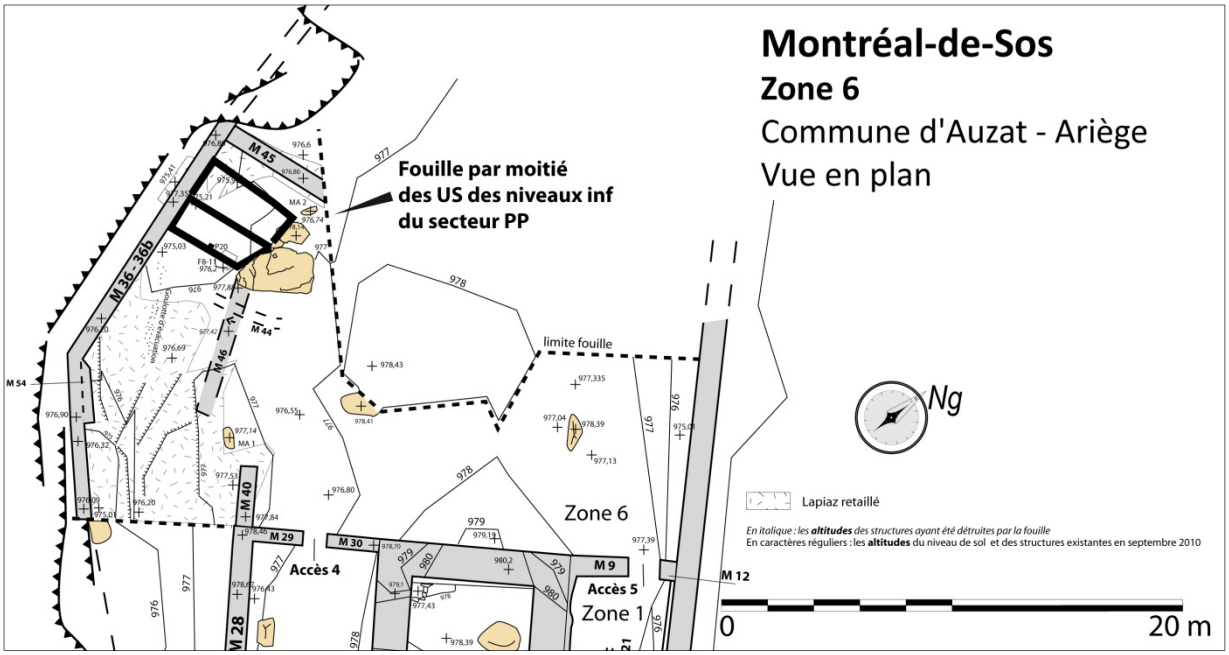

Ce secteur a été d'abord fouillé par moitié, tant que nous n'avions pas tombé le mur 49 et notamment le gros bloc de granite de 800 kg utilisé dans ce mur et pour des questions de sécurité. Quand la fouille a été terminée au sud du M 49, celui-ci a pu être détruit et la fouille a été poursuivie sur l'autre moitié et sous le mur détruit, puisque ces unités de l'horizon des terres noires passent toutes sous le M 49.
Une fois passé le niveau des U.S. correspondant aux foyers 10 et 11 (+ F 8 2009), et les U.S. perturbées ou ayant été perturbées par le P 20, on a pu rassembler la fouille des U.S. sous le M 49 et en zone PP.

Les unités portent donc une numérotation double du fait du décalage dans la fouille dans le temps.
Elles correspondent à des U.S. du groupe terres noires qui ne paraissent pas avoir été perturbées en grand, sauf la tranchée frontale qui y a été réalisée pour bâtir en phase 2 les M 36 inf et 36. Ces U.S. sont donc antérieures à son érection en phase 2.

6153- 6206[24], phase 0 ?, tranchée en étape 2

Sous 6967, P 20, P 20 ext, 6205 et 6204. Faciès équivalent.

[24] U.S. sous le M 49 et en zone PP. Première U.S. sous le P 20.

Fouillée sur une épaisseur de 12-13 cm. Face supérieure et face inférieure planes car arbitraires.
La face supérieure (NGF 975,5 m) correspond à la fin de la fouille 2009, la face inférieure à une numérotation arbitraire de notre part pour tenter de contrer les désavantages de l'unification des unités anciennes sous un faciès de terres noires.

Présence sur tout le secteur PP et sous le M 49, jusqu'à la terrasse retaillée dans l'U.S. 6514.

U.S. constituée de terre noire, très sombre, dense et granuleuse (PANTONE © 7533) Cette U.S. ne contenait pas de mortier de chaux, comme les autres unités des groupes « terres noires », sauf quelques très rares éléments très argileux et peu chaulés situés le long du M 36 inf (fondation enceinte externe[25]) et s'en étant détachés. Elle ne contenait ni briques, ni ardoises, ni lauzes, mais on y a relevé quelques petits cailloux et galets.

L'U.S. contenait 58 fragments de céramiques dont une grande majorité de productions antiques, tesson de sigillée (Ier-IIe siècles de n.è.), 10 tessons à pâtes tendres, 4 tessons d'amphores, etc. Elle contient tout de même quelques tessons médiévaux (14 %), tous à cuisson réductrice et antérieurs au XIVe siècle dont 1 bord éversé à lèvre arrondie et 3 tessons tournés des XIIe-XIIIe siècles pourvus de bandes à décors digités. On retrouve les perturbations médiévales dans ces unités anciennes, dues très vraisemblablement à l'érection du M36. La datation radiocarbone en cours permettra d'être plus précis et est nécessaire au vu des perturbations qui ne permettent pas d'être certain de la séquence chronologique de ces U.S. du groupe des terres noires.
On soulignera que les 3 tessons à décors digités sont équivalents à des tessons des U.S. 6191, 6197 et 6200 tout en rappelant que ce n'est pas choquant puisque les unités ont été démultipliées de façon arbitraire et que nous sommes bien sur un même groupe de même faciès, celui des terres noires.

On y a découvert 6 éléments en fer, 4 tiges de clous, un grand clou à tête plate et ronde et 1 tête de clou plate et ronde.

On a aussi dénombré 65 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 2 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, l'U.S. contenait 850 gr de scories, pour 30 éléments (6 légères et 24 coulées) ce qui est important comparativement aux autres unités autour.

6156, Phase 0 ?, tranchée en étape 2
Sous 6153 et sur 6160 et lapiaz.
Contre M36inf. Tranchée verticalement par sa construction.
Face supérieure plane car arbitraire et face inférieure globalement plane. Epaisseur 5-7 cm.
Présence sur tout le secteur L.
U.S. de faciès totalement identique à 6153-6206.

[25] Voir ci-dessous, chapitre étude du bâti.

On y a récolté uniquement des fragments de céramiques, au total 49 tessons. 46 (94 %) étaient antérieurs au Moyen Âge, avec des éléments de la protohistoire notamment de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du fer. 3 tessons seulement semblent être médiévaux, antérieurs au XIVe siècle (1 bord éversé à lèvre arrondie avec traces de tournassage sur cette lèvre). Les conclusions sont les mêmes qui ci-dessus.

6160-6208, Phase 0 ?, tranchée en étape 2[26]

Sous 6153-6206 et sous 6156.
Contre M 36 inf. Tranchée verticalement pour sa construction.

Face supérieure plane car arbitraire et face inférieure globalement plane. Epaisseur 5-7 cm.

Présence sur tout le secteur L et sous le M 49, jusqu'à la terrasse retaillée dans l'U.S. 6514 (surface identique à 6153-6206).

U.S. de faciès totalement identique à 6153-6206. On y rencontre quelques blocs de volume moyen à petits que l'on ne rencontrait pas dans l'U.S. 6153-6206 ni dans l'U.S. 6156, mais ceux-ci apparaissent graduellement, sans véritable interface. La numérotation différente a été créée de façon tout à fait arbitraire pour compenser les problèmes de la pédogenèse unifiante du groupe des terres noires.

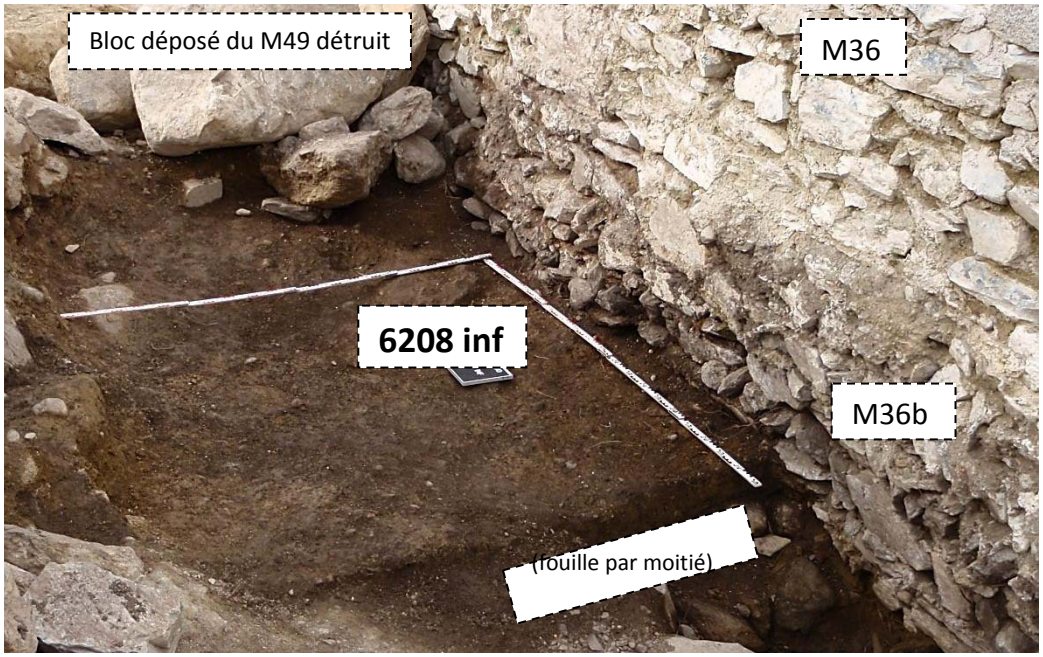

L'U.S. contenait 124 fragments de céramiques ce qui représente un lot conséquent. 9 éléments seulement sont indéterminés.
85 tessons sont issus de productions antérieures au Moyen Âge (74 % des déterminés) de la fin de l'âge du fer et antiques (41 éléments) dont 1 tesson de sigillée et 9 tessons d'amphores. Les éléments plus anciens ceux de la protohistoire sont au nombre de 44 éléments (dont des décors cannelés, digités et peignés).

[26] Datations radiocarbone en cours.

Les 30 tessons de céramiques médiévales sont finalement en proportion plus importantes que dans les U.S. situées au-dessus… (26% des déterminés) si on prend en compte la perturbation crée par le M36 et sa construction en étape 2 frontalement, ce n'est pas forcément si étonnant car nous sommes à la base du mur et celle-ci a pu comporter plus de perturbations et d'éléments perturbants que les parties hautes puisqu'elle est restée « ouverte » à la base et a donc pu être le réceptacle d'éléments tombant ou jetés vers le vide.
Ces tessons sont des éléments antérieurs au XIVe siècle ou des XIIIe-XIVe siècles, sauf un élément (intrusif ?) en céramique réductrice mais tournée qui parait être de la fin du Moyen Âge.

On fera ici la même remarque que pour les U.S. précédentes à savoir que la série de datations radiocarbones en cours permettra -espérons-le- d'être mieux armés pour phaser ces U.S. des terres noires car les perturbations rendent l'analyse très délicate.

On y a découvert 14 éléments en fer, 6 tiges de clous, 4 têtes de clous plates et rondes, 1 clou à tête plate et ronde[27], 2 clous ou fragments à tête en T plane et 1 briquet que l'analyse moblier s'attachera à étudier car il ne possède pas les extrémités recourbées que l'on peut observer sur la majorité des briquets du Moyen Âge.

On y a aussi relevé un fragment de verre.

On a aussi dénombré 116 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 12 dents.

Enfin, on y a découvert 1,220 Kg de scories assez fragmentées, pour 64 éléments dont 14 légères et 50 coulées.

Premier et unique remblai situé sous les terres noires :

6173-6210, remblai, phase 0 ?, tranchée en étape 2[28]

Sous 6160-6208.

Contre M 36 inf. Tranchée pour sa construction.

[27] Le rivet sur la tige indique que la planche cloutée devait mesurer 28 mm d'épaisseur.
[28] Datation radiocarbone en cours.

Fouillée sur une épaisseur de 5-9 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.

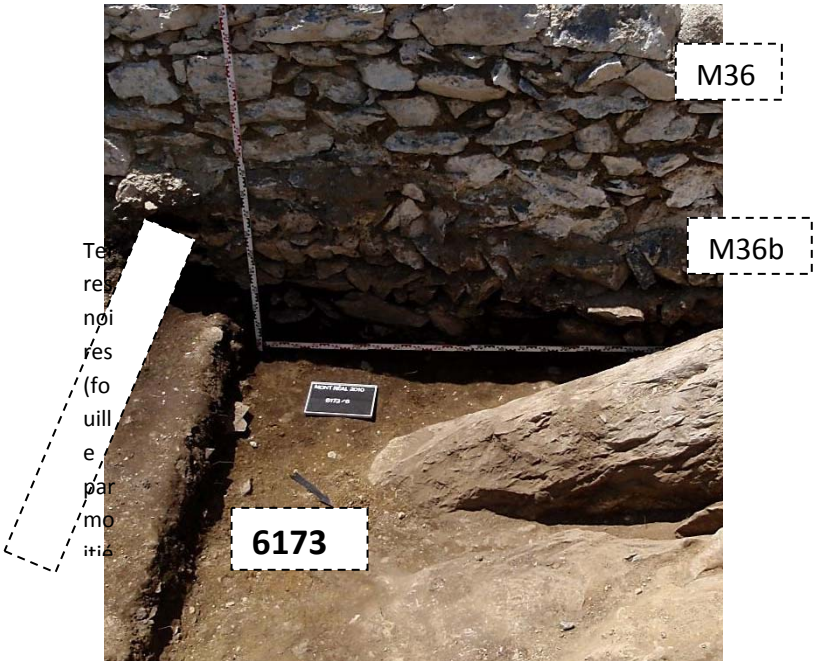

Présence sur tout le secteur L et sous le M 49, jusqu'à la terrasse retaillée dans l'U.S. 6514 (surface identique à 6153-6206).

U.S. constituée de terre marron-ocre très peu indurée (PANTONE © 464). Elle contenait des galets de gneiss et quelques calcaires, apparemment non débités : il s'agit donc d'une U.S. du groupe des terres noires mais avec des galets, suggérant un remblai de blocs dans lequel la terre ce serait infiltrée et densifiée au cours du temps.
Il a été tranchée pour l'érection du M 36 (tranchée en pleine terre, construction depuis l'extérieur).

Dernière U.S. anthropisée, elle couvre la base du M 36 inf.

L'U.S. contenait 14 fragments de céramiques dont 2 éléments indéterminés et 9 céramiques antérieures au Moyen Âge (75 % des déterminés). Parmi celles-ci on dénombre 6 éléments de la protohistoire dont un décor peigné et 3 tessons antiques dont un d'amphore, un à pâte tendre et un à paroi fine. Les 3 tessons probablement médiévaux pourraient être antérieurs au XIIIe siècle.

On y a aussi relevé un fragment de plaque foyère au cœur de l'U.S. et un petit fragment de lauze très épaisse (3,6 cm) dont on n'est pas certain qu'il ait été taillé.

On a aussi dénombré 10 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoute une dent.

Enfin, l'élément (clou) décrit ci-dessous en 6176-6212 pourrait provenir de l'U.S. 6173-6210 car la détermination de l'U.S. n'était pas certaine (interface).

<u>Sol géologique sous la base du M 36 inf</u>

6176-6212, substrat non anthropisé

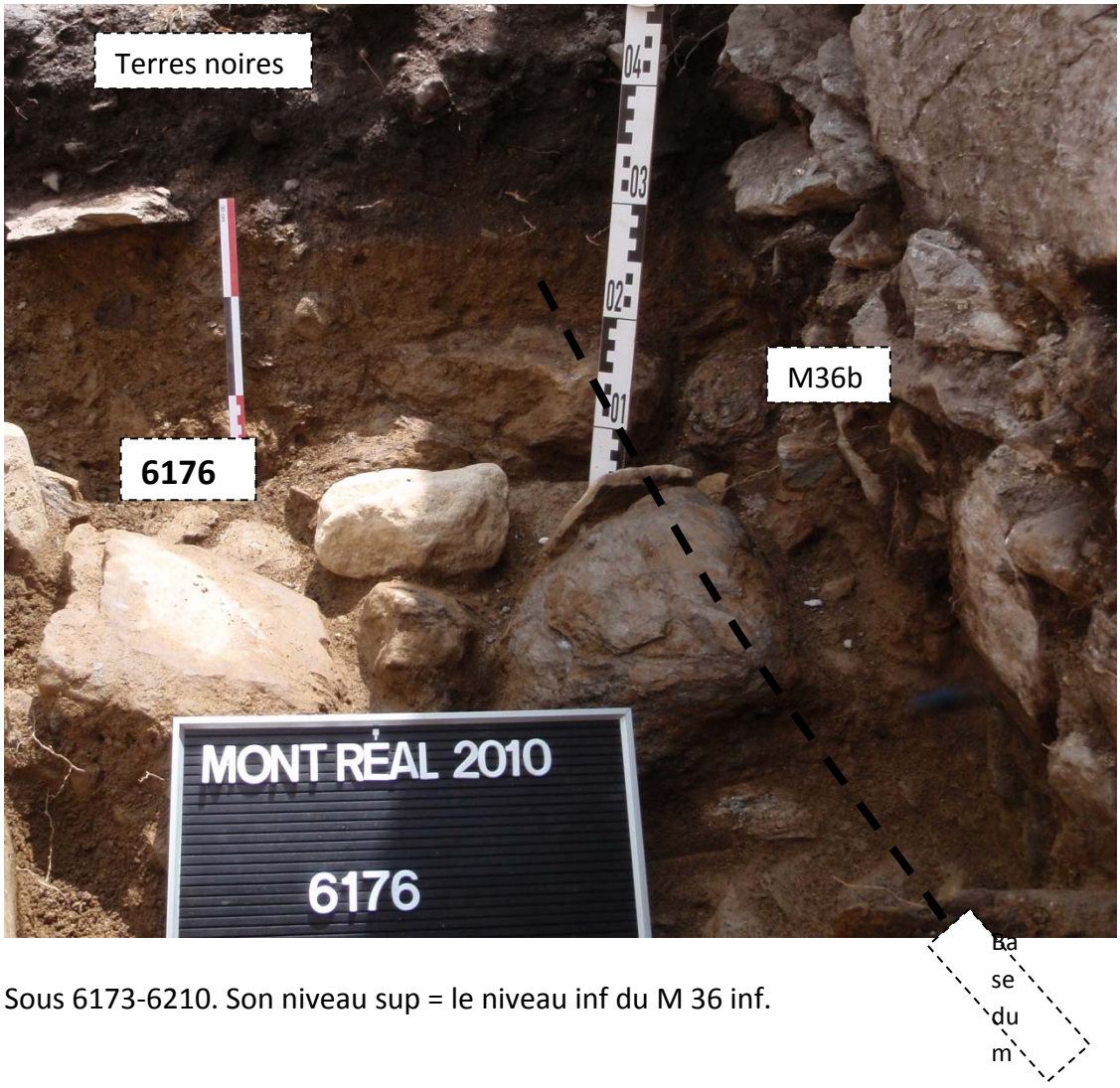

Sous 6173-6210. Son niveau sup = le niveau inf du M 36 inf.

Fouillée sur une épaisseur d'une grosse vingtaine de cm pour vérification. Face supérieure globalement plane.
Présence sur tout le secteur L et sous le M 49, jusqu'à la terrasse retaillée dans l'U.S. 6514 (surface identique à 6153- 6206).

U.S. constituée de terre ocre (PANTONE © 465). Elle contenait des blocs petits à moyens gneissiques et granitiques, sans aucun calcaire et quelques nodules naturels de fer.

L'U.S. ne contenait pas de mobilier sauf en interface avec l'U.S. 6173 : un clou à tête plate et ronde.

<u>Secteur dit « grande plateforme » numéroté secteur GP</u>

6150, U.S. premier remblai et sol en terre autour de la marche MA1 phases 1, 3a étape 2 (plus certainement) ?

Sous 6792[29] (sol fonctionnant avec MA 1)[30].

Fouillée sur une épaisseur de 10-14 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sur 2 m², autour de la marche, en remblaiement d'une déclivité entre la grande plateforme et le secteur lices.

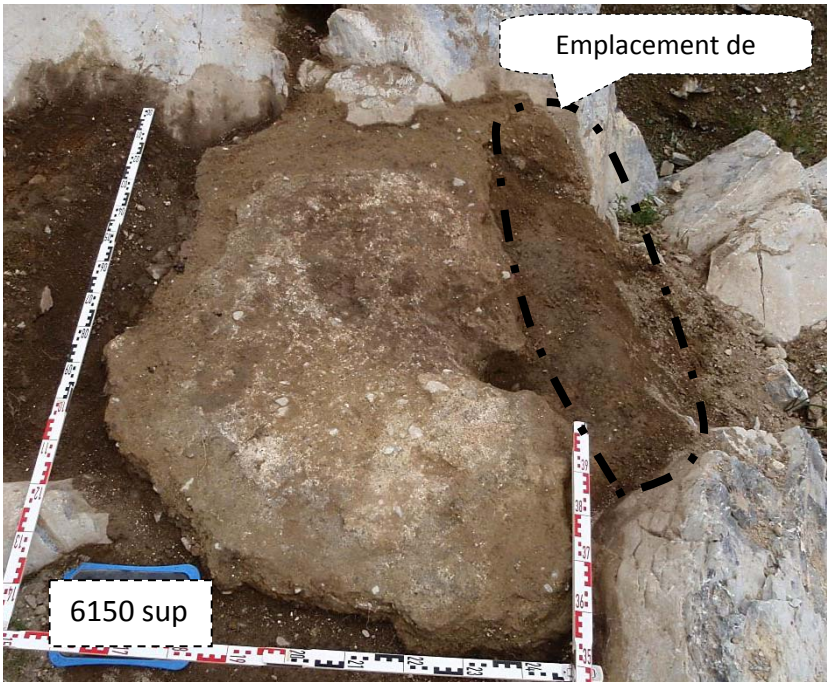

U.S. constituée de terre marron grumeleuse (PANTONE © 463) surmontée d'une dalle de mortier de chaux. Elle contenait de nombreux petits cailloux -surtout gneissiques et granitiques, mais pas de déchets de tailles calcaires- et galets, mais pas d'ardoise, de charbon ou de fragment de brique. A sa surface, on a relevé de nombreux fragment de mortier, qui correspondent au sol (dalle de mortier de chaux) qui était au-dessus et fonctionnait avec la marche (même niveau). Rappelons que si la majorité de cette circulation depuis la grande plateforme (GP) vers le secteur lices (L) et au-delà vers la petite plateforme (PP) était constituée d'un sol en terre battue, le sol de certains secteurs -notamment autour de MA 1 et à ses pieds- avait été consolidé avec une gangue de quelques centimètres d'épaisseur de mortier de chaux.
En haut de l'U.S. (côté est), quelques petits morceaux de lapiaz calcaires retaillés formaient limite avec la 6772 qui couvre la grande plateforme (secteur GP) : c'est pourquoi l'U.S. 6150 ne couvrait que 2 m² en bordure du secteur GP.
Cette forme du lapiaz en cran n'est pas naturelle : on peut supposer qu'il a été ainsi retaillé parce qu'on voulait éviter l'encombrement de la descente et de la MA1 par de la terre provenant de la grande plateforme puisqu'elle n'était pas couverte d'une toiture (et donc soumise à la pluie et aux ruissellements). L'eau était ainsi canalisée vers le nord et circulait le long du mur 46 jusqu'au déversoir que l'on y avait aménagé en étape 4 et ne se déversait pas par la marche MA1 vers le secteur L.

[29] U.S. de 2008. P. 118-119.
[30] Rapport 2008, p. 118-119. La marche MA 1 et la circulation -qu'elle dessert- auraient fonctionnées en phases 3 a et b et en phase 5, donc sur une longue durée.

Lapiaz en cran entre 6150 et 6772

L'U.S. contenait 9 fragments de céramiques dont 3 céramiques antérieures au Moyen Âge et 5 tessons moins bien définis mais dont deux semblent être probablement des productions antiques et un seul une production médiévale. L'étude du mobilier souligne un col du premier âge du fer.
On y a découvert 3 éléments en fer, 2 clous à têtes plates et un fragment de plaque rectangulaire qui pourrait avoir appartenu à une serrure.

On y a aussi relevé une unique petite scorie coulée pesant 10 gr.
On a aussi dénombré 59 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoute 1 dent.

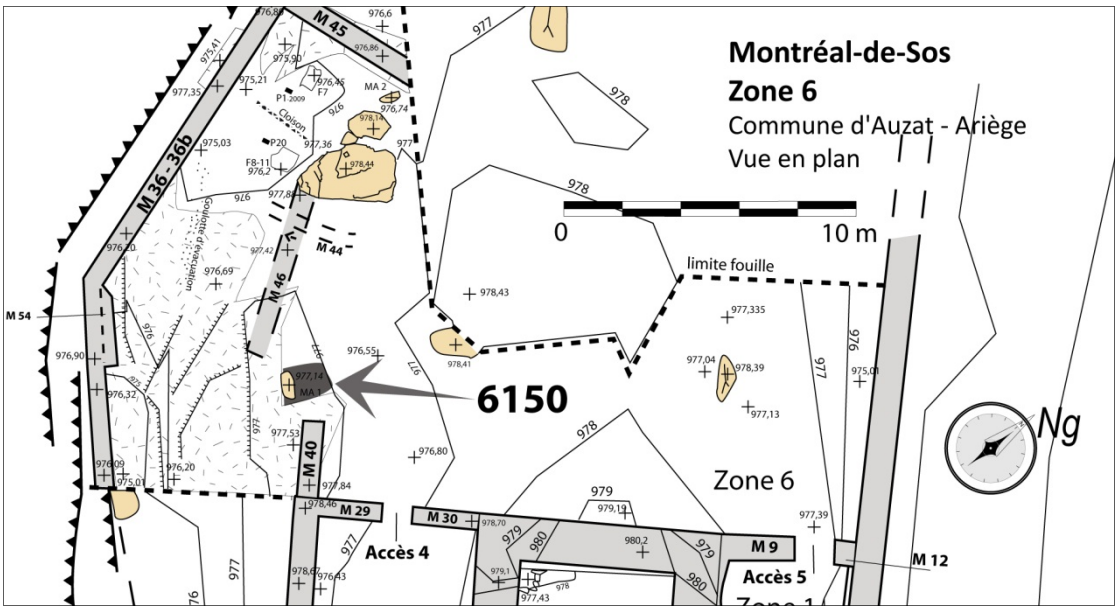

6152, U.S. de remblai autour de la MA 1, pose phase 3a (plus certainement) ou 3b ?
U.S. peut-être équivalente à 6510.

Sous 6792 et sous 6158.

Fouillée sur une épaisseur maximum de 8 cm. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sur 100 cm², dans un angle contre la marche.

U.S. constituée de terre brune relativement organique (PANTONE © 469). Elle contenait quelques cailloux et galets de tout petit volume, mais pas d'ardoise, de charbon ou de fragment de brique. On note, à sa surface, de nombreux petits fragments de mortier de chaux.

L'U.S. contenait 4 fragments de céramiques dont 2 céramiques antérieures au Moyen Âge (tesson d'amphore et paroi fine antique), 1 céramique médiévale à cuisson réductrice et tournassé et 1 tesson non déterminé.

On y a découvert un clou de charpente en T à tête plane dont l'analyse mobilier souligne l'usage dans la construction surtout à partir du XIIIe siècle confirme le probable caractère médiéval de l'U.S., comme le suggère le diagramme stratigraphique et malgré les fortes teneurs des U.S. 6150-6152 en tessons plus anciens : on retrouve ces fortes teneurs régulièrement dans les unités médiévales des phases 1 à 3, de façon moins marquée en phase 3b qu'en phase 3 a ce qui tendrait à indiquer que nous sommes en phases 1 ou 3a : le remblai sous la marche associée à cette circulation ne con tient d'ailleurs que des mobiliers anciens.

On a aussi dénombré 67 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 3 dents.

6161, remblai sous 6150 et autour de la marche MA1, phases 1, 3 a étape 2 (plus certainement) ?

Sous 6150.
Présence sur 2 m², autour de la marche, en remblaiement d'une déclivité entre la grande plateforme et le secteur lices.

Fouillée sur une épaisseur de 5-6 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.

U.S. constituée de terre marron (PANTONE © 463).
Elle contenait de nombreux déchets de taille ce qui la différencie de l'U.S. 6150.

L'U.S. contenait 14 fragments de céramiques dont 7 céramiques antérieures au Moyen Âge (5 de la fin de l'âge du fer ou de l'époque gallo-romaine dont 3 fragments amphores et 2 tessons plus anciens) et les 7 autres indéterminées.

On y a aussi relevé une unique scorie coulée pesant 25 gr.

On a aussi dénombré 11 fragments d'os d'animaux.

6167, lambeau posé sur 6772, pose phase 3 a ou b ?

Sous 6161.

Fouillée sur une épaisseur 3-4 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Présence sur 120 cm² sous 6161 contre la MA 1.

U.S. constituée de terre ocre (PANTONE © 464). Elle ne contenait ni charbon, ni ardoise, ni lauze, ni brique, ni mortier, ni chaux.

L'U.S. ne comportait pas de mobilier.

6772, remblai décapité en phase 3 ou 4 et recouvrant des structures anciennes.

Sous 6770, 6161, 6518, 6795, 6167 et 6151. Equivalente à 6514 en secteur lices.

Cette unité avait été fouillée sur 5 cm d'épaisseur en 2008 (numérotée 6772) et sur la même épaisseur en 2007 (numérotée 6531).
Finalement fouillée sur une épaisseur totale de 60 à 120 cm. Face supérieure globalement plane.
La face inférieure intégrée dans les blocs sous-jacents.
Le volume de cette U.S. atteint presque 9 m².
U.S. constituée de terre ocre (PANTONE © 465) très dense. Elle ne contenait que quelques cailloutis et galets, mais pas de charbons, ni de brique, ni de fragments d'ardoises ou de lauzes.

Présence sur tout le secteur de la grande plateforme, sauf au pied du bloc de gneiss (voir plan ci-dessus, chapitre Secteur dit « lices » numéroté secteur L, Côté M 49), où elle est remplacée par 6773 et au pied du donjon où elle n'a pas été fouillée car elle passe sous le tertre artificiel (6105 b, rapport 2007). Ce tertre n'a pas été fouillé pour des questions de stabilité de la tour. Notons que le tertre et l'U.S. 6772 ne sont pas évidentes à départager, l'U.S. 6105b contient des varves glaciaires en plus grande quantité que l'U.S. 6772 : c'est à la loupe que l'on voit bien la différence entre les deux.

L'U.S. ne contenait pas de mobilier à proprement parler. Cette année, on y a relevé un fragment d'os d'animal.

En 2008 et en 2007, à sa surface on avait trouvé quelques éléments en position haute et provenant clairement de l'U.S. du dessus ; un des tessons de céramique (fragment de trompe d'appel) était d'ailleurs jointif avec un élément de l'U.S. 6770[31].
La fouille avait alors conclu -en 2007 comme en 2008- à un arasement de ce secteur en phase 3b ou phase 4, l'U.S. 6772 étant l'U.S. arasée et 6770 le remblai posé sur l'arasement.

[31] Rapport 2008, p. 115. Rapport 2007, p. 70.

On y a aussi découvert, en face inférieure, des blocs calcaires taillés en forme de dalles épaisses (3-4 cm) et de petites surfaces (240 cm² max.) (voir photos ci-dessous). Ces portions de dalles paraissent usées, lustrées et érodées et comportent de très nettes traces de frottement, profondes et bien marquées. Ces traits ne semblent rien représenter et paraissent bien être dus à des frottements plutôt qu'à une action délibérée.
Ces pierres pourraient avoir constitué un sol dallé de pierres.

N° 37885
0
8 cm

N° 37886
0
8 cm

6773, remblai en couronne autour de 6772, équivalent à 6772 ?

Sous 6770.

Fouillée sur une épaisseur de 60 à 80 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes. Repose sur le substrat géologique et non pas sur les blocs débités car elle existe dans un secteur où ces blocs n'existent pas (la ligne de blocs s'interrompt à 1,3 à 1,6 m du bloc de gneiss.

Présence uniquement en couronne, au nord de l'U.S. 6772, au pied du gros bloc de gneiss, sur 2,2 m².

U.S. constituée de terre ocre un peu moins dense que celle de l'U.S. 6772 de couleur et de composition intermédiaire entre 6514 et 6772, c'est-à-dire quelle est de couleur bigarrée mêlant ocre-rouge (coloration par le fer) (PANTONE © 470) à ocre (PANTONE © 465).
Elle ne contenait que quelques cailloutis et galets, mais pas de charbon, ni de brique, ni de fragment d'ardoise ou de lauze.

L'U.S. ne contenait pas de mobilier.

U.S. commune aux secteurs GP et L

6159. Blocs débités posés sur le substrat et sous 6772 accompagnées de varves interstitielles : vestiges d'une structure monumentale antérieure au Moyen Âge ?

Sous 6772 (secteur GP) et 6514 (secteur L).

VOIR étude chapitre étude du bâti ci-dessous

Stratigraphie - Zone 10

Rapide rappel des fouilles antérieures au biennal :

La zone 10, comme la zone 6 a livré des épaisseurs d'U.S. anthropisées très importante.
L'arasement y était net et a concerné le bâtiment 8 (et donc le 11) et le mur d'enceinte interne (M17-31-32).
Comme partout, les phases 5 et 6 y étaient très représentées, bien chargées en mobilier.
C'est de l'étape 4 que date la modification principale de la zone 10 : l'ajout des bâtiments 8 et un peu plus tard 11, le percement de l'accès 2, l'aménagement de la circulation entre les A 3 et A 2, celui de la circulation depuis l'accès 2 vers l'ancien accès 1 dont le pied est remblayé, le remblaiement de la carrière entre les accès 6 et 3 et le remblaiement de l'entier secteur A1. L'accès A1, auparavant accessible avec des équidés cesse de l'être et on installe un petit escalier en bois. Dans ces phases, la zone 10 était donc essentiellement un secteur de circulation entre les bâtiments 8 et 11 et le *caput castri* et une entrée du *caput castri.*
En 2008, avait été aperçu en secteur A1 les premiers niveaux antérieurs à ce réaménagement de l'étape 4. Il semblait que le secteur avait été aménagé en crans successifs permettant de monter vers l'accès 1 doté d'une rampe finale et accessible avec des équidés. Ces niveaux étaient environ 1m à 1m20 sous les niveaux de circulations postérieurs à l'étape 4.
Dans toutes ces phases et sur tout le secteur, il ne semble pas y avoir eu de couverture et les sols étaient en terre ou au mieux aménagés avec quelques pierres en calades très grossières.

Résumé de la fouille 2009 et dont le détail se trouve dans le rapport 2009, pp. 103 à 128.

- Présence importante d'U.S. de la phase 3 et dans une moindre mesure la phase 0 :
  En phase 0 était apparu un mur détruit passant sous l'accès 1 et le mur d'enceinte interne.
  En phase 3 avait été fouillé un accès aboutissant à l'accès 1 et montant par la gauche du secteur A1, le long du mur d'enceinte. Il était structuré en marches formées sur de petites terrasses qui menaient à une rampe contre le mur d'enceinte interne (17-31), alors que plus tard, dès l'étape 4 on couvrit cette zone de gros remblais et l'accès 1 étaient accessible par un court escalier en bois contre le mur d'enceinte interne.

- A mi- secteur étaient apparus des murs de terrasses en pierres sèches dont l'un d'eux était construit par-dessus la sole en pierre d'un petit foyer ancien (F5, phase 0).
  Les murs en pierres sèches semblaient avoir été mis en place en étape 2, en même temps que l'accès dont il est question ci-dessus : tout le secteur A1 étaient donc terrassé en phase 3 jusqu'au mur d'enceinte interne.

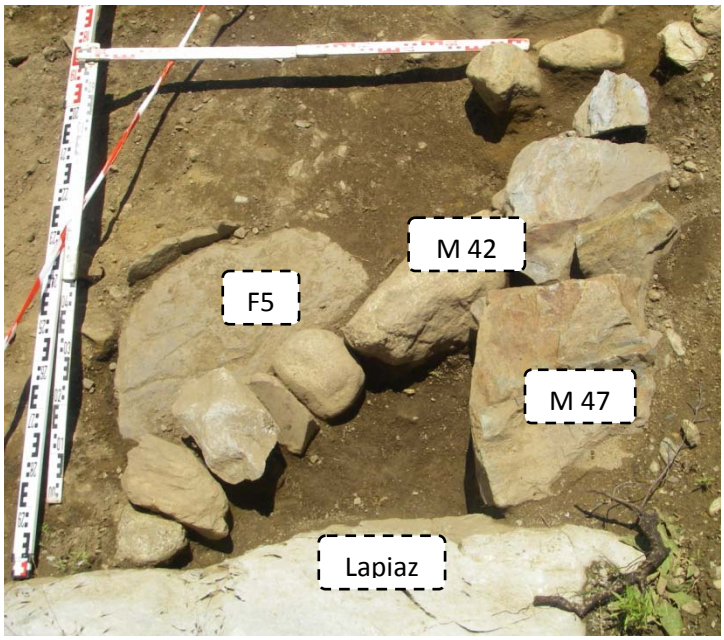

- En secteur A1, avait été fouillé en 2009 des U.S. sus-jacentes et résiduelles des étapes 4 et phases 5-6, mais aussi quelques éléments de l'arasement final (étape 7). Mais les U.S. de ces étapes en secteurs A1 ont surtout étaient abordées par la fouille triennale 2006-2008.

- En secteur A2, en 2009, a été poursuivie (en 2010 aussi !) la fouille d'U.S. de remblais des phases 5 et 6, fouille qui avait aussi démarrée lors du triennale 2006-2008. En 2009, seule la moitié inférieure du secteur A2 avait été fouillé car la partie haute était déjà fouillée auparavant. En fait ces remblais sont épais de plus de 4 m, ce qui explique la durée de la fouille.

Fin de la fouille 2009 en bas du secteur A2
Carrière et restes de l'U.S. 10915 non finie

- En outre deux murs étaient apparus en bas de secteurs, *a priori* dans un contexte plutôt lié à la fin de la phase 3 ou à l'étape 4 ou encore à la phase 5 : la fouille n'était pas assez avancée pour pouvoir mieux déterminer ces murs. Le M52 avait été fouillé dans sa moitié haute et séparait le secteur A1 du secteur A2, cette séparation explicitant les différences stratigraphiques qui avaient été notées et avaient incité à partager en deux secteurs. Le M53 n'avait été fouillé que sur sa partie haute. Perpendiculaire au M36 (enceinte externe), il avait livré en parement externe une chaîne d'attache d'équidés.

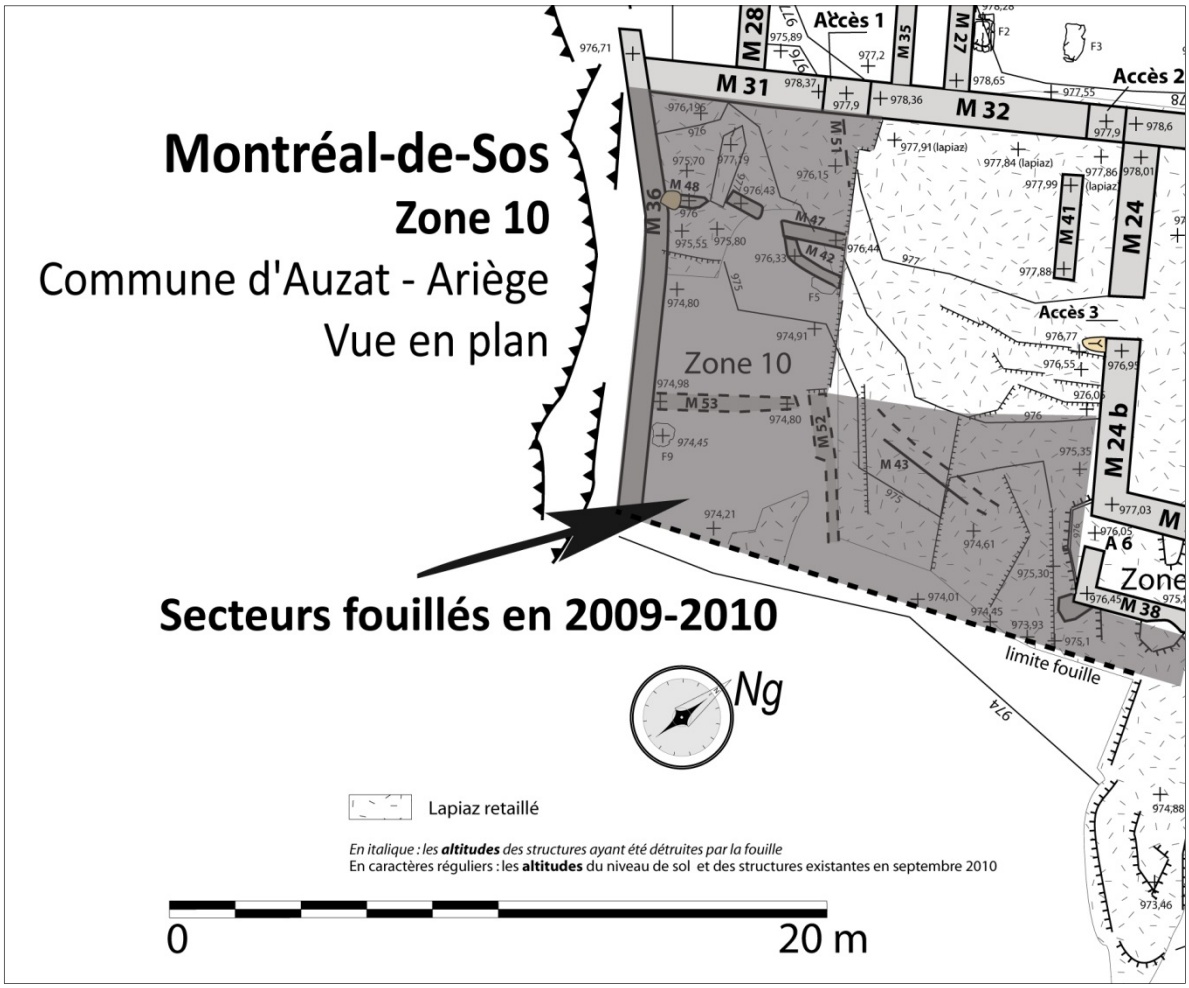

Données de fouilles 2010

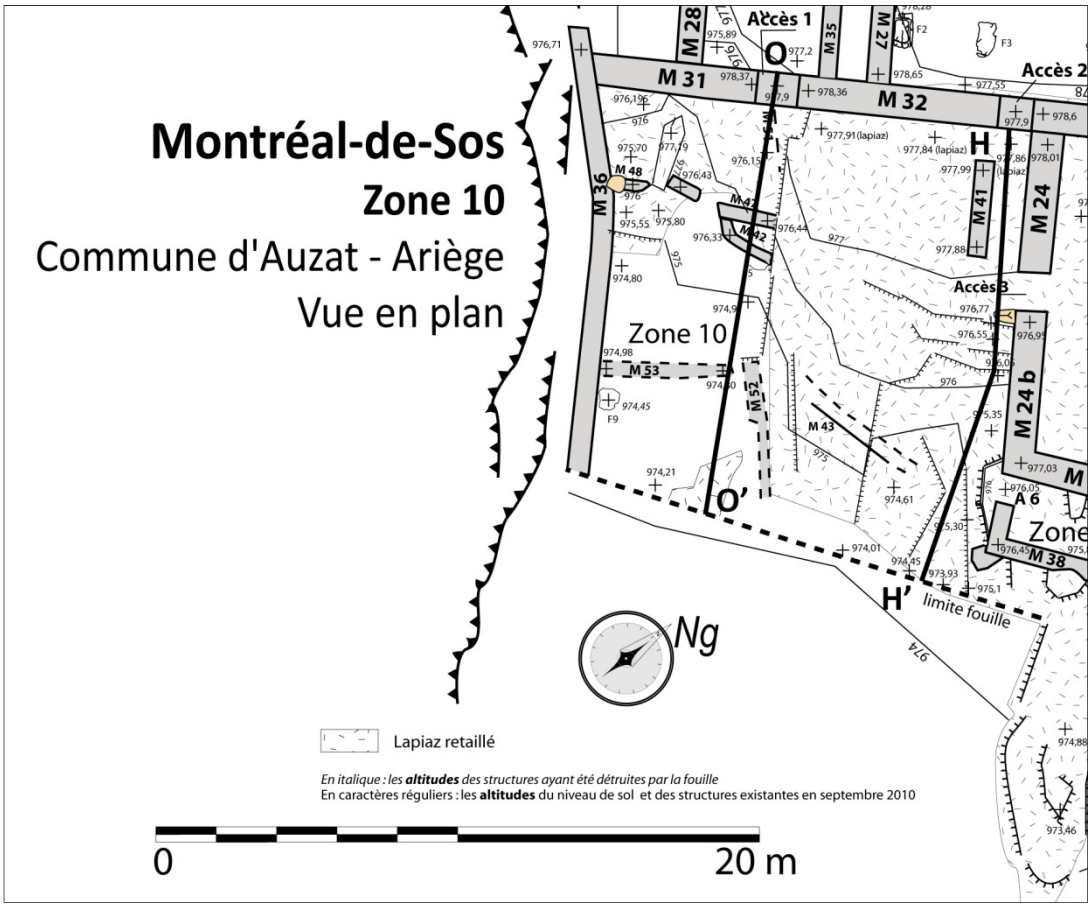

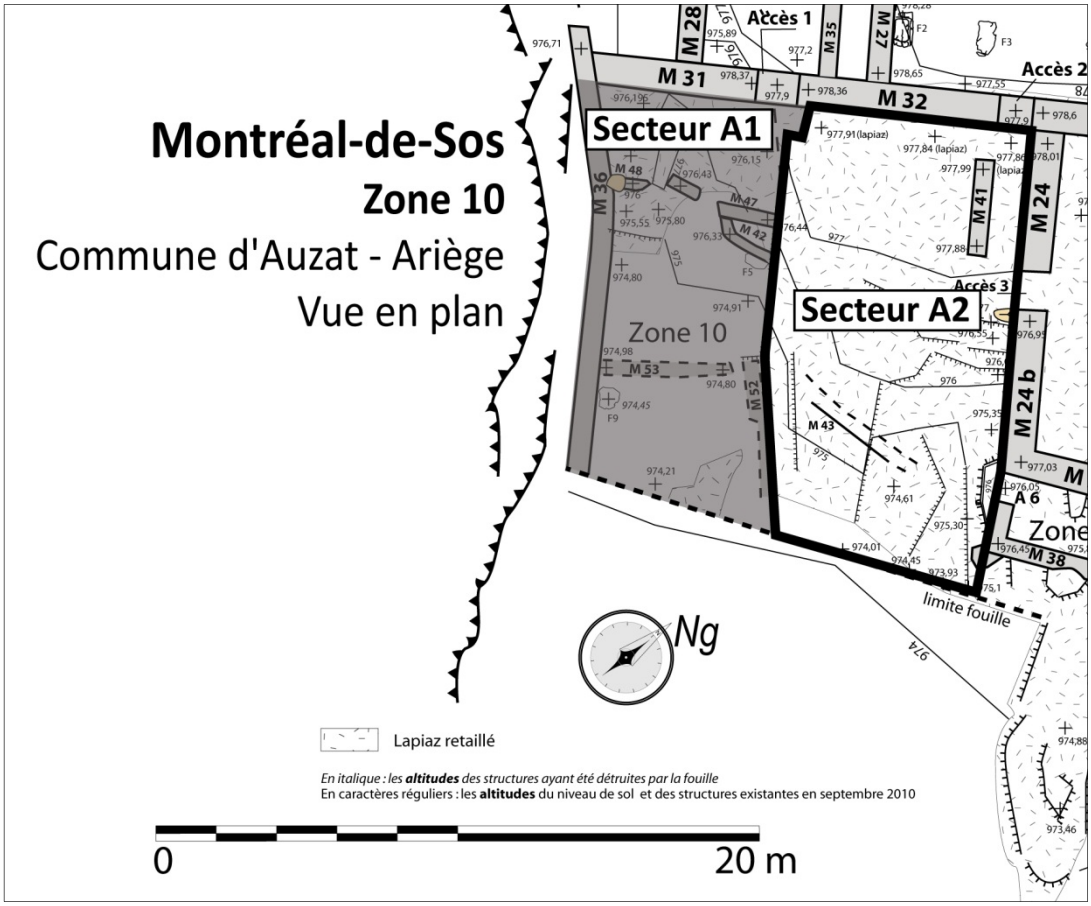

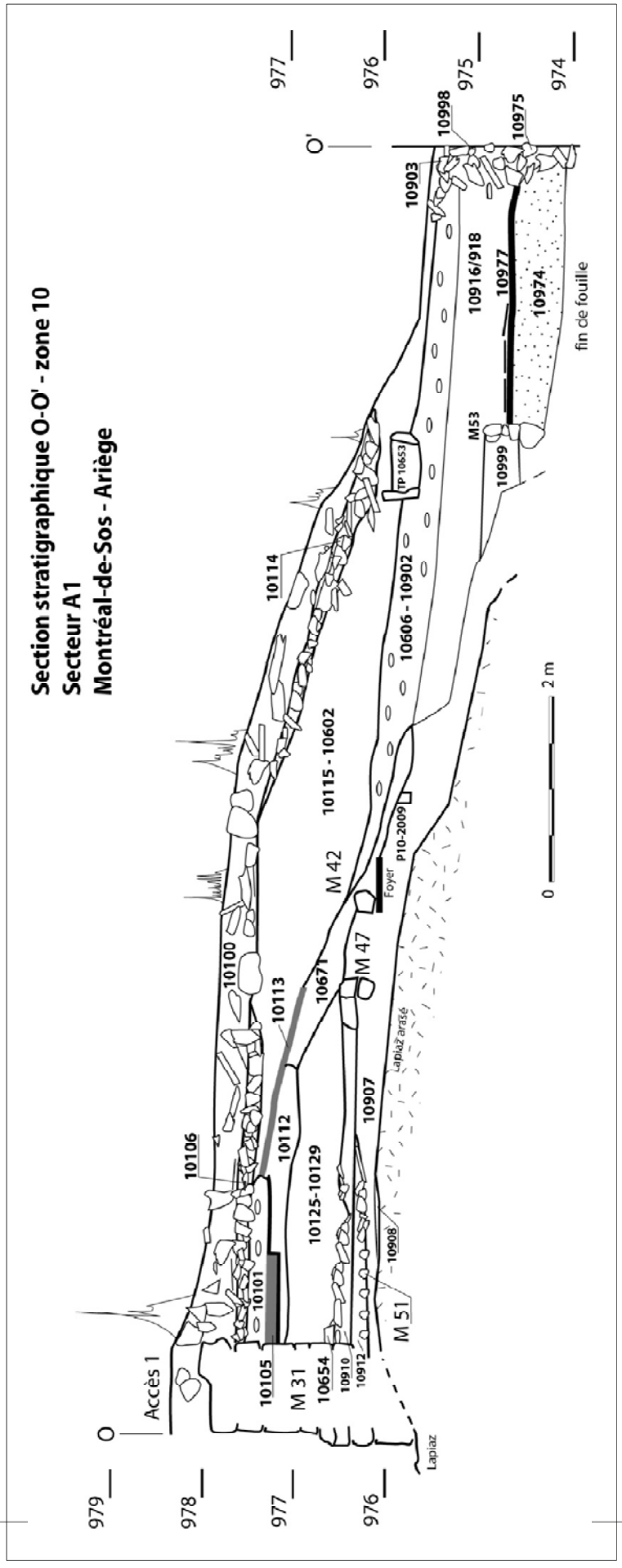
Section stratigraphique O-O' - zone 10
Secteur A1
Montréal-de-Sos - Ariège
O
O'
Accès 1
Lapiaz
Lapiaz arasé
fin de fouille
Foyer
TP 10653
M 31
M 42
M 47
M 51
M53
10105
10654
10910
10912
10101
10908
10907
10112
10125-10129
10106
10113
10671
10100
10115 - 10602
10606 - 10902
10114
10903
10998
10975
10916/918
10977
10974
10999
P10-2009
0
2 m
979
978
977
976
977
976
975
974

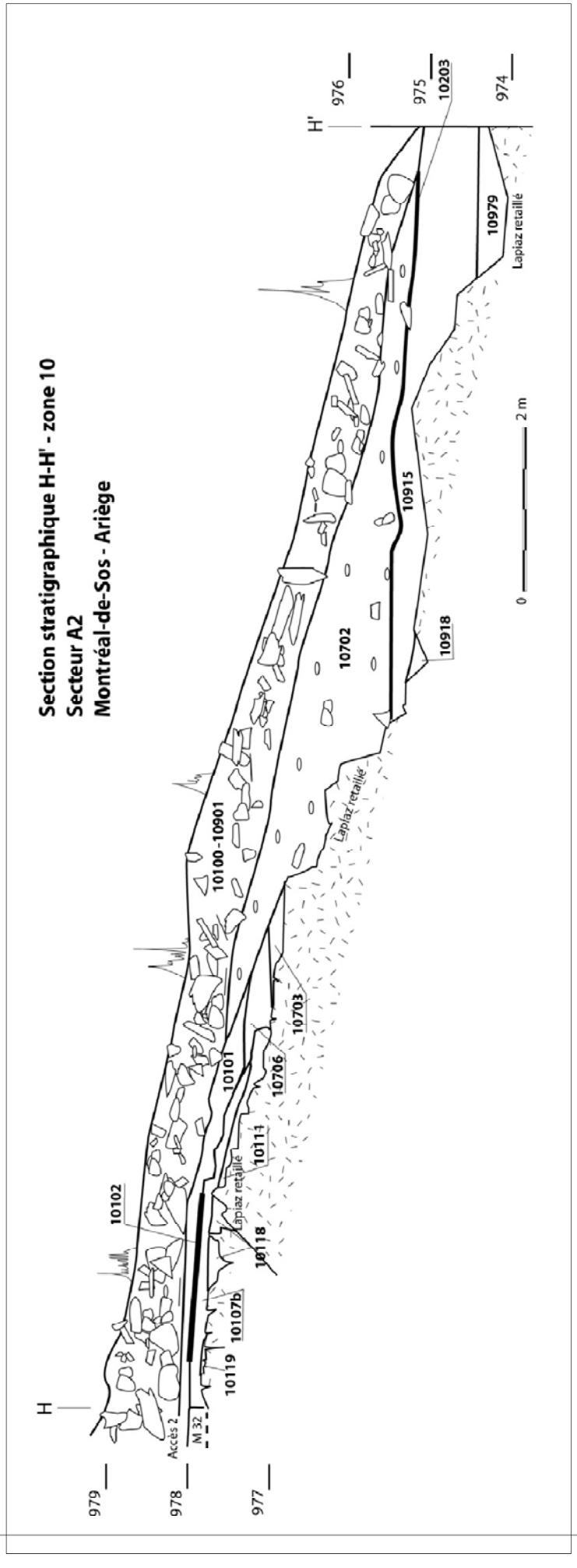
Section stratigraphique H-H' - zone 10
Secteur A2
Montréal-de-Sos - Ariège
H
H'
979
978
977
976
975
974
Accès 2
M 32
10102
10107b
10119
10118
10111
10706
10101
10703
10100-10901
10702
10915
10918
10203
10979
Lapiaz retaillé
0
2 m

Secteur A1

Unités fouillées en 2010 :

Unités en bordure aval de secteur de fouille :

10998, perturbée, démolition de l'étape 7 et pédogenèse post-médiévale mêlées par la gravité

Fouillée sur une épaisseur de 5 à 40 cm au total. Face supérieure déclive suivant la pente du secteur avant fouille (-20°) et face inférieure globalement plane.
Présence sur tout le secteur A1, en couronne et uniquement à l'aval du secteur, contre la berme et sur 50 à 30 cm de largeur.

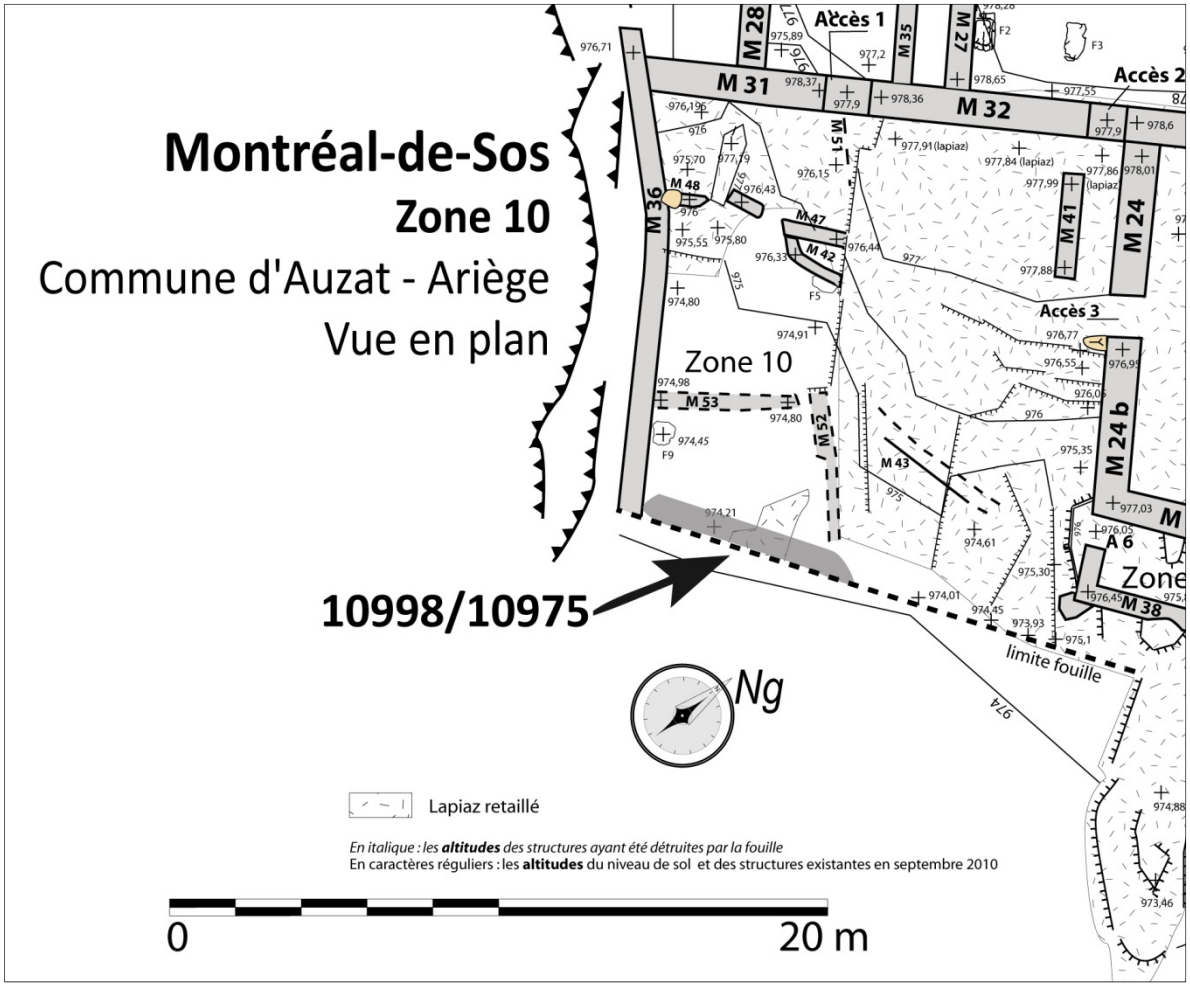

Blocs calcaires taillés provenant de la destruction du bâtiment 8, mêlés avec du mortier de chaux en assez grande quantité. La terre brune et aérée est peu présente, très meuble. Les vides entre les pierres restent nombreux.

L'U.S. contenait 104 fragments de céramiques dont 9 indéterminés et 7 céramiques antérieures au Moyen Âge. Parmi ces dernières, on dénombre 5 tessons antiques dont 2 d'amphore(s) et 2 plus anciens d'origine protohistorique.

Les 88 tessons de céramiques médiévales sont répartis entre 1 tesson indéterminé et seulement 5 tessons antérieurs au XIVe siècle. Les 82 tessons du XIVe siècle comportent 6 éléments tardifs de la seconde moitié de ce siècle dont 1 bord à lèvre en poulie.

On y a découvert 8 éléments en fer, dont 1 tige de clou à tête en T, 2 têtes de clous rondes et plates, 2 clous à têtes rondes et plates, 1 fragment de crampon de socque qui pourrait être postérieur au milieu du XIVe siècle et l'extrémité d'une lame d'épée à section dissymétrique et tranchants parallèles.
On y a aussi relevé un élément en alliage cuivreux, bouton tronconique.

On y a aussi relevé une monnaie an argent, *half penny* d'Edouard III (1327-1377), frappée à Londres en 1335-1343.

On a aussi dénombré 171 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 16 dents et un lot d'esquilles d'os.

On a relevé 2 fragments de lauzes gravées, 4 possibles pions (2,6, 2,9, 3,1 et 3,5 cm de diamètre), et un possible bouchon (5,7 cm de diamètre).

Enfin, l'U.S. contenait 7 petites scories, dont 5 légères, pour un total de 125 gr.

10975, perturbée, démolition de l'étape 7 et pédogenèse post-médiévale mêlées par la gravité, fouille en cours.

Sous 10998 et probablement équivalente.
L'étroitesse de la fenêtre fouillée (faible largeur, 30 cm max) contre la berme de la zone 10 ne facilitait pas l'étude stratigraphique. Il est donc possible que ces unités soient les mêmes mais une recote a eu lieu à la faveur d'un petit changement par l'apparition d'une plus grande densité de racines. Cette unité comporte des éléments tardifs et peu voire pas d'éléments anciens ce qui est logique pour une U.S. perturbée par la gravité qui draine surtout les couches supérieures de la stratigraphie depuis le Moyen Âge.

Fouillée sur une épaisseur d'environ 40 cm. Elle n'a pas été poursuivie pour des questions de stabilité de la berme et pour éviter de laisser un secteur qui aurait tendance à s'abimer avec le temps et la gravité.

Face supérieure globalement plane.
Présence sur tout le secteur A1, en couronne et uniquement à l'aval du secteur, contre la berme sur 50 à 30 cm de largeur.

Blocs calcaires taillés provenant de la destruction du bâtiment 8, mêlés avec du mortier de chaux en assez grande quantité. La terre est peu présente, très meuble. Les vides entre les pierres restent nombreux.

L'U.S. contenait 96 fragments de céramiques dont 8 tessons indéterminés et uniquement des fragments de céramiques médiévales. Ces derniers étaient constitués par 1 tesson mal défini, 1 seul tesson antérieur au XIVe siècle, 1 céramique à cordon incisé antérieure au

deuxième quart du XIVe siècle, 85 tessons du XIVe siècle dont 8 éléments son tardifs des phases 5 ou 6 (départ d'anse coudée, lèvre en poulie, etc.).

On y a découvert 7 éléments en fer parmi lesquels 2 tiges de clous indéterminés, 3 clous à têtes rondes et plates, 1 petite plaque rectangulaire et 1 fragment de fer d'équidé très usé mais dont les étampures sont faites pour des clous de type 3 (type de Nicolas Portet, début XIIIe – milieu XIVe siècles).

On y a relevé une chaînette composée de 4 anneaux ouverts de forme ovale en fil de cuivre.
On y a aussi mis au jour 1 petite plaque en plomb rectangulaire aux angles arrondis et percée au centre.

On y a aussi relevé une monnaie, denier tournois de Philippe III en 1280-85 ou Philippe IV en 1285-1290.

On y a retrouvé un fragment de verre.

On a aussi dénombré 140 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 6 dents et un lot d'esquilles d'os.

On y a découvert une lauze gravée au recto et verso.

Enfin, on y a dénombré 8 très petites scories dont 6 légères et pesant au total 75 gr.

Secteur A1, 10918, équivalente à U.S. 10916 de 2009, gros remblai, étape 4 et phase 5

Sous 10916 (U.S. 2009)
Contre M52.

Fouillée sur une épaisseur d'une vingtaine de cm au total. Face inférieure globalement plane.
Présence sur tout le secteur en zone A1.

Epaisseur d'au moins 50 à 70 cm.
Face supérieure globalement plane mais nettement ondulée : ce remblai a pu être grossièrement décaissé.
Présence sur la moitié est et basse du secteur A1. Au même niveau à l'ouest, près du M 36, elle est remplacée par l'U.S. 10914 (rapport 2009).

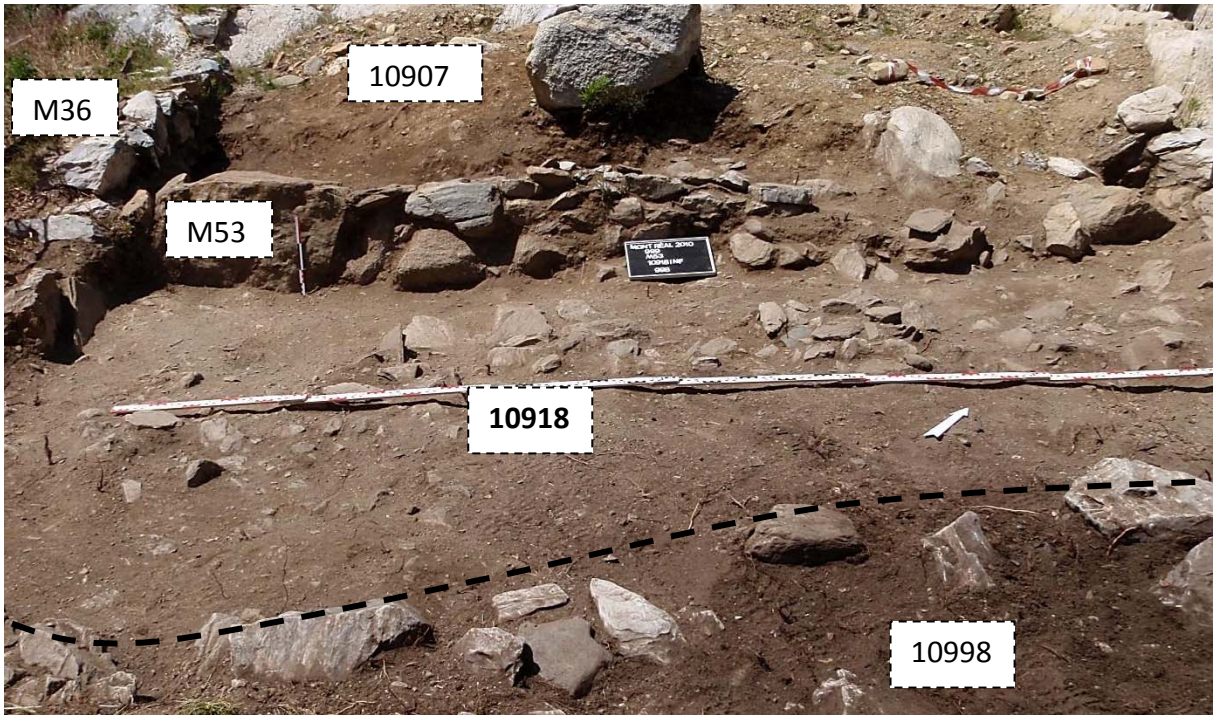

U.S. constituée de terre brune claire fine et aérée, parfois pourtant un peu grumeleuse (agrégats autour de graviers ou de galets), (PANTONE © 4635). On y rencontre des morceaux d'ardoises taillées et de lauzes assez fragmentés, des fragments de briques, des morceaux de charbons de bois et des nodules de mortier de chaux.

En 2009, l'U.S. a livré beaucoup de mobilier réparti régulièrement sans densités particulières[32].

[32] En 2009, l'U.S. contenait 183 tessons de céramiques dont 50 céramiques antérieures au Moyen Âge, ce qui représente une proportion importante, mais qu'il faut analyser comme un matériel issu du déplacement de l'unité plutôt qu'un signe d'ancienneté de l'unité, ceci au regard du diagramme stratigraphique.
Les 132 céramiques médiévales comportaient d'ailleurs des formes de la seconde moitié du XIVe siècle (marmites à anses coudées et lèvres en poulie) ce qui semble sceller cette U.S. Les tessons sont très diversifiés, signe de la perturbation par utilisation en remblai d'une ou plus vraisemblablement plusieurs terres déjà chargées de mobiliers. On dénombre parmi ces tessons médiévaux, 1 tesson polie qui pourrait être daté des IXe-XIe siècles, 33 (25 %) tessons de céramiques à cuisson réductrice et tournées, 1 tesson à cuisson réductrice non tourné et 28 tessons à cuisson réductrice sans précision, auxquels s'ajoutent 29 (22 %) tessons à cuisson oxydante et tournée dont un fond de vinaigrier (milieu XIVe siècle) et des céramiques glaçurées au plomb et 8 tessons de céramiques à cuisson oxydante non tournée.
On y a aussi découvert 2 fragments de verre.
L'U.S. comportait 30 éléments en fer, dont 1 fragment de tête de marteau dont les pointes d'arrache clous sont très usées et que l'étude du mobilier propose de placer dans le XIVe siècle, 7 tiges de clous, 1 tête de grand clou en T, 4 têtes plates de clous et 8 clous à têtes plates, 1 morceau de petite bouterolle de fourreau de couteau, 1 fragment de crampon de menuisier, 1 fragment d'éponge de fer d'équidé, 1 petit bougeoir à douille, 1 petit fragment informe et 2 douilles et pointes de fers de trait du type A de V. Serdon (XIIIe-XIVe siècles).
L'U.S. comportait un fragment d'ardoise gravée.

En 2010, l'U.S. contenait 192 fragments de céramiques dont 12 éléments non déterminés et 11 tessons résiduels de céramiques antérieures au Moyen Âge (6% des déterminés). Parmi ceux-ci on note 7 tessons antiques et 4 d'origine protohistorique.
Les 169 fragments de céramiques médiévales comportent 1 fragment de trompe d'appel en céramique rouge polie, seulement 4 tessons de céramiques clairement antérieurs au XIVe siècle, 2 tessons qui pourraient dater des XIIIe et XIVe siècle à cuisson oxydo-réductrice et tournés mais avec un dégraissant grossier et des éléments très majoritairement tardifs tous issus du XIVe siècle ou postérieurs dont des tessons glaçures à cuisson oxydante, 2 tessons à émail stannifère, 2 bords à lèvres en poulie et 2 anses coudées. Cette répartition céramique cible classiquement sur notre site la seconde moitié du XIVe siècle ce qui confirme le diagramme stratigraphique et les éléments de la fouille sus-jacente 2009, qui proposait d'attribuer cette unité aux phases 5 ou 6.
Un élément céramique de la Tène finale ou de l'Antiquité de cette unité recolle avec des éléments de la zone 10 (10974, 10999), et un autre de la zone 12 ! ce qui ne fait que confirmer que de gros remblais chargés de mobiliers anciens sont prélevés sur le site et que ceux de la zone 10 constituant la vaste terrasse sur laquelle est assis le foyer 9 ont dû être prélevés au même endroit que ceux de la zone 12.

On y a aussi découvert 16 éléments en fer qui sont 5 tiges de clous, 5 clous complets à têtes rondes et plates, une tête de clou plate et ronde, un fragment de clou à tête en T et plane et un fragment de douille de fer de trait de type indéterminé.

On y a aussi relevé une monnaie, billon, double parisis de Philippe VI (émission de 1350).

On y a dénombré 4 lauzes et ardoises gravées -dont une figurative au recto et verso-, 2 possibles pions (ardoises taillées en arrondis de 1,1 et 3,2 cm de diamètre) et 4 possibles bouchons (ardoises et lauzes taillées en arrondis de 6,1 à 10,4 cm de diamètre).

On a aussi dénombré 353 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 22 dents et un lot d'esquilles d'os.

On y a découvert une touffe de poils ingérés type pelote de réjection de chouette ou de hibou.

Enfin, on y a dénombré 21 scories petites à moyennes, dont 16 légères et pour un poids total de 625 gr.

On a aussi dénombré 437 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 51 dents ou fragments de dents.
Enfin, l'U.S. contenait 1,1 kg de scories (44 éléments), dont 70 % de scories coulées et le reste de scories légères.

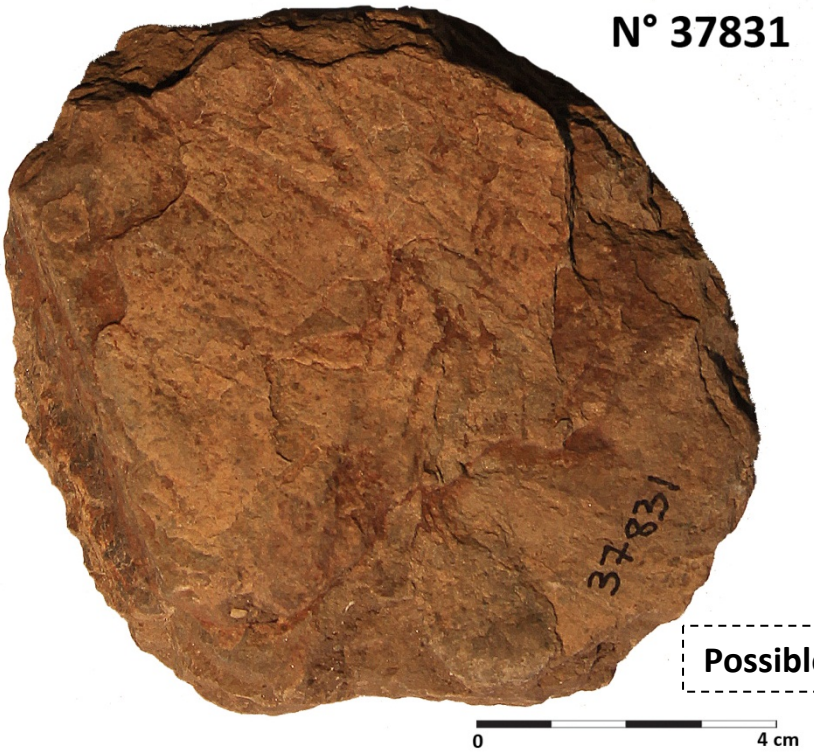

Possible bouchon de l'U.S. 10918

10977, sol en très grossière calade et enduit autour et au niveau du foyer 9, sol en terre plus loin, mise en place étape 4 et usage phase 5 [33]

Sous 10918.
Présence sur tout le secteur A1 sauf en périphérie aval, où elle est remplacée à niveau par l'unité perturbée 10998. L'U.S. 10977 formait donc une bande de 1,4 à 1,7 m de large sur 7 m de long. Elle couvrait donc à peine plus de 10 m².

U.S. constituée de déchets de tailles de petit appareil et de petits blocs débités associés à de la terre marron mais très chargée en charbon très fragmentés et éparpillés (PANTONE ©464). Les blocs ont tendance à être moins nombreux en profondeur et surtout lorsqu'on s'éloigne du foyer.

[33] Datation radiocarbone en cours.

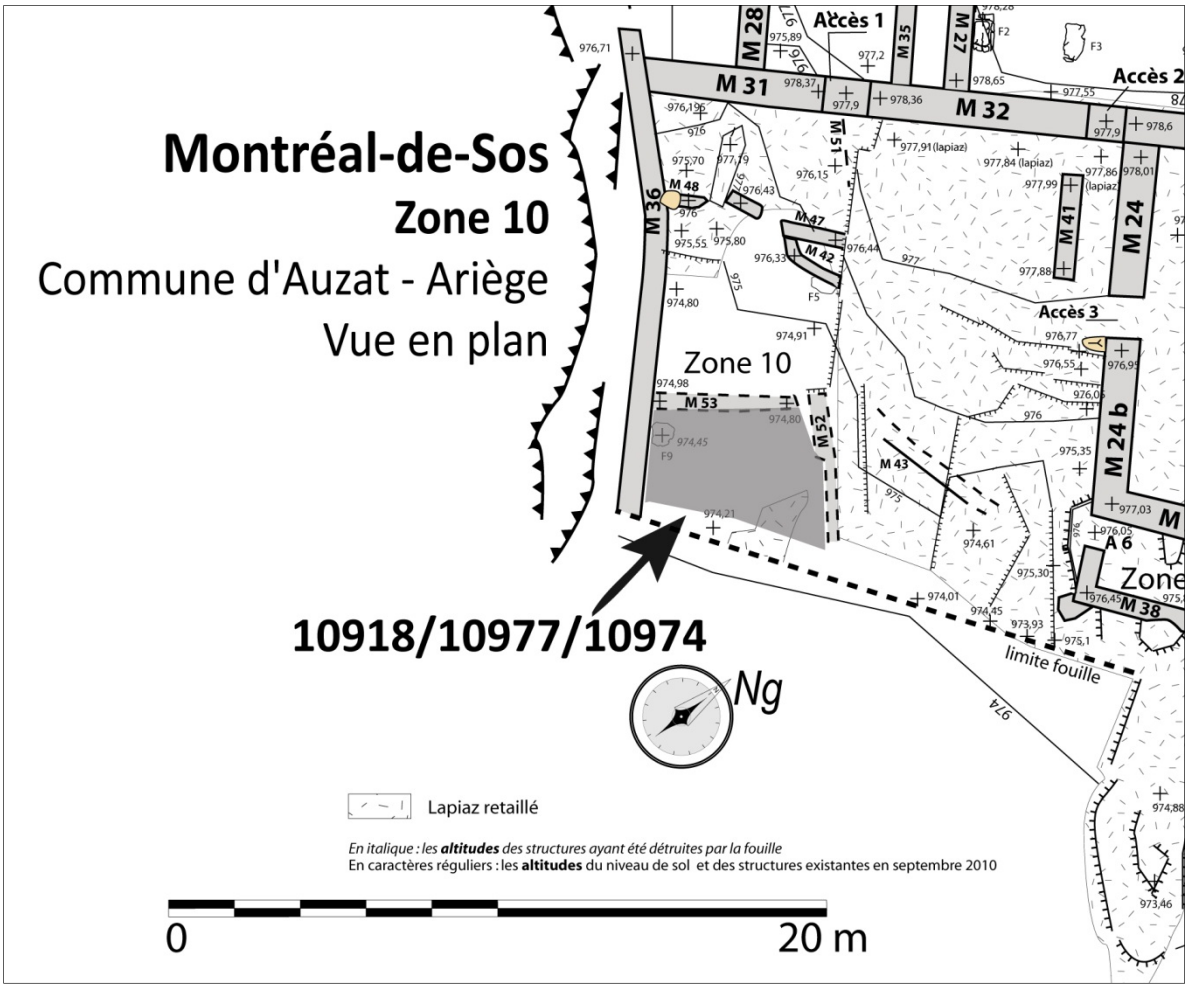

Fouillée sur une épaisseur de 10 cm au total. Face supérieure grossièrement plane. Face inférieure recoté artificiellement à plat au niveau NGF 973,35 m.

L'U.S. contient quelques fragments de lauzes et ardoises taillées surtout à son niveau supérieur.
Elle contenait quelques rares fragments d'enduits de tuileau accrochés à une semelle de mortier de chaux et de gros nodules de mortier de chaux isolés. Il pourrait s'agir de fragments de sols, plutôt d'un petit aménagement réduit en surface et proche du foyer. On y a relevé des fragments de brique (voir image ci-dessous), qui était encore formé suivant le module d'autres fragments découverts les années précédentes, c'est-à-dire de 7 à 8 cm sur le petit côté pour 4 à 5 cm d'épaisseur, la grande longueur n'étant pas connue.

Lauzes de toiture à la surface 10977

Le niveau sup de cette U.S. était celui du foyer 9.
L'interface supérieure (avec 10918) montraient quelques ardoises et surtout de grandes lauzes taillées mais uniquement à proximité du foyer 9 qu'elles recouvraient en même temps que l'U.S.
La présence de ces lauzes indique une toiture de faible extension couvrant le foyer et son secteur. Une partie de la charpente pouvait s'appuyer sur le mur 53, mais malgré une fouille précautionneuse il n'a pas pu être trouvé d'encoches de poteaux qui auraenit supporté l'autre côté de l'appentis couvrant le foyer. Peut-être notre berme de la fouille est-elle trop courte et ces encoches sont-elles au-delà ?

La surface de l'unité 10977 comportait contre le mur 53 quelques dalles calcaires plates et taillées posées à plat, sorte de sol dont la partie régulière était très peu étendue, limitée à ces 3 dalles.
Autour (tout le secteur au pied du M 53 en zone A1, on note de nombreux blocs et déchets de tailles qui pourraient avoir constitués une calade très grossière ou au moins un système permettant d'éviter la boue par un remplissage de blocs.
Cette grossière « calade » était bien présente autour du foyer jusqu'à 2 m en arrière, mais elle s'effaçait peu à peu au fur et à mesure que l'on s'en éloignait (de moins en moins de pierres) pour laisser place à un sol uniquement en terre battue.
95 % du mobilier était concentré dans les centimètres supérieurs de l'U.S., confirmant le niveau de sol même si aucune interface n'était visible au cœur de l'U.S. (recote arbitraire).

L'U.S. contenait 238 fragments de céramiques dont 28 tessons indéterminés, 30 éléments antiques (dont 16 fragments d'amphores[34]) et protohistoriques dans une moindre mesure et 180 tessons de céramiques du Moyen Âge (86 % des déterminés).
Parmi les céramiques d'origine médiévale, les tessons anciens (22 éléments antérieurs au XIVe siècle) sont peu nombreux et paraissent résiduels comme les tessons antérieurs au Moyen Âge. 2 éléments sont mal définis, dont un tesson à pâte rouge et dégraissant grossier. 156 tessons sont inscrits dans le XIVe siècle et parmi eux au moins 16 fragments ont été définis comme appartenant aux phases 5 et 6, seconde moitié du XIVe siècle dont des anses coudées et des bords à lèvres en poulies. La répartition statistique de la céramique dans cette unité bien chargée est caractéristique sur notre site des phases 5 et 6 avec des éléments résiduels qui devaient être présents dans la terre utilisée pour le remblai et le sol.

On y a aussi découvert deux fragments d'enduits de tuileau, éléments qui rappelons-le ne sont présents à Montréal-de-Sos que dans les étapes 4 et phases 5 et 6.

On y a découvert 16 éléments en fer parmi lesquels on dénombre 1 petite tige pointue, 1 autre tige de section plane se terminant en pointe, 4 tiges de clous indéterminés, 1 autre fragment de tige plane, 1 clou à tête ronde et plate, 2 têtes de clous en T et planes, 1 petit clou à tête en T plane, 1 clou à tête en T en bâtière, 1 clou de maréchalerie à tête rectangulaire mais qui serait issu des XIe-XIIe siècles et 1 outil sous la forme d'une pointe type poinçon à main. La forte proportion des clous de charpente s'explique par la présence d'une petite toiture en appentis dont nous avons retrouvé la couverture en pierres.

On y a relevé 3 éléments en alliage cuivreux, une bague, une paillette sexfoliée que l'analyse du mobilier propose de dater de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle et une bossette en tôle.

On y a aussi relevé un élément en verre.

On a aussi dénombré une plus grande densité de fragments d'os d'animaux que dans les Us aux alentours car elle contenait 654 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 20 dents et un lot d'esquilles d'os.

On y a découvert une lauze gravée recto et verso.

Enfin, on y a dénombré 1,175 Kg de scories assez fragmentées pour 66 éléments, moitié légères, moitié coulées.

[34] On soulignera la surreprésentation des tessons d'amphores sur la zone 10 parmi les éléments anciens et dans toutes les U.S. en contenant.

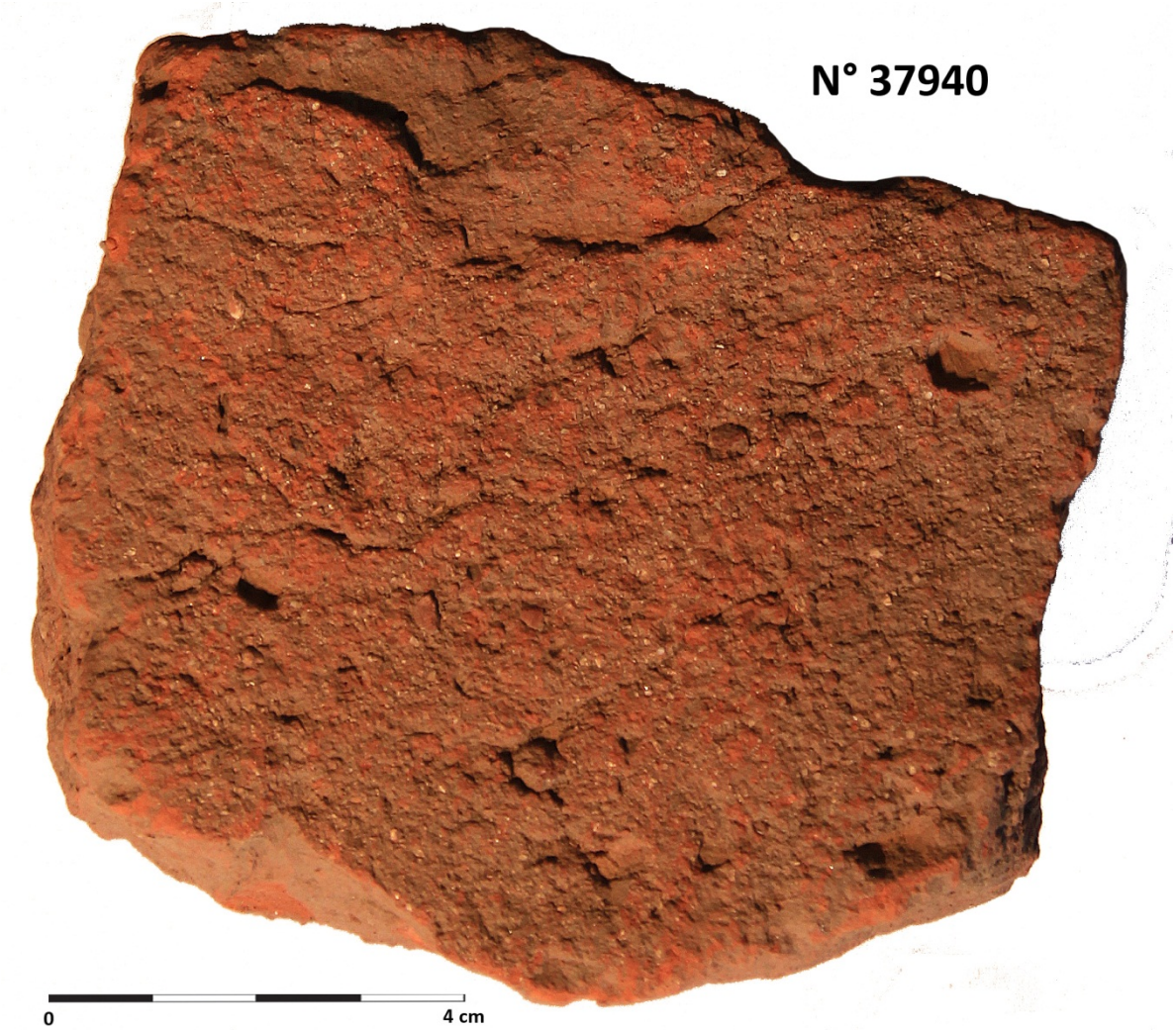

F9, foyer, mise en place étape 4 et usage phase 5 ?

Sous 10918, contre 10977 et M 36.
Composé d'une dalle en gneiss taillée sans encadrement et à une dizaine de centimètres du mur 36, il correspond au sol 10977.
Elle mesure 75 cm x 89 cm et 4 à 6 cm d'épaisseur. L'absence d'encadrement et la constitution de sa sole la rapproche morphologiquement des foyers 5 et 3. Cette absence pourrait s'expliquer par l'utilisation en tant que foyer de chauffe plutôt que de cuisine.

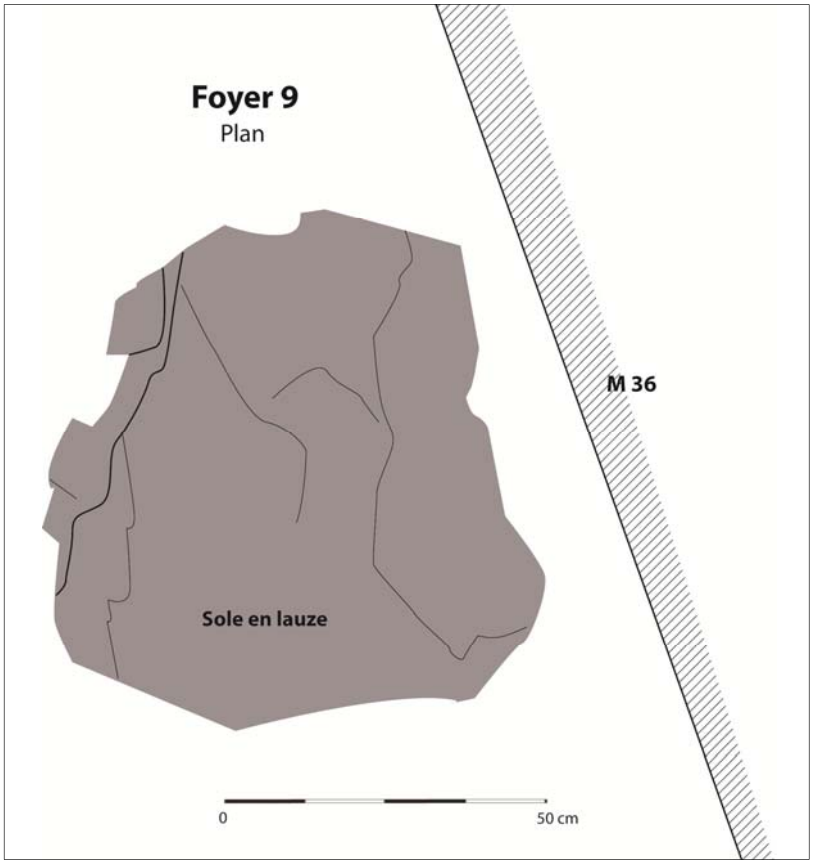

10974, remblai d'égalisation sous le sol 10977, mise en place étape 4.

Sous 10977.

Recotée artificiellement sous 10977, sans changement de faciès réel sauf l'absence de déchets de taille et de blocs autour de la zone du foyer 9 qui caractérise l'interface. Mais lorsqu'on s'éloigne, là où la « calade » n'existait pas, il n'y a pas de différence notable et l'U.S. a été recotée artificiellement à niveau pour éviter de mêler sol et remblai préparatoire au sol.

Fouillée sur une épaisseur de 20 à 35 cm. Face supérieure plane et face inférieure très inégale.
Présence sur tout le secteur A1.

Terre marron, très chargée en charbon très fragmentés et éparpillés (PANTONE © 464). On y rencontre quelques ardoises et lauzes taillées fragmentées et peu de mortier de chaux ou de nodules de chaux et brique.

L'U.S. contenait 257 fragments de céramiques dont 73 tessons sont indéterminés mais très majoritairement certainement médiévaux, et 65 fragments sont issus de céramiques antérieures au Moyen Âge (35% des déterminés) ce qui représente une proportion bien plus importante que les U.S. sus-jacente et même si ce sont des éléments résiduels indique généralement des unités antérieures aux phases 5 et 6. Parmi ces derniers, on dénombre 10 tessons issus de la protohistoire et 55 fragments de céramiques de la fin de l'âge du fer ou du haut Empire dont 39 fragments d'amphores.
Les 119 tessons de céramiques médiévales sont constitués de 27 éléments indéterminés, 34 fragments antérieurs au XIVe siècle et 4 tessons des XIIIe-XIVe siècle. Les éléments antérieurs au XIVe siècle sont donc en proportion plus importante que dans l'U.S. 10918, mais existent des éléments du XIVe siècle en quantité non négligeable ce qui indique que cette unité ne peut-être antérieure à la première moitié de ce siècle, donc à la phase 3b. Parmi ces éléments du XIVe siècle seulement 3 pourraient être vraiment tardifs (seconde moitié XIVe siècle) et il est possible qu'ils s'agissent d'éléments intrusif d'autant que lors de la fouille de ce secteur la limite entre U.S. perturbées sur le côté et unité au cœur était très difficile à faire du fait de la gravité et des évolutions dues à cette gravité (secteur en pente).
Un élément céramique de la Tène finale ou de l'Antiquité de cette unité recolle avec des éléments de la zone 10 (10918, 10999), et un autre de la zone 12 ! Ce qui ne fait que confirmer que de gros remblais chargés de mobiliers anciens sont prélevés sur le site et que ceux de la zone 10 constituant la vaste terrasse sur laquelle est assis le foyer 9 ont dû être prélevés au même endroit que ceux de la zone 12.

On y a découvert 47 éléments en fer. On dénombre 3 tiges de clous indéterminés, 6 tiges de clous à tête en T plane, 1 tête de clou losangique, 18 têtes de clous plates et rondes, 5 clous à têtes rondes et plates, 1 petit clou à tête circulaire bombée[35], 2 clous de maréchalerie de type de 3b de Nicolas Portet (milieu XIIIe - milieu XIVe siècles), une petite plaque rectangulaire percée, 1 petit outil à tête martelée avec une pointe plane, et 9 fragments ou carreaux dont 6 de type A (Valérie Serdon, XIIIe-XIVe siècles), 1 de type B (XIIe-XIIIe siècles[36] ou milieu XIVe siècle et postérieur), 1 de type K (XIIe-XIIIe siècles) et 1 de type C (XIIIe-XIVe siècles).

[35] Son rivet dénote d'une planche de 9 mm.
[36] Notamment pour les plus petits, voir fouilles de Montségur (09).

On y a relevé 4 éléments en alliage cuivreux, dont un parement de mordant et un fragment de tôle découpé en coaptation l'un et l'autre et avec un troisième élément de l'U.S. 10999. Les deux autres éléments en alliage cuivreux sont un fragment de tôle et une petite boucle à fenêtre d'un type régional illustré par de nombreuses découvertes dans le dernier tiers du XIIIe siècle.

On y a dénombré 3 monnaies différentes :
-un billon (*denaro piccolo*) de Frédéric II frappé à Vérone en 1218-1250.
-un billon, obole tournois frappé sous Philippe III en 1280-85 ou sous Philippe-le-Bel en 1285-1290.
-un billon, denier d'Alphonse Ier de Barcelone (1162-1196) frappé à Barcelone.

On y a aussi découvert 2 dés à jouer en os travaillé.

On y a aussi relevé un galet granitique lustré et poli (galet de broyeur ? 6,6 x 6,5 x 4,6 cm). Toujours dans l'U.S. 10974, on a découvert un possible bouchon dans une ardoise un peu épaisse taillée en arrondi (diamètre 7,5 cm).

On a aussi dénombré de très nombreux fragments d'os d'animaux (1299), auxquels s'ajoutent 60 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, on y a découvert de nombreuses scories fragmentées, pour un total de 5,953 kg, 146 éléments dont 80 légères et 66 coulées.

Galet découvert dans l'U.S. 10974

Fin de la fouille
En secteur A1

<u>Tranchée en arrière du mur 53</u>

10999, remblai de tranchée en arrière du mur 53, mise en place étape 4.

Sous 10916 et posée sur 10907 (U.S. 2009).

Fouillée sur une épaisseur de 5 à 60 cm au total. Face supérieure plane recotée au niveau du sup du M 53 et face inférieure très déclive suivant l'U.S. 10907 qui a été tranchée pour bâtir le M 53. L'U.S. 10999 emplit donc cette tranchée.

U.S. constituée marron assez brune voire sombre et dense (PANTONE © 4625). Elle contenait peu de cailloutis et de galets et pas de blocs.

L'U.S. contenait 56 fragments de céramiques dont 7 éléments indéterminés et 37 (75 % des déterminés) tessons de céramiques antérieures au Moyen Âge. Parmi celles-ci on dénombre -comme toujours sur la zone 10- ce qui la différencie de la zone 6 plus de tessons des périodes allant de la fin de l'âge du fer à la fin du haut Empire (27 tessons dont 4 d'amphore(s)) que de tessons plus anciens (10 éléments).
Les 12 tessons de céramiques médiévales sont constitués de fragments antérieurs au XIIIe siècle et de fragments du XIVe siècle sans aucun élément assurément de la seconde moitié du XIVe siècle ce qui semble confirmer la mise en place du remblai au milieu de ce siècle.
Un élément céramique de la Tène finale ou de l'Antiquité de cette unité recolle avec des éléments de la zone 10 (10974, 10918) et un autre de la zone 12 ! ce qui ne fait que confirmer que de gros remblais chargés de mobiliers anciens sont prélevés sur le site et que ceux de la zone 10 constituant la vaste terrasse sur laquelle est assis le foyer 9 ont dû être prélevés au même endroit que ceux de la zone 12.

On y a relevé 3 éléments en alliage cuivreux, dont un fragment de mordant qui correspond avec deux éléments de l'U.S. 10974. Les deux éléments tendent à souligner la perturbation de l'unité qui est un remblai qui a dû être prélevé sur le site car ce sont deux fibules. L'une de type Nauheim (équivalent Feugères 5b1) daterait de la séquence -120/-

50 ; tandis que l'autre daterait de la même époque et est une variante de fibule Nauheim rare dans nos régions.

La présence de ces fibules ainsi que la grande proportion de céramiques anciennes s'explique certainement par le contexte de la mise en place de ce remblai et du mur 53 qui l'accompagne. Les unités anciennes médiévales ont été arasées et on a –au milieu du XIVe siècle, en étape 4- creusé jusqu'aux unités en place de l'époque antique (tranchée réalisée dans l'U.S. 10907). On a ensuite probablement utilisé ces terres dégagée pour remplir l'espace entre la tranchée dans 10907 et le mur 53 (U.S. 10999) et on retrouve dans toutes les unités de remblais du Moyen Âge de fortes proportions de céramiques plus anciennes notamment d'amphores.

On y a aussi relevé un possible bouchon taillé en arrondi dans une lauze épaisse de près de 3 cm (diamètre 8,4 cm).

On a aussi dénombré 27 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 15 dents.

Secteur A2

10915-2010, poursuite de la fouille de 2009 U.S. 10915, remblai en fond de carrière, étape 4/phase 5 ou antérieure ?

Sous 10203 (U.S. 2008).
L'U.S. 10915-2009 couvrait jusqu'au niveau du M52. 10915-2010 commence donc au niveau du M52.
Equivalent à 10918[37] du secteur A1.

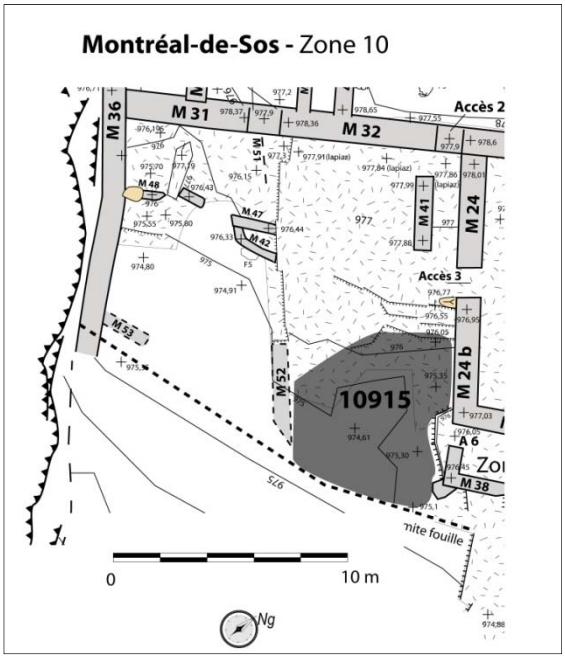

Epaisseur totale (2009 + 2010) 90 à 106 cm. Face supérieure globalement plane, face inférieure posée sur le lapiaz taillé en cran (profil de carrière) sur les côtés ou au centre, là où le lapiaz est le plus profond, sur l'U.S. 10918.
10915-2010 est de faciès équivalent à 10915-2009 mais a été recotée artificiellement à la base du M 52.
Cette recote garde tout son intérêt quand on compare le mobilier des deux unités qui n'est pas le même.

Présence sur tout le secteur A2, en bas, sous les grands remblais 10702 et la petite U.S. 10203. Elle est la première U.S. remplissant la retaille d'extraction de ce secteur et les U.S. antérieures ont été perdues lors du creusement de cette zone d'extraction, apparemment mise en place aussi pour rehausser le bâtiment 8 en phase 4, donc au milieu du XIVe siècle.

[37] Datation radiocarbone en cours sur l'U.S. sus-jacente.

U.S. constituée de terre marron claire fine très aérée (PANTONE © 4635) mêlée à du cailloutis de tout calibre sans dépasser le 1/3 de dm^3. On y note parfois quelques fins niveaux sablonneux, probables vestiges de constructions (réalisation de mortiers). En profondeur, le cailloutis occupe une place de plus en plus importante pour devenir majoritaire. Il est donc probable que le remblaiement ait commencé par ce cailloutis et ait été ensuite complété par de la terre.
L'U.S. contenait des fragments de briques. On n'y a pas relevé d'ardoise ou de lauze. On y a aussi dénombré de nombreux charbons d'assez gros volume, peu mêlés à la terre.

L'U.S. était nettement moins chargée en mobilier cette année que l'an dernier[38].

En 2010, l'U.S. contenait 11 fragments de céramiques toutes d'origines médiévales mais – à la différence de l'an dernier, il ne comportait aucun élément tardif. Cette différence du mobilier nous a conduits, malgré l'absence de différence de faciès de l'unité cette année avec celle de l'an dernier, à conserver le partage entre les deux, d'autant que ce partage a lieu au niveau du petit mur dégradé noté M 52.

On y a découvert 2 clous à têtes rondes et plates et un crampon de menuisier entier qui s'adaptait sur une planche de 22 mm d'épaisseur.

[38] En 2009 (10915-2009), unité de l'étape 4 ou de la phase 5 :
L'U.S. contenait 137 tessons de céramiques dont 26 céramiques antérieures au Moyen Âge.
Les 111 céramiques médiévales étaient réparties entre des formes très diversifiées suggérant que ce remblai a été prélevé dans un sol contenant des mobiliers. Les éléments les plus tardifs ciblent le milieu du XIVe siècle, ce qui semble devoir être la date de dépôt du remblai. On dénombre 55 (50 %) tessons à cuisson réductrice non tournée dont des éléments antérieurs au XIVe siècle mais aussi un tesson de marmite à anse coudée, 35 tessons (32 %) à cuisson ou post cuisson oxydante et non tournés, 13 tessons à cuisson oxydante et tournés (parmi lesquels un tesson à émail stannifère et des tessons à glaçure au plomb) et 5 tessons à cuisson réductrice et tournés dont un fragment de trompe d'appel.
On y a aussi découvert un fragment de verre.
L'U.S. comportait 44 éléments en fer, dont 1 petit morceau de section rectangulaire, 10 clous à têtes plates et 9 têtes de clous plates, 1 petit clou à tête pyramidale, 16 tiges de clous, 1 clou de maréchalerie de type 3 de N. Portet (début XIIIe – milieu XIVe siècles) et un autre du type 5 et un carreau de type A de V. Serdon (XIIIe-XIVe siècle).
L'importance numérique des clous montre probablement le caractère destructif de l'U.S. qui a pu être récupérée près d'éléments détruits en étape 4.
Elle contenait aussi 2 éléments en alliage cuivreux, un objet indéterminé et un petit fragment rectangulaire de section plane avec un décor gravé d'ocelles ne possédant aucune comparaison dans la littérature archéologique.
L'U.S. comportait un seul fragment d'ardoise gravée.
On a aussi dénombré 844 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 66 dents ou fragments de dents.
On y a découvert deux dés en os travaillé. On y a aussi relevé un galet de forme allongé. Ce type de galet avait été trouvé en zone 0 (sondage 2002, 3 éléments côte à côte) et est utilisé dans la réalisation de sols en calade jusqu'au XIXe siècle.
Enfin, l'U.S. contenait 7,26 kg de scories (187 éléments), dont 87 % de scories coulées et le reste de scories légères.

Les éléments céramiques découverts en 2010 sont donc constitués de céramiques antérieures au XIVe siècle, avec des bords éversés à lèvres arrondies et un tesson qui pourrait être des XIIe-XIIIe siècles, ce qui pourrait impliquer que le bas de cette carrière a été remblayée avant l'étape 4 et que la carrière est donc antérieure. Mais on a aussi relevé un fragment d'ardoise gravée, ce qui signe clairement l'étape 4 et vu le faible nombre d'artéfacts de l'U.S. 10915-2010 il parait dangereux de conclure à l'antériorité du fond de la carrière et de la carrière. On conservera donc l'étape 4, en restant vigilant à d'éventuels autres indices qui pourraient remettre en cause cette chronologie.
Peut-être simplement, ce premier remblai ne comportent que des mobiliers anciens car il est mis en place en étape 4 assez tôt à partir de terres chargées uniquement d'éléments anciens et largement recouvert aussitôt ?

On a aussi dénombré 221 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 8 dents et un lot d'esquilles d'os.

10973, remblai

Sous 10915.
Son niveau supérieur correspond à la base du M 52. Il correspond aussi au niveau supérieur 10974 et il parait évident que ces deux U.S. sont équivalentes.

Fouillée sur une épaisseur d'une 20 à 45 cm. Face supérieure plane, puisqu'à niveau et artificiellement recotée et face inférieure en cran reposant sur le lapiaz taillé.
Présence sur tout le secteur A2 et en secteur A1

U.S. de faciès équivalent à 10915.

Elle ne contenait pas de mobilier.

10979, remblai, lentille couvrant le lapiaz débité

Contre 10973 et sous 10915.

Fouillée sur une épaisseur de 5 à 22 cm au total. Face supérieure globalement plane et face inférieure en cran suivant le lapiaz sur lequel l'U.S. repose.
Présence uniquement dans un angle.

U.S. constituée de terre marron à ocre (PANTONE © 464) avec quelques petits galets, pas d'ardoises ni de lauzes, ni de fragments de briques, ni de charbons de bois. La composition de cette terre (arènes granitiques et surtout débris calcaires très effrités et sables argileux ou micacés) la rapproche des terres du substrat présentent dans les creux : il pourrait s'agir de ce matériau déplacé et posé en fond de carrière en premier remblai.

L'U.S. contenait un unique tesson de céramique à cuisson oxydante et non tourné, antérieur au XIVe siècle.

On a aussi dénombré 54 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 4 dents.

Lapiaz débité, carrière, étape 4 ?

Sous 10918, 10915 et 10979.

Retaillé en grands crans. Quelques emboitures. Voir pour plus de précisions, le chapitre étude du bâti.

Résultats de la Zone 12

Rapide rappel des fouilles antérieures au biennal **et des résultats 2009 (pages 129 à 131 du rapport) :**

Seul un espace de 60 m² avait été -précédemment à 2009- fouillé en zone 12.
En outre, en épaisseur la fouille était très peu avancée et seules les U.S. supérieures (herbe, destruction) avaient été véritablement abordées.
En 2009, on commença à élargir la zone pour la raccorder au bâtiment 8.
Fut fouillée une épaisse couche de destruction par arasement de l'étape 7, contenant quelques ardoises gravées.
Sous la destruction, près du bâtiment 11 apparaissait directement le lapiaz sur quelques m².
En fin de fouille, ne fut abordé qu'un petit volume (4 cm de profondeur sur quelques m²) d'une occupation de la phase 6 juste sous la destruction en haut contre le mur 26 du bâtiment 8.

Fin de la fouille 2009 en zone 12

Unités fouillées en 2010 :

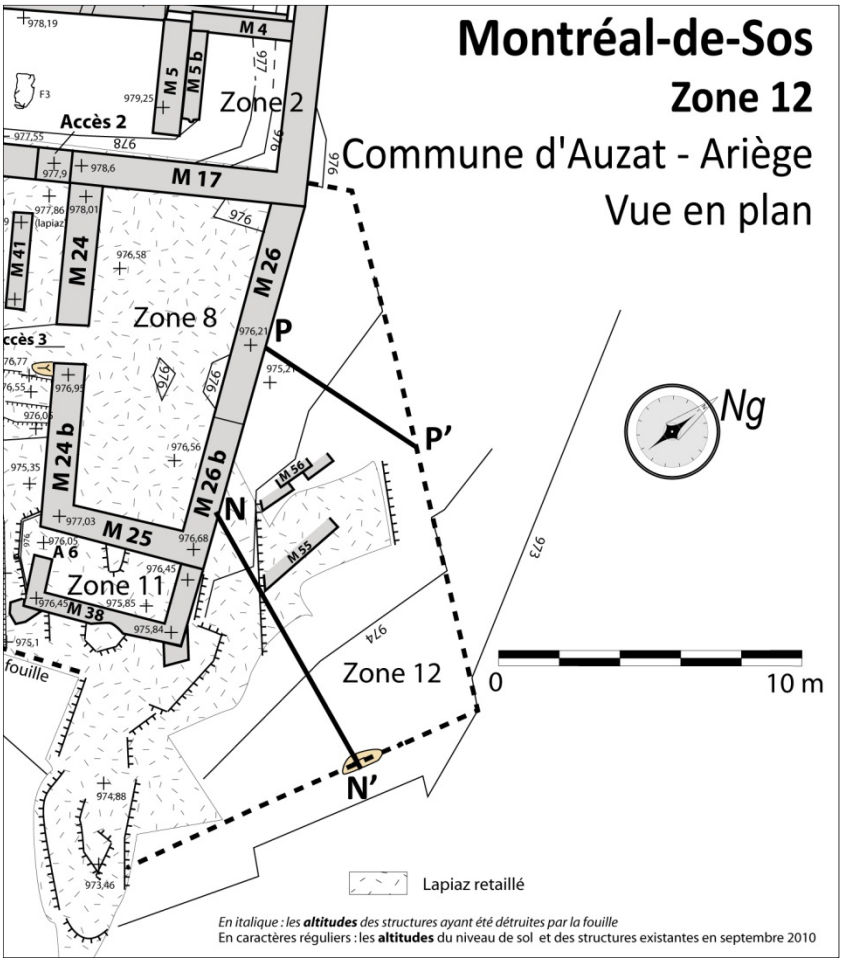

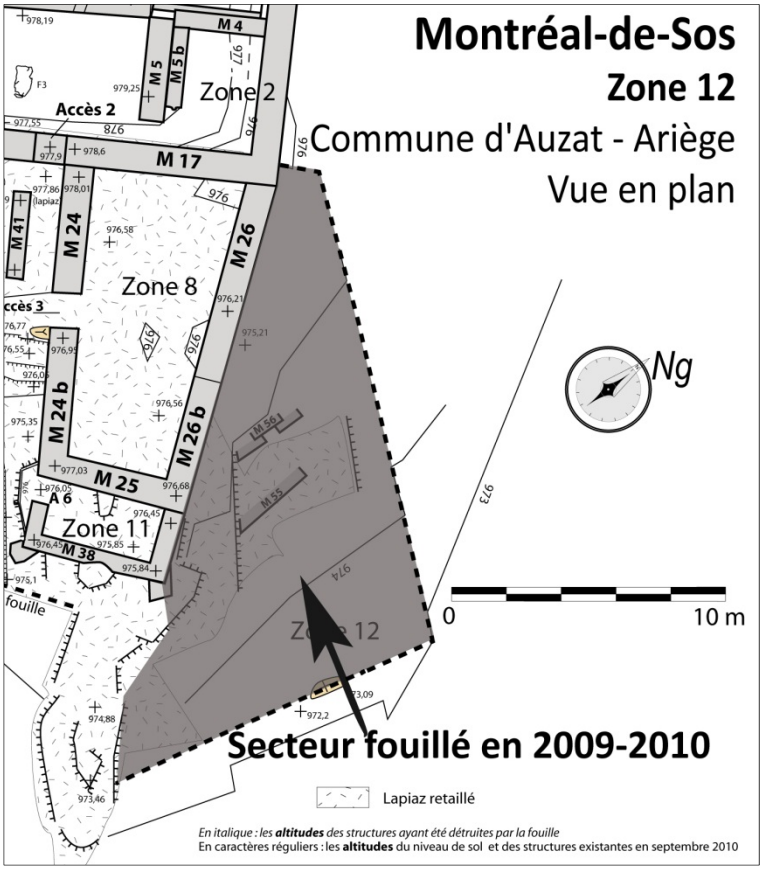

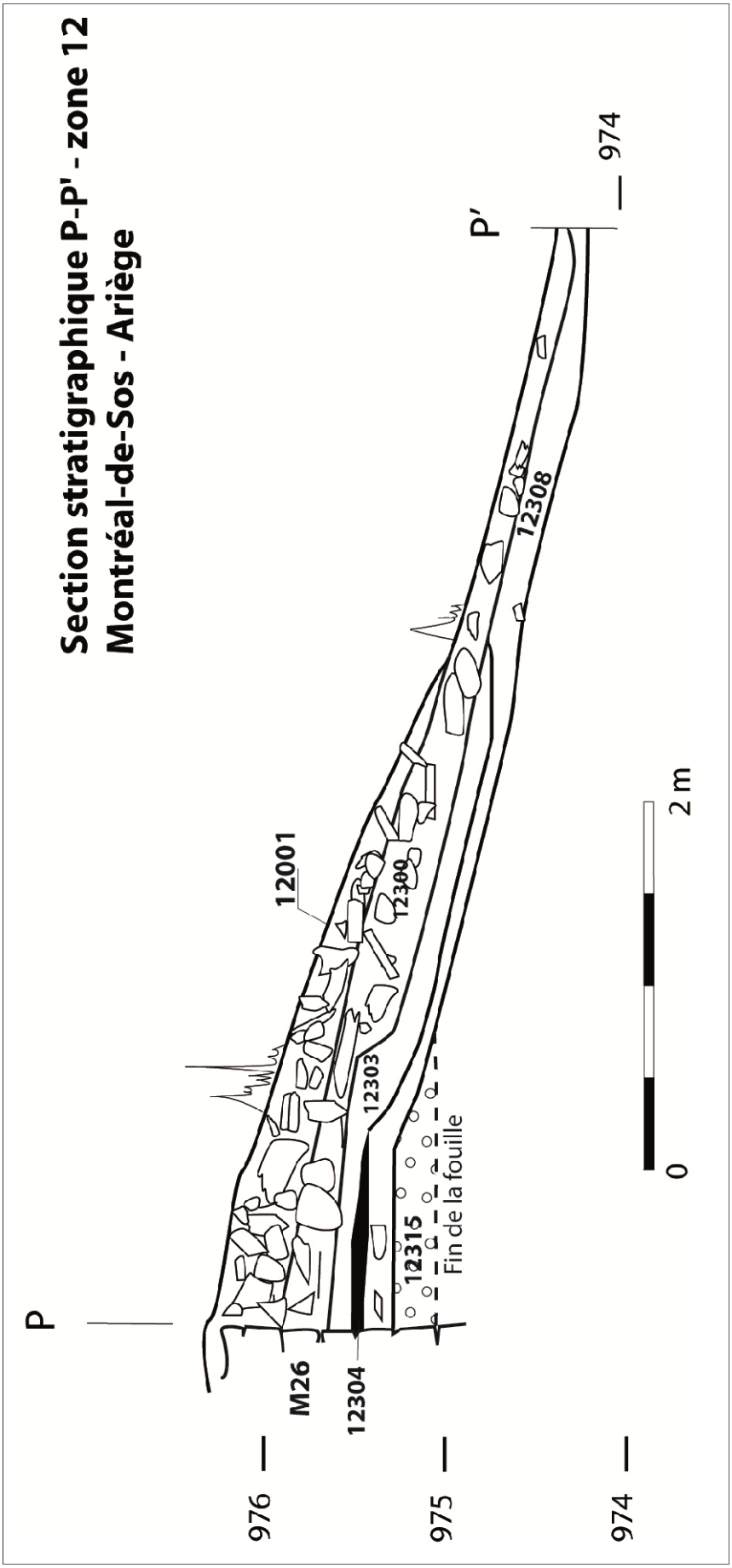
Section stratigraphique P-P' - zone 12
Montréal-de-Sos - Ariège
P
P'
974
976
975
974
M26
12304
12315
12303
12300
12001
12308
Fin de la fouille
0
2 m

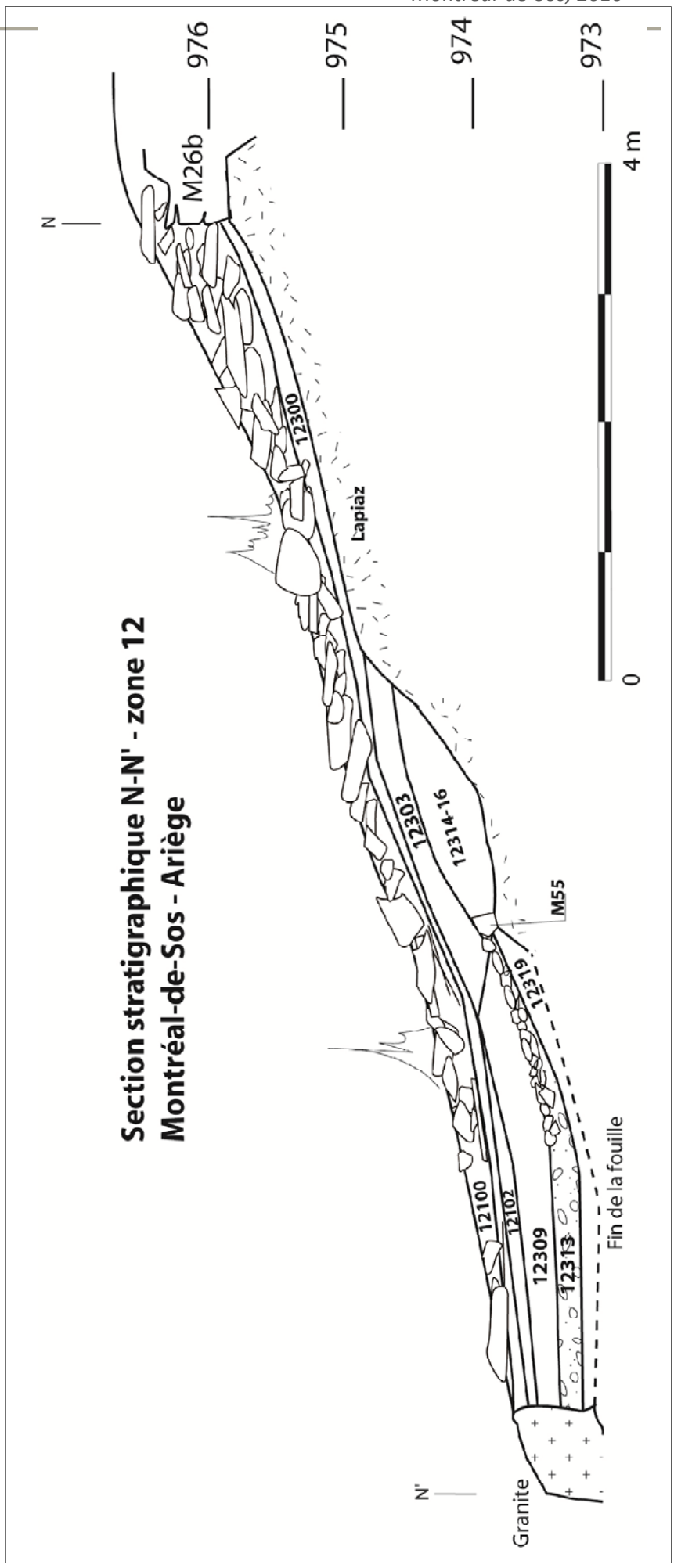
Section stratigraphique N-N' - zone 12
Montréal-de-Sos - Ariège
N
N'
976
975
974
973
M26b
4 m
0
12300
Lapiaz
12303
12314-16
M55
12319
12100
12102
12309
12313
Fin de la fouille
Granite

U.S. supérieures présentes sur toute la surface du secteur :

12300, première U.S. d'occupation, lambeaux de sols en terre, et remblai sous-jacent, phase 3b ?

Sous 12100 (U.S. fouillée en 2009), unité de destruction de la phase 7.

Fouillée sur une épaisseur de 5 à 15 cm. Face supérieure et face inférieure déclives et parallèles, suivant la pente originelle du secteur (-18 à -25°).
Présence sur tout le secteur, sauf aux rares endroits où le lapiaz est découvert sous la destruction.

U.S. constituée de terre marron à marron claire (PANTONE © 463). Elle contenait de la chaux en nodules plus ou moins gros, du mortier de chaux, des fragments de briques, d'ardoises (dont des ardoises fines et taillées plus nombreuses au pied du M 26 et M 26 bis) ou de lauzes, des charbons divers mais finalement rares et quelques racines surtout en surface.
Elle contenait aussi un peu de cailloutis, mais surtout quelques galets divers mais de petit volume.
Elle était parfois surmontée de fines plaques de chaux et mortier, notamment en partie haute de la zone, au pied des murs 26 et 26 bis : dans cette partie plus plane sur un mètre de large au pied du mur, la surface de l'U.S. était moins dégradée que sur les autres surfaces où la gravité avait déstructuré ces surfaces. Il pourrait s'agir d'un lambeau de sol, circulation au pied du mur non pas constituée de mortier mais alimentée par le mortier du mur.
A l'endroit de cette circulation probable, au pied du mur, sur 7 m de long et 1 m à 1,2 m de large, l'U.S. ne mesurait que 5 cm d'épaisseur, alors qu'elle atteignait souvent 25 cm dans la pente.
C'est dans ce secteur et en partie haute de l'unité, le long des murs 26 et 26 bis qu'était concentré 85 % du mobilier sans organisation particulière.

Dans la pente, la surface de mortier induré n'était donc pas visible, mais comme l'unité était située sous la destruction, sa surface avait parfois concentré des nodules de chaux et de mortier qui ont migré à travers l'U.S. de destruction sus jacente et ce sont accumulées à la base car l'homogénéité et la densité de l'U.S. 12300 ne leur permettaient pas de migrer plus bas.

L'U.S. reposait directement sur le lapiaz (non retaillé) et ses fissures sous le bâtiment 11 et sous l'angle M 26 bis / M 25. Elle reposait aussi sur le lapiaz (parfois retaillé, aménagé) à mi pente ce qui provoque le partage de la zone 12 en 2 secteurs l'un haut et l'autre bas.
En bas l'U.S. 12300 reposait sur l'U.S. 12305 et en haut sur les U.S. 12303 et 12304.

L'U.S. contenait 298 fragments de céramiques dont 43 fragments encore indéterminés et 21 tessons résiduels de céramiques antérieures au Moyen Âge, tous protohistoriques (8% des déterminés).

Les 234 fragments de céramiques médiévales comportent 2 éléments indéterminés et 10 éléments antérieurs au XIIIe siècle dont des tessons en céramique rouge polie. La présence de ces éléments, résiduels dans cette unités, confirme à nouveau l'existence de phases médiévales antérieures au XIIIe siècle qui paraissent de façon irrégulière et ténue mais ont été remarquées sur tous les secteurs et dans une datation radiocarbone.
Les autres tessons médiévaux sont répartis entre 23 éléments des XII-XIIIe siècles, 2 tessons des XIIIe-XIVe siècle, puis 173 fragments de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle avec des décors gaufrés, et seulement 24 tessons clairement XIVe siècle, avec 1 seul tesson vraiment tardif pouvant être rattaché à la seconde moitié du XIVe siècle avec certitude. Un élément, fragment d'un cuvier XIVe siècle, recolle avec d'autres fragments des U.S. 12303 et 12309, ce qui n'est étonnant vu le caractère de remblai et ces trois U.S. sont d'ailleurs dans la même phase 3b.

On y a découvert 55 éléments en fer. On y a relevé 2 grandes tiges de clous, 12 tiges de clous indéterminés, 1 fragment de tige plane, 6 têtes de clous plates et rondes, 15 clous à têtes rondes et plates et une tête de clou en T plane. En outre, on y a relevé 1 fragment de plaque enroulée sur elle-même, le fragment d'une tête d'anneau à patte de scellement (charnière ?), 2 fragments de chaînes à maillons, 1 fragment de tige de fiche bélière, 1 fragment de tige torsadée et percée d'un trou de fixation (fixation du peigne d'une étrille ?), 1 fragment de ferrure et un autre fragment de ferrure décorative. On y a aussi découvert 1 dent de peigne à carder, 1 couteau et sa soie repliée pour tenir la manche, une pointe de flèche à soie et 1 carreau de type K (Valérie Serdon, des XIIe et XIIIe siècles). Enfin, on y dénombre un demi fer de mulet, un fragment de branche de fer d'équidé à étampures rectangulaires pour clous de type 3b (Nicolas Portet, fin XIIIe-milieu XIVe siècle) et 3 clous de maréchalerie de type 3 (début XIIIe – milieu XIVe siècles).

On y a relevé un élément en alliage cuivreux, passant de courroie en trapèze, caractéristique de productions en grandes séries de la fin du XIIIe siècle et du début du XIVe siècle.

On y a aussi relevé 2 fragments de verre.

En outre on y a découvert 19 fragments de lauzes et ardoises gravées, un fragment d'ardoise avec son trou d'accroche, 3 possibles gros pions ou petits bouchons de 4,2 à 5,7 cm de diamètre taillés en arrondis dans des ardoises un peu épaisses.

On a aussi dénombré 232 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 32 dents et un lot d'esquilles d'os.

On y a relevé 4,530 G gr de scories dont 65 légères et 34 coulées.

La plupart étaient situées sous l'angle est du bâtiment 11, dans la pente, dans un rayon de 2 à 3 m.

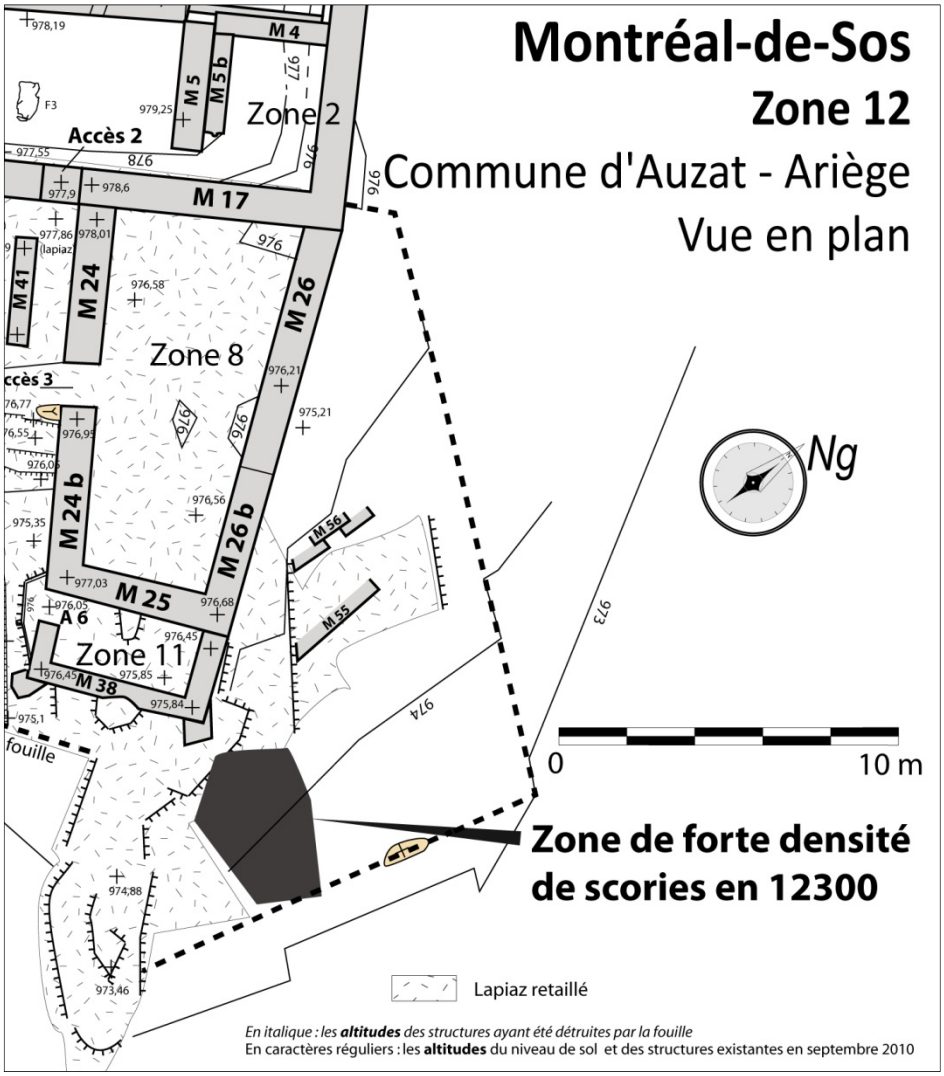

12301, piégeages antérieurs à la phase 6 dans les fissures du lapiaz

Sous 12300.

Fouillée sur une épaisseur très inégale, mais jusqu'à un mètre, elle remplissait les fissures du lapiaz sous l'U.S. 12300 et au pied du bâtiment 11. Face globalement plane. Face inférieure suivant le lapiaz.
Présence uniquement dans les fissures et rigoles.

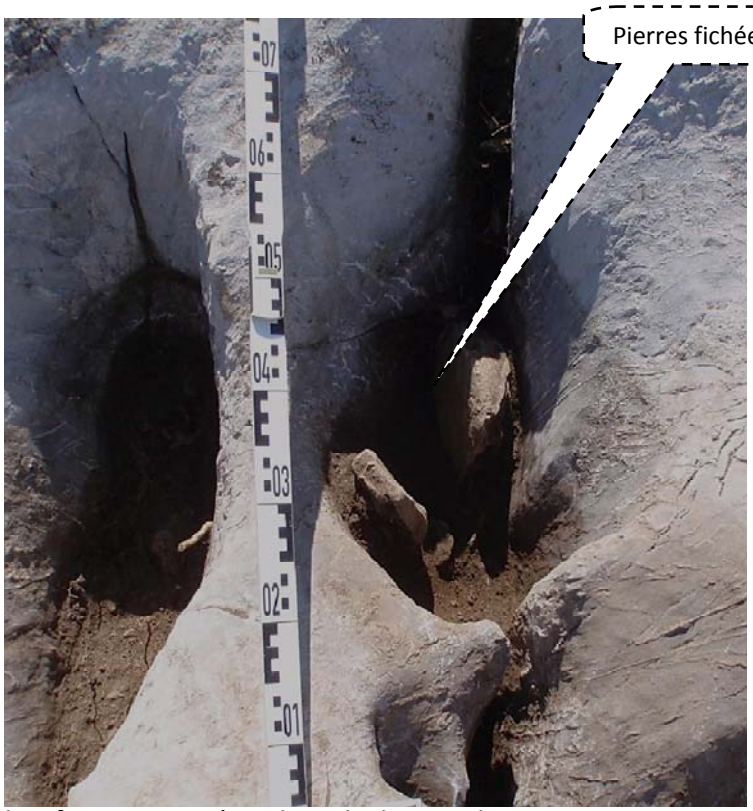

U.S. constituée de terre marron sombre assez fine et homogène, peu caillouteuse et ne contenant ni racines, ni mortier, ni brique, ni ardoises (PANTONE © 462). Une des fissures contenait deux petites pierres calcaires non taillées mais peu épaisses et fichées verticalement, mais rien de probant pour indiquer une utilisation en coffrage de poteau. Les autres ne contenaient aucune trace de ce type. On peut penser que ces fissures étaient remplies de terre en phase 6, alors que le lapiaz apparaissait sous 12300.
L'U.S. 12301 ne concerne que les fissures situées dans le lapiaz directement sous 12300. Les fissures du lapiaz là où 12300 n'est pas directement posée sur le substrat calcaire mais repose avant sur d'autres U.S. n'ont pas été numérotées ainsi.

L'U.S. contenait un unique fragment de céramique tesson non déterminé en céramique à cuisson réductrice mais paroi fine chargée en dégraissant.

On y a découvert 3 éléments en fer, 1 fiche bélière presque complète, 1 fragment de tige et 1 clou à tête plate et ronde.

On y a aussi découvert un petit fragment de tôle mince en alliage cuivreux.

<u>Moitié haute du secteur :</u>

12303, remblai dans la pente et dans la moitié haute de la zone, phase 3b ou 5 ?

Présente sous 12300, mais seulement dans la pente (exclu le pied du mur 26-26 bis ou son équivalent a été numérotée 12304-12308) et en moitié haute du secteur (en partie basse son équivalent est 12309). Elle est séparée de 12309 par une forte déclivité sous le bâtiment 11 (qui correspond en fait au M 55) et par un secteur où le lapiaz était directement sous 12303 dans le reste du secteur[39].

[39] Ainsi, y compris en phases 6 et 5, le lapiaz apparaissaient sur certaines surfaces de cette zone. On note des retailles à mi zone, proche de la berme (voir photo), retailles formant un cran et dont l'axe correspond à peu près avec celles du bloc en granite sous-jacent. Il pourrait s'agir d'un cheminement utilisé en phases 5 et 6 : c'est en tout cas une hypothèse de travail à vérifier si la

Elle repose parfois directement sur le lapiaz, notamment au pied du bâtiment 11.

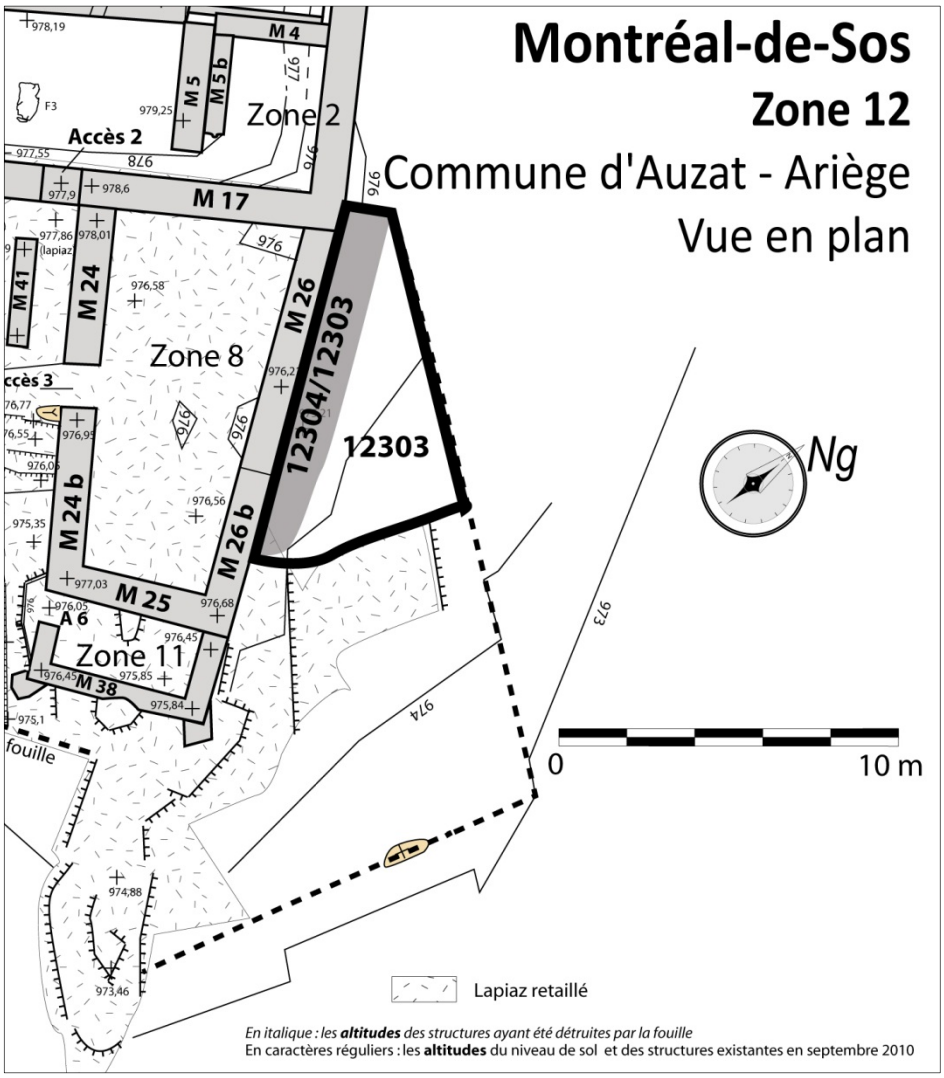

Fouillée sur une épaisseur d'une 10 à 35 cm.
Face supérieure et face inférieure globalement déclives suivant la pente originelle du secteur.

U.S. constituée de terre marron à marron claire plus légère et moins racinaire que 12300 (PANTONE © 463). Elle contenait de très nombreux petits galets variés, de rares et petits fragments d'ardoises taillées, pas de charbon ni brique

L'U.S. contenait 129 fragments de céramiques dont 28 céramiques indéterminées parmi lesquelles 5 tessons pourraient être céramiques antérieures au Moyen Âge (dont 4 des périodes de la fin de l'âge du fer ou gallo-romaine). Ensuite, on y a relevé 8 fragments (8% des déterminés) de céramiques de la protohistoire, dont des éléments de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du fer.

---

fouille se poursuit. Ce cheminement serait donc à peu près parallèle aux murs 26-26b mais 7 ou 8 m sur le côté du mur.

Parmi les 101 tessons de céramiques médiévales, on a dénombré 2 fragments de trompe(s) d'appel en céramique rouge polie. On y relevé 24 tessons antérieurs au XIIIe siècle, ce qui confirme la proportion importante de ces tessons sur ce secteur qui avait déjà été relevé dans l'U.S. 12300. A ceux-ci s'ajoutent 18 éléments des XIIe-XIIIe siècles et 25 éléments de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle. Comme en U.S. 12300, on note une proportion non négligeable de tessons du XIVe siècle dont 1 fragment d'anse coudée. Globalement la répartition céramique de l'U.S. 12303 est très proche de celle de l'U.S. 12300. Or, un élément, fragment d'un cuvier XIVe siècle, recolle avec d'autres fragments des U.S. 12300 et 12309, ce qui n'est étonnant vu le caractère de remblai et ces trois U.S. sont d'ailleurs dans la même phase 3b.

On y a découvert 41 éléments en fer, dont 13 tiges de clous indéterminés, 21 clous à têtes rondes et plates, une petite plaque rectangulaire avec deux trous de fixation l'un étant pourvu d'un clou, 1 fragment de ferrure de charnière à broche (articulation d'un moraillon ?) et une scie presque complète avec une semelle rivetée et des dents d'1 mm de large et de long (le plat de la lame présente une marque de coutelier). On y a aussi dénombré 3 clous de maréchalerie *a priori* tous de type 3b (Nicolas Portet, fin XIIIe-milieu XIVe siècle).
On y a aussi relevé une applique en alliage cuivreux, avec une face dorée et un décor composé de quadrilobes reliés par des losanges sur un fond de grènetis. On y a découvert quatre autres objets en alliage cuivreux, une bossette hémisphérique, une paillette sexfoliée, un fragment de revers d'une chape rectangulaire et la chute d'une découpe de tôle.

On y a aussi relevé 2 fragments de verre.

On a aussi dénombré 406 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 34 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, on y a dénombré 43 scories très fragmentées, dont 14 coulées, pour un poids total de 1,075 Kg.

12304, circulation sous 12300, de la phase 3b ou 5 ? le long des murs 26 et 26 b[40]

Sous 12300 et 12303.

[40] Datation radiocarbone en cours.

Fouillée sur une épaisseur de 2 à 3 cm au total.
Face supérieure et face inférieure parallèles en pente douce le long du mur (-7° coté angle M 11 et -10° coté bâtiment 11 et M 38 : la pente s'intensifie un peu).
Présence sur 1 m à 1,2 m de large le long du mur 26-26bis et sur 8,75 m de long.

U.S. constituée de terre de couleur marron à marron claire chaulée (PANTONE © 464). Parfois le mortier de chaux est majoritaire, ce qui permet de supposer qu'il s'agit d'un lambeau de sol avec une chape en mortier de chaux. Elle contenait donc de la chaux, des fragments de brique et d'enduits au tuileau, de nombreux petits galets et cailloutis, quelques charbons de bois très fragmentés et de petits fragments d'ardoises et de lauzes taillées.

En-dessous, elle repose sur un remblai contenant moins de chaux mais dont la terre est la même et qui contient des déchets de taille (calcaire) qui servaient à asseoir ce sol en terre colorée par le mortier de chaux du mur sus-jacent.

L'U.S. était bien chargée en mobilier malgré son faible volume.
Elle contenait 108 fragments de céramiques dont 7 éléments indéterminés ou en cours de détermination et aucun tesson antérieur au Moyen Âge.
Les 101 tessons de céramiques médiévales comportent 2 éléments des XIIe et XIIIe siècles, 61 éléments (60 %) de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et 38 éléments XIVe siècle dont seulement deux paraissent dater de la seconde moitié de ce siècle. Ces répartition rappelle ce qui a été découvert dans les U.S. 12303 et 12300 et il est possible vu leur très faible nombre que les éléments tardifs soient intrusifs de la couche du dessus car les bords de ces U.S. sont bouleversés par la gravité puisque tout le secteur est pente. Les taux de céramiques relevés dans ces unités sont comparables sur le site à la phase 3b, début du XIVe siècle. Le mobilier métallique de ces unités confirme ce phasage.

On y a découvert 10 éléments en fer, dont 2 fragments de plaques rectangulaires, 1 grande tige de section rectangulaire et recourbée à angle droit, 3 tiges de clous, 3 clous à têtes plates et rondes et un fragment de clou de maréchalerie antérieur eu XIVe siècle.

On a aussi dénombré 40 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent une dent et un lot d'esquilles d'os.

12308, remblai sous la circulation 12304, mis en place phase 3b.

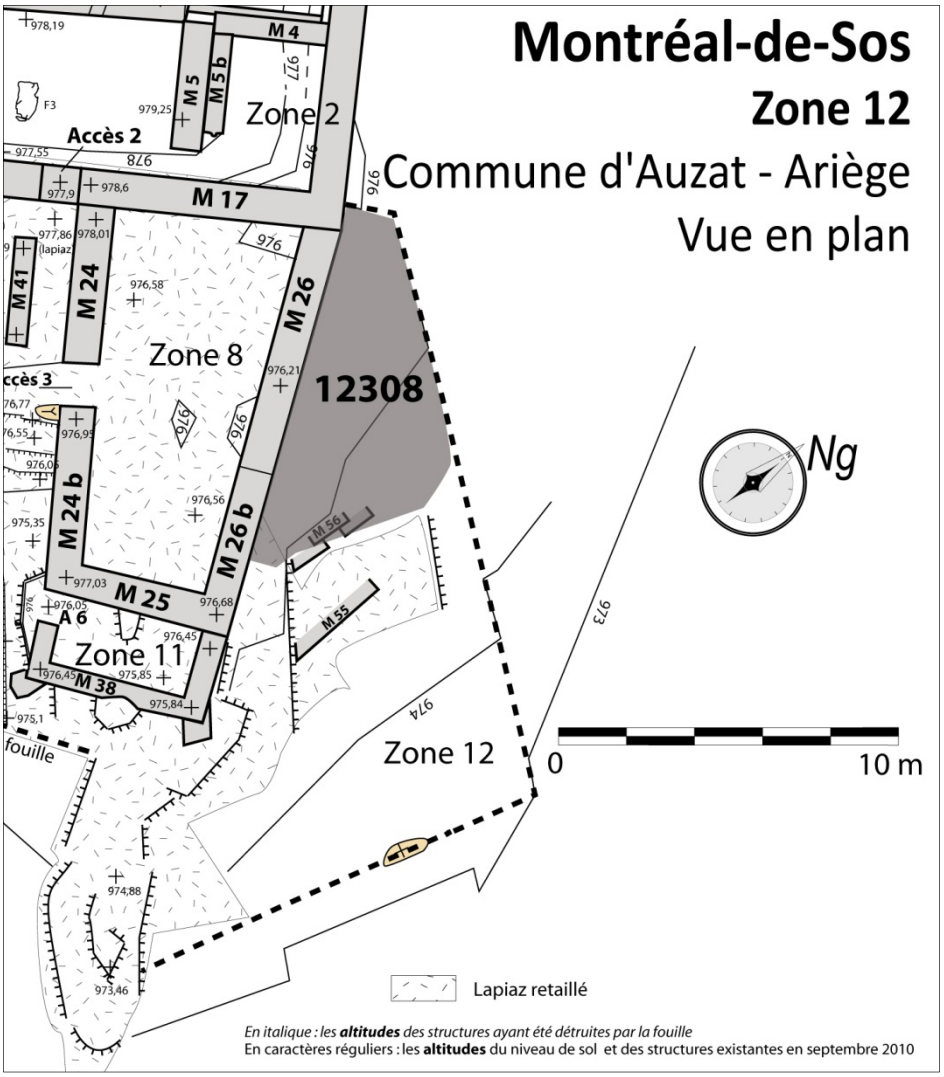

Sous 12304, le long du mur 26-26b et dans la pente sous 12303.

Fouillée sur une épaisseur de 25-27 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes.
Parallèlement au mur (26-26b) : face supérieure et face inférieure parallèles et parallèles à l'U.S. 12304 en pente douce le long du mur (-7° coté angle M 11 et -10° coté bâtiment 11 et M 38 : la pente s'intensifie un peu). Perpendiculairement au mur la surface et le niveau inférieur de l'U.S. sont bombés, un peu plus élevés contre le mur et en pente vers l'extérieur du fait de la déclivité de la zone.

Présence sur 1,8 à 4 m de large le long du mur 26-26bis et sur 8,95 m de long. Elle est donc un peu plus large que l'U.S. sus-jacente 12304 car elle s'étend en partie haute (sous l'angle du M 11) jusqu'à notre berme de fouille. Dans ce secteur, elle prend parfois un faciès plus hétérogène la terre pouvant s'assombrir jusqu'au marron. Ce faciès semble confirmer une mise en place en plusieurs apports mêlés du type terre à remblai.

U.S. constituée de terre marron ocre à marron (PANTONE © 464 à 463) mêlée à des déchets de taille (calcaires) nombreux, quelques galets, de rares charbons et fragments de briques et d'ardoises ou lauzes taillées.
Elle repose sur différentes U.S. dans la longueur : à son extrémité SOO (proche de l'angle du bâtiment 11), elle repose sur le lapiaz ; un peu en amont –le long du M 26b- sur l'U.S. 12310 ; plus en amont –au milieu du bâtiment 8 et au début du M 26- elle repose sur un hérisson de fondation du M 26 et sur de très nombreux blocs majoritairement taillés ou équarris, en tout cas débités, presque uniquement calcaires avec quelques gneiss (moins de 10 %) (U.S. 12321) ; encore un peu plus à l'amont vers le haut du M 26 et vers son angle avec le M 11, elle repose sur les U.S. 12315 et 12317.

Le mobilier découvert est complètement éparpillé en surface comme en niveaux.

L'U.S. contenait 114 fragments de céramiques dont 29 tessons indéterminés (l'un d'entre eux paraissant être antique) et 9 tessons de céramiques antérieures au Moyen Âge dont un élément de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du fer.
Les 76 fragments de céramiques médiévales sont répartis entre 14 tessons antérieurs au XIIIe siècle et 19 tessons des XIIe-XIIIe siècle. Ces éléments, même s'ils sont bien sûr résiduels, sont donc en proportion plus importante (43% des tessons du Moyen Âge) que dans le groupe d'unités 12300-1303-12304 sus-jacent. Cette proportion peut s'expliquer par le caractère de remblai de l'U.S. et la composition de ce remblai a tendance à confirmer le phasage 3b de l'U.S. 12303. A ceux-ci s'ajoutent 20 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et 23 tessons du XIVe siècle sans élément assurément tardif.

On y a découvert 12 éléments en fer, dont 2 fragments de petites tiges, 5 grandes tiges de clous, 1 tête de clou plate et ronde et 4 clous à têtes rondes et plates.

On y a relevé un fragment d'objet en alliage cuivreux, fragment proximal de l'avers d'une chape de boucle, avec un décor et dont le module et le décor correspondent à un type régional de chapes rectangulaires du derniers tiers du XIIIe siècle.

On y a aussi relevé un fragment de coquillage qui pourrait avoir été un fragment de trompe d'appel naturelle, 2 dés à jouer en os travaillé et 2 fragments de verre.

On y a aussi relevé 8 très petites scories, dont 5 coulées pour un poids total de 60 gr.

On a aussi dénombré 232 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 12 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, on y a découvert deux fragments d'ardoises gravées dont une comportent des écritures.

12314–12316, remblai sous 12303 <phase 3b, hypothèse de travail 3a mais fouille en cours.

Sous 12303, en amont au-dessus du M 55 et au pied de la terre ocre 12310 qui passe dessous. Existe sur une surface de 2m x 5,8 m, soit près de 12 m².

Fouillée sur une épaisseur de 15 à 45 cm. Face supérieure déclive et régulière suivant la pente du secteur. La face inférieure couvre l'arrière des M 55 et M 56 et remplit donc les interstices entre les blocs de ces murs (pierre sèche, un unique parement). Elle s'insère aussi dans le lapiaz contre lequel les murs sont bâtis (en bas de l'U.S.). En haut de l'U.S. elle repose un peu sur 12310 qui passe dessous.

U.S. constituée de terre brune assez aérée sans racines. Elle contenait quelques petits blocs calcaires et quelques galets très rarement d'appareil moyen et globalement petits[41].

L'U.S. contenait 64 fragments de céramiques dont 49 tessons sont encore indéterminés, mais avec 8 éléments d'un lot qui semble devoir être rattaché au XIVe siècle. On dénombre aussi parmi ces éléments 6 tessons qui rappellent des productions du XIe siècle, pâte à cuisson réductrice et non tournée mais de faible épaisseur et lissées. Les autres tessons d'origine médiévale sont antérieurs au XIIIe siècle ou des XII-XIIIe siècle et 1 seul tesson pourrait dater de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.
Les tessons plus anciens sont au nombre de 6, d'origine protohistorique avec des éléments à la charnière des âges du Bronze et du Fer mais apparemment pas d'élément plus récent.

On y a découvert 23 éléments en fer uniquement clous et fragments de clous soit 6 tiges de clous indéterminés, 10 clous à têtes rondes et plates et 7 têtes de clous du même type.

On y a aussi découvert une monnaie antique, antoninien d'Aurélien frappé à Rome en 274-5.

On a aussi dénombré 232 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 19 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, on y a découvert une toute petite scorie coulée pesant 5 gr.

<u>Moitié basse du secteur :</u>

12309, remblai dans la pente et dans la moitié basse de la zone, phase 3b

Sous 12300, mais seulement dans la pente et en moitié inférieure du secteur (en partie haute son équivalent est 12303)[42]. Elle est séparée de 12303 par une forte déclivité sous le bâtiment 11 (qui correspond en fait au M 55) et par un secteur où le lapiaz était directement sous 12303 dans le reste du secteur.

[41] Taille des appareils utilisée dans ce rapport : petit < 20 cm ; moyen de 2à à 30 cm et grand > 30 cm.
[42] Voir le plan ci-dessus à l'U.S. 12300.

Fouillée sur une épaisseur d'une de 24-25 cm au total.
Face supérieure et face inférieure globalement déclives suivant la pente du secteur qui était la pente en phase 3.

U.S. constituée de terre marron un peu claire plus légère et moins racinaire que 12300 (PANTONE © 463). Elle contenait de très nombreux petits galets variés, de rares et petits fragments d'ardoises taillées, pas de charbon ni brique.

Au-dessous, on a relevé quelques petites lentilles argileuses indurées qui pourraient être des lambeaux de sols.

L'U.S. contenait 55 fragments de céramiques dont 15 tessons encore indéterminés mais dont 3 d'entre eux pourraient être antiques et 3 tessons de céramiques antérieures au Moyen Âge, dont un élément antique et un de la charnière âge du Bronze/âge du Fer.
Les 37 céramiques médiévales sont réparties entre 6 tessons antérieurs au XIIIe siècle et 25 tessons des XIIe-XIIe siècle dont l'un d'eux est taillé en rond mais non perforé (projet de fusaïole ?). Ces tessons médiévaux mais anciens sont donc majoritaires comme dans le groupe d'U.S. 12308-12304. Ils n'en sont pas moins probablement résiduels, nombreux à cause du caractère de remblai de l'U.S. qui parait avoir été mise en place à l'époque des tessons les plus récents, en phase 3b. On dénombre ensuite 4 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et 2 tessons du XIVe siècle sans éléments assurément tardif.
Un élément, fragment d'un cuvier XIVe siècle, recolle avec d'autres fragments des U.S. 12303 et 12309, ce qui n'est étonnant vu le caractère de remblai et ces trois U.S. sont d'ailleurs dans la même phase 3b.
Dans la même dynamique, un élément céramique de la Tène finale ou de l'Antiquité de cette unité recolle avec des éléments de la zone 10 (10918, 10974, 10999), ce qui ne fait que confirmer une fois de plus le caractère de remblai de cette U.S., remblai prélevé probablement au même endroit que ceux de la zone 10.

On y a découvert 5 éléments en fer dont 1 tige de clou, 3 têtes de clous plates et rondes et 1 clou à tête plate et ronde.

On y a aussi relevé un fragment de verre.

En interface inférieure avec l'U.S. 12312, on a relevé 2 galets recouverts d'une vitrification.

On y a aussi découvert 5 fragments d'ardoises gravées et un fragment de pierre à aiguiser.

On a aussi dénombré 134 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 5 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, on y a relevé 63 petites scories dont 27 coulées et pour un poids total de 2,175 Kg.

12312, empierrement 3b ou antérieur ?

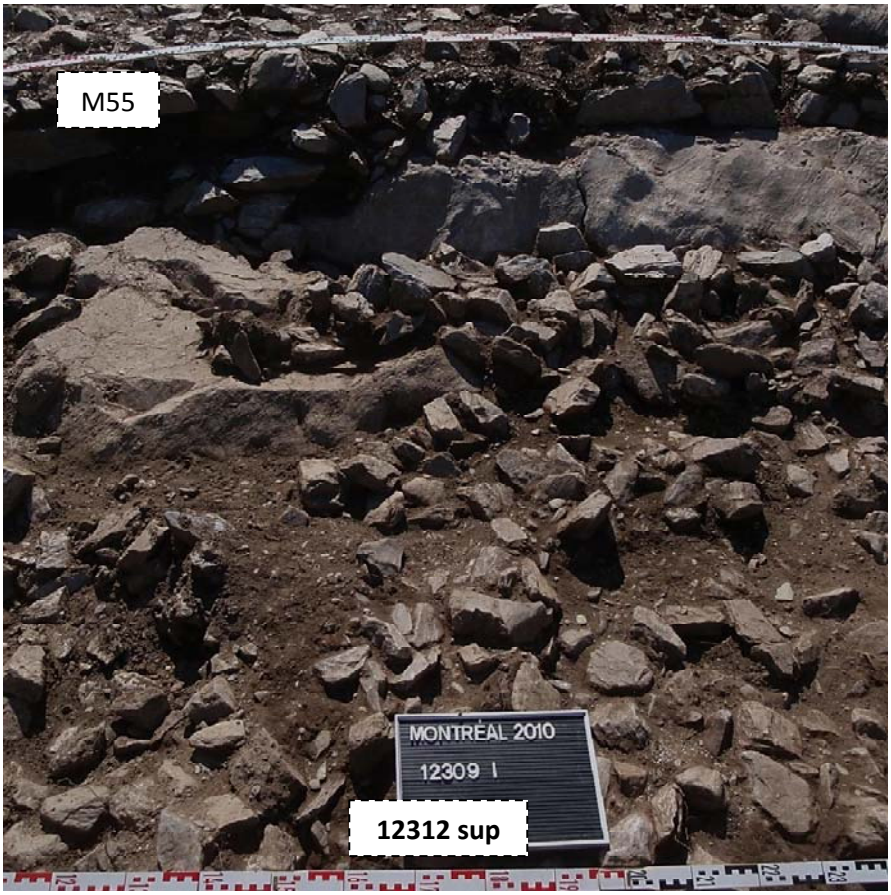

Sous 12309.

Fouillée sur une épaisseur irrégulière d'une dizaine de cm. Faces supérieure et inférieure suivant la déclivité du secteur.
Présence uniquement en partie basse sous 12309 et au pied du M 55.

U.S. constituée d'un niveau de galets et déchets de taille. On y a relevé en interface supérieure deux galets vitrifiés qui n'étaient pas en place (fond de four ?).
On constate parfois des manquent (absence de galets sur de petites largeurs) qui prennent la forme de rigoles, probablement dus à des événements torrentiels ayant entraînés les blocs de l'U.S. vers le bas.

L'U.S. contenait peu de mobilier.
On y a dénombré un unique fragment de céramique des XIIe-XIIIe siècles.

On y a découvert un seul élément en fer, clou à tête plate et ronde.

On y a aussi relevé un bloc couvert d'une vitrification.

On a aussi dénombré 49 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 9 dents et un lot d'esquilles d'os.

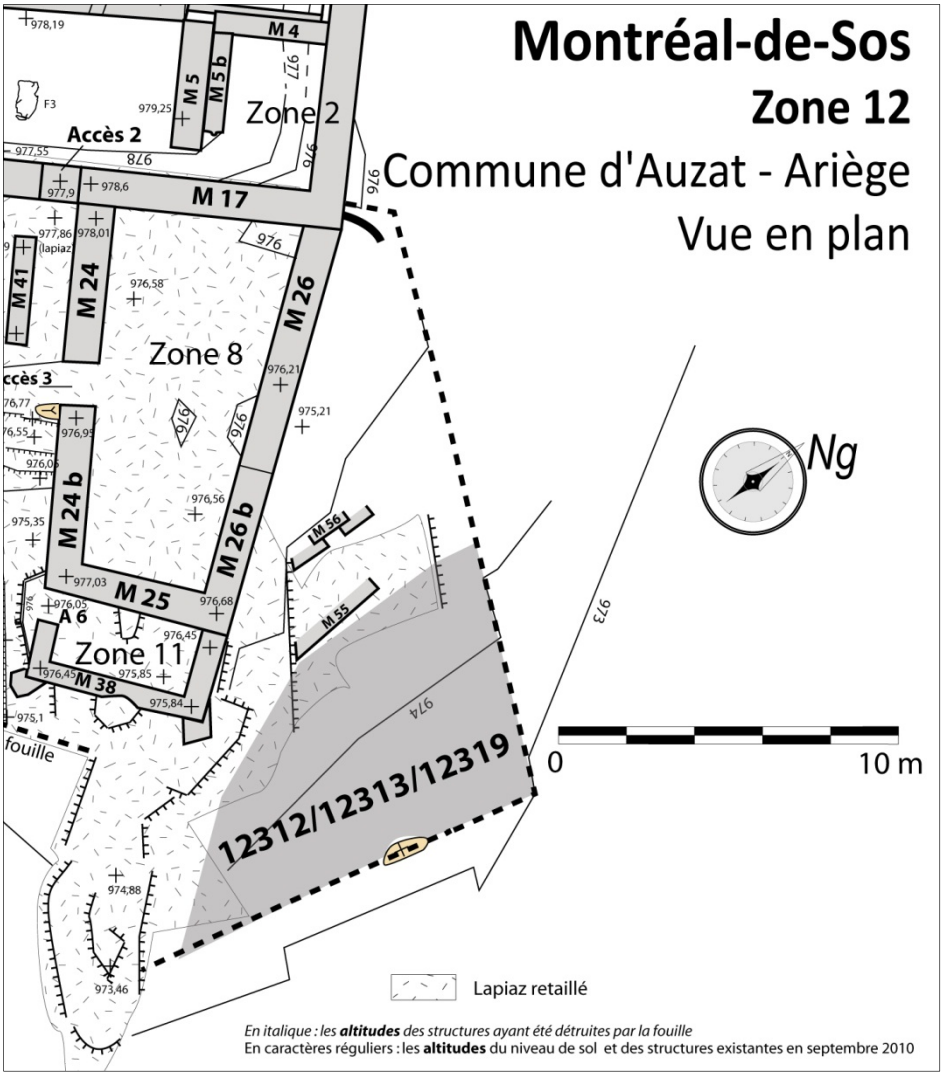

12313, remblai sous l'empierrement, phase 3a
Sous 12312.

Fouillée sur une épaisseur de 12-15 cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement régulières, déclives suivant la pente du secteur (-15° dans l'axe E-O).
Présence sur tout le secteur du bas, c'est-à-dire sous 12312 et 12309 partout.
Elle repose sur un U.S. ocre qui n'a été fouillée que sur ses premiers centimètres.

U.S. constituée de terre marron-brun très aérée et plutôt fine (PANTONE © 469). Elle contenait un petit réseau racinaire discret, quelques galets et cailloux, des fragments de briques, de rares charbons de bois et aucune lauze ou ardoise.

L'U.S. contenait 58 fragments de céramiques dont 15 tessons encore indéterminés, bien que l'un d'eux semble antique et 16 éléments résiduels issus de la protohistoire dont des tessons de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer.

Les 27 fragments de céramiques médiévales ne comportent aucun tesson assurément des phases 5 ou 6. On dénombre 2 tessons antérieurs au XIIIe siècle et 23 tessons des XIIe-XIIIe siècles. Malgré leur nombre, on peut ici faire la même remarque qu'en 12309 et ils sont probablement résiduels, mais dans le cas de cette U.S. il semble plus vraisemblable qu'elle soit de la phase 3a et que les 2 seuls tessons de la phase 3 b découverts dedans soient issus de la couche sus-jacente 12309. Les céramiques médiévales ont donc aussi livré 2 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

On y a découvert 6 éléments en fer dont 1 tête de clou à tête en T plane, 3 têtes de clous plates et rondes, 1 clou à tête en pointe de diamant et un fragment de fer d'équidé à étampure rectangulaire et rive externe ondulée que l'analyse du mobilier place dans le XIIe siècle.

On a aussi dénombré 88 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 5 dents et un lot d'esquilles d'os.

Enfin, on y a dénombré 2,3 Kg de scories moins fragmentées que celles retrouvées dans les U.S.

12319, phase ≤3a, en cours de fouille, équivalente à 12006 (fouille 2008).

Sous 12313.

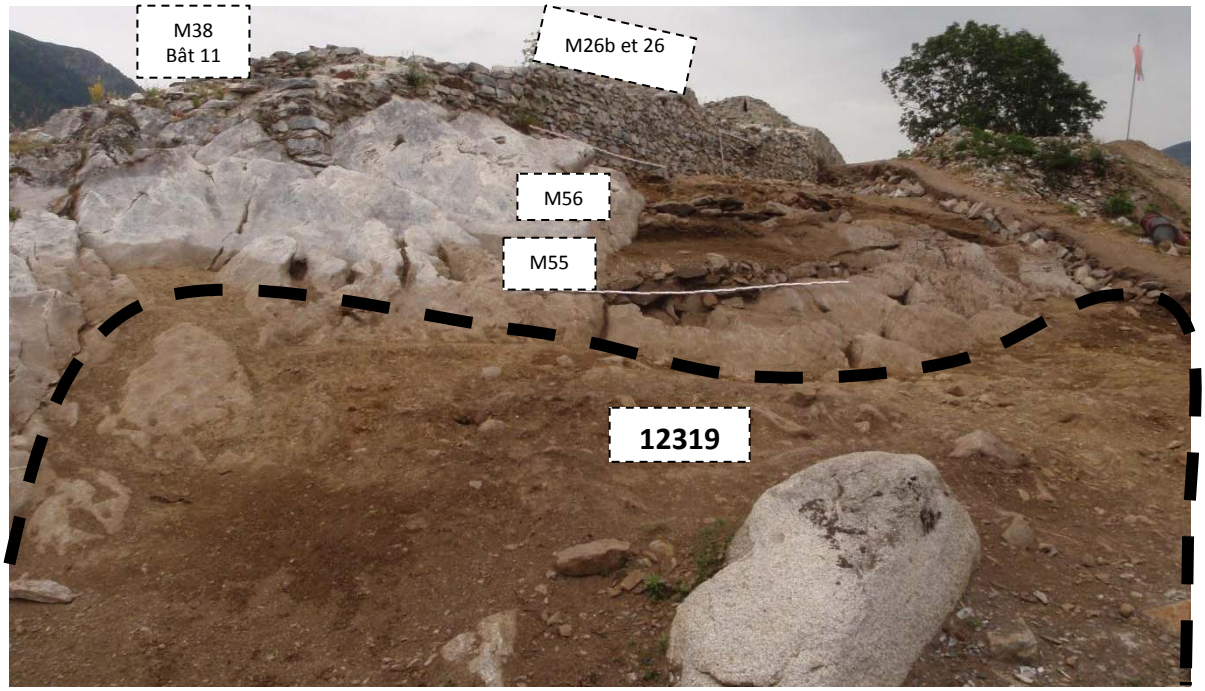

Fouillée sur une épaisseur de 3 à 5 cm au total. Face supérieure globalement déclive suivant la pente du secteur. Face inférieure inconnue.
Présence partout en dessous de 12313, donc au pied du M 55 sauf sur un petit secteur en bord de berme nord où elle est remplacée par 12330.

U.S. constituée de terre très indurée argileuse et ocre (PANTONE © 7503) mêlée à des pierres calcaires plates. Elle ne contenait aucun fragment d'ardoise ou de lauze, ni de brique, ni aucun charbon de bois.

L'U.S. contenait 5 fragments de céramiques dont au moins 1 tesson de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et 1 tesson de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer.

Elle contenait aussi 7 scories coulées pour un poids total de 400 gr et 2 fragments d'os d'animaux plus une dent.

12330, U.S. contre la berme, perturbée ?, pédogenèse et destruction (phase 7) mêlées.

Sous 12313, contre 12319.

Fouillée sur une épaisseur de 5 à 34 cm. Face supérieure globalement plane et face inférieure contre le lapiaz dans sa partie taillée et aménagée pour ce qui pourrait être un cheminement.
Présence sur 30 à 70 cm de large sur 4 m de long.

Blocs calcaires taillés provenant de la destruction du bâtiment 8, mêlés avec du mortier de chaux en assez grande quantité. La terre brune et aérée est peu présente, très meuble (PANTONE © 7532). Les vides entre les pierres restent nombreux.
Elle contenait des fragments d'ardoises et de lauzes, beaucoup de chaux et de mortier, un dense réseau racinaire et quelques charbons de bois de volume très divers.

L'U.S. contenait 2 tessons de céramiques à cuisson oxydante et tournée de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

On y a découvert une ardoise taillée en quart de cercle, un possible bouchon taillé en arrondi dans une lauze de 9 cm de diamètre et un fragment d'ardoise gravée.

On a aussi dénombré dans l'unité, 2 fragments d'os d'animaux.

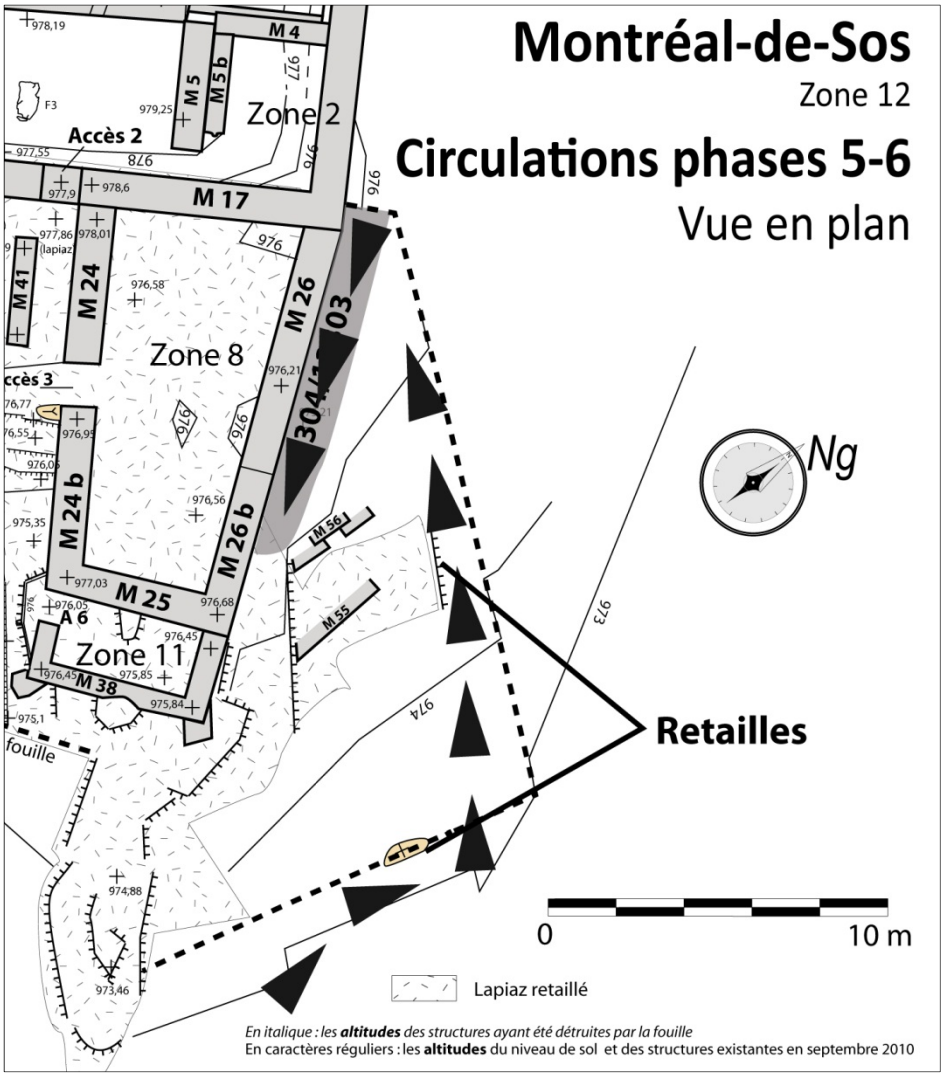

<u>Un chantier recoupé par les murs 26, 11 et 26b : 4 éléments (terre, blocs équarris, graviers calibrés et sables) disposés en tas successifs.</u>

12310, terre au SOO sous le M 26b et recoupée par ce mur. En cours de fouille. Phase 3a finale ou début 3b ?

Sous 12308 et 12304.

Fouillée sur une épaisseur d'une 2 cm au total. Face supérieure globalement plane.
Présence uniquement au pied du M 26b et sous 12308 sur 2 m de large et 3,6 m de long (entre lapiaz et coup de sabre limitant M 26b et M 26[43]).

[43] Voir étude du bâti : le mur 26-26b n'est pas uniforme présentant un coup de sabre qui correspond à une rupture aussi dans la stratigraphie. C'est au niveau de ce coup de sabre que 12310 s'interrompt pour laisser place le long du mur à un hérisson de fondation et en avant à une unité qui n'a pas été fouillée constituée de déchets de taille mêlés à une terre marron ocre plutôt claire avec très peu de galets.

U.S. constituée de terre ocre foncée parfois légèrement orangée (PANTONE © 464). Elle contenait quelques cailloutis et blocs et d'assez nombreux galets, pas de charbon ni d'ardoises ni de fragments de brique.

L'unité, en tout cas la partie fouillée, c'est-à-dire son interface supérieure était bien chargée en mobilier diffus.

L'U.S. contenait 5 fragments de céramiques dont 1 tesson de la charnière âge du Bronze/âge du Fer et 1 tesson antérieur au XIIIe siècle mais médiéval.

On y a découvert 7 éléments en fer, dont 1 fragment informe, 3 têtes de clous à têtes plates et rondes, 1 clou du même type[44] et un clou de maréchalerie complet de type 3 b de Nicolas Portet (milieu XIIIe-milieu XIVe siècle).

On a aussi dénombré 82 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 4 dents et un lot d'esquilles d'os.

12315, niveau de petits cailloutis et galets calibrés : niveau de chantier recoupé par M 26. Phase 3a finale ou début 3b En cours de fouille. [45]

Sous 12308 ou 12317.

Fouillée sur une épaisseur de 55 cm.
Face supérieure globalement plane. En cours de fouille, nous n'avons pas atteint la face inférieure.

[44] Rivet subsistant sur tige : planche de 36 mm d'épaisseur.
[45] Datation radiocarbone en cours.

U.S. constituée de cailloutis et galets calibrés (entre 1 et 1,5 cm de diamètre), du type de ceux que l'on utilise dans un mortier. Un peu de terre s'insère dans ces galets, elle est marron-brune et fine, sans fragment d'ardoise, de lauze, de brique ou de charbon de bois (PANTONE © 463).

L'U.S. contenait 5 fragments de céramiques tous d'origine médiévale. 2 sont des tessons glaçurés de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et 3 autres pourrait appartenir au même pot, XIIe-XIIIe siècle.

On y a découvert un seul élément en fer, tige de clou indéterminé.

On y a aussi relevé un possible petit bouchon en lauze taillée en arrondi (5,5 cm de diamètre) et des fragments d'ardoises et de lauzes.

On a aussi dénombré 37 fragments d'os d'animaux et une dent.

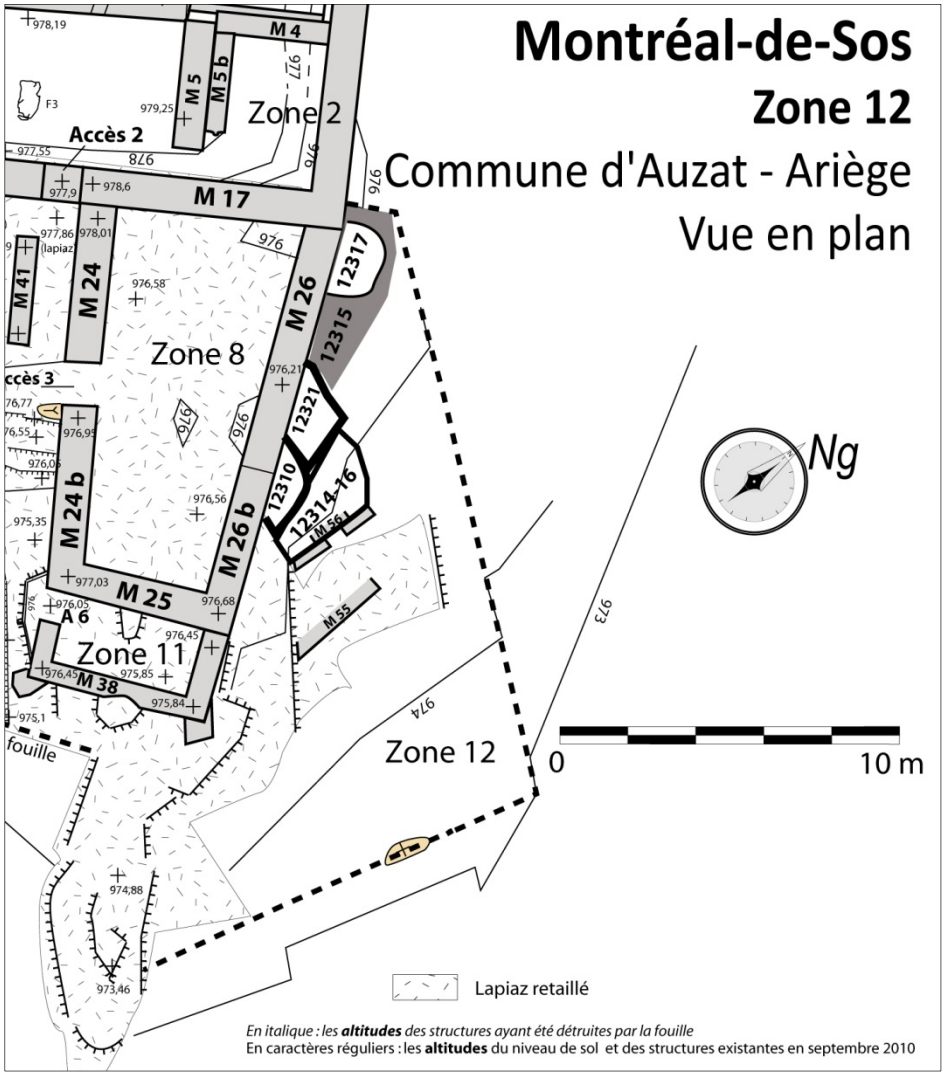

12317, niveau de chantier recoupé par le M 26, sable

Sous 12308.

Fouillée sur une épaisseur de 2 à 25 cm au total. Face supérieure conique, face inférieure plane.
Présence le long du M 26 contre l'angle avec le M 11 sur une surface de 0,45 m² seulement (1,4 max m de long et 0,4 m max de large).
Il s'agit d'un tas de sables (PANTONE © 463) posés sur le niveau de graviers calibrés 12315.

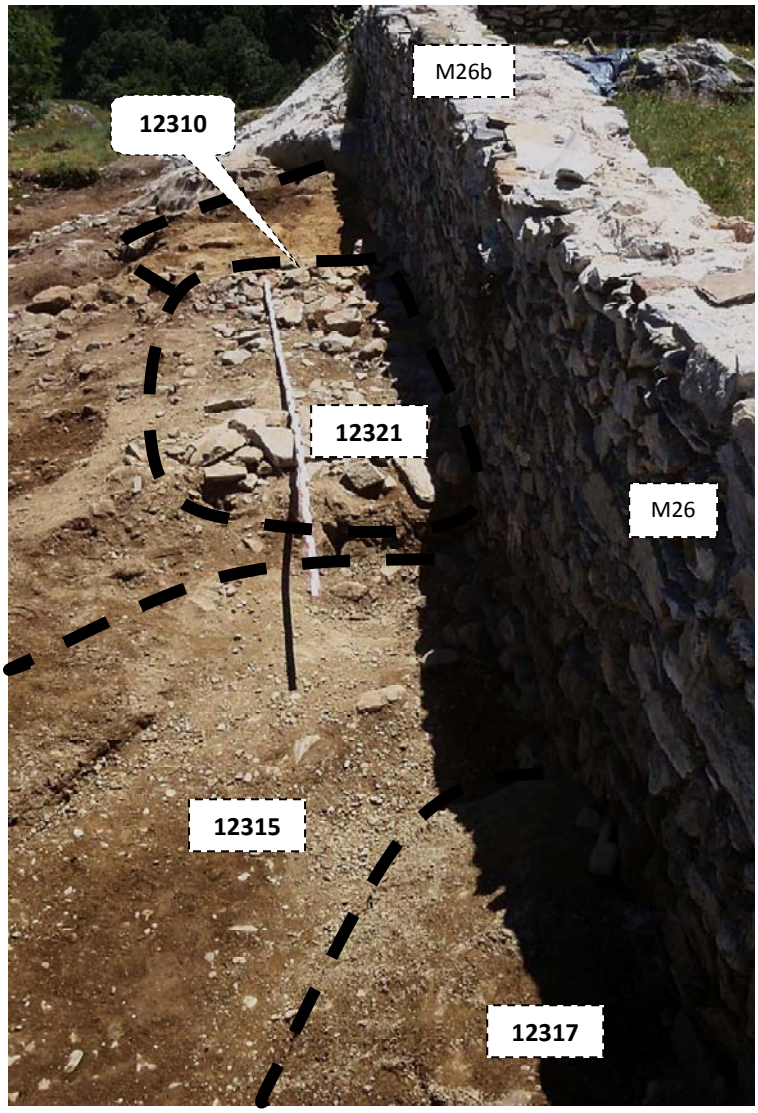

L'U.S. ne contenait pas de mobilier.

12321, blocs taillés contre le hérisson du M 26 : NON fouillée.

Sous 12308.

Présence seulement sur 1,3 m de large sous le M 26 à partir de son extrémité SOO (contre M 26 b) et sur 4,6 m de longueur. Elle est donc contre 12310 (sous M 26 b) et 12315 (U.S. qui la remplace au même niveau jusqu'à l'angle M 26 / M 11.

U.S. constituée de très nombreux blocs majoritairement taillés ou équarris, en tout cas débités, presque uniquement calcaires avec quelques gneiss (moins de 10 %) mêlés à peu de terre (provenant de la 12308 sus-jacente, donc de faciès identique à cette U.S. et plutôt claire près du mur).

<u>Au pied du M 11 : poursuite du chantier précédemment décrit ?</u>

12318, U.S. presque similaire à 12315 et recoupée par le M 11, fouille en cours : fin phase 3a ou plutôt début phase 3b ?
Sous 12308.

Fouillée sur une épaisseur de 15 cm au total. Face supérieure globalement plane. Face inférieure à niveau (NGF = 975,50), donc plane, mais artificielle.
Présence seulement le long du M 11 jusqu'à son angle : elle est ensuite remplacée le long du M 26 par 12317 et 12315.

U.S. constituée de terre marron (PANTONE © 463) et de très nombreux gros déchets de taille calcaires associés à des cailloutis et galets calibrés (1 à 2 cm de diamètre) du type de

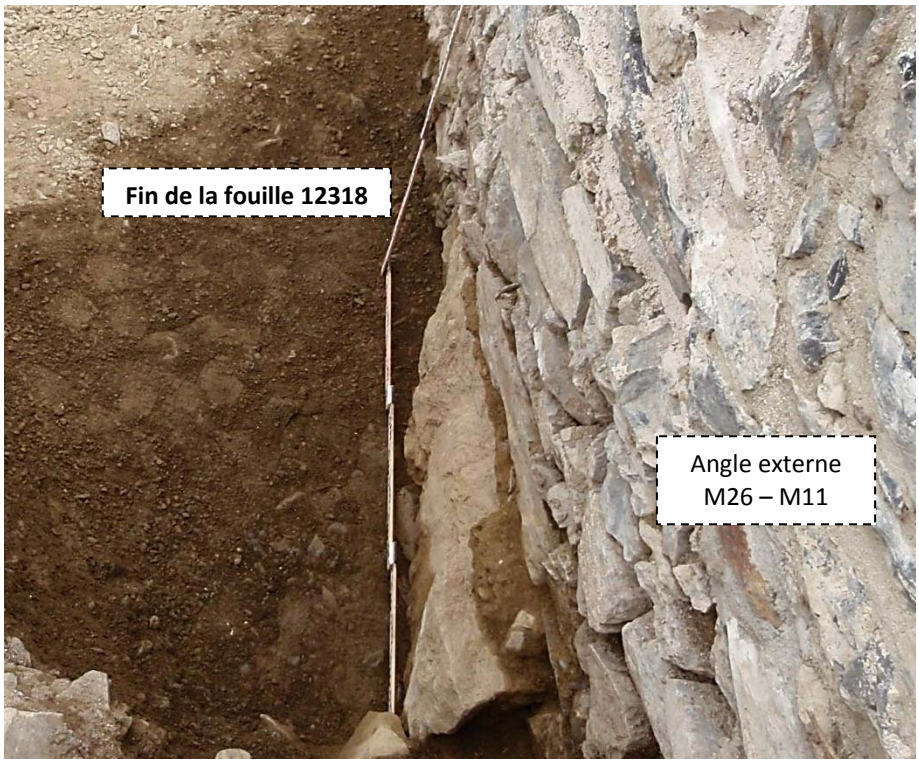

ceux que l'on utilise dans un mortier. Un peu de terre s'insère dans ces galets, elle est fine, sans fragments d'ardoises, de lauzes, de briques ou de charbons de bois.

Des pierres étaient fichées dans cette U.S. suivant une morphologie d'encadrement de poteau. La base de ces pierres correspond globalement à la base de cette U.S.

Les murs 26-11 et le mur 26b pourraient être différents en chronologie du bâti ce groupe d'U.S. 12310-12318 ainsi que celles situées dessous permettront de mieux comprendre cette chronologie et les différents niveaux présents en haut de la zone 12. Le mur 26, parait -à la différence de l'U.S. 12310 et grâce à la fouille du bâtiment 8 en 2006- devoir être attribué à l'étape 4 comme le reste du bâtiment 8 ; mais la surprise vient du fait que ce bâtiment 8 parait avoir été précédé par une autre structure en phase 3. Nous ne l'avions pas pressenti en zone 8 car les niveaux antérieurs à l'étape 4 avaient été arasés

lors de la mise en place du bâtiment 8 et ce résultat confirme tout l'intérêt de fouiller aussi à l'extérieur de ce bâtiment.

L'U.S. contenait 5 fragments de céramiques toutes médiévales, dont 3 sont soit glacurée soit décorées avec un motif ondé et se rattachent à la phase de la fin du XIIIe siècle au XIVe siècle et les 2 autres ont été datées par l'étude du mobilier des XIIe-XIIIe siècles (céramiques à cuisson réductrice et non tournées).

On y a découvert une tige de clou à tête en T.

On a aussi dénombré 10 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 3 scories, pour un poids total de 110 gr (1 légère et 2 coulées).

12320, identique à 12318 ? , en cours de fouille

Sous 12318.
Faciès identique.
A été recotée à l'apparition de la base du M 11-M26, juste au niveau 975,50, en bas d'un gros blocs taillés de gneiss qui sert de fondation au deux angles et aux deux murs. C'est une cotation « de principe » car l'unité est identique à 12318 et elles sont probablement antérieure (ont été recoupées en tranchée en pleine terre) à ces deux murs. Néanmoins en attendant l'éventuelle poursuite de la fouille sur ces niveaux, la différence entre ces deux niveaux a été maintenue.

Fouillée sur une épaisseur de 5-7 cm au total. Face supérieure plane car à niveau et artificielle. Face inférieure inconnue.
Présence uniquement sous 12318.

L'U.S. contenait 2 fragments de céramiques en céramiques à cuisson réductrice et montées au tour du XIVe siècle.

On a aussi dénombré 6 fragments d'os d'animaux, auxquels s'ajoutent 2 dents.

P 21

Sous 12308 dans 12318.

Proche de l'angle externe du M 11 et du M 26, contre le M 11 à 32 cm (bord externe du P 21) de l'angle, il s'agit d'une dalle de pierre fichée verticalement avec une terre un peu plus brune qu'en 12318 sur une vingtaine de cm de profondeur qui aurait pu être une encoche de poteau peu ouvragée (chantier ?). Elle s'enfonçait dans 12318 et sa base était arasante à 12320 sup. Un petit niveau chaulé marquait cette base. Le diamètre de la section de l'U.S. était d'une quarantaine de centimètres.
En somme l'aménagement est certain, mais sa nature reste difficile à affirmer. Il peut tout autant s'agir d'une encoche de poteau que d'un rebouchage lors de la construction de l'angle.

U.S. constituée de terre marron (PANTONE © 463) identique à l'U.S. encaissante (12318).

Angle externe
M26 – M11

Fin de la fouille en zone 12

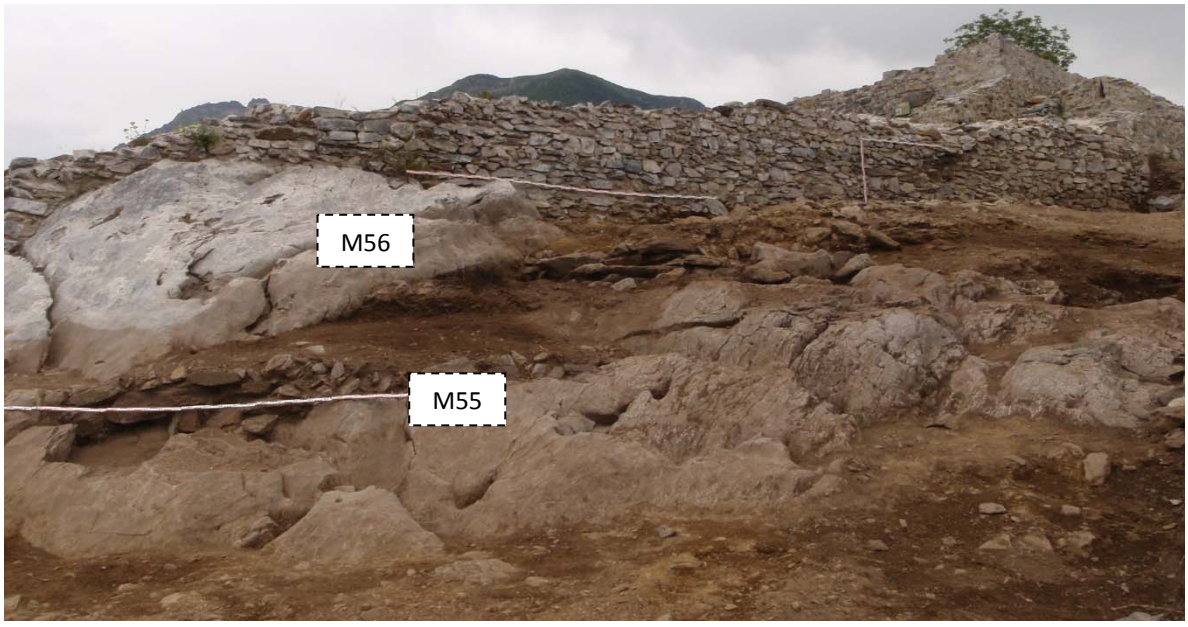

Résultats de la Zone 13

Sondage étroit (60 cm de large) sur 2,9 m d'extension maximale (en développé car le sondage est en Y).

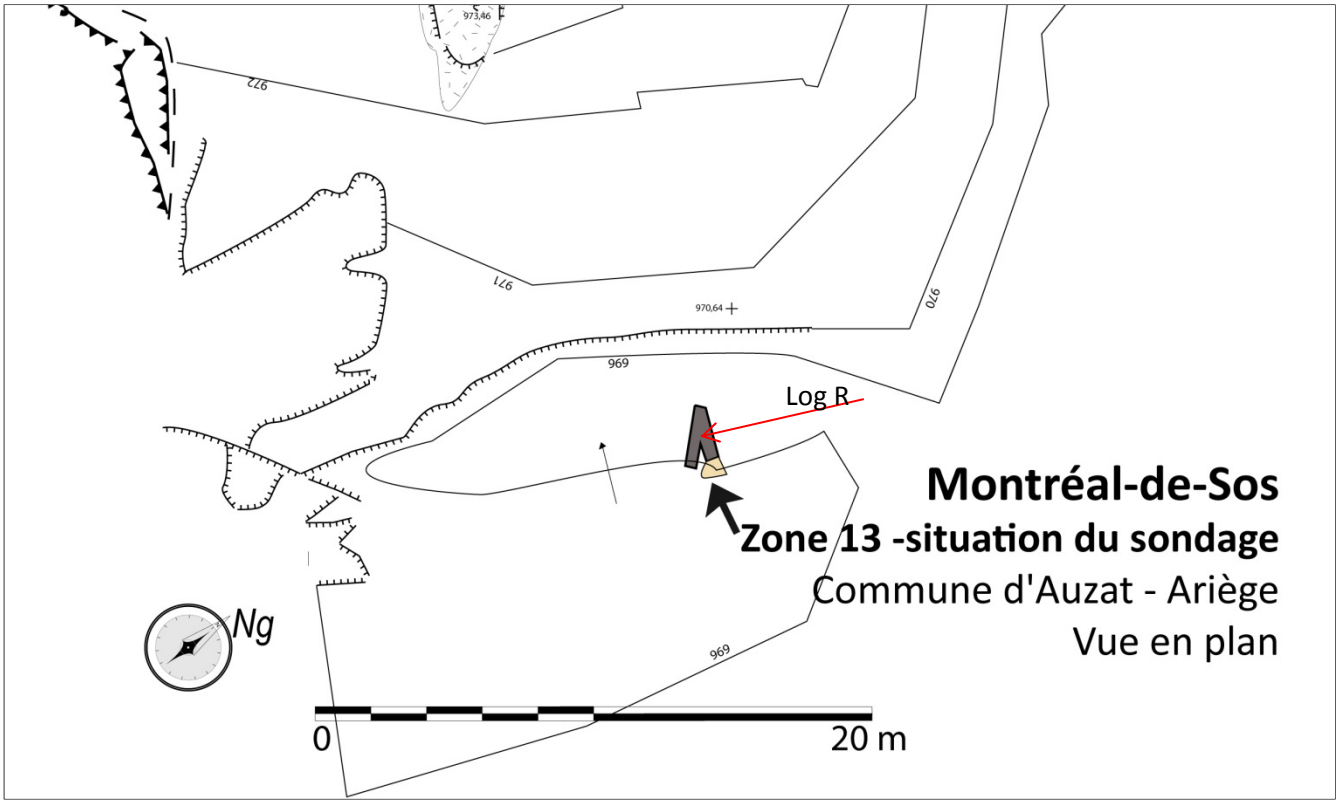

Unités fouillées en 2010 :

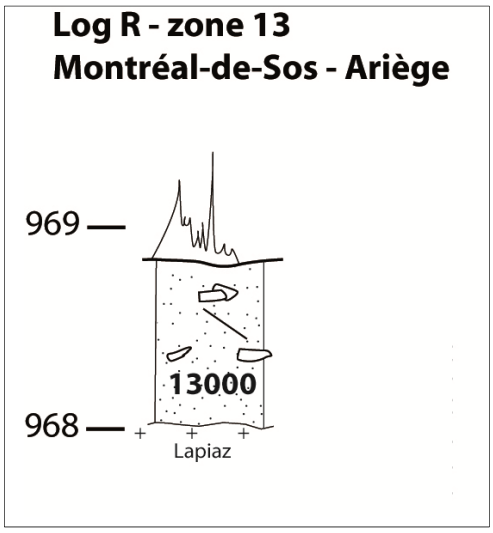

13000, herbe et pédogénèse post-médiévale (log R au plus profond)

Fouillée sur une épaisseur de 77-79 cm au maximum. Face supérieure et face inférieure concaves, la concavité étant plus marquée en face interne.
Présence dans tout le sondage.

U.S. constituée de terre fine brune (PANTONE © 462) très racinaire et aérée jusqu'au contact du lapiaz au fond et même là où elle est la plus profonde. Elle contenait des fragments de lauzes et d'ardoises taillées, pas de fragments de briques et quelques gros charbons. Elle contient de nombreux petits blocs calcaires apparemment non équarris.

Malgré le dédoublement de la tranchée en Y et une attention toute particulière, absolument aucune unité intermédiaire entre la pédogénèse postmédiévale et le lapiaz n'a pu être repérée.
Ceci suppose qu'à la fin de l'occupation du site en étape 7, le lapiaz était à nu à cet endroit.

L'U.S. contenait 7 fragments de céramiques sans répartition et très fragmentés. 1 est indéterminé mais pourrait être d'une étape peu représentée sur le site de Montréal-de-Sos Antiquité tardive ou très haut Moyen Âge, mais les 6 autres sont soit de la protohistoire (1 élément) soit de la fin de l'âge du Fer ou du début de l'époque gallo-romaine.

On y a découvert une petite scorie -légère- pesant 10 gr.

On y a aussi relevé un fragment d'ardoise gravée, la gravure représentant très probablement un château.
On y a dénombré 5 possibles bouchons taillés en arrondis dans des lauzes parfois très épaisses (jusqu'à 3,2 cm) , d'un diamètre de 11,6 à 14,7 cm.

On y a dénombré un nodule naturel de fer.

On a aussi dénombré 22 fragments d'os d'animaux.

Lapiaz, 13001

Sous 13000.

Retaillé de section concave et anguleuse.

Le bâti dégagé et étudié

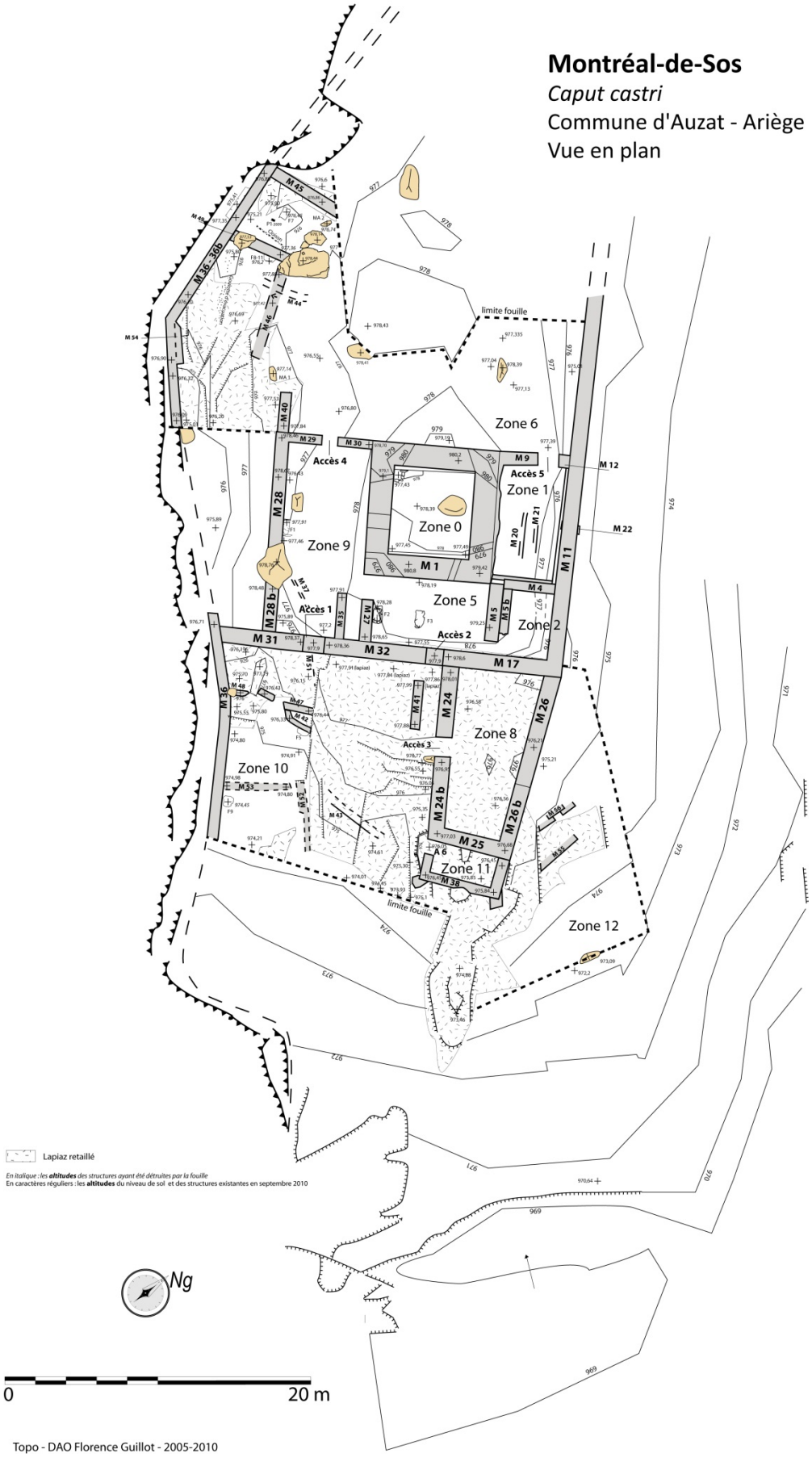

Les matériaux du bâti

Il ne s'agit pas de faire un bilan exhaustif de toutes les données accumulées depuis le début de la recherche archéologique sur ce sujet car se serait très vaste et hors sujet dans ce rapport. Nous n'abordons donc ci-dessous que les apports des fouilles 2009-2010 ou les sujets confirmés par ces deux années.

Les blocs de la construction proviennent de matériaux autochtones (voir étude géomorphologique ci-dessus) :

. *Calcaires aptiens à faciès urgonien* du sommet.
Les calcaires sont très largement et massivement utilisés dans les murs médiévaux.
Les calcaires sont toujours homogènes et très concentrés en carbonate de calcium (90 à 95 %) et forment des roches dures imperméables en petit. Ils sont parfois métamorphisés -marmorisés- et/ou fissurés -diaclasés.

On a découvert une nouvelle zone de carrière (zone 10, voir étude ci-dessous) formée de grands crans quadrangulaire débités dans le lapiaz et comportant de nombreuses emboitures pour coins[1] dispersées sur le lapiaz ou les blocs erratiques dégagés par la fouille et marquant les aménagements du relief et la récupération de blocs pour la construction. Il faut insister sur la diffusion de ces traces d'extraction, qui sont visibles dans toutes les roches en place et partout sur le site.

. Pierres issues des blocs erratiques : *gneiss du Montcalm*. Gneiss bien cristallisés et très lités, chargés en hématite. Quelques petits blocs de gneiss servent dans les parements des murs, mais c'est surtout dans les fondations de murs ou dans celle de la motte que l'on rencontre ces éléments. Ils ne sont pas taillés, juste débités et comportent parfois une ou deux faces aplanies. On les rencontre préférentiellement dans la base des murs ou dans les structures antérieures au Moyen Âge comtal.

Base du M 4 – face sud-est
Notez le bloc de granite à gauche et le bloc de gneiss à droite
Ils sont posés sur la terre et constituent la fondation du mur.

[1] De formes triangulaires, elles mesurent de 12 à 15 cm de long, 3 à 5 cm de large et 8 à 12 cm de profondeur. Le coin en fer pouvait être calé par des cales en bois pour faire coller emboiture et coin. L'espacement des encoches dépend de la qualité de la roche, elle est moindre dans des granites que dans des calcaires. Dans les calcaires, les encoches sont alignées sur la stratigraphie ou les diaclases quand elles existent.

. Pierres issues des blocs erratiques : *granites du pluton de Bassiès*. Granites blancs très massifs. Les blocs de granites servant aux parements des murs sont exceptionnels, encore plus rares que les gneiss. C'est surtout dans les fondations de murs ou dans celles de la motte que l'on rencontre ces éléments. Ils ne sont pas taillés, juste débités.

. Pierres issues des blocs erratiques : *schistes du Montcalm* : schistes et micaschistes durs, aux litages larges. Ce sont les blocs erratiques les plus rares. Ils sont quasiment exceptionnels tant dans les parements que dans les fondations ou la fondation de la motte. Ils sont aussi naturellement rares sur le site.

. Les débitages et la taille
Suivant leur conservation et l'ouvrage qu'ils ont subi, les blocs comportent des traces de la taille ou pas. Les plus ouvragés, ceux du donjon, et ceux des angles, sont taillés sur 4 faces et on peut voir les marques du marteau-taillant à la surface des blocs calcaires.
Les gneiss et les granites sont toujours juste équarris, voire utilisés tels quels car la taille en est délicate.

Bloc issu de la destruction du donjon
Remarquez sur le côté l'essai pour le partager en deux non abouti à cause d'un écaillage du bloc visible en haut à droite

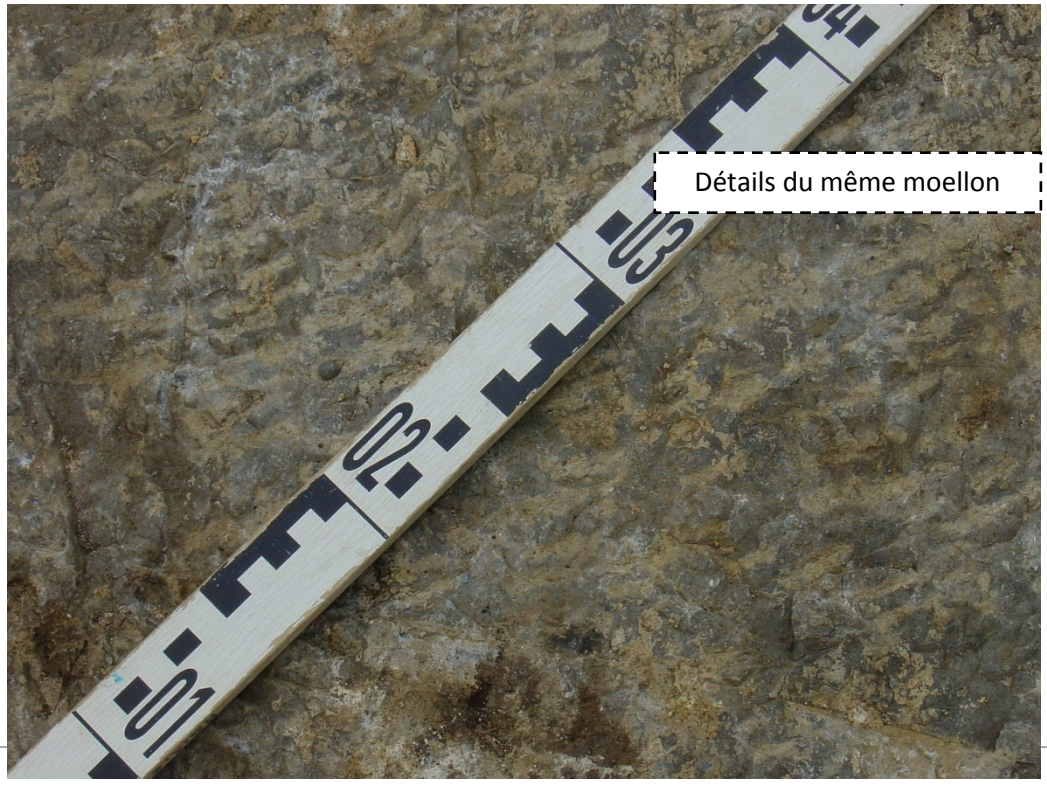

Détails du même moellon

Les mortiers à bâtir :

Ils sont composés de chaux avec des sables lavés de rivière et beaucoup plus rarement des sables de terre. Les sables sont souvent schisteux. Les graviers sont majoritairement composés de galets qui ne peuvent avoir été pris sur le site, mais proviennent de zones de sédimentations liées aux glaciers ou aux cours d'eau.

Il a été démontré que dans un même bâti, réalisé en même temps, les mortiers pouvaient prendre des couleurs et des aspects différents[2].
Les mortiers sont en général très denses et solides, mais on doit noter qu'ils le sont plus dans les murs du donjon et dans le mur d'enceinte interne que dans les murs bâtis en phase 4, que ce soit ceux du bâtiment 8 ou les petits murs de refend.
Finalement, on peut remarquer que plus il y a de mortier dans un mur (présence et importance du blocage) plus ce mortier est dense et cette résistance ne doit rien au tamisage des éléments sableux ou gravillonaires qui sont globalement comparables d'un mortier à l'autre (sauf cas exceptionnels des enduits et des bétons traités ci-dessous) : elle est le fait du mortier lui-même et de la composition de la chaux plus ou moins alvéolée.

Dans les poteaux d'angle du donjon[3], il a été repéré des traces de tiges végétales dans le mortier.

On a découvert des sols constitués pour une grande partie de mortier de chaux[4], notamment dans les étapes 2 et phases 3a en zone 6 et secteur L et PP[5] sur des surfaces de circulation. Dans ce cas le mortier de chaux n'est pas seulement celui qui se serait étalé pendant la construction, même s'il correspond effectivement à un niveau de construction : on a réalisé une gangue épaisse pour faire sol sur une cinquantaine de m². Dans celle-ci s'ancraient parois des structures (cloison C1[6] et poteaux du chemin de ronde[7]).

[2] Voir par exemple la base du M 31, rapport 2008, p. 182.
[3] Rapport 2007, p. 41, poteau U.S. 62.
[4] Avec enduit de tuileau seulement en phases 5 et 6 (mise en place en étape 4 ?), zone 7, fouille et rapport 2005.
[5] Voir rapport stratigraphique de la fouille 2009. Dans des étages plus tardive, on peut citer le sol d'une petite pièce cloisonnée (phases 5 et 6) en zone 9 dont la fonction de stockage paraît vraisemblable.
[6] Rapport 2009, p. 99-100.
[7] P1-2009, rapport 2009, p. 95 et P 20 ci-dessus.

Des aires de gâchages ont été fouillées dans plusieurs phases. En 2009, en zone 6 et à l'extrémité sud-ouest du secteur contre le M 36 l'un d'elle a été fouillée dans un phasage qui correspond à la construction de ce mur (étape 2)[8]. Elle était plus petite que les aires de l'étape 4 ou des phases 5 et 6 et structurée par quelques blocs.

Gâchage 6983 – zone 6 secteur L, étape 2

Soulignons que nous n'avons pas mis à jour de fosse pour éteindre la chaux.
Sept blocs recouverts d'une vitrification ont été retrouvés dans la fouille, dont 3 en 2010 (zone 12, voir chapitre stratigraphie). Ils pourraient provenir d'un four à chaux dont on ne connait pas l'emplacement.

Les enduits et bétons :

Découverts antérieurement à la fouille 2009-2010, ils ont été étudiés dans le rapport 2008. Les murs découverts en 2009 et en 2010 ne comportaient pas d'enduit et aucun béton de mortier n'a été fouillé.

Les éléments de couverture en pierre :

Les éléments de couverture en pierre sont toujours essentiellement liés à la reconstruction de la phase 4. On couvrit alors tous les bâtiments du *caput castri* (Donjon totalement, zone 1 totalement, zone 9 au moins en très grande partie, zones 2 et 5 totalement, bâtiment 8 et 11 totalement, zone 6 petite plateforme seulement).

Lauze dans mur protohistorique

La fouille 2009-2010 confirme qu'antérieurement à la phase 4, aucun vestige de toiture en pierre n'a été repéré bien que les pierres plates taillées ne soient pas totalement absentes des phases anciennes : elles sont

[8] Rapport 2009, p. 80.

exceptionnelles. Ainsi en 2009, le vestige très dégradé du M 51 (fin de l'âge du fer, datations mobilier et radiocarbone) comportait une grande lauze taillée.

Les couvertures en pierre comportent, qu'elles soient en lauzes ou en ardoises, de larges pièces de rives (autour de 70 cm, voir photo ci-dessus). Les tailles sont diverses, biseautées ou droites. Elles sont presque toujours très finement taillées démontrant d'une vraie maîtrise technique. Les ardoises et lauzes étaient cloutées sur la charpente, de nombreux vestiges d'encoches de clous ont pu être observés. Le diamètre des trous de clous est de l'ordre du centimètre, ils demandaient d'utiliser de petits clous à tête ronde et plate. De nombreux éléments de ce type ont été retrouvés dans la fouille.

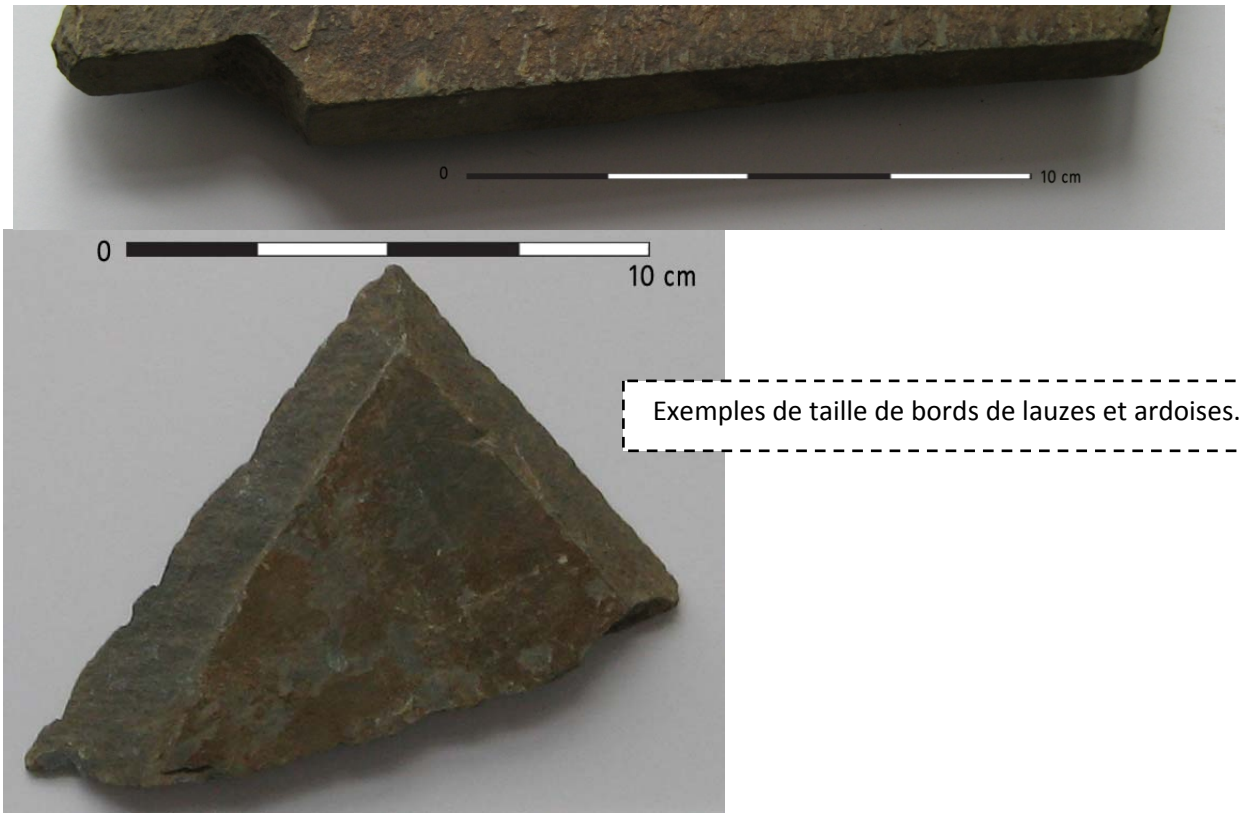

Exemples de taille de bords de lauzes et ardoises.

<u>Les plaques foyères</u>

Trois foyers avaient déjà été fouillés avant 2009, tous des phases 5-6 ou étape 4.

Les plaques foyères de ces structures étaient toujours constituées de lauzes ou dalles de gneiss taillées.

La taille de ces dalles dénote une maîtrise technique très aboutie, la surface de ces dalles pouvant atteindre ½ m².

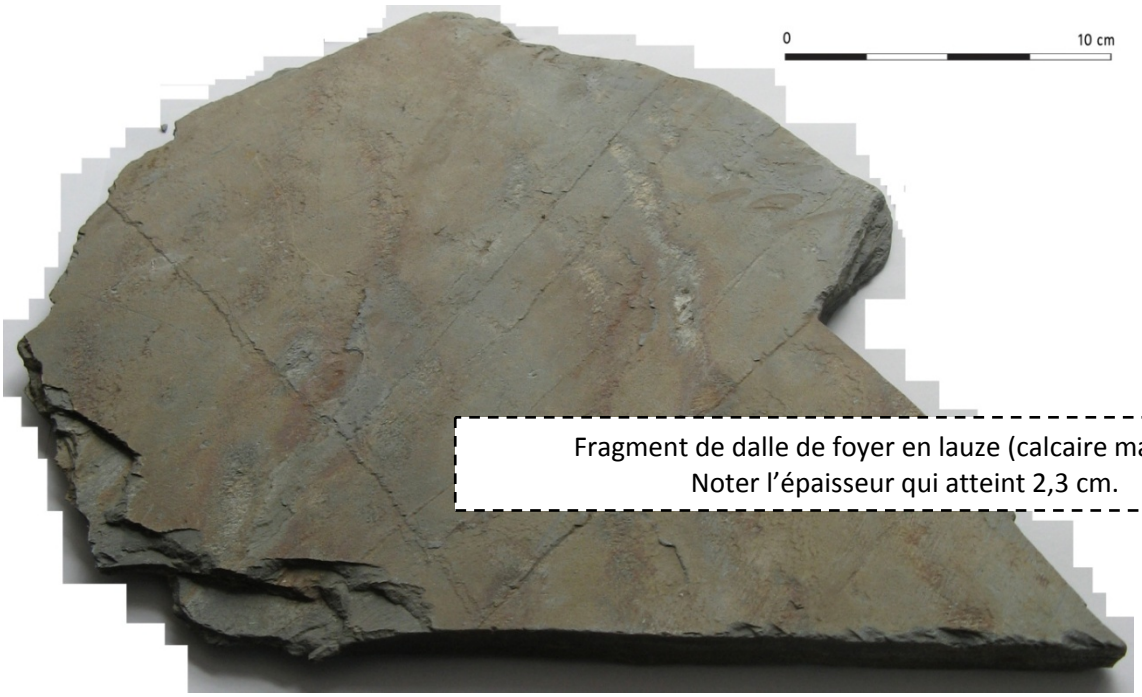

Fragment de dalle de foyer en lauze (calcaire marneux),
Noter l'épaisseur qui atteint 2,3 cm.

Deux de ces foyers étaient encadrés de pierres et adossés à des murs, l'autre –au centre de la pièce n'était pas adossé à un mur.

En 2010 et 2009, les foyers fouillés sont plus divers en chronologie et en technique bâtie. En 2009, a été fouillé un foyer central (F 7 – zone 6 – PP) en interface entre des U.S. de la phase 3a et des U.S. antérieures au château des comtes de Foix (phasage et chronologie en attente de plusieurs datations envoyée en 2010, l'étude stratigraphique indiquant l'étape 2 mais demandant à être confirmée). Celui-ci était encadré de pierres sur champs, mais réalisé avec une sole en argile (deux couches d'argiles différentes reposant sur une couche de scories de fer).[9]

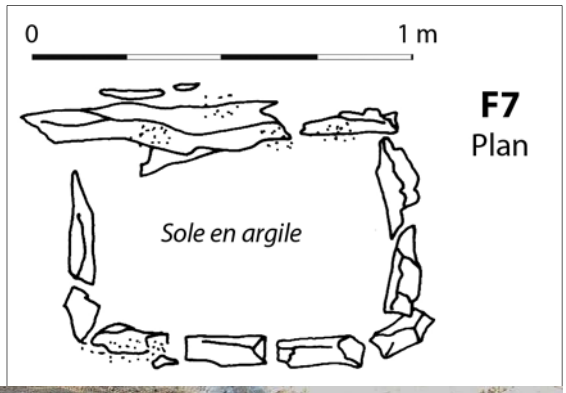

F 7 : section, 2 couches d'argiles et une de scories

[9] Rapport 2009, p. 98.

En zone 10, c'est un foyer que le diagramme stratigraphique indique comme étant de la fin de l'âge du fer (+ datation radiocarbone sur une U.S. en connexion) qui a été découvert. De petites dimensions, il était réalisé avec une dalle de schiste calcaire taillée et encadré de petits morceaux de la même dalle disposés de champs.

Mais les foyers des phases anciennes du château des comtes de Foix, qui ont été étudiés en 2009 et 2010, comme le grand F8-11 et le F10 (zone 6) qui les surmontait (étape 2 ? à confirmer par plusieurs datations en cours) semblent être bâti comme le F7 : argiles et scories[10].

Le bois :

Fragments de poteau découverts en zone 9 – poteau 3-2008

C'est évidemment le grand absent.
Les quelques fragments qui ont pu être récoltés, en fond de trou de poteau[11], ou dans la destruction, sont des éléments tardifs des phases 5 et 6. Quand ils ont pu être étudiés, il s'agissait de chêne.

1,05 kg de planches très dégradées ont été récoltée de la fouille de la cloison C1[12]. Un essai de datation radiocarbone menées début 2010 par le laboratoire de Lyon a été un échec, vu l'état du bois. Une étude anthracologique est en cours.

Les varves et diverses arènes d'origines glaciaires :

Sur celles-ci, les conclusions 2009-2010 confirment les conclusions anciennes sans apporter de nouveauté.
Varves argileuses et dépôts glaciaires provenant soit du site lui-même en toutes petites quantités, soit de la vallée (voir étude géomorphologique en introduction). Elles sont

[10] Voir le rapport stratigraphique ci-dessus.
[11] Voir photo ci-dessus. Poteau 3-2008 en zone 9, rapport 2006, p. 67. Un $_{14}C$ a été réalisé sur ce fragment pour vérifier la chronologie de la phase 4.
[12] Rapport 2009, pp. 99-100.

utilisées dans les remblais et surtout dans la motte qui n'est constituée que de ces varves associées à la base à de gros blocs de gneiss et granites.

La motte n'a pas été fouillée entièrement, mais sa base a été atteinte en plusieurs endroits, souvent en périphérie des zones ou là où des tranchées de fondations l'avait retaillée : en zone 9 le long des murs 28 et 28b, en zone 2 dans l'angle M 11/M 17, en zone 1 dans la tranchée du M 11, en zone 0 dans les trous de fouilles clandestines, etc.

Ces varves constituent un matériau extrêmement dense et particulièrement difficile à fouiller à la main. Elles sont donc beaucoup plus stables que les autres terres que l'on peut trouver dans la vallée.

On en trouve aussi dans certains remblais, notamment ceux mis en place en phase 4. Il s'agit probablement d'un remploi de la motte décaissée.

Les blocs erratiques :

En dehors du possible débitage de ces blocs pour fabriquer des moellons (emboitures nombreuses, voir ci-dessus), ceux qui étaient en place ont servi à la construction en entrant dans les plans (voir ci-dessous le M 49 et sa destruction).
On doit souligner que s'ils ont été conservés par les constructeurs, c'est justement pour s'en servir, sinon ils auraient pu être débités entièrement.

Le lapiaz :

Le lapiaz originel est très irrégulier et ses diaclases offrent des encoches de poteaux naturelles. Il s'agit dans presque tous les cas d'un lapiaz couvert, c'est-à-dire qu'avant la construction il était recouvert par la pédogénèse, même si celle-ci devait être le plus souvent peu épaisse. Comme pour les varves ou les blocs erratiques et leurs usages, les conclusions 2009-2010 confirment les conclusions anciennes :
Les constructeurs ont parfois été amenés à retailler le lapiaz sur de grandes surfaces, comme dans le bâtiment 8.
En prospectant le site, au-delà de l'emprise de la fouille, les retailles du relief semblent partout présentes sur toute la surface. Elles sont donc très nombreuses, banales, et ces aménagements ont dû fournir quantité de moellons pour la construction.

Ce lapiaz a alors pu servir de sol, directement, comme c'est le cas du bâtiment 11[13], ou être recouvert par un remblai peu épais pour niveler les inévitables trous, comme dans la fouille 2010 le long du mur d'enceinte 36 en secteur L où une déclivité naturelle a été bouchée et n'a pas été recreusée par les « médiévaux » qui ont juste tranché à l'avant pour bâtir le M 36.

Zone 6 secteur L déclivité du lapiaz à l'arrière du M 36

Emboitures secteur A1, zone 10

[13] Rapport 2007, p. 116 et suiv.

Les murs : techniques du bâti

2009 – rappel des données contenues dans le rapport 2009

En zone 10 et 6 vous trouverez dans le rapport 2009 une première étude du M 36 (enceinte externe). Elle est reprise et complétée ci-dessous puisque la fouille s'est terminée cette année sur ces secteurs, ce qui a permis d'étudier entièrement ces murs.

En zone 6, avait aussi été réalisé dans le rapport 2009 une étude du M 49 : il a été détruit par la fouille en 2010, car il ne permettait plus de fouiller en sécurité autour de lui et représentait un danger pour les visiteurs du site toute l'année.
Le gros bloc de granite qui en faisait partie (800 kg) a été juste déplacé de quelques dizaine de centimètres et posé sur le substrat calé contre une dalle elle-même contre le mur d'enceinte restauré.

Dépose du bloc pour la destruction du M 49

Ce mur 49 était situé entre les deux secteurs PP et L de la zone 6.
Il est grossièrement perpendiculaire au M 36, non chaîné et s'étend depuis ce mur jusqu'au bloc de gneiss sur lequel il s'appuie[14].

Dans sa longueur, ce mur est constitué de 3 parties distinctes qui sont (depuis le mur 36 vers le bloc de gneiss) :
-un petit mur de 20-25 cm de long qui est constitué de peu d'éléments,
-un bloc de granite retaillé et déplacé : ce n'est pas le mur 49 qui s'est appuyé sur un bloc préexistant, mais bien ce bloc qui a été apporté là pour bâtir le mur 49 (voir étude stratigraphique et unités qui passent sous le bloc),
-un second fragment de mur, plus long (165 cm), jusqu'au bloc de gneiss.

Ce mur est maçonné avec un mortier de chaux très dense mais utilisé en faible quantité.

[14] L'étude de ce bloc et de ses retailles se trouve dans le rapport 2008, p. 174 et suiv.

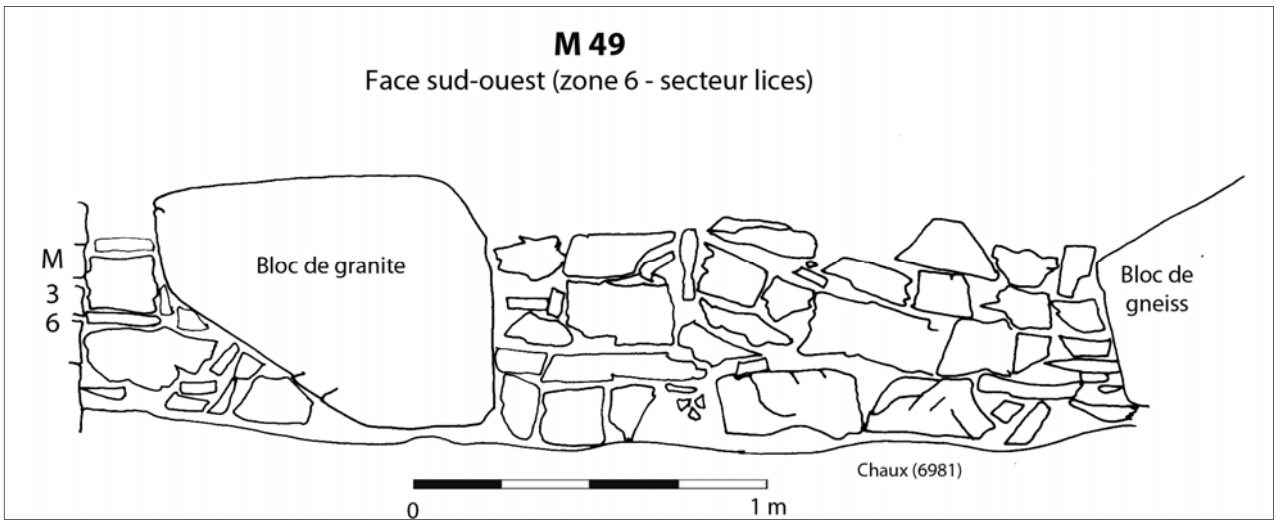

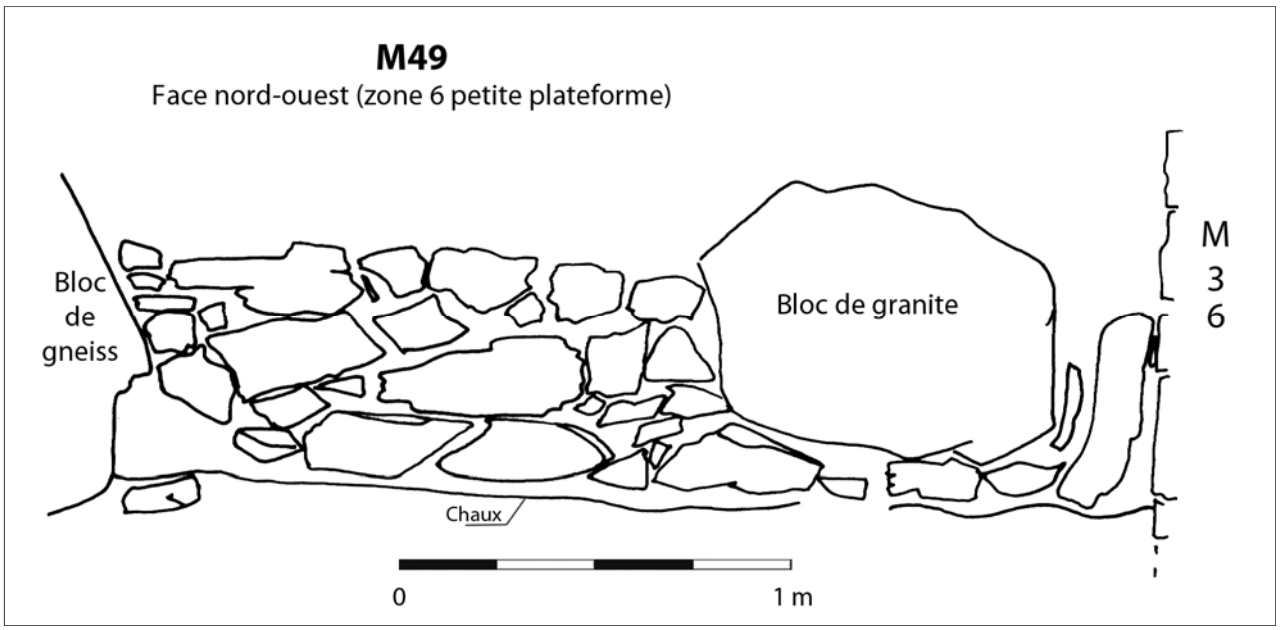

Il mesure 2,8 m au plus long et 55 à 58 cm de large. Son angle est 60°/ 240°.
En 2010, lors de sa dépose a été découvert entre les pierres du mur un petit fragment de tige de section carrée.

En zone 10, vous trouverez dans le rapport 2009 une étude du parement externe du mur d'enceinte interne (17-31), avec un levé complet de bâti sur les 20 m du mur.
Vous trouverez aussi des études des murs de terrasses 47, 42 et 48 (accès par A1) ainsi que du M 51.

La fouille 2010 n'ayant rien apporté de nouveau sur ces murs, ces éléments ne sont pas repris dans ce rapport.

Il en est de même de l'étude des angles du bâtiment 11 de **la zone 11** (M 38). Ces secteurs n'ont pas été abordés en 2010 car ils étaient finis en 2009.

2010

Zones 10 et 6

Dégagé en 2009 et 2010, en zones 6 et 10, le **M 36** est le mur d'enceinte qui ceinture tout le promontoire, donc appelé « enceinte externe ».

Un des objectifs principaux de la poursuite et de l'extension de la fouille en zone 6 en 2009-2010 était justement de pouvoir étudier ce mur et le positionner ce mur dans le diagramme stratigraphique et donc dans la chronologie.

Le sommet (arasé ?[15]) du M 36 était situé sous l'herbe et sous quelques décimètres de terre (U.S. 6750 ou 10900). Les autres U.S. décrites cette année sur ces secteurs (zone 6 L et PP, zone 10 A1) étant contre ce mur.

Le mur est apparu constitué de deux éléments distinct de par leurs techniques de construction, on les a donc numérotés M 36 (en haut) et M 36 bis (en-dessous). M 36 bis n'est pas présent partout, il s'agit à deux endroits de portions de mur à la base de l'enceinte et de la construction.

Le mur 36-36bis suit précautionneusement le bord de la falaise de telle sorte qu'il forme des pans rectilignes de courtes longueurs pour éviter de devoir descendre trop bas pour construire le mur. Cette caractéristique qui est bien apparue dans la fouille, semble exister partout autour du sommet, là où le mur est conservé.
En zone 6, existe donc un angle, et l'axe du mur 36 est d'abord de 157/337° entre le M 45 et l'angle naturel de la falaise en secteur L sur 11,9 m de long, puis il s'incurve pour prendre un angle 1183°/298° qu'il doit conserver jusqu'à la zone 10 et sa jonction avec le M 48, soit sur plus de 20 m de long. Au-delà, il change à nouveau d'orientation et on a pu le suivre en zone 10 sur 6,4 m de long suivant un angle 137/317°, puis il fait un nouvel angle léger (309/129°) et se poursuit sur plus de 7 m : il a été suivi jusqu'à la berme sud de la zone 10 et il est visible çà et là plus bas en bord du promontoire.

Enfin, il a été dégagé en parement externe en zone 6, secteur PP sur 3 m de large. Ce chantier (techniques travaux-acrobatiques) a permis de mieux restaurer le mur mais aussi de vérifier que le parement externe était homogène : là où le dégagement externe a été effectué, le bâti du parement externe prend la morphologie et le style du M 36 et le M36 bis n'apparait pas alors qu'il est présent à l'intérieur. Le M36 surmonte donc le M36 bis et -parfois au moins (ici sur 2,5 m de long)- l'englobe. M 36 bis ne concerne donc pas toute la largeur du mur.
L'hypothèse de travail qui avait été élaborée était que ces deux murs soient de chronologie différente. Cette hypothèse de travail s'est révélée fausse même s'il est vrai que la limite supérieure du M 36 inf en zone 6, secteur L correspond la rupture stratigraphique entre les terres noires (en dessous) et les U.S. du château des comtes de Foix au-dessus. Ces terres noires de par leur mobilier et les radiocarbones effectués sont

[15] S'il a été arasé, il le fut vers l'extérieur donc vers la falaise. Arasé volontairement ou pas, le mur ne subsiste pas sur plus d' 1,2 m de haut au maximum en secteur PP (auquel s'ajoutera le M 36 inf qui est dessous et dont la fouille est en cours).

clairement des U.S. anciennes, antérieures au Moyen Âge, donc antérieures à l'usage du mortier de chaux dans la région.
Mais le mur 36 et 36bis semble bien être entièrement médiéval et ces deux éléments concomitants. Il fut construit en tranchant les terres noires antérieures (tranchée frontale et bâti par l'extérieur). Car à la base du M 36 bis et à chaque fois qu'il existe, on note l'existence d'un mortier de chaux très argileux (peu chargé en chaux).
En l'absence de tranchée de fondation à l'intérieur, ce mortier n'a pu être ajouté par des constructeurs médiévaux qui auraient repris un vieux mur en le renforçant.
Il semble donc évident que la chronologie du M 36 bis et du M 36 soit la même, que les morceaux notés M 36 bis soient des fondations réalisées uniquement à certains endroits et que le mur a été construit depuis l'extérieur en tranchée en pleine terre, callé contre les U.S. anciennes tranchées verticalement. Cette chronologie est confirmée par l'existence de rares éléments médiévaux mais régulièrement répartis en différents niveaux le long du mur (notamment en secteur L) et contaminants les U.S. des terres noires[16].

M 36 – parement externe en zone 10. Le trait en milieu d'image est la corde de la photographe. La mire fait 2 x 2 m

Le dégagement du parement externe du M 36 a aussi montré qu'il était bâti à cet endroit (externe zone 6 secteur PP) contre le lapiaz un peu retaillé, mais pas sur le lapiaz : il est posé sur des varves glaciaires résiduelles qui couvrent le lapiaz sur peu d'épaisseur et sont

[16] Voir par exemple dans l'U.S. 6183, un fer de trait du type B de Valérie Serdon.

mêlées à des blocs granitiques de petits modules en voie d'arénisation. Cette technique permet d'asseoir la fondation contre le rocher qui protège du basculement vers l'extérieur. En secteur L, mais aussi en zone 10, en parement interne le mur 36 est au contraire bâti sur le lapiaz (non retaillé) que l'on a suivi précautionneusement comblant les variations de niveaux au mieux et toujours en partie basse avec ce mortier de chaux/argiles mêlés que l'on ne retrouve à Montréal-de-Sos que sur ce mur et dans sa fondation. Le mur 36 peut donc aussi être bâti sur le lapiaz. L'absence de dégagement externe dans ces secteurs ne permet pas d'évaluer si l'on a aussi utilisé le lapiaz comme sur l'exemple ci-dessus en bouclier protégeant la fondation en extérieur (=hérisson avec le lapiaz).

Base M36bis, en partie sur le lapiaz, en partie sur les varves et blocs. Zone 6, secteur L.

La différence entre le M 36 et le M36bis tient d'abord à la qualité et à la quantité du mortier utilisé :
Bâti en moellons calcaires taillés, le M 36 est largement maçonné avec une chaux très dense et très peu chargée en terre ou argile alors que sa base repose sur une gangue de chaux plus aérée qui s'étale en un niveau de construction bien marqué scellant l'horizon des terres noires (U.S. 6962-6960).
Le M 36 bis ne comporte que de rares éléments de chaux très chargés en argile et surtout répartis à la base du mur, en bourrelets qui dépassent du parement. C'est presque un mur en pierres sèches avec une fondation maçonnée.

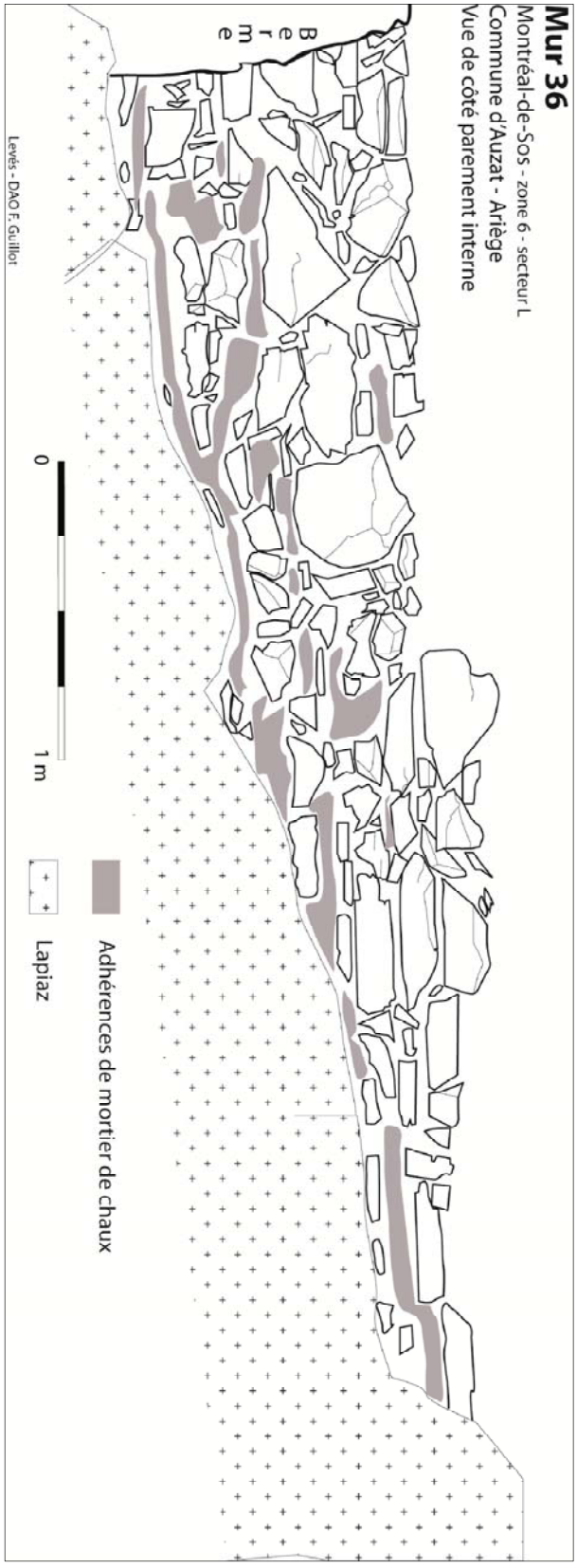
Mur 36
Montréal-de-Sos - zone 6 - secteur L
Commune d'Auzat - Ariège
Vue de côté parement interne
Berme
0
1 m
Adhérences de mortier de chaux
Lapiaz
Levés - DAO F. Guillot

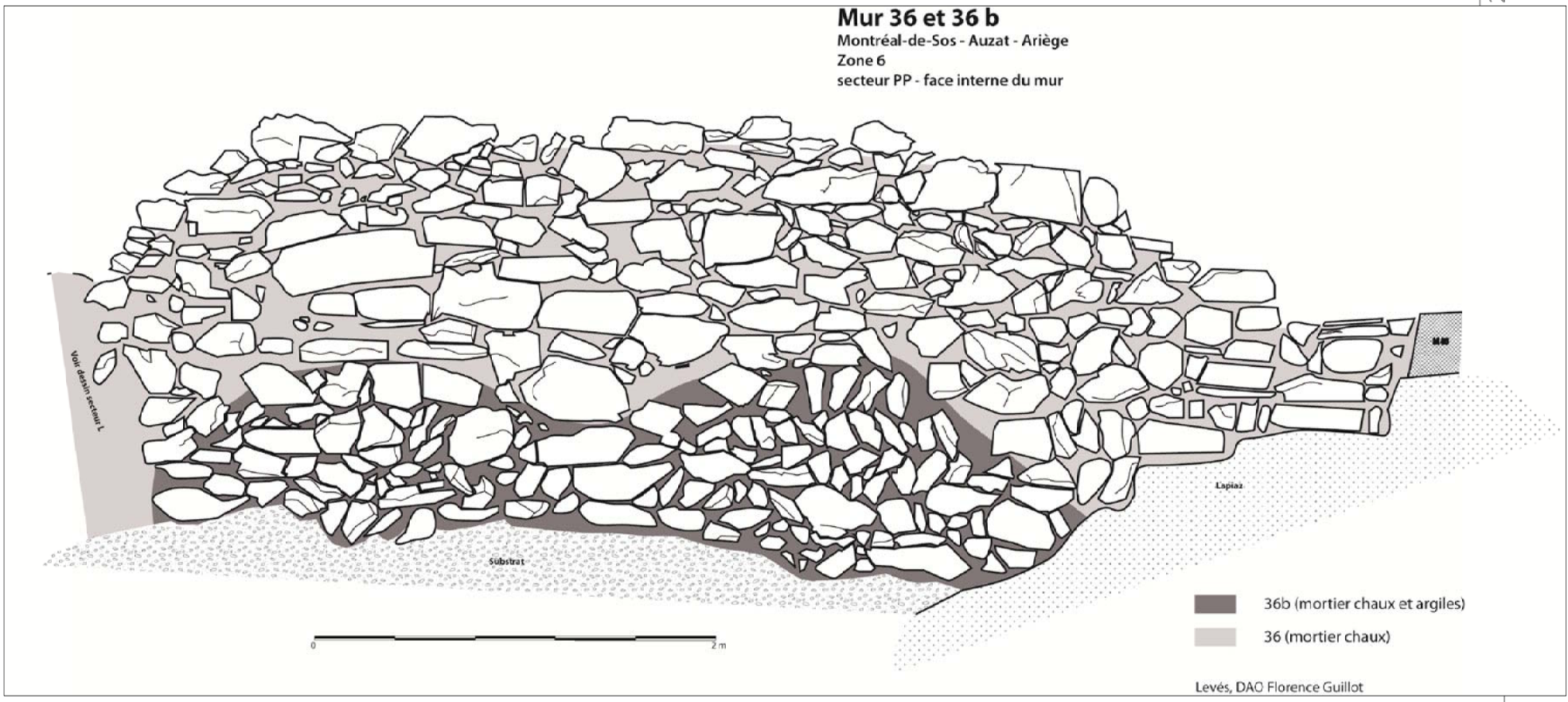
Mur 36 et 36 b
Montréal-de-Sos - Auzat - Ariège
Zone 6
secteur PP - face interne du mur
Voir dessin secteur L
Substrat
Lapiaz
0
2 m
36b (mortier chaux et argiles)
36 (mortier chaux)
Levés, DAO Florence Guillot

C'est peut-être aussi pourquoi les moellons et leur agencement sont aussi différents entre les murs 36 et 36 bis.
Pour le M 36, les moellons qui le compose sont calcaires et taillés en face visible, équarris sur les autres faces. Leur volume peut-être assez important et reste en tout cas très irrégulier bien que les assises soient nettement horizontales. On soulignera cette horizontalité encore plus nette que dans les autres murs du site, sauf peut-être dans les parements de la tour maîtresse rebâtie au XIVe siècle. Comme d'habitude cette horizontalité des assises est obtenue alors que les moellons sont de formes très disparates, ce qui démontre la qualité du travail des maçons.
Ces moellons construisent deux parements qui s'adossent sans blocage interne[17] et la largeur du mur n'est pas très grande puisqu'il atteint 80 à 83 cm seulement. Elle est néanmoins comparable à nombre d'enceintes contemporaines en Sabartès[18].

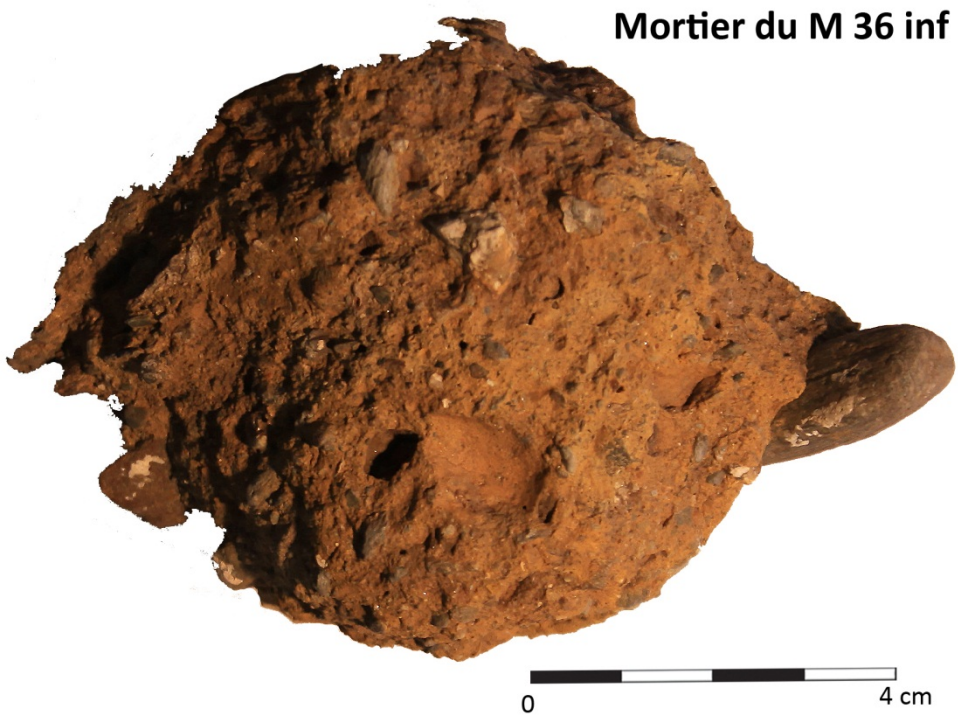

[17] Soulignons la différence avec les murs de l'enceinte interne ou de la tour maîtresse, qui sont plus épais. Les tours du Barri et du Campanal sont aussi bloquées. On peut justifier le choix du blocage par la largeur du mur plutôt que par un style chronologique car on trouve entre les phases 1 à 3 des murs bloqués ou non à toutes époques.
[18] Guillot 1998, tome I, p. 95 et suiv.

M 36 (en haut) et 36 bis (en dessous) – parement interne en zone 6, secteur PP. Notez le boulin.

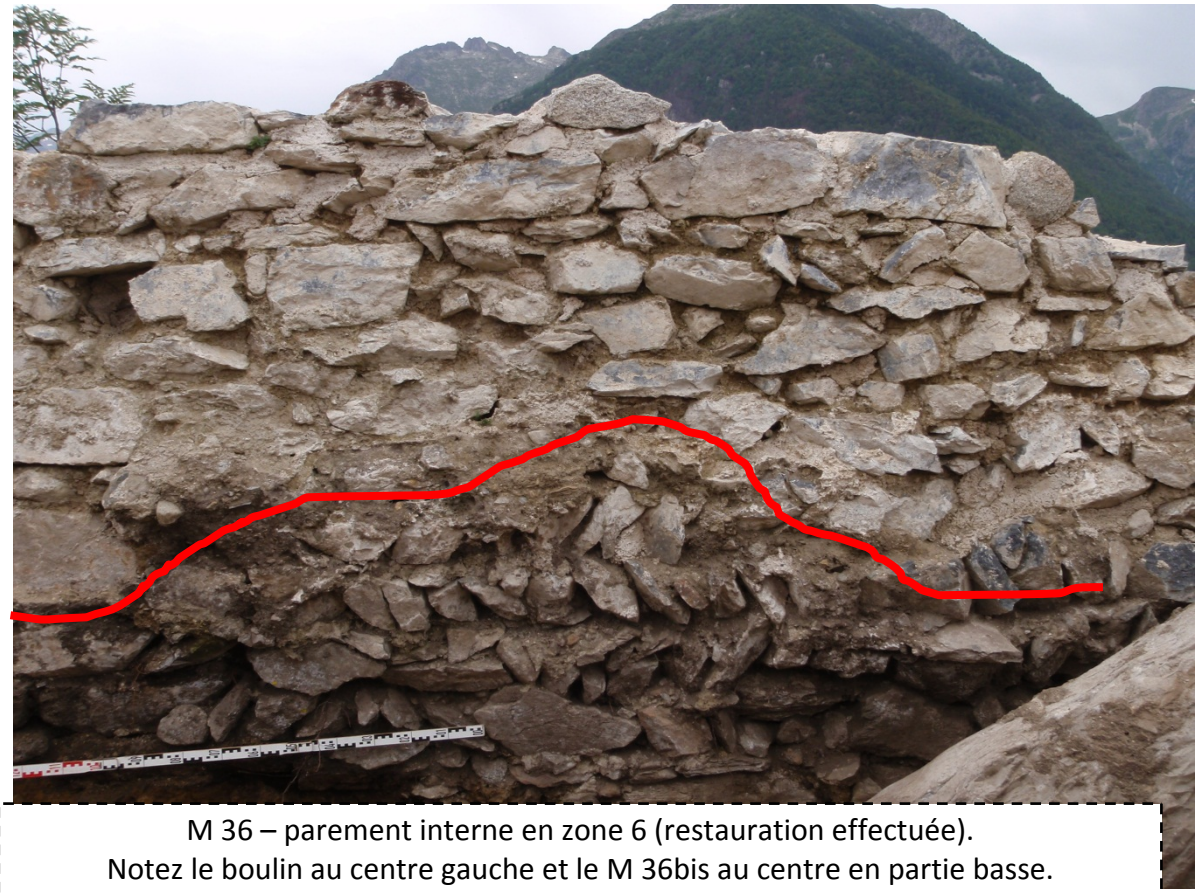

M 36 – parement interne en zone 6 (restauration effectuée).
Notez le boulin au centre gauche et le M 36bis au centre en partie basse.
Sur cette image le mur 49 a déjà été détruit, il était au niveau de la mire verticale.
Notez aussi les varves sur lesquelles est fondé le mur.
Le mur 45 est invisible sur l'image, situé juste à droite de la photo

Zone 6, secteur PP
M 36 (à gauche – interne) et 45 (en face)

En zone 6, secteur PP, à moins d'un mètre du mur 49 et 66-68 cm au-dessus de la gangue de chaux sur laquelle est fondé le mur, apparaît un trou de boulin carré de 17-18 cm de côté, *a priori* traversant et non rebouché. Il participait à l'échafaudage du mur, ce qui suggère qu'il pouvait être assez élevé à cet endroit.

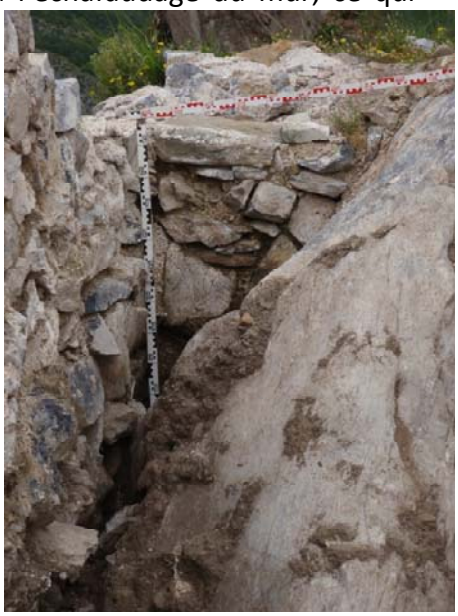

Le mortier de chaux s'est évidemment étalé et forme un niveau de construction très clair proche du mur (U.S. 6983, sup de l'U.S. 6981 et surtout U.S. 6953). En secteur PP, zone 6, ce niveau est formé de deux couches distinctes de chaux. Sans qu'il y ait une unité organique entre ces deux niveaux, il y a clairement eu séchage complet et induration : la construction du mur 36 a donc été réalisée en deux temps sur ce secteur mais ces deux étapes sont très proches dans le temps et peuvent être à quelques mois l'une de l'autre, le temps d'un hiver par exemple.

Dans ce secteur il a été découvert un fragment d'amphore dans le mur.

En zone 6, toujours en secteur PP mais à son extrémité nord-ouest, le M45 n'est pas chaîné avec le M 36. Pour le peu que l'on puisse observer sur le M 45[19], sur quelques mètres de long (et souvent une seule assise), ils semblent de facture identique. Nous avons Zone 10, M 36 face interne dont l'arasement semble intervenir en phase 3b, mais dont la construction n'est pas encore bien callé car la fenêtre de fouille le long de ce mur est étroite. Il sera proposé un petit sondage complémentaire car ce mur semble pouvoir avoir été une enceinte interne, donc un mur d'importance dans le bâti de la phase 3 et peut-être depuis l'étape 2.

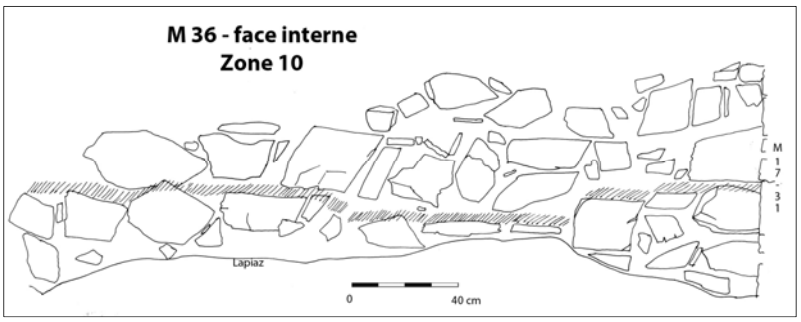

En zone 10, sur toute la longueur fouillée (6,2 m), le mur 36 repose sur le lapiaz et il est d'abord bâti élargi (semelle débordante) jusqu'à un niveau horizontal qui permet de le bâtir en élévation à partir d'une base plane (voir photo ci-dessus). C'est une technique qui a déjà été révélée par la fouille sur le mur d'enceinte interne, étape 2, M 17-32-31 et M

[19] Rapport 2008, pp. 172-173.
Analyse et levé du bâti du M 45.

11. Mais ce mur d'enceinte interne n'est pas chaîné avec le mur d'enceinte externe. Autre lien entre ces deux murs : leur construction a été menée par arasement -sans tranchée de fondation, on a donc recherché les niveaux de lapiaz que l'on a aplani. Dans l'angle, aucune U.S. ne permet de décaler la construction entre le mur d'enceinte interne 17-31 et le mur d'enceinte externe, 36. La fouille sur la zone 6 semble d'ailleurs suggérer (à vérifier l'an prochain) que le M 36 sup est bâti en étape 2 et non pas en étape 1, donc après la tour maîtresse initiale. La différence chronologique entre ces deux étapes est probablement faible : il peut s'agir d'un même chantier en deux étapes séparées d'une dizaine ou d'une vingtaine d'années.
En tout cas, en zone 10 et malgré l'absence de chaînage, le M 36 sup et le M 17-31 semble avoir été bâti en même temps.

Le mur 48[20], en tout cas le tout petit morceau de ce mur qui est situé au-delà du gros bloc de granite, s'appuie contre le M 36 sans chaînage.
Le mur 53[21] s'appuie aussi contre le M 36 en dessous du M 48 et toujours sans chaînage.

Globalement, et tout le long des dégagements en zones 6 et 10, ce mur est en très mauvais état et il a pu être étudié plus facilement en secteurs L et PP de la zone 6 et en zone interne car en zone 10, il est peu élevé, souvent réduit à une unique assise.
Il est aujourd'hui restauré, cristallisé, stabilisé en l'état.

M 36 – parement interne en zone 10.
En face, départ du mur d'enceinte interne (M17-31 visible sur la droite de l'image)

[20] Rapport 2009, pp. 149-50 et rapport 2008 pp. 184-5.
[21] Voir ci-dessous et rapport 2009, pp. 154-5 et planche 10 du rapport mobilier.

Zone 6

M 54[22]

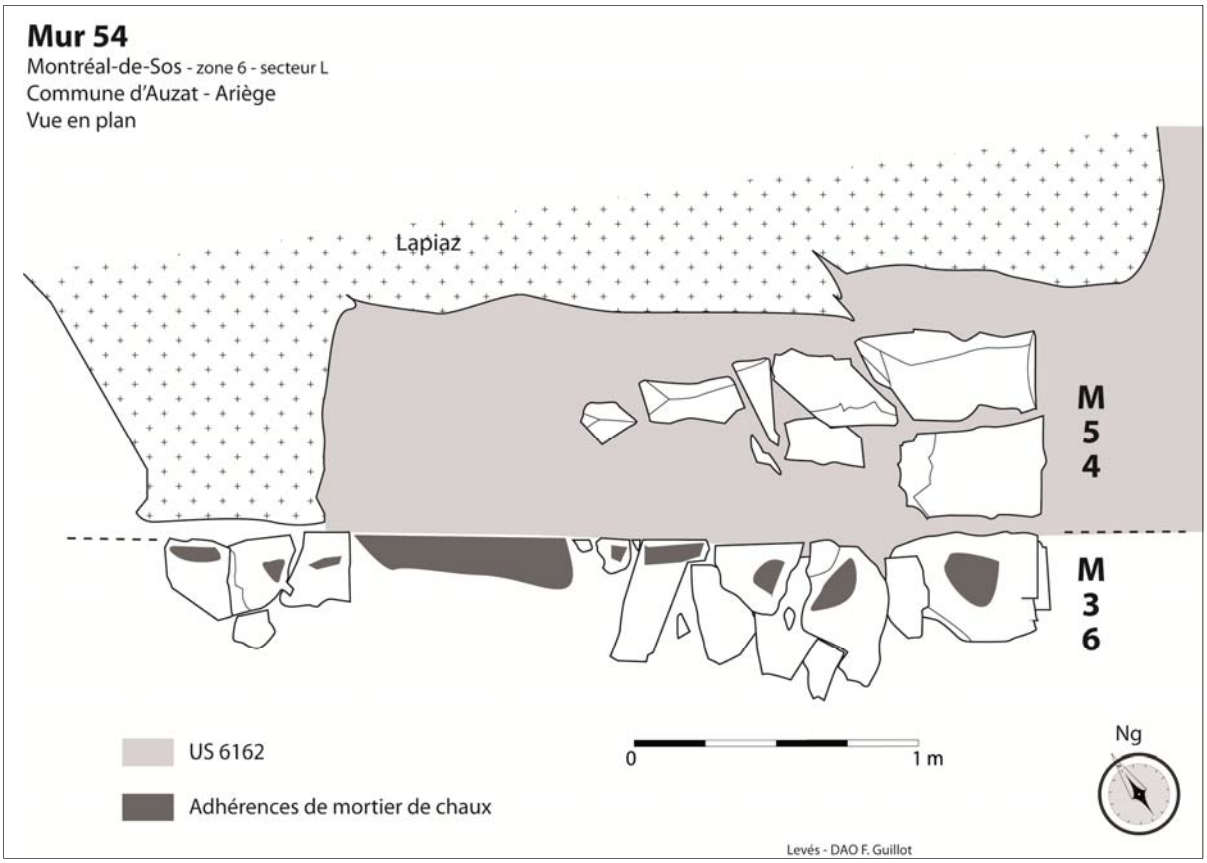

Quelques blocs ont été nommés M54. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un mur, mais d'une petite structure de pierre sèche dont les restes n'étaient constitués que d'une seule assise (mais le M 36 était détruit à ce niveau et il n'est donc pas possible de savoir si cet aménagement était plus élevé ou pas). Il ne devait pas être très haut car il n'était pas maçonné. On a relevé quelques blocs calcaires débités, surtout en petit appareil[23] et aucune trace de mortier.
Son axe est celui du M36 sur ce pan, soit 118/298°
Ces blocs étaient situés entre les U.S. 6186 et 6162 ce qui l'inscrit dans des chronologies antérieures au M36. Il pourrait avoir été tranché en même temps que les sols par la construction du M36 et serait le vestige d'un mur antérieur au château des comtes de Foix.

[22] Voir photo au chapitre résultats ci-dessus.
[23] Petit appareil < 20 cm ; moyen de 20 à 30 cm et grand au-delà de 30 cm.

La question des blocs débités sous les unités du Moyen Âge : U.S. 6159 *(plan général, chapitre résultats ci-dessus p. 68)*

En secteur GP de la grande plateforme et sous les U.S. médiévales est apparue une vaste couche ocre notée 6772 ou 6514 dans la pente vers le secteur L.
Ces U.S. surmontaient et s'engonçaient dans un amas de blocs à 20 % calcaires, 28% grantiques et 52 % gneissique[24]. Ces blocs reposent eux-mêmes sur une vaste U.S. stérile car géologique.
Ces moellons ont été débités et les traces de ces débitages sont nettes. On peut les rapprocher de ceux qui ont été trouvés dans la motte lors de sondages qui y ont été fait et dont l'un est présenté ci-dessous[25].
Il ne s'agit pas à proprement parler de taille (pas d'utilisation d'outil type marteau-taillant) : les blocs sont souvent juste débités, avec une ou deux faces planes. Globalement, ils sont tous quadrangulaires ou tendent vers cette forme sauf un bloc de granite qui est de volume prismique triangulaire (bloc n° 1). il ne faisait pas parti de l'amas mais est un bloc isolé sur le côté. Les traces de débitages étaient très visibles sur sa surface et il a été débité en plan sur 4 faces.
Les volumes sont très divers : du moyen appareil au bloc cyclopéen[26] (jusqu'à 1,1 m sur le plus grand côté, pour une surface de 0,7 m², un volume de 0,13 m^3 et avec deux faces applanies sur les côtés les plus petits).

En secteur GP de la zone 6, ces blocs étaient en amas plus ou moins organisé : c'est-à-dire qu'il n'était pas totalement désorganisé. On observait un axe général de l'amas 290/ 110° sur le secteur GP et cet axe s'infléchissait vers 260/80° sur le secteur L, probablement du fait du glissement des blocs dans la pente sous l'U.S. 6514. Les blocs de la GP (Grande Plateforme) eux-mêmes suivaient pour la plupart cet axe, c'est-à-dire que les faces qui avaient été applanie étaient parallèles à cet axe : l'axe est donc aussi valable au niveau des éléments. On a ici la nette impression qu'il s'agit de la destruction d'une structure en pierre sèche qui seraient encore en place sur la GP même si on a pu prélever des éléments pour les réemployer.
Soulignons notamment parmi les blocs une série de trois petits parallèles entre eux et dans l'axe général qui semblent avoir versés sur le côté ensemble et être plantés sur la tranche, comme s'ils faisaient partie d'une structure située juste à leur nord (voir ci-dessous, photos blocs et n° des blocs pour reprérage sur le plan).

L'hypothèse de travail d'un lieu de débitage a aussi été soulevée mais se heurte à cet régularité axiale et surtout au fait que l'on n'a pas découvert les déchets de taille qui seraient présents si c'était le cas.

Enfin, du point de vue de la chronologie, rien de permet de caler ces éléments, mis à part que ceux du secteur GP sont antérieurs à l'étape 4 qui a vu l'arasement de la grande plateforme[27], que ceux qui sont dans la motte sont antérieurs ou égaux à l'étape 1 et que

[24] Ce compte ne tient pas compte du volume : les blocs calcaires sont les plus petits.
[25] Un autre dans le rapport 2008, p. 89.
[26] Les mesures adoptées dans ce rapport sont : appareil petit <20 cm sur le plus grand côté – moyen : 20-40 cm – grand 40-80 cm – au-delà : cyclopéen.
[27] Voir les conclusions du rapport 2008.

ceux qui sont à l'extrémité de l'amas présenté ici en haut du secteur L (juste au contact avec le secteur GP mais qui ont glissé dans la pente) sont juste sous des U.S. de la fin de l'âge du fer[28].
Tous les blocs 6159 ont été fouillés avec la terre qui s'insérait entre eux et les premiers centimètres de l'unité sous jacente et nous n'avons strictement rien trouvé sauf quelques charbons vers le secteur L dans l'U.S. 6154 qui était située au-dessus des blocs et juste sous les U.S. de l'âge du fer « terres noires » de ce secteur. Ceux-ci ont été envoyés pour une datation radiocarbone qui permettra peut-être de préciser un peu mieux.
Enfin, vous trouverez ci-dessous des images des principaux blocs.

Vue générale blocs 6159

Bloc n° 10
Gneiss

a de préciser les chronologies de ces ensembles.

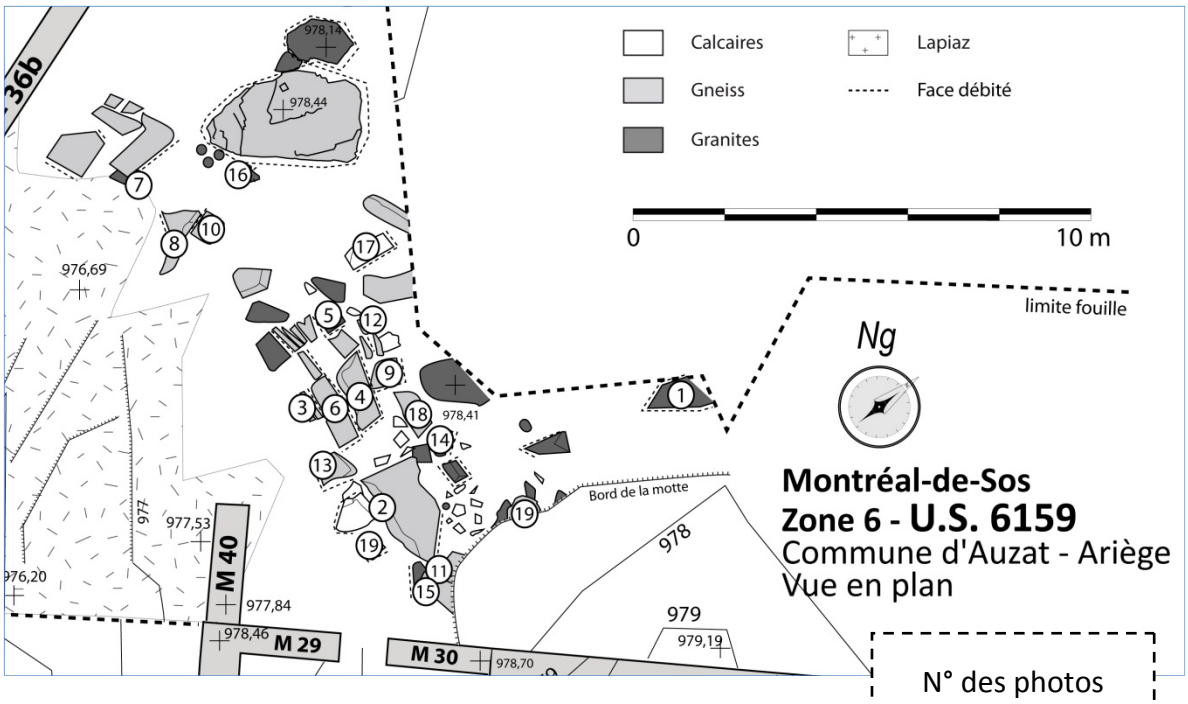

Bloc n° 1
Granite

Détail du bloc n°1 : notez les encoches de débitages

Blocs n° 3
Gneiss

Blocs n° 3
Gneiss

MONTRÉAL 2010
BLOC DE 6159
← Bloc n° 4
Gneiss

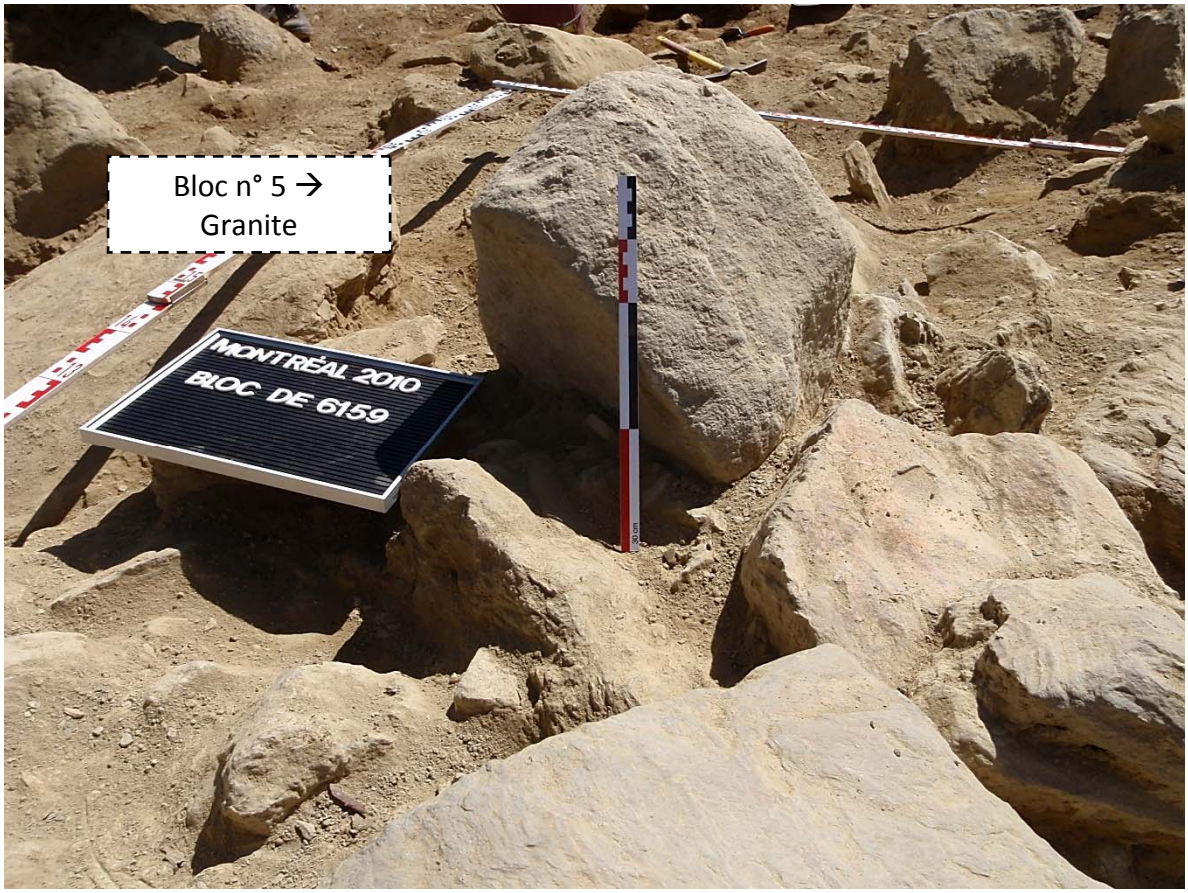
Bloc n° 5 →
Granite
MONTRÉAL 2010
BLOC DE 6159

Blocs, gneiss n° - 6 →

Blocs n° - 6 →
Gneiss

Blocs n° - 6-3 →
Notez que ceux du bas sont tombés sur la droite et étaient les uns sur les autres auparavant.

Bloc, gneiss, n° 9

Bloc granite, n° 7

Blocs, gneiss n° 8

Blocs calcaires et gneiss n° 2

Bloc, gneiss n° 11

Bloc, calcaire n° 12

Bloc, gneiss n° 13

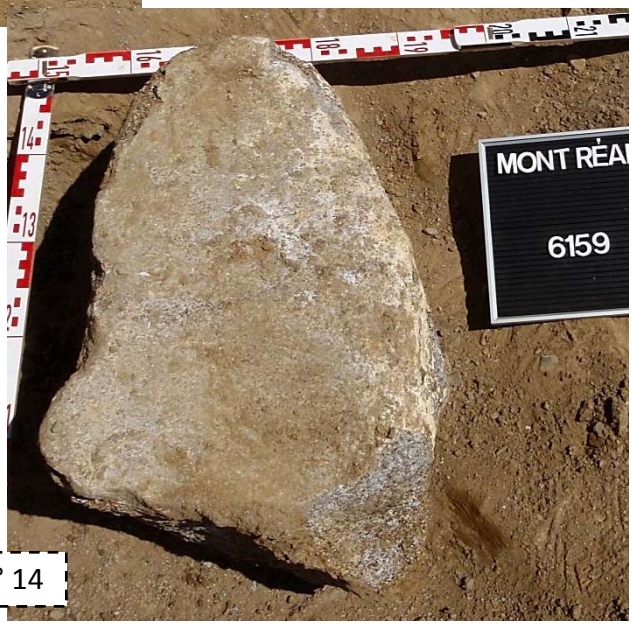

Bloc, granite n° 14

Bloc, gneiss n° 15

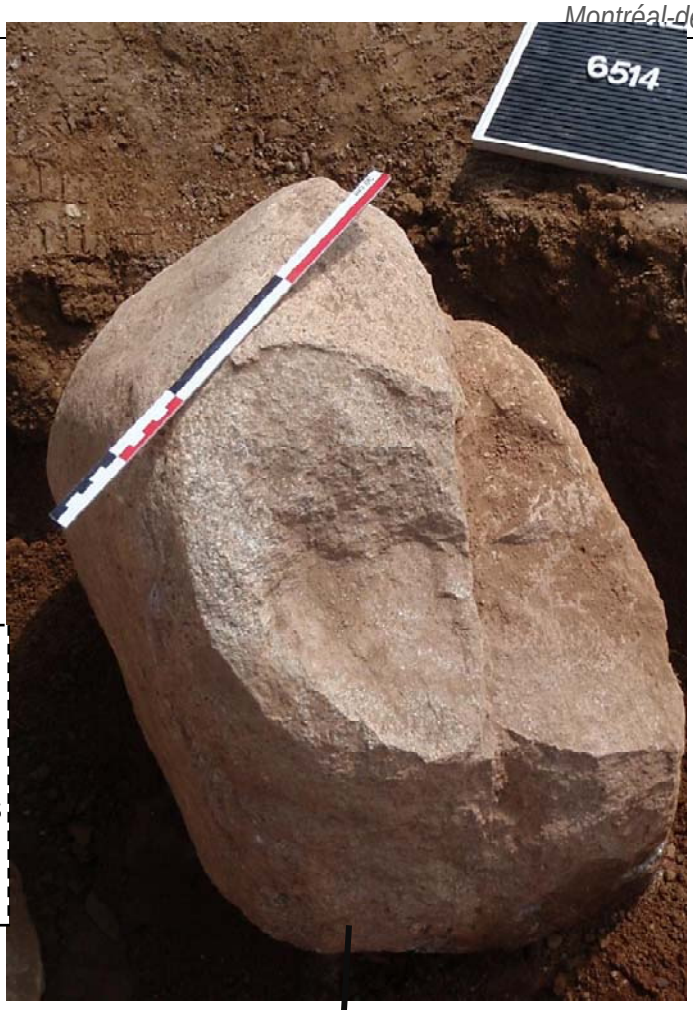

Bloc en haut de la pente entre secteur GP et L, entouré de l'U.S. 6514. Notez qu'il comporte deux gros éclats mais pas plus d'aménagements. Granite. n° 16

Bloc calcaire n° 17

Bloc, gneiss n° 18

6159
Blocs, gneiss n° 19

Zone 10

M52 (limite entre secteurs A1 et A2)

Il est apparu à la limite des deux secteurs A1 et A2, en bas de la zone 10 et exactement dans l'axe de la grande retaille[29] qui partage les secteurs.
Le « mur » compense les différences de niveaux entre les deux secteurs (A1 et A2) et c'est probablement sa raison d'être. La présence de ce « mur » et de cette limite explique en tout cas les différences stratigraphiques qui avaient été notées dès les niveaux supérieurs et qui avaient justifié le partage de la zone 10 en deux secteurs différents, bien avant que nous ne découvrions cette structure. Ces différences se sont estompées au niveau de ces structures numérotées M52, les U.S. 10915 et 10916 (chacune dans un secteur différent au même niveau) étant de même faciès mais nous avons poursuivi une numérotation différenciée.

Ce mur (pierre sèche) est en fait constitué de deux parements en partie face à face avec un interstice au centre de l'ordre de 10 à 20 cm de large et rempli par de la terre. Rien n'excède une rangée en hauteur. Il s'agit donc plutôt d'une limite ou d'une marche entre deux niveaux que d'un véritable mur. C'est donc un aménagement entre les deux secteurs pour conserver les remblais en place et compenser une petite différence de niveau entre A1 situé une dizaine de centimètres au-dessus d'A2..

Cette structure est d'axe 62/242° et mesure au moins 3,7 m de long (berme sur la structure : fin de la fouille).
En haut (voir photo), elle est constituée d'un unique parement posé dans un élargissement de la retaille. En partie haute, le parement du secteur A1 paraît être bâti dans la phase 6, donc dans la dernière phase d'occupation. En effet, il reposait sur l'U.S. 10923 contenant du mobilier de la fin du XIVe siècle. Cette U.S. est un petit remblai qui lui servait de nivellement sur le lapiaz retaillé : on a donc rapidement réaménagé la retaille antérieure pour bâtir ce parement.
Le parement du bas, côté secteur A2, reposait sur l'U.S. 10915 qui contenait des mobilier jusqu'au XIVe siècle et à l'étape 4 et est un remblai de la carrière creusée au milieu du XIVe siècle. Il semble donc avoir été mis en place en même temps que ce

[29] Cette retaille mesure 8,5 m de long, est perpendiculaire au mur d'enceinte interne et est élargie en haut près de ce mur.

premier remblaiement qui couvrait le fond de la carrière et avoir été dégagé en phase 5, puis sous de nouveaux remblais en phase 6 lorsqu'on surélève le secteur A2 suite à la construction du bâtiment 11.

M53

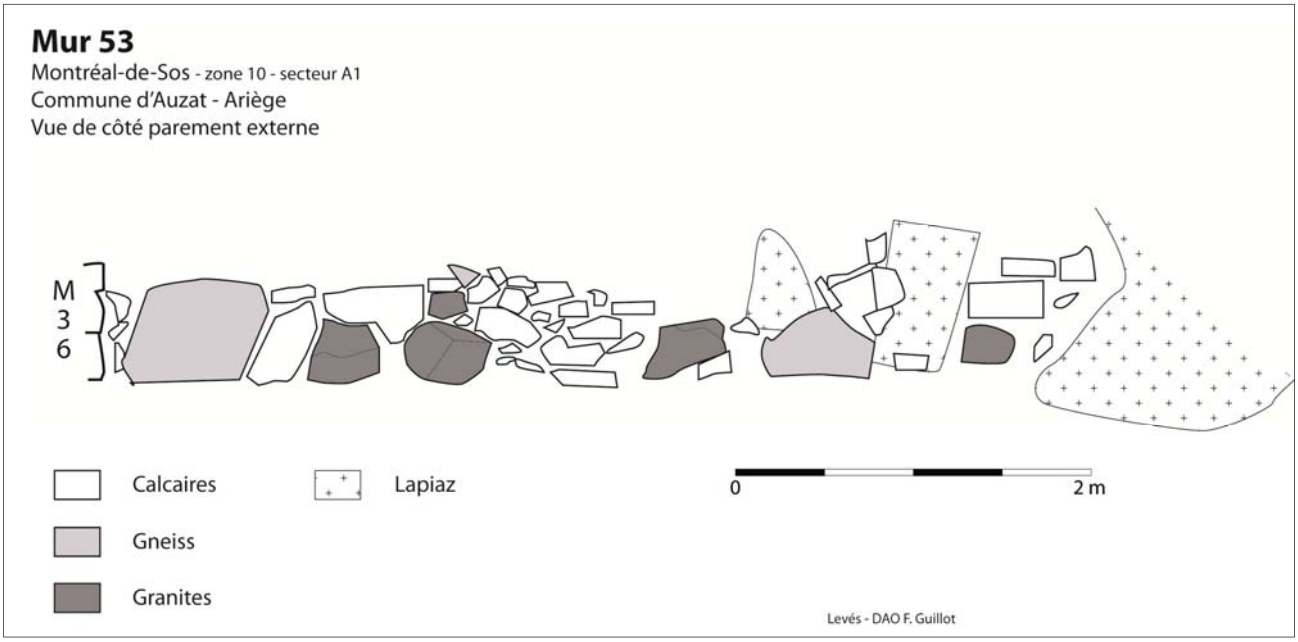

Ce mur apparait en bas de la zone 10 secteur A1, perpendiculairement au mur d'enceinte 36 (321/141°).

2 têtes de clous plates et rondes ont été découvertes en les pierres du mur.

Il s'agit d'un mur de terrasse, coffrant le bas du secteur A1. La terrasse située au-dessus constituée essentiellement de l'U.S. 10907[30] est apparue clairement avant le mur et retaillée perpendiculairement au mur 36. Ce mur structure donc la zone et le secteur de fouille 10.

Le bâti du M53 (pierre sèche, blocs de gneiss bien équarris, un granite, rares calcaires moellons d'appareils petits à gros) est très hétéroclite. La disparité des moellons fait supposer un remploi de blocs prélevés autre part sur le site depuis une structure détruite.

Une chaîne d'attache d'équidés a été trouvée au pied de cette terrasse qui était située au pied de l'accès 1. Elle était complète, composée de deux anneaux à ses extrémités, d'un tourillon et de 28 maillons de chaînes.
La terrasse au-dessus du mur et l'accès 1, à partir de l'étape 4, n'étaient accessibles qu'à pied.
Mais le M53 est remblayée par une unité (10999) contenant beaucoup d'éléments résiduels car elle a dû être prélevée lorsqu'on a tranché jusqu'en 10907 (phase 0c). Cet aménagement semble bien néanmoins avoir été mis en place en étape 4 en même temps que les changements importants le long de l'accès 1[31]
Il reposait sur l'U.S. 10907 tranchée pour bâtir ce petit aménagement.

Il semble s'agir de la terrasse structurant le bas de la zone et évitant les écoulements de terre du dessus et c'est au-devant de ce mur que l'on parquait les équidés avant d'entrer à pied dans le *caput castri*. On a d'ailleurs retrouvé un foyer à ces pieds, callé contre le M 36 (F9, voir étude stratigraphique). Il était composé d'une grande plaque foyère taillée dans une épaisse lauze.

[30] Cette U.S. (10907) s'inscrit dans une chronologie ancienne, sa retaille pour construire le mur confirme que l'on a entièrement réaménagé le bas de la zone 10 en étape 4, en décaissant jusqu'aux niveaux géologiques ou protohistoriques. Elle explique aussi la présence d'éléments mobiliers anciens dans les premières unités de remblais posés en étape 4, par exemple dans le remblai à l'arrière du M 53.
[31] Rapport 2008. Surélévation par remblaiement des niveaux de circulation. Circulation à pied par un escalier alors qu'avant existait dans cette pente et vers A1 une circulation équestre.

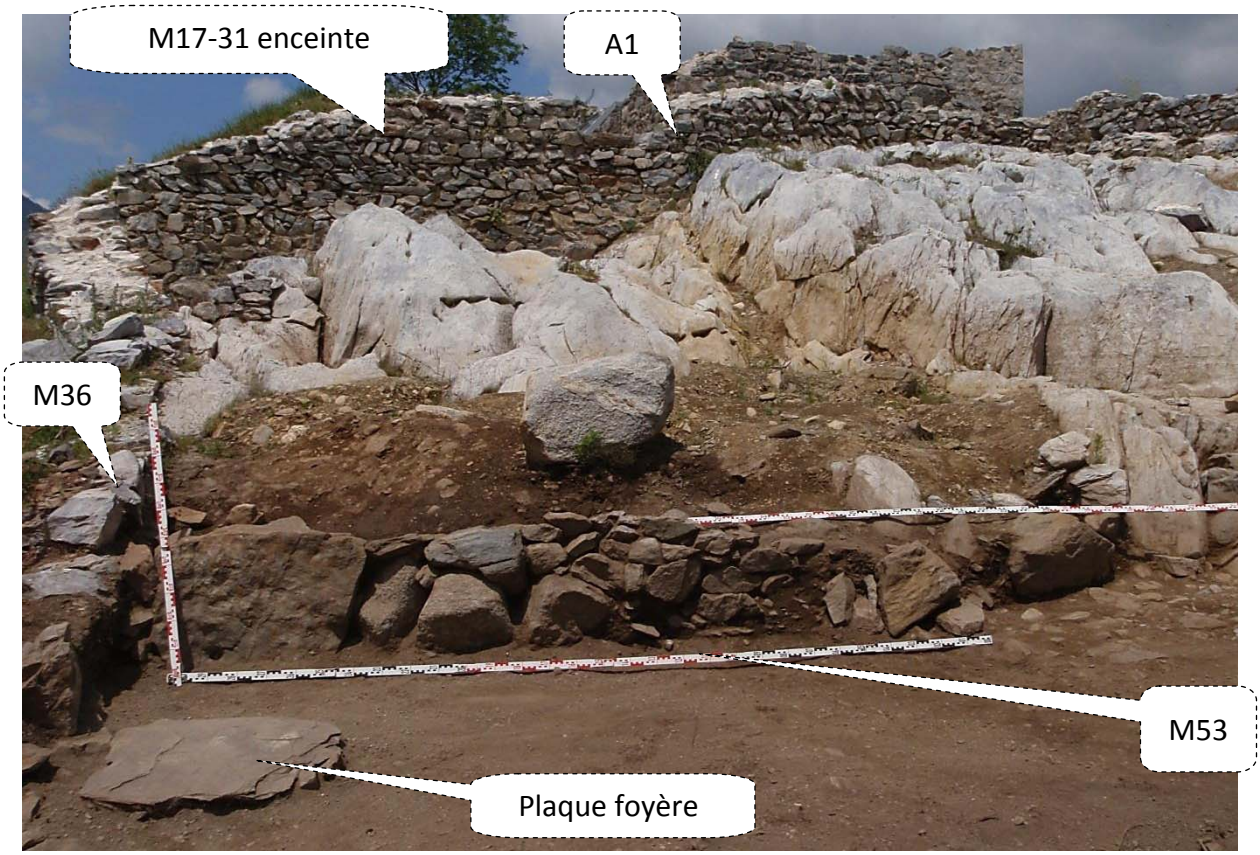

Détail du M53 : bloc de gneiss à l'extrémité
- à gauche le M 36

La carrière secteur A2

Emboitures dans le mur d'enceinte secteur A2, zone 10

La fouille du bas de la zone 10 en secteur A2 surtout, mais aussi en limite de fouille en secteur A1 (se poursuivant sous la berme) a mis au jour une zone de débitage par tranchées obliques, creusée *a priori* en étape 4[32].
Il est certain que ce faciès de carrière se poursuit au-delà (sous la berme – voir photo ci-dessous) et il est possible qu'il se poursuive jusqu'à celui qui est dégagé naturellement à la limite du *caput castri* et de la zone d'habitat (zone 13). Rappelons que nous avons arrêté la fouille en profondeur pour éviter de laisser une berme trop haute qui se serait effondrée un jour ou l'autre ; car même si nous la stabilisons avec un mur en pierres sèches, les personnes qui fréquentent le site auraient marcher sur le haut de ce mur, ce qui aurait provoqué sa destruction à plus ou moins long terme s'il avait été élevé. Nous avons donc préférer arrêter de fouiller, et s'il on veut poursuivre il faut étendre le secteur fouillé de plusieurs dizaines de m² pour aller jusqu'au d'un côté et au lapiaz remontant de l'autre.

La morphologie des crans et les hauteurs des encoches de taille sont comparables à la carrière située un peu plus bas, à côté du fossé et au-dessus de la *Tuta Dreite* (grotte droite).

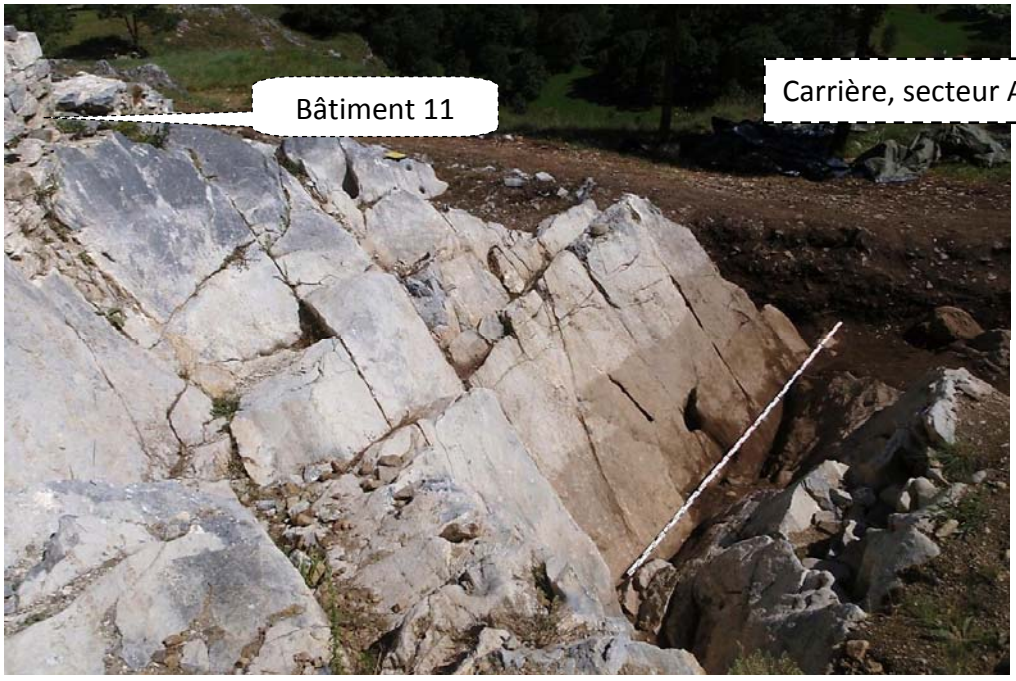

Bâtiment 11

Carrière, secteur A2, zone 10

[32] Voir ci-dessous, les conclusions sur l'unité 10915-2010. Un petit doute subsiste sur un creusement un peu plus tôt de cette carrière, ce qui ne serait pas totalement aberrant étant donné qu'on a montré qu'un des murs du bâtiment 8 est antérieur à la phase 4. Mais cette hypothèse reste mal étayées et moins probable qu'un creusement en étape 4. Nous avons donc conservé cette chronologie tout en étant vigilant à d'éventuels autres indices contradictoires.

Son creusement a provoqué la disparition sur ce secteur des U.S. antérieures et le perchement du nouveau bâtiment 8 et du *caput castri*.
S'il est évident qu'il s'agit d'une carrière, le débitage a eu pour effet complémentaire au provisionnement de moellons de retailler le sommet et de créer ou d'amplifier la forme en éperon qui supporte les bâtiments 8 et 11 à l'avant du *caput castri*.

Fin de fouille en zone 10. L'image est un peu déformée par la vision panoramique, mais vous distinguez de gauche à droite : les murs 36 et 53 ; juste au centre les crans de la poursuite de la carrière et à droite le secteur A2 et le lapiaz retaillé. Au-dessus, en arrière-plan, à gauche le mur d'enceinte interne (17-31) et l'accès 1 et à droite les bâtiments 8 et 11. Tout au fond, les vestiges de la tour maîtresse.

Zone 12

Mur 26/26b ; fouille non finie

En zone 12, la fouille de l'U.S. de destruction du bâtiment 8 a permis de mettre à jour en partie le parement externe du mur 26 qui correspond tout à fait au parement interne et aux descriptions qui ont été faites des parements des autres murs du bâtiments 8, à savoir M 24 et 24 bis et M 25[33] (construction en étape 4). Ces trois murs sont chaînés entre eux mais l'analyse stratigraphique vient de montrer que le M26 n'était pas cohérent et qu'il pouvait avoir été repris sur un mur plus ancien lors de la construction du bâtiment 8 en phase 4.
La fouille 2010 a donc soulevé de nombreuses questions sur ce mur qui est plus complexe qu'il n'y paraissait. Les unités qui couvrent sa base n'ont pas été entièrement fouillées, et il reste un travail qui sera proposé dans le cadre d'un sondage complémentaire pour 2011.
L'axe du mur est homogène entre ces deux parties : 42,5/222,5°.
En conséquence l'analyse globale et le dessin du mur 26 seront inscrits dans ce rapport car il nous manque des informations pour faire cette analyse. Il en va de même pour le levé de bâti. On se bornera donc ci-dessous à noter des éléments qui sont à la fois les premières remarques réalisables et des hypothèses de travail :
-Le parement étudié de ce mur semble très comparable aux autres murs du bâtiment 8 (24, 24b et 25)[34]. Il est constitué de moellons très majoritairement calcaires (mais on rencontre quelques gneiss) de petits à moyens appareils. Ils sont liés au mortier de chaux. Ce mortier est aujourd'hui peu présent, très dégradé mais semble assez homogène. Le parement externe ne conserve aucune trace d'enduit en M26.
-Le mur 26/26b est rectiligne ; le mur 38 du bâtiment 11 qui s'appuie sur le M 26 (non chaîné) est dans le même axe. Le M17-31-11 (enceinte interne) sur lequel s'appuie le M26 n'est pas tout à fait dans le même axe mais l'angle est peu marqué (11° de différence).

-Malgré cette rectitude est apparue une rupture dans le bâti du mur sous la forme d'un coup de sabre assez net et en même temps dans la stratigraphie : le mur a donc été noté 26b au sud-est (en bas) et 26 au nord-ouest (en haut).

[33] P. 136 et 137, rapport 2007.
[34] Rappelons que le bâtiment 8 est constitué de 3 faces qui s'appuient sur un mur plus ancien, enceinte interne numérotée 17-31-11 et fut construite en étape 2.

-Les angles du mur 26 en haut et 26b en bas sont en besace réalisés avec des moellons à peine mieux ouvragés que les autres, triés parmi les plus quadrangul

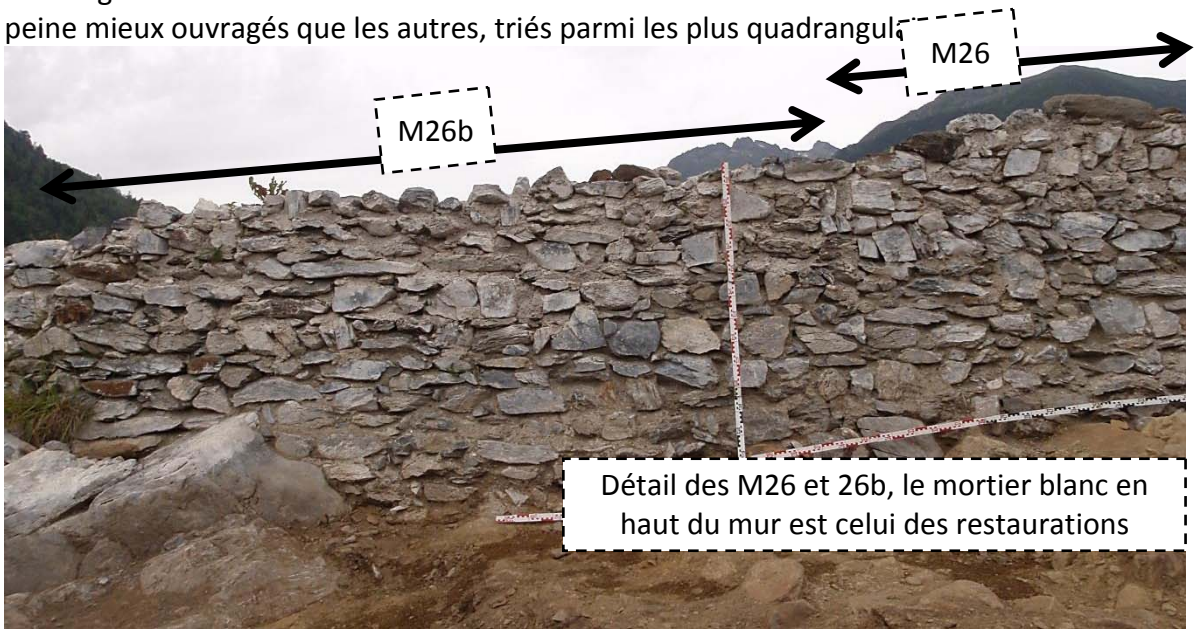

Détail des M26 et 26b, le mortier blanc en haut du mur est celui des restaurations

-En face interne[35] (jusqu'au lapiaz) et sur le premier mètre en face externe le M 26 n'est pas chaîné avec l'angle de l'enceinte interne (M17-31-11). Cependant, à la fin de la fouille 2010 est apparu un gros moellon de gneiss (appareil cyclopéen) en dessous. La fouille n'a pas atteint la base de ces murs et il n'est donc pas possible de savoir s'il faut le considérer comme un chaînage qui démontrerais que le M26 est bâti en même temps que le mur d'enceinte interne ou s'il s'agit d'une reprise en sous-œuvre.

Soulignons qu'une encoche de poteau a été découverte juste contre cet angle et au niveau du gros bloc de gneiss (U.S. 12318 - voir rapport stratigraphique).

Calage du poteau dans l'angle entre le M11-17-31 et le M26

Angle M11-17-31 et le M26
Notez le gros bloc de gneiss à la base de la fouille

[35] Rapport 2008, ppr 189 et suiv.

-En face interne et en bas proche du M 38, le mur est bâti sur le lapiaz retaillé. La fouille étant en cours sur les 2/3 du mur en face externe, on n'a pas pu le vérifier.

Murs de terrasses en zone 12 :

Deux terrasses en pierres sèches peu élevées (une à deux assises) sont apparues en zone 12 dans la pente. Elles structurent le secteur qui est en pente, retenant la terre et permettant l'existence d'une circulation le long et au pied du mur 26 externe (voir rapport stratigraphique). En empêchant le glissement de la terre, elles garantissent aussi que le pied du mur est recouvert par un remblai.

La plus haute est à 975,01 m NGF. Celle du dessous à 974,4 m NGF.
La plus haute a été numérotée M56, celle du dessous M55.
Elles sont à peu près parallèles (axes par rapport au nord géographique : 1°/ 181° pour M56 et 4/184° pour M55).
Ces deux murs reposent soit sur le lapiaz non retaillé soit sur des remblais (ou substrat ?) ocres non fouillés à cause du manque de temps. Ils seront étudiés en même temps que la base du mur 26/26b par le sondage prévu en 2011 car ils sont très proche de ce mur constitue peut-être une seule et même U.S.
A l'arrière de ces murs et au-dessus étaient disposés des remblais qui ont été fouillés en 2010 : ils contenaient du mobilier ciblant une mise en place en phase 3a. Elle est à vérifier car la fouille n'a pas pu se poursuivre cette année sur ce secteur.

Le M56 mesure 3,40 m de long. Il s'agit de 3 rangées distinctes de pierres (parfois simple assise parfois double) un peu décalées en niveau (voir photo ci-dessous). Les blocs qui le constituent sont juste débités, parfois avec une ou deux faces planes et très érodés par l'eau. Il est possible qu'il s'agisse d'éléments en réemploi. Ils sont tous calcaires.

Les moellons du M55 sont plus petits (petit appareil). Ils sont le plus souvent disposés en simple assise et la hauteur du mur reste confinée à une dizaine de centimètre alors que la terrasse M 56 peut atteindre 35 cm. Les blocs du M55 sont très majoritairement calcaires mais on rencontre quelques petits gneiss. Les moellons sont divers : certains sont débités, équarris, plans sur une ou 3 faces ; d'autres sont de simples galets non retouchés. Ils sont posés sur le lapiaz non retaillé au niveau d'une petite déclivité naturelle. Ce mur mesure 3,8 m de long.

Zones 5, 9 et 6

Compléments sur la motte (tertre artificiel portant la tour maîtresse)

Rappel: la motte qui porte la tour maîtresse est bâtie sur le lapiaz en deux épaisseurs distinctes déposées successivement : de gros blocs de gneiss et de granite en bas par-dessus lesquels on a disposé des varves allochtones très denses avec leurs galets.

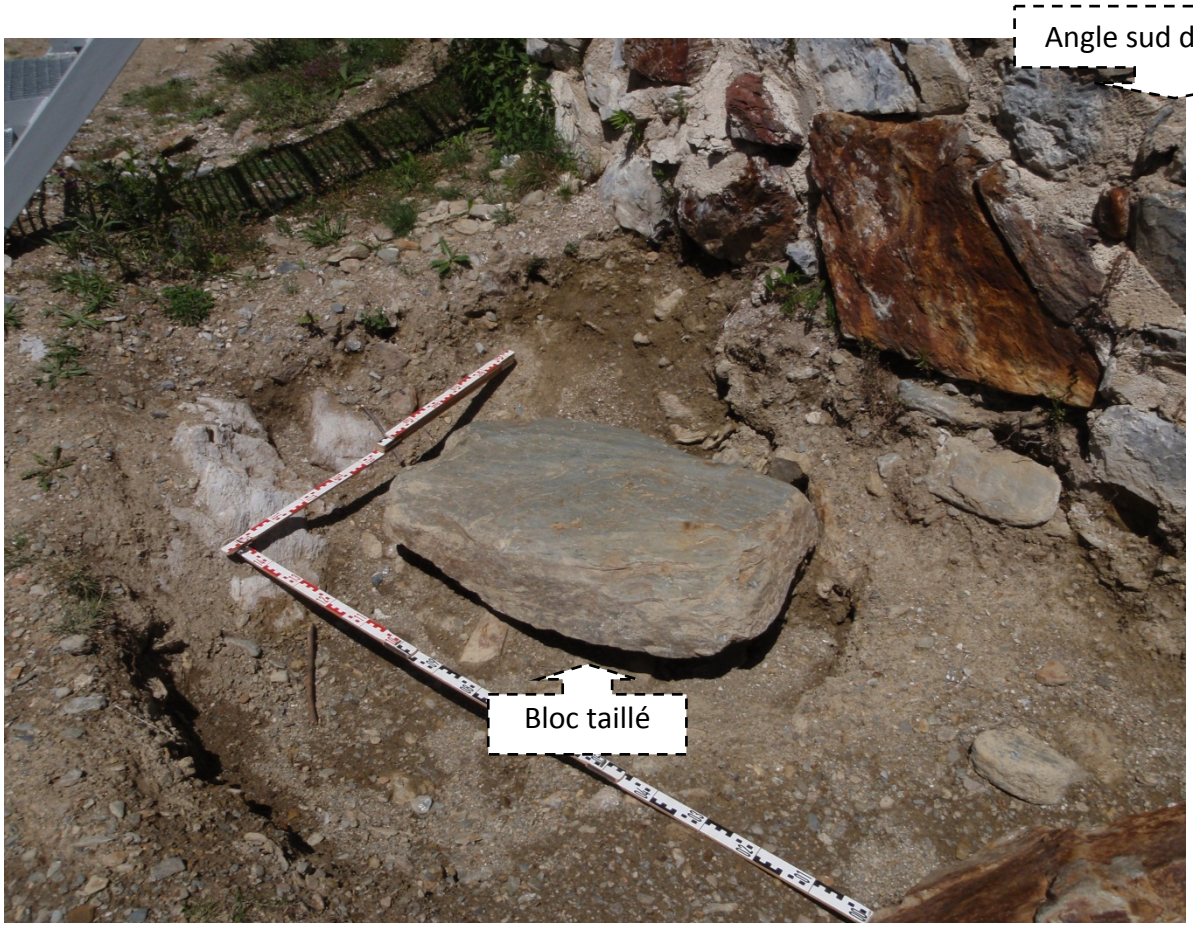

Il a été pratiqué en 2009 et en 2010 deux sondages dans cette motte pour préciser et vérifier ces informations sur tout le pourtour de la tour. Ceux-ci ont confirmé les observations faites auparavant : niveau de blocs de gros volumes puis varves, engoncement de l'AM1 (mur inférieur de la tour maîtresse) dans le tertre et concomitance des deux, en ajoutant une nouvelle information : parmi les gros blocs qu'il contient, ce tertre ne comporte pas que des granites et des gneiss grossièrement équarris. Il a été trouvé cette année un grand moellon calcaire taillé sur ses 6 faces.
La qualité de la taille de ce moellon (situé en zone 9, proche de l'angle sud) est à souligner en même temps que son important volume[36] : lors de la construction de la motte on a donc réemployé des vestiges de constructions antérieures et parmi ces ou cette construction, il y avait des bâtis de qualité réelle.

[36] 87 cm x 48 x 48.

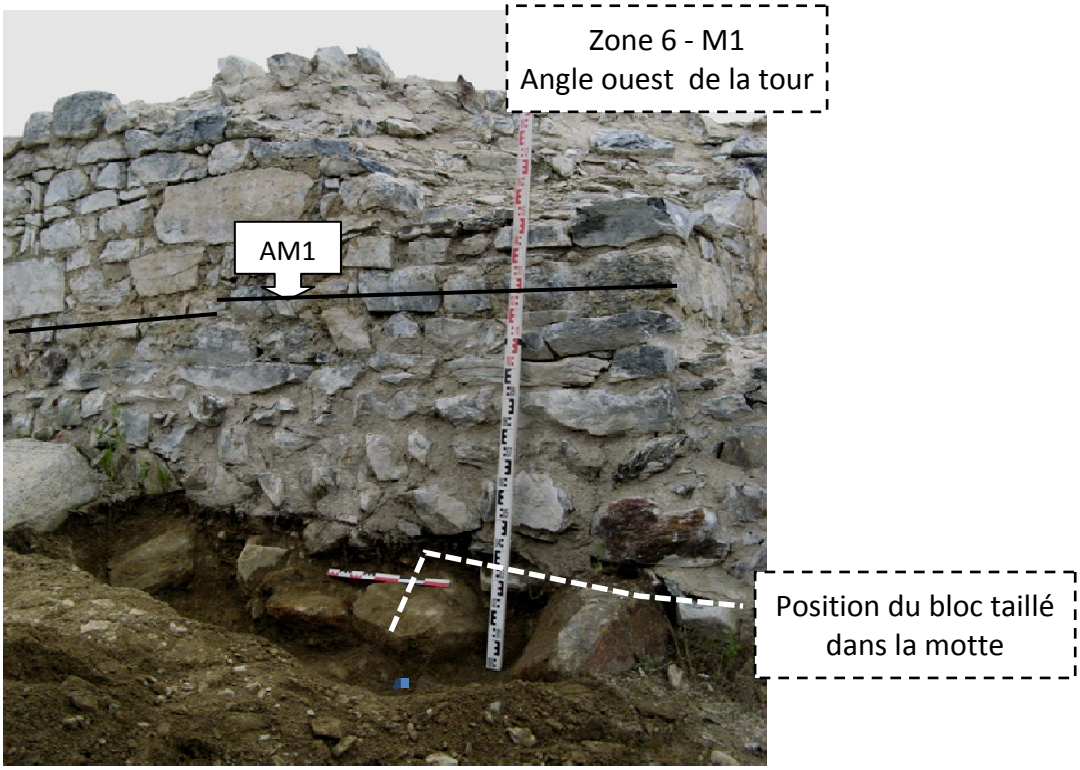
Zone 6 - M1
Angle ouest de la tour
AM1
Position du bloc taillé
dans la motte

En dehors de la fouille[37]

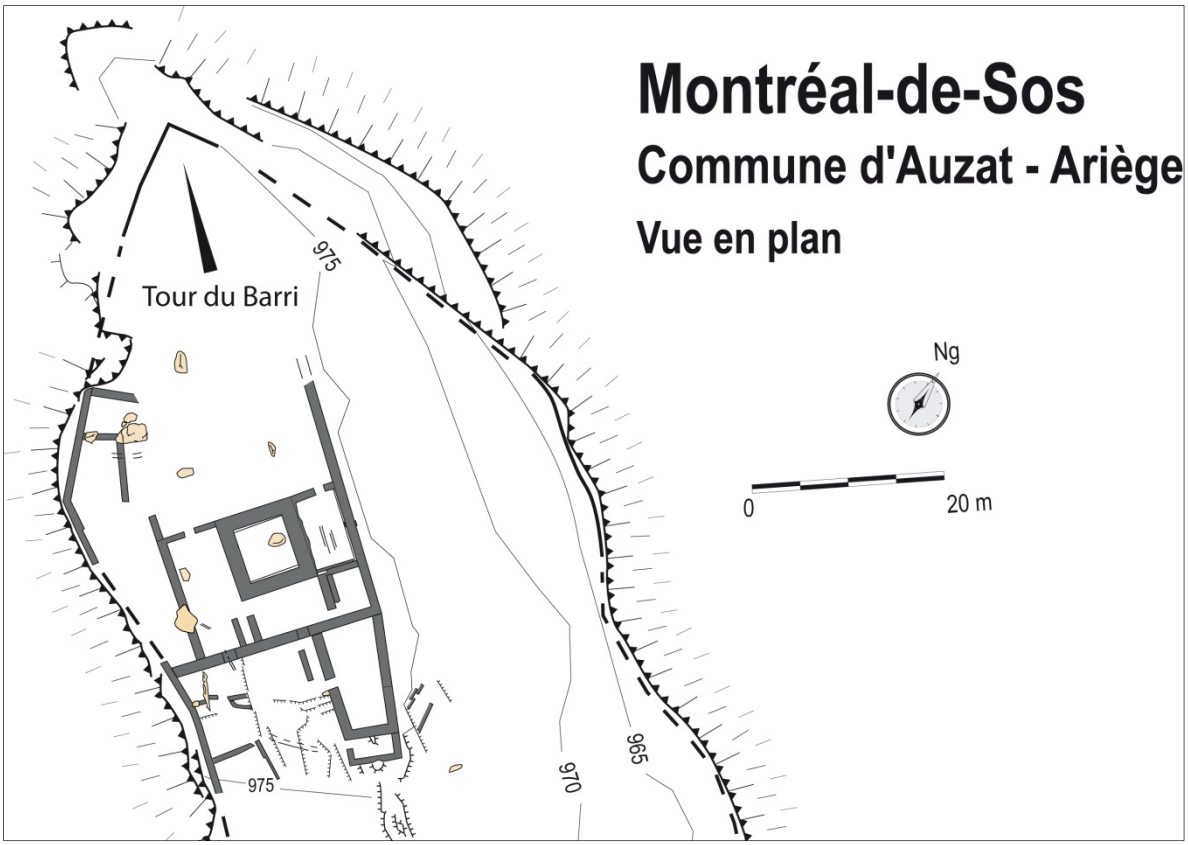

Un levé de bâti de la tour du Barri[38] a été réalisé cet été car celle-ci a été restaurée (regarnies de mortier de chaux) à l'automne.

Tour du Barri
Intérieur avant restauration

[37] **Merci à Pascal Robert-Cols**, fouilleur et architecte qui a effectué le levé de la tour du Barri annexé à ce chapitre.

[38] Barri est un toponyme courant en Sabartès, toujours en relation avec une enceinte (par exemple quartier villageois au pied du rempart, en français : faubourg) ; de *barrium*, latin med. et *barri* en occitan languedocien pyrénéen.

Située en dehors de l'emprise de la fouille ce bâtiment est bâti à l'angle nord-ouest de l'enceinte, juste au-dessus d'Auzat.
Deux tours existent ainsi sur le site aux deux extrémités (Tour du Campanal au sud-est)[39].
L'intérieur de ces deux tours, tout comme la tour maîtresse, est largement martyrisé par les différents chercheurs de trésors. Les niveaux sont donc plus bas et on aperçoit parfois le fond des bâtiments. Ainsi dans les angles sud et ouest de nettement les enduits rosés par le tuileau : le rez-de-chaussée a donc servi de citerne. Rappelons que la fouille découvre régulièrement de fragments d'enduits de tuileau éparpillés çà et là, dans 95 % des cas dans des U.S. perturbées ou des phases 5 et 6. Un véritable sol (phases 5 ou 6) réalisé avec ce type d'enduit a été fouillé sur 4 m² dans le sondage sous la table d'orientation en 2005. Nous n'avons donc aucune trace de mortier de chaux mêlé à du tuileau broyé avant le milieu du XIVe siècle sur ce site et il n'est pas certain que la citerne ait existé en même temps que la tour du Barri a été construite (probablement en étape 2, voir ci-dessous).

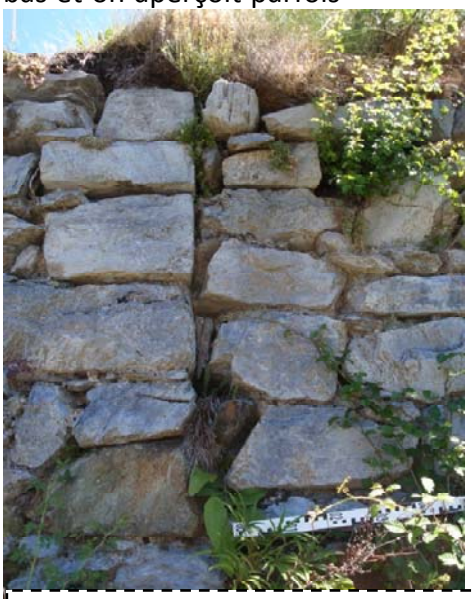

Extérieur. Jonction entre l'enceinte externe (M 36) à droite de l'image et la tour du Barri à gauche

[39] Celle-ci sera levée et restaurée en 2011.

RELEVE DU PAREMENT DE LA TOUR DU BARRY

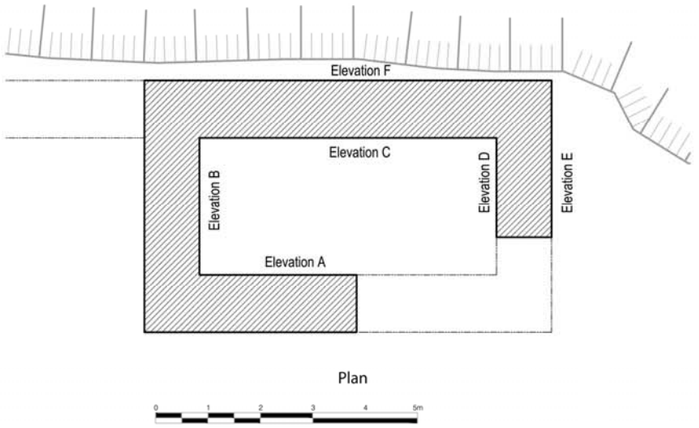

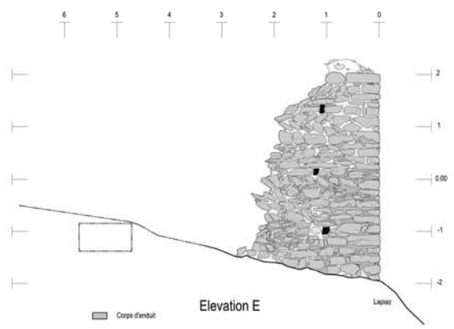

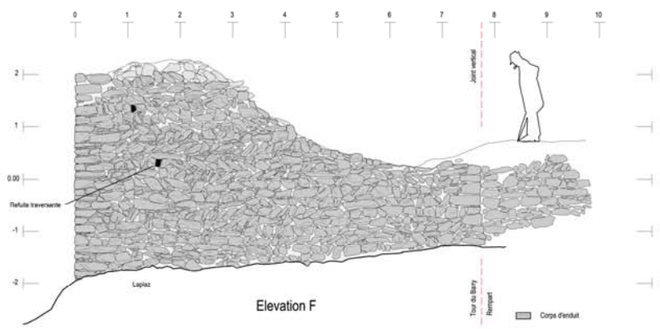

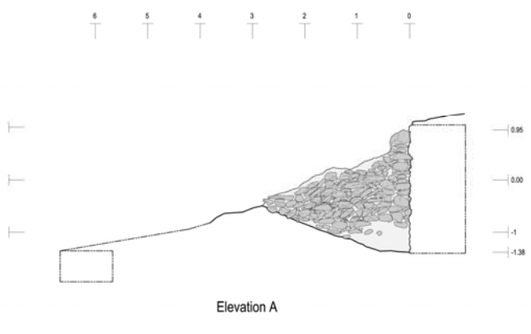

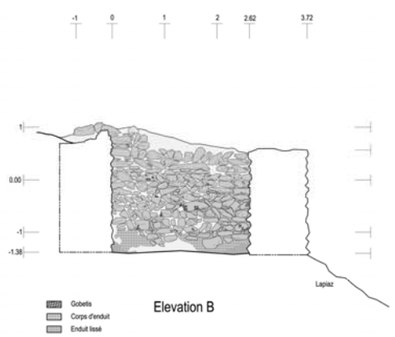

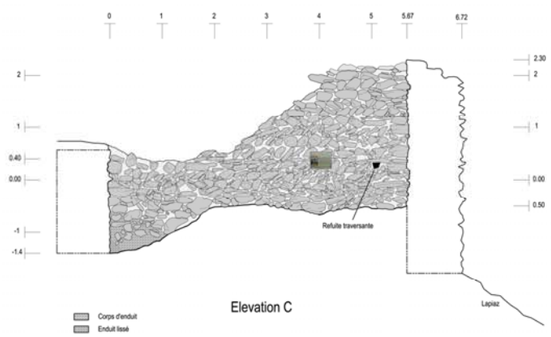

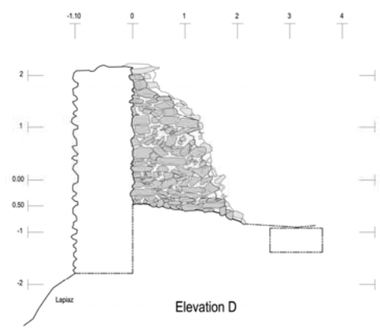

Relevés et DAO : Pascal Robert-Cols

Les conditions climatiques de la haute vallée du Vicdessos sont relativement arrosées : il n'y a pas de véritable saison sèche et nous sommes loin des conditions rencontrés à une centaine de kilomètres vers l'est, en Corbières par exemple. C'est d'ailleurs une des raisons qui explique le développement des forges hydrauliques en vallée du Vicdessos[40], tout comme aujourd'hui celui de l'hydroélectricité. Ainsi, la citerne n'est pas un élément indispensable au château sauf volonté de confort ou besoin pour des activités artisanales et on connaît nombre d'ouvrages du Sabartès sans citerne.

Le mur de la tour du Barri n'est pas chaîné avec le mur d'enceinte : deux angles en besace sont disposés l'un contre l'autre, mais l'axe des deux murs est identique. On trouve la même rupture sur la tour du Campanal.
Sans évincer totalement l'hypothèse de travail qui proposerait que simplement les constructions de l'enceinte et des tours ne se soient pas réalisées en même temps, il faut avouer que nombre d'indices indique le contraire, et ce malgré ce « non-chaînage ». Soulignons d'abord qu'à Montréal-de-Sos, le plus souvent les murs bâtis en même temps ne sont chainés que s'ils forment le même bâtiment ou monument (tour maîtresse, bâtiments 8 et 11, enceinte interne).
Soulignons ensuite que les parements de ces tours (Barri, Campanal) sont complétement comparables à tous points de vue et que le sondage sous la future table d'orientation[41] sur une petite fenêtre dans l'angle extérieur de la tour du Barri et contre le mur d'enceinte 36 n'a pas montré d'indices stratigraphiques permettant de supposer une différence chronologique, au contraire.

Coup de sabre entre l'enceinte externe (M 36) et la tour du Campanal)

En outre, le coup de sabre qui partage la tour du Campanal de l'enceinte n'est pas comme dans le cas de la tour du Barri à l'extérieur de la tour mais dans la tour elle-même…
Il semble donc bien plus vraisemblable de proposer deux types de constructions par deux techniques différentes pour des raisons techniques et non pas des divergences chronologiques. La différence technique explique les deux coups de sabre notés.
Le mur d'enceinte peu large et moins élevé (l'un explique l'autre) n'aurait pas été construit en blocage mais juste avec deux parements dos à dos maçonnés parce qu'il était peu large et peu élevé. Les tours, avec des murs un peu plus large (car elles étaient plus élevées que l'enceinte) furent construites avec la technique du blocage, tout comme

[40] Guillot, ss presse. Verna-Navarre, 1994.
[41] Zone 7, rapport 2005.

la tour maîtresse. Il est intéressant de noter que c'est aussi le cas de l'enceinte interne qui atteint presque 1 m de large et est bloquée[42].
Rappelons enfin, que lorsqu'on l'étudie, ce blocage est très dense, régulièrement tassé et très solide. Il permet à ces murs une solidité réelle. Une quantité de mortier très importante a été utilisée pour les bâtir -comme dans la tour maîtresse où elle représente la moitié du volume. Véritablement, dans ces cas, c'est le mortier de chaux qui « fait » le mur.

[42] En Sabartès, les murs d'enceinte atteignant un mètre d'épaisseur ne sont pas si nombreux que ça. Le module est plus souvent de 60 à 80 cm.

LE MOBILIER DE MONTREAL-DE SOS
(2010)

Auteurs :

Michel Barrère (objets en alliage cuivreux)

Mireille Chabrier (illustrations)

Nicolas Chassan (céramiques protohistoriques)

Francis Dieulafait (monnaies)

Mathieu Linlaud (objets en fer)

Nicolas Portet (coordination)

Marie-Agnès Raynaud (céramiques médiévales)

L'investigation archéologique a été depuis 2001 principalement concentrée sur l'évolution du *caput castri* de la fin du XIIe siècle à la fin du XIVe siècle. La fouille a révélé que cette vaste éminence dominant la vallée du Vicdessos, était occupée dès l'Age du bronze (Bronze moyen ?). Le mobilier de la transition bronze final IIIb, 1er Age du fer est bien représenté. Quelques rares artefacts représentent la transition Fer 1 / Fer 2. La fin de la période laténienne est bien représentée avec en 2010 la découverte de deux fibules de la Tène finale, ainsi que plusieurs céramiques et tessons d'amphores. Cette occupation du IIe et Ie siècle av. notre ère a été confirmée par les analyses C14. Comme l'a très justement fait remarquer Christine Dieulafait, le mobilier antique est dominé par les petites formes en paroi fine, en sigillée, marque probable d'une occupation spécifique du lieu entre le Ie et le IIe siècle de notre ère. Si l'analyse de ce mobilier est d'un grand intérêt sur un plan diachronique, il convient de préciser et modérer notre enthousiasme devant l'analyse des contextes. Il est apparu en 2009 que les premières unités d'occupations renfermaient un matériel très hétérogène allant de l'Age du bronze au haut Empire. L'étude 2010 démontre que beaucoup de ces unités sont également marquées par la présence de mobilier médiéval. Il est probable que lors de l'édification de la tour maitresse et de la première enceinte, les unités d'occupations antérieures aient servi de remblais pour niveler la plate-forme. Quelques unités résiduelles telles celles fouillées dans la zone 10 sont exemptes de mobilier médiéval et conservent quelques restes de structures.

Cette omniprésence du mobilier antérieur au Moyen Age dans la plupart des unités accentue la difficulté de l'analyse typologique. La forte fragmentation du mobilier céramique nous impose d'étudier des tessons de très petites tailles. Seule la caractérisation des pâtes et des traitements de surface nous permettent d'attribuer le mobilier à un type et à une période déterminée.

Au terme de plusieurs campagnes de fouille, il semble que nous soyons en mesure de définir les principaux types céramiques représentés sur Montréal. A ce jour, les types les mieux perçus sont ceux attribuables à l'occupation comtale (XIIIe – XIVe siècle) et plus particulièrement aux unités du XIVe siècle. Ces dernières représentent le mobilier le plus

important sur un plan quantitatif. Aux types les mieux perçus, on a adjoint des lots qui ne constituent pas au sens strict du terme des groupes techniques, tels les amphores regroupées dans le type 8. Les dix types inventoriés en 2010 constituent donc une première sériation que nous réviserons largement en 2011 sur la base d'un réexamen complet de la collection. A ce jour, certaines catégories comme les types 4 et 8 regroupent un mobilier antérieur au Moyen Age. Ces catégories créées pour faciliter l'inventaire seront réunies dans une typologie propre à chaque champ chronologique.

Afin de préparer une synthèse sur le mobilier découvert depuis 2001, nous avons mis en place un tableau d'inventaire adapté à la collection et à même de faciliter son analyse. Il permet de corréler, les types céramiques, les formes, les traitements de surface, les décors et les phases d'occupations. Nous avons en 2010 uniquement normalisé en répertorié les bords, dont la typologie est présentée sur la planche III, et les types céramiques (planches I et II). Cette normalisation sera également engagée pour les types de fonds et les différents moyens de préhensions. L'étude du vaisselier, rendue difficile par la fragmentation, constituera une des étapes finales de l'étude du mobilier céramique. Le tableau présente un cadre chronologique précis dans la mesure du possible et une périodisation générale. La Protohistoire regroupe le mobilier de l'Âge du Bronze et de l'Âge du fer. La rubrique antiquité intègre également le mobilier de la Tène finale. Ce choix nous a permis de rester neutre, en tant que non spécialiste, dans l'attribution chronologique de nombreux tessons céramiques et fragments d'amphores. Cette sériation provisoire sera bien sûr revue et corrigée lors du réexamen global de la collection par Christine Dieulafait.

Les types céramiques de Montréal-de-Sos

Type 1

Pâte grise, sèche, paroi assez fine, dégraissant fin calibré, gris clair à cœur, gris foncé en surface. Présence régulière de cannelures en décor sur l'épaulement. Quelques formes à cordons incisés. Présence rare de glaçure plombifère en saupoudrage, non couvrante. Les tessons glaçurés attribués au type céramique 1 se rapprochent du type céramique 5 ayant subi une cuisson réductrice. Les formes de bords associés sont majoritairement des bords en bandeau à profil triangulaire (type 3) et à bords à lèvre en poulie (type 2), ainsi que de façon plus marginale des bords de type 1, 1c et 4. Ce type comporte 11 fragments d'anses coudées. Ces anses sont majoritairement associées au type céramique 1, le type céramique 5 étant la seconde et unique catégorie à avoir livré des anses coudées. Les fonds sont bombés ou plats avec départ de panse divergeant.

Il semble que les cols verticaux à lèvre en bandeau ou en poulie soient attribuables à des marmites. Les autres types de bords suggèrent une diversification du vaisselier au sein du même groupe technique (à préciser).

Ce type céramique est systématiquement associé au type céramique 5 dont la pâte présente des caractéristiques comparables mais se différencie par la teinte rouge induite par une post cuisson oxydante et une fréquence supérieure d'éléments glaçurés. Le type 1 domine dans les unités du XIVe siècle et plus particulièrement dans la phase finale d'occupation du site (seconde moitié du XIVe siècle).

Type 2

Pâte grise, modelée, paroi épaisse, dégraissant grossier non calibré, gris clair en interne, gris foncé en externe. Cette céramique s'intègre dans la grande catégorie des céramiques à pâte grise modelée que les archéologues médiévistes ont attribuée aux productions des XIIe – XIIIe siècles sans plus de précisions. Elle est caractérisée par une production modelée, parfois tournassée en phase finale. Le col est souvent marqué par ces traces de tournassage absentes sur la paroi interne de la panse des formes fermées. La pâte présente une paroi plus épaisse que les productions à pâte grise de type céramique 1. Le dégraissant est également plus abondant et plus grossier. La cuisson de ces productions est caractérisée par une atmosphère réductrice maitrisée jusqu'en fin de chaine. Ici, il n'est point question de post cuisson oxydante accidentelle. Ce critère caractérise le type céramique 2 des autres céramiques modelées médiévales. Il apparait que certains tessons médiévaux présentent des teintes de pâtes variées, liées à une atmosphère de cuisson moins maitrisée et à des pâtes moins dure, plus friables. Ces céramiques peu nombreuses en nombre de restes peuvent pour certaines appartenir à des horizons du XIIIe siècle mais aussi à des phases antérieures. Elles ont volontairement été écartées du type céramique 2 et feront l'objet d'une attribution typologique après réexamen global du corpus. A Montréal, la céramique de type 2 est dominante de la fin du XIIe à la fin du XIIIe siècle.

Type 3

Pâte grise, saturée en dégraissant, tournée, marquée par une ondulation rapprochée de la paroi interne (et parfois externe). Ce type ne semble pas appartenir aux productions dominantes du Moyen Age central.

Type 4
Pâte à teinte irrégulière, cuissons réductrices ou réducto-oxydante, paroi souvent craquelées ou vacuolées, pâte modelée, paroi épaisse. Ce groupe rassemble des tessons à pate grossière, à paroi épaisse et marqués par des irrégularités de cuissons. Cette catégorie qui ressemble une majorité de céramiques protohistoriques peut également renfermer des productions médiévales typologiquement assez proches (ces cas doivent toutefois être assez limités).

Type 5
Pâte rouge, cuisson oxydant ou réduction-oxydante, tournée, paroi assez fine (env.), pâte très dure, dégraissant fin calibré faiblement micacé.

Ce type céramique est techniquement très proche du type céramique 1. Il s'en différencie uniquement par la teinte rouge liée à une cuisson oxydante ou à une post-cuisson oxydante. Le type céramique 5 est aussi caractérisé par une domination des bords de type 5 et 3 (type bord 3 : 16 éléments, type bord 5 : 23 éléments). D'autres bords de type 4a, 4b et 6b sont également représentés. Les marmites à anses coudées raccordées sur un épaulement vertical sont des formes bien représentées dans ce groupe. Quelques formes peuvent appartenir à de la vaisselle de table comme les pichets. Nous tenterons de définir les éléments du vaisselier pour chaque type, et cela malgré la forte fragmentation des céramiques qui ne facilite pas les remontages. Ce type céramique présente des décors gaufrés réalisés à la molette directement sur la panse ou sur cordons rapportés. On retrouve une forte proportion de doubles cannelures décoratives sur l'épaulement comme pour le type céramique 1. Enfin, ce groupe est marqué pour une présence régulière d'une glaçure verte plombifère non couvrante appliquée par saupoudrage.
Ce type semble présent dans les horizons de la fin du XIIIe siècle mais devient dominant à partir du milieu du XIVe siècle.

Type 6
Pâte orange en externe, beige en interne, cuisson réducto-oxydante, pâte « douce » à dégraissant fin fortement micacée, lissage horizontal en interne (tournassage à la spatule ?), lissage vertical en interne. Cette catégorie intègre la céramique médiévale rouge polie dont le peu d'éléments répertoriés à Montréal rend difficile l'analyse typologique. Ces productions, très présentes à la période carolingienne et jusqu'au XIe-XIIe siècles, semblent plus sporadiques au XIIIe siècle. On privilégiera pour ces éléments une chronologie antérieure au début ou au milieu du XIIIe siècle, en l'état des connaissances régionales. A noter que ces tessons, fortement fragmentés, présentent souvent une altération de la surface, rendant le lissage peu visible.
Il est probable que cette catégorie regroupe quelques tessons à pâte orangée antique (une sériation plus fine sera demandée à Christine Dieulafait, céramologue, spécialiste des productions antiques). Deux bords éversés à lèvre arrondie sont associés à ce type céramique et représentent le seul type de bord (type bord 1) inventorié pour cette catégorie. A noter que le type céramique 6 regroupe aussi deux fragments de trompe d'appel en céramique rouge polie. Ces trompes d'appels sont vraisemblablement

présentes sur le site aux XIIIe-XIVe siècles et forme une ultime production en « rouge polie ».

Type 7

Pâte beige, tendre, « douce au toucher », dégraissant fin avec une forte proportion de chamotte. 6 tessons ont été attribués à cette catégorie. Un bord a pu être identifié dans l'us 12309, bord triangulaire à méplat supérieur que nous attribuerons à une forme antique.

Type 8

Ce type céramique regroupe tous les fragments d'amphores répertoriés. Il sera intégré et subdivisé par la suite aux types céramiques des productions de la Tène et de l'Antiquité.

Type 9

Pâte jaune, tendre, dégraissant très fin, paroi fine, parois interne et externe recouvertes d'un émail stannifère blanc. Teinte verte ou bleu altérée sur certains tessons. Ces faïences à émail stannifère blanc sont probablement de provenance espagnole et sont postérieurs à la fin du XIIIe siècle. A noter en 2010, la découverte d'un bec verseur facetté à décor bichrome noir et vert sur fond blanc (aspect actuel !) dans l'us 10977. Des recherches comparatives sont en cours.

Type 10

Pâte grise, paroi épaisse, dure, cuisson homogène et de qualité, céramique tournée.
Ce type présente une teinte de pâte et une épaisseur de paroi comparable au type 2. Il s'en différencie radicalement par l'emploi du tour, nettement visible sur les parois internes de la panse. Trois bords sont associés à ce type céramique, deux appartiennent au type bord 1b
(bord éversé formant un méplat interne sans cassure. Lèvre légèrement épaissie en quart de rond formant une arête supérieure) et un type bord 7 (large bord en bandeau vertical muni d'une forte gorge interne). Ces formes ne sont pas représentées dans les autres types céramiques preuve possible de l'homogénéité de cette production. A la lecture du mobilier étudié en 2008 et 2009, nous envisageons un usage entre le dernier tiers du XIIIe siècle et le milieu du XIVe siècle.

Le mobilier céramique protohistorique de Montréal-de-Sos

par Nicolas Chassan

Ce travail bénéficie des conseils avisés de P.-Y. Milcent et, en particulier, G. Saint-Sever (doctorant UTM). Qu'ils en soient remerciés.

Cette notice donnera un aperçu chronologique de l'occupation du site issu des premières observations du mobilier céramique de la campagne de fouille de 2009 et des précédentes, en se limitant à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer. La campagne de 2009 fut de loin la plus prolifique, notamment pour l'ouest de la zone 6, et dans une moindre mesure pour la zone 10. Après un premier tri et recollage, une sélection des bords, fonds, éléments de décor, éléments techniques et éléments de profil caractéristiques a permis de caractériser un NMI d'environ 80. Cela pour une période estimée s'étalant du Bronze Moyen au premier âge du Fer, ce que nous verrons en détail plus loin.

Tout d'abord, je ferai part de quelques remarques sur l'état de conservation du mobilier et également sur la stratigraphie. D'une part, le mobilier est très fragmenté, ce qui rend difficile le recollage et la caractérisation. D'autre part, les niveaux se montrent fortement remaniés par les occupations postérieures, ce qui explique le fort mélange de céramique d'époques différentes. Prenons, pour illustrer ce propos, le pot présentant un cordon lisse et des boutons plats (Pl. III). On observe que la dispersion des tessons le constituant concerne les US 6976, 6980, 6981, 6987 et 6988. Elle se fait au niveau du plan mais également en profondeur, ce qui montre le fort remaniement et la perturbation de ces niveaux. Ceci pour dire qu'en l'absence de stratigraphie sûre, les estimations chronologiques seront hypothétiques et se baseront sur des comparaisons purement typologiques, qui, dans une région ne bénéficiant pas de site d'habitat de référence, seront aléatoires. Pour mes comparaisons, j'ai donc utilisé des sites se situant hors de l'Ariège mais en périphérie, hormis les grottes de la région de Tarascon-sur-Ariège (voir bibliographie).

Quelques éléments pourraient bien appartenir au Bronze moyen. Je commencerai par le décor de triangles estampés (pl. IV - iso 7048). L'on peut voir que les triangles sont superposés. Ce type de décor se retrouve fréquemment durant le Bronze moyen (info G. Saint-Sever), et dans une moindre mesure durant le premier âge du Fer. A l'Abri-sous-les-Rideaux (Lespugue), un tesson présente un décor de triangles estampés (Rouquerol, Cantet 2010, fig.5-1) légèrement différent. Une chronologie exacte n'est pas proposée, dans un niveau perturbé. Prenons le pot ou pichet présentant trois boutons plats reliés par un cordon lisse interrompu pour laisser place à une anse révélée par la cassure de son départ. Les cordons lisses et les boutons plats sont présents au Bronze moyen dans les cavernes ariégeoises, telles Enléne (Rouquerol 2004, fig. 84-2), Malarnaud-Soulabé à Montseron (idem, fig.89-2), la grotte des Eglises à Ussat (idem, fig. 96-3) entre autres. Par ailleurs, le niveau 4 de l'Abri-sous-les-Rideaux, présente de façon différenciée un bouton plat et un cordon lisse (Rouquerol, Cantet 2010, fig. 6-19 et 21), avec les mêmes problèmes de datation. Ce type de pot pourrait également s'apparenter à des formes du premier âge du Fer ancien comme, par exemple, un vase de la nécropole d'Ayer,

présentant une anse et un cordon impressionné (CAG 09 1996, fig. 50) mais relativement moins bien exécuté, ou bien un vase de la nécropole de Garin avec cordon incisé (Muller 1985, pl. 41-63). Au Bronze moyen, ce type de vase présente souvent une carène plus marquée, mais certains types s'en rapprochent. Pour exemple, un vase d'une collection à Prades (Guilaine 1972, fig. 59-6). Ce vase reste tout de même très atypique.

Une seconde période semble être représentée. La fin du Bronze final et le début du premier âge du Fer. Cela se signale par la présence de bords facettés. Le gobelet est également un bon exemple (Guillot 2009, pl. 2-iso 35770) avec son décor d'incisions obliques sous le col et de deux incisions peignées sur le haut de la panse ; pour comparaison un gobelet de la nécropole du Moulin à Mailhac (Guilaine 1972, fig. 128-4). Un petit fond annulaire (pl. IV - iso 35858) représenterait également cette période avec un type similaire à Mailhac (idem, fig. 128-5).

Le Début du premier âge du Fer pourrait être représenté par le vase à carène marquée, qui pourrait s'apparenter à des vases des nécropoles de Ayer ou Garin (voir CAG 09 et Muller 1985). Les bols ou assiettes à bords droit et lèvres arrondies (Guillot 2009, pl.2-iso 35637) semblent également bien appartenir à cette période. Pour les périodes précédentes, des cannelures sont généralement présentent à l'intérieur du vase et avec des lèvres facettées (Lagarrigue, Pons 2008, pl. 34).

La fin du premier âge du Fer semble également être représentée avec ce vase au décor d'hématite (Guillot 2009, pl. 2-iso 37016).

Quelques vases sont intéressants à présenter même si leur chronologie s'étale de l'âge du Bronze au premier âge du Fer. Le vase à la lèvre impressionnée (pl. IV - iso 36048), ou celui à la lèvre à impressions unguiformes (pl. IV - iso 5545) dont les types sont présents à l'Abri-sous-les-Rideaux ou les cavernes du Vicdessos (Rouquerol, Cantet 2010 et Rouquerol 2004). On notera la présence de trois types généraux d'éléments techniques de cordons : ceux incisés (pl. IV - iso 36028), lisses (pl. III), ou bien impressionnés (pl. IV-iso 35671). Remarquons également quelques types de décors : les impressions digitées (pl. IV-iso 35819), les incisions (pl. IV-iso 35780), les incisions peignées (pl. IV-iso 35868) ou bien les cannelures (pl. IV-iso 36445).

Pour conclure, trois grandes périodes pourraient être représentées : un large Bronze moyen, la transition Bronze final et premier âge du Fer. Ces propositions sont tout de même à prendre avec circonspection en l'attente de nouvelles campagnes. Malgré tout, ces chronologies pour l'occupation d'un site de hauteur dans la région n'ont rien d'isolé. Le site de Llo est occupé dès le Bronze moyen (Campmajo 1980). De nombreux sites de hauteur sont fréquentés dès la fin de l'âge du Bronze. On pourra noter également que l'éperon de la Tour d'Opio à Saint-Jean de-Verges présente des traces d'occupation dès l'extrême fin du premier âge du Fer.

Cette bibliographie présente quelques ouvrages de référence :

CAG 09 1996 : ESCUDE QUILLET (J.-M.), MAISSANT (C.), SABLAYROLLES (R.). – *L'Ariège, 09.* Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Belles-Lettres, Paris, 1996.

Campmajo 1983 : CAMPMAJO (P.). – *Le site protohistorique de Llo (Pyrénées Orientales).* Perpignan, 1983, 169 p.

Guilaine 1972 : GUILAINE (J.). – *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège.* M.S.P.F., 9, 1972, 460 p., 134 fig., 11 pl.

Mohen 1980 : MOHEN (J.-P.). – *L'âge du fer en Aquitaine*. M.S.P.F., 14, 1980, 338 p., 141 fig., 201 pl.

Müller 1985 : MULLER (A.). – *La nécropole en « cercle de pierre » d'Arihouat à Garin*. Vesuna, Périgueux, 1, 1985, 214 p., 79 fig., 3 tabl., 8 cartes, 142 pl.

Rouquerol 2004 : ROUQUEROL (N.). – *Du Néolithique à l'Age de Bronze dans les Pyrénées Centrales françaises.* E.H.E.S.S., Toulouse, 2004, 187 p.

Rouquerol, Cantet 2010 : ROUQUEROL (N.), CANTET (J.-P.). – L'abri-sous-les-Rideaux à Lespugue (Haute-Garonne) et l'âge du Bronze dans les gorges de la Save. *B.S.P.F.*, 107, p. 97-98.

Le petit mobilier en alliage cuivreux (Montréal-de-Sos 2010)

par Michel Barrère

Les travaux conduits en 2010 ont amené la mise au jour d'un lot de mobilier en alliage cuivreux médiéval quantitativement équivalent à ceux des années précédentes (moyenne située autour d'une vingtaine d'éléments annuels), et dont la détermination a été menée comme à l'accoutumée « en aveugle » au regard des conditions de la fouille, et notamment du diagramme stratigraphique. Comme à l'habitude sur ce site, c'est la catégorie des accessoires du vêtement, et singulièrement de la ceinture, qui apparaît nettement majoritaire alors que l'on retrouve également une sous représentation certaine des tôles d'applique utilitaires. La nouveauté est la présence de fibules et plus largement de mobilier du deuxième Age du Fer, qui vient confirmer clairement la réalité d'une occupation de sommet dont la nature est difficile à préciser du fait des aménagements médiévaux successifs.

En dehors de ces éléments particuliers, la répartition chronologique confirme le spectre entrevu à l'occasion des campagnes précédentes avec une représentation sensible du début du XIIIe siècle, quelques témoins illustrant la période suivante, et une représentation massive allant de la transition XIIIe/XIVe siècle au milieu de celui-ci.

Les conditions d'enregistrement ou de conditionnement conduisent cependant à signaler quelques anomalies qui mériteront de trouver une solution par une révision attentive : les objets sont associés à un papier portant n° d'US et n° d'isolat, dans un contenant portant le n° d'isolat et éventuellement le n° d'US. Lorsque ces indications ne concordent pas, il y a bien évidemment un problème, et l'ensemble des problèmes possibles peut se trouver cumulé, comme dans le cas des objets n° 19 et 20 de la Pl. 2 : le contenant porte l'indication du n° d'isolat 39854 ; le papier porte quand à lui le n° d'US 12303 et le n° d'isolat 39856, qui se trouve être attribué également à un autre objet (Pl. 2, n° 17)…ce qui a conduit une main suivante à proposer sur le papier associé la correction « 39857 (?) ». Enfin, pour couronner le tout, il y a deux objets distincts dans le contenant, que l'on ne peut ainsi cataloguer de façon correcte et qui sont provisoirement présentés ci-après sous leurs dénominations affectées du suffixe (a) et (b).

.

Enfin, il faut signaler la présence de trois fragments constituant un même objet (mordant de ceinture), répartis dans deux US distinctes (Pl. 1, n° 2 à 4) qui sont l'US 10974 et l'US 10999. Cette dernière ayant par ailleurs livré deux fibules de la Tène finale, il semble ainsi que ces objets anciens se trouvent en position résiduelle dans un sédiment remanié à l'époque médiévale. Cependant, le fragment de mordant provenant de l'US 10999 (ou plus exactement de M 53 = 10999) porte sur le papier associé le n° 39866, et sur le contenant le n° 39846 (nous l'avons décrit ci-après arbitrairement sous ce dernier n°). Il conviendrait de fixer un choix, dont l'absence jette une ombre sur la validité d'une interprétation archéologique.

Le catalogue est présenté par n° d'US selon une numérotation croissante, et renvoi au n° suivis sur les deux planches associées.

Catalogue

US 6162
n° 39847
L. 20,1 ; section 3 x 1,1. Pds. 0,41
Fragment d'une tige d'applique, oxydée, présentant une face inférieure plate et une face supérieure arrondie. **Pl. XXII, n° 14.**

US 6162
n° 39851
Dimensions moyennes 7,7 x 6,6 ; section fil 1,4. Pds. 0,76
Quatre annelets ouverts en fil de cuivre, liés 1-2-1. **Pl. XXII, n° 13.**

US 6195
n° 39837
19,3 x 17,3 ; ép. tôle 0,2 à 0,3 ; ép. max. 1,3. Pds. 0,87.
Applique mince rectangulaire découpée, une perforation à chaque angle pour la fixation sur un support (couture vraisemblable sur du cuir ou du tissu). Face supérieure dorée portant un décor embouti apparaissant en léger relief, composé d'un nodule central d'où rayonnent huit branches sur un fond de cercles estampés, limitées par un cartouche carré. La découpe, irrégulière et décentrée par rapport au cartouche décoré, indique la méthode d'acquisition en série de ces appliques par emboutissage et poinçonnage puis découpe d'une tôle plate. Le décor, d'inspiration très certainement héraldique, renvoie aux séries régionales connues au plan régional (Ariège, Aude, Pyrénées-Orientales, Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne) et dont certaines sont issues du site même d'Auzat, et conduit à proposer pour ces objets la fonction occupée ailleurs par les vervelles et vertevelles, soit l'identification ou le rattachement à une famille noble dont les armes ne sont ici pas identifiées. Premier tiers du XIIIe siècle. **Pl. XXII, n° 15.**

US 10974
n° 39840
L. 47,4 ; l. 12,8 ; ép. tôle 0, 3 à 0,4. Pds. 1,27
Parement de mordant en triangle allongé. Traces de soudures sur la face intérieure, extrémité découpée en fleuron. Rivet en fer dans l'axe près de l'arête proximale. Coaptation avec le n° 39852 de la même US et le n° 39846 de l'US 10999. **Pl. XXI, n° 2.**

US 10974
n° 39841
L. 37,2 ; l. 6,6 à 10,1 ; ép. 0,3 à 0,5. Pds. 0,93
Fragment de tôle découpée, plié. **Pl. XXI, n° 10.**

US 10974
n° 39850

21,9 x 17 ; ép. trav. Lat. 1,5 ; ép. trav. Distale 4,7. Pds. 4,73
Bouclette à fenêtre simple, travers distale rectiligne massive obtenue par pliage sur le revers, traverses latérales curvilignes, traverse proximale brisée. Traces de dorure. La traverse distale porte un décor de trois encoches parallèles dans le sens longitudinal, flanquées de deux mandorles convergentes. Ce type régional classique pour le dernier tiers du XIIIe siècle est illustré par de nombreuses découvertes dans l'Aude, l'Hérault, l'Ariège et les Pyrénées-Orientales. **Pl. XXI, n° 1.**

US 10974
n° 39852
22 x 10,8 à 13,9 ; ép. 0,4. Pds. 0,85
Fragment de mordant (partie proximale) en trapèze allongé, muni d'une perforation qui conserve les traces d'un rivet en fer dans l'axe, proche de l'arête proximale marquée d'une incision en encoche. Fin XIIIe - XIVe siècle. Coaptation avec n° 39840 de la même US et n° 39846 de l'US 10999. **Pl. XXI, n° 3.**

US 10975
n° 39836
Anneaux L. de 6,2 x 7,8, l. 2,2, à 4 x 5,6, l. 1,9. Pds. total 0,61 (0,48 et un anneau isolé 0,13)
Chaînette composée de quatre anneaux ouverts de forme ovale, de taille distincte, en fil de cuivre aplati. Trois sont solidaires, un est isolé. **Pl. XXI, n° 5.**

US 10977
n° 39838
25,4 x 19,5. Tige l. 4,6 à 5,4 ; ép. 0,7 à 1. Bâte h. 4,7 ; l. 9,7 ; ép. max. 5. Pds. 1,72
Bague à bâte et anneau plat formé en ovale. A proximité de la bâte, l'anneau est marqué par deux incisions sur les arêtes, puis sa largeur maigrit à la rencontre de la bâte soudée dont la bâte munie de quatre griffes retenait une pierre ou une pâte de verre disparue. **Pl. XXI, n° 7.**

US 10977
n° 39839
H. tot. 11,7. Bossette h. 4,2 ; diam. 12,8 à 12,9 ; ép. tôle 0,4. Pds (Cu+Fe) 0,85 dont tige fer 0,10
Bossette en tôle emboutie en calotte de sphère, face externe étamée, portant au sommet une perforation accueillant la tige oxydée et brisée d'un rivet en fer. **Pl. XXI, n° 8.**

US 10977
n° 39853
21,9 x 19,5 ; ép. tôle 0,2 ; ép. totale 2,2. Pds. 0,59
Paillette sexfoliée au décor embouti, équipée de deux perforations symétriques. Fin XIIIe-XIVe siècle. **Pl. 1, n° 6.**

US 10998
n° 39848
H. totale 10. Bouton h. 6,6 ; diam. max. 7. Attache l. 1,2. Pds. 0,17

Bouton biconique à attache en fil de cuivre replié. **Pl.XXI, n° 9.**

US 10999
n° 39842
L. max. 35,7 ; h. max. 14,2 ; l. ressort 6,6. Tige section 1,2 à 1,6. Pds. 1,35
Fibule du deuxième Age du Fer, du type Nauheim (soit à ressort à 4 spires et corde interne, porte-ardillon trapézoïdal ajouré), mais à arc filiforme de section circulaire. Equivalent à Feugère 5b1 (M. Feugère, Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J.-C. (suppl. 12 à la Rev. Arch. Narb.), Paris, Ed. CNRS, 1985). Brisure au niveau du départ du porte-ardillon manquant. Datation : -120 / -50. **Pl. XXI, n° 11.**

US 10999
n° 39846
L. 28,1 ; l. max. 10,4 ; ép. 0,3. Pds. 0,60
Fragment distal de mordant en triangle allongé, extrémité découpée en fleuron, traces de soudure sur la face interne. Coaptation avec les n° 39852 et 39840 (US 10974). **Pl. XXI, n° 4.**

US 10999
n° 39849
L. cons. 73,6 ; Arc 1,2 x 3,8 à 1,1 x 4,6. Ressort l. 7,7. Pds. 3,57
Fibule du deuxième Age du Fer, variante rare fibule de Nauheim plutôt caractéristique des contextes nord-alpins, perforée pour accueillir un anneau de chaînette,. Un exemplaire similaire vient d'être mis au jour sur le site de la caserne Niel à Toulouse(information orale Matthieu Demierre / Peter Jud). Datation proposée**:** La Tène finale lato sensu. **Pl. XXI, n° 12.**

US 12300
n° 39804
20 à 23,5 x 18,5 ; ép. trav. proximale 2 ; ép. trav. distale 1,8 à 2,4 ; ép. trav. latérales 2 à 2,3. Pds. 2,48
Passant de courroie en trapèze. La traverse distale porte un épaississement central, et un ressaut externe à chacune des extrémités, alors que les traverses latérales présentent deux ergots internes destinés à bloquer la courroie. Des traces d'ébarbage et de finition à la lime depuis l'avers et le revers donnent aux sections une finition en double biseau parfois marqué. Objet caractéristique de productions en grande série de la fin du XIIIe et du XIVe siècles. **Pl. XXII, n° 16.**

US 12301
n° 39844
18,4 x 9 ; ép. 0,2. Pds. 0,18
Fragment centimétrique d'une tôle mince. **Pl. XXII, n° 18.**

US 12303
n° 39843
21,1 x 18,8 ; ép. tôle 0,2 ; ép. max. 1,3. Pds. 1,21

Applique légèrement déformée, une perforation à chaque angle. Face supérieure dorée portant un décor embouti apparaissant en léger relief, composé de quadrilobes reliés par des losanges sur un fond de grènetis, limité par une bordure. Cet exemplaire, tout comme le n° 33023 issu de l'US 10671, ou encore le n° 33034 issu de l'US 10606, correspond à une série représentée sur le site par des exemplaires mis au jour à l'occasion des campagnes précédentes, et plus largement à de nombreuses découvertes similaires régionales, parmi lesquelles en 2010 l'objet n° 39837 de l'US 6195 décrit *infra*. **Pl.XXII n° 22.**

US 12303
n° 39854 ou 39856/7 (a)
diam. 20 à 20,4 ; h. 7,8 ; ép. tôle 0,2. Pds. 1,06
Bossette hémisphérique en tôle mince formée en calotte, perforation au sommet ; face supérieure étamée. **Pl. 2, n° 19.**

US 12303
n° 39854 ou 39856/7 (b)
21 x 19,3 ; h. 4,8 ; ép. tôle 0,3 à 0,4. Pds. 0,83
Paillette au contour sexfolié en tôle emboutie, déformée. Pétales séparés par des pliures rayonnantes, et marqués par une dépression centrale. Deux perforations latérales symétriques. Pliure accidentelle. XIVe siècle. **Pl. XXII, n° 20.**

US 12303
n° 39855
14,6 x 12,7 ; ép. 0,5. Pds. 0,45
Fragment proximal du revers d'une chape rectangulaire de boucle ou de bouclette, une perforation à chaque angle. **Pl. XXII, n° 21.**

US 12303
n° 39856
26,5 x 17,5 ; l. max. 11 ; ép. 0,5. L. totale restituée env. 73. Pds. 2,18
Chute de découpe de tôle, repliée. **Pl. XXII, n° 17.**

US 12308
n° 39845
18,8 x 9,8 ; ép. tôle 0,3 à 0,4. Pds. 1,01
Fragment proximal de l'avers d'une chape de boucle, pliée. Une perforation à chaque angle. Décor d'encadrement gravé « au tremblé » et, dans le champ, de files de cercles estampés dessinant un motif en losange rescindé par une croix de Saint-André. Le module et le décor correspondent à un type régional de chape rectangulaire à rivets multiples du dernier tiers du XIIIe siècle. **Pl. XXII, n° 23.**

Les monnaies (Montréal-de-Sos 2010)

par Francis Dieulafait

Code usure des monnaies : * = très usée, illisible ; ** = usée et en grande partie illisible ; *** = usée, mais en grande partie lisible ; **** = usée, mais bien lisible ; ***** = très peu usée très lisible.

Us 12316 - Iso 39805

D:/ IMP AVRELIANVS AVG ; buste radié, cuirassé (vu de face).
R:/ ORIE-N-S – AVG, I | - / XXIR ; *Sol* marchant à droite, tenant une branche de laurier et un arc, piétinant un captif.
Billon, antoninien d'Aurélien frappé à Rome en 274-275.
Diam. : 20 mm ; poids : 3,72 g ; axe : 12 h ; état : *****.
Réf. : RIC V-1 (Rome), 64.

Us 10975 - Iso 39806

D:/ + PHILIPPVS REX ; croix.
R:/ + TVRONVS CIVIS ; fronton de châtel tournois.
Billon, denier tournois à l'O rond frappé sous Philippe III en 1280-1285, et sous Philippe IV en 1285-1290.
Diam. : 19 mm ; poids : 0,97 g ; axe : 9 h ; état : ****.
Réf. : Duplessy 223.

Us 10974 - Iso 39807

D:/ [ve] / RO / N / A ; croix coupant un cercle et la légende.
R:/ CI / [vi] / CI / VE, chaque groupe de lettres est rétrograde ; croix coupant un cercle et la légende.
Billon, *denaro piccolo* de Frédéric II frappé à Vérone (Italie) en 1218-1250.
Diam. : 13 mm ; poids : 0,22 g ; état : ***.
Réf. : type Biaggi 2970.

Us 10974 - Iso 39808

D:/ + PHIL[ippus] REX ; croix.
R:/ + TVRONVS CIVIS ; fronton de châtel tournois.
Billon, obole tournois à l'O rond frappé sous Philippe III en 1280-1285, et sous Philippe IV en 1285-1290.
Diam. : 14 mm ; poids : 0,49 g ; axe : 7 h ; état : ****.
Réf. : Duplessy 224.

Us 10998 - Iso 39809

D:/ + EDW[ar]DVS REX AN (étoile) ; tête couronnée, de face.
R:/ (étoile) LON / DON / CIVI / TA[s] ; croix coupant la légende, 3 points en triangle aux 4 cantons.
Argent, *half penny* d'Édouard III (1327-1377), émission à l'étoile frappée à Londres en 1335-1343.
Diam. : 17 mm ; poids : 0,65 g ; état : ****.
Réf. : Spink 1542.

Us 10918 - Iso 39810

D:/ (lis) PHILI[ppus] REX ; FRAN / CORV dans le champ, en deux lignes.
R:/ + MONETA DVPL[ex] ; croix latine recroisetée aux bras supérieurs fleurdelisés.
Billon, double parisis de Philippe VI, 4^{e} type, 2^{e} émission (21 août 1350).
Diam. : 20 mm ; poids : 1,19 g ; axe : 7 h ; état : ****.
Réf. : Duplessy 270A.

Us 10974 - Iso 39811

D:/ BARQINO ; croisette sur un long pied accosté par 2 annelets.
R:/ CI / VI / RE / :X: ; croix pattée coupant la légende.
Billon, denier d'Alphonse I^{er} de Barcelone (1162-1196) frappé à Barcelone.
Diam : 17 mm ; poids : 0,86 g ; axe : 7 h ; état ****.
Réf. : Crusafont i Sabater 135.

Présentation générale du corpus 2010

Le mobilier de la zone 6

US 6150								NR total :	11		
Métal	3			**Verre**				**Autres**			
Céramique	8			Céramique ante-médiévale		7		Céramique médiévale	1		
T-1		T-2		T-3		T-4	3	T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	5

L'unité rassemble peu d'objets. Le mobilier métallique n'est représenté que par un clou tête plate peu pertinent sur un plan typochronologique. Le mobilier céramique ne comporte qu'une forme. Un col vertical faiblement oblique pourvu d'un décor digité sur l'arête externe de la lèvre aplatie. Ce décor et la pâte associée rappellent certains faciès du premier âge du fer (étude en cours). Deux tessons à pâte tendre s'inscrivent certainement dans les productions antiques. Un seul tesson, présente une pâte dure chargée en dégraissant non tournée qui peut s'inscrire dans les productions médiévales.

US 6152								NR total :	5		
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	4			Céramique ante-médiévale		3		Céramique médiévale	1		
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8	1	T-9		T-10		T- ???	3

Un clou de type A2, clou de charpente à tête en T est surtout en usage dans la construction à partir du XIIIe siècle. Il est omniprésent sur les sites du bas Moyen Age. Le corpus ne compte que 4 tessons céramiques, dont un tesson médiéval. Le reste du lot est constitué d'un fragment d'amphore, d'une lèvre déjetée à méplat supérieur de paroi fine antique et d'un fragment indéterminé.

US 6153								NR total :	10		
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	9			Céramique ante-médiévale		6		Céramique médiévale	2		
T-1		T-2	2	T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8	4	T-9		T-10		T- ???	3

Lot dominé par les productions antiques, pâte tendre, paroi fine et amphore. L'unité comporte deux tessons médiévaux. Ils appartiennent au groupe technique II qui domine en terme de production jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

US 6514								NR total :			39
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	38			Céramique ante-médiévale		34		Céramique médiévale		4	
T-1		T-2		T-3		T-4	28	T-5			
T-6		T-7	1	T-8	2	T-9		T-10		T- ???	7

L'unité ne comporte pas de mobilier métallique. Le lot céramique constitué de 38 tessons regroupe une majorité de pâtes épaisses, fortement dégraissées à surface vacuolée. D'autres tessons sont marqués par des surfaces lissées. Les quelques formes identifiées correspondent à des coupes et une jatte attribuable à la transition bronze fer. Deux fragments d'Amphores marquent une occupation postérieure du IIe âge du fer ou de l'antiquité (production à caractériser). Quatre tessons malheureusement sans forme discriminante présentent des caractéristiques proches des productions médiévales. Ils ne s'intègrent pas dans les faciès du bas Moyen Age et semblent tous antérieur au XIVe siècle. Nous ne pouvons raisonnablement donner plus de précision sur ces quatre tessons.

US 6156								NR total :			49
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	49			Céramique ante-médiévale		46		Céramique médiévale		3	
T-1		T-2	1	T-3		T-4	30	T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	18

Le lot céramique rassemble des tessons à paroi épaisse, pâte à fort dégraissant, texture friable sans traitement de surface. D'autres formes ont fait l'objet d'un lissage interne, voire d'un lissage interne externe sur des pâtes plus fines. On retrouve des formes qui pourraient caractériser la fin de l'âge du bronze et le premier âge du fer (décor digité sur la panse, sur la lèvre, bord de coupe…). La majorité du mobilier est donc attribuable aux occupations protohistoriques. Seuls trois tessons dont un bord éversé à lèvre ronde appartiennent aux productions médiévales. Ce lot semble antérieur au XIVe siècle.

US 6157								NR total :			1
Métal				**Verre**				**Autres**			
Céramique	1			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	1

Tesson non attribué pour l'instant à un groupe technique. Il pourrait tout aussi bien appartenir un à faciès proto, antique ou du haut Moyen Age !

US 6158								NR total :	1		
Métal				**Verre**				**Autres**			
Céramique	1			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale	1		
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5	1		
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

Un tesson du groupe technique 5 attribuable au XIVe siècle.

US 6160								NR total :	57		
Métal	9			**Verre**	1			**Autres**			
Céramique	47			Céramique ante-médiévale	27			Céramique médiévale	20		
T-1	1	T-2	3	T-3		T-4	4	T-5	5		
T-6		T-7		T-8	3	T-9		T-10		T- ???	32

L'us 6160 comporte une proportion significative de céramique de la Tène finale et de l'Antiquité (production à pâte tendre, sigillée, amphore, paroi fine,…). La céramique protohistorique est ici minoritaire avec 9 tessons identifiés. Malgré l'absence de formes attribuées au Moyen Age, 20 tessons sont attribuables à la période médiévale. Deux d'entres eux appartiennent aux types céramiques 1 et 5 omniprésents dans les unités du XIVe siècle. Les clous retrouvés dans l'unité, notamment les clous de charpente à tête en T confortent la datation tardive de certains éléments.

US 6161								NR total :	14		
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	14			Céramique ante-médiévale	7			Céramique médiévale	0		
T-1		T-2		T-3		T-4	1	T-5			
T-6		T-7		T-8	3	T-9		T-10		T- ???	10

Les seuls éléments caractéristiques appartiennent à la Protohistoire et à l'Antiquité.

US 6162								NR total :	61		
Métal	6 fer + 2 all. cu			**Verre**	1			**Autres**			
Céramique	52			Céramique ante-médiévale	27			Céramique médiévale	2		
T-1		T-2		T-3		T-4	12	T-5			
T-6		T-7		T-8	5	T-9		T-10		T- ???	35

Le mobilier de l'unité comporte du mobilier protohistorique à pate épaisse fortement dégraissée munie pour certains d'un lissage des parois. Nous noterons la présence de gros cordons digités et de décors incisés. Le mobilier de la Tène finale et de l'Antiquité est également bien représenté avec les fragments d'amphores et quelques fragments de paroi fine. L'unité semble comporter quelques tessons médiévaux, mais leur extrême fragmentation nous incite à être très prudents. Toutefois, la présence d'un clou de charpente à tête en T type très courant sur le site au XIIIe-XIVe siècle permet d'envisager une appartenance de certains artefacts à la période médiévale.

US 6166								NR total :	7		
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	6			Céramique ante-médiévale	6			Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8	1	T-9		T-10		T- ???	5

Les seuls éléments caractéristiques appartiennent à la Protohistoire et à l'Antiquité.

US 6167								NR total :	2		
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	2			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	2

Deux tessons à pâte dure rappelant les productions médiévales. L'aspect lissé des parois s'intègre plus dans les productions protohistoriques. (lot restant à caractériser)

US 6210-6173								NR total :	14		
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	14			Céramique ante-médiévale	9			Céramique médiévale	3		
T-1		T-2		T-3		T-4	5	T-5			
T-6		T-7		T-8	1	T-9		T-10		T- ???	8

Une majorité de tessons appartiennent à la Protohistoire et à l'Antiquité. Toutefois trois céramiques dépourvues de forme et de décor pourraient appartenir à la période médiévale (Antérieur XIIIe s ?).

US 6208-6160								NR total :			82
Métal	5			**Verre**				**Autres**			
Céramique	77			Céramique ante-médiévale		58		Céramique médiévale		10	
T-1		T-2		T-3		T-4	6	T-5			
T-6		T-7		T-8	6	T-9		T-10		T- ???	65

Le mobilier métallique est composé de clous ou fragments de clous et d'un briquet. Ce dernier composé d'une barre épaisse assortie d'un renflement central ne présente pas d'extrémités recourbées très développées comme on peut en observer sur la plupart des briquets médiévaux. Faute de recherche documentaire poussée sur cette pièce nous ne pouvons lui attribuer un cadre chronologique pour l'instant. Le reste du mobilier est composé de 77 tessons de céramiques dont une majorité appartient aux occupations protohistoriques et antiques. La période médiévale est néanmoins représentée par quelques formes et quelques fragments de panse.

US 6179								NR total :			35
Métal	2			**Verre**				**Autres**			
Céramique	33			Céramique ante-médiévale		20		Céramique médiévale		1	
T-1		T-2	1	T-3		T-4	9	T-5			
T-6		T-7		T-8	6	T-9		T-10		T- ???	17

L'unité comporte un bord éversé à lèvre en amande qui se rapproche des faciès déjà étudiés à Montréal dans les horizons du XIIIe siècle. Le reste du mobilier appartient majoritairement à la Protohistoire et l'Antiquité.

US 6181								NR total :			2
Métal				**Verre**				**Autres**			
Céramique	2			Céramique ante-médiévale		1		Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	2

US 6183								NR total :		82	
Métal	2			**Verre**		1		**Autres**			
Céramique	79			Céramique ante-médiévale		73		Céramique médiévale		0	
T-1		T-2		T-3		T-4	16	T-5			
T-6		T-7		T-8	15	T-9		T-10		T- ???	48

Le lot rassemble un nombre significatif de tessons. Aucun n'est attribuable à la période médiévale. On retrouve comme dans la plupart des unités de la zone 6, un mobilier couvrant un large cadre chronologique de la fin de l'Age du bronze au Haut-Empire sans véritable homogénéité. Un fer de trait découvert dans l'us, correspond au type B de Valérie Serdon, particulièrement bien représenté au XIVe siècle. Ce type n'est toutefois pas très discriminant sur un plan typochronologique, et il faudra vérifier son éventuelle correspondance avec des exemplaires antiques.

US 6186								NR total :		21	
Métal	2			**Verre**				**Autres**			
Céramique	19			Céramique ante-médiévale		12		Céramique médiévale		2	
T-1		T-2	2	T-3		T-4	3	T-5			
T-6		T-7		T-8	3	T-9		T-10		T- ???	11

L'unité, dominée par le mobilier antérieur au Moyen Age comporte toutefois un bord et un fragment de panse de céramique médiévale. Le fragment de panse est caractérisé par un lissage partiel à vocation décorative que nous pourrons certainement rattacher à une typochronologie précise. La pâte et le mode de façonnage utilisés nous incitent à rattacher ce tesson aux productions antérieures au Moyen Age central.

US 6188-6189								NR total :		3	
Métal	0			**Verre**				**Autres**		1	
Céramique	2			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale		2	
T-1		T-2	2	T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

US 6190								NR total :		11	
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	10			Céramique ante-médiévale		10		Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4	4	T-5			
T-6		T-7		T-8	3	T-9		T-10		T- ???	3

US 6191									NR total :			18
Métal	3			**Verre**					**Autres**			
Céramique	15			Céramique ante-médiévale		3			Céramiques médiévale		12	
T-1		T-2	7	T-3		T-4	2	T-5				
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	6	

L'unité 6191 comporte une majorité de tessons du Moyen Age, qui appartiennent pour 7 d'entres eux au type 2 à pâte grise modelée. Les deux formes retrouvées sont de simples bords éversés à lèvre arrondie. Un décor de panse est constitué de larges bandes impressionnées au doigt. Aucun élément technique ne caractérise les productions postérieures au XIIIe siècle. Ce n'est pas le cas d'un clou à tête carré interprété comme un clou de maréchalerie. Cette forme n'apparaît dans les corpus qu'à partir du milieu du XIVe siècle.

US 6195									NR total :			2
Métal	0 fer + 1 all. cu			**Verre**					**Autres**			
Céramique	1			Céramique ante-médiévale		0			Céramique médiévale		1	
T-1		T-2	1	T-3		T-4		T-5				
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???		

US 6197									NR total :			20
Métal	0			**Verre**					**Autres**			
Céramique	20			Céramique ante-médiévale		7			Céramique médiévale		11	
T-1		T-2	2	T-3		T-4	3	T-5				
T-6	2	T-7		T-8	1	T-9		T-10		T- ???	12	

Bien que limitée en nombre d'objets, l'unité comporte un lot significatif de tessons médiévaux. Un élément rappelle un groupe de tesson du type céramique 2 déjà observé dans l'us 6191. Un lot présentant plusieurs recollages présente une pâte noire modelée à paroi assez mince. Ce type de pâte rappelle des céramiques observées en 2009 dans les unités 6963 et 6986 avec des bords éversés à lèvre plate. Ces faciès sont proches de formes datées du XIe siècle en contexte toulousain (fouille de l'Hôtel Saint-Jean, Toulouse)

US 6198								NR total :		1	
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	1			Céramique ante-médiévale		1		Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	1

US 6199								NR total :		11	
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	11			Céramique ante-médiévale		7		Céramique médiévale		0	
T-1		T-2		T-3		T-4	3	T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	8

Les seuls éléments caractéristiques appartiennent à la Protohistoire et à l'Antiquité.

US 6200								NR total :		24	
Métal	2			**Verre**				**Autres**			
Céramique	22			Céramique ante-médiévale		15		Céramique médiévale		5	
T-1		T-2	1	T-3		T-4	3	T-5			
T-6		T-7		T-8	4	T-9		T-10		T- ???	14

Bien que l'unité comporte une majorité de tessons protohistoriques et antiques, on compte 5 tessons médiévaux, dont un qui présente de fortes similitudes avec ceux rencontrés dans les unités 6197 et 6191. Il pourrait s'inscrire dans les productions des XIIe-XIIIe siècles.

US 6201-6203								NR total :		3	
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	3			Céramique ante-médiévale		2		Céramique médiévale		0	
T-1		T-2		T-3		T-4	2	T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	1

US 6203								NR total :		20	
Métal	4			**Verre**				**Autres**			
Céramique	16			Céramique ante-médiévale		16		Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8	1	T-9		T-10		T- ???	15

US 6204								NR total :		25	
Métal	0			**Verre**			1	**Autres**			
Céramique	24			Céramique ante-médiévale		14		Céramique médiévale		4	
T-1		T-2	1	T-3		T-4	4	T-5			
T-6		T-7		T-8	6	T-9		T-10		T- ???	13

Le mobilier de l'unité 6205 comporte une majorité de céramique ante-médiévale. 4 tessons ont pu être attribués au Moyen Age, notamment un bord éversé à lèvre arrondie. Leur type de pâte nous incite à placer ce petit lot avant le XIVe siècle.

US 6205								NR total :		15	
Métal	3			**Verre**				**Autres**			
Céramique	12			Céramique ante-médiévale		9		Céramique médiévale		3	
T-1		T-2		T-3		T-4	6	T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	6

US 6206								NR total :		53	
Métal	4			**Verre**				**Autres**			
Céramique	49			Céramique ante-médiévale		36		Céramique médiévale		6	
T-1		T-2	6	T-3		T-4	13	T-5			
T-6		T-7		T-8	11	T-9		T-10		T- ???	19

L'unité comporte une forte proportion d'amphores ainsi que plusieurs céramiques antiques, notamment du Haut-Empire. Six tessons ont été attribués à la période médiévale (XIIe-XIIIe s.), avec un type de pâte et un procédé décoratif déjà observé dans les us 6191, 6197 et 6200.

US 6516								NR total :		3	
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	2			Céramique ante-médiévale		2		Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4	2	T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

Le mobilier de la zone 10

US 10915								NR total :		13	
Métal	2			**Verre**				**Autres**			
Céramique	11			Céramique ante-médiévale		0		Céramique médiévale		11	
T-1		T-2	10	T-3		T-4		T-5			
T-6	1	T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

Cette unité, en grande partie fouillée en 2009, avait livré un nombre significatif de céramiques médiévales non tournées à pâte grise du type céramique 2. Les quelques artefacts attribués au milieu du XIVe siècle nous avaient amenés à envisager la mise en place de cette unité à cette période, unité possédant toutefois une part significative de mobilier médiéval ancien. En 2010, le lot de onze tessons est marqué par l'absence de mobilier ante-médiéval, fait plutôt rare à Montréal. Le lot comporte un mobilier d'aspect homogène attribuable au XIIe -XIIIe siècle. Nous ne remarquons aucune céramique rouge, aucune glaçure, aucune pièce tournée.

US 10918								NR total :		209	
Métal	16 fer + 1 mon.			**Verre**				**Autres**			
Céramique	192			Céramique ante-médiévale		11		Céramique médiévale		169	
T-1	81	T-2	4	T-3		T-4	14	T-5	75		
T-6		T-7		T-8	4	T-9	2	T-10		T- ???	12

US 10974								NR total :		314	
Métal	47 + 4 all. Cu + 3 Mon.			**Verre**				**Autres**		**3 dés**	
Céramique	257			Céramique ante-médiévale		52		Céramique médiévale		119	
T-1	30	T-2	31	T-3		T-4	10	T-5	19		
T-6	3	T-7		T-8	39	T-9	3	T-10	3	T- ???	119

US 10975								NR total :		106	
Métal	7 fer + 1 all. Cu + 1 Mon.			**Verre**	1			**Autres**			
Céramique	96			Céramique ante-médiévale	0			Céramique médiévale		88	
T-1	27	T-2	2	T-3		T-4	1	T-5	57		
T-6		T-7		T-8		T-9	1	T-10		T- ???	8

L'unité 10975 est exclusivement constituée d'éléments médiévaux. Le lot apparait comme très homogène avec une infime proportion de mobilier potentiellement antérieur au XIVe siècle. La céramique modelée du type céramique 2, peut d'ailleurs être contemporaine des types céramiques 1 et 56 à pâte à paroi mince tournée et glaçurée du XIVe siècle. Les productions commingeoises, bien que non représentées à Montréal sont au niveau régional un bon exemple de cohabitions de céramiques jugées « archaïsantes » avec d'autres groupes techniques. La domination dans l'us 10975 des types céramiques 1 et 5 à lèvre en bandeau triangulaire, à lèvre en poulie, à anses coudées, à glaçure plombifère, caractérise la dernière phase d'occupation du site. Un denier de Philippe III ou Philipe IV ainsi qu'un fragment de fer d'équidé antérieur au milieu du XIVe siècle sont des marqueurs chronologiques plus précoces que la datation envisagée du mobilier céramique de la seconde moitié du XIVe siècle.

US 10977								NR total :		262	
Métal	16 fer + 3 all. cu			**Verre**	3			**Autres**			
Céramique	240			Céramique ante-médiévale	30			Céramique médiévale		180	
T-1	114	T-2	19	T-3		T-4	7	T-5	39		
T-6		T-7		T-8	16	T-9	4	T-10		T- ???	41

L'unité comporte une faible part de céramique ante-médiévale. La céramique médiévale antérieure au XIVe siècle est également résiduelle. Un clou de maréchalerie s'inscrit dans une chronologie nettement antérieure au XIVe siècle. Ce mobilier nous apporte des informations sur la mise en place et la nature de cette unité. Il est probable que le mobilier ancien soit pris dans le remblai formant l'assise initiale du niveau de circulation. Le reste du mobilier est d'une très grande homogénéité et doit être associé au niveau d'occupation proprement dit. On retrouve des formes caractéristiques des unités de la seconde moitié du XIVe siècle et plus particulièrement des céramiques grises de type 1 dévolues à la cuisson (marmites).

US 10979								NR total :		2	
Métal	0			**Verre**				**Autres**		1	
Céramique	1			Céramique ante-médiévale		0		Céramique médiévale		1	
T-1		T-2	1	T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

US 10998								NR total :		115	
Métal	8 fer + 1 all. Cu +1 mon.			**Verre**		1		**Autres**			
Céramique	104			Céramique ante-médiévale		7		Céramique médiévale		88	
T-1	25	T-2	5	T-3		T-4	2	T-5	56		
T-6	1	T-7		T-8	2	T-9	1	T-10		T- ???	12

On compte peu d'éléments résiduels antérieurs au XIVe siècle. Un *half penny* d'Edouard III frappé entre 1335 et 1343 tend à confirmer la mise en place de cette unité au plus tôt dans le deuxième tiers du XIVe siècle. L'unité est d'ailleurs dominée par des artefacts caractéristiques des dernières phases d'occupations du site (seconde moitié du XIVe siècle).

US 10999 M-53								NR total :		61	
Métal	2 fer + 3 all. Cu.			**Verre**				**Autres**			
Céramique	56			Céramique ante-médiévale		37		Céramique médiévale		12	
T-1	6	T-2	1	T-3		T-4	5	T-5	4		
T-6	1	T-7		T-8	4	T-9		T-10		T- ???	35

L'unité 10999 associée à la construction du mur 53 a livré essentiellement du mobilier protohistorique et antique. Il faut noter la découverte de deux fibules en alliage cuivreux du type Nauheim appartenant à la Tène finale.
Les 12 tessons médiévaux retrouvés dans l'unité appartiennent majoritairement au XIVe siècle.

Le mobilier de la zone 12

US 12300								NR total :	356		
Métal	55 fer + 1 all.cu			**Verre**	2			**Autres**			
Céramique	298			Céramique ante-médiévale	21			Céramique médiévale	234		
T-1	22	T-2	23	T-3	2	T-4	9	T-5	173		
T-6	7	T-7	3	T-8	12	T-9	2	T-10	2	T- ???	43

US 12301								NR total :	5		
Métal	3 fer + 1 all. Cu.			**Verre**				**Autres**			
Céramique	1			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	1

US 12302								NR total :	1		
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	1			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale	1		
T-1	1	T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

US 12303								NR total :	178		
Métal	41 fer + 5 all. Cu.			**Verre**	2			**Autres**			
Céramique	130			Céramique ante-médiévale	12			Céramique médiévale	95		
T-1	24	T-2	18	T-3	2	T-4	6	T-5	25		
T-6	26	T-7		T-8	2	T-9		T-10	2	T- ???	25

US 12304								NR total :	118		
Métal	10			**Verre**				**Autres**			
Céramique	108			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale	102		
T-1	38	T-2	2	T-3		T-4		T-5	61		
T-6	1	T-7		T-8		T-9		T-10	1	T- ???	5

US 12308								NR total :	134		
Métal	12 fer +1 all. cu			**Verre**	2			**Autres**	2 dés + 1		
Céramique	116			Céramique ante-médiévale	11			Céramique médiévale	89		
T-1	23	T-2	19	T-3	1	T-4	8	T-5	20		
T-6	14	T-7		T-8	1	T-9		T-10	13	T- ???	17

US 12309								NR total :	65		
Métal	5			**Verre**	1			**Autres**			
Céramique	59			Céramique ante-médiévale	6			Céramique médiévale	37		
T-1		T-2	25	T-3		T-4	1	T-5	4		
T-6	6	T-7	2	T-8	1	T-9		T-10	2	T- ???	18

US 12310								NR total :	12		
Métal	7			**Verre**				**Autres**			
Céramique	5			Céramique ante-médiévale	1			Céramique médiévale	2		
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6	1	T-7		T-8	1	T-9		T-10	1	T- ???	2

US 12312								NR total :	2		
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	1			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale	1		
T-1		T-2	1	T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

US 12313								NR total :	65		
Métal	6			**Verre**				**Autres**			
Céramique	59			Céramique ante-médiévale	19			Céramique médiévale	27		
T-1	1	T-2	23	T-3	1	T-4	12	T-5	1		
T-6	2	T-7		T-8	4	T-9		T-10		T- ???	15

US 12314								NR total :	23		
Métal	7			**Verre**				**Autres**			
Céramique	16			Céramique ante-médiévale	2			Céramique médiévale	12		
T-1		T-2	1	T-3		T-4		T-5	1		

T-6	3	T-7		T-8	2	T-9		T-10		T- ???	9

US 12315								NR total :	6		
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	5			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale	5		
T-1		T-2	3	T-3		T-4		T-5	2		
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

US 12316								NR total :	68		
Métal	16 fer + 1 Mon.			**Verre**				**Autres**			
Céramique	51			Céramique ante-médiévale			7	Céramique médiévale	35		
T-1		T-2		T-3		T-4	1	T-5			
T-6	3	T-7		T-8	3	T-9		T-10		T- ???	44

US 12318								NR total :	6		
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	5			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale	5		
T-1		T-2	2	T-3		T-4		T-5	3		
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

US 12319								NR total :	5		
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	5			Céramique ante-médiévale			2	Céramique médiévale	1		
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5	1		
T-6		T-7		T-8	1	T-9		T-10		T- ???	3

US 12320								NR total :	2		
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	2			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale	2		
T-1	2	T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

US 12330								NR total :	2		
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	2			Céramique ante-médiévale				Céramique médiévale	2		
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5	2		
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

Le mobilier de la zone 13

US 13000								NR total :			
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	7			Céramique ante-médiévale			6	Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4	1	T-5			
T-6		T-7		T-8	2	T-9		T-10		T- ???	4

Six des sept tessons retrouvés appartiennent la Protohistoire et à l'Antiquité. Un seul pourrait appartenir à des productions de l'Antiquité tardive ou de Moyen Age.

US P20 ext								NR total :			
Métal	1			**Verre**				**Autres**			
Céramique	7			Céramique ante-médiévale			5	Céramique médiévale	0		
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8	4	T-9		T-10		T- ???	3

US F-10								NR total :			
Métal	0			**Verre**				**Autres**			
Céramique	1			Céramique ante-médiévale			1	Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4	1	T-5			
T-6		T-7		T-8		T-9		T-10		T- ???	

US M-36 inf								NR total :			
Métal				**Verre**				**Autres**			
Céramique	1			Céramique ante-médiévale		1		Céramique médiévale			
T-1		T-2		T-3		T-4		T-5			
T-6		T-7		T-8	1	T-9		T-10		T- ???	

Les types céramiques
de
Montréal-de-Sos

Type céramique 1

Type céramique 2

Type céramique 3

Type céramique 4

Type céramique 5

Planche I

Type céramique 6

Type céramique 7

Type céramique 8

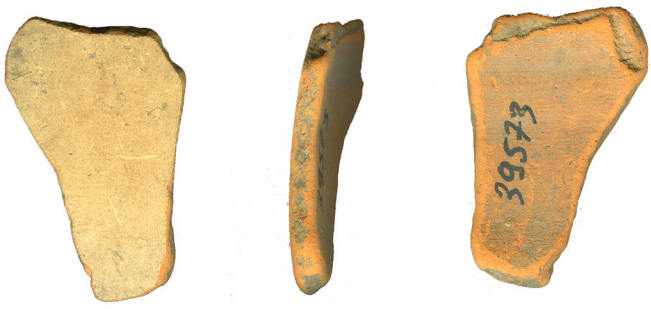

Type céramique 9

Type céramique 10

0 5 cm

Planche II

Typologie des bords céramiques de Montréal-de-Sos

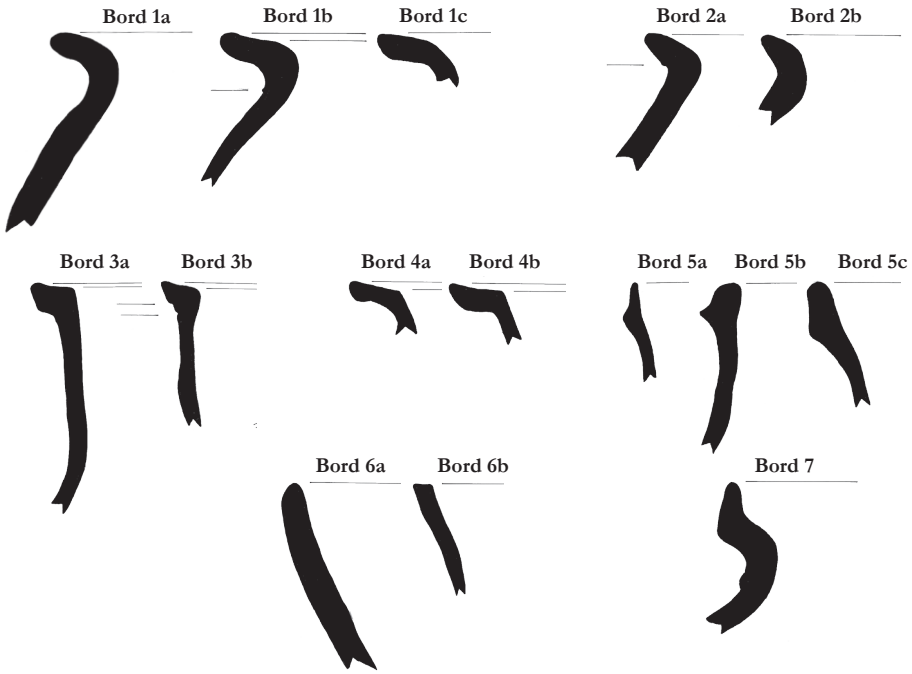

Illustrations :
«Le mobilier céramique protohistorique de Montréal-de-Sos, fouille 2009»
par Nicolas Chassan

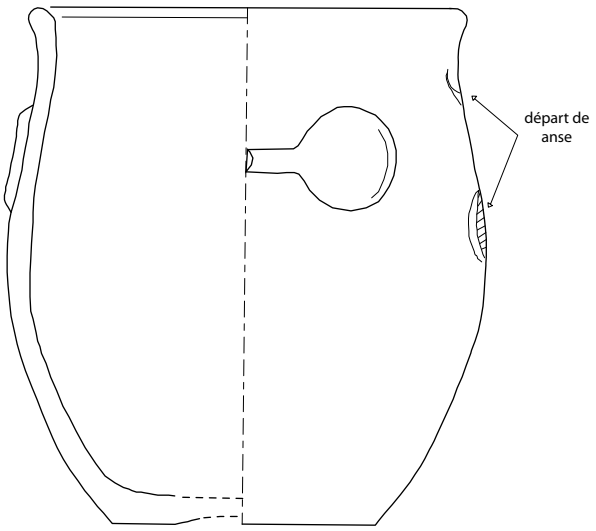

Iso 35784, 35689, 35660, 35667, 35664,...
US 6980/6981 (fouille 2009, dessin Nicolas Chassan)

0 5 cm

Planche III

ISO 35858
US 6981

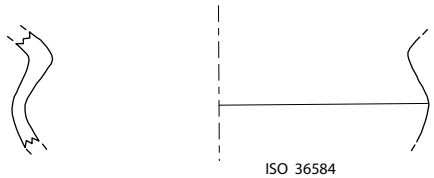

ISO 36584
US 6967

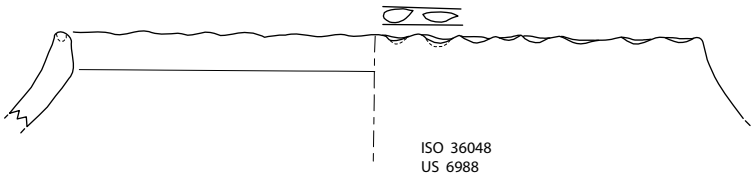

ISO 36048
US 6988

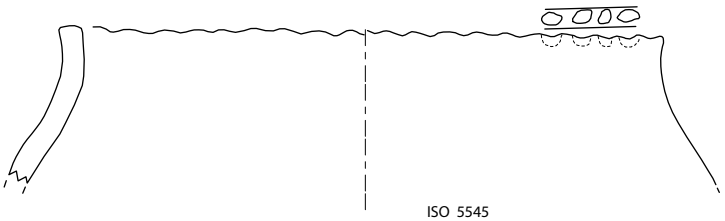

ISO 5545
US 1009

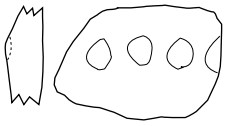

ISO 35819
US 6981

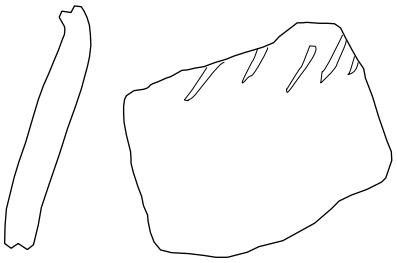

ISO 35780
US 6981

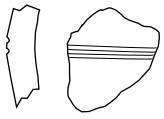

ISO 35868
US 6981

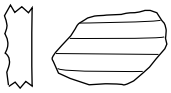

ISO 36445
US 10916

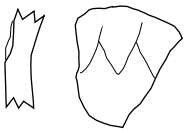

Iso 7048
US 3008

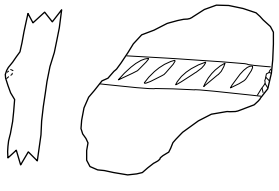

ISO 36028
US 6988

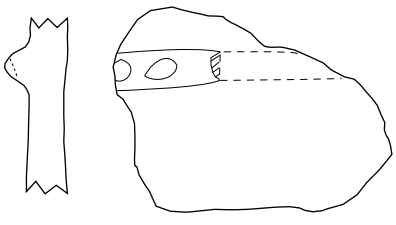

ISO 35671
US 6980

0 5 cm

Le mobilier céramique
(Montréal-de-Sos, 2010)

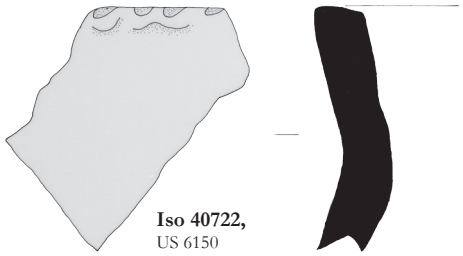

Iso 40722,
US 6150

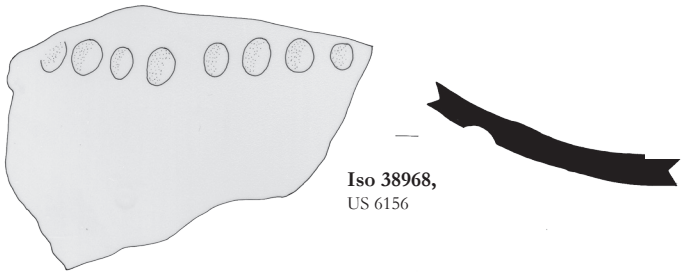

Iso 38968,
US 6156

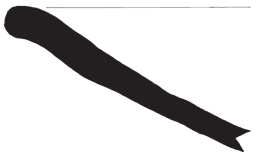

Iso 38847,
US 6166

16 cm

Iso 39024,
US 6162

12,4 cm

Iso 39059,
US 6162

Iso 39056,
US 6162

Iso 39445,
US 6162

Iso 39449,
US 6162

Iso 39420,
US 6162

Iso 39427,
US 6162

Iso 38911,
US 6162

Iso 39428,
US 6162

Iso 3944,
US 6162

24 cm

Iso ?
US 6162

Iso 39932,
US 6162

24,5 cm

Iso 38910,
US 6162

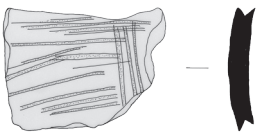

Iso ?
US 6162

Iso 39430,
US 6162

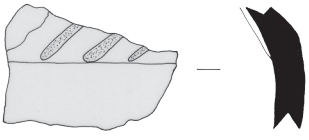

Iso 39446,
US 6162

0 5 cm

Planche V

Iso 40580,
US 6164

Iso 39016,
US 6164

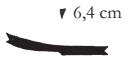

Iso 40733,
US 6172

Iso 38322,
US 6179

Iso 38819,
US 6179

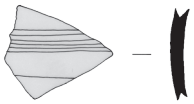

Iso 38823,
US 6179

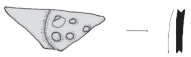

Iso 38826,
US 6179

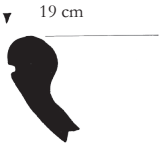

Iso 38358,
US 6183

Iso 38344,
US 6183

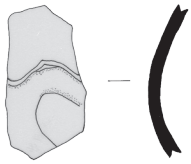

Iso 38351 38396,
US 6183

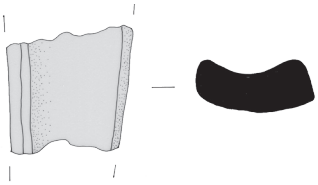

Iso 38362,
US 6183

Iso ?,
US 6183

Iso 38372,
US 6183

Iso 39476,
US 6190

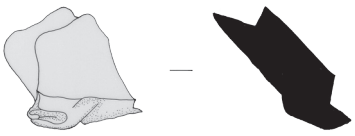

Iso 39469,
US 6190

Iso 39473,
US 6190

Planche VI

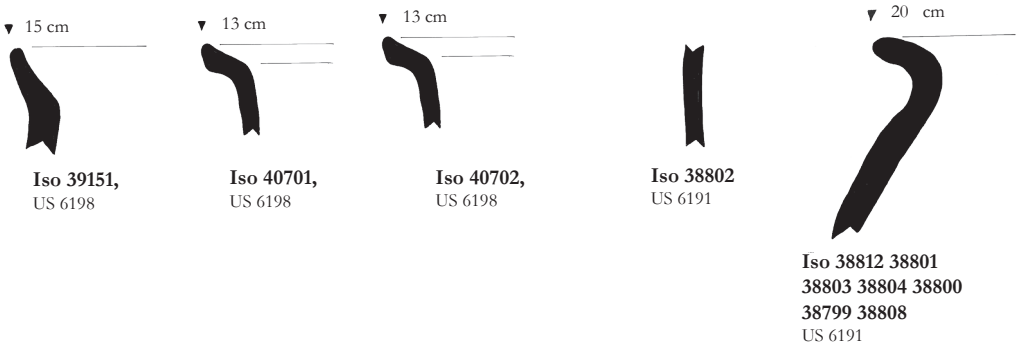

Iso 39151,
US 6198

Iso 40701,
US 6198

Iso 40702,
US 6198

Iso 38802
US 6191

Iso 38812 38801 38803 38804 38800 38799 38808
US 6191

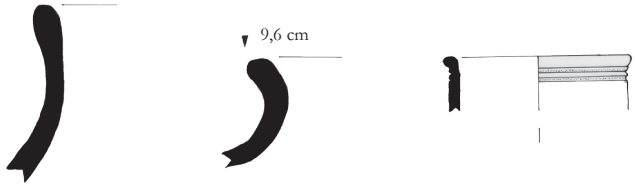

Iso 40153,
US 6206 6153

Iso 40135,
US 6206 6153

Iso 40146 ,
US 6206 6153

Iso 38425 38440,
US 6208

Iso 38455,
US 6208

Iso 38458,
US 6208

Iso 38470,
US 6108

Iso 38448,
US 6208

Iso 38488,
US 6208

Iso 38448,
US 6208

Iso 38420,
US 6208

Iso 38421,
US 6208

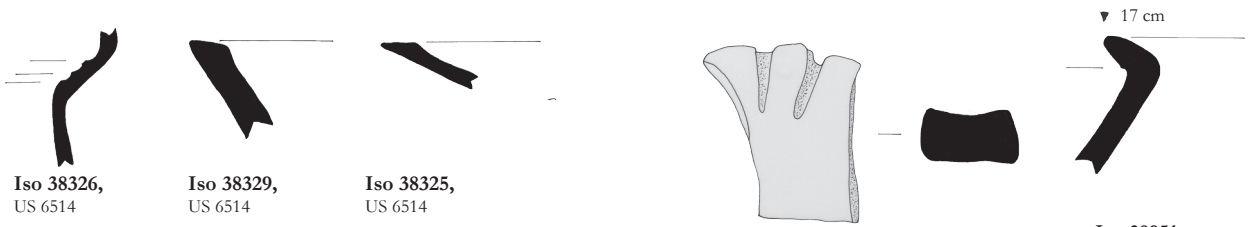

Iso 38326,
US 6514

Iso 38329,
US 6514

Iso 38325,
US 6514

Iso 38950,
US 10915

Iso 38951,
US 10915

0 5 cm

Planche VII

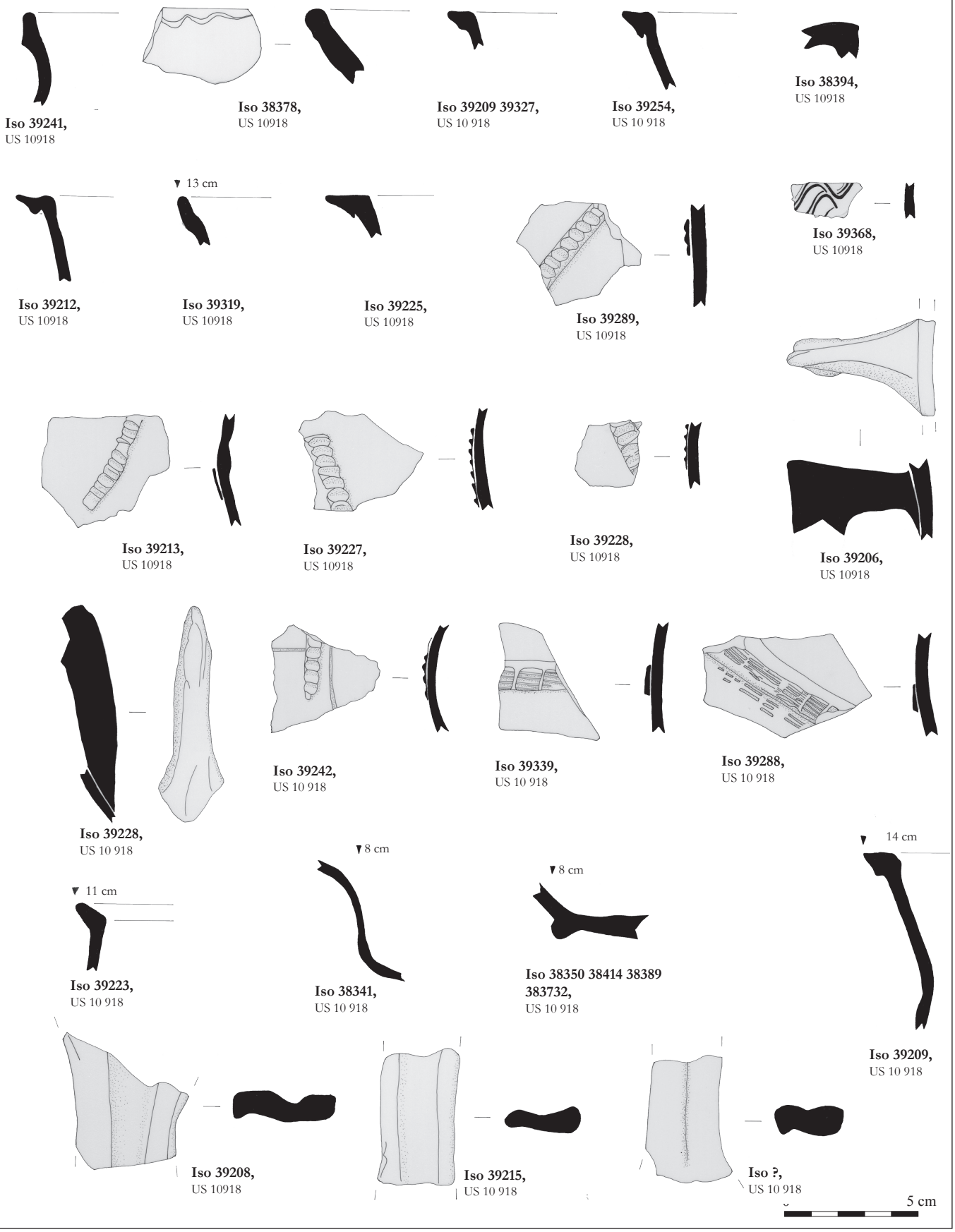

Planche VIII

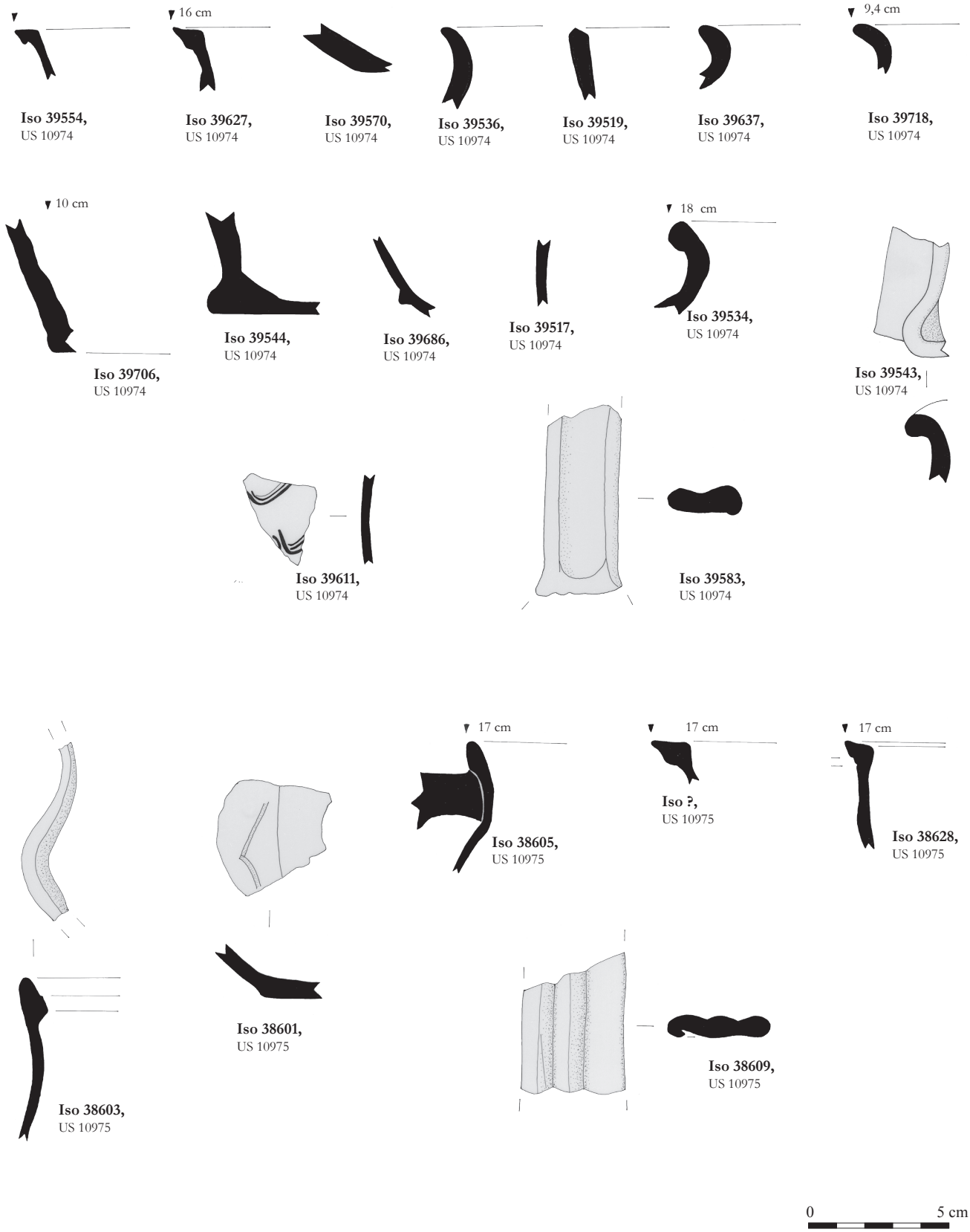
16 cm
9,4 cm
Iso 39554, US 10974
Iso 39627, US 10974
Iso 39570, US 10974
Iso 39536, US 10974
Iso 39519, US 10974
Iso 39637, US 10974
Iso 39718, US 10974
10 cm
18 cm
Iso 39706, US 10974
Iso 39544, US 10974
Iso 39686, US 10974
Iso 39517, US 10974
Iso 39534, US 10974
Iso 39543, US 10974
Iso 39611, US 10974
Iso 39583, US 10974
17 cm
17 cm
17 cm
Iso 38605, US 10975
Iso ?, US 10975
Iso 38628, US 10975
Iso 38603, US 10975
Iso 38601, US 10975
Iso 38609, US 10975
0
5 cm

Planche IX

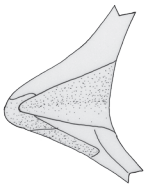

Iso 38022 38062,
US 10977

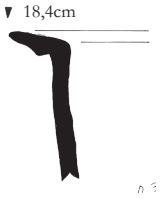

Iso 38003,
US 10977

Iso 38073,
US 10977

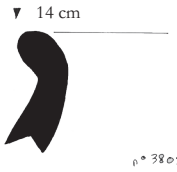

Iso 38207,
US 10977

Iso 38004,
US 10977

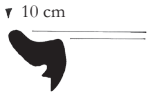

Iso 38004,
US 10977

Iso 38022 38062,
US 10977

Iso 38003,
US 10977

Iso 38073,
US 10977

Iso 38207,
US 10977

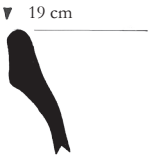

Iso 38004,
US 10977

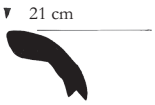

Iso 38083,
US 10977

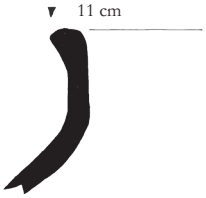

Iso 38135,
US 10977

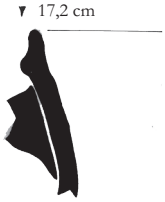

Iso 38047
38071 38094,
US 10977

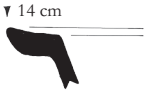

Iso 38118,
US 10977

Iso 380051,
US 10977

Iso 380081,
US 10977

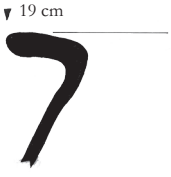

Iso 38091,
US 10977

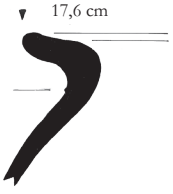

Iso 38024 38000,
US 10977

Iso 38140,
US 10977

Planche X

Iso 36705,
US 10998

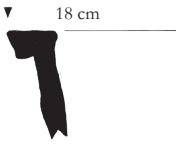

Iso 38723,
US 10998

Iso 38721,
US 10998

Iso 38704,
US 10998

Iso 38722,
US 10998

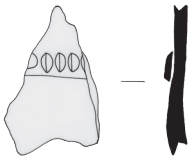

Iso 38725,,
US 10998

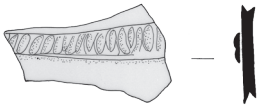

Iso 38725,,
US 10998

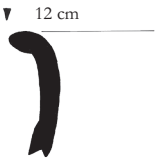

Iso 39096,
US 10999

Iso 39118,
US 10999

Planche XI

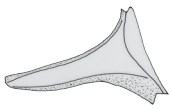

Iso 40039,
US 12300

Iso 39489,
US 12300

Iso 38118,
US 12300

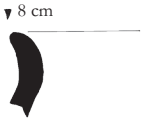

Iso 39920,
US 12300

Iso 39480, 39482, 39873, 39966, 40325, 39916, 39880
US 12300

Iso 39986,
US 12300

Iso 39919,
US 12300

Iso 39955,
US 12300

Iso 39872,
US 12300

Iso 39881,
US 12300

Iso 40024,
US 12300

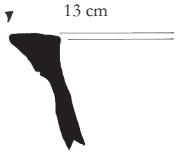

Iso 39885,
US 12300

Iso 39483,
US 12300

Iso 40015,
US 12300

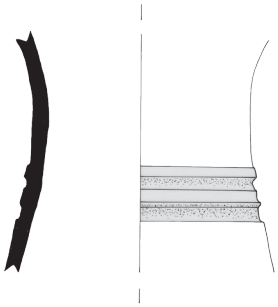

Iso 39907,
US 12300

Iso 39871,
US 12300

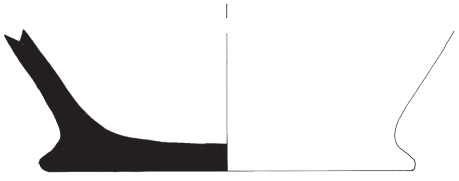

Iso 39910
39953,
US 12300

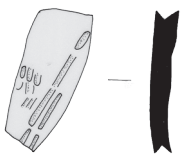

Iso 39998,
US 12300

Planche XII

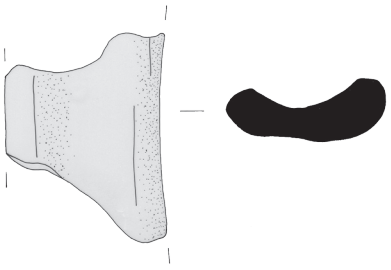

Iso 40396,
US 12303

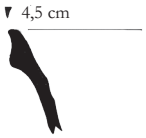

Iso 40330,
US 12303

Iso 40342,
US 12303

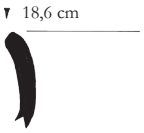

Iso 40360,
US 12303

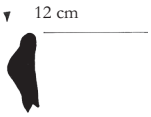

Iso 40348,
US 12303

Iso 40376,
US 12303

Iso 40333,
US 12303

Iso 40354,
US 12303

Iso 40368,
US 12303

Iso 40363,
US 12303

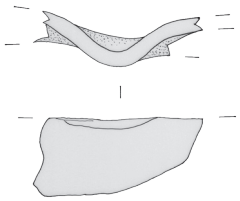

Iso 40375,
US 12303

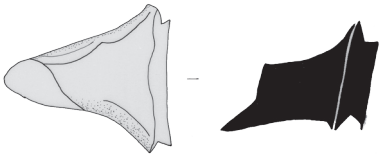

Iso 40363,
US 12303

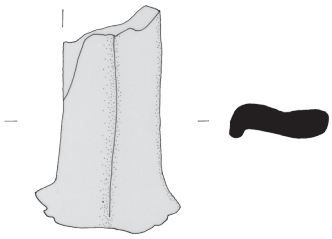

Iso 40345,
US 12303

Iso 38520,
US 12304

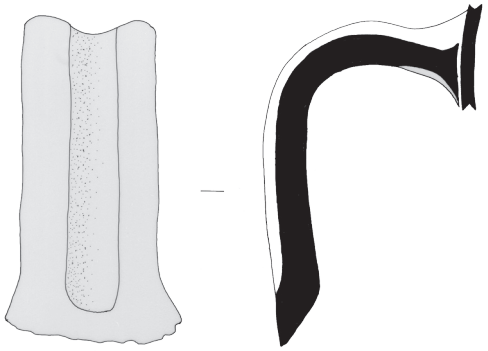

Iso 38522 38523,
US 12304

Iso 38518 38544
38537 38530,
US 12304

Iso 38521,
US 12304

0 5 cm

Planche XIII

Iso 38853 38854,
US 12308

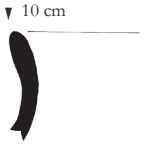

Iso 38857,
US 12308

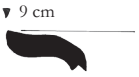

Iso 4053,
US 12308

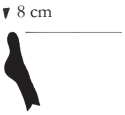

Iso 38863,
US 12308

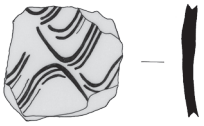

Iso 40241,
US 12309

Iso 40202 39981,
US 12309

Iso 40229,
US 12309

Iso 39787,
US 12314

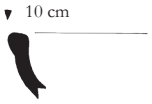

Iso 39791,
US 12314

Iso 39541,
US 12315

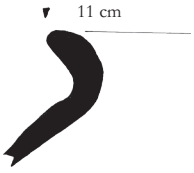

Iso ?,
US 12315

0 5 cm

Planche XIV

Le mobilier en verre
(Montréal-de-Sos, 2010)

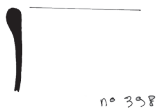

Iso 39828,
US 6162

Iso 39833,
US 6204

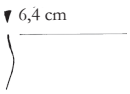

Iso 38829,
US 6183

Iso 39822,
US 10975

Iso 39819,
US 10977

Iso 39824,
US 10977

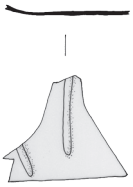

Iso 39824,
US 10977

Iso 39820,
US 12300

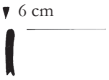

Iso 39832,
US 12300

Iso 39823,
US 12303

Iso 39831,
US 12303

0 5 cm

Planche XV

Le mobilier en fer
(Montréal-de-Sos, 2010)

Répartition du corpus en catégories fonctionnelles

Code	Catégorie fonctionnelle	Quantité	
1	**INDÉTERMINÉ, DÉTERMINATION INCERTAINE**	**10**	**21**
1,1	Plaques	*5*	
1,2	Tiges	*6*	
2	**ÉLÉMENTS D'ASSEMBLAGE**	**1**	**251**
2,1	Clou	*163*	
2,2	Clou (tiges fragmentaires)	*87*	
3	**HABITAT / AMEUBLEMENT**	**0**	**2**
3,1	Serrurerie, Huisserie	*2*	
4	**SYSTÈME DE SUSPENSION**	**1**	**1**
5	**OUTILLAGE**	**2**	**8**
5,1	Outillage agricole	*1*	
5,2	Outillage de l'artisanat	*5*	
6	**DÉCHETS**	**0**	**0**
6,1	Scorie	*0*	
7	**COUTELLERIE**	**1**	**1**
8	**ÉQUIPEMENT DE GUERRE ET DE CHASSE**	**0**	**16**
8,1	Fer de trait	*15*	
8,2	Protection	*0*	
8,3	Épée / Lance	*1*	
9	**MOBILIER ÉQUESTRE**	**0**	**16**
9,1	Clou de maréchalerie	*12*	
9,2	Fer d'équidé	*4*	
10	**MOBILIER À VALEUR ORNEMENTALE**	**0**	**0**
10,1	Bouclev	*0*	
10,2	Épingle	*0*	
10,3	Ferret	*0*	
11	**ÉCHANGE**	**0**	**0**
12	**USTENSILE DIVERS**	**2**	**2**
	TOTAL	**318**	

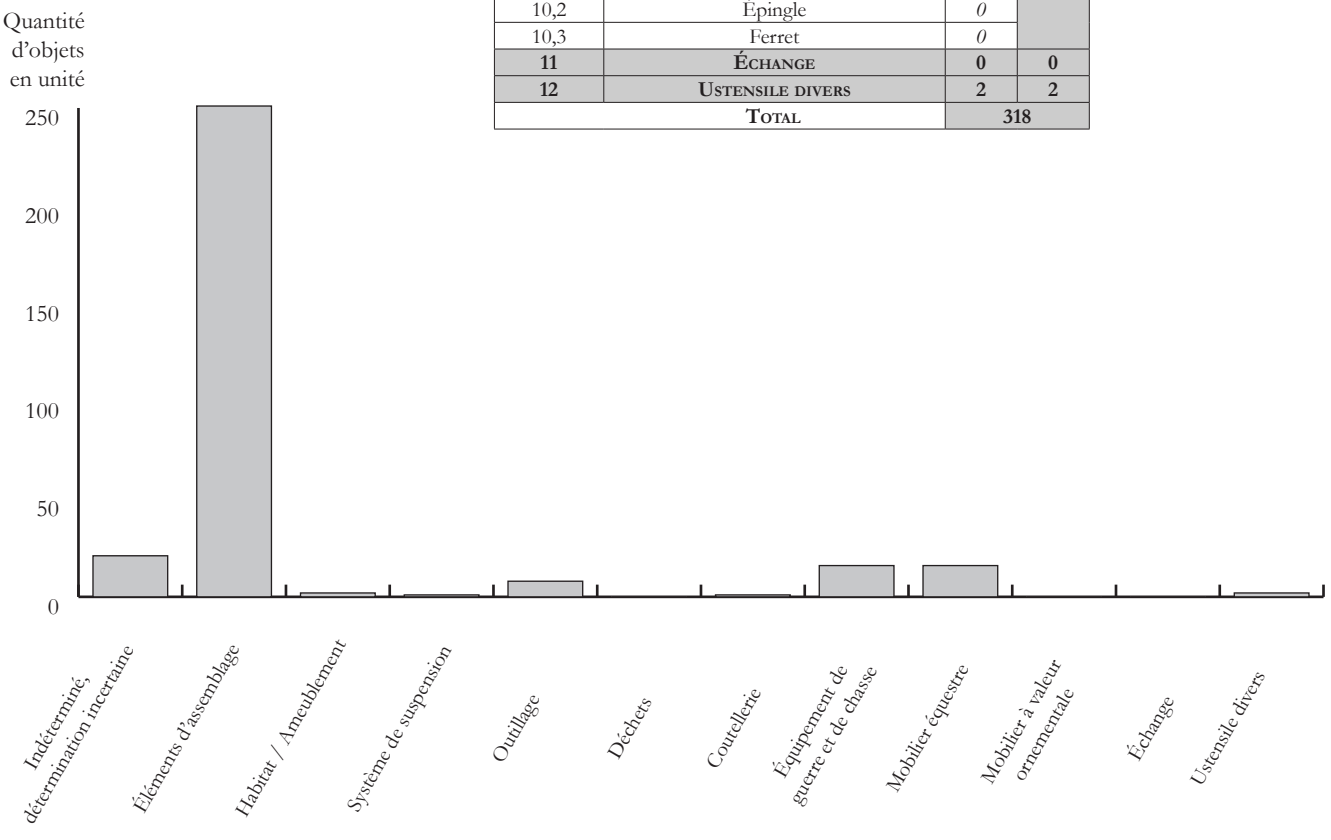

Planche XVI

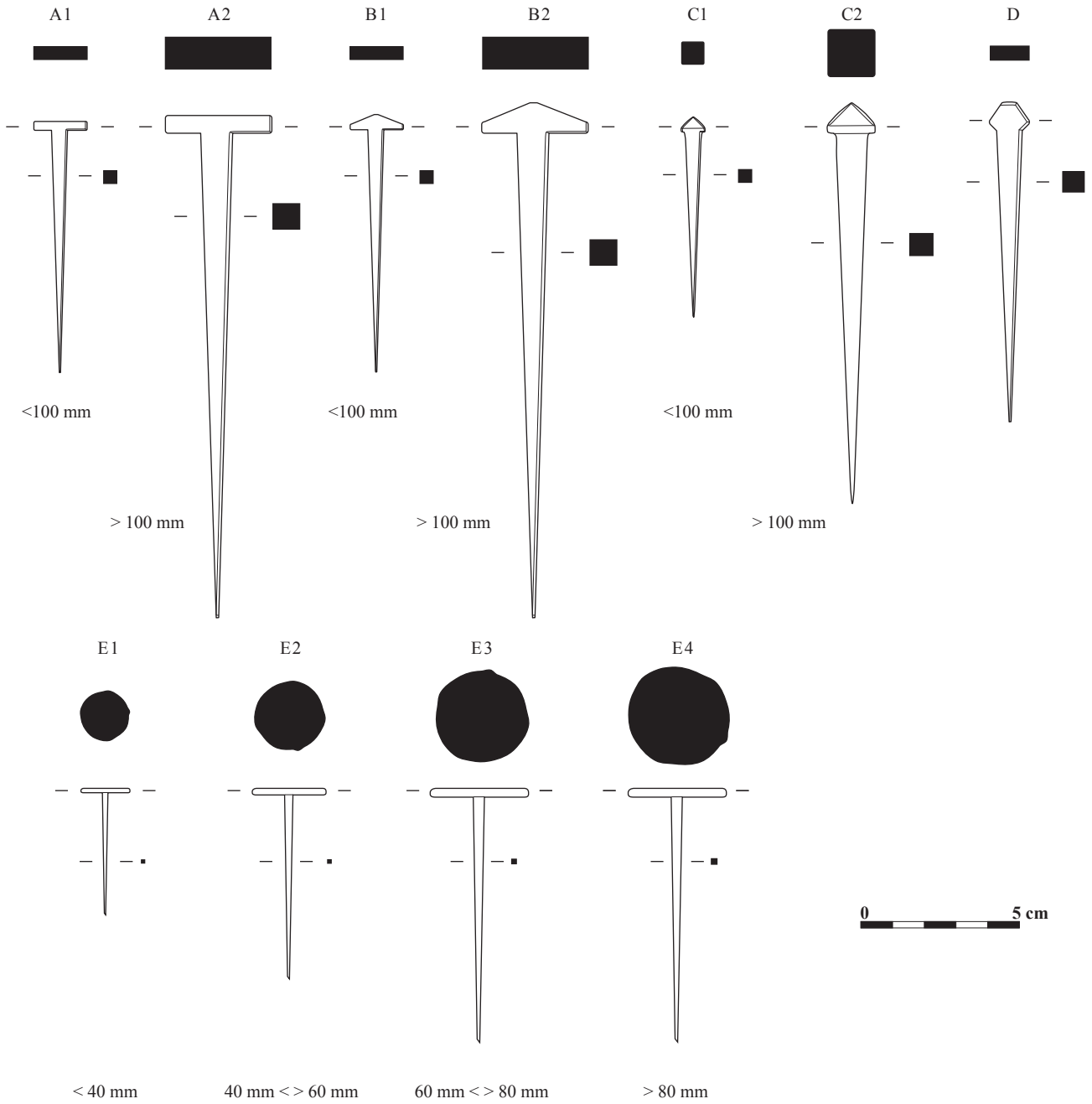

Type	Forme	Longueur tige
A1	clou en T à tête plane	< 100 mm
A2	clou en T à tête plane	> 100 mm
B1	clou en T à tête en bâtière	< 100 mm
B2	clou en T à tête en bâtière	> 100 mm
C1	clou à tête en pointe de diamant	< 100 mm
C2	clou à tête en pointe de diamant	> 100 mm
D	clou à tête losangique	-
E1	clou à tête plate de forme plus ou moins circulaire	< 40 mm
E2	clou à tête plate de forme plus ou moins circulaire	40 - 60 mm
E3	clou à tête plate de forme plus ou moins circulaire	60-80 mm
E4	clou à tête plate de forme plus ou moins circulaire	> 80 mm
F	petit clou à tête pyramidale à quatre pans de petites dimensions	-

Planche XVII

Iso 40 198,
fiche à bélière
Fer
US 12 301

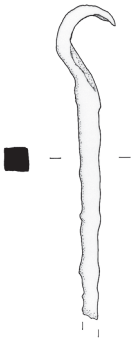

Iso 40 799,
fiche à bélière
Fer
US 6 512

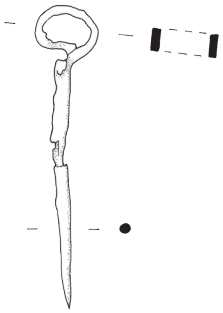

Iso 40 921,
fiche à bélière
Fer
US 12 300

Iso 37 704, pointe
de fiche à bélière
Fer
US 10 977

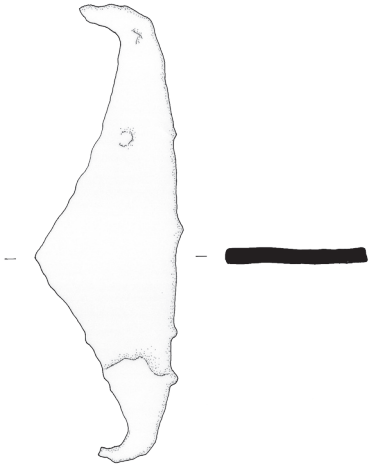

Iso 40 804, briquet
Fer
US 6 208

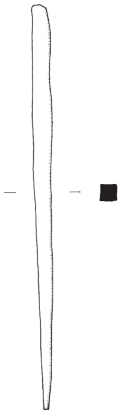

Iso 40 942, dent de
peigne à carder
Fer
US 12 300

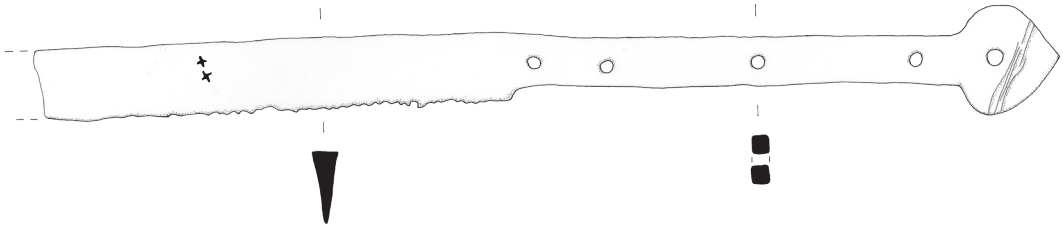

Iso 40 175, scie
Fer
US 12 303

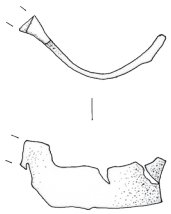

Iso 40 449, ferrure
Fer
US 6 155

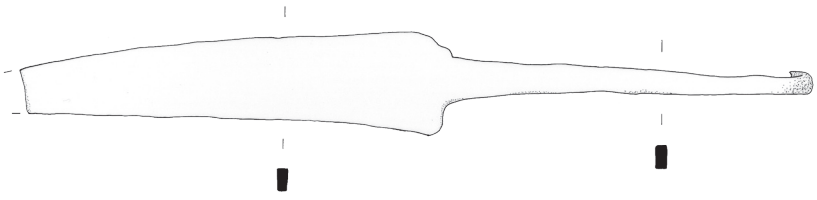

Iso 40 964, couteau
Fer
US 12 300

0 5 cm

Planche XVIII

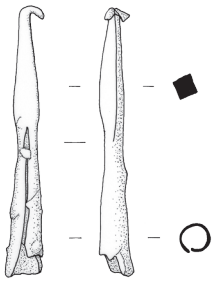

Iso 40 618, fer de trait
Fer
US 10 974

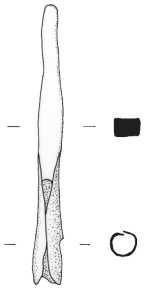

Iso 40 636, fer de trait
Fer
US 10 974

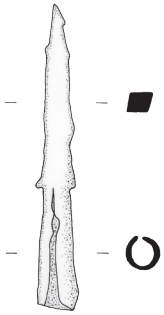

Iso 40 174, fer de trait
Fer
US 6 183

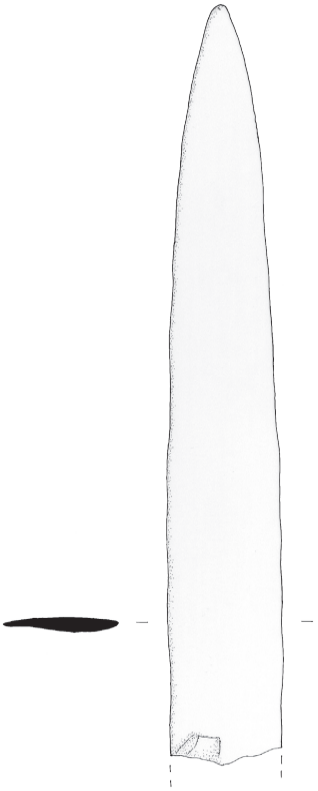

Iso 40 583, pointe d'épée
Fer
US 10 998

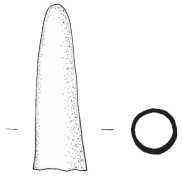

Iso 40 625, fer de trait
Fer
US 10 974

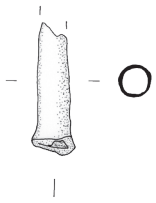

Iso 40 607, fer de trait
Fer
US 10 974

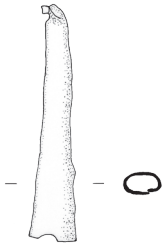

Iso 40 614, fer de trait
Fer
US 10 974

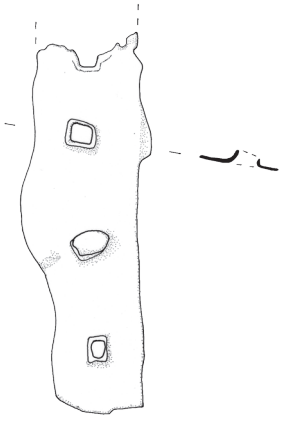

Iso 40 184, ferrure
Fer
US 12 300

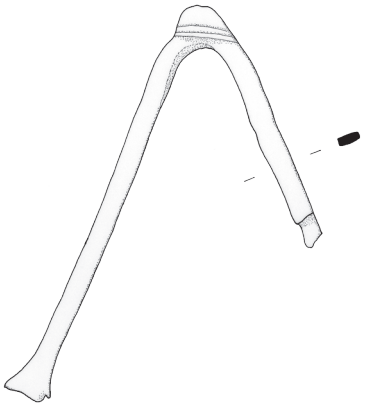

Iso 40 477, ferrure
Fer
US 12 300

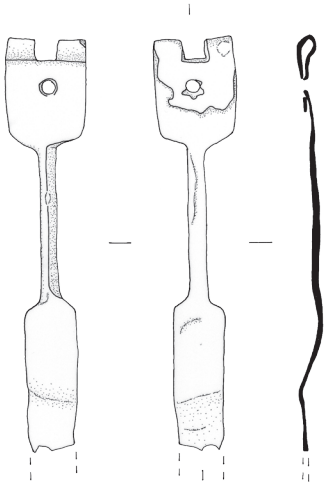

Iso 40 756, ferrure de charnière
Fer
US 12 303

0 5 cm

Planche XIX

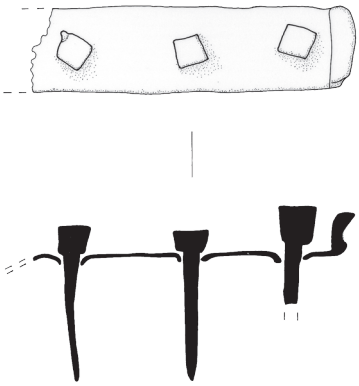

Iso 40 584, crampon de socques
Fer
US 10 998

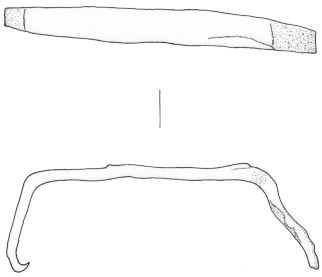

Iso 40 803, crampon
Fer
US 10 915

Iso 40 757, ferrure
Fer
US 12 303

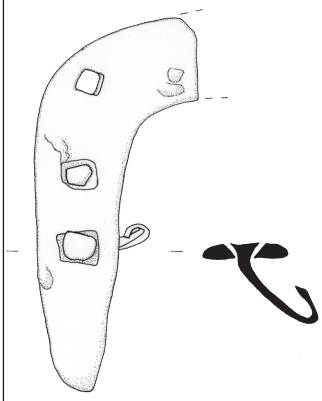

Iso 40 186, fer d'équidé
Fer
US 12 300

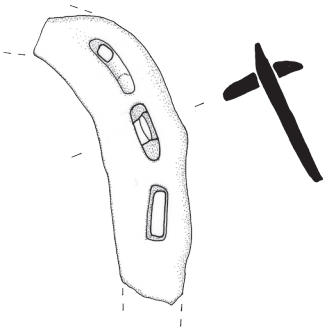

Iso 40 199, fer d'équidé
Fer
US 12 300

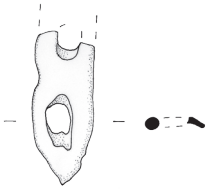

Iso 40 464, fer d'équidé
Fer
US 12 313

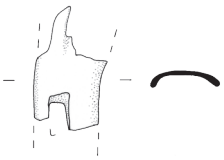

Iso 40 660, fer d'équidé
Fer
US 10 975

Iso 37 700, clou de maréchalerie
Fer
US 12 300

Iso 37 701, clou de maréchalerie
Fer
US 12 300

Iso 37 702, clou de maréchalerie
Fer
US 12 300

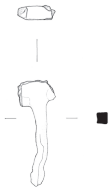

Iso 40 771, clou de maréchalerie
Fer
US 12 303

Iso 40 792, clou de maréchalerie
Fer
US 12 303

Iso 40 919, clou de maréchalerie
Fer
US 10 977

0 5 cm

Planche XX

Le mobilier en alliage cuivreux
(Montréal-de-Sos, 2010)
par Michel Barrère

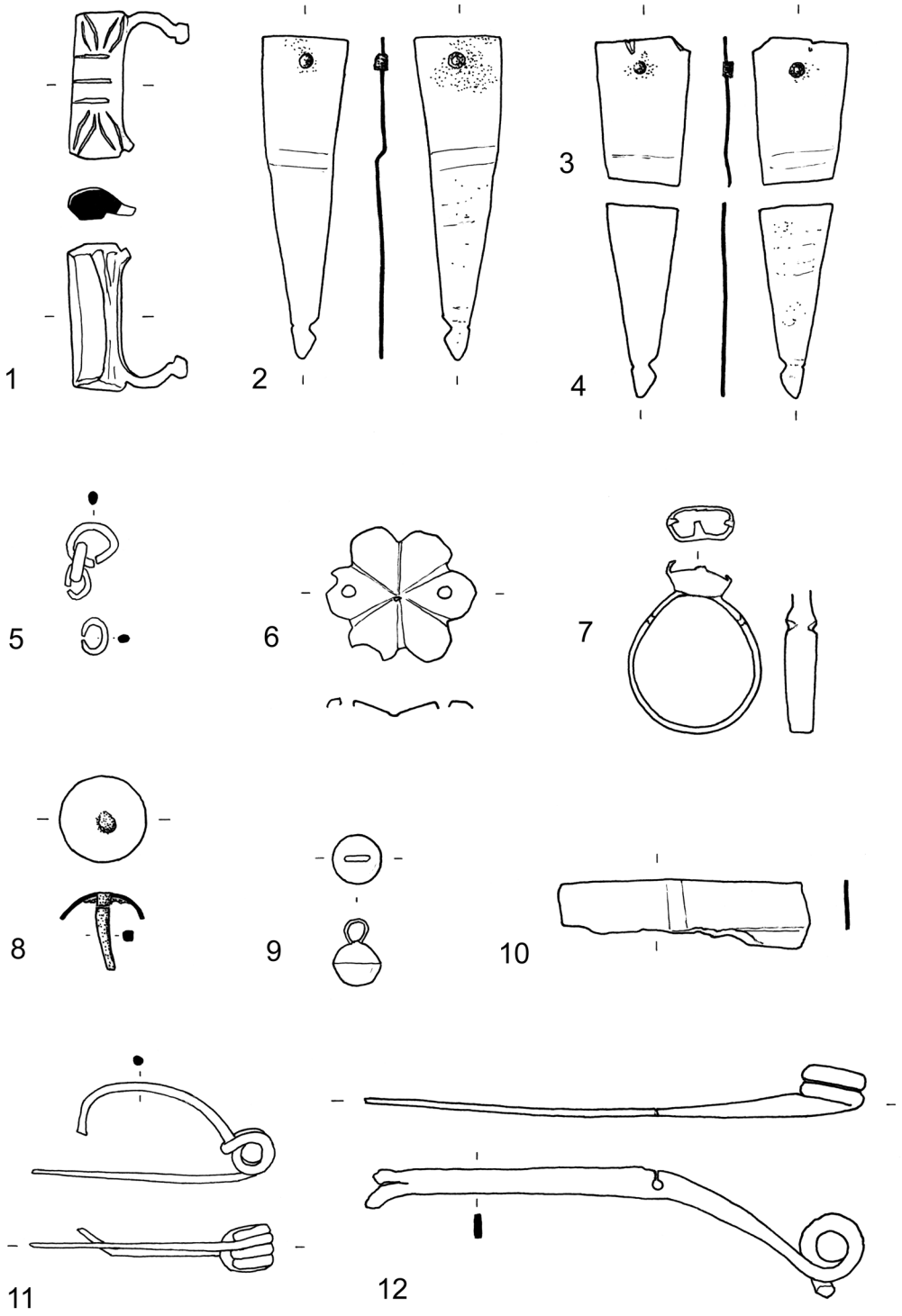

Planche XXI

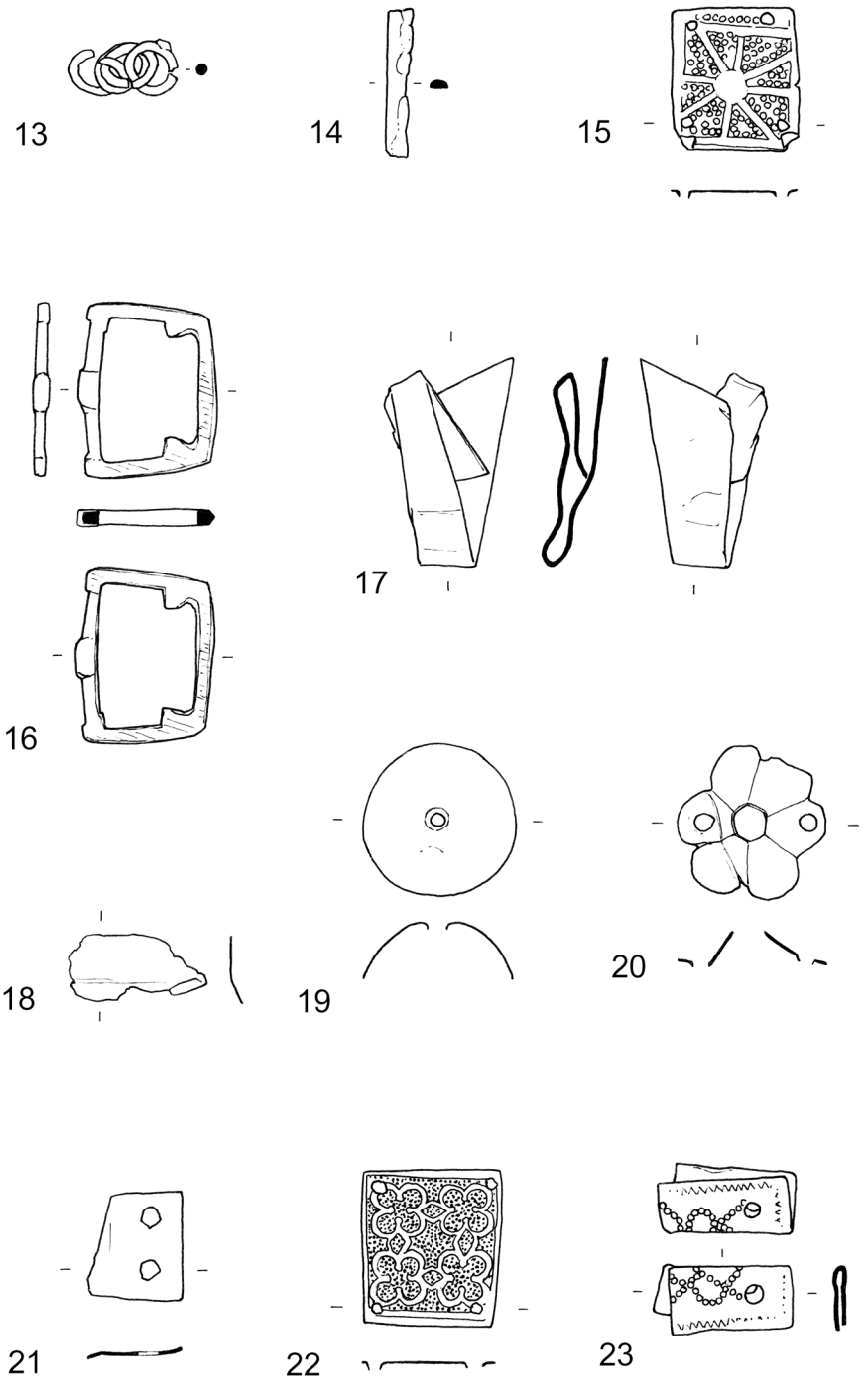

Planche XXII

Montréal-de-Sos, Auzat (Ariège)																	
Contexte			Analyse									Datation typologique			Iconographie		
Année	US	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Début	Fin	Phase	Dessin	Rx	Photo
2010		Iso 39 812	Plomb	plaque	1,1	Plaques	1	1	petite plaque en plomb de forme rectangulaire aux angles fortement arrondis et pourvu d'un trou circulaire en son centre, deux excroisssances rectangulaire sont aligné sur un de ses grands côtés	L. : 35 l. : 27 ép. : 3	Complet - Faible			-	A Faire	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 197	Fer	indéterminé	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de tige plane recourbée	-	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 37 705	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	clou de type E1 complet à la tige tordue	L. : 35	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 188	Fer	clou E2	2,1	Clou	2	2	clous de type E2 complets	L. : 55	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 191	Fer	clou E3	2,1	Clou	3	3	clous de type E3 complets	L. : 68	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 194	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 82	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 193	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 187	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	grandes tiges de clou de type A ou B	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 200	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	P20	Iso 40 468	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	grande tige de clou de type A ou B	L. : 97	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	HS	Iso 40 473	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 complet	L. : 63	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 150	Iso 40 754	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	M49	Iso 40 474	Fer	tige	1,2	Tiges	1	1	petit fragment de tige de section carrée	L. : 21	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 975	Iso 40 662	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 975	Iso 40 663	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	clou de type E1 complet	L. : 31	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 975	Iso 40 664	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet	L. : 52	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 975	Iso 40 659	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 presque complet	L. : 60	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	M53	Iso 40 744	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 160	Iso 40 652	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	4	4	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 160	Iso 40 648	Fer	clou A1	2,1	Clou	1	1	clou de type A1 presque complet	L. : 68	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 160	Iso 40 647	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	clou de type A2 fragmentaire	L. cons. : 85	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 160	Iso 40 649	Fer	clou E	2,1	Clou	3	3	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 166	Iso 40 453	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 92	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 152	Iso 40 664	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type A2	L. : cons. : 50	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 162	Iso 40 594	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type A3	L. cons. : 67	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 162	Iso 40 592	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 162	Iso 40 595	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet	L. : 43	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 162	Iso 40 596	Fer	clou E3	2,1	Clou	2	2	clous de type E3 presque complets	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 186	Iso 40 454	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 presque complet, l'extrémité de la pointe est cassée	L. cons. : 60	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 179	Iso 40 469	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 183	Iso 40 472	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 208	Iso 40 807	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet, la tige rivetée fossilise une épaisseur de planche d'environ 28 mm	-	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 208	Iso 40 806	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type A ou B	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 208	Iso 40 805	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010		Iso 40 802	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 presque complet	L. cons. : 46	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 915	Iso 40 801	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 presque complet, l'extrémité de la tige est cassée	L. cons. : 81	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 186	Iso 40 667	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	L. cons. : 58	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 186	Iso 40 666	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 153	Iso 37 726	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 998	Iso 40 585	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	tige de clou de type A ou B	L. cons. : 87	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 998	Iso 40 586	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 190	Iso 40 800	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 86	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 191	Iso 40 465	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie à tête carrée sans ressaut. Il pourrait également s'agir d'un clou de crampon de socque	L. 36	Complet - Faible	XIV d	Post	XIV d-Post	A Faire	Non	Non
2010	Us 06 191	Iso 40 466	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 191	Iso 40 467	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 206	Iso 40 653	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet possèdant une tige rivetée fossilisant une épaisseur de planche d'environ 67 mm	L. déplié : 97	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 206	Iso 40 655	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non

Montréal-de-Sos, Auzat (Ariège)																	
Contexte			Analyse									Datation typologique			Iconographie		
Année	US	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Début	Fin	Phase	Dessin	Rx	Photo
2010	Us 06 206	Iso 40 654	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 200	Iso 40 476	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 208	Iso 40 450	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 516	Iso 40 451	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 315	Iso 40 455	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 205	Iso 40 456	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 205	Iso 40 457	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 918	Iso 40 935	Fer	clou E2	2,1	Clou	3	3	clous de type E2 complets	L. : 56	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 918	Iso 40 931	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 86	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 918	Iso 40 941	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	clou de type E1 complet	L. : 29	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 918	Iso 40 930	Fer	clou A2	2,1	Clou	3	3	fragments de clous de type A2	L. cons. : 118	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 918	Iso 40 929	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type A ou B	L. : 62 section : 8 x 6	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 918	Iso 40 927	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 918	Iso 40 936	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	4	4	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 918	Iso 40 928	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	fragment de douille de fer de trait de type indéterminé	L. : 49	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 933	Fer	indéterminé	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	petite tige pointue se terminant par un élargissement plat	L. : 52	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 918	Fer	clou A	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type A	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 912	Fer	clou B1	2,1	Clou	1	1	clou de type B1 presque complet	L. cons. : 77	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 910	Fer	clou A1	2,1	Clou	1	1	petit clou de type A1 complet	L. : 18	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 904	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 916	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type A ou B	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 915	Fer	tige	1,2	Tiges	1	1	tige de section plane se terminant en pointe	L. cons. : 78	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 920	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	4	4	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 917	Fer	indéterminé	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de tige plane au parcours torturé	L. cons. : 34	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 318	Iso 40 664	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type A ou B	L. cons. : 78	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 176	Iso 40 452	Fer	clou E2	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	clou de type E2 complet	L. : 47	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 179	Iso 40 811	Fer	tige	2,1	Clou	1	1	tige de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 203	Iso 40 470	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 presque complet	L. cons. : 57	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 203	Iso 40 471	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 37 708	Fer	indéterminé	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de plaque à moitié enroulée sur elle-même	L. : 37 l. : 20	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 952	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 presque complet, l'extrémité de la tige est cassée	L. : 86	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 946	Fer	clou E3	2,1	Clou	6	6	clous de type E3 complets pour certains	L. : 75	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 943	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet	L. : 46	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 960	Fer	clou E	2,1	Clou	5	5	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 954	Fer	clou A	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type A	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 957	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	10	10	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 949	Fer	carreau A	8,1	Fer de trait	1	1	fragmentde carreau d'arbalète de type A, seule la jonction entre la douille et le départ de la tige est conservée	L. : 72	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 086	Fer	anneau à patte de scellement	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de tête d'un anneau à patte de scellement formant certainement une charnière goupille	Ø : 21	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 301	Iso 40 926	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet	L. : 49	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 301	Iso 40 925	Fer	tige	1,2	Tiges	1	1	fragment de tige de section carrée relativement épaisse	-	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 793	Fer	virole	5	Outillage	1	1	petite virole simple fabriquée par l'enroulement d'une petite tige plane	Ø : 20	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 779	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	13	13	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 773	Fer	clou E4	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	4	4	clous de type E4 complets	L. max. : 109 L. min. : 85	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 781	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 complet	L. : 70	Complet - Faible			-	Non	Non	Non

Montréal-de-Sos, Auzat (Ariège)																	
Contexte			Analyse									Datation typologique			Iconographie		
Année	US	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Début	Fin	Phase	Dessin	Rx	Photo
2010	Us 12 303	Iso 40 789	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet	L. : 53	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 759	Fer	clou E	2,1	Clou	15	15	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 304	Iso 40 753	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	petit clou à tête rectangulaire très usé, la tête peu longue (10 mm) indiquerais un clou de type 3b à tête trapézoïdale, il s'agit dans tous les cas d'un clou antérieuR au milieu du XIVe siècle.	L. : 36 L. tête : 10	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 304	Iso 40 745	Fer	plaque	1,1	Plaques	1	1	fragment de plaque rectangulaire fine possèdant un petit trou de fixation	L. cons. : 72 l. : 15 ép. 0,9	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 304	Iso 40 751	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 304	Iso 40 748	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 complet possèdant une tige rivetée fossilisant une épaisseur de planche d'environ 40 mm	L. déplié ≈ 73	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 304	Iso 40 746	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet, la tige rivetée fossilise une épaisseur de planche de 70 mm	L. : 85	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 304	Iso 40 750	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	3	3	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 304	Iso 40 749	Fer	tige	1,2	Tiges	1	1	grande tige de section rectangulaire recourbée à angle droit	L. : 80 section : 10 x 5	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 309	Iso 40 176	Fer	clou E	2,1	Clou	3	3	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 309	Iso 40 177	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet	L. : 44	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 309	Iso 40 181	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 310	Iso 40 598	Fer	indéterminé	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment informe	L. : 25	Fragment - Forte			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 310	Iso 40 600	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 310	Iso 40 599	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet, la tige rivetée fossilise une épaisseur de planche d'environ 36 mm	L. : 43	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 310	Iso 40 597	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 88	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 308	Iso 39 159	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 complet, la tige rivetée fossilise une épaisseur de planche d'environ 50 mm	L. : 65	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 308	Iso 39 163	Fer	clou E2	2,1	Clou	2	2	clous de type E2 complets	L. max. : 57	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 308	Iso 39 160	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	clou de type E1 complet	L. : 32	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 308	Iso 39 164	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 308	Iso 39 162	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	5	5	grandes tiges de clou	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 308	Iso 39 168	Fer	tige	1,2	Tiges	2	2	fragments de tiges de petites dimensions	-	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 313	Iso 40 462	Fer	clou A1	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type A2	L. tête : 36	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 313	Iso 40 460	Fer	clou C1	2,1	Clou	1	1	clou de type C1 à tête de section carrée aux angles fortement arrondis, exemplaire complet	L. : 56	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 313	Iso 40 459	Fer	clou E	2,1	Clou	3	3	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 312	Iso 40 602	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 presque complet, l'extrémité de la tige est cassée	L. : 77	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 316	Iso 40 434	Fer	clou E4	2,1	Clou	3	3	clou de type E4 complet	L. : 95	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 316	Iso 40 441	Fer	clou E3	2,1	Clou	5	5	clous de type E3 complets pour trois d'entre eux	L. : 76	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 316	Iso 40 443	Fer	clou E	2,1	Clou	4	4	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 316	Iso 40 444	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	4	4	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 314	Iso 40 738	Fer	clou E4	2,1	Clou	2	2	clous de type E4 complets	L. : 82	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 314	Iso 40 736	Fer	clou E	2,1	Clou	3	3	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 314	Iso 40 742	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	tiges de clous de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 606	Fer	carreau A	8,1	Fer de trait	4	4	carreau de type A complet, dont la pointe est tordue à angle droit suite à un choc, la douille a reçue un choc à son ouverture	L. totale déplié : 144 L. douille : 45	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 619	Fer	clou D	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type D	L. cons. : 63	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 624	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	tiges de clous de type A ou B	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 604	Fer	clou A2	2,1	Clou	4	4	têtes de clous de type A2	L. max. : 105	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 641	Fer	tige	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	3	3	tiges de clou de type indéterminé	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 643	Fer	clou E2	2,1	Clou	2	2	clous de type E2 complets	L. : 50	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 639	Fer	clou E1	2,1	Clou	3	3	clous de type E1 complets	L. : 35	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974		Fer	clou E	2,1	Clou	17	17	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 677	Fer	plaque	1,1	Plaques	1	1	petite plaque fine rectangulaire pourvue d'un percement	L. : 28 l. : 11	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 613	Fer	outil	5	Outillage	1	1	petit outil possèdant une tête martelée et une pointe plane s'élargissant au milieu pour lui donner une meilleure ergonomie	L. : 55	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 631	Fer	clou de maréchalerie	8,1	Fer de trait	1	1	clou de maréchalerie de type 3b, à tête rectangulaire de forme trapézoïdale	L. : 28 l. tête : 11	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 998	Iso 40 583	Fer	épée	8,3	Épée / Lance	1	1	extrémité d'une lame d'épée possèdant les deux tranchants parrallèles puis s'incurvant vers la pointe. La section de la lame est dissymétrique	L. cons. : 202 l. : 30	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non

Montréal-de-Sos, Auzat (Ariège)

Contexte			Analyse									Datation typologique			Iconographie		
Année	US	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Début	Fin	Phase	Dessin	Rx	Photo
2010	Us 10 998	Iso 40 584	Fer	crampon de socques	12	Ustensile divers	1	1	fragment de crampon de socque pourvu de deux clous de fixation en place, le troisième est désolidarisé de l'objet. Le crampon est une ferrure rectangulaire fine munie d'un rebord épais à chaque extrémité (une seule est conservée), elle se fixe au patin par trois clous de fixation à tête carrée et épaisse. la hauteur du rebord latéral compense la hauteur des têtes, la forme des clous de fixation nous oriente vers une datation postérieure au milieu du XIVe siècle	L. cons. : 85 l. : 24 L. clou cons. : 39	Partiel – Faible	XIV b	Post	XIV b-Post	Oui	Non	Non
2010	Us 10 998	Iso 40 588	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	clou de type E1 complet	L. : 20	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 10 998	Iso 40 587	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E1 complet	L. : 17	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 964	Fer	couteau	7	Coutellerie	1	1	couteau à emmanchementà soie presque complet, la lame est incomplète, elle possède un dos légèrement bombé et un tranchant très usé. La soie se replie à son extrémité pour caler le manche monoxyle en bois	L. cons. : 211 L. soie : 100 l. lame : 26	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 06 208	Iso 40 804	Fer	briquet	12	Ustensile divers	1	1	briquet complet formé par une plaque triangulaire épaisse sur un de ses bords et possédant deux retours, la pointe du triangle sert à la préhension de l'objet	L. : 120 l. : 37	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 10 915	Iso 40 803	Fer	crampon	2	Éléments d'assemblage	1	1	crampon de menuisier complet, les pattes rivetées fossilisent une épaisseur de planche d'environ 22 mm	L. : 82 l. : 10	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 175	Fer	scie	5,1	Outillage agricole	1	1	scie presque complète possèdant un emmanchementà semelle rivetée se terminant par une excroissance en as de piques, la semelle est rivettée par 4 ou 5 rivets (cela dépend si le dernier sert à la suspension). La lame est de section triangulaire, elle possède un dos trés épais et le tranchant est pourvu de dents d'1 mm de large sur environ 1 mm de long, le plat de la lame possède une marque de coutelier représentant deux étoiles ou deux croix l'une à côté de l'autre	L. totale cons. : 271 L. manche : 144 l. lame : 19 ép dos : 7	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 10 975	Iso 40 660	Fer	fer d'équidé	9,2	Fer d'équidé	1	1	fragment de fer d'équidé ne conservant q'un fragment d'étampure rectangulaire peu longue, le fer est trop usé pour mesurer sa couverture, l'étampure correspond à une étampure de clou de type 3	L. : 33	Partiel – Faible	XIII a	XIV b	XIII a-XIV b	Oui	Non	Non
2010	Us 10 975	Iso 40 657	Fer	indéterminé	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	petite plaque rectangulaire possèdant une extrémité arrondie et un profil concave	L. : 69 l. : 10	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 310	Iso 40 183	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie complet de type 3b	L. : 46 L. tête :11	Complet - Faible	XIII c	XIV b	XIII c-XIV b	Oui	Non	Non
2010	Us 12 310		Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 965	Fer	chaine	4	Système de suspension	2	1	fragments de chaine composée de maillons formés par une tige s'enroulant à chacune de ses extrémité pour former un œil. Chaque œil est perpendiculaire à son précédent ou son suivant. On observe un alternance de maillons de 22 mm de longueur et de 27 mm de longueur	L. totale : 77	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 919	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie à tête rectangulaire, la longueur de sa tête 15 mm et sa forme délicate à lire à cause de l'usure nous oriente vers un clou de type 1,2 ou 4, soit une datation des XIe-XIIe siècles	L. : 41 L. tête : 15	Complet - Faible	XI a	XII d	XI a-XII d	Oui	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 921	Fer	fiche à bélière	5,2	Outillage de l'artisanat	1	1	pointe se terminant par un applatissement s'enroulant, cette partie permet de caler l'outil dans la paume de la main et ainsi d'exercer une pression pour percer le cuir, fendre les joncs pour la vannerie ou peut servir de poinçon	L. : 80	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 10 977	Iso 40 922	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	clou de type E1 complet	L. : 18	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 313	Iso 40 464	Fer	fer d'équidé	9,2	Fer d'équidé	1	1	fragment de fer d'équidé ne conservant q'une étampure rectangulaire longue de 16 mm, le fer est trés usé mais conserve une couverture de 16 mm, la rive externe est ondulée par la proximité des étampures	L. cons. : 40 couv. : 16	Partiel – Faible	XII a	XII d	XII a-XII d	Oui	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 756	Fer	charnière	3,1	Serrurerie, Huisserie	1	1	fragment de ferrure de charnière à broche possèdant deux nœuds latéraux, elle se présente comme une ferrure rectangulaire se poursuivant par une tige de section triangulaire applatie à son extrémité pour former de nouveau un rectangle, un trou de fixation est conservé sur la partie rectangulaire possèdant les noeuds. Il s'agit peut-être de la ferrure d'articulation d'un moraillon	L. : 109 l. : 22	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 792	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie de type 3b, à tête rectangulaire de forme trapézoïdale	L. : 26 L. tête : 10	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 771	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie de type 3b, à tête rectangulaire de forme trapézoïdale	L. : 28 L. tête : 10	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 791	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie à tête rectangulaire peu épaisse, une tête de 10 mm de longueur indiquerais qu'il s'agit d'un clou de type de 3b	L. : 20 L. tête : 10	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 303	Iso 40 757	Fer	plaque	1,1	Plaques	1	1	petite plaque rectangulaire pourvue de deux trous de fixation, un petit clou est encore en place dans l'un d'entres-eux	L. : 18 l. : 15	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 10 974	-	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie à tête usée où l'on reconnaît un clou de type 3b	L. cons. : 22 L. tête : 10	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	-	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	-	Partiel – Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	-	Fer	clou F1	2,1	Clou	1	1	petit clou à tête circulaire bombée, la tige rivetée fossile une épaisseur de planche d'environ 9 mm	L. : 15 Ø : 10	Complet - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 636	Fer	carreau B	8,1	Fer de trait	1	1	carreau d'arbalète de type B complet	L. : 74 L. douille : 26	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non

Montréal-de-Sos, Auzat (Ariège)																	
Contexte			Analyse									Datation typologique			Iconographie		
Année	US	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Début	Fin	Phase	Dessin	Rx	Photo
2010	Us 10 974	Iso 40 618	Fer	carreau C	8,1	Fer de trait	1	1	carreau d'arbalète de type C presque complet, la pointe s'est écrasée	L. : 72 L. douille : 37	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 625	Fer	carreau K	8,1	Fer de trait	1	1	carreau d'arbalète de type B complet	L. : 43 Ø douille : 13	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 10 974	Iso 40 614	Fer	carreau	8,1	Fer de trait	2	2	fragments de douilles de fer de traits, il s'agit très certainement de carreaux de type A	-	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 06 183	Iso 40 174	Fer	carreau B	8,1	Fer de trait	1	1	carreau de type B complet	L. : 81 L. : douille : 34	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 06 162	Iso 40 593	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	tête de clou de maréchalerie de type 3a. La section de la tige parait peu compatible avec un clou de maréchalerie. Identification à confirmer.	L. : 24 L. tête : 15	Partiel – Faible	XIII a	XIII b	XIII a-XIII b	Oui	Non	Non
2010	Us 12 304	Iso 38 539	Fer	plaque	1,1	Plaques	1	1	fragment de plaque rectangulaire se développant en volume	L. cons. : 27 l. : 53	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 06 150	Iso 40 449	Fer	indéterminé	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de plaque rectangulaire accusant un quart de cercle et possèdant une excroissance rectangulaire dans l'un de ses angles, il pourrait s'agir d'un fragment de rouet de serrure ayant perdu sa plaque de fixation ?	L. : 24 l. : 16	Fragment - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 6 514	Iso 40 799	Fer	fiche à bélière	5,2	Outillage de l'artisanat	1	1	fiche à bélière presque complète, l'anneau est cassée ainsi que l'extrémité de la pointe	L. cons. : 83	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 37 706	Fer	flèche	8,1	Fer de trait	1	1	pointe de flèche à emmanchementà soie se prolongeant par un renflement servant de mitre puis une pointe de flèche plane aux bords s'évasant puis s'incurvant vers la pointe	L. : 83 L. soie : 40 l. flèche : 20	Complet - Faible			-	A Faire	Non	Non
2010	US 12 300	Iso 40 477	Fer	ferrure	3,1	Serrurerie, Huisserie	1	1	ferrure décorative fragmentaire formée par deux tiges de section rectangulaire formant un V	L. : 115 section tige : 6 x 3	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 184	Fer	ferrure	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de ferrure maladroitement exécutée, formant vaguement un rectangle, au moins quatre clous viennent la fixer, un est encore en place dans une des perforations carrées, il semble inséré à l'envers par rapport au sens de perforation des trous	L. cons. : 98 l. : 33	Fragment - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 186	Fer	fer d'équidé	9,2	Fer d'équidé	1	1	demi fer de mulet cassé au centre de la pince (branche droite), il possède trois étampure par branche de forme carrée, deux clous très usés sont encore en place, l'éponge plane ne possède aucun aménagement particulier	L. : 101 couv. : 25 étampure : 9 x 9	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 942	Fer	dent de peigne à carder	5,2	Outillage de l'artisanat	1	1	dent de peigne à carder complète, on observe un biseau au départ de la tige	L. : 107	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 199	Fer	fer d'équidé	9,2	Fer d'équidé	1	1	fragment de branche gauche de fer d'équidé, il conserve trois étampures rectangulaires peu longues (12 mm), sa rive externe est légèrement ondulée et sa couverture est moyenne, l'éponge n'est pas conservée, la forme et les longueurs des étampures nous indiquent un fer utilisant des clous de type 3b	L. cons. : 77 couv. : 22	Partiel – Faible	XIII d	XIV b	XIII d-XIV b	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 185	Fer	indéterminé	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	tige torsadée cassée à une extrémité et se terminant par un méplat ovale percé d'un trou de fixation, il pourrait s'agir d'un fragment de tige de fixation du peigne d'une étrille	L. cons. : 71	Fragment - Faible			-	Non	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 40 192	Fer	carreau K	8,1	Fer de trait	1	1	carreau de type K complet	L. : 52 Ø : 14	Complet - Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 37 702	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie possédant un module de type 3, la tête possède une forme hybride entre le 3a et le 3b	L. : 40 L. tête : 12	Complet - Faible	XIII a	XIV b	XIII a-XIV b	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 37 701	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie possédant un module de type 3, la tête est usée	L. : 41 L. tête : 10	Complet - Faible	XIII a	XIV b	XIII a-XIV b	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 37 700	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie possédant un module de type 3, la tête est très usée	L. : 30 L. tête : 9	Complet - Faible	XIII a	XIV b	XIII a-XIV b	Oui	Non	Non
2010	Us 12 300	Iso 37 704	Fer	fiche à bélière	5,2	Outillage de l'artisanat	1	1	fragment de tige de fiche à bélière conservant une partie torsadée et une pointe lisse	L. : 56	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non
2010	Us 12 301	Iso 40 198	Fer	fiche à bélière	5,2	Outillage de l'artisanat	1	1	fiche à bélière presque complète, l'extrémité de la pointe est cassée, l'anneau est large et sa tige est torsadée	L. : 103	Partiel – Faible			-	Oui	Non	Non

Contexte			Description du mobilier céramique													Datation typologique			
Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12300		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	10		Pâte grise tournée, sèche, paroi fine, dégraissant fin calibré. Gris clair à cœur, gris foncé en paroi.		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	glaçuré	-	5				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	cannelure	1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	fond	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	3		trois fragments de fonds bombés		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	16		Pâte grise, modelée, paroi épaisse, dégraissant grossier peu calibré. Paroi gris foncé en externe, gris clair en interne		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	fond	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1		fond plat ?		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	-	-	7		Pâte à teinte grise ou rosée issue de cuisson réductrice ou reducto oxydante, souvent craquelé ou vacuolé, pâte modelée à paroi épaisse. Proto ?		Protohistorique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12300		Céramique	panse	3	Type 3			réd. / réd.	tourné			2		Pâte grise saturée en dégraissant. Tournée avec ondulations marquées et très rapprochée de la face externe et parfois interne.Antérieur XIIIe s.		Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			6		varia				-	
2010	12300		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	102				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	cannelure	8				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	cannelure	3				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	molette	1		Décor gaufré directement appliqué sur la panse à la molette (accidentel ?)		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	20		Glaçure verte à couverture partielle en interne ou en externe. Traces de suif sur certains tessons		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	fond	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	3		trois fragments de fond		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1		un tesson muni d'un trou conique réalisé au trépan en paroi interne.		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-	-	3		tesson représentant la jonction entre une panse globulaire et un épaulement vertical.		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5a		réd. / ox.	tourné	-	-	1				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5a		réd. / ox.	tourné	-	-	1		Bord de bec tubulaire ?		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé		6		Pâte grise en interne orange en externe. Cuisson réducto oxydante. Pâte douce au touché à dégraissant fin fortement micacé. Lissage horizontal en interne (tournassage). Lissage vertical en externe. Céramique rouge polie médiévale. Attention de ne pas confondre ces productions avec certaines productions antiques.		Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12300		Céramique	panse	7	Type 7			ox. / ox.	tourné	-	-	3		Pâte beige, tendre, douce au toucher, dégraissant fin avec chamotte.				-	
2010	12300		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	12						-	antiquité
2010	12300		Céramique	panse	9	Type 9			ox. / ox.	tourné	émaillé	-	2		Paroi très fine recouverte en interne et en externe d'un émail stannifère.		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12300		Céramique	panse		Entrer n° fonction							16		tessons varia				-	
2010	12300	Iso 40126	Céramique	panse		Entrer n° fonction							16		fragments varia				-	
2010	12300		Lithique	indéterminé		Entrer n° fonction							2		Cailloux !				-	
2010	12300	Iso 39480 / 39482 / 39873 / 39966 / 40325/ 39916 / 39880, 40081, 40039	Céramique	panse	5	Type 5		cuvier	réd. / ox.	tourné	glaçuré	cordon	9	1	grande jarre à cordon rectiligne. Cuisson reducto oxydante. Paroi épaisse. Cordon de section trapézoïdale rapporté.		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39919	Céramique	col / bord / lévre	6	Type 6	1		réd. / ox.	modelé	lissé	-	1		Bord éversé à lèvre arrondie. Céramique rouge polie, lissage couvrant vertical en externe et horizontal en interne.		Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39989 / 39907 / 39971	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-	cannelure	3	1	Col de forme fermée de type pichet ?		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 40015	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5		ox. / ox.	tourné	-	-	1	1	Bord vertical à lèvre en poulie avec amorce d'un bec verseur		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 40024	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5		réd. / ox.	tourné	-	-	1	1	Bord vertical à lèvre en poulie		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39489	Céramique	anse	5	Type 5	anse coudée	marmite	réd. / ox.	-	-	-	1	1	Anse coudée rejoignant l'épaulement et le col de la marmite		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39981	Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-	molette	1	1	Décor gaufré directement appliqué sur la panse à la molette		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39910 / 39961 / 39953 / 39915	Céramique	fond	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré	molette	1	1	Fond plat à talon marqué et départ de panse divergeant	dia. Du fond 10 cm	XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39483	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3		réd. / réd.	tourné	glaçuré	-	1	1	Bord en bandeau à profil triangulaire. Col vertical faiblement ouvert.		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39985	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	3		réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1	1	Bord en bandeau à profil triangulaire à large méplat supérieur. Col vertical faiblement ouvert.	dia. 18 cm env.	XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39920, 39955, 40037	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	-	-	-	3	3	Bord éversé à lèvre arrondie. Traces de tournassage.		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39888, 39986	Céramique	col / bord / lévre	10	Type 10	1b		ox. / réd.	tourné	-	-	2	1	Bord éversé formant un méplat interne sans cassure. Lèvre légèrement épaissie en quart de rond formant une arête supérieure.		XIII c	XIV b	XIII c - XIV b	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39987	Céramique	fond	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	1	1	fond plat sans talon et départ de panse divergeant		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39972	Céramique	anse	2	Type 2			réd. / réd.	-	-	-	1	1	fragment d'anse rubanée		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39982 / 39963	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5		réd. / ox.	tourné	-	-	2	1	Col vertical à lèvre en poulie avec départ d'un bec verseur. Pichet ?		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 40006, 39977, 39940	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5		réd. / ox.	tourné	-	-	2	2	lèvre en poulie		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39999	Céramique	panse / départ d'anse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	1	1	Départ d'anse rubanée		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 40049, 39495	Céramique	panse / départ d'anse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-	-	2	2	Départ d'anse rubanée		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12300	Iso 40078	Céramique	panse / départ d'anse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1	1	Départ d'anse rubanée		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 40022	Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	cordon moleté	1	1	cordon décoré à la molette d'un motif gaufré		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39373	Céramique	fond	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1	1	Fond plat à faible talon et départ de panse divergeant		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39486	Céramique	anse	5	Type 5			réd. / ox.	-	-	-	1	1	anse rubanée	L. 2,9 cm	XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39879	Céramique	anse	5	Type 5			réd. / ox.	-	-	-	1	1	anse rubanée	L.3,4 cm	XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39912, 40012	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	-	-	-	2	2	Bord éversé à lèvre arrondie		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39908	Céramique	fond	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-	-	1	1	fond bombé		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39957	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / ox.	-	-	-	1	1	lèvre arrondie. Pâte claire saturée par un dégraissant fin fortement micacé.				-	Moyen Âge
2010	12300	Iso 39930	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-	-	1	1	lèvre en amande				-	Moyen Âge
2010	12300	Iso 40114	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / ox.	-	-	-	1	1	lèvre en amande (proto ?)				-	protohistoire
2010	12300	Iso 39485	Céramique	fond	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	-	-	1	1	Fond plat, départ de panse divergeant		Protohistorique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12300	Iso 39968	Céramique	panse / départ d'anse	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	-	-	1	1	Paroi épaisse d'une céramique fortement dégraissée. Cuisson irrégulière avec oxydation partielle. Modelée. Départ d'un moyen de préhension (anse ronde ou téton ?). Antérieur XIIIe s.		Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12301	Iso 40257	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-	-	1		tesson à paroi fine chargé en dégraissant. Céramique grise.				-	
2010	12302	Iso 40258	Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	1		très légère oxydation de surface		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 39029	Céramique	anse	4	Type 4			réd. / réd.	-	-	-	1	1	Fragment d'anse de section ovale. Pièce comparable à un fragment d'anse de l'US 12313 iso 39027		Protohistorique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12303	Iso 40396	Céramique	anse	10	Type 10			réd. / réd.	-	-	-	1	1	anse rubanée à large gorge interne	L.4,1 cm			-	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40345	Céramique	anse	1	Type 1			réd. / réd.	-	-	-	1	1	anse rubanée	l. 2,6 cm	XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40312	Céramique	anse	1	Type 1			réd. / réd.	-	-	-	1	1	anse coudée rejoignant un col vertical faiblement ouvert		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40333	Céramique	fond	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	1		fond bombé		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40376	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3		réd. / réd.	tourné	-	-	1	1	Bord en bandeau à profil triangulaire et méplat supérieur faiblement oblique. Col vertical faiblement ouvert.		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40330	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5a		ox. / ox.	tourné	-	-	1	1			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40348	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5c		réd. / ox.	tourné	-	-	1	1			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40368	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5b		réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1	1	Bord en poulie à lèvre fortement arrondie. Col vertical		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40363	Céramique	fond	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1	1	fond plat. Départ de panse divergeant.		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12303	Iso 40354	Céramique	col / bord / lévre	10	Type 10			réd. / réd.	tourné	-	-	1	1	Bord éversé formant un méplat interne sans cassure. Lèvre légèrement épaissie en quart de rond formant une arête supérieure. (équivalent iso 399886, 399888 us 12300)		XIII c	XIV b	XIII c - XIV b	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40360	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	6		réd. / réd.	-	-	-	1	1	Bord vertical à lèvre arrondie (proto ?)				-	
2010	12303	Iso 40375	Céramique	bec	2	Type 2	1		réd. / réd.	-	-	-	1	1	Bord faiblement éversé avec amorçe de bec pincé.		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40342	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / ox.	-	-	-	1	1	Bord divergeant avec lèvre ronde épaissie vers l'intérieur (jatte ?) antique ou proto ?		Protohistorique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12303	Iso 40311	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	-	-	décor incisé motifs ondés	1	1	XIIIe s. ?		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	fond	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			1		fond bombé		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	fond	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			2		fond plat		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			13				XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré		3				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné		cannelure	1				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné			15	14			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12303	Iso 40403	Céramique	bec	5	Type 5	5		réd. / ox.	tourné			1	1	Bord à lèvre en poulie avec départ de bec		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné			16				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	panse / départ d'anse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné			1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	glaçuré		3		glaçure verte interne		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	fond	4	Type 4			réd. / réd.	-			1		fond épais . Paroi de panse divergeant. Proto ?		Protohistorique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12303		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / réd.	modelé			3				Protohistorique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12303		Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé		24				Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			1	1	amphore				-	antiquité
2010	12303		Céramique	anse	8	Type 8			ox. / ox.	-			1	1	anse d'amphore				-	antiquité
2010	12303		Céramique	panse	3	Type 3			réd. / réd.	tourné	-	-	2		un des tessons a un dégraissant très fin non typique de cette catégorie céramique				-	
2010	12303		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	2		pâte tendre grise dégraissant très fin. Antique ?				-	antiquité
2010	12303	Iso 40400, 40352	Céramique	trompe d'appel	6	Type 6			ox. / ox.	modelé	lissé		2		fragments de trompe d'appel. Aspect externe poli.				-	Moyen Âge
2010	12303		Céramique	panse		Entrer n° fonction							19		varia, indéterminés				-	
2010	12303	Iso 40322	Céramique	fond		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné			1	1	fragment de fond de paroi fine antique ?				-	antiquité
2010	12303	Iso 40399	Céramique	fond	5	Type 5			ox. / ox.	tourné			1	1	fond bombé		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12303	Iso 40416, 40415	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	6		ox. / ox.	tourné			1	1	Bord de petites formes. Parois fines antique ?				-	antiquité
2010	12303	Iso 40358	Lithique			Entrer n° fonction							1		Cailloux !				-	
2010	12304	Iso 38518 et associés	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3		réd. / réd.	tourné	glaçuré	-	17	1	Marmite à col vertical et lèvre en bandeau triangulaire. Anse rubanée reliant le col et l'épaulement. Panse ovoïde. Fond manquant		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-		17		tessons devant appartenir à la même marmite		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	glaçuré		3		tessons devant appartenir à la même marmite		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	10	Type 10			réd. / réd.	tourné	-	-	1	1					-	
2010	12304	Iso 38522 / 38523	Céramique	anse	5	Type 5			réd. / ox.	-	-	-	1	1	anse rubanée	L. 3,5 cm	XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304	Iso 38521 / 38541, 38565, 38566, 38572	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	3		réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	5	1	bord en bandeau triangulaire. Anse rubanée reliant le col et l'épaulement. Marmite.		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	3	2			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304	Iso 38835	Céramique	panse	5	Type 5		cuvier	réd. / ox.	tourné	glaçuré	cordon	1		cordon rectiligne de section trapézoïdale. Fragment de cuvier comparable aux éléments retrouvés dans l'US 12300		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	5		Céramique à cuisson réducto oxydante épaisse comparable à celle du cuvier (variante du groupe technique 5)		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304	Iso 38520	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3	marmite	réd. / réd.	tourné	-	-	1	1	Marmite à col vertical et lèvre en bandeau triangulaire. Anse coudée reliant le col et l'épaulement.		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	12304	Iso 38559	Céramique	panse / départ d'anse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-	-	1	1			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	cannelure	4	3			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	9				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	28				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5		ox. / ox.	tourné	-	-	2	2			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5			ox. / ox.	tourné		-	1	1	bord droit à lèvre plate. Tesson à paroi fine. Médiéval.		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	6	Type 6			ox. / ox.	-	-	-	1		tesson a pâte fine, tendre, fortement micacée. Elle rappelle l'aspect des céramiques rouges polies mais correspond certainement à une production du bas Moyen Age précédemment identifié (type à définir en dehors de la catégorie 6)				-	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	2	2			XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12304		Céramique	panse		Entrer n° fonction							5		varia, indéterminés				-	
2010	12308	Iso 38862	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5a		réd. / ox.	tourné	-	-	1	1			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12308	Iso 38857	Céramique	col / bord / lévre	6	Type 6	1		ox. / ox.	-	lissé	-	1	1	bord faiblement éversé à lèvre arrondie. Pâte tendre à dégraissant fin fortement micacée. La paroi interne conserve des traces de lissage.		Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12308	Iso 40503	Céramique	col / bord / lévre	10	Type 10	1b		réd. / réd.	tourné	-	-	1	1			XIII c	XIV b	XIII c - XIV b	Moyen Âge
2010	12308	Iso 38853 / 38854	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	2	1	bord vertical en bandeau épaissie vers l'extérieur, en forme de quart de rond. Forme ouverte avec départ de carène. Jatte antique ?	dia.23 cm			-	antiquité
2010	12308	Iso 38898	Céramique	anse	1	Type 1			réd. / réd.	-	-	-	1	1	anse coudée		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12308		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	21				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12308		Céramique	fond	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	1	1	fond bombé		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12308	Iso 40507	Céramique	fond	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1	1	fond plat à pied sans talon marqué. Départ de panse divergeant		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12308		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1	1			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12308		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	15				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12308	Iso 38856, 38870	Céramique	anse	5	Type 5			réd. / ox.	-	-	-	2		anse rubanée		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12308		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	18				XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12308		Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		ox. / réd.	modelé	-	-	1		bord éversé à lèvre arrondie		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12308		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	-	-	8				Protohistorique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12308		Céramique	panse	10	Type 10			réd. / réd.	tourné	-	-	12		pâte plus dure que celle du type 2. Tournée. Type intermédiaire entre les types 2 et 1		XIII c	XIV b	XIII c - XIV b	Moyen Âge
2010	12308		Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé	-	13		catégorie qui rassemble des tessons à pâte tendre, dégraissant fin fortement micacé. Certains tessons du lot présentent des traces de lissage.		Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12308		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	-	-	-	1						-	antiquité
2010	12308		Céramique	panse	3	Type 3			réd. / réd.	tourné	-	-	1						-	
2010	12308		Céramique	panse		Entrer n° fonction							13		varia				-	
2010	12308		Lithique			Entrer n° fonction							2		Cailloux				-	
2010	12309	Iso 40205 / 39981	Céramique	col / bord / lévre	10	Type 10	7		réd. / réd.	tourné	-	-	2	1	Large bord en bandeau vertical muni d'une forte gorge interne.	dia. 23cm	XIV a	XIV b	XIV a - XIV b	Moyen Âge
2010	12309	Iso 40241	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	engobé	décor incisé motifs ondés	1	1	Tesson engobé en paroi interne et pourvue d'un motif ondé à quatre traits en externe. Pâte fine peu dégraissée. Antique ?				-	
2010	12309	Iso 40229	Céramique	col / bord / lévre	7	Type 7			ox. / ox.	-	-	-	1	1	lèvre triangulaire à méplat supérieur. Petite forme . Antique ?		I a	IV d	I a - IV d	antiquité
2010	12309		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	1		amphore				-	antiquité

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12309		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			25	24	un tesson est taillé en rond (module d'une fusaiole mais non perforé)		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12309		Céramique	panse / départ d'anse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1	1			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12309		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	3				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12309		Céramique	panse	7	Type 7			ox. / ox.	tourné	-	-	1						-	
2010	12309		Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	-	-	6				Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12309	Iso 40220	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	engobé	-	1		Pâte tendre de couleur grise ayant reçu un décor verni noir. Antique				-	antiquité
2010	12309		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			2		Céramique grise à pâte tendre. Antique ?				-	antiquité
2010	12309		Céramique	fond	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	-	-	1		Départ de fond très épais d'une forme massive. Pâte grossière. Proto		Protohistorique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12309		Céramique			Entrer n° fonction							10		varia				-	
2010	12309		Lithique			Entrer n° fonction							1		Fragment de pierre à aiguiser. (cf. mobilier des précédentes campagnes)				-	
2010	12309		Lithique			Entrer n° fonction							2		cailloux				-	
2010	12309		Métal			Entrer n° fonction							1		scorie				-	
2010	12310	Iso 39144	Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé	-	1				Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12310	Iso 39147	Céramique	panse	10	Type 10			réd. / réd.	tourné	-	-	1				XIII c	XIV b	XIII c - XIV b	Moyen Âge
2010	12310		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	1		panse d'amphore avec beaucoup d'inclusions blanches. Amphore de tarraconaise (1e av - 1e ap.)				-	antiquité
2010	12310		Céramique	indéterminé		Entrer n° fonction			ox. / ox.	-	-	-	2		varia, indéterminé				-	
2010	12312	Iso 28300	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1				XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12313	Iso 39022 / 39037	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	décor incisé motifs ondés	2	1	panse ovoïde à motif ondé (XIIIe s.)		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12313	Iso 39021	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	décor incisé motifs divers	1	1	décor incisé en forme de grains de riz très espacés.		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12313	Iso 39041	Céramique	fond	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1		fond bombé		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12313	Iso 39058	Céramique	anse	2	Type 2			réd. / réd.	-	-	-	1		anse rubanée		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12313		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	15				XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12313		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / réd.	modelé			11				Protohis torique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12313		Céramique	anse	4	Type 4			réd. / réd.	-	-	-	1		anse de section ovale (cf. iso 39029 de l'us 12303)	L. 3,5 cm	Protohis torique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12313		Céramique	panse	8	Type 8			réd. / réd.	tourné	-	-	3						-	antiquité
2010	12313		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			1						-	antiquité
2010	12313		Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé	-	2				Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12313	Iso 39065	Céramique	panse	3	Type 3			réd. / réd.	tourné	-	-	1						-	
2010	12313	Iso 39052	Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12313		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	3		Pâte tendre. Antique ?				-	antiquité
2010	12313		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	11		varia				-	
2010	12313	Iso 39024	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	-	-	-	1		Bord éversé à lèvre arrondie raccordée à une panse ovoïde. Oule ou marmite	dia. 19 cm	XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12313	Iso 39056, 39044	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	-	-	-	2	2			XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12313	Iso 39059	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	6b		réd. / ox.	tourné	-		1	1	Bord vertical à lèvre plate	dia.13 cm env.	XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12313	Iso 39072	Lithique			Entrer n° fonction							1		cailloux				-	
2010	12314	Iso 39788 / 40201	Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	-	lissé	-	2	1	pâte fine à paroi épaisse. Pâte tendre à dégraissant qualibré fortement micacé. Forme de grande taille.		Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12314	Iso 39794	Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé	-	1	1			Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12314		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	7		Pâte à paroi fine moins dure que le type 1 avec une cuisson plus hétérogène. L'aspect tourné nous amène à rapprocher ce lot qui peut d'ailleurs appartenir à la même forme au type 1				-	Moyen Âge
2010	12314	Iso 40735	Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12314		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	2		amphore				-	antiquité
2010	12314		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	1		Pâte claire dure tournée				-	

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12314		Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	1		bord éversé à lèvre ronde épaissie. Ce tesson présente une pâte comparable aux 7 tessons en pâte grise tourné retrouvés dans l'unité. Même individu.				-	
2010	12314		Céramique	fond	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			1		Fond bombé à paroi épaisse, modelée, fort dégraissant.		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12315		Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	modelé	-	-	1		Bord éversé épais à lèvre en amande légèrement arrondie . Le bord est directement rattaché à une panse ovoïde. Traces de suif. Oule ou marmite.		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12315		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	2	2	un fragment de panse pouvant appartenir au même individu que le bord éversé découvert dans l'unité.		XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12315		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12315		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1		fond plat sans pied avec départ de panse divergeant		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12316		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	3		amphore				-	antiquité
2010	12316		Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé	-	3				Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	12316		Céramique	panse		Entrer n° fonction							3		pâte tendre. Antique ?				-	antiquité
2010	12316		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	6		pâte grise dure à paroi fine modelée. Surface extérieure lissée au doigt. Type différent des types 1,2 et 10. Il rappelle les pâtes à faibles épaisseurs modelées des oules en usage au XIe siècle.				-	Moyen Âge
2010	12316		Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé			1		fond bombé à pâte grise dure à paroi fine modelée. Surface extérieure lissé au doigt dans le sens vertical. Type différent des types 1,2 et 10. Il rappelle les pâte à faibles épaisseurs modelées des oules en usage au Xie siècle.				-	Moyen Âge
2010	12316		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé			10		pâte grise dure modelée fortement dégraissée. Elle se différencie des productions de type 2 par une hétérogénéité dans la cuisson. Présence récurrente d'une post-cuisson oxydante à la différence des types 2 et 10 à pâte grise de teinte homogène.				-	Moyen Âge
2010	12316		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			15		tessons à pâte grise, tournés. Le lot comporte une diversité de types techniques, différent toutefois du type 1 (à caractériser)				-	Moyen Âge
2010	12316		Céramique	panse		Entrer n° fonction							6		varia				-	
2010	12316	Iso 40284, 40976	Lithique			Entrer n° fonction							2		cailloux				-	
2010	12316	Iso 40300	Lithique			Entrer n° fonction							1		fragment de pierre à aiguiser				-	
2010	12316	Iso 40302	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	1		pâte à fort dégraissant, paroi épaisse à surface vacuolée. Proto.		Protohistorique		Protohistorique -	protohistoire
2010	12318	Iso 38298, 38299	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	2	2			XII d	XIII d	XII d - XIII d	Moyen Âge
2010	12318	Iso 40701, 40702	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	4b		réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	2	1	Bord éversé en bandeau. Un méplat interne faiblement concave forme une cassure avec le départ du col. La lèvre légèrement épaissie en quart de rond forme une arête supérieure.		XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	12318	Iso 40703	Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	décor incisé motifs ondés	1				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12319	Iso 40704	Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			1		amphore				-	antiquité
2010	12319		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	1		fragment de paroi fine antique				-	antiquité
2010	12319		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	12319		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-	-	2		pâte grise indéterminée				-	
2010	12320		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	2	2			XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	12330		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	2	2			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	6150		Céramique	panse	4	Type 4			-	modelé	-	-	2	2	pâte grossière fortement dégraissée à suface vacuolée. 1 tesson en cuisson réductrice l'autre en réducto oxydante				-	protohistoire
2010	6150		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	modelé	-	-	2	2	deux tessons à pâte à fort dégraissant cuisson variée. Surface lissée pour l'un d'eux				-	protohistoire
2010	6150		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	2	2	pâte tendre rosée. Antique				-	antiquité
2010	6150	Iso 40722	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	-	décor digité	1	1	Col droit faiblement incliné à lèvre supérieur verticale aplatie. L'arête externe est pourvue d'une décor digité. Vase à paroi épaisse de 1 cm (1er âge du fer ?)				-	protohistoire
2010	6150	Iso 40722	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé	-	-	1	1	tesson à pâte dure modelée. Teinte claire en paroi externe liée à une post-cuisson oxydante.		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6150	Iso 40713	Lithique			Entrer n° fonction							1		cailloux				-	
2010	6152	Iso 40561	Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	1	1	1 fond bombé à cuisson réductrice à paroi mince modelée et tournassée. La pâte dure chargée en dégraissant caractérise plutôt les productions médiévales.				-	Moyen Âge
2010	6152	Iso 40526	Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	1	1					-	antiquité
2010	6152		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	-	-	-	1		tesson trop fragmentaire et très dégradé				-	
2010	6152	Iso 40564	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	1		Bord déjeté à méplat supérieur. Pâte tendre orangée. Paroi fine. Antique				-	antiquité
2010	6153		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			4	4	amphore				-	antiquité
2010	6153		Céramique	panse	2	Type 2			ox. / ox.	modelé	-	-	2	2	tesson à pâte grise modelée.		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6153		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	1	1	pâte tendre à dégraissant fin. Antique				-	antiquité
2010	6153		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	-	-	-	1		varia, indéterminé				-	
2010	6153	Iso 38309	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	engobé	-	1		pâte tendre. Antique				-	antiquité

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	6514	Iso 39017/39019/39014, 39018, 39013	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	lissé	-	5	3	pâte à fort dégraissant, peu cuite, ayant fait l'objet d'un lissage interne et externe.				-	protohistoire
2010	6514	Iso 39012	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	-	-	1		paroi irrégulière vacuolées				-	protohistoire
2010	6514	Iso 39015	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	tourné	-	-	1		trace de tournage en paroi interne. Paroi externe très dégradée. Pâte plus dure. Médiéval ?				-	Moyen Âge
2010	6514	Iso 39020	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	-	lissé	-	1		Paroi interne noire, paroi externe rouge. Pâte chargée en dégraissant, sèche,aux paroi lissées. Possible production médiévale ?				-	Moyen Âge
2010	6514		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	lissé	-	16		lot varié de tessons à paroi épaisse à fort dégraissant, peu cuit, présentant des couleurs variées dues à des cuissons réductrices et post cuisson oxydante pour certains fragment. Certains tessons présentent un lissage couvrant des parois. Les parois non lissées sont fortement vacuolées.				-	protohistoire
2010	6514	Iso 38332	Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	1		amphore				-	antiquité
2010	6514	Iso 38313	Lithique			Entrer n° fonction								1	cailloux				-	
2010	6514	Iso 38320	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-			1		un tesson à pâte gris clair chargée d'un dégraissant calibré. L'aspect dénote des productions proto et antiques et se rapproche plus des céramiques médiévales.				-	Moyen Âge
2010	6514		Céramique	indéterminé		Entrer n° fonction			-				2		varia, indéterminé				-	
2010	6514	Iso 38267	Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			1		amphore				-	antiquité
2010	6514	Iso 38266	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			1						-	protohistoire
2010	6514	Iso 37724	Céramique	indéterminé	7	Type 7			ox. / ox.	-			1		pâte beige tendre avec présence de chamotte en dégraissant				-	antiquité
2010	6514	Iso 39124	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé			1		pâte dure saturée en dégraissant. La paroi externe rougeatre a subi une post cuisson oxydante. La pâte rappelle les productions médiévales. Type antérieur ou contemporain aux groupe technique 2		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6514	Iso 39016	Céramique	fond	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			1		fond concave	dia. 4 cm			-	protohistoire
2010	6514	Iso 38325	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			1		bord à méplat interne fortement incliné et lèvre en amande. Coupe bronze final - 1er fer ?				-	protohistoire
2010	6514	Iso 38329	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			1		bord à méplat interne fortement incliné et lèvre en amande. Coupe bronze final - 1er fer ?				-	protohistoire
2010	6514	Iso 38326	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé	cannelure	1		Pâte grise lissée. fragment de jatte carénée avec décor de cannelure sur l'épaulement. Jatte du bronze final - 1er fer ?				-	protohistoire
2010	6514	Iso 38324	Céramique	anse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	1		anse plate				-	protohistoire
2010	6514	Iso 39319	Céramique	fond	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			1		fond plat				-	protohistoire
2010	6156		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	26		pâte à paroi épaisse, fortement dégraissée, friable. Paroi irréguliére très vacuolée.				-	protohistoire
2010	6156		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé		15						-	protohistoire

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	6156	Iso 38966	Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	1		fond plat. Paroi épaisse. Pâte dure à dégraissant fin dont éléments organique (paille ?) Différent du groupe technique 4. médiéval ?				-	Moyen Âge
2010	6156	Iso 38992	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			1		bord à méplat interne fortement incliné et lèvre biseautée Coupe bronze final - 1er fer ?				-	protohistoire
2010	6156	Iso 38062	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	1		pâte claire fortement saturée en dégraissant calibré. Pâte friable. Il pourrait s'agir d'un col vertical à bord droit faiblement divergeant pourvu d'un décor digité sur la lèvre (tesson très dégradé)				-	protohistoire
2010	6156	Iso 38971	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé	-	-	1		pâte dure à paroi rougie par une post cuisson oxydante. Surface homogène (lissé). Aucune trace de modelage ou de tournage. Le dégraissant est assez fin et calibré.				-	Moyen Âge
2010	6156	Iso 38968/38964/38980	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	lissé	décor digité	3	1	pâte saturée en dégraissant, friable. Paroi interne lissée, paroi externe irrégulière pourvue d'une ligne horizontale digitée				-	protohistoire
2010	6156	Iso 38963	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	-	-	-	1	1	bord éversé à lèvre arrondie. Traces de tournassage sur la lèvre.		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6157	Iso 39803	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	-	-	-	1		pâte fortement saturée en dégraissant Pâte friable (tesson très dégradé). Datation ?				-	
2010	6158		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	1		pâte dure tournée caractéristique des productions du XIVe siècle.				-	Moyen Âge
2010	6160		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	3		amphore				-	antiquité
2010	6160		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	tourné	-	-	9		pâte tendre antique				-	antiquité
2010	6160		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	6						-	protohistoire
2010	6160	Iso 38919	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	décor digité	1		fragment de panse à décor digité				-	protohistoire
2010	6160	Iso 38940	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	-	engobé	-	1		sigillée		I a	II b	I a - II b	antiquité
2010	6160	Iso 38941, 38947	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné			2		fragment de paroi fine				-	antiquité
2010	6160	Iso 38915, 38907	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	2						-	Moyen Âge
2010	6160	Iso 38927	Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	1				XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge
2010	6160		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-	-	8		pâte grise, varia. Médiéval ?				-	Moyen Âge
2010	6160	Iso 38945	Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	1				XIV a	XVI d	XIV a - XVI d	Moyen Âge
2010	6160		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé	-	-	7		pâte dure à paroi épaisse, dégraissant calibré, post cuisson oxydante. Médiéval antérieur XIVe		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6160	Iso 38909	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	1		bord divergeant à lèvre en amande épaissie vers l'intérieur. Pâte grise, dure, saturée en dégraissant				-	antiquité
2010	6160	Iso 38911	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			1		pâte tendre antique				-	antiquité
2010	6160	Iso 38910	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	6		réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord droit à lèvre arrondie	dia. 29 cm env.			-	protohistoire
2010	6160	Iso 38904	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	peigné	1		Pâte grise saturée en dégraissant avec face externe peignée				-	protohistoire

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	6160	Iso 39932	Céramique	anse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1		fragment d'anse rubanée				-	Moyen Âge
2010	6160		Lithique			Entrer n° fonction								5	cailloux				-	
2010	6160	Iso 38946	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			1		bord droit à lèvre en amande de paroi fine				-	antiquité
2010	6161	Iso 40580	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé		1		lèvre arrondie. Pâte fortement dégraissée aux parois lissées				-	protohistoire
2010	6161		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	3		amphore				-	antiquité
2010	6161		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	1		pâte tendre antique				-	antiquité
2010	6161		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	1						-	protohistoire
2010	6161		Céramique	panse		Entrer n° fonction							7		varia, indéterminé				-	
2010	6161		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné			1		paroi fine antique				-	antiquité
2010	6162	Iso 39445	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	1		pâte tendre grise. Bord épaissi vers l'intérieur à lèvre ronde et gorge externe. Plusieurs fragments comparables dans les unités fouillées en 2009				-	antiquité
2010	6162	Iso 39427	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé		1		bord à lèvre arrondie. Pâte vacuolée.				-	protohistoire
2010	6162	Iso 39430	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé		1		bord faiblement éversé à lèvre arrondie. Paroi lissée. Surface fortement micacée. Médiéval ?				-	Moyen Âge
2010	6162	Iso 39428	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé		1		bord à lèvre aplatie. Lissage interne et externe				-	protohistoire
2010	6162	Iso 39420/39443	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	engobé		2	1	pâte tendre de teinte beige engobée				-	antiquité
2010	6162	Iso 39442	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-		1		bord à lèvre arrondie. Pâte tendre riche en dégraissant, parois altérées				-	protohistoire
2010	6162	Iso 39466	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / réd.	-	-		1		bord à lèvre arrondie. Pâte triche en dégraissant.				-	
2010	6162	Iso 39446	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	décor incisé motifs divers	1						-	protohistoire
2010	6162	Iso 39421	Céramique	panse	4	Type 4			ox. / ox.	modelé	-	cordon digité	1						-	protohistoire
2010	6162		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	8						-	protohistoire
2010	6162		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	lissé	-	2						-	protohistoire
2010	6162		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	5		amphore				-	antiquité
2010	6162		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	-	-	-	3		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	6162	Iso 39433	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	1		paroi fine, antique				-	antiquité
2010	6162		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé			5						-	

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	6162		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	12		Ce lot de tessons très fragmentaires regroupe des céramiques à pâte grise dont certaines peuvent appartenir à la période médiévale. A confirmer lors de l'étude céramologique globale.				-	
2010	6162		Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord éversé à lèvre arrondie. Médiéval ?				-	Moyen Âge
2010	6162		Céramique	panse		Entrer n° fonction							5		varia, indéterminé				-	
2010	6166		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	-	-		1		amphore				-	antiquité
2010	6166		Céramique	fond		Entrer n° fonction			ox. / ox.	-	-	-	1		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	6166		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	-	-	cannelure	3		Trois tessons dont un présentant des cannelures en paroi externe.				-	protohistoire
2010	6166		Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé	-	1		Bord divergeant à lèvre ronde très faiblement éversée. Pâte lissé, fortement micacée (aspect métallescent. Coupe ?				-	protohistoire
2010	6173	Iso 39078	Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	1		amphore				-	antiquité
2010	6173	Iso 39079	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	lissé		1		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	6173		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	5						-	protohistoire
2010	6173	Iso 39083	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	peigné	1						-	protohistoire
2010	6173	Iso 39077	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	1						-	Moyen Âge
2010	6173	Iso 39087	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-	-	1						-	Moyen Âge
2010	6173	Iso 39076	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé	-	1		traces de tournassage au peigne en paroi interne et de lissage non couvrant en interne. L'aspect de la pâte se rapproche plus des céramiques médiévales.				-	Moyen Âge
2010	6173		Lithique			Entrer n° fonction								2	cailloux				-	
2010	6173		Céramique			Entrer n° fonction							2		varia, indéterminé				-	
2010	6173	Iso 39085	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	1b		ox. / ox.	tourné	engobé	-	1		Bord éversé formant un méplat interne concave sans cassure. Lèvre légèrement épaissie en quart de rond formant une arête supérieure. Paroi fine antique.				-	antiquité
2010	6208-6160		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	6		amphore				-	antiquité
2010	6208-6160	Iso 38428, 38456	Céramique	panse / départ d'anse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	2						-	protohistoire
2010	6208-6160		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	4						-	protohistoire
2010	6208-6160		Céramique	panse		Entrer n° fonction							28		céramique proto, varia				-	protohistoire
2010	6208-6160	Iso 38437	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	modelé	lissé	multiple	1		tesson à paroi épaisse. Surfaces lissées. Décor de cannelures et d'incisions.				-	protohistoire
2010	6208-6160	Iso 38474	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / ox.	-			1		pâte dure. Médiévale ?				-	Moyen Âge
2010	6208-6160	Iso 38482	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / réd.	-	-	-	1		lèvre arrondie. Pâte friable à fort dégraissant				-	
2010	6208-6160		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	tourné	-	-	9		pâte tendre. Antique				-	antiquité
2010	6208-6160	Iso 38427, 38469	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	2		pâte dure à paroi peu épaisse				-	Moyen Âge
2010	6208-6160		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	lissé		4		pâte dure présentant un lissage non couvrant sur la face externe.				-	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	6208-6160	Iso 40733	Céramique	fond		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	engobé		1		fond plat de paroi fine antique				-	antiquité
2010	6208-6160	Iso 38440/38425	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	2	1	pâte tendre grise. Bord épaissi vers l'intérieur à lèvre ronde et double gorge externe. Plusieurs fragments comparables dans les unités fouillées en 2009				-	antiquité
2010	6208-6160	Iso 38455	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	1		pâte tendre grise. Bord épaissi vers l'intérieur à lèvre en amande. Plusieurs fragments comparables dans les unités fouillées en 2009				-	antiquité
2010	6208-6160	Iso 38420	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	1		bord épaissi vers l'extérieur à lèvre arrondie				-	antiquité
2010	6208-6160		Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	1		bord droit à lèvre arrondie				-	antiquité
2010	6208-6160		Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	1		bord en bandeau				-	antiquité
2010	6208-6160	Iso 38421	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	engobé	multiple	1		picots rapportés sur la panse. Engobe rouge, Paroi fine antique				-	antiquité
2010	6208-6160	Iso 38458, 38488, 38470	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-	-	3	3	bord éversé à lèvre arrondie				-	Moyen Âge
2010	6208-6160		Céramique			Entrer n° fonction							8		varia, indéterminé				-	
2010	6208-6160		Lithique			Entrer n° fonction								3	cailloux				-	
2010	6179	Iso 38919	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	1		réd. / réd.	modelé	lissé		1		bord à lèvre arrondie				-	protohistoire
2010	6179	Iso 38822	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	-	-	-	1		bord éversé à lèvre en amande		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6179	Iso 38829	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	lissé	cannelure	1		Pâte dure, à dégraissant fin. Surface externe lissée et décorée de cannelures				-	antiquité
2010	6179	Iso 38826	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	engobé	multiple	1		paroi fine antique				-	antiquité
2010	6179		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	9						-	protohistoire
2010	6179		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	6		amphore				-	antiquité
2010	6179		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	tourné	lissé		2		pâte dure à dégraissant fin				-	antiquité
2010	6179		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-		6		pâte grise, varia (à classer)				-	
2010	6179		Céramique	panse		Entrer n° fonction							6		varia, indéterminé				-	
2010	6181	Iso 40576	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé	-	-	1		pâte dure, médiéval ?				-	
2010	6181	Iso 40577	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.				1		pâte dure à dégraissant fin				-	antiquité
2010	6183	38351, 38396	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	engobé	multiple	2		paroi fine antique				-	antiquité
2010	6183		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	engobé	multiple	3		paroi fine antique				-	antiquité
2010	6183	Iso 38375, 38372	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	lissé		2		Pâte dure, à dégraissant fin. Surface externe lissée avec décor				-	antiquité
2010	6183	Iso 38350/38414/38373/38389	Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / ox.	tourné	engobé		4	1	pied annulaire en pâte tendre recouvert d'une engobe blanc				-	antiquité
2010	6183	Iso 38371	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	1		pâte tendre antique				-	antiquité

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	6183		Céramique			Entrer n° fonction							4		pâte beige tendre à dégraissant fin				-	antiquité
2010	6183		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	11						-	protohistoire
2010	6183	Iso 38355	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	décor digité	1		bord massif à lèvre aplatie à décor digité				-	protohistoire
2010	6183	Iso 38397	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4	6b		réd. / ox.	modelé	-	-	1		bord droit à lèvre aplatie				-	protohistoire
2010	6183	Iso 38378	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	décor digité	1		bord droit à lèvre aplatie à décor digité				-	protohistoire
2010	6183	Iso 38347	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé	-	1		bord droit à lèvre aplatie à décor digité				-	protohistoire
2010	6183	Iso 38344	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé	-	1		bord droit à lèvre arrondie				-	protohistoire
2010	6183	Iso 38379	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé	-	1		bord droit à lèvre arrondie				-	protohistoire
2010	6183	Iso 3835/38340 /38380	Céramique	fond	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	3	3	fond plat				-	protohistoire
2010	6183	Iso 38343	Céramique	panse / départ d'anse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé		1		départ d'anse plate ou rubanée				-	protohistoire
2010	6183	Iso 38362	Céramique	anse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	-	-	-	1		anse rubanée				-	protohistoire
2010	6183	Iso 38394	Céramique	anse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-	-	1		anse plate raccordée sur un bord droit à lèvre arrondie				-	protohistoire
2010	6183	Iso 38258	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	lissé	-	1		pâte tendre grise. Bord épaissi vers l'intérieur à lèvre ronde et gorge externe. Plusieurs fragments comparables dans les unités fouillées en 2009				-	antiquité
2010	6183	Iso 38341	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé			1		bord éversé à lèvre en amande. Le col s'évase et rejoint une carêne.				-	protohistoire
2010	6183		Céramique	panse		Entrer n° fonction							17		varia, céramique proto				-	protohistoire
2010	6183		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			15		amphore				-	antiquité
2010	6183		Céramique	panse		Entrer n° fonction							6		varia				-	
2010	6183		Lithique			Entrer n° fonction								5	cailloux (2 éléments ont une teinte rouge)				-	
2010	6186		Céramique	panse		Entrer n° fonction							2		pâte tendre antique				-	protohistoire
2010	6186		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			3						-	protohistoire
2010	6186		Céramique	panse		Entrer n° fonction							3		varia, proto				-	protohistoire
2010	6186	Iso 39002	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	peigné	1						-	protohistoire
2010	6186		Céramique	panse		Entrer n° fonction							5		varia				-	
2010	6186	Iso 39000	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	lissé	-	1		Le lissage sert de décor sur ce fragment de panse ovoïde		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6186	Iso 39011	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord éversé à lèvre arrondie		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	6186		Céramique	panse	8	Type 8			-	tourné	-	-	3		amphore				-	antiquité
2010	6188-6189	Iso 39801/39802	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	2	1			Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6190		Céramique	panse	8	Type 8			réd. / réd.	tourné	-	-	3		amphore				-	antiquité
2010	6190		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	tourné	-	-	3						-	protohistoire
2010	6190	Iso 39473	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé	-	1		bord éversé à large méplat interne concave et lèvre en amande				-	protohistoire
2010	6190	Iso 39476	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé	-	1		bord éversé à lèvre arrondie. Paroi mince. Proto				-	protohistoire
2010	6190	Iso 39469	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	cordon digité	1		tesson à paroi épaisse muni d'un gros cordon digité				-	protohistoire
2010	6190	Iso 39478	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	-	1		pâte tendre antique				-	antiquité
2010	6191	Iso 38799/38800/38804/38803	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	modelé	-	décor digité	1		oule à bord éversé à lèvre arrondie. Décor de larges lignes impressionnées réalisées au doigt.		XII a	XIII d	XII a - XIII d	Moyen Âge
2010	6191	Iso 38812	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	modelé	-	-	4	1	bord éversé à lèvre arrondie		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6191	Iso 38801, 38808	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	2				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6191		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé			5		pâte noire modélée et tournassée				-	Moyen Âge
2010	6191	Iso 38802	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-	-	-	1		pâte grise à dégraissant très fin. Antique ?				-	antiquité
2010	6191	Iso 38810, 38813	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	2						-	protohistoire
2010	6195	Iso 38295	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6197	Iso 39390	Céramique	panse	8	Type 8			réd. / ox.	tourné	-	-	1		amphore				-	antiquité
2010	6197		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	3						-	protohistoire
2010	6197	Iso 39394, 39399	Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé	-	2		médiéval ou proto ?				-	
2010	6197	Iso 39395	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	décor digité	1		tesson à pâte grise pourvue de deux bandes impressionnées au doigt		XII a	XIII d	XII a - XIII d	Moyen Âge
2010	6197	Iso 39398/39400/39404/39406/39405, 39396/39406, 39407, 39409	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	8	3	pâte noire à paroi assez mince (4 mm)		Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	6197	Iso 39397	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	modelé	-	-	1						-	Moyen Âge
2010	6197	Iso 39402	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	1		réd. / réd.	modelé	-	-	1						-	Moyen Âge
2010	6197	Iso 39391, 39409, 39401	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-		3		pâte à dégraissant fin. Antique				-	antiquité
2010	6199	Iso 38270	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	2						-	protohistoire
2010	6199	Iso 38268	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord droit à lèvre arrondie				-	protohistoire

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	6199		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	tourné	-	-	3		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	6199	Iso 38276	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	engobé	-	1		sigillée		I a	II b	I a - II b	antiquité
2010	6199		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé	-	-	4		varia, médiéval ou proto				-	
2010	6200		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	tourné	-	-	8		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	6200	Iso 38492	Céramique	fond	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	lissé	-	1		fond plat de vase de grand module				-	protohistoire
2010	6200		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			2						-	protohistoire
2010	6200		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	4						-	antiquité
2010	6200		Céramique	panse		Entrer n° fonction				modelé	-	-	2		varia, médiéval ou proto				-	
2010	6200		Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé	-	-	1		fond bombé		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6200		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé	-	-	3				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6200		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	décor digité	1		tesson à pâte grise pourvue de bandes impressionnées au doigt, (équivalent tessons des us 6191 et 6197		XII a	XIII d	XII a - XIII d	Moyen Âge
2010	6200		Faune			Entrer n° fonction								1	os				-	
2010	6200		Lithique			Entrer n° fonction								1	cailloux				-	
2010	6201-6203	Iso 38845	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			1		pâte dure, grise, tournée, à dégraissant fin. Médiéval ou antique ?				-	
2010	6201-6203		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			2						-	protohistoire
2010	6203		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			1		amphore				-	antiquité
2010	6203		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	modelé			7		varia, proto				-	protohistoire
2010	6203		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné			3	2	pâte tendre antique				-	antiquité
2010	6203		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			5		pâte à dégraissant fin. Antique				-	antiquité
2010	6204	Iso 39140	Céramique	col / bord / lèvre	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord éversé à lèvre arrondie		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6204		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			3		pâte à dégraissant fin. Antique				-	antiquité
2010	6204		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			4						-	protohistoire
2010	6204	Iso 38253	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	décor digité	1		paroi épaisse à face externe décorée d'impressions digitées				-	protohistoire
2010	6204	Iso 39133	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné			1		pâte à dégraissant fin. Antique ou médiéval				-	
2010	6204		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	modelé	-	-	3		pâte dure, médiévale				-	Moyen Âge
2010	6204		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			6		amphore				-	antiquité
2010	6204		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	modelé			3		varia, médiéval ou proto				-	
2010	6204		Céramique	indéterminé		Entrer n° fonction			ox. / ox.				2		varia				-	
2010	6205	Iso 3842/38240	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	lissé	-	2	1					-	protohistoire
2010	6205		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			4						-	protohistoire
2010	6205	Iso 38239	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	engobé		1		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	6205		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			2	2	pâte tendre, antique. Un tesson perforé				-	antiquité
2010	6205		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-		3		pâte dure, médiévale				-	Moyen Âge
2010	6206		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	11						-	antiquité
2010	6206		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			13						-	protohistoire
2010	6206		Céramique	panse		Entrer n° fonction				tourné			8		pâte tendre, antique				-	antiquité

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	6206	Iso 40135	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			1		pâte dure à dégraissant fin. Teinte grise homogène. Bord éversé à lèvre ronde. Cassure marquée avec l'épaulement et la lèvre.				-	antiquité
2010	6206	Iso 40146	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			ox. / ox.	-	engobé		1		sigillée		I a	II b	I a - II b	antiquité
2010	6206	Iso 40153	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	lissé	-	1		lèvre arrondie. Lissage externe couvrant. Proto ?				-	protohistoire
2010	6206	Iso 40171	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord fin à lèvre aplatie				-	protohistoire
2010	6206	Iso 40156	Céramique	fond	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1		fond bombé		XII a	XIII d	XII a - XIII d	Moyen Âge
2010	6206	Iso 40144	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6206	Iso 40132, 40164, 40152	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	tourné	-	décor digité	3		tesson à pâte grise pourvue de bandes impressionnées au doigt ?, (équivalent tessons des us 6191, 6197, 6200)		XII a	XIII d	XII a - XIII d	Moyen Âge
2010	6206	Iso 40148	Céramique	panse	2	Type 2	1		réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord éversé à lèvre arrondie		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	6206		Céramique	panse		Entrer n° fonction							7		varia				-	
2010	6198		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé			1		bord faiblement divergeant à lèvre arrondie. Proto ?				-	protohistoire
2010	6516		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			2						-	protohistoire
2010	13000		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			2		amphore				-	antiquité
2010	13000		Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné			2		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	13000		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé	-	-	1		pâte dure saturée en dégraissant. Antiquité tardive-Moyen Age ?				-	
2010	13000	Iso 39129	Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	1						-	protohistoire
2010	13000	Iso 39130	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	-	1		pâte tendre grise. Bord épaissi vers l'intérieur à lèvre en amande. Plusieurs fragments comparables dans les unités fouillées en 2009				-	antiquité
2010	13000	Iso 39130	Lithique			Entrer n° fonction								1	cailloux				-	
2010	P 20 ext		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			4						-	antiquité
2010	P 20 ext		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			1		pâte dure à dégraissant fin. Teinte grise homogène.				-	antiquité
2010	P 20 ext		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			1		pâte dure de teinte beige, chargée en dégraissant. Médiéval ?				-	
2010	P 20 ext		Céramique	anse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	-	-	-	1		fragment d'anse plate. Proto ou médiéval ?				-	
2010	F 10		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	1						-	protohistoire
2010	HS		Céramique			Entrer n° fonction							8		varia (non étudié)				-	
2010	M 36 inf		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.				1		amphore				-	antiquité
2010	10915	Iso 38951	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	2		réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord éversé trapu à lèvre arrondie marqué par une rupture franche avec l'épaulement en face externe. Modelé et tournassé en partie haute		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10915	Iso 38950	Céramique	anse	2	Type 2			réd. / réd.	-	-	décor incisé motifs divers	1		anse rubanée épaisse avec incisions décorative et fonctionnelle				-	Moyen Âge
2010	10915	Iso 38949/38953	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1	cruche	réd. / réd.	modelé	-	-	2	1	anse rubanée s'élargissant largement et se rattachant à la lèvre éversée. Cruche ?		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10915	Iso 38967	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord éversé à lèvre en amande				-	Moyen Âge
2010	10915	Iso 38956/38960/38958/38952, 38959,	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	5				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10915	Iso 38955	Céramique	panse	6	Type 6			ox. / ox.	modelé	lissé	-	1		bord faiblement éversé à lèvre arrondie. Rouge polie ?		XI a	XIII b	XI a - XIII b	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	10915		Lithique			Entrer n° fonction								2	cailloux				-	
2010	10918	Iso 39254, 3920939212,	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3		réd. / réd.	tourné			6		Bord à lèvre triangulaire en bandeau		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39225	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	3		réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1		Bord à lèvre triangulaire en bandeau avec glaçure		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10918		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	cordon incisé	5				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39319	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	5		réd. / réd.	tourné	-	-	1		bord à lèvre en poulie		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39241	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5		réd. / réd.	tourné	glaçuré	-	1		bord à lèvre en poulie avec glaçure interne		XIV b	XIV d	XIV b - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39288, 39359	Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	cordon moleté	2		cordon décoré à la molette d'un décor gaufré		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918		Céramique	anse	5	Type 5			réd. / ox.	-			1		anse rubanée		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918		Céramique	anse	1	Type 1			réd. / réd.	-			1		anse rubanée		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39228, 39206	Céramique	anse	1	Type 1			réd. / réd.	-			2		anse coudée		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39223	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	lissé	-	1		bord à méplat supérieur et lèvre en amande				-	protohistoire
2010	10918	Iso 39368	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	décor incisé motifs ondés	1		pâte à dégraissant fin, motif ondé, Antique ?				-	antiquité
2010	10918	Iso 39322	Céramique	anse	5	Type 5			ox. / ox.	-	-	-	1		anse pseudo bifide		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39211	Céramique	anse	2	Type 2			réd. / réd.	-	-	-	1		anse rubanée		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39235	Céramique	anse	5	Type 5			ox. / ox.	-			1		anse rubanée		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39229/39360	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3b		réd. / réd.	tourné	-	-	1		bord à profil triangulaire et méplat supérieur ne formant pas de bandeau.		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39290	Céramique	fond	5	Type 5			réd. / ox.	tourné			1		fond plat, départ de panse divergeant		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39244	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3		réd. / réd.	tourné	-	-	1		bord en bandeau à profil triangulaire associé à un départ d'anse coudée sur l'épaulement		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10918		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné			53				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré		13				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39275/39308	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	4b		réd. / ox.	-	engobé		2				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39251	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5a		ox. / ox.	tourné	-	-	1				XIV b	XIV d	XIV b - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39323	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			1		lèvre à méplat supérieur digité				-	protohistoire
2010	10918		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			2						-	protohistoire
2010	10918		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			3				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10918		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			4						-	antiquité
2010	10918		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné			62				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné			2						-	
2010	10918		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	tourné			1		pâte rouge à dégraissant plus grossier que le type 5		XIII c	XIV d	XIII c - XIV d	Moyen Âge
2010	10918		Céramique	anse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	tourné			1		pâte rouge à dégraissant plus grossier que le type 5		XIII c	XIV d	XIII c - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39258, 39353	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	lissé		2		pâte grise à dégraissant fin, lustrée. Antique				-	antiquité
2010	10918	Iso 39259	Céramique	trompe d'appel		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé			1		fragment de trompe d'appel				-	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39348	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	glaçuré		1		glaçure jaune couvrante en interne		XIV a	Post	XIV a - Post	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39351, 39329	Céramique	panse	9	Type 9			ox. / ox.	tourné	émaillé	-	2		céramique à émail stannifère		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10918	Iso 39201/3926	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	tourné	-	-	3	1	tesson de grand récipient, type dourne ou cuvier		XIV a	Post	XIV a - Post	Moyen Âge
2010	10918		Céramique	panse	4	Type 4							10		varia				-	
2010	10918		Faune			Entrer n° fonction								2	os				-	
2010	10918		Métal			Entrer n° fonction								1	scorie				-	
2010	10918		Lithique			Entrer n° fonction								1	cailloux				-	

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	10974	Iso 39524/39541	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5		réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	2	1	bord à lèvre en poulie avec anse rubanée raccordée sur l'épaulement	dia. 18 cm	XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39554, 39627	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3		réd. / réd.	tourné	-	-	2	2			XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39519/39583	Céramique	anse	5	Type 5			ox. / ox.	-	-		2	1	anse plate à glaçure verte couvrante en face externe		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39583	Céramique	anse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	-	-	-	1		pâte rouge à dégraissant plus grossier que le type 5		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39544	Céramique	fond	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1		Fond plat à talon marqué et départ de panse divergeant		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39706	Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1		Fond plat et départ de panse divergeant. Glaçure externe verte couvrante.		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39543	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	1		réd. / réd.	modelé	-	-	1		bord éversé à lèvre arrondie et bec pincé		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39718/39674	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	1		réd. / ox.	-	-	-	1						-	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39536	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	1		réd. / réd.	-	-	-	1		bord éversé à lèvre en amande		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39637	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	2		réd. / réd.	-	-	-	1				XIII c	XIV b	XIII c - XIV b	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39556	Céramique	anse	2	Type 2			réd. / réd.	-	-	-	1		anse rubanée		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39684	Céramique	anse	5	Type 5			réd. / réd.	-	-	-	1		anse coudée		XIV c	XIV d	XIV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39611	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	décor incisé motifs ondés	1		pâte à dégraissant fin, motif ondé, Antique ?				-	antiquité
2010	10974	Iso 39686	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	tourné	-	multiple	1		pâte à dégraissant fin, baguette ornememtale, Antique				-	antiquité
2010	10974	Iso 39534	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			1		bord éversé à lévre épaissie vers l'extérieur. Pâte grise à dégraissant fin. Petit col vertical avec rupture marquée avec l'épaulement				-	antiquité
2010	10974	Iso 39540	Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			1		fond plat à pâte grise à dégraissant fin				-	antiquité
2010	10974	Iso 39517, 39678, 39643	Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			3		pâte grise à dégraissant fin				-	antiquité
2010	10974		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré		6				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	6				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39516	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	2		réd. / ox.	tourné	-	-	1				XIII c	XIV b	XIII c - XIV b	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39691	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5			ox. / ox.	-	glaçuré	-	1		lèvre arrondie		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39545	Céramique	col / bord / lévre	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	1		bord éversé à lèvre arrondie				-	protohistoire
2010	10974		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	9						-	protohistoire
2010	10974	Iso 39595	Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé			1		fond plat, médiéval ?				-	
2010	10974	Iso 39625	Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé			1		fond plat, médiéval ?				-	
2010	10974	Iso 39631	Céramique	fond		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé			1		fond bombé, médiéval ?				-	
2010	10974		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé			17		pâte grise, médiéval ?				-	
2010	10974		Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé		3		pâte à dégraissant fin lissée en paroi externe				-	Moyen Âge
2010	10974		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	tourné	-		9		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	10974		Céramique	panse	9	Type 9			ox. / ox.	tourné	émaillé		3				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39571, 39565	Céramique	trompe d'appel		Entrer n° fonction			réd. / réd.	modelé			2	2			XIII d	XIV d	XIII d - XIV d	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	10974		Céramique	panse	10	Type 10			réd. / réd.	tourné	-	-	3						-	
2010	10974		Céramique	col / bord / lévre	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	1		bord épaissie vers l'extérieur à lèvre en amande. Amphore gauloise ?		I a	I b	I a - I b	antiquité
2010	10974		Céramique	fond	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			38		amphore				-	antiquité
2010	10974		Céramique	trompe d'appel		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé			3						-	Moyen Âge
2010	10974		Céramique	panse		Entrer n° fonction			-	modelé			4		pâte grise, varia		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39618	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	-			1		lèvre arrondie				-	Moyen Âge
2010	10974		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			19						-	Moyen Âge
2010	10974		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			27				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10974		Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2		lampe	réd. / réd.	modelé			1		bord de lampe ?				-	
2010	10974		Céramique			Entrer n° fonction							49		varia (à classer)				-	
2010	10974		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné			27				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974	Iso 39688	Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné		cordon incisé	1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10974		Lithique			Entrer n° fonction								9	cailloux				-	
2010	10974		Métal			Entrer n° fonction								1	scorie				-	
2010	10975	Iso 38843	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	cordon incisé	1		cordon incisé horizontal		Ante	XIV b	Ante - XIV b	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38609	Céramique	anse	5	Type 5			réd. / ox.	-	-	-	1		anse pseudo trifide		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38628	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3b		réd. / réd.	tourné	-	-	1		col vertical à lèvre à profil triangulaire		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38644	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	3		ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1		col vertical à lèvre en bandeau à profil triangulaire		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38605	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5c		ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1		Lèvre en bandeau, col vertical court recevant le départ d'une anse coudée		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38603	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	3	pichet	ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1		lèvre en poulie, col vertical, départ d'un large bec verseur. Pichet ?		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38601	Céramique	fond	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré	-	1		fond plat à départ de panse divergeant		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38642	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3		réd. / réd.	tourné	-	-	1		lèvre en bandeau à profil triangulaire		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38625	Céramique	panse	9	Type 9			ox. / ox.	tourné	émaillé	-	1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-	-	36				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	12				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38613	Céramique	panse / départ d'anse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38602	Céramique	fond	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-	-	1		fond plat à départ de panse divergeant		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	19				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38611	Céramique	panse / départ d'anse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975		Céramique	fond	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-	-	1		fond plat à départ de panse divergeant		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	glaçuré	-	3				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10975		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	1		pâte à paroi épaisse, dure à cuisson homogène. Tesson différent des productions protos à vacuoles.				-	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38604	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38616	Céramique	panse	5	Type 5	5c		ox. / ox.	tourné	glaçuré	-	1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 38671	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	5		réd. / réd.	tourné	-	-	1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10975	Iso 36675	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	3		réd. / ox.	tourné	-	-	1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10975		Céramique	panse		Entrer n° fonction							8		varia				-	

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	10975	Iso 38657	Faune			Entrer n° fonction								1	os				-	
2010	10977	Iso 38004	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	5b		réd. / réd.	tourné	glaçuré	-	1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38077	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	5		réd. / réd.	tourné			1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38088	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	5		réd. / réd.	tourné			1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38102	Céramique	anse	5	Type 5			ox. / ox.	-	-		1		anse rubanée		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38049	Céramique	anse	5	Type 5			réd. / ox.	-			1		anse coudée		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38163	Céramique	anse	1	Type 1			réd. / réd.				1		anse coudée		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38014	Céramique	anse	1	Type 1			réd. / réd.				1		anse rubanée		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38055	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2	2b		réd. / réd.	modelé			1		pâte à fort dégraissant, feuilletée. Bord éversé court à lèvre en amande sans méplat supérieur		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38037/38058	Céramique	panse / départ d'anse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			2	1	Départ d'anse rubanée. Appartient peut être au même vase que le bord iso 38055. Pégau ?		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38211	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2			réd. / réd.	-			1		bord éversé à lèvre en amande		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38197	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	4		réd. / ox.	tourné	glaçuré		1		bord déjeté à méplat supérieur. Lèvre plate		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38207	Céramique	col / bord / lévre	2	Type 2			réd. / réd.	-			1		fragment d'anse rubanée		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38001	Céramique	col / bord / lévre	9	Type 9	4		réd. / ox.	tourné	émaillé	peint	1		bec verseur faceté à décor bichrome noir et vert sur fond blanc.		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38051	Céramique	fond	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré		1		fond plat à départ de panse divergeant		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38026	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3b		réd. / réd.	tourné	-		1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38003	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3		réd. / réd.	tourné			1		Bord en bandeau à profil triangulaire sur col vertical		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38062/3802	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3		réd. / réd.	tourné			2	1	Bord en bandeau à profil triangulaire sur col vertical		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38010	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	3		réd. / ox.	tourné	glaçuré		1		Bord en bandeau à profil triangulaire et large méplat supérieur. Col vertical		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38095	Céramique	anse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	-			1		fragment d'anse plate. Pâte rouge à dégraissant plus grossier que le type 5				-	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38035	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3b		réd. / réd.	tourné			1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38071/38047/38094	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	5		réd. / réd.	tourné			3	1	bord à lèvre en poulie, col vertical avec anse coudée		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38011/3816	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	5		réd. / réd.	tourné			2	1	bord à lèvre en poulie, col vertical		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38000/38024	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	1c		réd. / réd.	tourné			2	1	bord éversé à large méplat supérieur et lèvre arrondie		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38091	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	4		réd. / réd.	tourné			1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38083	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	1		ox. / ox.	-			1						-	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38177	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5			ox. / ox.	-	glaçuré		1		bord en bandeau triangulaire à large méplat supérieur concave. Type de bord à classer.		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38118	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	4b		ox. / ox.	-	-		1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38081	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	4b		ox. / ox.	-	glaçuré		1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-		84				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38021, 38013, 38172	Céramique	fond	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-		3		fond bombé		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38008	Céramique	fond	1	Type 1			réd. / réd.	tourné			1		fond plat		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38082, 38060, 38031, 38114	Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné		cordon incisé	4				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	10977	Iso 38134	Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné		cannelure	2				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38089	Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné		multiple	1		cannelures horizontales et cordon digité vertical		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977		Céramique	panse		Entrer n° fonction				tourné			7		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	10977	Iso 38066, 38178	Autre			Entrer n° fonction							2		paroi de citerne en mortier de tuileau				-	
2010	10977		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné			20				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	glaçuré		9				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38015	Céramique	fond	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-		1		fond bombé		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38129	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	4		ox. / ox.	-	glaçuré		1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			12				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38007, 38196	Céramique	fond	2	Type 2			réd. / réd.	modelé			2		fond plat		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38028	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	1		réd. / réd.	-			1		bord éversé à lèvre arrondie		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38032	Céramique	fond	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			1		fond				-	protohistoire
2010	10977		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			6						-	protohistoire
2010	10977		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			16		amphore				-	antiquité
2010	10977		Céramique	panse	9	Type 9			ox. / ox.	tourné	émaillé		3				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10977		Céramique	panse		Entrer n° fonction							28		varia				-	
2010	10977	Iso 38121	Faune			Entrer n° fonction								1	os				-	
2010	10977	Iso 38073	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	6b		réd. / réd.	modelé			1		bord droit à lèvre aplatie		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10977	Iso 38140	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction	6b		réd. / réd.	modelé	lissé		1		bord droit à lèvre aplatie		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38723	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	3		ox. / ox.	tourné	glaçuré		1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38704	Céramique	fond	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-		1		fond plat à départ de panse divergeant		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38705	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	5a		réd. / réd.	tourné			1		lèvre en poulie, anse coudée sur le col		XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné		cordon incisé	3				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38714	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	3		réd. / ox.	tourné	glaçuré		1		départ d'anse pseudo trifide sur le col vertical		XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	5		réd. / réd.	tourné			1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38739	Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné		cordon moleté	1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38711	Céramique	col / bord / lévre	1	Type 1	3b		réd. / réd.	tourné	-	-	1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné	-	-	2		amphore				-	antiquité
2010	10998		Céramique	panse	6	Type 6			ox. / ox.	modelé	lissé		1						-	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse	9	Type 9			ox. / ox.	tourné	émaillé		1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé			2						-	protohistoire
2010	10998		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-		30				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	glaçuré		15				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38735	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5c		réd. / ox.	tourné	-		1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38750	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	5a		ox. / ox.	tourné	-		1				XV c	XIV d	XV c - XIV d	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38751	Céramique	col / bord / lévre	5	Type 5	4b		réd. / ox.	-	glaçuré		1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38792	Céramique	panse	5	Type 5			ox. / ox.	tourné	-		1				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	-		16				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné	glaçuré		3				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse		Entrer n° fonction				tourné			3		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	10998		Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	3				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge

Année	US	Isolat	Catégorie	Élément	Typologie Céramique		Forme	Vaisselier	Cuisson	Façonnage	Traitement de Surface	Décor	NR	NMI	Description	Dimensions en mm	Début	Fin	Phase	Période
2010	10998	Iso 38746	Céramique	anse	2	Type 2			réd. / réd.	-			1		anse rubanée		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10998	Iso 38718	Céramique	anse	2	Type 2			réd. / réd.	-			1		anse rubanée		Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné			3				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10998		Céramique	panse		Entrer n° fonction							9		varia				-	
2010	10998		Lithique			Entrer n° fonction								3	cailloux				-	
2010	10979	Iso 38265	Céramique	panse		Entrer n° fonction			ox. / ox.	modelé			1				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10999	Iso 39096	Céramique	col / bord / lévre		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné			1		bord à lèvre éversée courte				-	antiquité
2010	10999	Iso 39116	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / réd.	tourné	-	décor incisé motifs ondés	1		pâte à dégraissant fin, motif ondé, antique				-	antiquité
2010	10999		Céramique	panse	1	Type 1			réd. / réd.	tourné			6				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10999		Céramique	panse	8	Type 8			ox. / ox.	tourné			4		amphore				-	antiquité
2010	10999		Céramique	panse		Entrer n° fonction				tourné			21		pâte tendre, antique				-	antiquité
2010	10999		Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé	lissé		4						-	protohistoire
2010	10999	Iso 39106	Céramique	panse		Entrer n° fonction			réd. / ox.	modelé	-	peigné	1						-	protohistoire
2010	10999	Iso 39121	Céramique	panse	6	Type 6			réd. / ox.	modelé	lissé	-	1				Ante	XIII a	Ante - XIII a	Moyen Âge
2010	10999		Céramique	panse	5	Type 5			réd. / ox.	tourné	-	-	4				XIV a	XIV d	XIV a - XIV d	Moyen Âge
2010	10999	Iso 39773	Céramique	panse	2	Type 2			réd. / réd.	modelé	-	-	1				Ante	XIV a	Ante - XIV a	Moyen Âge
2010	10999		Céramique	panse	4	Type 4			réd. / ox.	modelé	-	-	5						-	protohistoire
2010	10999		Céramique	panse		Entrer n° fonction							7		varia				-	

ETUDE ARCHEOZOOLOGIQUE

Julie Massendari

Présentation du matériel

Les ostéorestes présentés dans ce rapport proviennent de 101 couches ou « unités stratigraphiques » (U.S.) découvertes lors des campagnes de fouille programmée des années 2001 à 2009 du château de Montréal-de-Sos.
Ces U.S. proviennent de douze zones de fouille (zones 0 à 2 et 4 à 12) et sont toutes datées des phases d'occupation tardive du site, à savoir pour l'essentiel des phases 5 et 6, comprises entre la deuxième moitié du XIV^{e} siècle et le début du XV^{e}, et plus rarement d'autres phases (4 et 5 indifféremment pour 14 couches, période comprise entre les phases 3b et 5 pour une couche, et phases 6 et 7 indifféremment pour deux couches). Les interprétations archéologiques de ces U.S. sont variables mais les couches de remblais sont les plus nombreuses.
La fouille a été menée manuellement et un tamisage systématique (?) des sédiments a été réalisé ; les refus de tamis ont été conditionnés à part.

Méthodes d'étude

L'identification taxinomique des restes fauniques s'est appuyée sur la consultation d'ouvrages généraux d'anatomie (Schmid 1972, Barone 1976) et de la collection personnelle de référence de l'auteur. Pour quelques taxons ou cas particuliers, les avis experts de Vianney Forest (archéozoologue I.N.R.A.P. Montpellier, C.R.P.P.M., U.M.R. 5608 Toulouse) et d'Yves Lignereux (Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse) ont été sollicités. Les termes anatomiques employés sont ceux utilisés par R. Barone (*op. cit.*).
Les restes ont été comptés en Nombre de Restes (N.R.) et pesés en Masse de Restes (M.R.), sauf dans le cas des lots de refus de tamis dont les restes dépassaient la vingtaine : un simple passage en revue reste par reste a alors été pratiqué, sans comptage ni pesée des indéterminés.
Un Nombre Minimum d'Individus (N.M.I.) a été estimé pour chaque lot, à partir de l'observation de la répartition des restes osseux ou dentaires sur le squelette et des informations concernant leur âge : ces informations ont été livrées, d'une part, par l'observation de l'allure générale des os (taille, aspect de surface), d'autre part, par l'examen des éruptions et des usures dentaires, enfin par celui des soudures épiphysaires (suivant les travaux de Silver, 1969). Les individus ainsi repérés ont ensuite été répartis dans trois grandes classes d'âge (infantiles, juvéniles, adultes), établies selon le modèle proposé par V. Forest (1997), la classe d'âge « adulte » pouvant dans certains cas comporter des subdivisions (subadultes ou jeunes adultes, matures, vieux).
La détermination des restes de certains taxons (rongeurs, batraciens, oiseaux autres que la poule domestique) n'a pas été menée jusqu'au rang de l'espèce, faute de temps : ce travail pourra être mené ultérieurement (dans le cadre d'une éventuelle publication).
Les données ostéométriques, consignées en annexe, suivent les indications d'A. von den Driesch (1976). Elles sont comparées aux corpus de mesures existants pour les bovins (Forest, Rodet-Belarbi 2000 et 2002) et aux mesures publiées dans les études

archéozoologiques d'autres sites voisins géographiquement et chronologiquement, pour les ovi-caprins, les porcins et la poule domestique (références *ad loc.*).

Résultats

1) Etat de conservation des matières osseuses et dentaires :
Les matières minérales présentent des usures de façon assez systématique, mais plus ou moins prononcées selon les lots : les surfaces osseuses, et parfois dentaires, apparaissent attaquées, comme « mangées » par les sédiments.

2) Fragmentation :
Les petits fragments et éclats (moins de 2 cm), d'os comme de dents, sont particulièrement nombreux au sein des lots ; les fractures sont anciennes.

3) Présentation des ensembles :
Beaucoup de lots étant composés d'un nombre limité de restes, nous avons choisi de regrouper ceux-ci au sein de grands ensembles, de sorte que soit atteint un seuil critique de 50 restes de la triade domestique (ovi-caprins, porcins, bovins) déterminés[1].
Pour ce faire, trois critères de regroupements ont été testés. Le premier trie les lots en fonction de leur répartition spatiale au sein des douze zones de fouille. Le deuxième privilégie l'appartenance chrono-stratigraphique, dégageant ainsi six ensembles distincts (correspondant aux phases 3b-5, 4-5, 5, 6, 5-6, et 6-7). Le dernier rassemble les lots selon l'interprétation archéologique des couches dont ils sont issus : onze interprétations différentes ont été recensées (aire de gâchage, destruction, dépotoir, foyer, rubéfaction, horizon des terres noires, lentille, poteau, sol, remblai, sol ou remblai[2]).
Pour obtenir les données de chacun de ces ensembles, nous avons considéré que les couches archéologiques ayant livré les lots de faune étaient des unités chrono-stratigraphiques closes, et avons additionné les données de chaque lot (N.R., M.R., N.M.I.).

4) Résultats généraux :
L'échantillon se compose de 21712 restes, dont 5578 déterminés (tableau 1).
Quatre zones fournissent 92 % des restes déterminés : les zones 10 (37 %), 6 (27 %), 9 (15 %) et 1 (13 %). Notons que la zone 10 est la plus riche en lots (38 à elle seule). Les zones 0, 4, 7, 8 et 11, au nombre total de lots très faible (entre un et quatre), livrent chacune moins de 50 restes de la triade ; elles ne seront de fait pas retenues dans les analyses quantitatives.
La phase 5-6 fournit 60 % des lots, et près de la moitié des restes déterminés. Les phases 5 et 4-5 livrent respectivement 21 et 19 % des restes déterminés. Seule la phase 3b-5, qui ne concerne qu'un seul lot (10927), ne fournit qu'un très faible nombre de restes (4) et ne sera pas prise en compte dans les réflexions quantitatives générales.
Le tri des lots selon les interprétations archéologiques des U.S. fait ressortir trois grands ensembles, correspondant aux couches de remblais, de sols et de sols ou remblais indifférenciés ; à eux trois, ils rassemblent 84 % des lots et 98 % des restes déterminés.

1 D'après V. Forest (communication orale).

2 Dans la mesure du possible, nous avons conservé la terminologie utilisée par les archéologues, et la diversité de celle-ci ; dans certains cas toutefois, nous sommes restés sur une formulation générique (« destruction », « sol », « remblai »).

Plus de la moitié des restes proviennent des seules couches de remblais (55 %) ; les couches de sols ou remblais indifférenciés en livrent 37 % et les sols seulement 6 %. Tous les autres ensembles (*cf. supra*) fournissent chacun moins de 50 restes de la triade domestique et ne seront pas retenues dans les analyses quantitatives.

5) les animaux :

* les ovi-caprins

Les 2576 restes d'ovi-caprins suivent d'assez près la répartition globale des vestiges (tableaux 2a à 2c).
Sur l'ensemble des lots, la distribution anatomique (tableau 3a à 3c) privilégie les dents isolées (24 % du N.R. total), tandis que les maxillaires, les vertèbres, les os du carpe et du tarse, les phalanges, ainsi que les « petits os » (os malléolaire, sésamoïdes, patella), sont très peu nombreux (moins de 2 %). Les parts des autres organes se répartissent de façon relativement équilibrée, avec un avantage pour les radius (8 %), les tibias (7 %), les os du crâne et les mandibules (6 % chacun).
On retrouve grosso modo cette distribution à l'échelle des zones, avec quelques nuances. La répartition de la zone 1 apparaît particulièrement équilibrée : aucun organe, y compris les dents isolées, ne dépasse les 9 % du total des restes ; les vertèbres y sont mieux représentées qu'ailleurs (8 % pour les vertèbres cervicales, 6 % pour les thoraciques, 3 % pour les lombaires). A l'inverse, dans la zone 9, la concentration des dents isolées est très marquée (36 % du N.R. total), et les mandibules et les os crâniens y sont également très bien représentés (respectivement 11 et 10 %) ; par ricochet, os longs et ceintures voient leur place se réduire (les tibias notamment ne représentent que 3 % du total). Notons également que dans la zone 12, au N.R. total sensiblement plus faible, les métapodes paraissent un peu plus présents qu'ailleurs (on compte notamment 9 % de métatarses), alors que les os crâniens et les mandibules sont absents ou quasiment.
A l'échelle des phases, quelques variations s'observent également : les dents isolées paraissent particulièrement concentrées dans les lots de la phase 4-5, où elles atteignent 30 % du N.R. total, alors qu'elles ne représentent que 16 % dans la phase 7-6. Dans cette dernière phase, les os crâniens et les mandibules sont également peu nombreux (respectivement 4 et 2 % du N.R. total) par rapport aux os des membres et des ceintures, proportionnellement plus présents. Ce cas de figure s'observe également, bien que de façon un peu moins nette, en phase 6. On notera par ailleurs que dans ces deux phases 6 et 7-6, la part des phalanges proximales est un peu plus élevée qu'ailleurs (4 % chaque fois).
Enfin, la distribution anatomique des couches interprétées comme des sols semble se distinguer légèrement de celle des deux autres ensembles, pour lesquels la part de chaque organe est presque systématiquement comparable. Pour cet ensemble des sols, on note d'une part une plus forte concentration des dents isolées (33 % du N.R. total) et des mandibules (10 %), tandis que les os crâniens, les os des membres et les ceintures voient leur proportion diminuer ; d'autre part, les phalanges y sont un peu mieux représentées qu'ailleurs (5 % du total pour les proximales, 2 % pour les moyennes et 2 % pour les distales).

A l'échelle de l'ensemble des lots, les 271 individus estimés (tableaux 6a à 6c) sont des adultes pour moins de deux-tiers d'entre eux (62 %) ; parmi eux, l'observation des usures et des éruptions dentaires a permis d'identifier 43 jeunes adultes (entre 1,5 et 4 ans), 13

adultes matures (4-7 ans) et un vieil animal (ayant dépassé les 7 ans). Les immatures se répartissent entre 33 juvéniles (3-18 mois), 68 infantiles (inférieurs à 3 mois) et trois *foetus* et/ou individus péri-nataux.
La proportion entre adultes et immatures est assez équilibrée dans les zones 1 et 6, pour lesquelles on compte respectivement 54 et 52 % d'adultes ; elle est plus nettement en faveur des adultes dans les autres zones, surtout dans la zone 9 (74 % d'adultes). Les autres zones livrent trop peu d'individus pour permettre la comparaison. Notons par ailleurs que la zone 10, qui livre 67 % d'individus adultes, présente une situation interne contrastée : sur l'ensemble de ses petits lots au faible N.R. total, les adultes représentent 87 % des individus, contre 60 % dans les lots plus importants. Le nombre de juvéniles ne dépasse celui des infantiles que dans la zone 9 (6 contre 2) ; dans la zone 6, les infantiles sont plus nombreux qu'ailleurs (26 contre 3 juvéniles). Seules les zones 1 et 6 ont livré des restes d'individus péri-nataux.
Le tri des lots par phases occasionne moins de variations. Notons tout de même que la proportion entre adultes et immatures est plus équilibrée dans les phases 5 et 6 que dans les autres (respectivement 54 et 56 % d'adultes, contre 63, 64 et 65 %) ; dans ces deux phases également, les infantiles dominent plus nettement les juvéniles (19 contre 3, 6 contre 1). Les individus périnataux proviennent des phases 5-6 et 7-6.
La proportion entre adultes et immatures paraît également plus équilibrée dans l'ensemble des lots de « sols ou remblais » (57 % d'adultes) que dans les deux autres ensembles (« sols » et « remblais »), et les infantiles y sont aussi proportionnellement plus nombreux (76 % des immatures, contre 50 et 60 %).

L'observation des os coxaux a permis d'identifier huit individus femelles et quatre mâles (tableau 7).

Lorsqu'elle a pu être appliquée, la détermination spécifique ovin/caprin[3] (tableau 11) a dénombré 70 individus de tendance ovine et 23 de tendance caprine. Cette proportion se retrouve grosso modo quelles que soient les zones. Les individus caprins semblent proportionnellement un peu plus nombreux en phase 4-5 que dans les autres phases, notamment la phase 5, et dans l'ensemble « remblai » que dans les ensembles « sol » et « sol ou remblai » ; toutefois les faibles nombres considérés invitent à la prudence.

Les mesures recueillies (annexe I) fournissent dans l'ensemble des valeurs comparables à celles des sites toulousains du Lycée Ozenne et du Parking Esquirol[4], pour les mêmes périodes (1350-1450). Seules une partie proximale de métacarpe (*ovis* ou *capra*), de l'U.S. 12309 et une partie distale de tibia (*ovis*), dans l'U.S. 6518, apparaissent sensiblement plus larges.

Les traces de découpe observées sont peu nombreuses (212 restes, soit 8 % du total) ; elles correspondent à l'utilisation d'outils tranchants de types couperet (sections,

[3] D'après les critères exposés par Boessneck 1969, Payne 1985 et Halstead, Collins 2002. Pour cet exercice de détermination particulièrement délicat, nous ne bénéficions pas d'une expérience et de compétences suffisantes pour travailler sur certains organes (ulnas, os du carpe, naviculo-cuboïde, phalanges notamment), qui n'apparaissent donc pas dans les tableaux de comptage.

[4] Arramond (dir.), 1992-1993, Arramond *et alii*, 1997 (études I. Rodet-Belarbi).

entailles, raclages) et couteau (stries), et ont été observées sur toutes les parties anatomiques. On note en particulier l'occurrence quasi systématique sur les restes de vertèbres de sections au couperet, sagittales ou para-sagittales, parfois accompagnées de sections transversales. Les traces de découpe touchent près de 24 % des restes dans la zone 1, et seulement 4 % dans la zone 9; de même, ne sont découpés que 3 % des restes des lots de la phase 4-5, et des lots issus de sols.
Trois restes portent des traces de brûlure : il s'agit d'une épiphyse distale isolée de fémur (U.S. 1029, couleur brun-noir), d'un fragment de diaphyse de fémur (U.S. 6518, couleur brun-noir) et d'une phalange proximale (U.S. 6770, couleur blanche).
Environ 7 % des restes (178) portent des traces de dents de détritivores (type chien, chat ou porc) ; quelques autres (7) semblent avoir été ingérés. Des marques de rongeurs ont par ailleurs été observées sur trois restes de la zone 1.
Des pathologies et anomalies ont été remarquées sur 26 restes ; à l'exception d'un cal de fracture sur une côte (U.S. 1009), toutes correspondent à des cas d'hypercémentose sur des racines dentaires.

* les porcins :

Les 1349 restes de porcins recensés ont été quasi exclusivement rattachés au porc domestique. Seule une partie proximale d'ulna, retrouvée dans l'U.S. 10125, a été attribuée au sanglier (*Sus scrofa*), en raison de son grand format (cf. annexe ostéométrique VIII) ; l'individu est un jeune adulte (l'articulation n'est pas soudée).

Les 1348 restes de porcins domestiques suivent approximativement la répartition globale des vestiges ; ils proviennent toutefois très majoritairement de la zone 10 (à 45 %), et assez peu de la zone 9, qui n'en fournit que 7 % (tableaux 2a à 2c). L'ensemble des couches interprétées comme des sols est par ailleurs un peu moins riche en restes de porcins domestiques (4 %) qu'en restes déterminés en général.
Sur l'ensemble des lots, la distribution anatomique (tableau 4a à 4c) privilégie les dents isolées (27 %, dont 22 % pour les seules inférieures) et les côtes (13 %), alors qu'on constate un certain déficit en vertèbres, en os du tarse et du carpe et en « petits os » (patella, sésamoïdes) ; les autres organes sont ensuite présents de façon relativement équilibrée, avec un léger avantage pour les os crâniens et les mandibules (5 % chacun).
Les zones 6 et 10 se situent dans les mêmes tendances de répartition. En revanche, la zone 1 s'en distingue, avec une concentration assez nette des restes de côtes, qui représentent 27 % du N.R. total ; à l'exception des vertèbres, des petits os et des os du tarse, peu nombreux, les autres organes sont présents de façon assez équilibrée, y compris les dents isolées (7 %). Les zones 9 et 12 se caractérisent, elles, par une distribution plus concentrée sur certains organes : les dents isolées (31 %), les côtes (24 %) et les mandibules (10 %) pour la zone 9, les dents isolées (48 %) et les mandibules (15 %) pour la zone 12. Les zones 2 et 5 ont un N.R. total trop faible pour autoriser tout raisonnement.
A l'échelle des phases, aucune variation importante n'apparaît, à l'exception d'une représentation un peu meilleure des phalanges dans les lots de la phase 4-5 que dans ceux des autres ensembles (6 % pour les proximales, 3 % pour les moyennes, 4 % pour les distales).
La distribution anatomique des lots issus de « remblais » et de « sols ou remblais » suit grosso modo les tendances générales de l'ensemble des lots, tandis que celle des lots issus de « sols » paraît s'en distinguer légèrement, avec des concentrations d'organes un peu

plus marquées (30 % de dents isolées, sans aucune dent supérieure, 17 % de côtes, 10 % de mandibules et 7 % d'os crâniens) ; il convient de garder toutefois à l'esprit le moindre nombre total de restes (60) comptabilisés pour cet ensemble, ce qui peut favoriser l'impression de concentration.

Les 177 individus estimés (tableaux 6a à 6c) sont des adultes pour 62 % d'entre eux. Parmi eux, l'observation des éruptions et des usures dentaires a permis d'identifier 24 jeunes adultes (entre 1,5 et 4 ans), deux adultes matures (entre 4 et 5 ans) et un adulte assez âgé (ayant dépassé 5 ans) ; on notera qu'aucun très jeune adulte (entre 15 et 18 mois) n'a été identifié. Les 67 immatures se répartissent entre 41 juvéniles, 23 infantiles et 3 *foetus* ou péri-nataux.
La plupart des zones n'ayant livré qu'un petit nombre d'individus chacune (sauf la zone 10, qui fournit 77 individus, les autres en livrent entre 1 et 33), il est délicat de raisonner à cette échelle : on peut néanmoins observer que la proportion entre adultes et immatures est très légèrement à l'avantage de ces derniers dans la zone 1 (13 immatures contre 12 adultes), alors que les adultes tendent à dominer plus nettement dans les zones 6, 9 et 10 (64, 67 et 68 %). Le nombre d'infantile ne dépasse jamais celui des juvéniles, sauf dans la zone 9 (trois infantiles contre un juvénile). Seules les zones 1 et 6 ont livré des restes d'individus péri-nataux.
A l'échelle des phases, la répartition des individus dans les classes d'âges suivent grosso modo les tendances générales ; tout juste notera-t-on que les infantiles dépassent les juvéniles dans la phase 5 (5 contre 4). Cette phase, ainsi que la phase 5-6, sont les seules à livrer des restes de péri-nataux.
La proportion entre adultes et immatures est assez équilibrée dans l'ensemble des lots de « sols ou remblais » (55 % d'adultes), alors qu'elle est plus nettement en faveur des adultes dans les lots de « sols » (71 %), pour lesquels, par ailleurs, le nombre d'infantiles dépasse celui des juvéniles ; on gardera toutefois à l'esprit le faible N.R. total de ce dernier ensemble (17).

D'après l'observation des canines et/ou de leurs alvéoles dentaires, on recense sur l'ensemble des lots 14 femelles pour 35 mâles (tableau 10). On peut noter que les zones 9, 10 et 12 livrent davantage de mâles que de femelles (respectivement quatre pour une, vingt pour quatre et quatre mâles seuls), alors que la proportion s'équilibre en zone 6 (cinq de chaque) et s'inverse en faveur des femelles en zone 1 (trois femelles contre un mâle). De même, si les lots de « remblais » et de « sols » livrent chacun davantage de mâles que de femelles (24 pour six et quatre uniques mâles), la proportion s'équilibre dans les lots de « sols ou remblais » (7 de chaque).

Les quelques données ostéométriques recueillies (annexe II) fournissent des valeurs comparables à celles des sites de Toulouse (Parking Esquirol et Lycée Ozenne)[5], pour les mêmes périodes (1350-1450).

Les traces de découpe sont peu nombreuses (109 restes soit 8 % du total) ; elles correspondent à l'utilisation d'outils tranchants de types couperet (entailles, sections, raclages) et couteau (stries), et ont été observées sur toutes les parties anatomiques. Les

[5] Arramond (dir.), 1992-1993, Arramond *et alii*, 1997 (études I. Rodet-Belarbi).

traces de découpe touchent 12 % des restes de la zone 1, mais seulement 2 % des restes de la zone 9, et aucun de ceux de la zone 12 comme de la phase 6.
Deux restes seulement portent des marques de passage au feu, de couleur brun-noir : il s'agit d'une ulna (U.S. 1029) et d'un calcanéus (U.S. 10925).
Peu de traces de dents de détritivores (type chien ou porc par exemple) ont pu être observées (83 restes seulement sont concernés, soit 6 % du total ; notons que cette proportion tombe à 2 % du total dans la seule phase 7-6) ; deux restes semblent avoir été ingérés. Cinq restes portent des marques de dents de rongeurs.
Un cal de fracture a été relevé sur une côte de l'U.S. 9004 ; une canine inférieure mâle (U.S. 12303) présente une anomalie de croissance, qui correspond sans doute à la séquelle d'un coup porté sur l'avant de la mandibule (absente de l'échantillon) (fig. 1)[6].

* les bovins :

Les 616 restes de bovins suivent d'assez près la répartition globale des vestiges (tableaux 5a à 5c).
A l'échelle de l'ensemble des lots, la distribution anatomique privilégie les côtes (16 %) et les dents isolées (12 %), tandis que les maxillaires, les radius, les extrémités de l'axe vertébral (atlas, axis, sacrum) et certains petits os (os malléolaire, patella) sont peu nombreux. Les autres organes sont représentés de façon relativement équilibrée, avec un léger avantage pour les fémurs, les tibias, les phalanges moyennes (5 % chacun), puis les os crâniens, les ceintures et les phalanges proximales (4 % chacun). Notons également que la catégorie formelle des métapodes indéterminés représente elle aussi 5 % du N.R. total.
Les quatre zones ayant livré suffisamment de restes de bovins pour autoriser l'analyse (1, 6, 9 et 10) présentent chaque fois des variations dans leur schéma de distribution anatomique. La zone 1 suit grosso modo les tendances globales de l'ensemble des lots. Dans les zones 6 et 10, les phalanges (proximales pour la première, moyennes pour la seconde) sont assez bien représentées (9 % chaque fois) ; dans ces deux cas la part des métapodes indéterminés est également non négligeable (8 et 6 %). En zone 6, les dents isolées ne représentent que 7 % du total ; en zone 10, ce sont les côtes qui sont moins présentes qu'ailleurs (9 %). La zone 9 enfin fonctionne selon des tendances encore différentes, avec une concentration plus marquée des côtes (29 %), et une place assez importante des os crâniens (9 %) et des mandibules (6 %), les dents isolées gardant une bonne représentation (14 %).
La distribution des lots de la phase 4-5 se caractérise par une concentration un peu plus forte qu'ailleurs de ses organes les mieux représentés (les dents isolées - 22 % et les côtes - 19 %) ; notons aussi la part plus importante des restes de radius (4 %) et d'os du carpe (5 %), et une part plus faible des phalanges, par rapport aux lots des autres phases et à la tendance générale. Les distributions des phases 5, 5-6 et 7-6 paraissent un peu plus équilibrées, et les côtes y sont toujours dominantes. La phase 6 n'a livré qu'un faible nombre total de restes de bovins.
L'ensemble des lots issus de couches de sols semble présenter une distribution différente de celle des deux autres ensembles (côtes moins dominantes, part importante des os crâniens, faible place des phalanges et des métapodes), mais son nombre total de restes est trop faible pour permettre d'aller très loin dans l'analyse. Les distributions des ensembles « remblais » et « sols ou remblais » présentent des tendances assez semblables, proches des tendances globales.

[6] Merci au Pr. Yves Lignereux pour son expertise.

Sur les 106 individus estimés (tableaux 6a à 6c), 74 sont des adultes. Parmi eux, l'observation des éruptions et des usures dentaires a permis d'identifier trois jeunes adultes (entre 27 mois et 4 ans), un adulte mature (entre 4 et 8 ans) et trois adultes âgés, ayant dépassé 8 ans, dont un très vieil animal. Les immatures se répartissent entre 14 juvéniles (entre 6 et 27 mois), 14 infantiles (moins de 6 mois) et quatre *foetus* et/ou péri-nataux. Les zones n'ayant livré chacune qu'un nombre limité d'individus, il est délicat d'aller très loin dans l'analyse. Nous noterons simplement que la proportion entre adultes et immatures est assez équilibrée en zone 1 (dix adultes pour neuf immatures), alors qu'elle est plus nettement en faveur des adultes en zone 10 (33 adultes pour 12 immatures). Les restes d'individus péri-nataux proviennent des zones 1, 6 et 10.
Seule la phase 5-6 a livré un nombre important d'individus ; leur répartition dans les classes d'âge suit les tendances générales. Notons que les péri-nataux proviennent des phases 5, pour l'un d'entre eux, et 5-6 pour les trois autres.
La proportion d'adultes est nettement dominante dans l'ensemble des lots de « sols » (neuf contre un juvénile), par rapport aux « remblais » et « sols ou remblais », mais, là encore, le faible nombre total d'individus concernés incite à la prudence.

L'observation des os coxaux a permis de recenser cinq individus femelles (tableau 8).

Les données ostéométriques (annexe III) sont, pour la majorité d'entre elles, « petites » à « moyennes », d'après les référentiels publiés par V. Forest et I. Rodet-Belarbi (2000 et 2002). Elles s'inscrivent globalement dans les fourchettes de valeurs enregistrées pour la période, souvent dans leur partie inférieure ; on ne recense aucune grande dimension.

Les traces de découpe sont assez peu nombreuses (95 restes soit 15 % du total ; cette proportion atteint 23 % pour la seule zone 1). Elles correspondent à l'utilisation d'outils tranchants de types couperet (sections, entailles, raclages) et couteau (stries), et ont été observées sur toutes les parties anatomiques.
Une molaire supérieure porte des traces de passage au feu (U.S. 10979).
Des traces de mâchonnage par des détritivores (type chien ou porc) ont été repérées sur 53 restes (9 % du total) ; deux autres portent des marques de dents de rongeurs.
Des déformations ostéophytiques ont été observées sur quatre phalanges (une proximale, U.S. 1009 ; une moyenne, U.S. 6509 ; deux distales, U.S. 10107 et 10602). Un fragment de côte présente un cal de fracture (U.S. 10606).

* les équidés :

Quatre restes d'équidés ont été retrouvés, dans les U.S. 6750, 6770, 10700 et 12308 (tableau 1). Le premier est un fragment d'os coxal (ilium) très usé, portant une trace de section au couperet. Les trois autres sont des dents supérieures très usées, qui peuvent correspondre soit à de vieux animaux, soit à des dents de chute. Elles sont issues des U.S. de remblais ou de « sol ou remblai » indifférenciés.

* Le chien :

Deux restes de chien sont recensés (tableau 1), tous deux en zone 10. Celui de l'U.S. 10125 est un calcanéus entier épiphysé, celui de l'U.S. 10977 est un fragment de diaphyse de radius.

* Le chat :

Un fragment de mandibule de chat a été retrouvé dans le lot de l'U.S. 10705[7]. Elle paraît d'assez petite taille. Aucun critère de différenciation entre chat domestique et chat sauvage n'y a été repéré.

* Les lagomorphes :

Vingt restes de lapin (*Oryctolagus cuniculus*) et 37 de lièvre (*Lepus europaeus*) sont recensés (tableau 1) ; le travail de détermination entre les deux espèces a été mené à partir des seules données ostéométriques et non des critères morphologiques (d'après Callou 1997), qu'en raison de notre inexpérience, nous jugeons ne pas maîtriser suffisamment.

- Le lapin : les 20 restes de lapin proviennent de neuf U.S., dont une, l'U.S. 10602, en livre six à elle seule (un fémur, un talus, un calcanéus et trois métapodes). Tous les restes proviennent presque exclusivement de la phase 5-6, deux seulement de la phase 5 ; la moitié est issue des lots de remblais, l'autre moitié des lots de « sols ou remblais ». Ils correspondent à un total de huit individus adultes.
- Le lièvre : les 37 restes de lièvre sont dispersés sur 15 U.S. différentes, qui proviennent majoritairement des zones 10 (19 restes) et 6 (13 restes), des phases 5-6 (22 restes) et 5 (14 restes), et des lots de remblais (21) et de « sols ou remblais » (13). Ils correspondent à un total de 19 individus, dont un juvénile (U.S. 6509).

* Le cerf (*Cervus elaphus*) :

Quatre restes de cerf ont été retrouvés, une partie distale épiphysée d'humérus (U.S. 4004), un fragment de diaphyse de fémur (U.S. 10606), une partie proximale épiphysée de tibia (U.S. 10608) et une patella (U.S. 10915), pour un total de quatre individus adultes. Le fragment de fémur porte une strie de couteau, et des traces de dents de détritivores ont été observées sur le reste d'humérus.

* Le chevreuil (*Capreolus capreolus*) :

Les lots ont livré cinq restes de chevreuil, dont quatre proviennent de l'U.S. 6770 : il s'agit d'un fragment de diaphyse de métapode, d'une phalange proximale et de deux phalanges moyennes. Tous peuvent appartenir à un même individu, adulte. Le cinquième reste est une troisième vertèbre cervicale adulte, issue de l'U.S. 10606[8].

* L'ours brun (*Ursus arctos*) :

Le matériel a livré 22 restes d'ours[9] (tableau 1), répartis dans neuf U.S., essentiellement issues des zones 10 (13 restes) et 6 (sept restes). Ils sont dispersés au sein des ensembles chronologiques ; aucun n'a été retrouvé dans une couche de sol (tous proviennent de remblais ou de « sols ou remblais » indifférenciés). Parmi eux, on compte une majorité d'os des extrémités des membres, à savoir neuf restes de métapodes (trois métacarpes, deux métatarses et quatre métapodes indéterminés) et neuf phalanges (trois proximales, trois moyennes et trois distales). Les autres organes sont un os du carpe (pisiforme) (U.S. 6770), un radius et un tibia (fragments de diaphyses, U.S. 10602) ; tous trois n'ont pas été

[7] Identification V. Forest.

[8] Identification V. Forest. Pour être assuré de cette identification, il conviendrait de confronter la pièce à des exemplaires de chamois.

[9] Confirmation d'identification par V. Forest.

retrouvés isolément, mais associés à des restes de bas de patte. Un dernier fragment de l'U.S. 10602 n'a pas été identifié anatomiquement, mais il présente de claires similitudes dans l'aspect général et la densité osseuse avec les autres restes d'ours du même lot. Tous ces restes permettent d'estimer un total de 10 individus adultes ; l'U.S. 6770 en compte vraisemblablement deux, distincts par la taille. Notons enfin que le métatarse de l'U.S. 6518 présente des traces de dents de détritivores.

* Les mustélidés :

L'U.S. 5126 a fourni un fémur entier adulte de martre (*Martes martes*) ou de fouine (*Martes foina*)[10].

* La poule domestique (*Gallus gallus*) :

Les 339 restes de poule domestique suivent grosso modo la répartition générale des vestiges (tableaux 2a à 2c).

On recense 82 poules adultes et 16 immatures (tableaux 6a à 6c). L'observation des tarsométatarses (présence/absence d'ergot) et de la présence du dépôt minéral caractéristique des périodes de ponte a permis de recenser huit femelles et quatre mâles (tableau 9).

Les quelques données ostéométriques (annexe XI) fournissent des valeurs globalement plus petites que celles enregistrées sur le site de Toulouse -Parking Esquirol[11], pour les mêmes périodes ; seul un humérus s'avère plus grand (U.S. 1025).

Des traces de découpe ont été relevées sur 11 restes de poule domestique ; elles ont été pratiquées par des outils tranchants de type couperet (section, entailles) et couteau (stries).

Un fragment de diaphyse de tibia (U.S. 1006) porte une marque de brûlure, de couleur brune.

Six restes ont été rongés par des détritivores.

* Les autres oiseaux :

Les lots ont livré 534 restes d'oiseaux qui n'ont pas été attribués à la poule domestique ; ils devront faire l'objet d'un travail d'identification ultérieur, impliquant la consultation de la collection ostéologique spécialisée du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Mais notons d'ores et déjà qu'un grand nombre de ces restes paraissent trop fragmentés pour être déterminables. Leur répartition globale au sein des lots suit grosso modo les tendances générales.

* Les autres taxons :

Le matériel a livré 45 restes de rongeurs, trois restes de batraciens anoures, 17 restes de poissons et neuf de coquilles, qui n'ont pas fait l'objet d'un travail de détermination approfondi. Notons pour mémoire que le lot de la couche de remblai 1009 fournit à elle seule 29 restes de rongeurs, que l'U.S. 6518 livre dix restes de poissons, et que les sept restes de coquilles de l'U.S. 2043a correspondent vraisemblablement à un seul et même escargot terrestre.

6) Les restes indéterminés :

---

10 Identification V. Forest.

11 Etude I. Rodet-Belarbi, dans Arramond (dir.), 1992-1993.

Les indéterminés sont très nombreux : ils représentent 74 % du total des restes fauniques (16149 restes), mais leur masse est proportionnellement faible (tableau 12), puisqu'elle est en moyenne de 0,54 g par reste indéterminé. Les tout petits fragments (moins d'1 cm), hors refus de tamis, y sont très nombreux.
Les indéterminés suivent la répartition générale des restes déterminés : les ensembles les plus riches en restes déterminés fournissent également le plus grand nombre d'indéterminés.

Interprétations

1) Taphonomie post-dépositionnelle :
La médiocre conservation des matières minérales dans un grand nombre de lots suggère que certains vestiges fragiles (os d'infantiles par exemple) ont pu être détruits après leur enfouissement, ce qui tend à limiter la représentativité de l'assemblage par rapport au matériel scellé archéologiquement.

2) Nature des restes fauniques :
La présence, bien que limitée, de traces de découpe, la distribution anatomique[12], ainsi que les connaissances acquises par ailleurs sur les coutumes alimentaires médiévales, suggèrent de ranger la très grande majorité des restes dans la catégorie des déchets de consommation. La relative rareté des traces de découpe n'est pas nécessairement contradictoire avec cette interprétation générale : le mauvais état de conservation des surfaces osseuses ainsi que l'importante fragmentation des restes peuvent sans doute permettre de l'expliquer.
Sont vraisemblablement à exclure de cette catégorie les rares restes de chien, de chat, de mustélidé (?), de rongeurs et de batraciens, rejets erratiques et/ou restes intrusifs. Le statut des oiseaux hors poule domestique reste soumis au travail de détermination à venir. Si l'on ne peut a priori écarter l'hypothèse de la consommation de viande d'équidé, rien ne permet non plus de l'affirmer à partir des quatre seuls restes recensés : les traces observées sur le reste de coxal de l'U.S. 6750 peuvent très bien en effet être liées à une activité d'équarissage.
Il est plus difficile de se prononcer sur le cas de l'ours : le nombre de restes d'ours est assez important, et en fait le deuxième taxon sauvage de l'échantillon, après le lièvre, et en excluant l'ensemble des oiseaux non encore déterminés. Aucune trace de découpe n'y a été observée et la grande majorité de ces restes correspond à une région anatomique *a priori* peu porteuse de viande (la main et le pied) : spontanément, l'on songe ainsi à des vestiges d'un travail de dépouillement, ou même à la présence *in situ* de peaux (type trophée), sur laquelle les doigts auraient été conservés. Toutefois, le nombre de restes et leur dispersion au sein des lots pose la question de la récurrence de ces vestiges, qui ne relèvent alors plus d'un événement ou d'un geste isolés et accidentels. Par ailleurs, l'on sait par les sources écrites que les mains et les pieds d'ours, tout comme les cuissots, constituaient, au moins dans certaines régions (en Catalogne et en Galice par exemple),

[12] On notera que dans les schémas de distribution anatomique entrent certainement en jeu des questions de conservation différentielle : ainsi s'explique certainement la place privilégiée des dents isolées pour les taxons de la triade, tout comme, mais dans une moindre mesure, celle d'os comme les radius et les tibias.

des parties « nobles », remises en impôt au seigneur, et sans doute objet de préparations culinaires spécifiques (Forest, Rodet-Belarbi 2010, p. 90-92 ; Forest, communication orale)[13]. D'autres sites castraux du Sud-Ouest, comme Fenouillet (Pyrénées-Orientales, fin XII^{e}-XIV^{e} s.)[14] ou Termes (Aude)[15], ont livré des restes d'ours provenant de ces organes « nobles », et notamment des bas-de-pattes. Notons plus largement que le piémont pyrénéen, jusque dans la région toulousaine, constitue un secteur caractérisé par la fréquente apparition de restes d'ours en général dans les échantillons fauniques médiévaux et modernes, ce qu'il faut sans doute rattacher à une pratique de consommation assez courante (Forest, Rodet-Belarbi 2010, p. 92).
L'importante fragmentation du matériel témoigne vraisemblablement du séjour à l'air libre des restes, sans doute piétinés par les habitants du site. Les traces de mâchonnage sont à interpréter dans le même sens, leur relative rareté n'étant peut-être due là encore qu'à un problème de conservation des surfaces osseuses.
L'ensemble de ces caractéristiques évoque le dépotoir domestique, comportant essentiellement des rejets alimentaires, mélangés à quelques déchets divers (dent de chute (?) et reste de carcasse d'équidés, petits carnivores et rongeurs, oiseaux, éventuellement morceaux de dépouilles d'ours...).

3) Restes et consommation carnée :
Les espèces consommées sont courantes pour la période et la région considérées. L'essentiel des restes provient des taxons domestiques (88 % du total des déterminés), et parmi eux, des espèces de la triade (ovi-caprins, porcins, bovins ; 93 % des restes de taxons domestiques) et de la poule.
D'après l'estimation du poids de viande correspondant aux Masses de Restes (tableau 13), c'est la viande bovine qui, sur la totalité de l'échantillon, est, en quantité, la plus consommée, suivie d'assez près par la viande de mouton et/ou de chèvre. Cette domination est toutefois loin d'être systématique dans le détail des ensembles : elle est ainsi plus nette dans les zones 1 et 9 que dans les zones 10 et 12, où les masses des restes des bovins sont quasi équivalentes à celles des restes d'ovi-caprins ; elles les dépassent même en zone 2 et en zone 5 (au N.R. total plus faible). Dans les ensembles de la phase 5 et de la phase 6, tout comme dans celui des lots issus de sols, le poids de viande correspondant aux M.R. des ovi-caprins l'emporte là encore sur celui des bovins. La consommation carnée des habitants semble donc essentiellement fondée sur la viande de mouton et, secondairement, de chèvre, tout en étant complétée, à un degré variable, par des apports de viande bovine, ponctuels mais quantitativement importants (un morceau de boeuf porte plus de viande qu'un morceau identique de mouton). La viande porcine est systématiquement présente, mais constitue un apport toujours moins important quantitativement.
D'après l'observation des âges d'abattage, la consommation de viande de jeunes animaux paraît assez pratiquée, pour les trois taxons de la triade mais notamment pour les ovi-

[13] Peut-être en retrouve-t-on la trace dans Courtine 1971, p. 17-18, qui présente la consommation de viande d'ours comme une tradition ariégoise, et propose même une recette de « pattes d'ours marinées » ; merci à F. Guillot et à M. Bartoli pour cette indication bibliographique.
[14] V. Forest, étude en cours, fouille dirigée par D. Maso.
[15] Etude en cours par l'auteur, fouille dirigée par J.-P. Cazes. L'inventaire préliminaire de cinq couches des X^{e} et XI^{e} siècles du château de Termes (Aude) a permis d'identifier deux métapodes d'ours.

caprins et les porcins. Dans le détail, l'abattage concerne préférentiellement les très jeunes agneaux et chevreaux (moins de 3 mois), et les porcelets juvéniles (entre 6 et 15 mois) ; les veaux abattus sont aussi bien des infantiles (mois de 6 mois) que des juvéniles (6-27 mois). Cette pratique ne semble pas toutefois propre à tout le site : elle apparaît surtout dans les zones 1 (pour les trois taxons) et 6 (pour les ovi-caprins), dans lesquelles le nombre des immatures tend à égaler celui des adultes. On note aussi que ces deux zones livrent des restes de foetus et/ou de périnataux pour les trois taxons. Dans la zone 9 en revanche, la consommation se porte plus volontiers sur les adultes. Les autres critères de tri (chronologiques et typologiques) paraissent moins parlants en la matière : il semble qu'au cours de la phase 5 et de la phase 6, on consomme davantage de viande de jeunes pour les ovi-caprins ; la consommation de viande de porc et de boeuf adultes est davantage attestée dans les lots issus de sols que dans ceux des autres types de couches.

Quelques espèces sauvages diversifient le régime alimentaire, mais de façon anecdotique. Le lièvre est le taxon sauvage le plus régulièrement consommé : ses restes, bien que peu nombreux, sont dispersés sur une quinzaine d'U.S. L'ours vient ensuite : on l'a vu, l'hypothèse de sa consommation peut être avancée, et même rattachée à des pratiques culinaires, et sociales, particulières (la préparation des mains et des pieds). La consommation des autres taxons relève de l'événement ponctuel. On notera par ailleurs que les restes d'espèces sauvages sont très majoritairement issus des zones 6 et 10 (61 restes sur 70, en dehors des poissons et rongeurs), et sont quasiment absents des lots issus de couches de sols (un reste de lièvre).

4) Restes et répartition spatiale :
Si la composition générale des lots apparaît globalement homogène sur l'ensemble des zones, quelques nuances sont toutefois à remarquer.
La plus parlante concerne la question des âges d'abattage, évoquée ci-dessus : il semble ainsi que les zones 1 et 6 soient le lieu d'une consommation plus fréquente qu'ailleurs de jeunes animaux, notamment de jeunes ovi-caprins et porcins. En zone 9 à l'inverse, cette pratique semble beaucoup moins courante.
Il est également intéressant de noter que les zones 6 et 10 semblent plus concernées que les autres par la consommation de viande issue de taxons sauvages.
Les autres nuances de composition (distributions anatomiques, proportions mâles/femelles) sont plus difficiles à interpréter.

5) Restes et chronologie :
Le critère chronologique de tri des lots apparaît moins parlant que le critère spatial pour documenter l'occupation du site. Les compositions sont souvent similaires, et les quelques nuances n'apparaissent pas clairement significatives.
En revanche, les données ostéométriques relatives au format des bovins peuvent fournir des informations, ou tout du moins des éléments de réflexion, d'ordre chronologique. En effet, on sait, d'après les référentiels publiés, que les dimensions des os de bovins commencent à augmenter dans le courant du XIII^{e} siècle dans le sud de la France, et que des valeurs « grandes » à « très grandes » apparaissent au cours du XIV^{e} siècle (Forest, Rodet-Belarbi, 2000, p. 35). Dans notre cas, l'absence de ces grandes dimensions suggère que les lots concernés n'ont sans doute pas été constitués au delà du XIV^{e} siècle.

6) Restes et interprétation archéologique des U.S. :

Le critère typologique de tri des lots n'est guère plus parlant que le critère chronologique. Plusieurs indices croisés tendent à montrer que les lots issus de couches de sols pourraient fonctionner différemment que ceux issus de couches de remblais ou de « sols ou remblais » indifférenciés (proportion plus grande d'adultes, surtout pour les porcins et les bovins, absence de sauvage, domination plus nette des ovi-caprins en N.R. et en M.R., distribution anatomique).

7) Restes et sociologie des habitants :
L'alimentation carnée pour cette période n'apparaît pas très diversifiée ; la part du sauvage notamment y est assez limitée, à l'exception notable de l'ours.
Toutefois, la place importante, dans certaines zones du site du moins, de la viande de très jeunes agneaux ou chevreaux, viande supposée « de qualité », est à relever (la consommation de viande de jeunes porcins reste quant à elle plus courante, inhérente à la nature même de l'élevage de cette espèce). Cette situation peut s'expliquer de deux manières : soit elle relève bien d'un choix alimentaire, les consommateurs du site (ou de certaines zones du site) ayant jeté leur dévolu sur ce type de viande. Dans ce cas, il s'agit d'un comportement plutôt propre à des catégories sociologiques aisées, capables de se procurer un produit prisé. Soit elle relève d'une attitude opportuniste, lié à des phénomènes de saisonnalité : les habitants du site profitent de l'excès de jeunes agneaux et chevreaux de la période des naissances, à la fin de l'hiver, rééquilibrant ainsi la composition des troupeaux. Cette dernière explication, en apparence séduisante, pré-suppose cependant d'une part que les lots de faune aient été constitués dans des temps très courts et scellés sans contamination possible (comme dans le cas d'un ensemble clos enfoui dans le comblement d'une structure en creux par exemple), et ne soient pas, comme c'est vraisemblablement le cas ici, la résultante d'une accumulation lente, au fil des saisons, des années, voire des décennies, etc... ; elle suppose également un mode de fonctionnement du site nettement autarcique, faisant coïncider les consommateurs et les éleveurs (on s'approvisionne en abattant directement l'animal intéressant), ce qui n'est pas inenvisageable, notamment dans un contexte géographique un peu isolé comme celui-ci, mais reste rare pour les périodes historiques et pour des « lieux de pouvoir » au sens large, par nature favorables aux échanges. Nous pencherons donc volontiers pour la première interprétation, qui nous paraît plus « prudente » notamment par rapport à la nature de notre matériel.
Un autre type d'indice pourrait plaider en faveur de la présence, sans doute pas exclusive, d'une population relativement aisée au sein du site : les fameuses pattes d'ours, si elles correspondent bien à des déchets de consommation (ce qui est probable), pourraient témoigner de pratiques culinaires élaborées, voire « de prestige », et peut-être même de coutumes propres aux catégories dominantes (prélèvement de produits d'imposition).

Conclusion

L'étude de cet échantillon de matériel faunique a permis de proposer quelques éléments de réflexion sur l'occupation du château de Montréal-de-Sos entre le milieu du XIV^{e} siècle et le début du XV^{e}.
Les 21733 restes étudiés proviennent vraisemblablement de zones de dépotoirs domestiques, comprenant essentiellement des déchets alimentaires ayant séjourné à l'air libre avant leur enfouissement. Les U.S. dont ils sont issus, si elles ne constituent pas elles-

mêmes des couches de dépotoir, ont alors accueilli ces restes de manière secondaire, dans un but de remblaiement par exemple, après qu'ils aient été épandus ailleurs.
La consommation carnée correspondant à ces rejets repose quasi exclusivement sur les animaux domestiques, et particulièrement sur la viande de mouton et de chèvre, complétée ponctuellement par de la viande bovine, et régulièrement, mais en moindre quantité, par de la viande de porc. Selon les zones du site, on note une tendance certaine à la consommation de viande de jeunes animaux, agneaux-chevreaux surtout, mais aussi porcelets ou veaux. Cette pratique, ainsi que la présence d'une vingtaine de restes d'ours, dont une majorité de restes de bas-de-pattes, suggèrent qu'une partie de la population pouvait relever de catégories sociales aisées.
Ces résultats et hypothèses incitent à poursuivre le travail sur les restes fauniques des autres périodes du site, afin de dessiner une image plus fine des modalités de l'alimentation carnée des habitants, et d'en cerner les évolutions.

Figure 1

Tableau 1a : présentation des lots (* : moins de 50 restes de la triade)

US	zone	phase	typologie
59	0	5 6	sol
1006*	1	5 6	sol / remblai
1006-1009*	1	5 6	sol / remblai
1009	1	5 6	sol / remblai
1018	1	5 6	sol / remblai
1023*	1	5 6	remblai
1024	1	5 6	remblai
1025	2	5 6	sol / remblai
1029	1	5 6	remblai
1031*	1	5 6	sol / remblai
1034*	1	5 6	remblai
1036*	2	5 6	rubéfaction lentille
2041*	2	4 5	sol / remblai
2042*	2	5 6	poteau
2043 a*	2	5 6	poteau
2044*	2	5 6	poteau
2100*	2	5 6	sol / remblai
2101*	2	4 5	sol
2103*	2	5 6	remblai
3004*	6	5 6	remblai
4003*	4	5 6	remblai
4004*	4	5 6	sol / remblai
5103*	5	6	aire de gâchage
5104*	5	5 6	sol / remblai
5105*	5	5 6	sol / remblai
5106*	5	5 6	sol / remblai
5122*	5	5 6	sol / remblai
5124*	5	5 6	sol / remblai
5125*	5	4 5	lentille
5126*	5	5	sol / remblai
5127*	5	4 5	remblai
6157*	6	5 6	horizon des terres noires
6506*	6	6	sol / remblai
6507*	6	6	dépotoir
6508*	6	6	sol
6509	6	5	sol / remblai
6511*	6	5	sol
6517*	6	5 6	destruction, lentille
6518	6	5	sol / remblai
6528*	6	5 6	remblai
6529*	6	5	destruction, lentille
6537*	6	4 5	aire de gâchage
6750*	6	5 6	destruction, pédogénèse
6770	6	7 6	sol / remblai
7004*	7	5	sol
8004*	8	5 6	sol / remblai
8006*	8	7 6	destruction ou remblai
9004*	9	5 6	sol
9007*	9	5 6	sol
9008	9	5 6	sol / remblai
9009*	9	5 6	remblai

US	zone	phase	typologie
9010*	9	5 6	foyer
9013*	9	5 6	sol
9025	9	4 5	remblai
9028*	9	4 5	remblai
9031*	9	4 5	remblai
9032*	9	4 5	remblai
10101*	10	6	sol
10106*	10	5 6	remblai
10107*	10	6	remblai
10111*	10	5 6	remblai
10113*	10	5 6	sol
10114*	10	5 6	remblai
10115*	10	5 6	sol
10125	10	5	remblai
10126*	10	5	remblai
10127*	10	5 6	sol
10129	10	5	remblai
10203*	10	5	sol
10602	10	5 6	remblai
10606	10	5 6	remblai
10608*	10	5	remblai
10650*	10	4 5	sol / remblai
10655*	10	5 6	remblai
10671*	10	5 6	remblai
10673*	10	5 6	poteau
10700*	10	5 6	sol / remblai
10701*	10	6	remblai
10702	10	5 6	remblai
10705*	10	6	remblai
10706*	10	5 6	sol
10902*	10	5 6	remblai
10903*	10	4 5	remblai
10906*	10	5 6	remblai
10914*	10	5 6	remblai
10915	10	4 5	remblai
10916	10	4 5	remblai
10918	10	4 5	remblai
10923*	10	6	remblai
10925*	10	4 5	remblai
10927*	10	3b 5	remblai
10974	10	5 6	remblai
10977	10	5 6	sol
10979*	10	5 6	lentille
10999*	10	5 6	remblai
11002*	11	6	remblai
11101*	11	6	sol
12303	12	5 6	remblai
12304*	12	5 6	sol
12308*	12	5 6	remblai
12309*	12	5 6	remblai

Tableau 1b : restes de faune par U.S. (en N.R.)

US	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Equidés	Chien	Chat	Lapin	Lièvre	Cerf	Chevreuil	Sanglier	Ours	Mustélidés	Poule	Autres oiseaux	Rongeurs	Poissons	Coquilles	Anoures	Total triade	Total déterminés	Indéterminés	Total
59	1	1												2	1	1				2	6	15	21
1006	32	11	4				3							15	5	3			1	47	74	159	233
1006-1009	32	8	7											3	3	1				47	54	97	151
1009	79	31	17				2							17	21	29			1	127	197	457	654
1018	33	23	24					1						2	2					80	85	207	292
1023	11	4	6											5	3					21	29	62	91
1024	60	33	12					1						7	13					105	126	246	372
1025	27	24	5											16	14		1			56	87	148	235
1029	35	21	8					1						4	9	2				64	80	142	222
1031	30	14	6											5	11		2			50	68	112	180
1034	2	1	3												1					6	7	16	23
1036																				0	0	2	2
2041	4	2	1											1	3			1		7	12	37	49
2042																				0	0	8	8
2043 a																		7		0	7	4	11
2044																				0	0	2	2
2100	1																			1	1		1
2101																	1			0	1	6	7
2103	1																			1	1	4	5
3004	6	5	9											1	1					20	22	45	67
4003	5																			5	5	12	17
4004	3	2	1						1											6	7	8	15
5103		3																		3	3	47	50
5104	7	3													4					10	14	385	399
5105																				0	0	2	2
5106	2														2	1				2	5	19	24
5122	4	1	1													3				6	9	55	64
5124	4	3													2					7	9	16	25
5125	3																			3	3	12	15
5126	2	2	1					1					1							5	7	29	36
5127	27	16	2											4						45	49	349	398
6157		1																		1	1	12	13
6506	17	11	3											2	5					31	38	106	144
6507	1	3																		4	4	7	11
6508	13	5	2											1	1					20	22	47	69
6509	153	52	34					7						17	13				1	239	277	448	725
6511	9	1	1																	11	11	78	89
6517	14	7	3					1						2	9					24	36	98	134
6518	315	133	56				2	4				2		25	39		10	1		504	587	1679	2266
6528	12	1	1											2	2					14	18	72	90
6529																				0	0	1	1
6537	1														1					1	2	35	37
6750	9	6	1	1				1						1						16	19	39	58
6770	200	147	54	1						4		5		17	28					401	456	1181	1637
7004	21	10	5												5					36	41	95	136
8004	1						1								1	1				1	4	28	32
8006	2	2														3				4	7	2	9
9004	35	6	3					1						5	9					44	59	118	177

US	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Equidés	Chien	Chat	Lapin	Lièvre	Cerf	Chevreuil	Sanglier	Ours	Mustélidés	Poule	Autres oiseaux	Rongeurs	Poissons	Coquilles	Anoures	Total triade	Total déterminés	Indéterminés	Total
9007	3														1					3	4	5	9
9008	107	33	35				4					1		27	58					175	265	825	1090
9009	17	4	6											3	4					27	34	6	40
9010	7																			7	7	6	13
9013	11	2												1	1					13	15	46	61
9025	216	45	78											35	66		1			339	441	1235	1676
9028	1																			1	1	10	11
9031	4	1	1											2	3					6	11	21	32
9032																				0	0	17	17
10101	15		4											2						19	21	62	83
10106	13	1													1					14	15	19	34
10107	6	2	1												2					9	11	38	49
10111	8	5	3																	16	16	49	65
10113	3	1	2																	6	6	11	17
10114	1																			1	1		1
10115	10	2	1											1						13	14	32	46
10125	30	24	5		1						1			2	4					59	67	249	316
10126	1	1	1																	3	3	18	21
10127																				0	0	1	1
10129	58	47	9					2						8	19		1			114	144	455	599
10203		1																		1	1		1
10602	105	50	28				6					4		21	29					183	243	647	890
10606	90	38	11					7	1	1				10	23		1			139	182	395	577
10608			1						1											1	2		2
10650		2	1												1					3	4	26	30
10655	10	8	4					1						2	5					22	30	94	124
10671	29	14	3					3						7	9					46	65	105	170
10673	1	1																		2	2	10	12
10700	9	1	3	1										1						13	15	83	98
10701	1	1	3																	5	5	23	28
10702	56	45	31									3		2						132	137	456	593
10705	20	6	2			1								3	6					28	38	103	141
10706	5														1					5	6	14	20
10902	5		1																	6	6	28	34
10903	16	7	2											1	2					25	28	79	107
10906		1																		1	1	0	1
10914	3	4	3																	10	10	10	20
10915	110	90	33						1			3		4	7					233	248	1010	1258
10916	49	43	9											13	12					101	126	348	474
10918	29	31	6											2	7	1				66	76	296	372
10923		1																		1	1	17	18
10925	19	17	5					1				1		7	4					41	54	124	178
10927	3	1																		4	4	16	20
10974	146	124	33					5				2		22	30					303	362	963	1325
10977	51	29	3		1									8	27					83	119	502	621
10979	1	4	1																	6	6	54	60
10999	8	2												1	1					10	12	16	28
11002	7	6	2																	15	15	92	107
11101																				0	0	4	4
12303	40	35	8									1			1					83	85	371	456
12304		2	3																	5	5	46	51
12308	25	11	4	1			2								2					40	45	242	287

US	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Equidés	Chien	Chat	Lapin	Lièvre	Cerf	Chevreuil	Sanglier	Ours	Mustélidés	Poule	Autres oiseaux	Rongeurs	Poissons	Coquilles	Anoures	Total triade	Total déterminés	Indéterminés	Total
12309	13	12																		25	25	121	146
Total	**2575**	**1347**	**616**	**4**	**2**	**1**	**20**	**37**	**4**	**5**	**1**	**22**	**1**	**337**	**533**	**44**	**17**	**9**	**3**	**4538**	**5578**	**16134**	**21712**

Tableau 2a : restes de faune par zones (en N.R.)

Zone	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Equidés	Chien	Chat	Lapin	Lièvre	Cerf	Chevreuil	Sanglier	Ours	Mustélidés	Poule	Autres oiseaux	Rongeurs	Poissons	Coquilles	Anoures	Total déterminés	Indéterminés	Total
0	1	1												2	1	1				6	15	21
1	314	146	87				5	3						58	68	35	2		2	720	1498	2218
2	33	26	6											17	17		2	8		109	211	320
4	8	2	1						1											12	20	32
5	49	28	4					1					1	4	8	4				99	914	1013
6	750	372	164	2			2	13		4		7		68	99		10	1	1	1493	3848	5341
7	21	10	5												5					41	95	136
8	3	2					1								1	4				11	30	41
9	401	91	123				4	1				1		73	142		1			837	2289	3126
10	911	604	209	1	2	1	6	19	3	1	1	13		117	190	1	2			2081	6353	8434
11	7	6	2																	15	96	111
12	78	60	15	1			2					1			3					160	780	940
Total	2576	1348	616	4	2	1	20	37	4	5	1	22	1	339	534	45	17	9	3	5584	16149	21733

Tableau 2b : restes de faune par phases (en N.R.)

Phase	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Equidés	Chien	Chat	Lapin	Lièvre	Cerf	Chevreuil	Sanglier	Ours	Mustélidés	Poule	Autres oiseaux	Rongeurs	Poissons	Coquilles	Anoures	Total déterminés	Indéterminés	Total
3b5	3	1																		4	16	20
4-5	475	253	137					1	1			4		67	103	1	2	1		1045	3584	4629
5	591	272	114		1		2	14	1		1	2	1	54	83		11	1	1	1149	3073	4222
6	82	38	17			1								8	14					160	546	706
5-6	1223	635	294	3	1		18	22	2	1		11		193	306	41	4	7	2	2763	7747	10510
7-6	202	149	54	1						4		5		17	28	3				463	1183	1646
Total	2576	1348	616	4	2	1	20	37	4	5	1	22	1	339	534	45	17	9	3	5584	16149	21733

Tableau 2c : restes de faune par catégorie typologique des U.S. (en N.R.)

	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Equidés	Chien	Chat	Lapin	Lièvre	Cerf	Chevreuil	Sanglier	Ours	Mustélidés	Poule	Autres oiseaux	Rongeurs	Poissons	Coquilles	Anoures	Total déterminés	Indéterminés	Total
gâchage	1	3													1					5	82	87
dépotoir	1	3																		4	7	11
destruction	25	15	4	1				2						3	9	3				62	140	202
foyer	7																			7	6	13
terres noires		1																		1	12	13
lentille	4	4	1																	9	66	75
poteau	1	1																7		9	24	33
rubéfaction																				0	2	2
remblai	1377	789	351	1	1	1	10	21	3	1	1	14	0	185	287	32	3	0	1	3078	9078	12156
sol	177	60	24		1			1						20	46	1	1			331	1082	1413
sol-remblai	983	472	236	2			10	13	1	4		8	1	131	191	9	13	2	2	2085	5650	7735
total	2576	1348	616	4	2	1	20	37	4	5	1	22	1	339	534	45	17	9	3	5584	16149	21733

Tableau 3a : répartition anatomique des restes d'ovi-caprins par zones (en N.R.)

zone	z 0	z 1	z 2	z 4	z 5	z 6	z 7	z 8	z 9	z 10	z 11	z 12	total	%
os crânien		13	3		6	48			39	34			143	*6*
cornillon		1				4				1			6	*0*
maxillaire		4	1	1		7			2	6			21	*1*
dent sup.		8	3		2	76	3		58	75	2	5	232	*9*
mandibule		9	2	2	2	26	1	1	44	56		1	144	*6*
dent inf.		18	4	1	9	90	3		87	153		11	376	*15*
scapula		25		2	3	44			6	44	1	2	127	*5*
humérus		14			3	30			16	42		6	111	*4*
radius	1	28	2		3	59	2		26	65		8	194	*8*
ulna		15	3	1	1	25			24	28		3	100	*4*
carpe		7				9			5	33		5	59	*2*
coxal		13	3	1	1	45	2		8	30	1	2	106	*4*
fémur		20	2		2	27	2		7	31		2	93	*4*
patella		7	1		2	3			3	6			22	*1*
tibia		15	1		7	71	3	1	11	72	1	10	192	*7*
os mall.		1				1				4		3	9	*0*
talus		7			2	12				8		3	32	*1*
calcanéus		6				9			1	10		2	28	*1*
tarse		4				10			1	11		1	27	*1*
métacarpe		4				18			4	17	2	2	47	*2*
métatarse		4	2		1	33	2		3	41		7	93	*4*
métapode		8	2		2	21			4	18		2	57	*2*
phal. prox.		5				17	1	1	4	22			50	*2*
phal. moy.		4				5			2	10		1	22	*1*
phal. dist.		2				2			2	6			12	*0*
sésamoïde		1								5			6	*0*
atlas		2				1				3			6	*0*
axis		2				3			3	4			12	*0*
vert. cerv.		24	1			9			4	16			54	*2*
vert. thor.		18	1		1	5			2	6			33	*1*
vert. lomb.		8	1		1	4			4	3			21	*1*
sacrum										1			1	*0*
vert. caud.													0	*0*
sternèbre		1							1	2			4	*0*
côte		16	1		1	38	2		30	46		2	136	*5*
Total	1	314	33	8	49	752	21	3	401	909	7	78	2576	*100*

Tableau 3b : répartition anatomique des restes d'ovi-caprins par phase (en N.R.)

phase	ph 3b5	ph 4-5	ph 5	ph 6	ph 5-6	ph 7-6	total	%
os crânien		30	35	3	66	9	143	*6*
cornillon			1	2	2	1	6	*0*
maxillaire		6	5		8	2	21	*1*
dent sup.		49	62	9	97	15	232	*9*
mandibule		44	27	2	66	5	144	*6*
dent inf.		97	78	13	170	18	376	*15*
scapula		23	29	8	55	12	127	*5*
humérus		20	24	5	56	6	111	*4*
radius		32	45	4	92	20	193	*7*
ulna		24	22	2	45	7	100	*4*
carpe	1	5	16		36	1	59	*2*
coxal		9	28	4	48	17	106	*4*
fémur		15	25	1	46	5	92	*4*
patella		5	3	1	12	1	22	*1*
tibia		22	57	2	85	26	192	*7*
os mall.			2	1	6		9	*0*
talus		5	7	1	14	5	32	*1*
calcanéus		2	7		16	3	28	*1*
tarse		4	10	1	12		27	*1*
métacarpe		4	17	2	22	2	47	*2*
métatarse	1	12	24	2	43	11	93	*4*
métapode	1	7	13		29	7	57	*2*
phal. prox.		10	8	3	21	8	50	*2*
phal. moy.		3	3		13	3	22	*1*
phal. dist.		4	2		5	1	12	*0*
sésamoïde		2	1	1	2		6	*0*
atlas		1	1		4		6	*0*
axis		3	3		6		12	*0*
vert. cerv.		5	5	2	39	3	54	*2*
vert. thor.		1	5	1	26		33	*1*
vert. lomb.		5	3	1	12	2	23	*1*
sacrum					1		1	*0*
vert. caud.							0	*0*
sternèbre					4		4	*0*
côte		26	25	9	64	12	136	*5*
Total	3	475	593	80	1223	202	2576	*100*

Tableau 3c : répartition anatomique des restes d'ovi-caprins par catégorie typologique des U.S. (en N.R.)

typologie	gâchage	dépotoir	destruc.	foyer	lentille	poteau	remblai	sol	sol/remb.	Total	%
os crânien			2				74	2	64	142	*6*
cornillon							2	1	3	6	*0*
maxillaire							10		11	21	*1*
dent sup.			3		1		109	18	101	232	*9*
mandibule							92	12	40	144	*6*
dent inf.					2		231	24	119	376	*15*
scapula		1	2				68	2	54	127	*5*
humérus			2	1			66	4	38	111	*4*
radius			2	1			110	5	76	194	*8*
ulna	1		1	1			60	2	35	100	*4*
carpe				3	1		43		12	59	*2*
coxal			5				43	8	50	106	*4*
fémur			1				51	3	37	92	*4*
patella			1				12	1	8	22	*1*
tibia			1			1	99	6	85	192	*7*
os mall.							8	1		9	*0*
talus							16	2	14	32	*1*
calcanéus							14		14	28	*1*
tarse							17	1	9	27	*1*
métacarpe			1	1			19	5	21	47	*2*
métatarse							51	4	38	93	*4*
métapode							32	2	23	57	*2*
phal. prox.			1				21	6	22	50	*2*
phal. moy.							13	2	7	22	*1*
phal. dist.							7	2	3	12	*0*
sésamoïde							6			6	*0*
atlas							4		2	6	*0*
axis			1				8		3	12	*0*
vert. cerv.							29		25	54	*2*
vert. thor.							19		14	33	*1*
vert. lomb.							12	2	9	23	*1*
sacrum							1			1	*0*
vert. caud.										0	*0*
sternèbre							2		2	4	*0*
côte			2				79	11	44	136	*5*
Total	1	1	25	7	4	1	1428	126	983	2576	*100*

Tableau 4a : répartition anatomique des restes de porcins par zones (en N.R.)

zone	z 0	z 1	z 2	z 4	z 5	z 6	z 7	z 8	z 9	z 10	z 11	z 12	total	%
os crânien		11	2			19	3		4	30		2	71	5
maxillaire		2				11			1	15		1	30	2
dent sup.		5			4	25			4	26		2	66	5
mandibule		6				18	1		9	23	2	9	68	5
dent inf.		6	2	1	7	77	1		25	147	4	27	297	22
dent indet.					2	1							3	0
scapula	1	9			1	10			1	21			43	3
humérus		2		1		15	1		2	20		3	44	3
radius			1			10			2	12		1	26	2
ulna		3				10			2	16			31	2
carpe		5				6				12		2	25	2
coxal		7			2	8			3	12			32	2
fémur		4			2	12				15		1	34	3
patella		2	1		1					3			7	1
tibia		3			1	14			1	21			40	3
fibula		1				10			6	20		1	38	3
talus		1			1	5				7		1	15	1
calcanéus		2	2		1	9				11			25	2
tarse						1				9		2	12	1
métacarpe		8				7				5			20	1
métatarse		3				4				16			23	2
métapode		3	4		1	16				31			55	4
phal. prox.		8	2		1	7	1		3	24			46	3
phal. moy.		7			1	5			4	21		2	40	3
phal. dist.		2			1	4				14		2	23	2
sésamoïde										1			1	0
atlas		1				5				4		1	11	1
axis						1							1	0
vert. cerv.		3			1	8		1	2	11			26	2
vert. thor.		1	1				1			3			6	0
vert. lomb.		1				5		1		2			9	1
sacrum													0	0
vert. caud.													0	0
sternèbre		1								2			3	0
côte		39	11		1	49	2		22	50		3	177	13
Total	1	146	26	2	28	372	10	2	91	604	6	60	1348	100

Tableau 4b : répartition anatomique des restes de porcins, par phase (en N.R.)

phase	ph 3b 5	ph 4-5	ph 5	ph 6	ph 5-6	ph 7-6	total	*%*
os crânien		10	20		35	6	61	*6*
maxillaire		5	6		13	6	25	*2*
dent sup.	1	9	22	3	23	8	56	*5*
mandibule		15	7	4	31	11	53	*5*
dent inf.		59	61	11	135	31	238	*22*
dent indet.				2	1		3	*0*
scapula		6	9		23	5	37	*3*
humérus		8	7		20	9	36	*3*
radius		4	8		11	3	22	*2*
ulna		9	5	1	11	5	22	*2*
carpe		5	6	1	11	2	20	*2*
coxal		4	6		18	4	28	*3*
fémur		4	8	2	18	2	30	*3*
patella			1	1	5		7	*1*
tibia		8	14	1	13	4	32	*3*
fibula		13	7	2	12	4	25	*2*
talus		4	3		6	2	11	*1*
calcanéus		8	3	2	8	4	17	*2*
tarse		2	4		6		10	*1*
métacarpe		1	3		12	4	19	*2*
métatarse		4	1	1	15	2	19	*2*
métapode		9	10	1	30	5	46	*4*
phal. prox.		14	7		22	3	32	*3*
phal. moy.		7	7	1	25		33	*3*
phal. dist.		9	4		9	1	14	*1*
sésamoïde		1					0	*0*
atlas		2	1		4	4	9	*1*
axis			1				1	*0*
vert. cerv.		6	3		11	6	20	*2*
vert. thor.		1	1	1	3		5	*0*
vert. lomb.			1		4	4	9	*1*
sacrum							0	*0*
vert. caud.							0	*0*
sternèbre					3		3	*0*
côte		26	36	4	97	14	151	*14*
Total	1	253	272	38	635	149	1094	*100*

Tableau 4c : répartition anatomique des restes de porcins, par catégorie typologique des U.S. (en N.R.)

typologie	gâchage	dépotoir	destruc.	t. noires	lentille	poteau	remblai	sol	sol/remb.	total	*%*
os crânien			2		1		38	4	26	71	*5*
maxillaire							19		11	30	*2*
dent sup.	1						34		31	66	*5*
mandibule			1				37	6	24	68	*5*
dent inf.			2			1	185	18	91	297	*22*
dent indet.	1	1							1	3	*0*
scapula							23	2	18	43	*3*
humérus			2				24	2	16	44	*3*
radius			1				13	1	11	26	*2*
ulna		1			1		19		10	31	*2*
carpe							18		7	25	*2*
coxal							19	1	12	32	*2*
fémur			1				17	3	13	34	*3*
patella	1						4	1	1	7	*1*
tibia							23	3	14	40	*3*
fibula					1		24		13	38	*3*
talus							10		5	15	*1*
calcanéus			1				14		10	25	*2*
tarse							10	1	1	12	*1*
métacarpe							11		9	20	*1*
métatarse							18		5	23	*2*
métapode			1				32	1	21	55	*4*
phal. prox.							32	1	13	46	*3*
phal. moy.					1		29	1	9	40	*3*
phal. dist.							17	1	5	23	*2*
sésamoïde							1			1	*0*
atlas							4	1	6	11	*1*
axis									1	1	*0*
vert. cerv.			1				13	2	10	26	*2*
vert. thor.							3	1	2	6	*0*
vert. lomb.			1				4		4	9	*1*
sacrum										0	*0*
vert. caud.										0	*0*
sternèbre							3			3	*0*
côte		1	2	1			91	10	72	177	*13*
Total	3	3	15	1	4	1	789	60	472	1348	*100*

Tableau 5a : répartition anatomique des restes de bovins, par zone (en N.R.)

zone	z 1	z 2	z 4	z 5	z 6	z 7	z 9	z 10	z 11	z 12	total	*%*
os crânien	2			1	4		11	3		1	22	*4*
maxillaire					4						4	*1*
dent sup.	2				4	1	5	6			18	*3*
mandibule	5				3		7	6			21	*3*
dent inf.	8			1	8	1	13	25		2	58	*9*
scapula	6				3		5	10		2	26	*4*
humérus	4				4		3	2		1	14	*2*
radius	1						1	7			9	*1*
ulna	1				2		4	4		1	12	*2*
carpe	1	2		1	3		2	8			17	*3*
coxal	4				6		4	9			23	*4*
fémur	3				8	1	1	16	1		30	*5*
patella					5			1			6	*1*
tibia	5			1	6		3	10	1	2	28	*5*
os mall.	1					1					2	*0*
talus	1				2		2	4		2	11	*2*
calcanéus	1				1		2	4		1	9	*1*
tarse	2				1		1	1			5	*1*
métacarpe	1				3		2	7			13	*2*
métatarse	3	1			8			4			16	*3*
métapode	5				13		3	12			33	*5*
phal. prox.	5	1			14		1	5		1	27	*4*
phal. moy.	2				6		3	19			30	*5*
phal. dist.	1				7		3	10			21	*3*
sésamoïde	2	1			6		2	6			17	*3*
atlas	1							1			2	*0*
axis					3						3	*0*
vert. cerv	2	1			7		3	5			18	*3*
vert. thor.	1				1		3	4		1	10	*2*
vert. lomb.	2				2		4	1		1	10	*2*
sacrum					2						2	*0*
vert. caud.	1										1	*0*
sternèbre											0	*0*
côte	14		1		28	1	36	19			99	*16*
Total	87	6	1	4	164	5	124	209	2	15	617	*100*

Tableau 5b : répartition anatomique des restes de bovins, par phase (en N.R.)

phase	ph 4-5	ph 5	ph 6	ph 5-6	ph 7-6	Total	*%*
os crânien	7	3		11	1	15	*3*
maxillaire		4				4	*1*
dent sup.	7	1		6	4	11	*2*
mandibule	8	3	2	7	1	13	*3*
dent inf.	23	9	4	22		35	*7*
scapula	3	2		20	1	23	*5*
humérus	1	4		8	1	13	*3*
radius	6	1		2		3	*1*
ulna	2	2		7	1	10	*2*
carpe	7	2	1	7		10	*2*
coxal	5	4		14		18	*4*
fémur	4	7	1	13	5	26	*5*
patella				2	4	6	*1*
tibia	6	3	1	13	3	20	*4*
os mall.		1		1		2	*0*
talus	3	3		5		8	*2*
calcanéus				8	1	9	*2*
tarse	2			2	1	3	*1*
métacarpe	1	1		10	1	12	*3*
métatarse		3	1	8	4	16	*3*
métapode	7	11	2	10	3	26	*5*
phal. prox.	2	7		11	7	25	*5*
phal. moy.	4	5	1	19	1	26	*5*
phal. dist.	2	4	1	11	3	19	*4*
sésamoïde	1	2	1	11	2	16	*3*
atlas				2		2	*0*
axis		3				3	*1*
vert. cerv	3	6		8	1	15	*3*
vert. thor.	3	2		5		7	*1*
vert. lomb.	4	1		4	1	6	*1*
sacrum		1		1		2	*0*
vert. caud.				1		1	*0*
sternèbre						0	*0*
côte	26	15	2	46	8	71	*15*
Total	137	110	17	295	54	476	*100*

Tableau 5c : répartition anatomique des restes de bovins, par catégorie typologique des U.S. (en N.R.)

typologie	destruc.	lentille	remblai	sol	sol/remb.	total	*%*
os crânien			11	4	7	22	*4*
maxillaire					4	4	*1*
dent sup.		1	12	1	4	18	*3*
mandibule			13	1	7	21	*3*
dent inf.	1		39	4	14	58	*9*
scapula			17	1	8	26	*4*
humérus			7		7	14	*2*
radius			9			9	*1*
ulna			9		3	12	*2*
carpe			11	1	5	17	*3*
coxal	1		15		7	23	*4*
fémur			18	1	11	30	*5*
patella			2		4	6	*1*
tibia			20	1	7	28	*5*
os mall.				1	1	2	*0*
talus			5	2	4	11	*2*
calcanéus			5	2	2	9	*1*
tarse			2		3	5	*1*
métacarpe	1		7		5	13	*2*
métatarse			6		10	16	*3*
métapode			17		16	33	*5*
phal. prox.			10		17	27	*4*
phal. moy.			22	1	7	30	*5*
phal. dist.	1		12		8	21	*3*
sésamoïde			7	2	8	17	*3*
atlas			1		1	2	*0*
axis					3	3	*0*
vert. cerv			8		10	18	*3*
vert. thor.			7		3	10	*2*
vert. lomb.			5	1	4	10	*2*
sacrum			1		1	2	*0*
vert. caud.			1			1	*0*
sternèbre						0	*0*
côte			52	2	45	99	*16*
Total	4	1	351	25	236	617	*100*

Tableau 6a : estimation des Nombres Minimums d'Individus, par zone
(ft : foetus ; inf. : infantile ; juv. : juvénile ; a : adulte ; imm. : immature)

		z 0	z 1	z 2	z 4	z 5	z 6	z 7	z 8	z 9	z 10	z 11	z 12	total	*%*
ovi-caprins	ft		2				1							3	*1*
	inf.	1	9	4	1	2	26	1		2	21		1	68	*25*
	juv.		7	1	1	2	3	1		6	10	1	1	33	*12*
	a		21	4	3	8	32	2	2	23	62	2	8	167	*62*
	total	1	39	9	5	12	62	4	2	31	93	3	10	271	*100*
porcins	ft		1				2							3	*2*
	inf.		3	1		2	4	1		3	7		2	23	*13*
	juv.		8		1	3	6	1		1	18		3	41	*23*
	a	1	11	2	1	5	21	1	1	8	52	1	6	110	*62*
	total	1	23	3	2	10	33	3	1	12	77	1	11	177	*100*
bovins	ft		2				1				1			4	*4*
	inf.		3	1			4			1	5			14	*13*
	juv.		4				2			2	6			14	*13*
	a		10	2	1	3	14	1		6	33	1	3	74	*70*
	total	0	19	3	1	3	21	1	0	9	45	1	3	106	*100*
équidés	a						2				1		1	4	
chien	imm.										1			1	
	a										1			1	
chat	a										1			1	
cerf	a				1						3			4	
chevreuil	a						1				1			2	
lièvre	imm.						1							1	
	a		3			1	6			1	7			18	
lapin	a		3				1		1	1	1		1	8	
poule	imm.		5				3			3	5			16	
	a	2	14	3		1	17			15	30			82	
sanglier	a										1			1	
ours	a						3			1	5		1	10	

Tableau 6b : estimation des Nombres Minimums d'Individus, par phase (ft : foetus ; inf. : infantile ; juv. : juvénile ; a : adulte ; imm. : immature)

		ph 3b5	ph 4-5	ph 5	ph 6	ph 5-6	ph 7-6	total	*%*
ovi-caprins	ft					2	1	3	*1*
	inf.		8	19	6	32	3	60	*26*
	juv.		5	3	1	23	1	28	*12*
	a	1	24	26	9	98	9	142	*61*
	total	1	37	48	16	155	14	233	*100*
porcins	ft			2		1		3	*2*
	inf.		3	5	2	13		20	*13*
	juv.		7	4	4	24	2	34	*23*
	a	1	16	17	8	63	5	93	*62*
	total	1	26	28	14	101	7	150	*100*
bovins	ft			1		3		4	*4*
	inf.		2	2	1	8	1	12	*13*
	juv.		2	1	2	8	1	12	*13*
	a		12	12	7	39	4	62	*69*
	total	0	16	16	10	58	6	90	*100*
équidés	a					3	1	4	
chien	imm.					1		1	
	a			1				1	
chat	a				1			1	
cerf	imm.							0	
	a		1	1		2		3	
chevreuil	a					1	1	2	
lièvre	imm.			1				1	
	a		1	6		11		17	
lapin	a			1		7		8	
poule	imm.		1	2	1	11	1	15	
	a		13	11	4	50	4	69	
sanglier	a			1				1	
ours	a		2	1		5	2	8	

Tableau 6c : estimation des Nombres Minimums d'Individus, par catégorie typologique des U.S. (ft : foetus ; inf. : infantile ; juv. : juvénile ; a : adulte ; imm. : immature)

		gâchage	dépotoir	destruc.	foyer	t. noires	lentille	poteau	remblai	sol	sol/remb.	total	%
ovi-caprins	ft.								2		1	3	*1*
	inf.		1	3					30	4	30	68	*25*
	juv.								20	4	9	33	*12*
	adulte	1		4	1		2	1	88	18	52	167	*62*
	total	1	1	7	1	0	2	1	140	26	92	271	*100*
porcins	ft.										3	3	*2*
	inf.		1					1	10	3	8	23	*13*
	juv.	1		1			1		25	2	11	41	*23*
	adulte	1	1	4		1	1		63	12	27	110	*62*
	total	2	2	5	0	1	2	1	98	17	49	177	*100*
bovins	ft.								3		1	4	*4*
	inf.								7		7	14	*13*
	juv.								8	1	5	14	*13*
	adulte			2			1		41	9	21	74	*70*
	total	0	0	2	0	0	1	0	59	10	34	106	*100*
équidés	adulte			1					1		2	4	
chien	imm.									1		1	
	a								1			1	
chat	a								1			1	
cerf	a								3		1	4	
chevreuil	a								1		1	2	
lièvre	imm.										1	1	
	a			2					9	1	6	18	
lapin	a								3		5	8	
poule	imm.			1					9		6	16	
	a			2					42	10	28	82	
sanglier	a								1			1	
ours	a								6		4	10	

Tableau 7 : sexage des ovi-caprins d'après les chevilles osseuses et les os coxaux

		1025	5122	6509	6518	6770	9025	10129	10702	10977	Total
En N.R.											
Mâle	cheville oss.										0
	coxal				1	2			1		4
Femelle	cheville oss.										0
	coxal	1	1	2	1		1	1		1	8
En N.M.I.											
Mâle					1	2			1		4
Femelle		1	1	2	1		1	1		1	8

Tableau 8 : sexages des bovins d'après les os coxaux

	3004	6518	10602	10915	10918	Total
En N.R.						
Mâle						0
Femelle	1	1	1	1	1	5
En N.M.I.						
Mâle						0
Femelle	1	1	1	1	1	5

Tableau 9 : sexage de la poule domestique (*Gallus gallus*)

		6517	6518	9008	9025	10101	10602	10903	10916	10974	Total
En N.R.											
Mâle	ergot					1	1			2	4
Femelle	pas d'ergot		1	2							3
	dépôt min.	1	2		2			1	2		8
En N.M.I.											
Mâle						1	1			2	4
Femelle		1	2	2	1			1	1		8

Tableau 10 : sexage des porcins d'après les canines (C) et leurs alvéoles, par U.S. (en N.R. et en N.M.I.)

	femelle								**mâle**									
	maxillaire				**mandibule**				**maxillaire**				**mandibule**					
	os		C isolée		os		C isolée		os		C isolée		os		C isolée			**NMI**
U.S.	avec C	sans C	entière	fgt	avec C	sans C	entière	fgt	avec C	sans C	entière	fgt	avec C	sans C	entière	fgt	total	Femelle	Mâle
1009				1													1	1	
1018			1														1	1	
1024			1										1				2	1	1
5103			1														1	1	
6509								1								1	2	1	1
6518			2		1	1	1	1			1				2	6	15	2	3
6770	1		1					1								2	5	2	1
9004																2	2		1
9008							1									1	2	1	1
9009																1	1		1
9025																2	2		1
10125																1	1		1
10129			1														1	1	
10602																2	2		1
10606									1							2	3		2
10655																1	1		1
10700																1	1		1
10702							1	1							3	3	8	2	4
10705															1		1		1
10915												1	1			2	4		1
10916				1											1	2	4	1	2
10918														1		1	2		1
10925																1	1		1
10974									1						1	1	3		2
10977															1	3	4		2
11002															1		1		1
12303															1	2	3		2

	femelle								**mâle**										
	maxillaire				**mandibule**				**maxillaire**				**mandibule**						
	os		C isolée		os		C isolée		os		C isolée		os		C isolée				**NMI**
U.S.	avec C	sans C	entière	fgt	avec C	sans C	entière	fgt	avec C	sans C	entière	fgt	avec C	sans C	entière	fgt	total	Femelle	Mâle
12304															1		1		1
12308															1		1		1
total	**1**	**0**	**7**	**2**	**1**	**1**	**3**	**4**	**2**	**0**	**1**	**1**	**2**	**1**	**13**	**37**	**76**	**14**	**35**
%	*1,3*	*0,0*	*9,2*	*2,6*	*1,3*	*1,3*	*3,9*	*5,3*	*2,6*	*0,0*	*1,3*	*1,3*	*2,6*	*1,3*	*17,1*	*48,7*	*100*	*29*	*71*
%	*13,2*				*11,8*				*5,3*				*69,7*				*100*		

Tableau 11 : Ovis a. / Capra h. - détermination spécifique par U.S., en N.R. et en N.M.I.
(O : Ovis a. ; C : Capra h.)

	crâne		mâch.-dents		Scapula		Humérus		Radius		Métacarpe		Coxal		Fémur		Patella		Tibia		Tarse		Métatarse		Total NR		Total NMI	
	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C
1006						1			1												1				**2**	**1**	**1**	**1**
1006-1009					2						1														**3**	**0**	**2**	
1009			1				1		2										1						**5**	**0**	**3**	
1018			1								1	1			1										**3**	**1**	**2**	**1**
1024					1				2										1		1				**5**	**0**	**3**	
1025			1	1											1										**2**	**1**	**1**	**1**
1029									2												1	1	1		**4**	**1**	**2**	**1**
1031											1						1	1							**2**	**1**	**1**	**1**
3004									1																**1**	**0**	**1**	
4003			1																						**1**	**0**	**1**	
5106																	1								**1**	**0**	**1**	
5127									1													1			**1**	**1**	**1**	**1**
6506			2																						**2**	**0**	**2**	
6508		1																							**0**	**1**		**1**
6509			5	2															3		1				**9**	**2**	**5**	**1**
6517							1										1								**2**	**0**	**1**	
6518			8	1					2								1		7		3				**21**	**1**	**7**	**1**
6750										2															**0**	**2**		**2**
6770	1		3				1														2	1	1		**8**	**1**	**3**	**1**
7004			1																1						**2**	**0**	**1**	
8006																			1						**1**	**0**	**1**	
9004			2																						**2**	**0**	**2**	
9008	1		3																1				1		**6**	**0**	**3**	
9010											1														**1**	**0**	**1**	
9025			2				1		2	2							1								**6**	**2**	**2**	**2**
10113			1																						**1**	**0**	**1**	
10115												1													**0**	**1**		**1**
10125			4								1														**5**	**0**	**3**	

	crâne		**mâch.-dents**		**Scapula**		**Humérus**		**Radius**		**Métacarpe**		**Coxal**		**Fémur**		**Patella**		**Tibia**		**Tarse**		**Métatarse**		**Total NR**		**Total NMI**	
10129									1				1				1			1					3	1	**1**	**1**
10602		1	1	2					1					1					2		1				5	4	**2**	**2**
10606			1	1											1										2	1	**1**	**1**
10671																					1				1	0	**1**	
10700											1														1	0		
10701		1																							0	1		**1**
10903			1											1											1	1	**1**	**1**
10914													1												1	0	**1**	
10915							1			1											1			1	2	2	**1**	**1**
10916			1																		1				2	0	**1**	
10918			1				2																		3	0	**2**	
10925									1																1	0	**1**	
10974			1						1				1								1	1			4	1	**2**	**1**
10977			3				1												1						5	0	**3**	
10999															1						1				2	0	**1**	
12303																					1				1	0	**1**	
total	**2**	**3**	**44**	**7**	**3**	**1**	**8**	**0**	**17**	**5**	**6**	**2**	**3**	**2**	**4**	**0**	**6**	**1**	**18**	**1**	**16**	**4**	**3**	**1**	**130**	**27**	**70**	**23**

Tableau 12 : Masses de Restes des taxons de mammifères comestibles les mieux représentés et des indéterminés (en grammes), par U.S.

	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Cerf	Chevreuil	Ours	Sanglier	Indéterminés
59	1	1						6
1006	80	35	20					140
1006-1009	80	20	70					60
1009	220	60	240					442
1018	65	25	747					318
1023	11	5	25					40
1024	134	64	58					127
1025	60	36	38					116
1029	79	52	45					129
1031	60	36	38					116
1034	10	2	41					18
1036								3
2041	2	1	11					19
2042								5
2044								3
2100	3							
2101								2
2103	1							3
3004	19	13	117					32
4003	12							13
4004	11	12	4	28				3
5103		2						8
5104	5	2						137
5105								1
5106	3							3
5122	7	2	7					21
5124	2	1						5
5125	1							2
5126	7	2	1					18
5127	48	25	6					214
6157		2						4
6506	16	13	22					49
6507		6						2
6508	28	6	3					42
6509	216	77	221					216
6511	11	3	9					42
6517	25	17	15					63
6518	583	276	428			8		913
6528	8		2					22
6529								1
6537								7
6750	12	20	20					30
6770	215	355	479		8	19		920
7004	50	13	61					50
8004	6							9
8006	11	7						0
9004	58	5	31					39

	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Cerf	Chevreuil	Ours	Sanglier	Indéterminés
9007	7							1
9008	202	66	221			2		417
9009	30	9	187					37
9010	23							2
9013	16	9						12
9025	263	96	611					451
9028	3							3
9031	6		3					10
9032								7
10101	37		8					21
10106	24	1						6
10107	15	2	5					19
10111	17	9	30					22
10113	5		5					6
10114	2							
10115	20	2	1					14
10125	46	24	48				11	116
10126	5	2	5					4
10127								2
10129	105	74	49					280
10203		2						
10602	188	66	197			25		333
10606	145	63	35	16	8			227
10608			12	19				
10650		3	19					10
10655	9	12	9					30
10671	33	34	5					46
10673	4							3
10700	11	1	18					67
10701	13	1	20					17
10702	80	94	284			15		220
10705	19	13	7					54
10706	7							3
10902	5		4					9
10903	37	9	7					35
10906		1						
10914	11	9	10					6
10915	189	229	227	6		5		435
10916	64	96	70					167
10918	87	86	51					165
10923		8						11
10925	35	27	42			2		75
10927	2							6
10974	218	242	304			10		439
10977	82	88	37					182
10979		3	2					6
10999	12	1						4
11002	14	8	31					32
11101								3

	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Cerf	Chevreuil	Ours	Sanglier	Indéterminés
12303	77	53	108			6		146
12304		3	36					21
12308	43	14	44					102
12309	58	19						52
Total	**4428**	**2674**	**5511**	**69**	**16**	**92**	**11**	**8743**

Tableau 13 : Masses de Viande fournies par les taxons de mammifères comestibles les mieux représentés (en grammes), par U.S.
(M.V. = 5*M.R.)

	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Cerf	Chevreuil	Ours	Sanglier
59	5	5	0	0	0	0	0
1006	400	175	100	0	0	0	0
1006-1009	400	100	350	0	0	0	0
1009	1100	300	1200	0	0	0	0
1018	325	125	3735	0	0	0	0
1023	55	25	125	0	0	0	0
1024	670	320	290	0	0	0	0
1025	300	180	190	0	0	0	0
1029	395	260	225	0	0	0	0
1031	300	180	190	0	0	0	0
1034	50	10	205	0	0	0	0
1036	0	0	0	0	0	0	0
2041	10	5	55	0	0	0	0
2042	0	0	0	0	0	0	0
2044	0	0	0	0	0	0	0
2100	15	0	0	0	0	0	0
2101	0	0	0	0	0	0	0
2103	5	0	0	0	0	0	0
3004	95	65	585	0	0	0	0
4003	60	0	0	0	0	0	0
4004	55	60	20	140	0	0	0
5103	0	10	0	0	0	0	0
5104	25	10	0	0	0	0	0
5105	0	0	0	0	0	0	0
5106	15	0	0	0	0	0	0
5122	35	10	35	0	0	0	0
5124	10	5	0	0	0	0	0
5125	5	0	0	0	0	0	0
5126	35	10	5	0	0	0	0
5127	240	125	30	0	0	0	0
6157	0	10	0	0	0	0	0
6506	80	65	110	0	0	0	0
6507	0	30	0	0	0	0	0
6508	140	30	15	0	0	0	0
6509	1080	385	1105	0	0	0	0
6511	55	15	45	0	0	0	0
6517	125	85	75	0	0	0	0
6518	2915	1380	2140	0	0	40	0
6528	40	0	10	0	0	0	0
6529	0	0	0	0	0	0	0
6537	0	0	0	0	0	0	0
6750	60	100	100	0	0	0	0
6770	1075	1775	2395	0	40	95	0
7004	250	65	305	0	0	0	0
8004	30	0	0	0	0	0	0

	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Cerf	Chevreuil	Ours	Sanglier
8006	55	35	0	0	0	0	0
9004	290	25	155	0	0	0	0
9007	35	0	0	0	0	0	0
9008	1010	330	1105	0	0	10	0
9009	150	45	935	0	0	0	0
9010	115	0	0	0	0	0	0
9013	80	45	0	0	0	0	0
9025	1315	480	3055	0	0	0	0
9028	15	0	0	0	0	0	0
9031	30	0	15	0	0	0	0
9032	0	0	0	0	0	0	0
10101	185	0	40	0	0	0	0
10106	120	5	0	0	0	0	0
10107	75	10	25	0	0	0	0
10111	85	45	150	0	0	0	0
10113	25	0	25	0	0	0	0
10114	10	0	0	0	0	0	0
10115	100	10	5	0	0	0	0
10125	230	120	240	0	0	0	55
10126	25	10	25	0	0	0	0
10127	0	0	0	0	0	0	0
10129	525	370	245	0	0	0	0
10203	0	10	0	0	0	0	0
10602	940	330	985	0	0	125	0
10606	725	315	175	80	40	0	0
10608	0	0	60	95	0	0	0
10650	0	15	95	0	0	0	0
10655	45	60	45	0	0	0	0
10671	165	170	25	0	0	0	0
10673	20	0	0	0	0	0	0
10700	55	5	90	0	0	0	0
10701	65	5	100	0	0	0	0
10702	400	470	1420	0	0	75	0
10705	95	65	35	0	0	0	0
10706	35	0	0	0	0	0	0
10902	25	0	20	0	0	0	0
10903	185	45	35	0	0	0	0
10906	0	5	0	0	0	0	0
10914	55	45	50	0	0	0	0
10915	945	1145	1135	30	0	25	0
10916	320	480	350	0	0	0	0
10918	435	430	255	0	0	0	0
10923	0	40	0	0	0	0	0
10925	175	135	210	0	0	10	0
10927	10	0	0	0	0	0	0
10974	1090	1210	1520	0	0	50	0
10977	410	440	185	0	0	0	0
10979	0	15	10	0	0	0	0
10999	60	5	0	0	0	0	0

	Ovi-caprins	Porcins	Bovins	Cerf	Chevreuil	Ours	Sanglier
11002	70	40	155	0	0	0	0
11101	0	0	0	0	0	0	0
12303	385	265	540	0	0	30	0
12304	0	15	180	0	0	0	0
12308	215	70	220	0	0	0	0
12309	290	95	0	0	0	0	0
Total	**22145**	**13375**	**27555**	**345**	**80**	**460**	**55**

Bibliographie :

Arramond (dir.), 1992-1993 : **ARRAMOND (dir.),** ***Parking Esquirol – Toulouse (31), chantier de sauvetage programmé. Rapport de fouilles*****, D.R.A.C., S.R.A. Midi-Pyrénées, 1992-1993**

Arramond *et alii* 1997 : ARRAMOND (J.-C.), CATALO (J.), RODET-BELARBI (I.), LLECH (L.), MOLET (H.), *Site du Lycée Ozenne à Toulouse (Haute-Garonne), D.F.S. de sauvetage urgent*, A.F.A.N., S.R.A. Midi-Pyrénées, 1997

Barone 1976 : BARONE (R.), *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, t. I et II, Paris, éd. Vigot, 1976, 296 et 428 p.

Boessneck 1969 : BOESSNECK (J.), « Osteological differences between sheep (*Ovis aries* L.) and goat (*Capra hircus* L.) », dans D.R. BROTHWELL, E.S. HIGGS (eds), *Science in archaeology. A Survey of Progress and Research*, Londres, ed. Thames and Hudson, 1969, p. 331-358

Courtine 1971 : COURTINE (R. J.), *Les Vacances dans votre assiette*, Paris, 1971.

Driesch 1976 : DRIESCH (A. von den), *A Guide to the Measurement of Animal Bones from Archaeological Sites*, Peabody Museum Bulletin, I, 1976, 137 p.

Forest 1997 : FOREST (V.), « Données biologiques et données zootechniques anciennes. Essai de mise en équivalence », *Revue de Médecine Vétérinaire*, 148, 12, 1997, p. 951-958

Forest, Rodet-Belarbi 2000 : FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.), « Ostéométrie et morphologie des bovins médiévaux et modernes en France méridionale », dans M.-C. MARANDET (dir.), *L'Homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes*, 4e journée d'études du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes, Presses Universitaires de Perpignan, 2000, p. 27-91

Forest, Rodet-Belarbi 2002 : FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.), « A propos de la corpulence des bovins en France durant les périodes historiques », *Gallia*, 59, 2002, p. 273-306

Forest, Rodet-Belarbi 2010 : FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.), « Les Activités quotidiennes d'après les vestiges osseux », dans CHAPELOT J. (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir*, *Actes du IX^e congrès international d'archéologie médiévale, Vincennes, juin 2006*, Caen, C.R.A.H.M., 2010.

Halstead, Collins 2002 : HALSTEAD (P.), COLLINS (P.), « Sorting the Sheep from the Goats : Morphological Distinctions between the Mandibles and Mandibular Teeth of Adult *Ovis* and *Capra* », *Journal of Archaeological Science*, 29, 2002, p. 545-553

Payne 1985 : PAYNE (S.), « Morphological distinctions between the mandibular teeth of young sheep, *Ovis*, and goats, *Capra* », *Journal of Archaeological Science*, 12, 1985, p. 139-147

Schmid 1972 : SCHMID (E.), *Atlas of Animal Bones for Prehistorians, Archaeologists and Quaternary Geologists*, Amsterdam, Londres, New-York, Elsevier Publishing Compagny, 1072, 159 p.

Silver 1969 : SILVER (I. A.), « The Ageing of Domestic Animals », dans D.R. BROTHWELL, E.S. HIGGS (eds), *Science in archaeology. A Survey of Progress and Research*, Londres, ed. Thames and Hudson, 1969, p. 283-302.

Ardoises et lauzes gravées

Florence GUILLOT
En collaboration avec Stéphane BOURDONCLE

Sont présentés 38 fragments d'ardoises et lauzes gravées pour 41 faces gravées.
On note donc d'abord une diminution par rapport à 2009 du nombre des découvertes, ce qui est logique puisque nous arrivons à la fin de la fouille des U.S. de la destruction du château (étape 7)[1]. On notera aussi que ce chiffre reste important, peut-être aussi parce que le ramassage des ardoises par les fouilleurs et de meilleur en meilleur : il y a d'ailleurs beaucoup de petits fragments dans cette étude.

Origine : roches sédimentaires marneuses métamorphisées plus ou moins calcaires.

Type des ardoises :
Type A : schistosités très marquées, ardoises composées de schistes ardoisiers peu calcaires, très friables.

Type B : schistosités moins marquées, ardoises plus calcaires et moins litées.

Les lauzes sont toutes du même type : lauzes calcaires issues de schistes calcaires.

Les traits, plus ou moins marqués, sont tous patinés, de couleur sombre.

Zone 6

La fouille de la zone 6 étant relativement avancée, elle se cantonne dans des horizons antérieurs à l'étape 4. Il n'a donc été découvert aucune ardoise gravée cette année sur ce secteur.

Zone 10

U.S. 10915

N° 37826
10,4 cm x 6,1 cm, épaisseur 0,5 mm.
Fragment d'ardoise de type A.
Quelques traits fins mais profonds et bien patinés couvre la surface de cette ardoise.

[1] En 2009, on dénombrait 75 fragments et 77 faces gravées. En 2008, 64 fragments pour 75 faces gravées. En 2007, 41 fragments et 45 faces gravées. En 2006, 26 fragments et 27 faces gravées. Une seule avait été découverte auparavant (2002). Au total avec 2010, on compte donc 245 fragments d'ardoises ou de lauzes gravées découvertes et étudiées pour 266 faces gravées.

U.S. 10918

N° 37836

7,0 cm x 3,8 cm, épaisseur 0,5 mm.
Fragment d'ardoise de type A.

Elle comporte deux traits fin rectilignes ayant un sommet commun. Ils sont profonds et patinés.

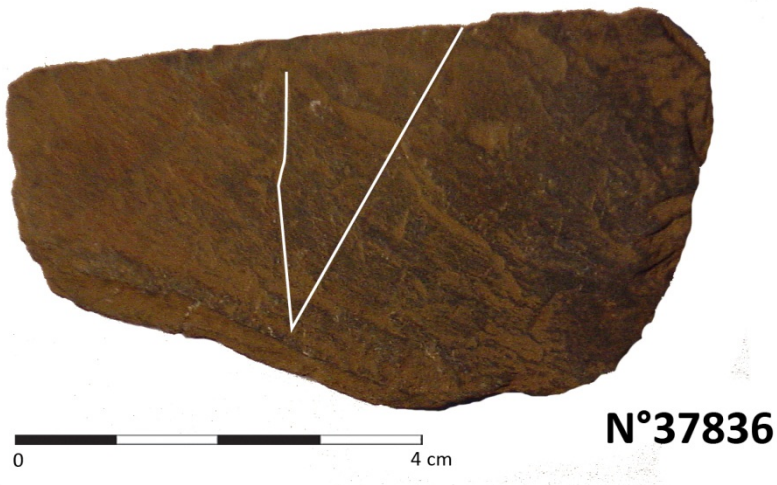

N° 37839

2,2 cm x 1,9 cm, épaisseur 0,1 mm.
Fragment d'ardoise de type B.
Un trait bien rectiligne et patiné est visible sur ce petit fragment.

N° 37840
9,4 cm x 4,8 cm, épaisseur 0,4 mm.
Fragment d'ardoise de type B.
Deux traits patinés et rectilignes se recoupent à angle droit. Le trait est recoupé par la taille de l'ardoise (biseau peu marqué).
Peut-être le bord du cadre d'un tableau de jeu.

N° 37910
11,7 cm x 7 cm, épaisseur 0,8 mm.
Fragment de lauze.
Elle est gravée recto-verso avec des gravures dont le style et le sujet sont analogues.
Le style est très enfantin.

Sur la première face présentée ci-dessous on distingue une tête où on a pris soin de faire deux petits trous pour les yeux (un troisième décentré ne s'explique pas de façon claire) et

de gratter le centre pour simuler un nez. La bouche n'est pas dessinée mais un trait vertical part du nez et se poursuit jusqu'au haut du corps. Ce dernier est inachevé : les bras manquent (sauf peut-être le bras droit qui correspondrait à un unique trait ?) et seul le haut du corps est figuré par 4 traits de haut en bas dont la parallélisme n'est pas parfait car ils s'éloignent un peu l'un de l'autre : on a pu vouloir dessiner un vêtement large d'autant qu'un trou rond bien marqué pourrait figurer un bouton[2]. En haut, sous le visage, un trait perpendiculaire recoupe les autres et il y en existe un autre beaucoup plus léger et court dessous.

Sur l'autre face de la lauze, on observe aussi un personnage. Là encore, les yeux sont figurés par de petits trous ronds réguliers réalisés avec une pointe acérée, la tête est ronde et lisse. Le nez est plus net, représenté par deux petits traits et la bouche est formée d'un autre trait perpendiculaire aux précédents.
Dessous le corps a une forme générale triangulaire s'élargissant vers le bas (vêtement ample type cape ?). Un bras est clairement figuré par un trait tandis qu'on peut en supposer un autre. Enfin, à la base un trait parallèle au sol pourrait marquer le bas du vêtement.

[2] Le dessin de bouton est à rapprocher de l'ardoise n° 35511 sur laquelle un personnage portait un vêtement orné de 10 petits trous qui semblaient être des boutons. Rapport 2008, p. 289.

N° 37910
0
4 cm

U.S. 10975

N° 37841 recto et verso
23,3 cm x 3,4 cm, épaisseur 1,6 mm.
Fragment de lauze gravée sur ses deux faces.
L'une des faces porte 5 traits rectilignes patinés dont 3 sont dispersés en étoile.

L'autre comporte une case presque complète et une moins complète d'un jeu de marelle : traits rectilignes et bissecteurs se recoupant suivant un schéma que nous connaissons maintenant bien car présent sur de nombreux fragments de lauzes.

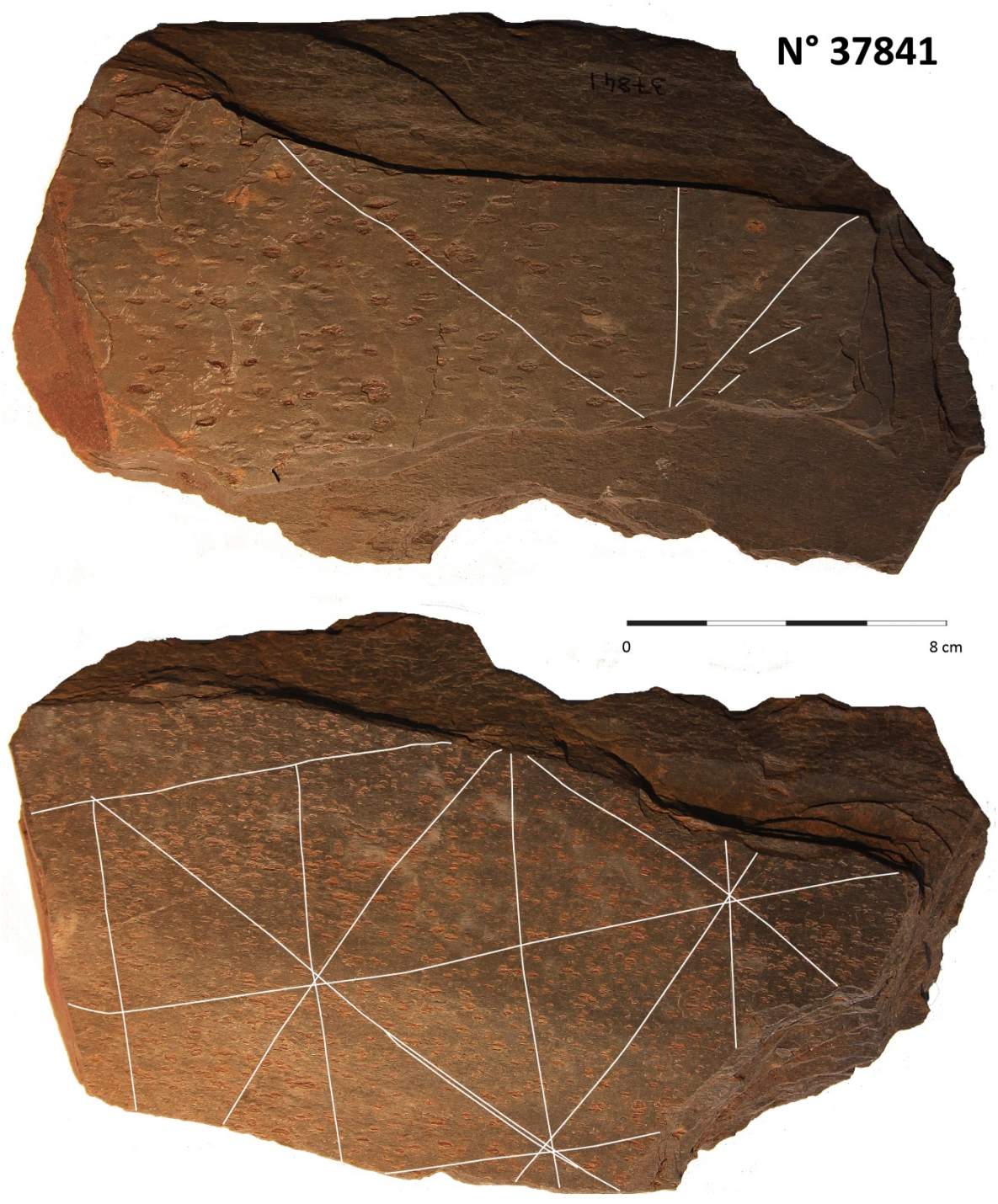

U.S. 10977

N° 37844
11,8 cm x 8,1 cm, épaisseur 1,4 mm.
Fragment de lauze.
Elle est gravée sur ses deux faces de traits patinés et rectilignes.

Sur une des faces, on observe un fragment de jeu de triple enceinte du même type que les autres découverts précédemment : des lignes parallèles entre elles forment un angle droit et forment 3 cadres l'un dans l'autres. Deux lignes perpendiculaire les recoupent (l'ardoise étant brisée on ne peut voir où mais sur les jeux complets c'est au milieu).

N° 37844 recto et verso

Sur l'autre face apparaît un angle de ce qui pourrait aussi être une table de jeu : deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre fonctionnent avec une troisième bissectrice.

U.S. 10998

N° 37854
12,7 cm x 11,6 cm, épaisseur 1,1 mm.
Fragment de lauze dont les feuillets sont un peu plissés.
Un cadre apparait composé au moins de trois droites l'une perpendiculaire aux deux autres. Des traits (4) répartis régulièrement en étoile ont été gravés au centre.
A l'autre extrémité de la lauze apparait un trait.
Le tout est bien patiné, gravé pas une pointe fine et profondément.

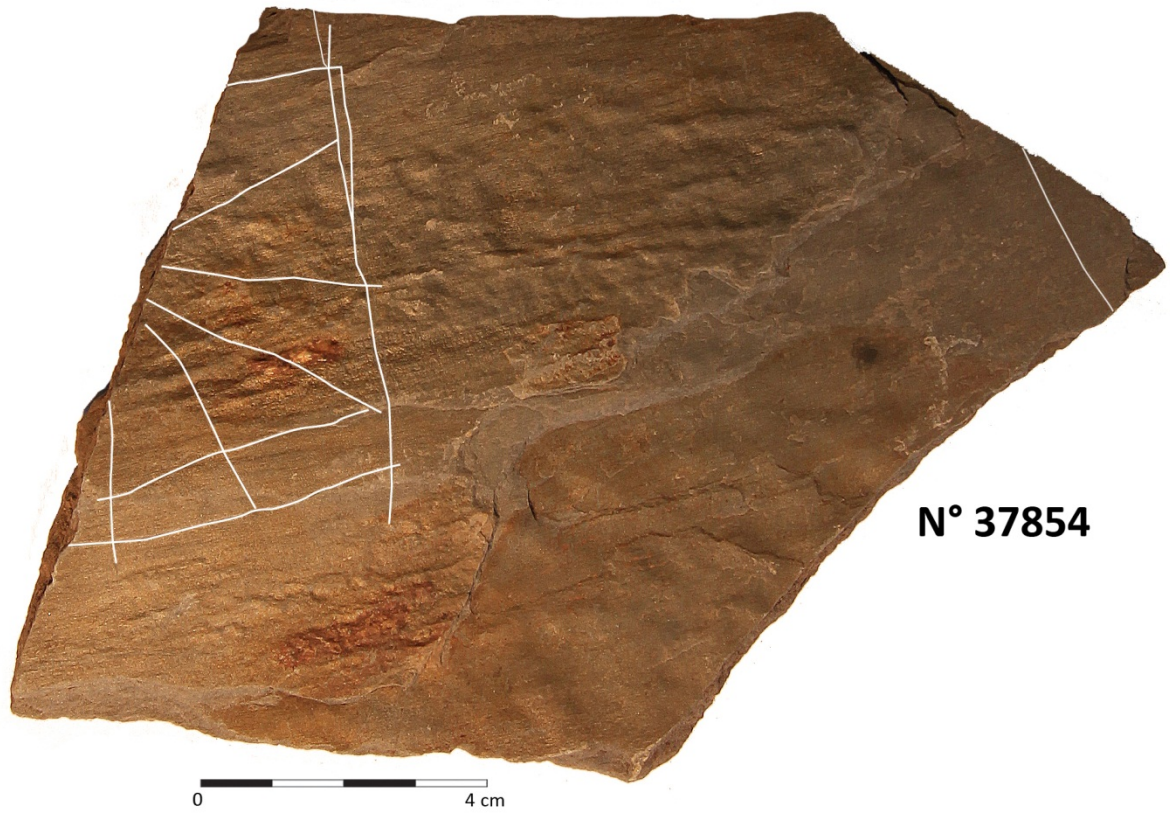

N° 37857
13,4 cm x 10,2 cm, épaisseur 0,9 mm.
Fragment de lauze dont les feuillets sont un peu plissés. Elle est tout à fait comparable à l'ardoise décrite précédemment (n°37854). Ayant été retrouvée dans la même unité, et même si elles ne recollent pas, on peut supposer qu'il s'agissait de la même pièce car ce type de schistosités plissées est exceptionnel parmi les ardoises et les lauzes découvertes à Montréal-de-Sos.
Sur celle-ci, on note de larges traits (6) grossiers et parallèles entre eux.

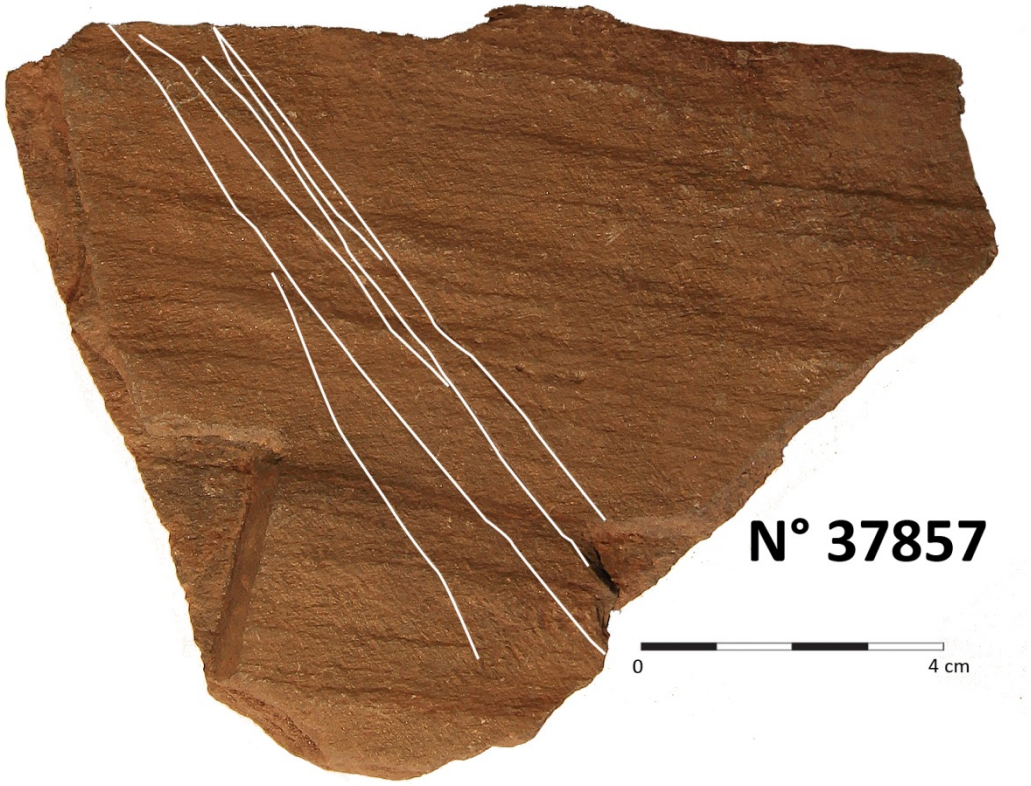

Zone 12

U.S. 12300

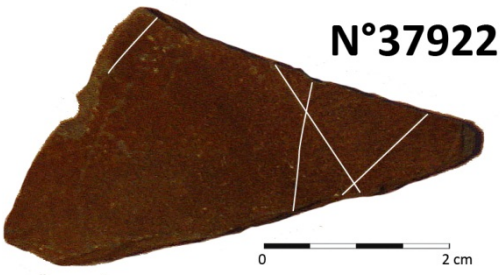

N° 37922
4,2 cm x 2,4 cm, épaisseur 0,2 mm.
Petit fragment d'ardoise de type B très fin.
Quatre petits traits fins, bien patinés mais peu profond recouvre ce fragment. Ils sont rectilignes.

N° 37862
31,1 cm x 21,0 cm, épaisseur 2,1 mm.
Fragment de lauze. Sur une de ses faces on dénombre de nombreux petits traits fins souvent courts et sans organisation particulière.

N° 37863
18,8 cm x 17,2 cm, épaisseur 1,2 mm.
Fragment de lauze.
On y note très clairement deux cases de marelles complètes et deux fragmentaires. Ce sont des traits rectilignes et bissecteurs, patinés, se recoupant suivant un schéma que nous connaissons maintenant bien car présent sur de nombreux fragments de lauzes.
C'est la taille qui a amputé cette table de jeu par un biseau bien réalisé.
Un des traits est dédoublé, probablement parce qu'il a été refait car il ne convenait pas (trop loin).

N° 37865
27,5 cm x 27,3 cm, épaisseur 1,5 mm.
Fragment de lauze sur lequel on observe un unique trait patiné et rectiligne.

N° 37867
14,5 cm x 11,6 cm, épaisseur 0,9 mm.
Fragment de lauze sur lequel apparait un grand trait rectiligne et 4 autres dont deux sont très proches l'un de l'autre et qui dessinent une forme géométrique.

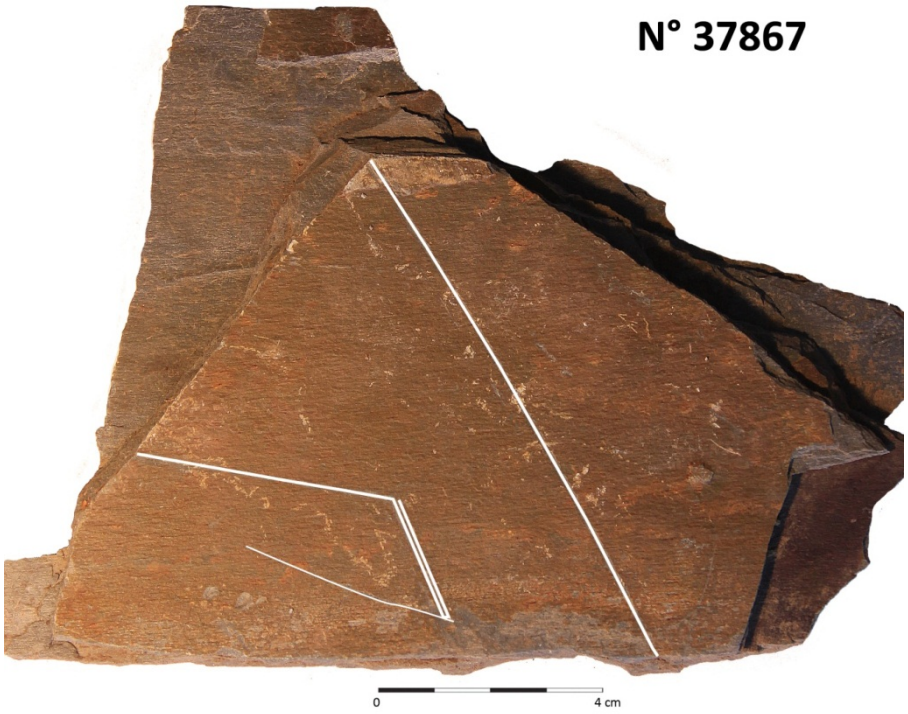

N° 37868
15,2 cm x 9,0 cm, épaisseur 1,5 mm.
Fragment de lauze.

La gravure fine, nette et profonde, bien patinée représente deux carrés de tailles différentes et emboités l'un dans l'autre (le petit au centre du grand). Quatre traits bissecteurs relie les angles des carrés entre eux.
Cette forme n'a jamais été découverte telle quelle mais se rapproche des tables de triple enceinte : il pourrait s'agir de ce type de jeux esquissé et non fini.

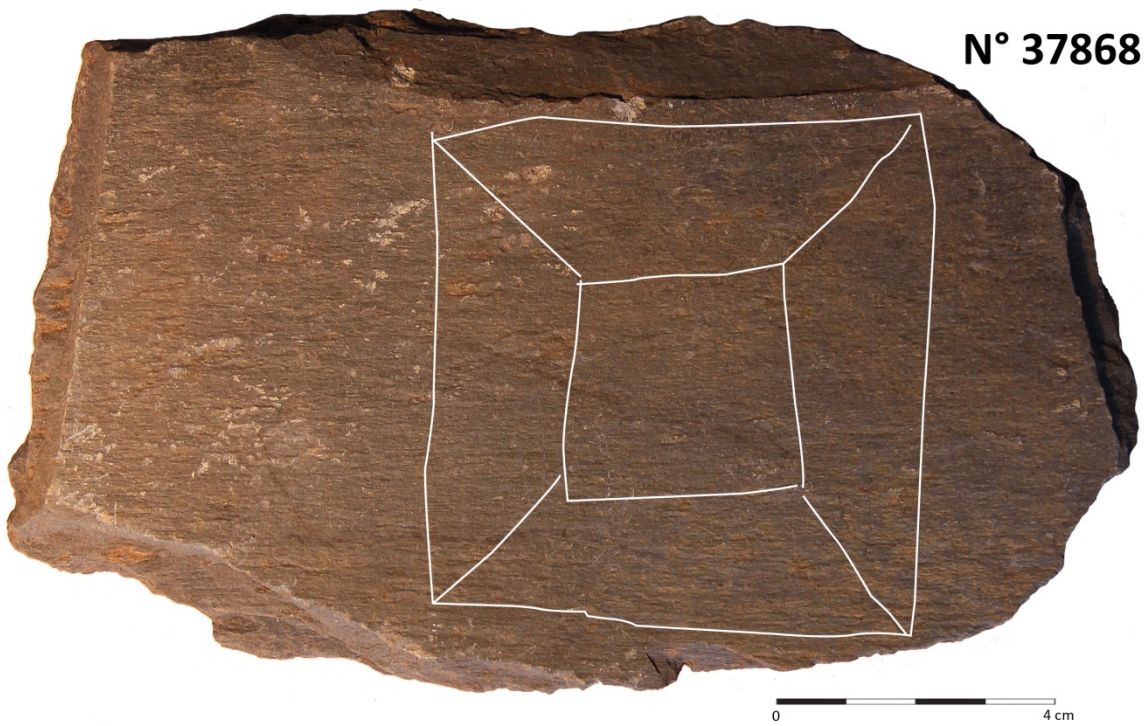

N° 37920
14,1 cm x 8,6 cm, épaisseur 0,6 mm.
Fragment d'ardoise de type B.

Une série de traits très fin mais profonds et patinés, orthogonaux entre eux ou bissecteurs tracent 3 blocs de 4 cases, identiques à 3 tables de marelles.

Cependant, la taille de ces tables (de gauche à droite : 5 cm², 17 cm² et env. 9 cm²) semble trop petite pour que l'on puisse jouer dessus même avec de petits graviers comme pions. En outre, elles sont disposées en sommet, la plus grande au centre et en haut, encadrée car les deux autres de taille comparable. Il pourrait s'agir donc d'un motif différent d'une table de marelle.
Remarquons qu'en 2009 et en 2008, on avait déjà découvert des tables de marelles de 4 cases, qui semblaient trop petites pour y jouer, mais toujours uniques.

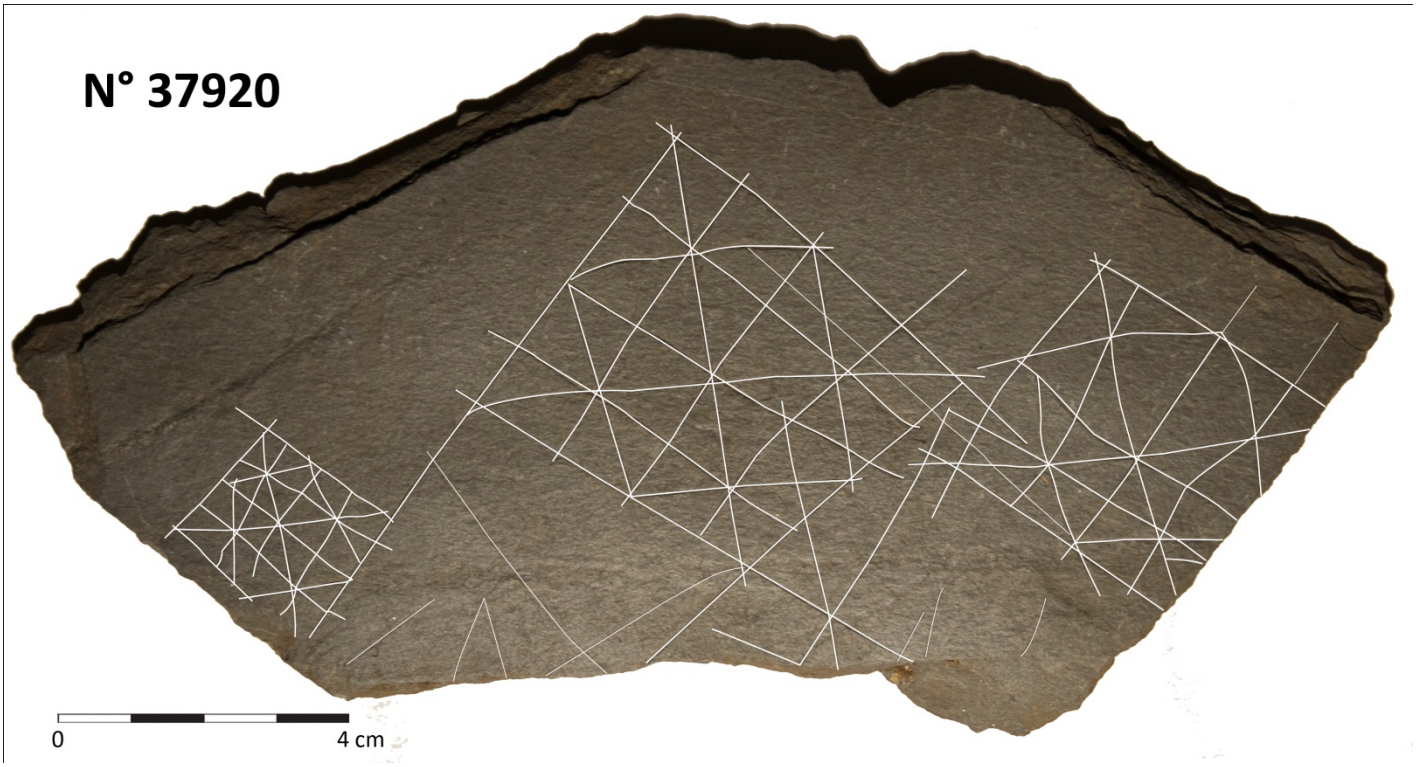

N° 37921
4,2 cm x 4,2 cm, épaisseur 0,4 mm.
Fragment d'ardoise de type A.

Taillé en arrondi, il comporte quelques traits rectilignes bien patinés et pourrait avoir été un pion ou un petit bouchon.

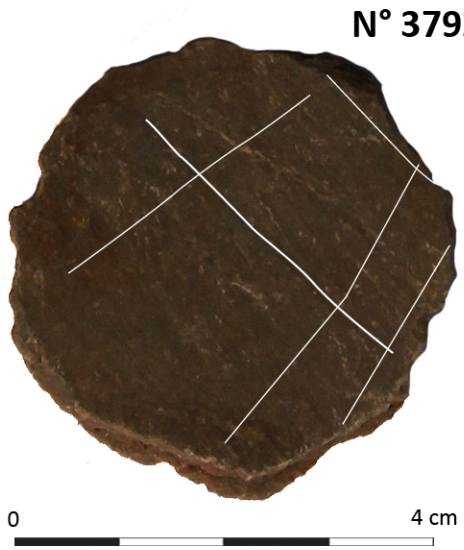

N° 37924
7,9 cm x 4,5 cm, épaisseur 0,3 mm.
Fragment d'ardoise de type B.

Tout petit fragment d'ardoise couvert de quelques traits bien patinés. Il ne semble pas que ce soit des rayures de frottement. L'ardoise est exactement du même type que le n° 37925 et ce pourrait être deux fragments de la même ardoise.

N° 37924

N° 37925

N° 37925
5,4 cm x 4 cm, épaisseur 0,3 mm.
Fragment d'ardoise de type B.

Tout petit fragment d'ardoise couvert d'un trait qui se dédouble. Il ne semble pas que ce soit une rayure de frottement.
L'ardoise est exactement du même type que le n° 37924 et ce pourrait être deux fragments de la même ardoise.

N° 37926
8,5 cm x 5,1 cm, épaisseur 0,6 mm.
Fragment d'ardoise de type A.

Une face comporte des traits orthogonaux entre eux et bissecteurs. Certains très fin pourraient être des vestiges de frottements, mais les autres sont gravés précisément, finement mais nettement et semblent constitué un fragment de table de jeu de marelle dont on aurait plus qu'une seule case complète et 3 incomplètes.

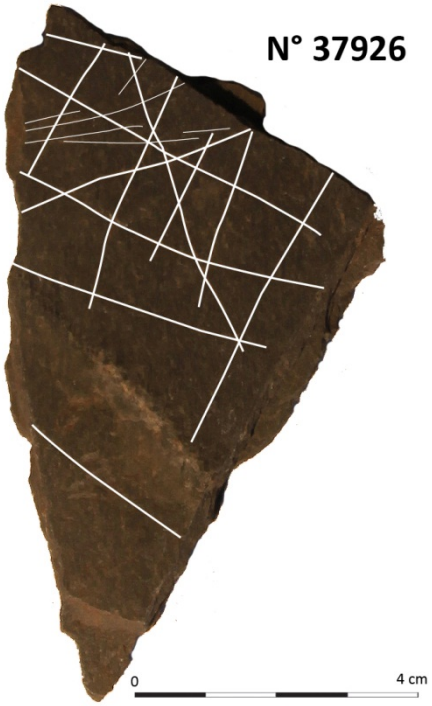

N° 37931
3,6 cm x 2,3 cm, épaisseur 0,4 mm.
Fragment d'ardoise de type B.

Tout petit fragment d'ardoise couvert d'un trait très droit qui ne peut être une rayure de frottement.

N° 37802
7,5 cm x 3,1 cm, épaisseur 0,4 mm.
Fragment d'ardoise de type A.

L'ardoise est couverte de traits bien patinés et profondément gravés. Ils sont plus ou moins rectilignes et s'agencent sans que l'on puisse proposer une interprétation.

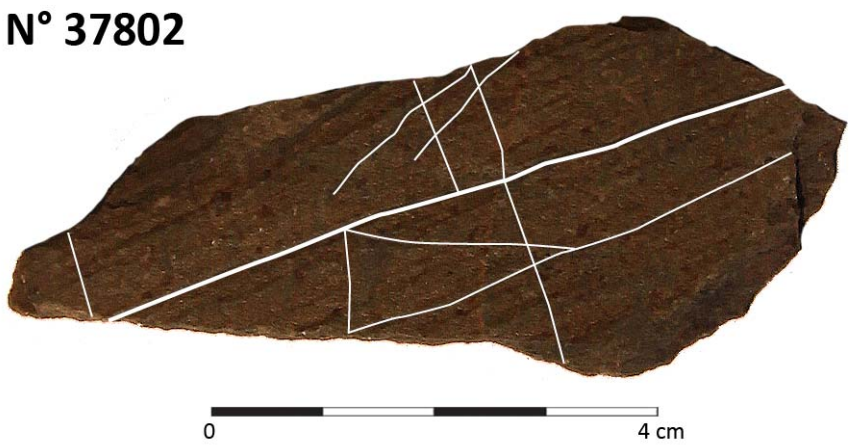

N° 37803
9,8 cm x 7,4 cm, épaisseur 0,5 mm.
Fragment d'ardoise de type A.

Elle est recouverte de quelques traits très fins et peu profonds dont deux grands sont parallèles et 4 plus petits orthogonaux. On ne reconnait *a priori* aucune forme particulière dans ces tracés.
Un autre grand trait (figuré en noir) est une schistosité naturelle.

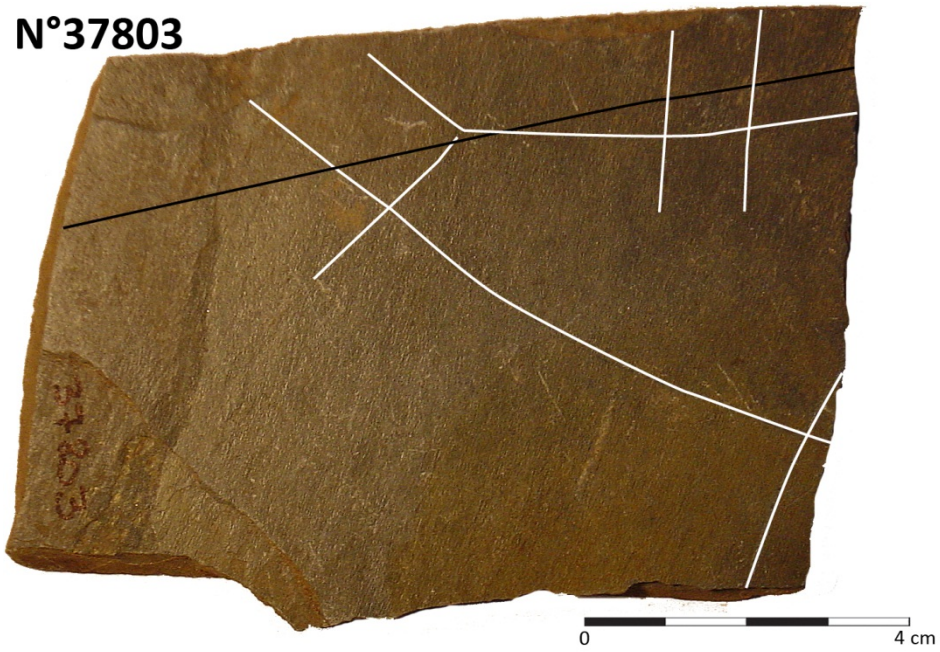

N° 37813
16,4 cm x 9,3 cm, épaisseur 1,2 mm.
Fragment de lauze.

Il est couvert de traits orthogonaux entre eux et bissecteurs.
Les plus fins, profonds et patinés semblent dessiner un fragment de table de jeu de marelle dont on aurait 3 fragments de cases. Les traits plus larges sont patinés mais moins profonds : ce ne sont pas des frottements, mais bien des traits intentionnels mais ils

fonctionnent plus comme des possibles « ratures » ajoutées par-dessus la table de jeu et pas réalisées forcément en même temps.

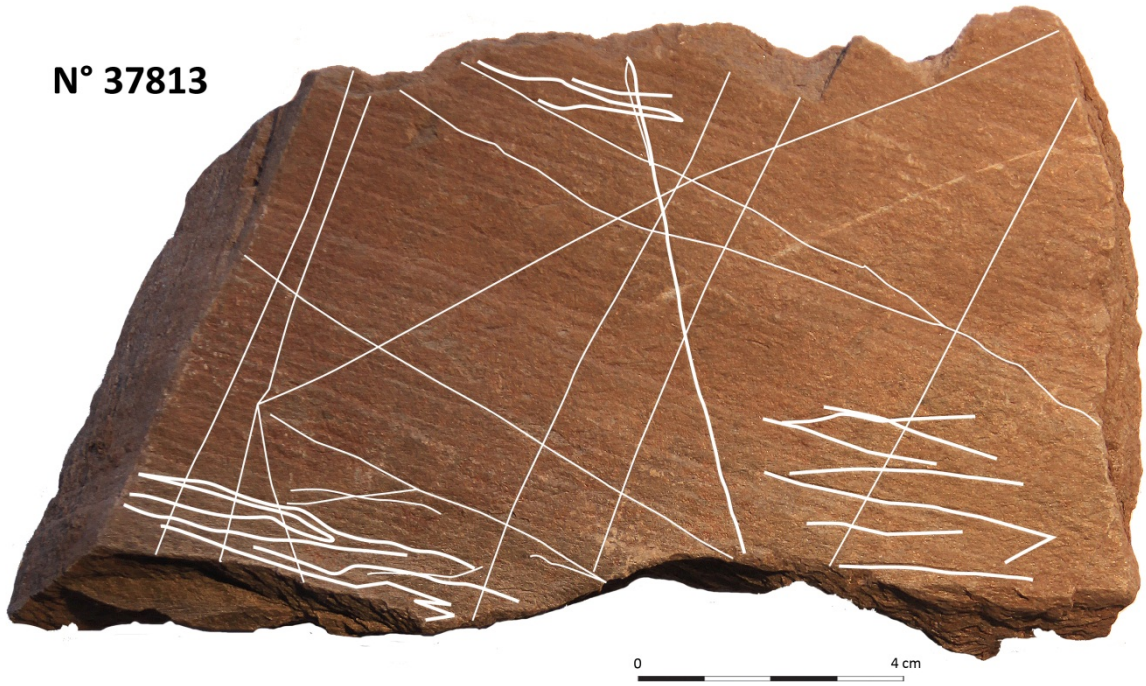

N° 37815
9,4 cm x 8,1 cm, épaisseur 0,4 mm.
Fragment d'ardoise de type A recouvert d'un seul et unique trait fin, rectiligne, profond et patiné.

N° 37819

7,2 cm x 6,2 cm, épaisseur 0,6 mm.
Fragment d'ardoise de type B.
Elle comporte deux types de gravures :
-des traits fins, profonds et patinés dont deux d'entre eux forment une croix entourée par une portion de contour ovale.
-de gros traits courts, larges, peu profonds et patinés qui pourraient être des traces de frottements indépendantes des gravures fines.

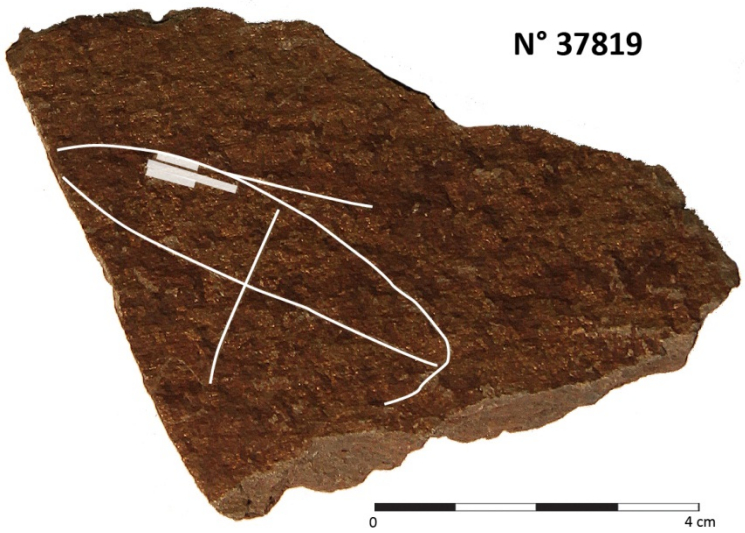

N° 37820

11,9 cm x 9,8 cm, épaisseur 1 mm.
Fragment de lauze.

Elle est marquée par trois traits rectilignes, sans organisation évidente. Ils sont fins, profonds et patinés.

N° 37822

6,4 cm x 6,3 cm, épaisseur 0,6 mm.
Fragment d'ardoise de type A.

Il est recouvert de quelques traits vaguement rectilignes, fins et profonds, patinés, mais sans organisation évidente.

U.S. 12308

N° 37727
Analyse épigraphique de la lauze B, n° 37727.
Stéphane Bourdoncle

U.S. 12308

N° 37727
Fragment d'ardoise type A.
18,8 cm x 12,4 cm, épaisseur de 7mm.

1.1. Description générale :

Inventée lors de la dernière campagne de fouilles, cette plaque de schiste gris est à classer dans la catégorie des ardoises (3 à 9 mm), car elle est trop fine pour être considérée comme une lauze (20 à 40 mm), d'un point de vue morphologique. Cette ardoise vient former avec la lauze découverte en 2007 un corpus dont les éléments sont dénommés : lauze A et lauze B pour des raisons de commodité d'appellation. Tout comme sa « grande soeur », elle a été gravée de caractères écrits celle de présenter comme celle

mise à jour en 2007 (voir le rapport de 2008[3]) sur la face la plus lisse d'un texte gravé. Elle constitue donc un second document épigraphique médiéval original[4] issu du site de Montréal.

La prise des mesures s'effectue dans le sens présumé de lecture du texte écrit sur ce support rocheux. D'une épaisseur uniforme de 7 millimètres, cette lauze fine mesure 18,8 centimètres de large sur 12,4 de hauteur, pour un périmètre de 48,5 centimètres. Elle semble avoir été taillée nettement sur son côté droit (par rapport au texte gravé). Sur le haut, elle présente une entaille concave qui laisse apparaître une double épaisseur de roches ce qui permet d'observer la composition de l'ardoise en deux strates de roche. La forme générale est un trapèze inversé avec le haut de l'objet formé de trois segments dessinant une forme légèrement arquée. L'ardoise présente une surface légèrement ondulée qui alterne parties concaves et de discrets bourrelets le long desquels les lignes écrites se disposent. Les deux faces ont une couleur de reflets et de teintes bronze.

Sur le recto de l'ardoise, on peut distinguer très difficilement quatre lignes écrites. Elles sont de longueurs et d'importance très inégales. La première est située très haut sur la page du document épigraphique. Elle se compose de deux ou trois caractères qui, à la vue de leur taille, laissent penser à des majuscules. La première ressemble à un R majuscule en cursive et la seconde ne laisse aucune équivoque pour reconnaître ici un B stylisé. Or, isolée, cette dernière adopte une étrange position, en sens inverse au reste de l'inscription. Durant un temps, cette position a laissé penser que le sens de lecture de l'inscription correspondait au sens de lecture de cette lettre-ci.

La seconde ligne, après une mûre réflexion correspondant à une très minutieuse observation, est composée de deux ensembles. Une lettre isolée qui est située au-dessus de l'initiale de la ligne et qui ressemble à la première lettre décrite comme un R majuscule en cursive. Cette ligne regroupe un total de onze nodules de lettres qui semblent posséder une cohésion entre elles et former des éléments laissant penser à des mots ou des syllabes. Cette ligne est la plus longue et constitue l'essentiel du texte inscrit.

Le caractère obscur et revêche de cette description tient à la piètre qualité de la graphie des caractères. Ceci tranche et contraste nettement avec les caractères de la lause A qui ont un graphisme d'une tout autre netteté. La lecture en est d'autant moins facilitée et le déchiffrage d'autant plus difficile que cet aspect vaut pour tous les signes visibles sur la lause B.

La troisième ligne est très courte quatre à cinq caractères à peine. Elle est serrée avec une série de grands arcs de cercles, barrés pour certains, et les deux lignes ne semblent qu'en former une sur la fin de cette ligne.

La quatrième ligne est aussi courte comptant une petite dizaine de signes se prolongeant sur un arc de cercle tronqué parvenant jusque sur le bord droit de l'ardoise.

1.2. Analyse et datation :

[3] Actuellement l'étude de la lauze A, découverte en 2007 et accueillant un texte de dix lignes, poursuit une double hypothèse de recherche et d'interprétation du texte. L'idée est que le texte pourrait être une traduction en occitan d'un texte latin ou bien celle d'un texte de la littérature arabo-hispanique. Ces deux pistes d'investigation sont actuellement en cours d'étude.

[4] Ce site de Montréal-de-Sos compte les deux documents les plus intrigants en matière d'épigraphie occitane.

Outre les interrogations qui se posaient pour la lause A, la difficulté du déchiffrage du texte ne permet pas de proposer une première lecture rapide et l'étude nécessite une analyse approfondie qui devra trouver sa conclusion pertinente dans un prochain rapport. Le procédé avait déjà été adopté pour la lauze A.

Quels éléments peuvent fonder le questionnement et l'analyse du document ? Peu de lettres sont clairement identifiables. Les signes semblent souvent raturés. Certaines lettres intriguent par leur taille démesurée par rapport à l'ensemble du texte. De cet ensemble domine une impression de mauvaise facture. Est-ce dû à la qualité de la roche, à l'aisance du graveur sur ce type de support ?

1.3. Le texte gravé :

Le texte présente plusieurs aspects sur lesquels un début de réponse ou d'explication peut être opéré. Deux parties dans le texte sont à distinguer : la ligne 2 et le reste des gravures en lignes 1, 3 et 4. Cette catégorisation est fondée sur la différence entre la ligne qui enchaîne plusieurs éléments faisant penser à une ensemble de mots ou de lettres groupées. Les autres signes se différencient par la différence de taille (sauf peut-être pour la première partie de la ligne 3). La taille plus grande laisserait penser à des majuscules qui pourraient être des lettrines de signatures, ou des monogrammes. Une comparaison avec des écrits de la fin du Moyen Âge pourrait confirmer ou infirmer cette hypothèse. Il est évident que ce premier stade de l'étude se limite à la formulation d'hypothèses et que l'analyse nécessitera une étude plus approfondie.

Tentons cependant une première ébauche de déchiffrage. Lettre par lettre, signe après signe, on peut lire de gauche à droite, un R majuscule caractéristique des XIV^{e} – XV^{e} siècles, un B majuscule stylisé inversé, ou bien un G, à vérifier. De nouveau un R, puis un D et là les difficultés commencent. Pour plus de commodité voici sur une ligne les lettres qui peuvent être reconnues :

- celles qui sont plutôt identifiables sont indiquées par la lettre elle-même.
- celles qui ne sont pas sûres sont suivies d'un *.
- ce qui est illisible pour le moment sont remplacées par un ?.

<u>hypothèse 1 :</u>

D ? d* e* d* n* e* a* d e p* a* s* r* e v* h* r* a* s* S* a* c h ? s* n* i* s* d i s v* o f*

<u>hypothèse 2 :</u>

D ? s* e* S* r* ? ? d e s* o* r* c* e u* l* i* a* d* p* ? c h ? ? ? ? ? d i s u* o s*

<u>hypothèse 3 :</u>

Deu* b*e* S*ñ*r* de S*o*s*c* e–s* h* ? s* a* ? s* u* s* c ? ? ? ? ? g* u* s* u* o s*

La dernière hypothèse fait apparaître les premiers mots : « Deu be Sñr de Sos » ce qui serait en occitan à lire de cette manière, car les mos semblent abrégés :

Deu be(n) S(e)n(he)r de Sos

Deu ben Sénher de Sòs

La dernière est en occitan moderne et retranscrit ce qui peut être traduit en français comme « du bien seigneur de Sos ». Cette lecture est un point de vue, mais qui n'a de valeur que celle d'une première interprétation. En se basant sur l'étude et la transposition des hypothèses qui se sont révélées exactes lors de l'étude de la lauze A, on peut partir du postulat que le texte est rédigé en occitan, qu'il peut être contemporain de la fin de m'occupation du site datée de la fin du XIV^{e} siècle ou du début du XV^{e} siècle. L'écriture pourrait alors correspondre à la couche et à la datation que la stratigraphie procure. L'US 12308 est datée de cette période, car l'ardoise a été mise à jour dans une strate de destruction.

1.4. Quelles interprétations de transcription et quelle identification du texte proposer ?

À ce stade des hypothèses et du déchiffrage, on ne peut se lancer dans une quelconque proposition. Le reste du texte est encore très flou et très opaque.

1.5. Perspectives de recherches :

Pour la campagne 2011, l'analyse sera dirigée vers la poursuite du déchiffrage du texte. Le comparer aux écrits de la période semble constituer la principale méthode de travail afin de dégager une transcription en entier du texte et d'en dégager le sens.

Relevé de la lause-B-12308-2010 :

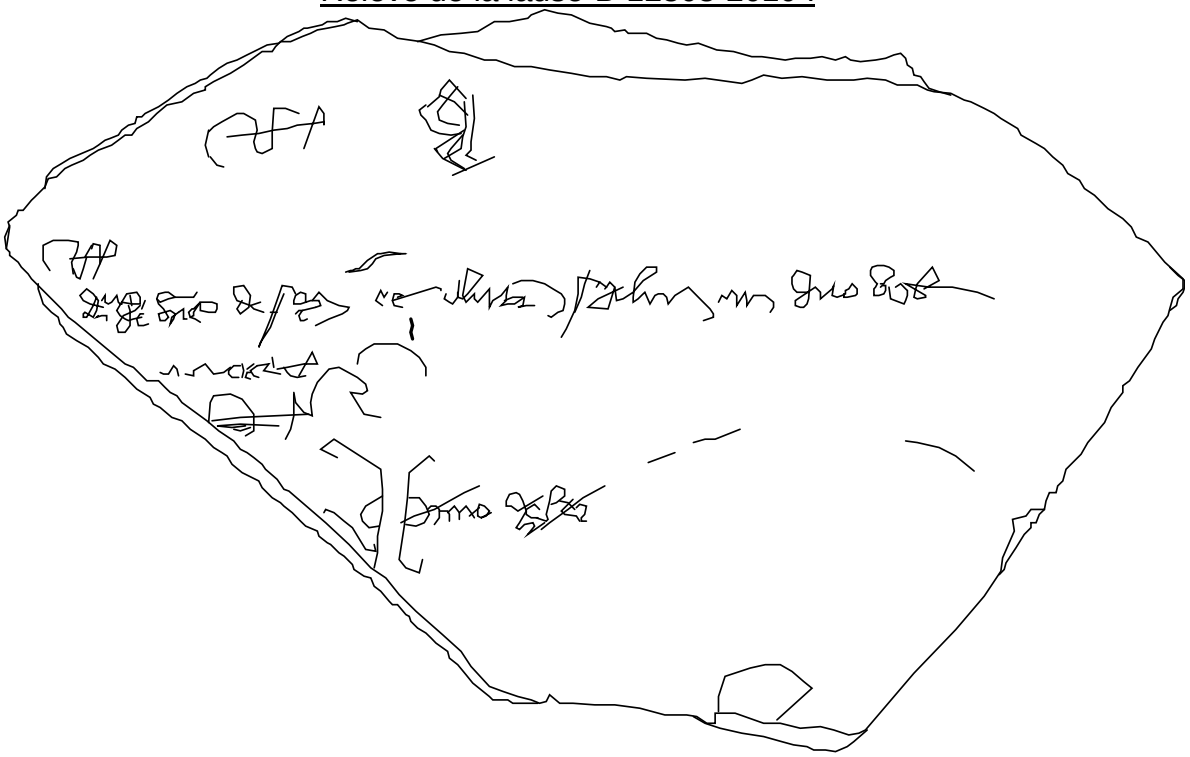

0 5 cm 10 cm

Version 2bis :

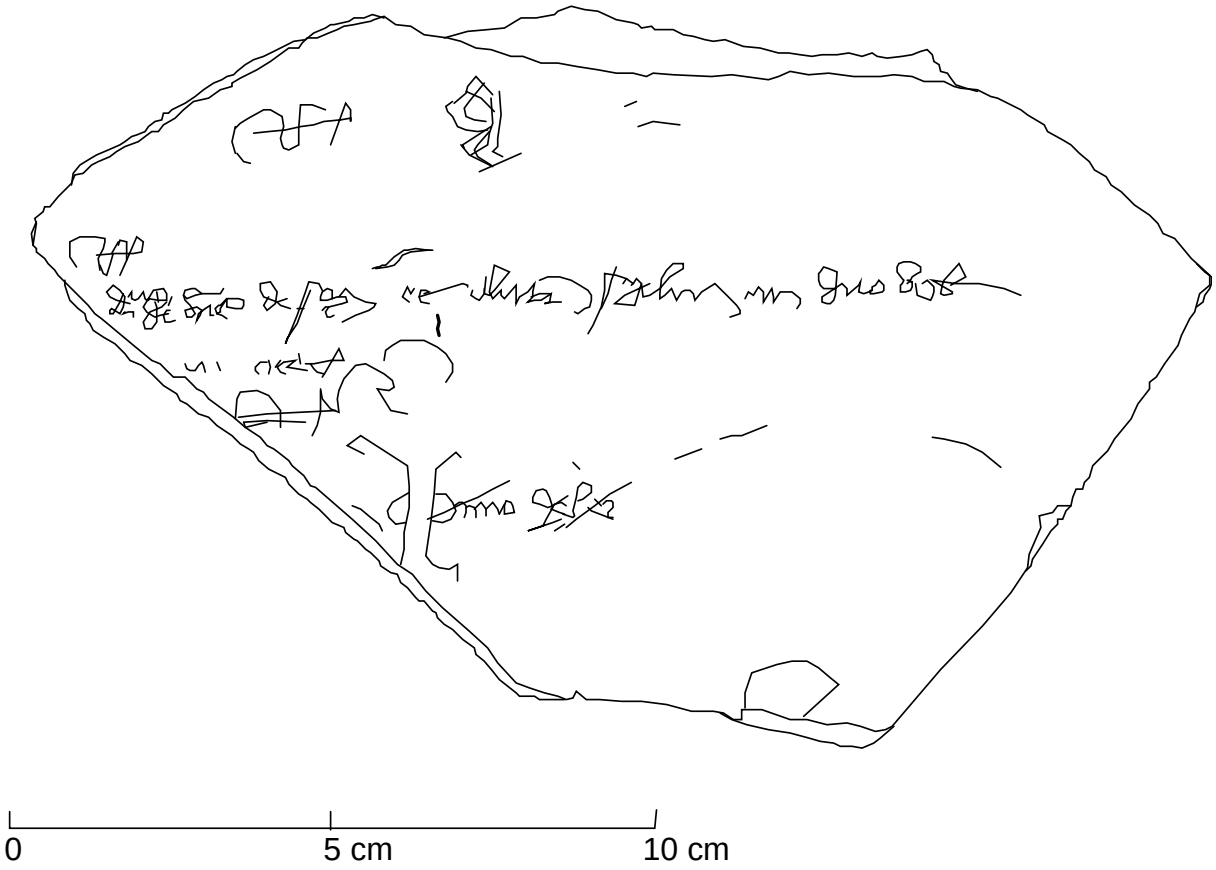
0
5 cm
10 cm

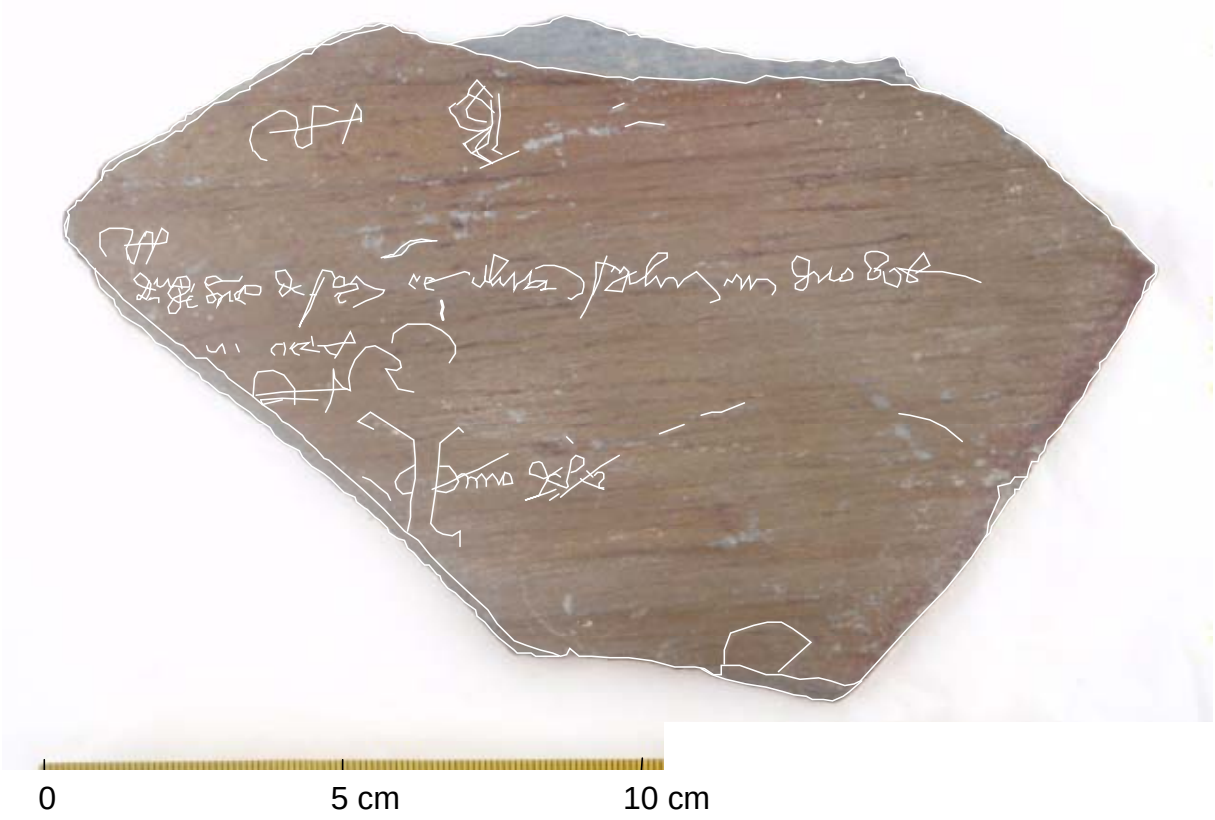
0
5 cm
10 cm

N° 37896

4,9 cm x 3,8 cm, épaisseur 0,3 mm.
Petit fragment d'ardoise de type B.
Il est recouvert de 3 traits très rectilignes, profonds, fins et patinés.
Deux sont parallèles et le troisième est orthogonal : ils semblent dessiner une case.

U.S. 12309

N° 37889

13,7 cm x 9,2 cm, épaisseur 0,6 mm.
Fragment d'ardoise de type A.

Il est recouvert de traits très fins, difficilement visibles sans loupe, bien patinés.
Ils sont rectilignes et aucune organisation évidente ne peut être décrite.

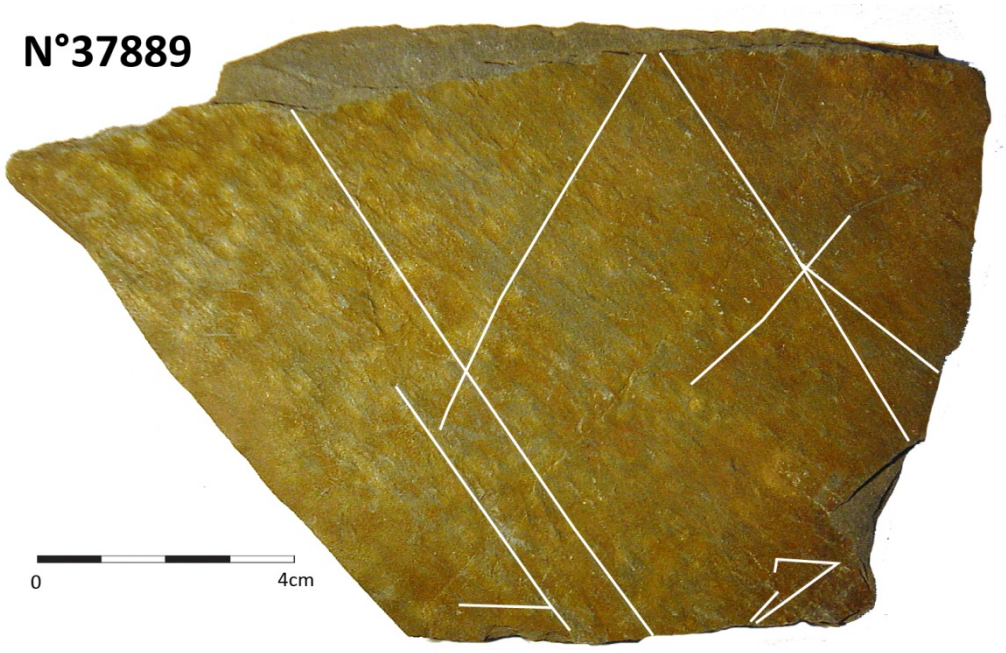

N° 37895

4,7 cm x 3,2 cm, épaisseur 0,3 mm.
Fragment d'ardoise de type B. L'ardoise est identique au fragment 37895 et il pourrait s'agir de la même ardoise brisée même si elles ne recollent pas ensemble.

Il est gravé de traits rectilignes ou légèrement courbes, patinés et profond. Un trait est isolé et les autres (9) se recoupent formant comme une branche avec un axe central unique.

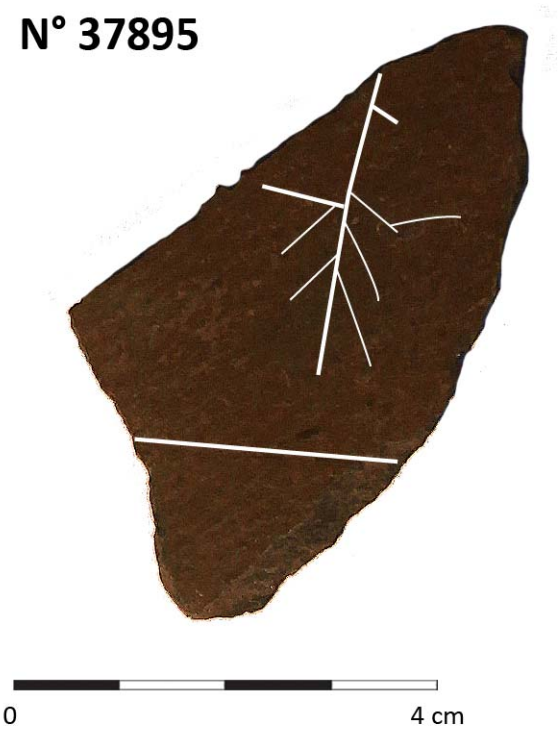

N° 37860

2 cm x 1,8 cm, épaisseur 0,2 mm.
Fragment d'ardoise de type B, schistosités très marquées en nodules.

3 traits rectilignes, profonds, fins et patinés, se recoupent formant une étoile. Il peut s'agir du centre d'une case de table de jeu.

N° 37912

4,1 cm x 3,7 cm, épaisseur 0,3 mm.
Fragment d'ardoise de type B. L'ardoise est identique au fragment 37895 et il pourrait s'agir de la même ardoise brisée même si elles ne recollent pas ensemble.

Un trait rectiligne profond, fin et patiné est la seule gravure portée par ce petit fragment.

N° 37913
5,2 cm x 3,5 cm, épaisseur 0,2 mm.
Fragment d'ardoise de type A.

Il est recouvert d'un unique trait rectiligne, fin, profond et patinés.

U.S. 12330

N° 37916
12,9 cm x 6,0 cm, épaisseur 0,5 mm.
Fragment d'ardoise de type A.

Une face est recouverte de quelques traits sans organisation particulière. Ils sont rectilignes sauf, un légèrement courbe. Ils sont peu profonds, assez large mais peu marqués bien que patinés. Il pourrait s'agir de frottements et non pas de gravures intentionnelles.

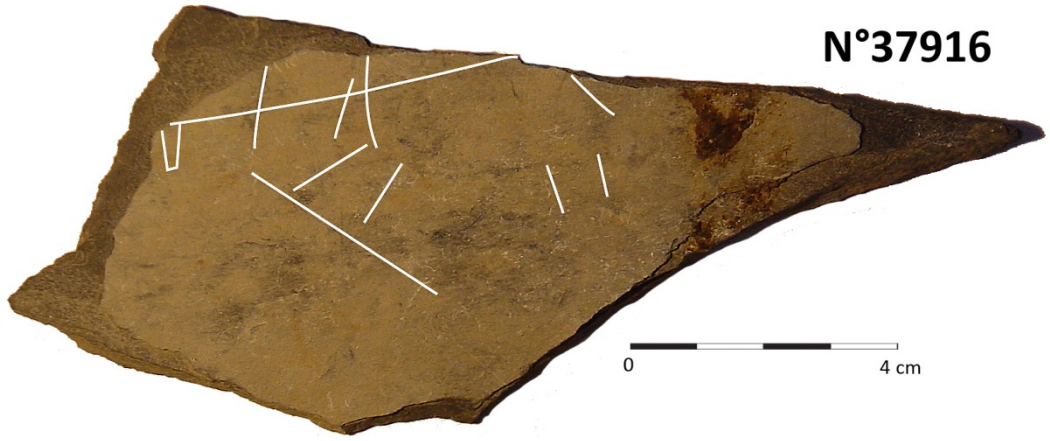

Zone 13

L'éloignement de la zone 13 du cœur du *caput castri* aurait pu conduire à conclure à la possibilité d'absence d'ardoise de toiture.
Malgré la petite emprise du sondage effectué en 2010, il semble qu'il n'en soit rien et qu'il y a des ardoises taillées dans ce secteur, en tout cas la fouille 2010 en a exhumé une, très intéressante à peu près à mi-hauteur dans l'unité, c'est-à-dire à plus de 40 cm sous le sol actuel.

U.S. 13000

N° 37728
11,7 cm x 9,3 cm, épaisseur 0,7 mm.
Fragment d'ardoise de type B, schistosités très marquées.
Une portion de l'ardoise (sur l'image ci-dessous en haut et à droite) est manquante : un fragment de moitié d'épaisseur s'est arraché et l'ardoise est globalement très fragile, parcourue de fissures internes et extérieure.

Dans sa moitié inférieure, un dessin parait inachevé. Il est constitué de traits fins, voire très fins, patinés et profonds. La plupart sont orthogonaux entre eux, 3 sont bissecteurs à ceux-ci et deux sont courbes.
La représentation semble être celle d'un château sous sa forme symbolisée classique du Moyen Âge avec deux tours, sur les côtés et dont une seule serait figurée (à droite). Les pierres du bâtiment seraient figurées par les traits orthogonaux et une porte voûtée en plein cintre serait figurée en bas et au centre.
Bien que moins clair que la splendide lauze gravée découverte en 2006 et représentant entre autre un château (voir ci-dessous), ce dessin n'en semble pas moins clair. On peut aussi le rapprocher des châteaux représentés sur les sceaux des comtes de Foix dont la symbolique est analogue[5].

[5] Inconnu, « Sceaux des comtes de Foix au Moyen Âge », *Bulletin de la Société Ariègeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1888 et tirés à part chez Lacour éd. Nîmes.

N° 25032 – Rapport 2006 p. 197-8. Notez le château et la représentation des ouvertures en plein cintre et des pierres sur l'enceinte et les tours flanquantes (sur la tour maîtresse il semble que ce soit du pan de bois).

Hors zone
H.S.

N° 37938
4 cm x 4 cm, épaisseur 0,7 mm.
Fragment d'ardoise de type A taillé en arrondi.

Il est gravés de traits rectilignes se recoupant de façon *a priori* anarchique. L'autre face est vierge. Les traits sont fins, voire très fins, patinés et profonds.
Il peut s'agir d'un pion pour jouer ou d'un petit bouchon.

N° 37938

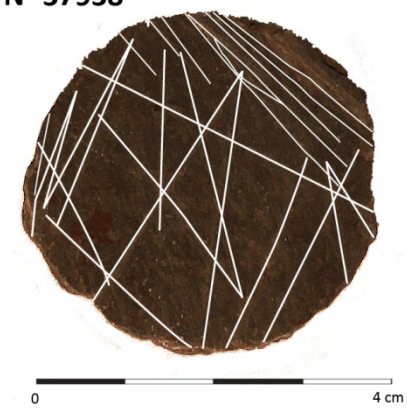

Conclusion

Comme en 2009, on note beaucoup moins de formes évidentes, de gravures décryptées et donc nettement plus d'ardoises et de lauzes dont on peine à rendre l'usage ou la signification.
Le rapport lauzes/ardoises est stable puisqu'on compte 14 pour 24 ardoises ; il reste autour d'un tiers/deux tiers.

Il s'agit en fait d'ardoises et de lauzes gravées au moment de la reconstruction de l'étape 4 et ensuite posées en toiture. Les données de fouilles des années 2006 à 2010 confirment toutes ces conclusions.
Elles sont essentiellement découvertes dans des unités postérieures à la destruction, dans les unités de la destruction ou dans des unités des phases 5 et 6, postérieures à la mise en place des toitures en pierre en étape 4[6].

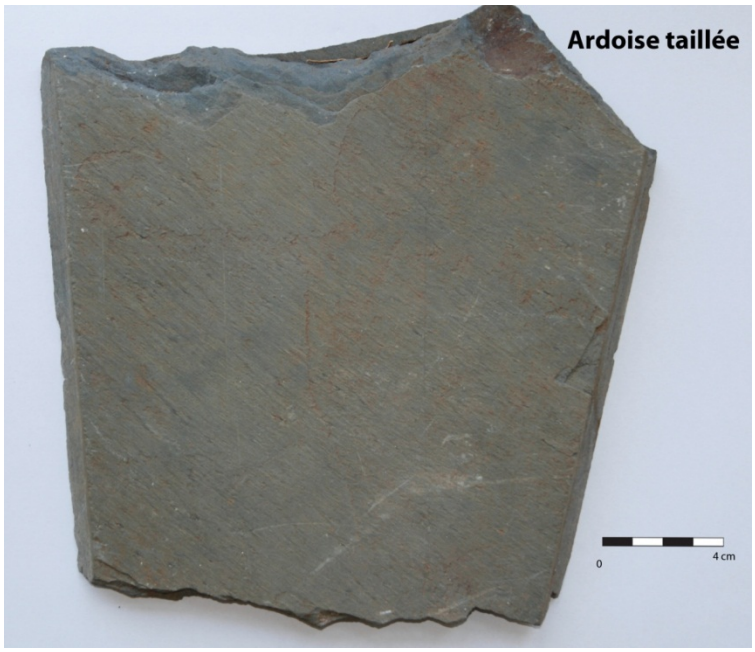

La taille recoupe d'ailleurs souvent les gravures, preuve qu'elles ont subies une dernière taille et ont été posées en toiture, pour enfin, tomber au début de la destruction du château, à la fin du XIVe siècle ou au tout début du XVe siècle.
Une plus forte concentration avait été découverte dans l'angle entre les murs d'enceinte interne (17-31) et 27 recouvrant le M 35 arasé. Il est possible qu'un tas d'ardoises et de lauze ait été situé dans ce secteur. Il s'agissait bien sûr de pierres taillées mais qui n'avait pas reçues la dernière taille permettant de les mettre à la forme exacte nécessaire au montage du toit. Certaines ont donc été gravées pour différente fonction (dessins, tables de jeux, textes, etc.) et furent remises dans le tas pour la plupart donc posées en toiture.

Trois types de pierres de couverture ont été utilisés et on retrouve ces trois types parmi les ardoises qui portent des gravures (lauzes, ardoises très schisteuses, ardoises plus calcaires[7]). Néanmoins les tables de jeu se dénombrent le plus souvent sur des lauzes et on comprend ce choix technique par la solidité nécessaire à l'ouvrage d'une table de jeu.

[6] Aucune en zone 6 cette année. Zone 10, U.S. 10915, un élément - U.S. 10918 4 éléments – U.S. 10975, un élément – U.S. 10977, un élément – U.S. 10998, un élément. Zone 12, U.S. 12300, 21 éléments – U.S. 12308, 2 éléments – U.S. 12309, 5 éléments – U.S. 12330, un élément. Zone 13, U.S. 13000, 1 élément. HS, 1 élément.
[7] En 2009, la proportion était de 51 ardoises et 24 lauzes : la proportion 2/3 d'ardoises et 1/3 de lauzes était la même que pour les lots découverts les années passées.

La rare présence des trous d'accroche (de clous) pourtant généralement nombreux sur les fragments d'ardoises découverts en fouilles, montre que l'on a utilisé préférentiellement les plus grandes pièces, celles qui étaient ensuite destinées au faîte ou aux rives de la toiture.

Les lauzes peuvent provenir des carrières situées entre Auzat et Saleix et les ardoises des carrières situées au-dessus du hameau de Marc (commune d'Auzat) ou des célèbres ardoisières de la vallée de Siguer (figure ci-dessous).

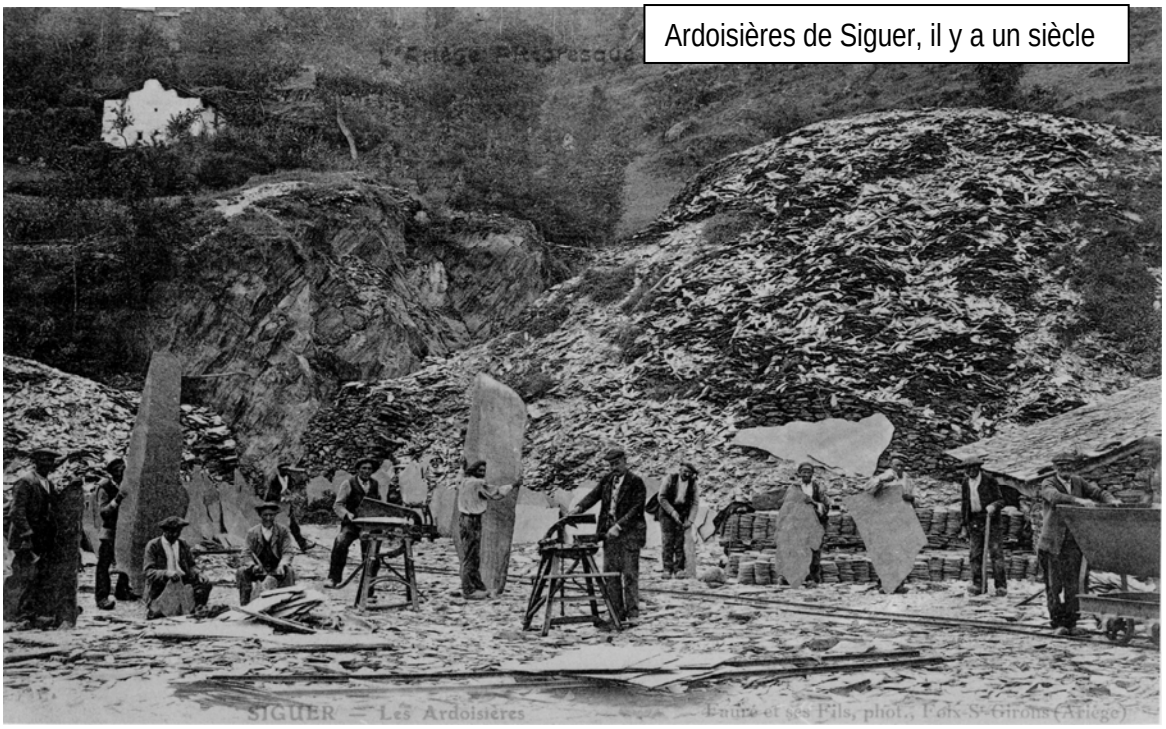

Ardoisières de Siguer, il y a un siècle

On rencontre rarement, mais de temps en temps, des ardoises ou lauzes taillées dans des U.S. antérieures à l'étape 4. On en rencontre tout de même y compris dans des U.S. antérieures au château des comtes de Foix. Celles-ci ne comportent jamais de gravures.

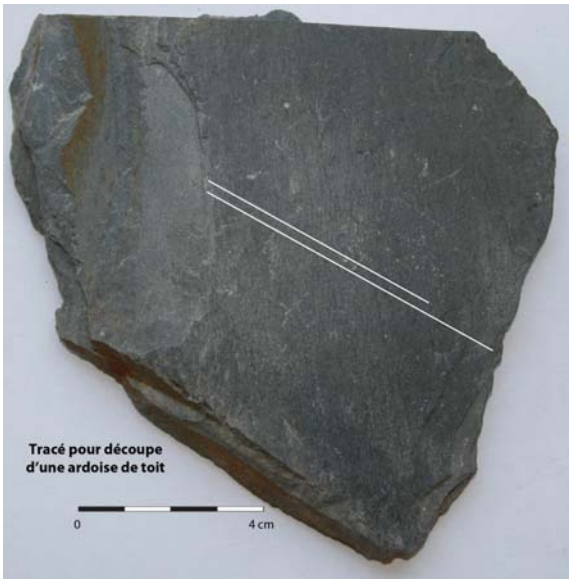

Parmi les gravures découvertes cette année, des traces dues aux frottements (3 ou 4 éléments) ont été révélées. Ce ne sont pas des tracés de dessin.

On ne semble pas avoir exhumé en 2010 de tracé de coupe contrairement au lot étudié en 2009.

Les autres éléments sont tous des gravures réalisées délibérément *a priori* sans objectif fonctionnel, bien que dans de nombreux cas nous ne savons pas ce que l'on a voulu représenter.

-Les jetons

Comme d'habitude, la fouille a livré son lot de jetons, ou plutôt de possibles jetons. Seuls deux comportaient des gravures. Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre des morceaux d'ardoises taillées en rond et gravées et il est tout à fait possible que ces jetons correspondent à des pions que l'on devait reconnaître entre eux et éventuellement retourner suivant les jeux.

Ceux qui ne comportent pas de gravures sont encore plus délicats à identifier avec certitude, notamment dans leurs fonctions (pions, jetons ou bouchons ?).

Tous prélevés lors de la fouille et conservés, il s'agit de morceaux d'ardoises ou de lauzes taillés en rond mesurant souvent aux alentours de 3 à 4 cm de diamètre.

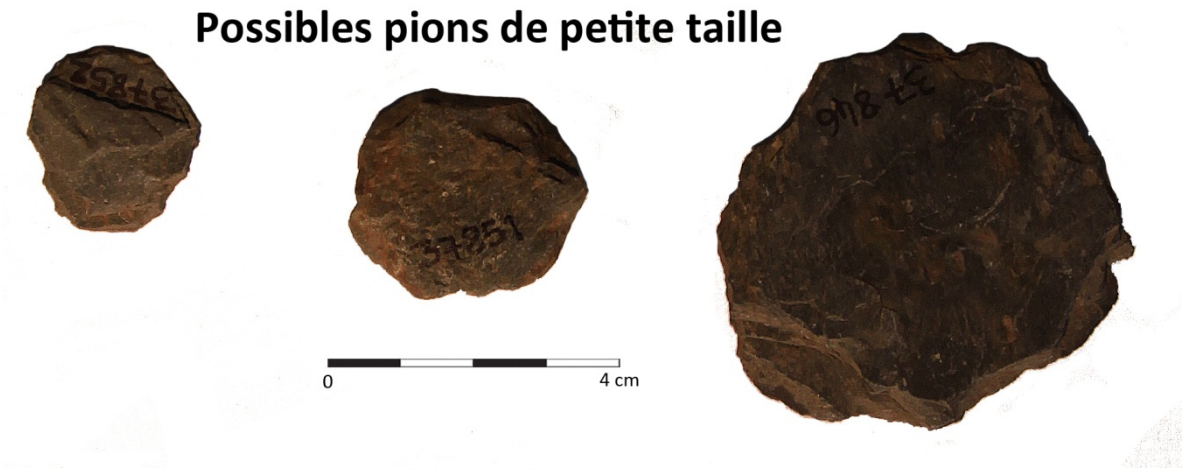

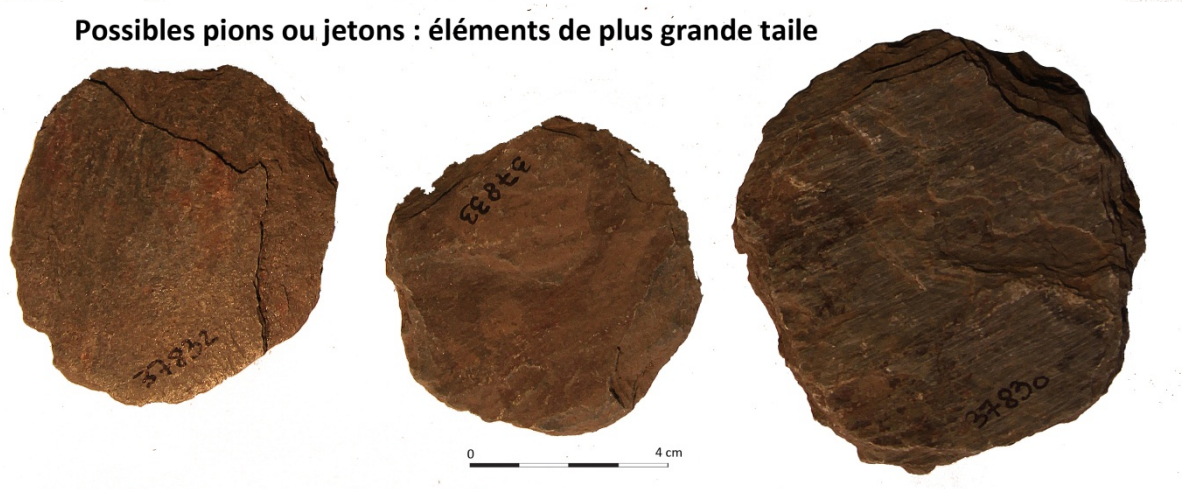

- les jeux

Nombre de ces ardoises et lauzes ont été des tables de jeux, marelles le plus souvent (8 éléments en 2010), damiers (en 2009 mais pas en 2010) ou « triples enceintes » plus rarement (1 ou 2 éléments en 2010).

On commence, avec le nombre d'ardoises maintenant découvertes et étudiées, à pouvoir discerner des groupes de style entre les différentes tables de jeu.

-Les marelles sont constituées de médianes et bissectrices le plus souvent formant 8 cases triangulaires par grand carré, de dessin comparable à celles découvertes au Roc d'Enclar en Andorre [Ripoll – Martin][8].
En 2010, la table de jeu de marelles la plus complète découverte est le n° 37863. Elle mesure 18 à 17 cm de côté et n'est pas toute à fait entière.

On rencontre deux types de marelles. Celles qui sont réalisées sur de grandes lauzes sont souvent très propres et comportent peu de tracés « parasites ». Celles qui sont réalisées sur des ardoises sont parfois plus raturées.
Certains tracés paraissent avoir été faits avec un outil type règle pour qu'ils soient droits et ils peuvent être très profonds, comme si on était passé plusieurs fois pour rendre le trait plus visible.

Ces tables de jeu vont jusqu'à compter 4 grands carrés. Sur ce type de jeu, les pions sont disposés aux intersections et non pas dans les cases. Ce sont des tables de jeux rapidement dessinées et non coûteuses qui s'apparentent aux marelles classiques et anciennes, jouées avec deux fois 12 pions :

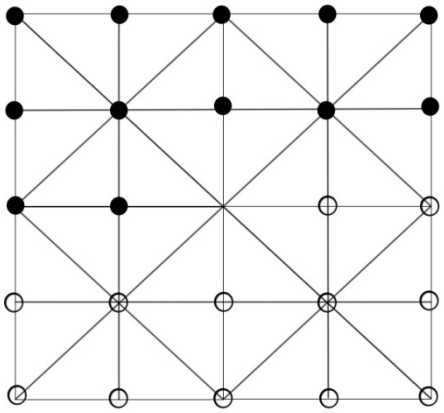

Marelle

Il est intéressant de noter la différence de taille de ces marelles, puisqu'on en a déjà découvertes de 20 cm de côté[9] et de 7 cm de côté[10]. Comme pour l'association de trois marelles dans la pièce n° 37920, dont deux sont fort petites, on peut douter de l'utilisation des toutes petites marelles en tant que tables de jeu et même avec des graviers comme pions.

Suivant les exemples étudiés par Pierre Campmajo à Llivia, on dénombre aussi à Montréal-de-Sos des formes de tables de jeu en « triple enceinte ».
En 2010, on a découvert un fragment de triple enceinte (n° 37844) et un possible autre ou une esquisse non terminée de ce type de table de jeu (n° 37868).

Les « triples enceintes » mesurent 12 à 16 cm de côté.

[8] Ces marelles découvertes en Andorre étaient dans des niveaux de réfection par les comtes de Foix, XIIIe siècle ; et dans des niveaux de construction par le comte d'Urgell, IXe siècle.
[9] Rapport 2006, n° 25033, p. 186.
[10] Par exemple, n° 33131, rapport 2008, p. 294

Dans ce cas, le marquage des cases se fait alternativement, par l'ajout d'un croisillon dans une case sur deux. Nous ne conservons pas de damier complet et nous ne connaissons donc pas leur surface, mais on peut noter que dans tous les cas répertoriés les cases sont relativement grandes, ce qui suppose des damiers de l'ordre de 20 à 30 cm de côté au minimum. C'est pourquoi on ne les trouve gravés que sur des lauzes, qui sont souvent plus grandes que les ardoises car plus aisées à tailler en grand.

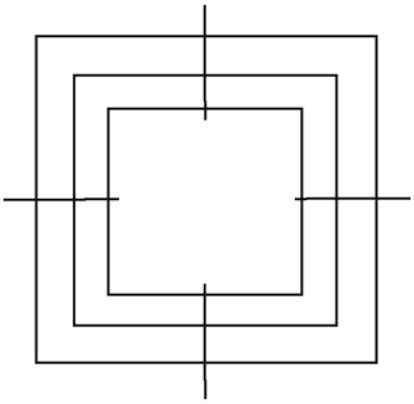

Triple enceinte

Quand les deux faces sont gravées, on remarquait les années passées presque toujours la similitude dans les dessins des deux faces qui pouvaient donc avoir été faits en même temps. Une face pourrait être un raté ou un essai, et mécontent du résultat, on aurait retourné l'ardoise pour recommencer de l'autre côté. En 2010, une lauze (37844) est ainsi gravée sur deux faces qui comportent deux tables de jeu, mais un côté est une triple enceinte alors que l'autre ne peut pas être ce type de jeu car une grande case avec bissectrice apparaît.

Enfin une des ardoises (n°37854) est une forme en étoile encadré par deux traits rectiligne qui font peut-être partie d'un cadre, mais elle est fragmentée. On a déjà rencontré des gravures en étoiles, mais une seule de ce type, c'est-à-dire encadrée[11] et il n'est pas possible de savoir s'il faut rattacher ces deux gravures au symbolisme ou aux jeux. Néanmoins, il paraît probable que d'autres styles de tables de jeu existait.

- Les formes figuratives

Comme chaque année, elles sont présentes sans être très nombreuses.
On dénombre donc les éléments 37728 (château) et 37910 (deux hommes).

La situation de l'ardoise 37728 est étonnante car elle est éloignée du *caput castri* et on aurait pu à s'attendre à ne plus trouver d'ardoise ou de lauze dans ce secteur. Néanmoins, elle a été retrouvée dans une unité postérieure au Moyen Âge et a pu être déplacée et amenée là après la destruction.

Les deux personnages gravés en recto et verso de la lauze 37728 sont très frustres et proches l'un de l'autre dans le style.

- Les autres gravures

[11] Rapport 2009, p. 229, n° 36645.

Une autre ardoise couverte d'écriture a été découverte en 2010. Elle est très différente de la première puisqu'elle ne comporte pas un texte mais des fragments et surtout parce que la qualité de l'écriture n'a rien à voir avec l'ardoise découverte en 2007 qui paraissait clairement avoir été gravée/écrite par un spécialiste de l'écriture.
La plus mauvaise qualité de la graphie fait que notre étude de l'ardoise découverte en 2010 n'est pas terminée à la date d'écriture du rapport et qu'elle apparaîtra dans le rapport de l'année suivante, même si l'opération est différente.
Les recherches sur le texte (origine, chronologie, etc.) du texte de l'ardoise écrite découverte en 2007 sont de toute façon toujours en cours pour être approfondie par rapport aux conclusions qui vous ont été présentées en 2007 et 2008 (étude par Stéphane Bourdoncle).

Le reste, soit 20 ardoises et lauzes, est malheureusement sans attribution spécifique, le plus souvent limité à quelques traits rectilignes, parfois un seul.

On n'a par contre pas découvert d'ardoises portant des tracés du type gribouillis et c'est la première fois depuis 2006, car ces ardoises et lauzes étaient assez fréquentes auparavant[12].

Bibliographie :

Anciens rapports de fouilles de Montréal-de-Sos, 2002, 2006, 2007, 2008 et 2009.

AUGUSTINS (musée des), *Archéologie et vie quotidienne aux XIIIe-XIVe siècle en Midi-Pyrénées*, catalogue de l'exposition, mars-mai 1990, p. 198, notice n° 340.

CAMPMAJO (P.), *Ceretania*, 2001-3, Les plaques en schiste gravées du château de Llivia : quelques exemples de jeux au Moyen Âge, p. 205.

CAMPMAJO (P.), *Mon Ibéric als països catalans*, vol. II, Institut d'Etudes Cerdanes, 13e colloque international d'archéologie de Puigcerda, nov. 2003, Les gravures Ibères dans l'Art rupestre de l'Âge du fer. Le cas de la Cerdagne, p. 1101.

CAMPMAJO (P.) et BARACETTI (M.), *Ceretania*, 2005-4, Gravures sur ardoises de toit d'époque Moderne (Sansa, vallée des Garrotxes, Pyrénées-Orientales), p. 21.

D'HAUCOURT (G.), *Archéologia*, n°8, 1966, Jeux au Moyen Âge, p. 68.

FAU L. (ss la dir.), *Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge. Genèse d'un monde agropastoral*, Documents d'Archéologie Française n° 101, Paris, ed. de la MSH, novembre 2006.

FOURNIER (L.-E.), *Histoire anecdotique des jeux, jouets et amusements avant 1900*, réed., éd originale 1889.

[12] On n'a pas non plus découvert de formes en rouelles.

GRATTE (L.), *Survivance de l'Art pariétal,* 1984, Toulouse.

NORMANDIE (musée de), *Vivre au Moyen Âge, archéologie et vie quotidienne en Normandie*, *XIII-XVe siècles*, catalogue de l'exposition de Caen, jui-nov 2002, p.224 (notice n° 220) et 227 (n° 225).

MAS CANALIS (D.), Des graffiti médiévaux, *Les dossiers Histoire et Archéologie*, N°96, 1985, le domaine archéologique d'Andorre, p. 56.

MOUTON (D.), *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, DAC, 2008, p. 53.

Société Archéologique du SILLON MOSAN « S.O.S. Fouilles », *Signy l'abbaye, vestiges d'une abbaye cistercienne*, http://mosa.ouvaton.org/signy2.html.

RIPOLL (G.) – MARTÍN (A.), Els jocs, *Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX*, *Inscripcio sobre pissarra*, monographies du patrimoine culturel d'Andorre, pp. 155-166.

VELASQUEZ (I.), Las pizaras visigodas : edicion, critica y estudio, *Antigüedad y Cristanismo*, n° VI, Mùrcia.

VELASQUEZ (I.), Inscripcio sobre pissarra, *Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX*, monographies du patrimoine culturel d'Andorre, pp. 418-422.

VERDON (J.), *Les loisirs au Moyen Âge,* 1980.

ANNEXES – ANALYSES ET DONNEES COMPLEMENTAIRES A L'OPERATION ARCHEOLOGIQUE : ANALYSES DE LA DOCUMENTATION ECRITE ET DU TOPONYME

TOPONYMIE ET CADRE GEOPOLITIQUE DU HAUT MOYEN ÂGE

Montréal-de-Sos est un toponyme original qui pose problème depuis le début de l'étude de ce site.

Les premières occurrences de la vallée de Sos apparaissent -sous la forme de *Saos*- à la fin du XIe siècle dans le cartulaire de Saint-Sernin[1]. Cette forme est confirmée à nouveau dans les années 1160 avec un Isarn de *Saos* témoin d'un acte comtal[2] puis dans le texte qui mentionne le *castrum* de *Saos* à la même époque[3]. On la retrouve encore dans des actes de la fin du XIIe siècle mentionnant les églises ou des personnages[4]. Elle est toujours utilisée au XIIIe siècle dans le nom de seigneurs (locaux) témoins d'actes du comte de Foix[5].
Dès le XIIIe siècle, ce toponyme est déjà orthographié *Sos*, la palatisation a eu lieu[6]. Ainsi Montréal-de-Sos n'apparaît que sous la forme *Monteregali de Sos*. Il désigne toujours la vallée et se transforme peu à peu en *Dessos* puis s'agglomère à *Vic* pour former le nom de l'habitat principal, Vicdessos.
Ce toponyme de vallée pourrait être ancien, si l'on suit l'avis des linguistes sur cette question[7], qui le situent dans une langue antérieure au latin, dite « aquitaine » et qui s'appliquait aux Pyrénées, au nord comme au sud. Il est d'ailleurs connu en Catalogne (Castejon de Sos, vallée de la Noguera Pallaresa). Sa forme ancienne serait bien *Saos* ou *Sahos* et sa signification serait « la vallée ». Que le toponyme de la vallée se soit ensuite imposé et ait été conservé est somme toute logique lorsqu'on mesure l'importance de ces structures valléennes au cœur des Pyrénées durant le Moyen Âge classique et probablement au cours du haut Moyen Âge[8]. Bien sûr, sa signification originelle a été perdue.

[1] Actes 273, 275. Puis au début du XIIe siècle, acte 288.
[2] H.G.L., V, acte 648, col. 1257-8. Contrat de mariage entre la fille de Roger Bernat, comte de Foix et Arnaut Guilhelm de *Marcafava*.
[3] A.N. J.879 ; 20. Cop. B.n.F., Doat, 167, f°247r - 248v.
[4] Cartulaire. Saint-Sernin, app. Acte 8 et Cop. B.n.F., Doat, 83, f°218.
[5] Isarn de *Saos* parfois Guilhelm Isarn de *Saos*. Par ex, 1243 : Cop. B.n.F., Doat, 170, f°200r et Cop. B.n.F., Doat, 170, f°200v, etc. Dernière occurrence en 1264 : Cop. B.n.F., Doat, 172, f° 105 et f°108, H.G.L., VIII, acte 511, col 1542.
[6] Voir par exemple : 1216, Cop. Moderne : A.D.A. 1 J 285. Original : A.D.P.A., E 483[6]. H.G.L., VIII, acte 190 - I, col. 688-691 : Isarn de *Sos.* 1247, Ramon Got, prieur de *Sos*, Cop. : BN, ms Lat. 9189, f°104a. H.G.L., V, acte 499, col. 1805, analyse. OURLIAC-MAGNOU, cart. Lézat, I, actes 636, 637, 638, 639 et 640 ; etc.
[7] VITEAU, Toponymie du département de l'Ariège, *tercer Congreso Internacional de Estudios Pirenaicos*, Zaragoza, 1957, p. 57-8.
[8] Sur cette importance des communautés de vallée très tôt, voir notamment VIADER (R.), Les communautés montagnardes de la vallée à la maison, *Etudes Roussillonnaises. Revue d'histoire et d'archéologie méditerranéennes*, XXI (2005) pp. 33-43 et CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale,* Toulouse, PUM, 1998.

Montréal est un toponyme unique en haute Ariège.
Soulignons d'abord que les formations en Mont- sont relativement rares dans un cadre où les toponymes sont souvent préexistants aux *castra* et donc où les *castra* prennent d'anciens noms. Existent : Montaillou (pays d'Alion), Montorgueil et Montgrenier, tous trois châteaux des comtes de Foix construits au XIIIe siècle ou à la fin du XIIe siècle.

Montréal apparaît dans tous les actes de la documentation médiévale (voir catalogue des actes ci-dessous) sous cette forme associée à *Sos*.
Dès les premières études, il avait été proposé qu'il s'agisse d'une formation antérieure au château des comtes de Foix, car quand ce toponyme apparait dans la documentation, en 1213, il n'y a aucune autorité royale pratique sur ce secteur et ce depuis l'époque carolingienne. Le toponyme royal, donc public, ne peut donc être associé qu'au haut Moyen Âge, et notamment aux deux époques où l'autorité publique se révèle assez puissante, à l'époque du royaume wisigothique de Toulouse et sous Charles-le-Chauve, moment de « carolinginisation » réelle de la société. L'archéologie, et plus particulièrement les découvertes 2009, proposent la seconde de ces périodes, ce qui est somme toute aussi la plus « classique », si l'on compare avec d'autres cas de la région mieux connu comme Vic-Fezensac et son Montréal. On connait peu de choses de cette époque, car elle n'est quasiment pas documentée. Apparaît néanmoins une solide poussée de l'implantation du pouvoir et des structures franques dans la région, avec (ou à partir ?) d'une implantation d'aristocrates francs issus de postes toulousains (par exemple les vicomtes de Toulouse au IXe siècle)[9]. On en note les prémices dès le début du IXe siècle, mais il semble que cette expansion se soit surtout matérialisée au milieu de ce siècle, lors de l'intervention de Charles-le-Chauve dans la région. En dehors d'une aristocratie franque, des abbayes sont mises en place (une par vallée[10]) et servent de point d'appui à l'expansion du pouvoir dans le piémont et en montagne. Il semble aussi qu'il y ait quelques grandes fortifications publiques. Pour la haute Ariège, deux avaient été repérées (Lordat, Roquemaure)[11]. Montréal-de-Sos en constitue probablement une troisième et vient combler l'absence de poids de l'abbaye de Saint-Volusien dans la haute vallée du Vicdessos.

Ce nom composite, associant « fortification publique de l'époque carolingienne » et « nom de la vallée » a été conservé par la fortification des comtes de Foix : il avait donc résisté à l'oubli dans le *hiatus* de 150 ans de l'occupation entre les deux phases. On peut aussi proposer qu'il convenait bien aux comtes de Foix, dans ce contexte de « mode » des préfixes en Mont- appliqués à d'autres châteaux du comte, dans la même chronologie et de même fonction.

[9] Sur le sujet de l'origine des aristocrates et des seigneurs du futur comté de Foix, voir GUILLOT, 2009, « Seigneurs et *castra* en Sabartès ».
[10] Pour la haute Ariège, il s'agit de celle de Saint-Volusien à Foix, sur sa mise en place -milieu IXe siècle- voir F. GUILLOT, « L'abbaye de Saint-Volusien au Moyen Âge », *Revue de Comminges,* 2009, T. 1, pp. 95-130.
[11] GUILLOT, Thèse, 2008, tome 2, pp. 152 à 162 et GUILLOT, rapport du P.C.R., 2007, pp. 27 à 30.

ANALYSE DE LA DOCUMENTATION ECRITE ET CONTEXTE :
LE CADRE GEOPOLITIQUE DU CASTRUM DES COMTES DE FOIX

Ce chapitre est constitué de plusieurs études menées ces dernières années sur la vallée du vsd au Moyen Âge.

La vallée de Sos s'intègre dans un territoire que les textes du haut Moyen Âge nous définissent comme une circonscription administrative centrée sur la confluence Vicdessos/Ariège : Sabart, le Sabartès.
Le Sabartès correspond à cette entité géographique bien délimitée par l'orographie, la haute Ariège et ses affluents. C'est aussi avant tout une entité administrative ancienne, mentionnée dès le IXe siècle dans un acte de la documentation écrite[12]. Son cœur est constitué d'un pôle ecclésial, l'église Sainte-Marie de Sabart, chef-lieu de l'archiprêtré éponyme. Cette église est construite sur le site de la plus importante confluence de la haute vallée de l'Ariège, celle du Vicdessos, proche de Tarascon-sur-Ariège. Sabart est alors décrit comme le chef-lieu d'un *suburbium*, circonscription administrative probablement comparable aux *ministeria*, subdivisions non coalescentes du grand *pagus* de Toulouse. Ce *ministerium,* dont le cœur est une église, suggère au moins pour un temps la corrélation du réseau ecclésial avec les *ministeria*.
Au tout début du XIe siècle, le testament de Rotger-le-Vieux, comte de Carcassonne, mentionne la *vicaria* de Sabart[13]. Les droits du comte sur ce secteur sont issus d'une captation récente sur le comté de Toulouse. Rotger-le-Vieux prévoit que ces droits sont dévolus en usufruit à sa femme, puis reviendront à son cadet, Bernat, à condition qu'il respecte un accord *–convienientia*[14]- passé avec son frère Odon et son neveu Arnaut (comtes de Razès). A la mort de ces derniers, l'accord est censé être caduc. Cet accord est dit de Sabart et de Castelpenent, nouvelle fortification située entre Tarascon et Foix. La double référence et l'insertion d'un *castrum* démontre une première évolution des pôles de pouvoir, d'un glissement de l'ancien pôle ecclésial, Sabart, vers de nouveaux centres castraux.
Habitat concurrencé par Quié puis Tarascon au Moyen Age central, Sabart ne semble plus être un pôle de peuplement au moins dès le XIIe siècle, mais reste le cœur de la haute Ariège. Relégué au rang de circonscription uniquement ecclésiastique à partir du Moyen Age central, le Sabartès reste pourtant une référence jusqu'à la fin du Moyen Age : les déposants des interrogatoires de l'Inquisition de Jacques Fournier mentionnent presque toujours ce cadre pour localiser leur origine.
Les droits comtaux, issus de Bernat, fils de Rotger-le-Vieux, nous sont pratiquement inconnus. Plusieurs indices indiquent qu'ils ont pu être limités. D'abord, le texte écrit vers 1002 indique clairement que les églises et leurs droits sont dévolus au benjamin de Rotger-le-Vieux, Peire, évêque de Gérone. Or ces droits sont rappelés dans un accord entre Peire et le successeur de Bernart, Rotger (neveu de Peire), dans les années 1030-

[12] H.G.L. , tome II, col. 355, acte 174.
[13] Vers 1002. Copie fin XIIe et moderne : A.D.A., E1. Copie XIIe : A.D.A., 1 MI5/R3, A.D. des Pyrénées-Atlantiques, E 394. Copie, B.n.F. Doat, vol. 165, f°86. H.G.L., tome V, acte 162, col. 344-346.
[14] Dont nous ne connaissons pas la teneur.

1050[15]. Ces biens de la grande famille de Carcassonne ne sont donc pas encore territorialisés. C'est la dernière fois qu'ils apparaissent suivant ce schéma issu de l'héritage de Rotger-le-Vieux, la tendance postérieure étant au regroupement géographique dans le cadre de la structuration du nouveau comté fuxéen.

Ensuite et surtout, la *convienientia* de Sabart et Castelpenent semble avoir eu une véritable assise, puisque des membres de groupes nobiliaires différents de celui qui deviendra la famille de Foix apparaissent régulièrement dans les actes nantis de droits et de biens en Sabartès. On citera pour exemples : un acte de donation à l'abbaye de Lagrasse, des années 990[16], concernant tous les habitats autour d'Ax, dévolus à un certain Arnaut qui pourrait être, Arnaut, comte de Razès, fils d'Odon tenant de la *convienientia* ; un testament des années 1020[17], dans lequel le comte de Besalu, Bernat, donne à un monastère son alleu dans la *villa d'Utzad*[18], alleu qu'il aurait acquis d'Arnaut de Sabartès, probablement toujours le même personnage dont l'anthroponyme marque la proximité avec la haute Ariège.

Dès lors, la présence des comtes de Foix, au début du XIe siècle sur notre secteur d'étude ne peut être hégémonique : elle semble même largement limitée, à peine étendue au sud de Foix, autour des fortifications de Castelpenent et Roquemaure[19] et peut-être beaucoup plus ténue plus au sud[20].

La disparition de Peire, évêque de Gérone, en 1051, puis de la famille comtale du Razès vers 1065, ouvrit la voie à une concurrence des pouvoirs publics sur ce secteur.

En haute vallée de l'Ariège, autour d'Ax et de Lordat, l'expansion comtale se heurta en outre, à l'appétit des comtes de Cerdagne sur le versant nord du col de Puymorens. C'est dans cette frange sud de la vallée que les comtes de Foix furent actifs le plus tôt, alors qu'ils ne semblent s'être étendus en vallée du Vicdessos qu'à partir du XIIe siècle, d'abord à la faveur de fiefs de reprise sur la seigneurie de Quié dans les années 1130, puis plus en amont autour de Vicdessos dans les années 1160.

Si la confluence de la vallée du Vicdessos avec celle de l'Ariège est connue dans la documentation depuis le IXe siècle, la haute vallée du Vicdessos n'est pas décrite avant la fin du XIe siècle, à la faveur de la Réforme Grégorienne[21]. La " vallée de Sos ", telle qu'elle est dénommée tout au long du Moyen Âge, compte alors quatre églises : Miglos, Siguer, Vicdessos et Onost[22].

---

[15] Copies fin XIIe s. et Moderne : A.D.A, E 1. Copie Archives Nationales, J. 879, n°7. H.G.L., tome V, actes 202 I et II, col. 405 - 408. CROS-MAYREVIEILLE, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX.
La mainmise de Peire sur les abbayes est rappelée dans ces actes où il est fait mention de l'honneur de l'évêque et des abbayes faisant toujours parti d'un lot différent des biens et droits échus à « celui qui tient Foix ». L'accord est suivi d'un serment de Rotger à Peire qui mentionne une nouvelle fois que Rotger ne captera pas les droits et biens de l'évêque.

[16] Original perdu, copie B.n.F., Doat, vol. 66, f°155.

[17] MARCA (P. de) – BALUZE (S. de), *Marca hispanica sive…*, acte n°191, col. 1028, Paris, 1688. MIQUEL ROSELLl (F.), *Liber feudorum maior. Cartulario real que se conserva en el Archivo de la Coronà de Aragon*, C.S.I.C., Barcelone, 1945 - 1947, acte 497.

[18] Ussat, à l'amont de Tarascon-sur-Ariège, en rive droite de l'Ariège.

[19] Mentionnée en 1030-50 ; située au-dessus de Tarascon-sur-Ariège. GUILLOT, Thèse…, tome 2, p. 121.

[20] Pour une démonstration plus complète voir GUILLOT, 2006, Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Age (Ariège)…

[21] Voir actes du cartulaire de Saint-Sernin mentionnés au chapitre toponymie.

[22] Commune d'Auzat.

Malgré le caractère tardif de la documentation écrite, le peuplement et ses tendances ont été bien appréhendés par les recherches des géographes et palynologues[23] décrivant une montée en puissance progressive d'un monde sylvo-agro-pastoral dont l'activité se densifie dès le VIIIe siècle de notre ère. En outre, le processus de mise en place des

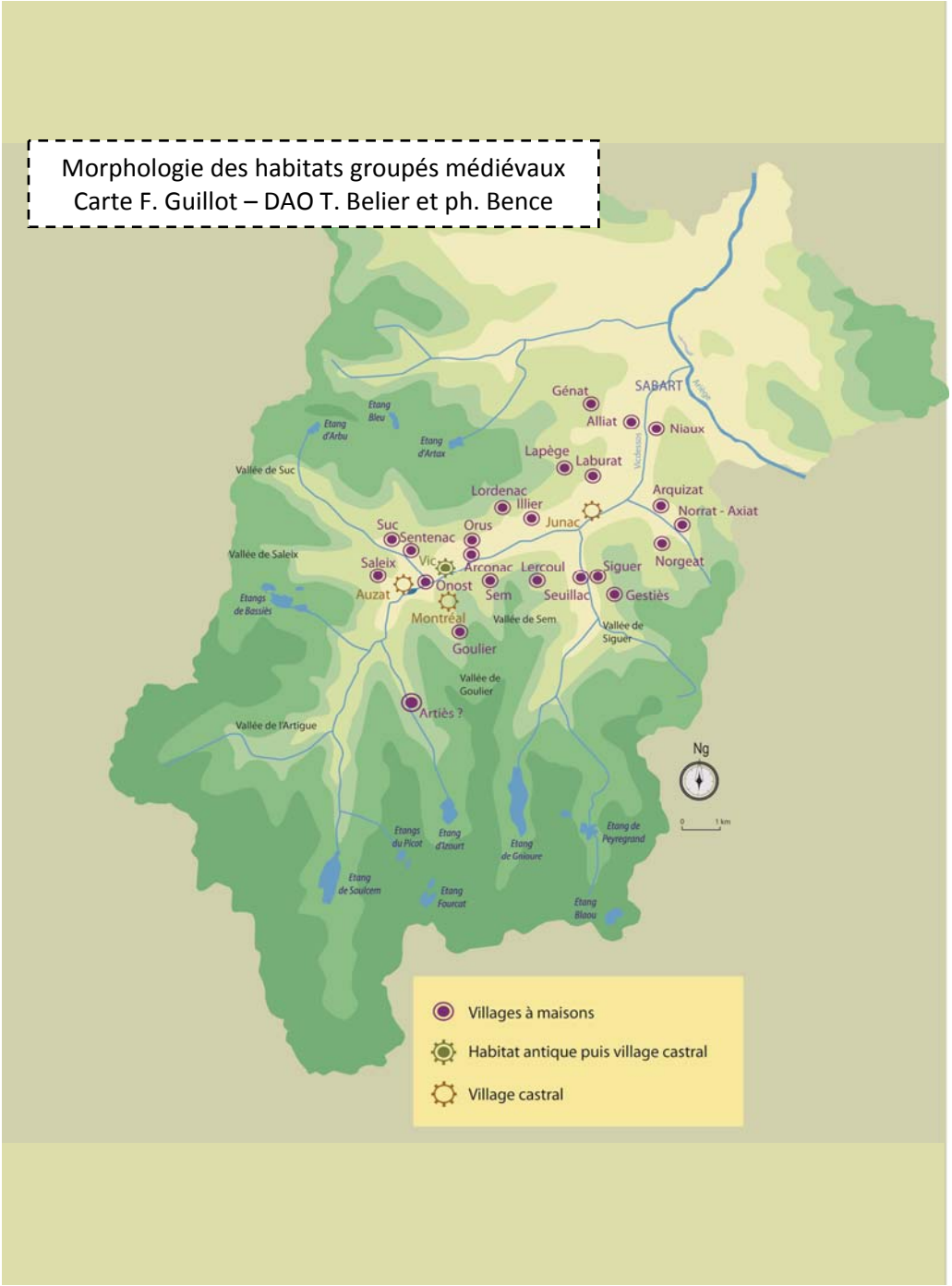

habitats groupés est discernable par études comparatives avec d'autres zones toutes proches et documentées plus tôt[24]. La majorité des habitats groupés sont des villages " casaliers " ou " villages à maisons ", mis en place à la fin du haut Moyen Âge. Au Moyen

[23] Galop 1996.

[24] GUILLOT (F.), L'occupation du sol en Axois, in *Autour de Montaillou, village occitan*, colloque sous la dir. de LE ROY-LADURIE (E.), 2000, éd. 2001.

Âge central, cet espace est déjà largement mis en valeur, c'est un monde plein et le semis villageois est quasiment identique à ce qu'il est aujourd'hui.

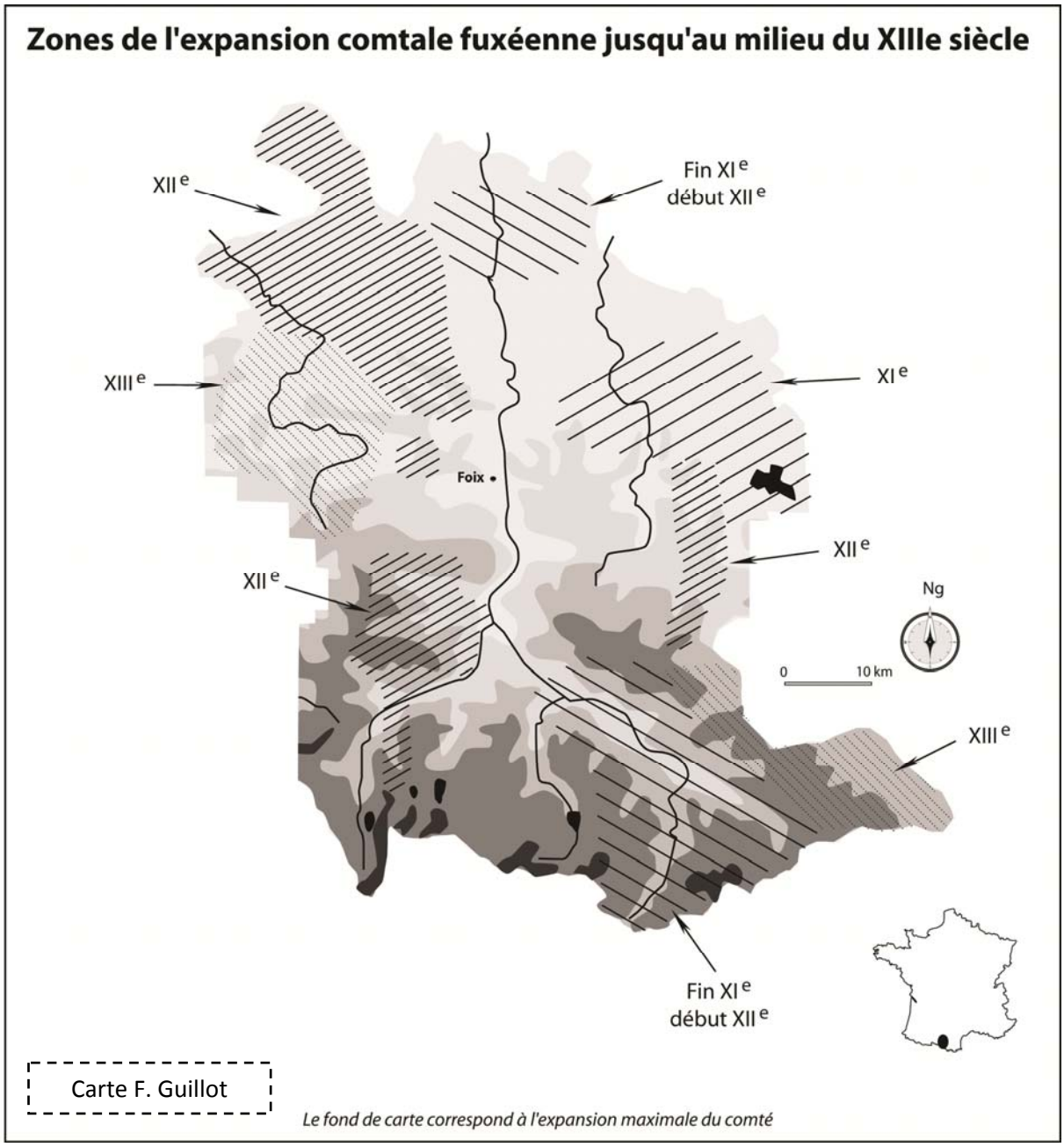

La raison d'être originelle du *castrum* comtal fuxéen de Montréal-de-Sos est liée à la montée en puissance du pouvoir comtal dans la haute vallée du Vicdessos.

La mise en place du comté de Foix au XIe siècle s'intègre donc dans un processus de territorialisation par partage du grand comté de Carcassonne. L'histoire du comté se poursuit ensuite par expansion de la force des droits comtaux sur les seigneuries locales jusqu'au XIIIe siècle.

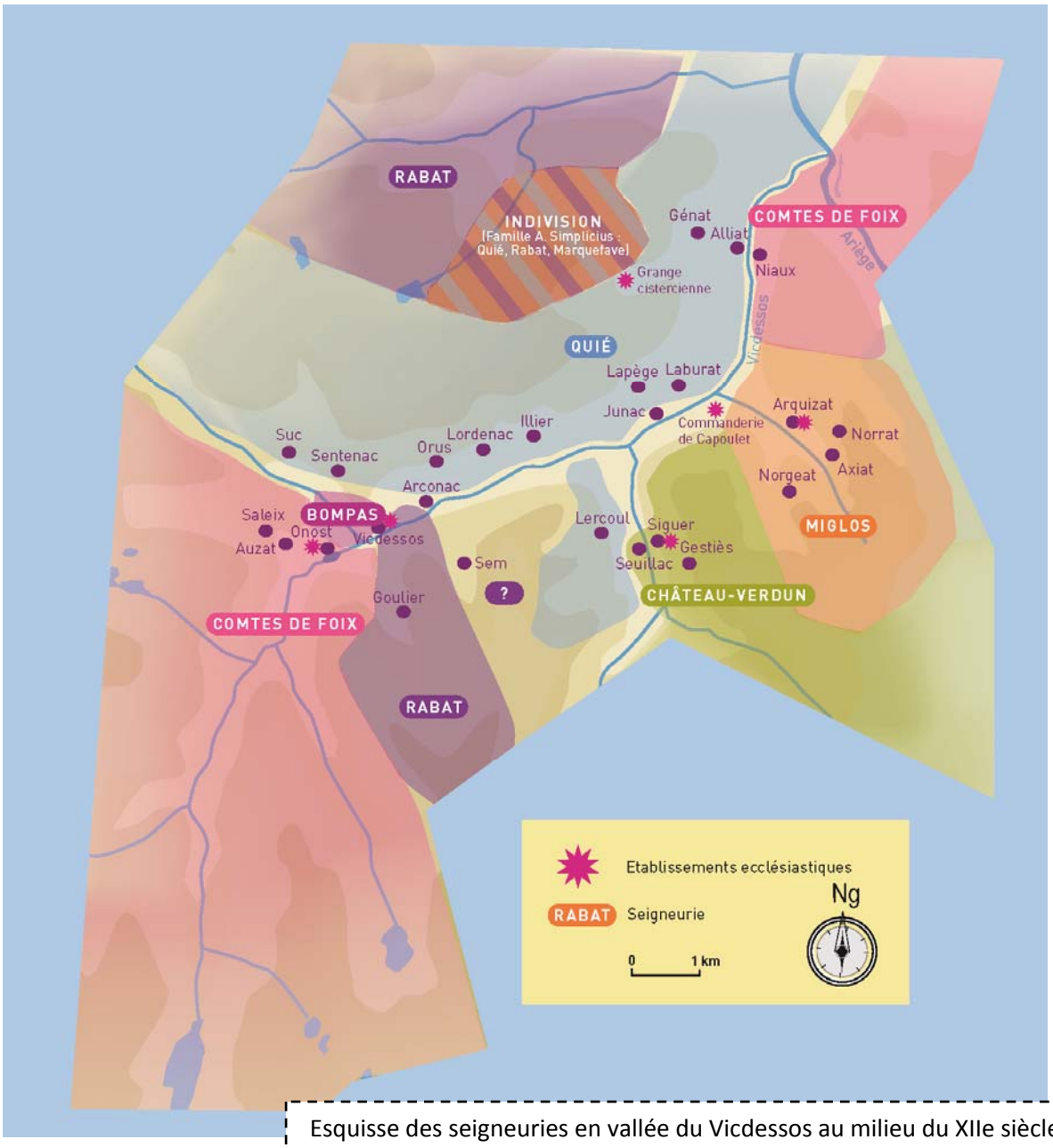

Esquisse des seigneuries en vallée du Vicdessos au milieu du XIIe siècle
Carte F. Guillot – DAO T. Belier

En vallée de Sos, les grandes familles seigneuriales présentes à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe siècle font parties d'un groupe nobiliaire d'origine franque lié à la famille vicomtale de Toulouse, puis aux comtes de Carcassonne, celle-là même qui donnent les droits sur les églises lors de la Réforme Grégorienne (voir ci-dessous) : Rabat, Malpas[25], Quié[26], Miglos[27] et dans une moindre mesure Marquefave.

[25] Le cas de la famille de Malpas est difficile à décrire formellement. Elle est représentée par des Adémar ou des Pons dont le premier personnage mentionné -Pons Adémar- est garant d'un otage dans l'affaire du plaid du comte et des Rabat. Quand on reparle des Malpas, c'est par deux fois à une fratrie que l'on a à faire. A la fin du XIe siècle, Pons Adémar est accompagné de ses frères, Olivier et Bertran. Puis au début du XIIe siècle, quatre frères, peut-être les fils de Pons Adémar, montrent l'étendue de leurs possessions de droits ecclésiastiques autour de Tarascon en les donnant à l'abbaye de Saint-Sernin. Probablement ne font-ils réellement que confirmer et compléter la donation précédente. De toutes les donations de la Réforme en haute Ariège, celles-ci paraissent les plus importantes. Otages d'un grand plaid ou donateurs à Saint-Sernin, les Malpas s'inscrivent dans le groupe nobiliaire actif, ceux qui sont proches des comtes et des grands aristocrates.
Les anthroponymes sont bien différents de ceux auxquels nous avons été confrontés ; Olivier est carrément exceptionnel dans notre secteur, mais pas pour ce lignage puisqu'on le retrouve à nouveau dans les années 1180. Pons Adémar est utilisé par une famille de la plaine ariégeoise, celle de Roudeille, mais rien d'autre ne vient lier les Roudeille aux Malpas. Néanmoins, non seulement les actes montrent que les Malpas sont insérés dans le jeu politique au plus haut niveau, mais quelques actes tendent à démontrer leur proximité, comme les Quié ou les Rabat, avec les aristocrates de la plaine ariégeoise : les preuves sont ici justes moins nombreuses que dans ces deux cas précédents où la filiation était particulièrement évidente.

[26] Les seigneurs de Quié [fig. 3] apparaissent dès le début du second tiers du XIe siècle. Ils sont présents lors d'un règlement avec l'abbaye de Lézat aux côtés de Ramon, *marchionis*, et de son frère Bernat, petits-fils de Rotger-le-Vieux et d'*Amelius Simplicius* II et membres de la famille *Amelius*, mais aussi aux côtés de l'oncle de Ramon et Bernat, Peire, évêque de Gérône, de leur grand-mère Adalaïs, la femme de Rotger-le-Vieux. L'acte décrit un abandon réalisé en faveur de l'abbaye de Lézat, suite à la contestation d'un héritage. La charte qui narre cet événement reçoit le témoignage de Guilhem Aton de *Keir*, plus ancienne occurrence en Sabartès d'un lignage développant un système anthroponymique à nom de lieu.
L'attachement à l'anthroponyme Aton se perpétue, puisqu'à la fin du XIe siècle sont mentionnés Bernat At de Cher, cautionné par Arnaut At, et Pons Arnal de Cher, cautionné par Guilhem Bernat d'Arvigna. Ils sont otages d'un plaid tenu à Foix impliquant le comte de Foix, Peire Bernat, et Ramon *Amelius* et Bernat, frères. Aton Arnaut de Quié est mentionné plusieurs autres fois.
La participation de *Guilhemo Atone* de Keir à un règlement familial du groupe des *Amelius*, ainsi que leurs possessions indivises avec des Marquefave sur les montagnes de Quié et certains droits ecclésiastiques de la vallée de Sos indiquent sans aucun doute leur insertion dans ce grand groupe familial. Plus précisément, on peut les rapprocher des fils d'*Amelius Simplicius* II, vivants en 1026 : *Guilhem Amelius et Aton Amelius*.
Tarascon et la rive droite de l'Ariège en face de Quié, étant probablement acquis aux comtes ainsi que Castelpenent plus en aval, le contrôle de la *via mercadal* devait être effectif sans demander urgemment l'expansion des droits comtaux sur la rive gauche et la vallée du Vicdessos.
Elle eut lieu après celle observée ci-dessus dans le secteur du Lordadais et d'Ax, au cours du XIIe siècle. Le premier indice en est le fief de reprise apparemment imposé aux seigneurs de Quié pour leur *castrum*[26]. Situé à proximité de Sabart, le *castrum* de Quié, domine un habitat probablement ceinturé d'une enceinte et dont les formes sont analogues à celui de Château-Verdun. Ce quadrilatère suppose un îlottement agencé, un habitat créé ex-nihilo au pied du château. Arnaut de Quié applique en 1133 une « pénitence » qui lui avait été imposée : il modifie son testament

Les droits des comtes de Foix sont ténus jusqu'au cœur du XIIe siècle. En 1163, un fief de reprise, accorde au comte de Foix l'autorité suzeraine sur un *castrum* de la vallée dominant l'habitat le plus important[28]. C'est le signe de l'expansion réelle des droits

antérieur et donne à Rotger, comte de Foix, la moitié du *castrum* de Quié. Il réserve l'autre moitié à ses descendants à condition qu'ils en fassent hommage au comte. On connaît d'ailleurs un hommage, en 1159, d'un autre Arnaut de Quié au comte de Foix, Rotger Bernat, pour les *castella* de Quié et de Génat –lieu à proximité de Quié.

N'y voyons pas forcément une opposition fondamentale entre comtes et seigneurs de Quié. Posséder un *castrum*, le remettre au comte, c'est s'insérer dans le groupe nobiliaire dont les moments forts sont les prestations de serments qui se multiplient. Le mouvement des serments de la fin du XIe siècle et du début du XIIe siècle semble accompagner la mise en place des *castra*. Le *castrum* est dorénavant nécessaire pour faire partie du groupe, s'insérer dans le jeu nobiliaire.

De la même façon, être en désaccord avec le comte, c'est aussi une façon d'exister dans ce groupe et tous connaissent l'issu de la mésentente : le compromis, l'accord, ce que les textes nomment *placitum*. La querelle force à la réconciliation ; et ces réconciliations sont de vrais accords, qui ne lèsent personne : la lutte n'a pas de véritables enjeux. La réconciliation permet la cérémonie, l'exposition des fidèles, du groupe tout entier. Les mots des textes, tels que pénitence ou différend, peuvent être une mise en scène de violence. D'ailleurs, on ne nous explique jamais la cause du différend, elle n'a pas d'importance. Les querelles et les compromis se succèdent permettant l'évolution politique et les rares mentions de nos textes suggèrent davantage des disputes ou des crises que de véritables violences : le monde aristocratique n'y a de toute façon pas intérêt et peut-être pas les moyens.

[27] Seigneurie mal connue, peut-être branche des Quié apparue au XIIe siècle car anthroponymes comparables ?

[28] A.N., J. 879 ; 20. Copie, B.n.F., Doat, vol. 167, f°248v-249v.

Dans une dynamique d'expansion de la *postestas* comtale, suite à un différend non précisé, prenant place dans les années 1160, entre le comte de Foix, Rotger Bernat, et la famille de Rabat, Ramon Amiel, sa femme *Amateld*, Ramon de Ravat et leurs parents négocient avec le comte au sujet de trois fortifications : celles de Caralp, de Sos et de Saurat. Nous sommes pourtant en présence de seigneurs qui ont pu être des fidèles des comtes au moins dès la fin du XIe siècle : on retrouve ainsi les Rabat comme témoins des accords et mises en gage entre comte de Foix et vicomte et vicomtesse de Carcassonne en 1095. Ici encore, il ne faut certainement pas chercher à appliquer une règle simpliste, celle qui penserait qu'un lignage se construit dans la fidélité d'un pouvoir comtal et donc forcément dans l'opposition aux autres groupes comtaux. Le groupe aristocratique connaît des crises qui n'empêchent pas la fidélité, l'important est d'échanger, d'accorder, de s'accorder.

L'acte des trois Rabat en 1163 est révélateur. Il engage le lignage entier des Rabat [fig. 3] et sont présents des hommes issus de grands lignages de la région : le moment est solennel, il est un temps de rassemblement des *nobiles* et participe à la fusion du groupe. L'acte a lieu dans la *camera* du château de Foix. Le lieu et les personnages sont prestigieux. C'est un serment et son objet est le *castrum* de Caralp. L'acte mentionne l'antériorité d'un autre serment que nous avons perdu. Celui-ci a tout de l'accord de neutralité ou de régulation, tous s'engagent, les Rabat comme le comte de Foix. Mais c'est aussi un accord -« *concordia et fine* »- qui comporte des éléments issus d'une négociation : les Rabat acceptent de céder les *castella* de Saurat et Sos au comte pour 15 ans. Le cœur des relations nobiliaires est constitué par ces compromis qui servent à réadapter les rapports au fur et à mesure que le groupe et la société évoluent. Entre les parties, des différends éclatent, ils ne remettent pas en cause les anciennes fidélités, mais forcent à les renégocier. Le goût du compromis est fondamental et il renforce la cohésion du groupe. Au centre des préoccupations, le pouvoir, avec comme matérialisation et allégorie, le *castrum*. L'étude de l'acte montre que les Rabat ne sont donc pas des concurrents ou au contraire des seigneurs soumis au comte : leur activité est de participer à la vie politique parce qu'ils font partie du groupe

comtaux et cinquante ans après, en 1213, on rencontre la première mention documentaire du *castrum* de Montréal-de-Sos[29]. La forteresse comtale fut donc construite entre 1163 et 1213. L'archéologie l'a confirmé. Sa construction provoqua d'ailleurs la disparition d'ouvrages antérieurs, ceux de Vicdessos et d'Auzat. Ces ouvrages étaient proches des villages, Montréal-de-Sos en est éloigné : c'est une stratégie comtale délibérée, dans le cadre de l'isolement d'un réseau de fortifications du monde civil, glacis dont nous entrevoyons la mise en place au cours du XIIe siècle et qui sert la politique comtale au moins jusqu'à la fin du Moyen Âge[30]. Montréal-de-Sos est donc une " caserne " comtale jusqu'à son désarmement à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle.

qui la conduit. Comme pour les autres nobles, ils ne recherchent absolument pas l'isolement ou l'indépendance, mais au contraire veulent participer au jeu politique. Peu importe qu'ils témoignent dans des actes pour le comte de Foix ou pour le vicomte de Carcassonne, l'objectif n'est pas de choisir un chef et leur politique ne se traduit pas en termes de fidélité vers l'un ou vers l'autre.

Car ces aristocrates qui prennent à la fin du XIe siècle le nom de l'habitat tarasconnais et de l'un de leurs *castra*, Rabat, sont issus d'une parenté identique aux Quié et aux Château-Verdun, celles des *Amelius*.

Eux aussi disposent de droits publics indivis, sur les mêmes montagnes que les Quié et les Marquefave dont Patrick de Latour (« La dynastie *Amelius* X-XIIe siècles », *Revue du Comminges*, 2003, 3e trimestre, p. 399 et suiv.) a montré précisément l'origine familiale. Dans la famille de Rabat, l'utilisation d'Amiel comme anthroponyme est un indice supplémentaire. Les premiers Rabat que nous connaissions avec certitude sont Bernat de Rabat, *Amelius* et Ramon *Amelius* son frère, ainsi que le fils de ce dernier Peire Ramon de Rabat. Avec son oncle Bernat *Amelius*, il reçoit l'inféodation du *castrum* de Foix de la part du vicomte de Carcassonne dans les conditions de l'accord comte de Foix-Carcassonne à la fin du XIe siècle. Il réapparaît début 1108, avec son frère Ramon Sanche et une nouvelle fois aux côtés de Bernat Amiel alors nanti de deux fils Aicard et Rotger[28]. Il (Peire Ramon) pourrait être le frère d'Amelius Ramon du Puy, abbé de Saint-Volusien de Foix et évêque de Toulouse et donc le fils de Ramon *Amelius*, lui même petit-fils de Rotger-le-Vieux, ce qui placerait les Rabat, comme les Quié et les Marquefave dans la descendance *d'Amelius Simplicius* II. On retrouve d'ailleurs les Rabat, témoins d'actes concernant des donations par des aristocrates de la plaine dans la basse Ariège à l'abbaye de Lézat : ils y apparaissent en tant que membres du groupe familial *Amelius* garantissant la donation ou surtout le fait qu'elle soit reconnue pour éviter les contestations ultérieures. Dans le premier quart du XIIe siècle, Bernat *Amelius* et Aicard son fils, témoignent ainsi d'une donation d'un certain Ramon Guilhem de Sainte-Suzanne et de son fils aux côtés de Rotger de Saint-Médard. Peu de temps auparavant, un serment de Bernat *Amelius* de Rabat pour le *castrum* de Caralp au vicomte de Carcassonne s'était fait en présence de nombreux aristocrates dont un Villemur et un Belpech, eux aussi membres de cette grande famille *d'Amelius*.

[29] CATEL (G. de) 1633, p. 276.

[30] GUILLOT, Thèse…, I, p. 320 et suiv.

Dès 1213, la documentation démontre l'importance de l'ouvrage au sein des fortifications du comté.

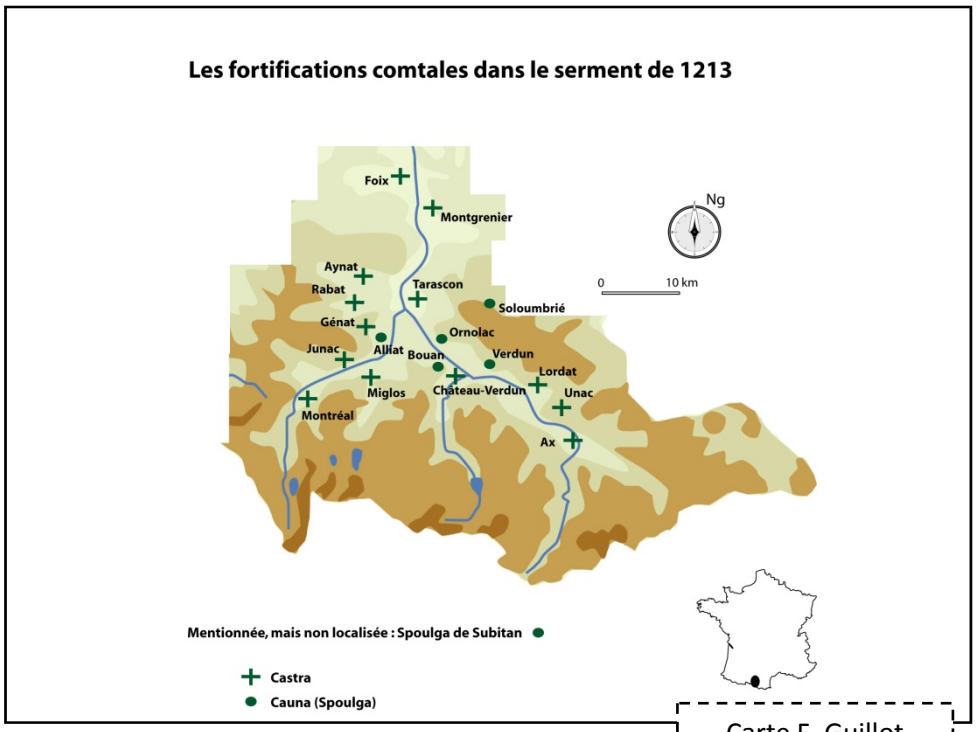

Carte F. Guillot

Cette importance est largement confirmée dans les années 1270, lorsque Montréal fait parti du groupe de 4 à 5 châteaux mis en gage pour l'entier comté.
Le château fait alors partie d'un groupe particulièrement puissant centré sur le Sabartès (sud du comté) et décrits dans la Chronique de Guilhem de Puylaurens comme des « ...*castra inexpugnabilia super rupes... »*[31]. Ce sont des ouvrages -grottes et châteaux sur nids d'aigles- dépendants directement des comtes de Foix, dirigé par un châtelain, isolés du monde civil et hébergeant des garnisons. Ils sont différents des ouvrages de villages dépendant des comtes ou des seigneurs car leurs sites et leurs fonctions divergent totalement. Seul le comte de Foix mène cette politique et possède de tels ouvrages.
La forteresse est mentionnée à une dizaine de reprises dans les actes dans le contexte de l'événementiel politique comtal des années 1272-1297. Le cadre politique est celui d'une crise liée à la fixation de la limite des zones d'influences entre royaume d'Aragon et royaume de France suite au traité de Corbeil (1258).

[31] DUVERNOY (J.), *Chronica Magistri Guillelmi de Podio Laurentii*, texte traduit, présenté et annoté par Jean Duvernoy, Paris, 1976, p. 204.

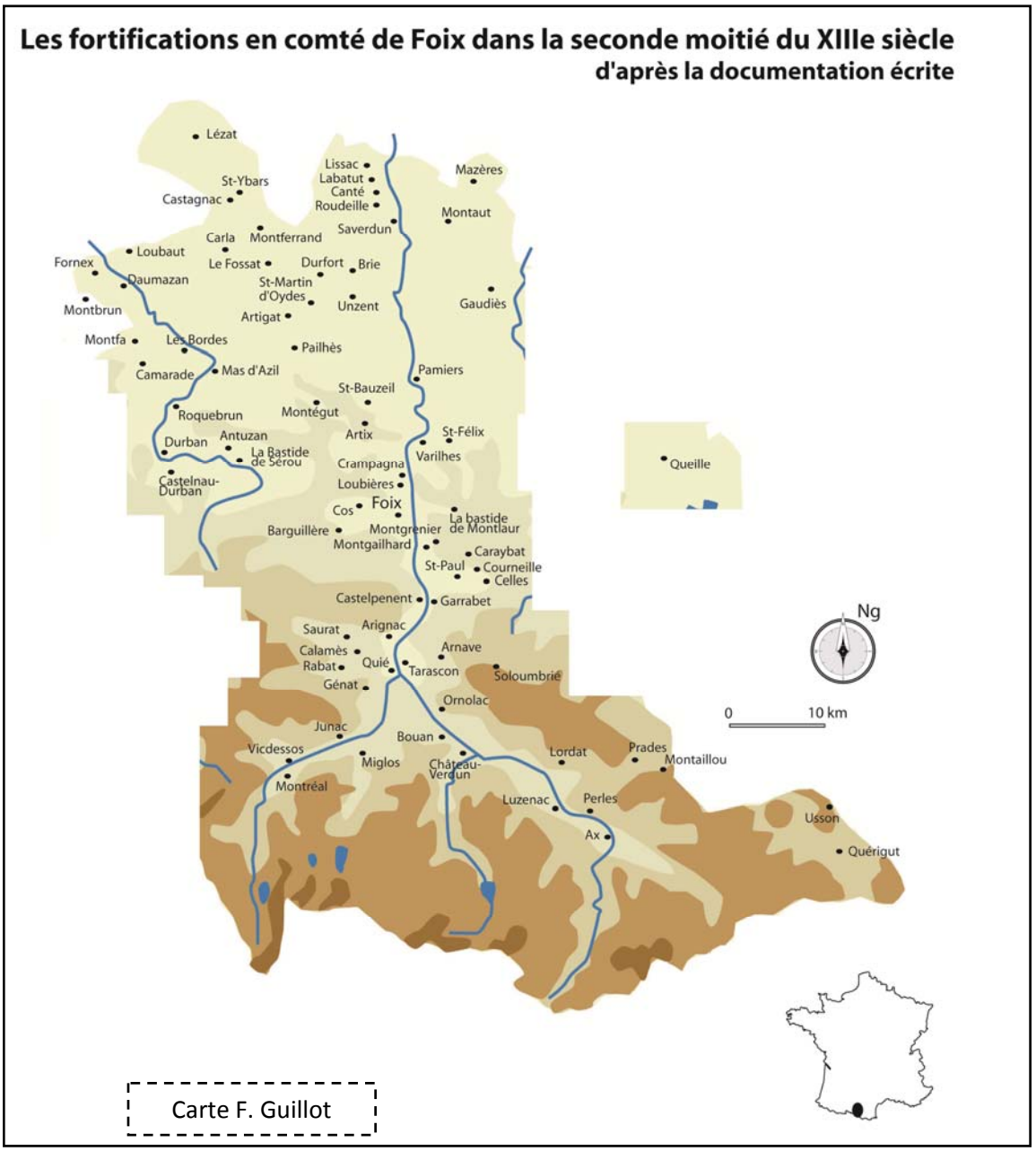

Á cette occasion, Montréal-de-Sos est le site d'un événement haut en couleur, véritable incident diplomatique entre les deux puissances royales.

Dans le cadre de l'expansion de la suzeraineté royale, le comte de Foix fut soumis à l'hommage envers Louis IX en 1263 pour le nord du comté de Foix. Cette portion nord des domaines de Foix était peut-être en partie sous emprise toulousaine depuis longtemps. On suppose au moins des empiétements et on connaît de sérieuses revendications raimondines. Certains *castra* étaient ambitionnés par le comte de Toulouse au début du XIIIe siècle et nombre de seigneurs prêtaient un double hommage car leurs possessions étaient dispersées sous l'autorité des deux comtes. Ces données expliquent la facilité avec laquelle l'hommage du comte de Foix fut rendu envers le roi de France, d'autant que le comte de Toulouse était alors le frère du roi[32].

[32] La question des rapports entre le comté de Foix et celui de Toulouse a souvent occupé les érudits locaux.

La situation de la portion sud, hautes vallées de l'Ariège et du Vicdessos, restait plus ambiguë car aucun droit toulousain n'y avait été relevé depuis la création du comté de Foix. Anciennement, cet espace faisait bien partie du grand *pagus* carolingien de Toulouse. La conquête du comte de Carcassonne sur le toulousain à la fin du Xe siècle avait certes permis que les droits publics du secteur pyrénéen échoient à la famille carcassonnaise, mais il n'en reste pas moins que dans les actes de la documentation écrite, la haute vallée de l'Ariège fut toujours située en toulousain tout au long du XIe siècle et ce tant que le comté de Foix fut un espace mal déterminé et un pouvoir public nouveau mal défini. Au XIIe siècle, cessèrent les mentions au *pagus* de Toulouse et la situation de référence des biens de la haute vallée de l'Ariège fut dorénavant celle du comté de Foix. Les comtes de Foix ne prêtaient aucun hommage à quiconque pour leurs droits dans ce secteur.

Avec la progression de l'autorité royale française au XIIIe siècle sur le Sud-Ouest, le statut des comtes de Foix " autonomes " devint de plus en plus délicat à tenir. Le roi de France et Guilhem de Roquefeuil, représentant le roi d'Aragon, s'accordèrent à Corbeil en 1258 : le Languedoc revint au roi de France tandis que la Catalogne échut au roi d'Aragon. Dans le traité d'origine, le comté de Foix était mentionné et positionné dans la mouvance française mais, à la demande du roi d'Aragon, toute référence à cette seigneurie fut enlevée lors de la ratification du traité le 16 juillet 1258. Cette hésitation montre la situation encore équivoque de la seigneurie fuxéenne. Le simple fait qu'elle fasse partie de l'ancien comté carolingien de Toulouse et qu'il soit issu d'une seigneurie carcassonnaise donc languedocienne, le place théoriquement dans le giron français, mais les possessions catalanes des comtes de Foix[33] sont très étendues et en extension. Le comte de Foix prête donc aussi l'hommage à l'Aragon. Cette seigneurie, par le biais de la personne du comte, est finalement assise sur les deux versants, en Toulousain et en Catalogne aragonaise. Le comté de Foix fait office de seigneurie tampon entre les deux entités nationales.
Les zélés officiers du roi de France[34] menèrent une politique d'accroissement faisant feu de tout bois. Ils s'opposèrent – dès les années 1240 – aux comtes de Foix et une course au peuplement bastidaire eut lieu sur la bordure nord du comté.
Puis, l'idée que la portion nord du comté devait être détenue sous hommage du roi de France fut la suite logique du traité de Corbeil. L'aisance – semble-t-il – avec laquelle le comte de Foix se plia à ce premier serment s'explique peut-être aussi parce que le roi de France semblait s'arranger de l'autonomie de la portion sud du comté en 1263. On peut aussi suggérer que cet hommage au roi de France a pu paraître un contrepoids intéressant à ceux qui étaient prêtés au roi d'Aragon par les comtes de Foix, notamment pour le

Il n'y a jamais sujétion de l'un ou de l'autre. Les revendications des comtes de Toulouse semblent se renforcer au XIIIe siècle. On connaît par exemple un hommage pour la ville de Saverdun non signé par le comte de Foix (uniquement présenté ?) (1229, B.n.F., Doat, 169, f°299r - 300r). Mais l'on ne conserve aucun hommage ni aucune mention d'hommage par le comte de Foix. Seul le Pays d'Olmes pourrait avoir été détenu réellement -et en partie- sous hommage au comte de Toulouse, mais depuis la croisade, il ne dépendait plus du domaine comtal fuxéen car il a été attribué à un proche du chef de la croisade (voir 1167 : B.n.F., Doat, 167, f°299 et f°302 ; H.G.L., VIII, acte 5, col. 275 et l'avis de Gérard PRADALIE, « Le pays d'Olmes et Montségur vers 1200 », *Montségur, la mémoire ou la rumeur,* colloque de Tarascon, 1994, p. 35 et suiv., sur le *castrum* de Montségur).

[33] Notamment la vicomté de Castelbon, le Donezan et à partir des années 1278, la moitié des droits sur l'Andorre.

[34] Ou ceux d'Alphonse de Poitiers, frère du roi et comte de Toulouse à partir de 1249.

Donezan. Finalement, l'hommage du comte au roi de France fut aussi une stratégie pour trouver de l'aide face au comte de Toulouse et aux empiétements de son administration[35].

Au sud, le contexte était différent. Les comtes de Foix se pensaient autonomes et c'est pourquoi ils centraient leur système défensif sur cette zone qui devint un lieu de surinvestissement militaire et castral.

Le déclencheur de l'intervention française semble avoir été la mort du comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers à la fin de l'année 1271 : le toulousain fut rattaché au domaine royal direct puisqu'Alphonse de Poitiers était l'oncle du roi et mourrait sans héritier.
Le jeune comte de Foix, Rotger Bernat commit alors une erreur politique qui servit d'argument à l'intervention française.
Marié à une héritière du Béarn, il porta son intérêt sur les affaires à l'ouest de la chaîne pyrénéenne. Il s'opposa aux droits du roi de France pour un château à Mansepuy[36]. Aidé d'Arnaut Bernart d'Armagnac, son beau-frère, il mit le siège devant ce château pour en obtenir l'hommage du seigneur Géraud de Cazaubon. Géraud de Cazaubon avait auparavant remit son château et sa seigneurie à Philippe III.
Quand Arnaut Bernart d'Armagnac et le comte de Foix mirent à sac la fortification, ils furent convoqués à comparaître à la cour du roi de France à Toulouse, où se trouvait justement le roi pour prendre possession du toulousain. Le comte d'Armagnac se soumit et obtint son pardon contre une forte amende, mais le comte de Foix ne vint pas. Ce dernier poussa même l'audace jusqu'à s'attaquer au sénéchal de Carcassonne parce que celui-ci avait envahit ses terres sur ordre du roi et fait prisonniers ses hommes[37].

L'ost royal fut rassemblé (depuis Tours) et progressa jusqu'à Pamiers[38] en attente de renforts de la vallée du Rhône. Là, le roi de France rencontra celui d'Aragon (Jacques) et Gaston de Béarn, beau-père du comte de Foix. Leur conclusion, d'après Guillaume de Puylaurens, fut que le comte de Foix ne pouvant lutter contre le roi de France s'en remit -avec sa terre- au roi. La conférence dura deux jours et le 5 juin 1272, le comte n'accepta de se rendre qu'après un premier refus et suivant l'opinion de Guilhem de Puylaurens, parce qu'il espérait du secours " d'au-delà les ports [cols] " et qu'il pensait donc temporiser[39]. Il fut emprisonné à Carcassonne.

Espérant pouvoir jouer l'Aragon contre la France, le comte donna en garde ses principaux châteaux -ceux qui symbolisaient le comté de Foix- à Peire de Durban qui les remit au représentant du roi d'Aragon dès le 7 juin[40]. Gaston, vicomte de Béarn, fut témoin de l'acte de remise des clefs du château de Foix à Gauffroy de *Rocabertino*, fidèle du roi d'Aragon, ce qui indique qu'il soutenait son gendre dans cette opération contre l'autorité française.

[35] Voir par exemple en 1261 : B.n.F., Doat, 171, f°324 et 85 f°95.
[36] Commune de Mauvezin, Gers.
[37] Ces événements sont narrés dans la chronique de Guilhem de Puylaurens, DUVERNOY (J.), *op. cit.*, p. 213-215 et confirmés par divers actes de la documentation écrite dont la plupart sont retranscrits dans H.G.L., T. VIII.
[38] Entre Toulouse et Foix.
[39] De cet événement, on tira un tout à fait imaginaire siège du château de Foix qui fut représenté dans un peinture de Jolivet au salon de Paris en 1838.
[40] 1272, juin 7. B.n.f., Doat, 173, f°144. H.G.L., VIII, acte 8, col. 107-109.

Probablement aussi pour temporiser et tenter de sauver la partie sud du comté, le représentant du roi d'Aragon rendit avant le début du mois de juillet à Pierre de Villars, sénéchal du roi de France, le château de Foix, mais il conserva les autres forteresses en amont (Lordat, Calamès, Montréal-de-Sos et la ville fortifiée d'Ax) (fig. 4).
Elles furent confiées au principal allié de Roger Bernat, Ramon de *Cardona*[41], seigneur vassal du roi d'Aragon. Il en laissa la garde matérielle directe aux châtelains qu'avait nommés le comte de Foix[42].

Pierre de Villar, le sénéchal de Foix que Philippe-le-Hardi venait de nommer, tenta d'agir au plus vite pour prendre les Aragonais de vitesse et récupérer ces ouvrages et donc l'autorité sur le haut comté.

On commença par accumuler les preuves de l'autorité française et des informations sur le comté : dès le début du mois de juillet une enquête sur " les limites du comté de Foix " réalisée rapidement avec quelques témoins réaffirmait la qualité française des terres du comté de Foix, celles du nord pour lesquelles, Roger, le père du comte de l'époque, avait prêté hommage en 1263 et les autres, plus au sud, qui étaient décrites dans l'acte. Avec l'acte d'hommage de 1263[43], cette enquête menée en 1272, constitue une première cartographie – certes littéraire – des habitats de la haute Ariège. Pour la première fois le comté fut décrit suivant une volonté d'exhaustivité et de précision géographique : on décrit d'abord ses limites, de montagnes en cols, puis une liste des habitats est donnée[44].
En somme, la progression française fut aussi l'occasion de la première fixation écrite d'une limite relativement précise, future frontière interétatique, et donc, corrélativement d'un premier effort cartographique sous forme littéraire.
En sus de l'enquête, le 25 juillet, Pierre de Villar, somma le roi d'Aragon de ne pas s'opposer à l'autorité française sur le comté de Foix et notamment sur les *castra* de Lordat et Montréal, ainsi que sur les *villae* les plus au sud, celles d'Ax et de Tarascon, indiquant que Ramon de *Cardona* faisait une grave injure au roi [de France] en conservant ces ouvrages[45].

[41] Exactement Ramon Folc (IV) de *Cardona*, marié à une tante du comte de Foix et beau-père de celui-ci. Cardone est une localité des Pyrénées catalanes, une seigneurie aragonaise.
[42] Le château de Lordat était lui même tenu par Peire Roger de Mirepoix, neveu de Peire Roger de Mirepoix, suzerain du *castrum* de Montségur en 1244. Le château de Montréal-de-Sos était délégué à Ramon *Batalha*. Le château de Calamès était sous la garde d'Assalit *Tuidovini*.
[43] Acte du 18 juin. B.n.F., Doat, 172, f°60r - 64v et ms lat. 9996, f°123. H.G.L., VIII acte 505, col. 1510 - 1514.
[44] B.n.F., ms Lat., 9187, f° 72 ; Copies : A.D.A., 1 J 90 A.D.Pyrénées-Atlantiques : E 398 ; H.G.L., VIII, acte 5, col. 88-93.
[45] H.G.L., VIII, acte 7-I, col. 102-3. Ce texte est mal daté par les dominicains, il faut y associer la date du 25 juillet car le texte est daté de la saint Jacques, apôtre (Jacques-le-majeur est fêté le 25 juillet). Ce ne peut être un acte du 1er mai (Jacques-le-mineur), car Pierre de Villar n'est encore pas sénéchal du comté de Foix pour le roi de France.

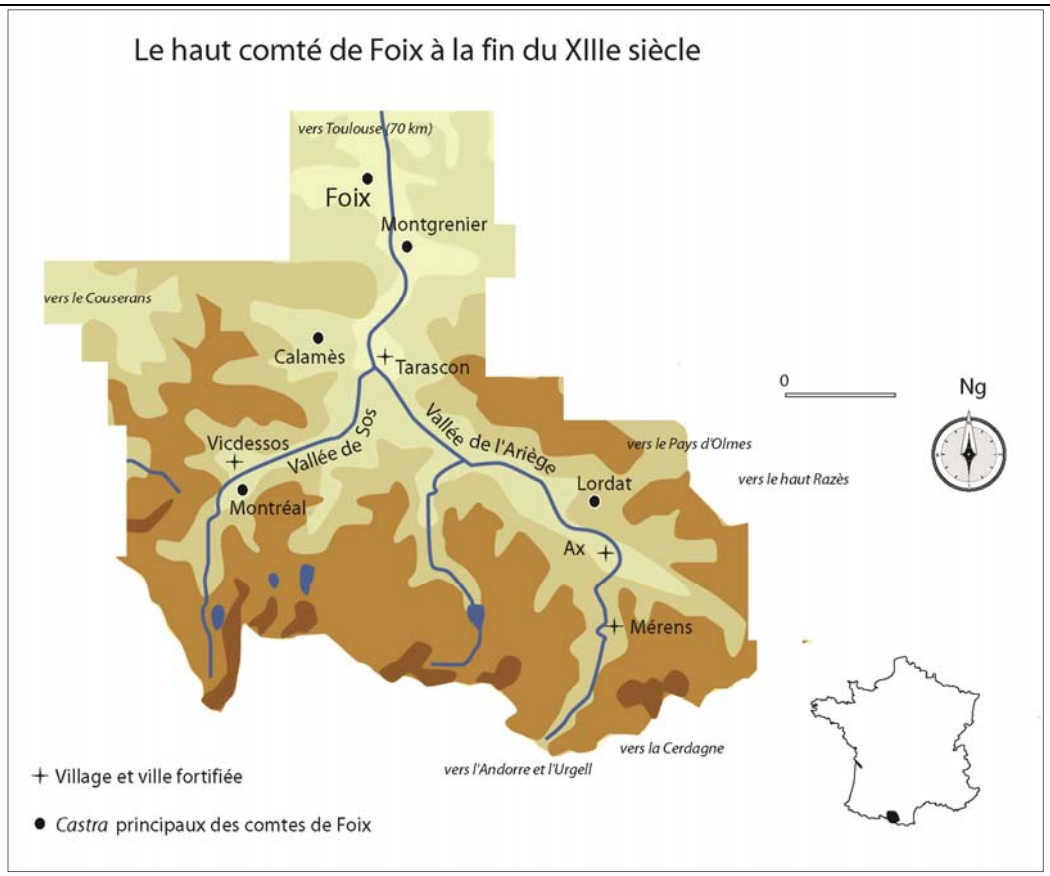

Pratiquement, on avait aussi -courant juillet- envoyé des hommes pour prendre possessions des fortifications. Un acte du 1er août[46] narre ces événements et le *castrum* de Montréal-de-Sos est au cœur du conflit qui se construit.

Devant Jacques, roi d'Aragon, des représentants du roi de France munis de lettres de crédit des sénéchaux de Foix et de Carcassonne, s'épanchent sur les derniers événements relatifs au haut comté de Foix.

Les mots sont durs et expriment l'importance du conflit diplomatique en cours. Les événements sont qualifiés tour à tour de grave injure faite au roi de France, d'offense, de dérangement irréparable, etc. Le conflit militaire entre les deux royaumes est proche et l'acte prend presque la forme d'une sommation des représentants du roi de France au roi d'Aragon. On y réaffirme, bien sûr, que Pierre de Villar doit tenir tout le comté de Foix pour le roi de France et qu'en conséquence les *castra et villae* doivent être rendus. On nomme expressément cinq places fortes : les *castra* de Lordat, Calamès et Montréal-de-Sos, les *villae* d'Ax et de Mérens.

L'acte explique qu'une cour fut tenue à Tarascon et qu'aucun des châtelains en charge des *castra* comtaux, Peire de Mirepoix, Ramon *Batalha* et *Assalit Tuidovini*, ne se rendit à la convocation de la cour. Lorsqu'on demanda le *castrum* de Lordat, il fut répondu que celui-ci dépendait de Ramon de *Cardona* et que la fortification ne pouvait être rendue sans mandement du roi d'Aragon. En séance publique, le sénéchal de Foix pour le roi de France, Pierre de Villar, rappela que ces *castra* étaient retenus contre la volonté du roi par des " ennemis mis au ban ". Il ordonna la saisie et la vengeance contre ces " étrangers ". Le sénéchal de Foix rencontra ensuite Ramon de *Cardona*[47] pour lui signifier cette réquisition

[46] H.G.L., VIII, acte 7-II, col. 103-107.

[47] Près de Château-Verdun, à quelques kilomètres au sud de Tarascon en haute Ariège. Ce qui démontre que malgré la captation des châteaux par les " Aragonais ", le sénéchal se déplace en

et celui-ci lui répondit qu'il gardait les châteaux au nom du roi d'Aragon, sauf celui de Calamès, qu'il rendit au sénéchal français[48].

L'acte ajoute qu'en plus, récemment, le châtelain du roi de France à Tarascon, muni de lettres de la cour de Tarascon, entra dans la " vallée de Sos " pour y recevoir les serments dus au nom du roi de France et pour remettre la convocation à la cour à Ramon *Batailla*, châtelain tenant la fortification de Montréal-de-Sos[49]. Le représentant du roi de France et ses hommes y furent reçu en ennemis et certains d'entre eux furent capturés et étaient toujours captifs au moment où l'acte fut écrit. Le document explique qu'ils furent pris, bien sûr, par ruse puis, qu'une partie de la troupe fut boutée hors du château par la garnison de Montréal-de-Sos, qu'ils furent poursuivis sur plus d'une lieue, à coups de pierres et de carreaux[50]. Bien sûr, leur libération est expressément demandée dans la charte, le roi d'Aragon devant permettre la réparation du méfait et les ennemis du roi de France devant être punis.

Les Français se plaignent ensuite que Ramon Guilhem de *Josa* accompagné d'autres Catalans et Espagnols avait commis des déprédations sur les terres du Maréchal de Levis[51] ou du roi de France, qu'un certain Bernat Bonet de *Llerda* ne voulait pas se conformer à la justice royale en pays de Limoux, etc.

En dehors des événements, l'acte se veut un réquisitoire. Il développe l'argumentation française en rappelant d'abord l'appartenance des habitats et fortifications au comté de Foix, lui-même dans le diocèse de Toulouse, donc en royaume de France : c'est bien le grand comté carolingien de Toulouse qui sert d'argumentation aux français dans cette affaire. Il est évident pour tous que cette zone doit être considérée comme dépendante du roi de France et peut-être n'en a-t-il jamais été autrement.

---

haut comté de Foix apparemment sans problème. La ville de Tarascon semble aussi bien contrôlée par l'administration française puisqu'il s'y tient une cour et qu'un châtelain du roi de France y a été nommé. On peut donc conclure que le comté de Foix est occupé par l'administration française jusqu'à Tarascon et pas plus au sud, que ce soit en vallée d'Ariège ou en vallée de Sos.

[48] Difficile d'expliquer avec certitude pourquoi Calamès et pas les autres *castra.* Peut-être la situation de Calamès proche de Tarascon explique cette remise, car Tarascon est tenu par les officiers du roi de France. Probablement aussi, Calamès étant une fortification de construction récente, possède-t-on peu d'arguments pour la considérer comme aragonaise, car cet ouvrage n'a jamais été sous suzeraineté aragonaise alors que Lordat et Montréal-de-Sos l'ont été en 1213.

[49] Le texte francise le nom de famille sous la forme *Batailla*, à la place de *Batalha*. Les *Batalha* font partie d'une famille nobiliaire connue dans la documentation écrite depuis la fin du XIe siècle. A partir du milieu du XIIIe siècle, on les rencontre au sein de la grande seigneurie de Château-Verdun, située au sud du comté de Foix en haute vallée de l'Ariège. Ce sont des fidèles des comtes de Foix.

[50] Le terme employé est *carrelis*.

[51] Seigneurie au nord-est de Foix. Les Lévis sont des seigneurs de l'entourage de Simon de Montfort installés par le biais de la croisade sur des seigneuries anciennement fuxéennes, toulousaines et carcassonnaises. Ils sont donc des seigneurs " français ". Mais la situation pourrait être beaucoup plus complexe que les officiers du roi de France veulent bien le reconnaître, car le seigneur de Lévis, dans cette affaire, a peut être pris le parti du comte de Foix contre le roi de France ou au moins a conservé sa neutralité en ne se rendant pas à l'ost du roi de France à Pamiers en 1272. Voir les accusations portées par le sénéchal de Carcassonne : B.n.F., Doat, 82, f° 348. PASQUIER (F.), *Le cartulaire de Mirepoix*, Toulouse, II, p. 333.

Mais c'est aussi au traité de Corbeil qu'il est fait clairement référence car l'acte remémore cet accord entre Jacques, roi d'Aragon et Louis IX, roi de France[52]. On utilise aussi l'argument du découpage juridique ecclésiastique : non seulement le comté est situé dans le diocèse de Toulouse, mais les inquisiteurs chargés du royaume de France n'agissent-ils pas en comté de Foix depuis longtemps ? Les enquêtes sises en haut comté sont d'ailleurs réalisées par la cour de Carcassonne et Carcassonne est alors en royaume de France.
L'argumentation française se réfère aussi à l'histoire récente en rappelant que lors d'un précédent conflit, le grand-père et le père du roi de France -Louis VIII et Louis IX- ont tenu le *castrum* de Lordat et sa terre sous leur sujétion. Pour les garantir, on mentionne les actes qui ont été conservés et tout particulièrement la présence sur ces documents des sceaux du comte et du roi. Cet événement évoque la ratification par le comte de Foix du traité de Meaux en 1229 après la reconquête française[53]. A cette occasion, les *castra* de Lordat et Montgrenier[54] avaient été détenus en gage par le légat du pape et le roi de France. Remarquons que cet argument est abusif puisqu'il ne prouve aucunement la dépendance de Lordat du royaume de France, car il s'agissait d'une simple mise en gage. L'acte affirme à ce sujet que la fortification de Lordat fut détenue par le roi de France *per magum tempum* : pourtant prévu devoir durer cinq ans, cette mise en gage ne fut appliquée que quelques mois et encore, le comte de Foix conservant une grande partie des droits de ces châtellenies même pendant la sujétion française.
Enfin, le raisonnement français s'appuie sur la connaissance de tous[55], mais sans enquête justificatrice, en affirmant que le château de Lordat est bien depuis très longtemps dans le comté de Foix, donc suivant le traité de Corbeil, en France.
En conclusion, on fait appel à l'amitié et aux liens entre les deux rois, pour que le roi d'Aragon agisse rapidement, ce d'après l'acte, dans l'intérêt du comte de Foix alors emprisonné[56], soulignant que dans le cas contraire, pourraient advenir de graves troubles.

La présence dans l'acte de ces arguments est d'intérêt d'abord parce qu'elle prouve que la création de la frontière est alors aussi un débat d'idées et pas uniquement un rapport de force entre les deux royaumes. Dès sa naissance, la frontière est donc une construction idéologique justifiée dans une logique de construction nationale qui à ce moment-là est encore clairement liée à la personne royale française et non pas au territoire du royaume.

Le débat a été poursuivi par le roi d'Aragon qui – au début de l'année 1273 – fit mener sa propre enquête en haute Ariège pour démontrer que le *castrum* de Lordat et sa châtellenie avait anciennement étés aragonais. Les moyens ne sont pas ceux de l'administration française : il semble que l'on n'ait pas retrouvé les documents écrits, même ceux du début du XIIIe siècle. On s'en remit donc à une enquête orale. On s'employa à interroger des habitants du secteur pour montrer que Peire (II), roi d'Aragon,

[52] *…ipsi domino Regi dimiseritis, dederitis et cesseritis, ita quod ibi numquam possitis aliquid reclamare…*
[53] Ratification du traité par le comte de Foix : 1229. Copie B.n.F., Doat, 169, f° 182dv°.
Lettre du légat du Pape garantissant que le comte avait donné en gage ces ouvrages : 1229, sept. B.n.F., Doat, 169, f°182 kv°.
[54] Commune de Montgailhard, au sud mais proche de Foix.
[55] *…vox communis et fama populurum…*
[56] L'acte se réfère exactement à la " négociation entre le comte de Foix et le roi de France ".

avait bien été le suzerain du château et certains témoins ajoutèrent même que le château avait été bâti par un comte de Cerdagne et que le vieux château d'Ax lui appartenait[57].
Mais l'exposé de Guilhem Ramon de *Josa*, mandaté par le roi d'Aragon, est bien moins étoffé que celui des officiers du roi de France puisqu'il se limite à cette enquête tardive. L'administration française fait preuve de son efficacité dans cette affaire et sa valeur doit être soulignée tant sur le terrain que dans les chartes, ainsi qu'à travers la diversité des arguments idéologiques qu'elle produit.

Dès le 17 septembre 1272, une missive du roi d'Aragon parvint à Ramon de *Cardona*[58] : il lui réitéra sa demande de conserver les deux *castra* de Lordat et Montréal-de-Sos, les déclarant sous sa suzeraineté en lui accordant de l'argent pour la garde de ces fortifications et en le remerciant[59]. Il confirma ensuite par écrit sa position au vicomte de Béarn, et à son gendre, le comte de Foix emprisonné[60]. A Gaston de Béarn, il justifie clairement son refus de rendre les *castra* par son opposition à la suzeraineté française dans ce comté. Aux deux hommes, il affirme refuser de les rendre malgré leur demande : à cette date, le comte de Foix a donc déjà renoncé et demandé la mise en gage des ouvrages au roi de France. Probablement l'a-t-il fait à la suite de son emprisonnement ayant pris conscience de l'impasse de sa situation et de la détermination de Philippe-le-Hardi.
En novembre, l'administration aragonaise s'organisa et construisit pour le roi de France un dossier composé de diverses lettres et chartes, mais sans pouvoir fournir les pièces anciennes et notamment pas l'hommage du comte de Foix au roi d'Aragon en 1213[61].

L'impasse politique était totale. Le roi de France parvint en fait à une solution négociée avec le comte de Foix emprisonné, peut-être parce que le comte de Foix finit par le convaincre de sa bonne foi en demandant au roi d'Aragon la remise des ouvrages dès la fin de l'année 1272.

Parce que le roi d'Aragon rendit les fameux *castra* à l'administration française, on libéra Roger Bernat de Foix de sa geôle à la fin de l'année 1273 ou au tout début de l'année 1274

[57] Copie Archives aragonaises, *Cartas reales,* Jacques I[er], n° 2143 ; BAUDON de MONY (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896, II, acte 64. Effectivement, le *castrum* de Lordat fait bien partie des *castra* de l'hommage du comte de Foix à Pierre II d'Aragon début 1213 (CATEL 1633, p. 276). La mort de Pierre II à la bataille de Muret en 1213 rendit cet hommage caduc. Sur la question du comte de Cerdagne, s'il est plus que probable que le *castrum* de Lordat et celui d'Ax -celui qui aggloméra l'habitat- aient dépendu du comte de Cerdagne au XIe siècle (GUILLOT, *Archéologie du Midi Médiéval,* 200*6,* pp. 266-272), il est par contre très peu probable que le comte de Cerdagne ait construit Lordat, mais peut-être avait-il alors été reconstruit ou réaménagé.
[58] Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg. 21, f° 138v ; BAUDON DE MONY 1896, II, acte 59.
[59] Le 27 octobre. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales,* reg 21, f° 139. BAUDON DE MONY 1896, II, acte 62. L'alliance de Jacques I, roi d'Aragon, avec Ramon de *Cardona* est récente car ce dernier, avec le comte de Foix et d'autres, s'opposa au roi d'Aragon en 1265 dans une guerre à propos de la succession du comté d'Urgell contre les Montcade soutenus par le roi d'Aragon. Jacques I porta la guerre contre Ramon de *Cardona* et un compromis eut lieu début février 1269. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales,* Jacques Ier, n°1959. BAUDON DE MONY 1896, II, acte n°53.
[60] Le 25 octobre. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales,* reg 21, f° 138v et 139. Baudon de Mony 1896, II, actes 60 et 61, pp. 145 et 146.
[61] Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg 21, f° 72. BAUDON de MONY, 1896, II, acte 63.

en lui imposant de demeurer à la cour du roi de France[62]. Il put rentrer en vallée de l'Ariège à la fin 1274. Les *castra* furent conservés par l'administration française en gage jusqu'à ce que le comte de Foix prête hommage au roi de France, cette fois-ci pour la portion sud du comté de Foix, ce qui fut acté au début de l'année 1277[63]. Toutes ses possessions gagées à l'administration française furent rendues au comte dès septembre 1277[64]. Même si ce serment devait se révéler bien théorique dans un premier temps et ce jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans, Philippe III avait réussi à forcer l'interprétation du traité de Corbeil en sa faveur.

Car aussi, entre temps, les relations entre le comte de Foix et Pierre d'Aragon, le nouveau roi, s'étaient tendues à cause de la succession du comté d'Urgell et l'appui du roi de France au comte de Foix n'était pas négligeable. Mais surtout, l'affaire d'Andorre devait être résolue en faveur du comte de Foix (1278) et sans l'assentiment du roi d'Aragon[65]. En quelques années, voire en quelques mois, les intérêts de Roger Bernat de Foix avaient complètement basculé dans la mouvance française.

On peut être étonné que l'accord entre le comte de Foix et le roi de France finisse par suffire au roi d'Aragon pour qu'il rende les *castra,* tant *s*a détermination en 1272 paraissait solide.

Ce qui semble avoir créé le conflit est surtout la situation équivoque du comte de Foix au regard du droit féodal, entre les deux royaumes.

Dans la pratique, ce qui permit au roi d'Aragon d'intervenir est encore ce droit féodal. En effet, dans l'accord de 1269, qui clôture un conflit lié aux affaires successorales d'Urgell entre un groupe de seigneurs catalans dont Rotger Bernat de Foix et le roi Jacques d'Aragon, ce dernier garantit au comte de Foix son assistance s'il y avait la guerre avec le roi de France, y compris au-delà des ports [cols][66]. Jacques d'Aragon put donc s'intéresser au sud du comté de Foix et ce d'autant que ses hésitations au traité de Corbeil démontrent bien que la royauté aragonaise a encore l'espoir à cette époque de faire basculer cet espace dans sa mouvance, ce qui peut paraître somme toute logique si l'on s'en réfère aux vassalités catalanes du comte de Foix.

C'est surtout le contexte géopolitique qui explique le revirement du comte de Foix, dont l'intérêt est finalement de s'appuyer sur la puissance de Philippe III dans de nombreuses affaires, celles d'Andorre ou d'Urgell, et dès 1280 celles liées à l'importante succession de la vicomté de Béarn[67].

---

[62] A la mi-novembre 1273, c'est encore Pierre de Villar qui confirme une exemption aux habitants de Pamiers. B.n.F., Doat, 93, f° 24. Analyse dans H.G.L., V, col. 1624.

[63] Le comte de Foix reconnaît cet hommage dans une lettre au roi de France : O. Archives Nationales J. 332, n°8. B.n.F., ms lat. 9778, f°165. H.G.L., X, col 138, acte 20–I. Le sénéchal de Carcassonne confirme avoir reçu cet hommage qu'il qualifie de lige : 1277, mars 9. B.n.F., ms Lat. 9996, f°99. H.G.L., X, acte 20-II, col. 139.

En contrepartie, l'administration française ne s'oppose pas aux droits du comte de Foix sur Saverdun et Pamiers, au nord du comté.

[64] B.n.F., Doat 173, f°292.

[65] Le roi d'Aragon demande d'ailleurs aux sénéchaux de Carcassonne et Toulouse de ne pas aider le comte de Foix contre l'évêque d'Urgell début 1277. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales,* reg. 39, f° 190v. BAUDON DE MONY 1896, II, acte n°67.

[66] Acte réalisé suite à une guerre de Jacques d'Aragon contre Ramon de *Cardona*. Le comte de Foix pris le parti de Ramon de *Cardona* dans cette affaire. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales,* Jacques Ier, n°1959. BAUDON DE MONY 1896, II, acte n°53.

[67] La femme du comte de Foix est une des héritières possibles de cette vicomté, celle qui est désignée par le dernier vicomte qui mourut en 1290. Cette succession est revendiquée par

Sans le comte de Foix, le roi d'Aragon ne peut à l'évidence espérer pouvoir mettre la main sur la mouvance de ce secteur, ce qui explique son revirement rapide dès lors que le comte lui-même demande que les ouvrages soient rendus pour être gagés au roi de France.

Dans cette optique, cet événement parait être un dernier hoquet de pratiques féodo-vassaliques supplantées par la construction de l'Etat-nation autour de la personne du roi de France. Mais dès le second tiers du XIVe siècle, l'affaiblissement de longue durée de la royauté française, a tout de même permis que ces règles soient prorogées, jusqu'au début du XVe siècle.

La fortification de Montréal-de-Sos a montré son utilité dans le conflit et avec elle, le glacis des ouvrages fortifiés des comtes de Foix, ces « châteaux inexpugnables sur des rochers ». Mais c'est d'évidence la diplomatie et la géopolitique qui déterminèrent le dénouement de ce conflit et les protagonistes en furent parfaitement conscients. Le style politique des comtes de Foix évolua d'ailleurs ensuite sensiblement, plus fondé sur le clientélisme et les relations d'homme à homme que fondé sur la puissance des grandes fortifications isolées du monde civil.

Ces remarques, ajoutées à la fin des mentions documentaires de Montréal-de-Sos au milieu du XIVe siècle, pouvaient permettre d'avancer que cet ouvrage, désormais inutile, avait été abandonné par les comtes au cours du XIVe siècle[68].
L'archéologie a montré qu'il n'en était rien puisque c'est au milieu du XIVe siècle qu'eut lieu une reconstruction massive du cœur de Montréal-de-Sos suivie par une occupation très dense durant la seconde moitié du XIVe siècle. Mais cette reconstruction fut aussi une redéfinition totale du rôle du *castrum*, désormais utile à la surveillance des activités liées à la métallurgie et parce que ces dernières et la fiscalité comtale sur celles-ci venaient de s'accroître considérablement. Le nouveau Montréal-de-Sos est donc un autre ouvrage, pourvu d'autres bâtiments et d'autres fonctions et le vieux Montréal-de-Sos, celui que gardait jalousement Ramon *Batalha* contre les officiers français, a dès lors disparu.

Comment jauger du poids de cet événement aux yeux des contemporains ?
Il fut complètement unique dans la documentation écrite dont nous disposons, mais on peut aussi penser que cette unicité n'est due qu'au caractère très normatif de cette documentation, somme toute aussi incomplète[69].
Car finalement, que s'est-il vraiment passé ? Quelques militaires de second ordre ont été malmenés par d'autres, emprisonnés quelques temps ou poursuivis, rien de plus. Même si la menace d'un conflit entre roi de France et d'Aragon est patente, l'affrontement qui eut lieu à Montréal-de-Sos ne paraît pas avoir dépassé le stade de la démonstration de force.

---

d'autres dès les années 1278-1285. Cet héritage devint alors une des obsessions de la politique fuxéenne.

[68] Les dernières mentions de Montréal-de-Sos semblaient plutôt indiquer une survivance du site, avec un usage local, plutôt qu'un usage de premier plan dans la géopolitique comtale. En effet, le site était mentionné comme prison pour un habitant du secteur (1336, cop. XVIe s., A.D.A., E 95, f°20r) ou à propos des critiques que la communauté de la vallée émet concernant des manœuvres qui y étaient demandées par le châtelain du comte (1332, Bibliothèque Municipale de Toulouse, MS 638, f°257 et 1351 c., cop. XVIe s., A.D.A., E 95, f°18v).

[69] Les actes diplomatiques sont connus et nous disposons d'une bonne documentation concernant le comté de Foix dans cette chronologie.

L'archéologie n'en a décelé aucune conséquence sur le bâti ou l'occupation du site. Le texte nous parle de carreaux, mais les fers de traits ne sont pas plus nombreux dans les unités de la fin du XIIIe siècle que dans d'autres chronologies ; ils sont d'ailleurs somme toute fort peu nombreux à toutes époques, comme le reste du mobilier militaire, suggérant que l'ouvrage avait un rôle plus ostentatoire que pratiquement militaire.
Avec le recul de l'analyse historique, l'événement de 1272 fut surtout l'emprisonnement comtal, la progression de l'autorité du roi de France, la création d'une frontière interétatique.

C'est récemment que cet événement a été remis au goût du jour. Deux érudits locaux rassemblant les légendes de la vallée dans les années 70 du XXe siècle, passionnés d'histoire locale, inventèrent de toutes pièces une légende pour le château de Montréal-de-Sos[70]. Elle est le fruit d'un mélange entre le texte médiéval – qu'ils ont certainement lu dans son édition par les dominicains Devic et Vaissette – et des poncifs des légendes de châteaux : siège, souterrain et jet de nourriture par-dessus les murailles. La légende nous narre que Ramon *Batalha*, châtelain gardant le château de Montréal-de-Sos pour le comte de Foix, dut soutenir un siège de l'armée du roi de France. Grâce à un moine qui lui enseigna l'accès depuis le sommet castral jusqu'à une rivière souterraine, il put résister et pour montrer son acharnement, il projeta par-dessus les murs des truites vivantes pêchées dans la rivière souterraine. Bien sûr, l'armée leva le siège et Ramon *Batalha* put conserver la forteresse pour le comte Roger Bernat.

Au-delà, cet événement participe surtout aujourd'hui à la construction d'une image romantique du comte Roger Bernat (III). Ce dernier, " martyr " enfermé dans les geôles françaises, le fut aussi dans les années 1280 dans celles du roi d'Aragon. Ces événements couverts par une documentation bien conservée et publiée ont été largement médiatisés : ils permettent de poursuivre une analyse de l'histoire de la Croisade albigeoise dans laquelle le " colonialisme " français puissant mais rustre aurait conquis une Occitanie tout en finesse mais désarmée. On trouve parfois même Roger Bernat qualifié de " figure du nationalisme fuxéen " dans les analyses actuelles. Pourtant les historiens, et notamment ceux de la Croisade, ont bien montré que le Sud-Ouest de la France a toujours été perçu comme part intégrante du royaume des Francs par les seigneurs locaux. Dans cette optique les événements de 1272 ne furent que la conclusion logique d'une histoire politique, commencée sous les carolingiens, redynamisée avec la Croisade et la progression de l'autorité capétienne qui en suivit. Dans cette histoire, les résistances de Roger Bernat de Foix paraissent toujours avoir été bien plus le fait de motivations personnelles, celles de l'extension de son pouvoir familial, plutôt que d'éventuelles motivations de nationalité ou de régionalité totalement hors de propos dans ce contexte et dans cette chronologie. Loin d'être le dernier comte résistant à l'emprise française, Roger Bernat fut plutôt un acteur -parfois maladroit- de l'expansion phénoménale des domaines de son lignage avec l'acquisition -entre autres- de la moitié des droits publics sur l'Andorre et de la vicomté de Béarn.

[70] REULLE et SOUEIX, *Histoires et légendes du Vicdessos*, rééd. Lacour, Nîmes, 1971, p. 34.

Probablement en partie pour remercier les élites locales d'avoir résisté à cette pression royale française, la communauté de Vicdessos est dotée en 1272-3 d'une charte de franchise par le comte de Foix[71].

Les droits comtaux anciens semblent bien limités dans la pratique. Ils sont soutenus par la grande forteresse de Montréal-de-Sos. Probablement, comme les autres droits seigneuriaux sont-ils alors peu développés, d'autant que les dîmes (ou la part des dîmes) anciennement échues aux familles seigneuriales ont été données à l'abbaye de Saint-Sernin au cours de la Réforme Grégorienne. Or ces dîmes formaient une très grosse part des revenus seigneuriaux. On comprend que cet accord de franchises -à la fin du XIIIe siècle- n'est pas un mauvais calcul pour les comtes : car le simple fait que ce soit eux qui accordent, garantissent et confirment est une assurance que la communauté les considère bien comme les seigneurs suzerains de la haute vallée.

Les « libertés[72] » que la charte « accorde » -ou plutôt confirme en les couchant par écrit[73]- permettent de croquer une société montagnarde dont les usages à garantir sont principalement ceux de la communauté, c'est-à-dire ceux qui sont possédés et dont on disposait en commun.

La société montagnarde n'est pas immuable, mais cet acte ne décrit probablement rien de bien nouveau. Les franchises sont vendues par le comte.

Les comtes sont alors persuadés qu'il faut développer les bourgs de la plaine ou ceux de la route du fond de la vallée de l'Ariège, plutôt que les habitats de montagne, et le développement passe avant tout par la création de foires[74] : la charte à la communauté de Sos en 1272 n'en accorde aucune, ce qui souligne qu'elle se borne à décrire et non pas à créer des conditions économiques nouvelles.

Malgré l'absence de mention dans cette charte, l'activité métallurgique est alors certaine et très ancienne[75]. Mais parce que les forges conservent une capacité de production limitée, la mine n'est encore que superficielle, sur le terrain, comme dans la société[76]. Les fouilles archéologiques de Montréal-de-Sos opposent d'ailleurs -du point de vue du fer- deux époques totalement différentes. Avant les forges hydrauliques, les objets en fer sont rares, voire presqu'autant exceptionnels que ceux en alliage cuivreux. Mais il y a un après : les éléments ferreux sont alors très nombreux, le fer est devenu un élément banal de la

[71] A.D.A., copies : E 96, n°27 et 1 C 163, f° 106 - 115 ; et (*vidimus*) A.D.A. E 96 n°22 ; et (*vidimus*) A.D.A. E 96 n° 21. Concédées par Rotger Bernat, comte de Foix en mars 1273, cette charte n'est connue que par copies lors des concessions plus tardives qui la reprennent et l'élargissent.
Catherine VERNA-NAVARRE considère aussi que l'octroi de cette charte de franchise constitue un remerciement après cette résistance. C'est probable et le châtelain de Montréal-de-Sos est d'ailleurs parmi les témoins de cette charte, mais il y doit aussi y avoir une volonté du comte de mieux s'implanter qui est ancienne si on en croit la charte, puisqu'un accord préalable avait été passé avec Ramon Roger, comte de Foix.

[72] Le mot liberté est ici employé dans son sens d'époque, c'est-à-dire exemption et franchises de droits ou d'impôts.

[73] Le texte mentionne d'ailleurs les anciennes coutumes accordées.

[74] L'octroi d'une foire est un bon indice du développement économique d'une communauté à la fin du Moyen Âge. Le souci de l'entretien des ponts en est un autre. A Vicdessos, c'est au début du XIVe siècle que l'on autorise la première foire. Il faut donc attendre le « boom minier » pour que cette communauté soit considérée par les comtes comme ayant atteint un niveau de développement comparable aux bourgs de la vallée de l'Ariège et suffisant pour faire vivre une foire.

[75] Voir les recherches archéologiques menées par Claude Dubois et son équipe ; fouilles de bas fourneaux des IIIe et IVe siècles de n. è.

[76] VERNA-NAVARRE, 1994, premiers chapitres de l'analyse de sa thèse.

vie quotidienne. L'émergence de la forge hydraulique en est évidemment le vecteur, mais pas la cause.

La charte de franchises ne créé donc peut-être pas de nouvelles conditions socio-économiques, elle ne créé pas non plus la communauté de Sos. Ce groupe humain des « hommes vallée de Sos » plonge ses racines dans un temps ancien puisque cette terminologie est connue dès les premiers documents écrits, à l'occasion de la réforme Grégorienne au tournant des XIe et XIIe siècles. Nul doute qu'il s'agit d'une communauté définie et non pas d'un terme uniquement géographiquement descriptif. Malheureusement la charte de coutumes de la fin du XIIIe siècle est le premier document qui permet de pénétrer dans le fonctionnement socio-économique de cette communauté valléenne.

En 1273, le comte de Foix garantit d'abord aux hommes de la vallée de les défendre. Le comte institue aussi des consuls, la charte ne définissant pas leur mode de nomination et il est possible qu'ils soient désignés par l'administration comtale. Ils collaborent avec le bayle du comte, premier représentant de l'autorité comtale. Avec le bayle, ils rendent une partie de la justice[77], c'est-à-dire qu'ils organisent les enquêtes et les jugements. Mais les peines sont calibrées par le comte dans la charte : la marge de manœuvre des consuls et donc étroite. La justice n'en est pas moins la source de financement du premier consulat bien que la haute justice et les appels restent acquis aux tribunaux comtaux.
Surtout, et c'est fondamental pour l'économie de la vallée et probablement ancien, les activités liées à l'eau et à ses usages, les pâturages et les activités forestières -y compris le charbonnage- sont garantis librement sur le domaine public[78]. La production et l'entretien de l'outillage nécessaire aux exploitations est favorisée, mais pas celle d'un artisanat commercial de ces outils.
Les paix et serments avec les « frontaliers » sont possibles.
En outre, le marché économique local est privilégié : les ventes intra-valléennes sont exemptes de taxation, le marché de la viande est monopolisé à l'intérieur de la vallée.
L'acte aborde aussi la question de la mine, preuve que l'extraction minière, même si elle est probablement superficielle, est déjà importante avant la révolution hydraulique. La mine est traitée comme les pâturages : elle est du domaine public, donc comtal, mais son exploitation est concédée. L'exportation reste taxée au profit du comte.
L'acte est finalement très classique de ceux qui sont accordés aux communautés de montagne dans un système économique sylvo-agro-pastoral. Il prend en compte les particularités du milieu et de l'économie locale et la nécessité de s'accorder avec les autres vallées -au moins sur la question des limites de pâturages[79].

[77] La justice non-criminelle (le comte de Foix conserve la justice des crimes qui conduisent à la mort, celles des cas d'injures à lui ou à sa famille et les appels). Les représentants du comte restent présents à la cour des consuls, même pour la petite justice, démontrant que si une partie de la justice est attribuée au consulat, elle l'est sous tutelle comtale, ce qui explique les problèmes de partage de justices tout au long du XIVe siècle.
[78] Le comte de Foix se réserve deux cabanes (*cabanas*) pour 1000 bêtes à laine en son usage propre.
[79] En haute Ariège, on connaît de tels accords dès le XIe siècle, Cité par VIADER (R.), *L'Andorre du IXe au XIVe siècle,* P. U. du Mirail, 2003, p 144. Ed. BARAUT (C.), C*artulari de la Vall d'Andorra (segles IX-XIII)*, tome 1, *Andorra*, 1988, p. 145.

Il proroge des fonctionnements anciens et indique un monde économiquement replié sur son marché intérieur, et dans lequel les exportations sont encore peu encouragées, limitées par la fiscalité et l'absence de foire.

La révolution fut l'avènement des forges hydrauliques. Ce développement fut rapide et changea totalement les conditions de l'exploitation du fer et la société du haut Vicdessos.
Il institua un développement économique nouveau car tourné vers la production pour un marché régional et non plus local.
Ce qui frappe aussi est la rapidité avec laquelle le comte de Foix s'intéressa au mouvement. Dès 1303, par une nouvelle charte de franchises, il précise les conditions de l'exploitation et du commerce du fer[80]. La réactivité de la politique comtale est impressionnante ; elle permit surtout d'implanter en haute vallée du Vicdessos une vraie perception comtale par le biais de la taxation des activités liées au fer.
En même temps que le développement de cette activité renouvelée et démultipliée et la naissance d'un marché artisanal et d'exportation, on assiste au gonflement de la fiscalité comtale sur la vallée, par le biais de la taxation de cette activité. Cet accroissement est d'autant plus notable que la fiscalité passée paraissait très légère, peu marquée. Il s'accompagne de la mise en place d'une politique économiquement interventionniste durant tout le XIVe siècle. Cette croissance du contrôle du marché par l'administration comtale suivit dans la pratique la force du pouvoir comtal ; ainsi elle paraît moins marquée lors des périodes de régences du début du XIVe siècle, mais se raffermit avec la mise en place du pouvoir très puissant de Gaston III dit *Febus*.

Les fiefs de reprise avaient permis aux comtes de Foix de dominer politiquement toute la haute vallée du Vicdessos à partir de la fin du XIIe siècle, le développement du marché du fer leur permit d'asseoir une vraie fiscalité comtale ce qui constitue une étape supplémentaire dans la hiérarchisation des pouvoirs publics.

Au XIVe siècle, la société du Vicdessos est donc dominée par les comtes de Foix et leur administration.
Tout se réfère à eux, même s'ils sont, bien sûr, physiquement absents. A la fin du XIIIe siècle comme au XIVe siècle, leur autorité d'origine publique est tangible et n'a pas été remise en cause, au moins pas directement. Les hommes qui écrivent ou font écrire, ceux du consulat, ou les officiers comtaux, n'ont aucune raison de critiquer l'autorité à laquelle ils doivent leurs positions et leurs avantages. C'est du comte qu'émanent tous les droits et la force juridique de la communauté.
Ce qui conforte l'autorité comtale, c'est son organisation et quand il y a critique de la part des « hommes de la vallée de Sos » (ou des consuls), ce sont les membres de cette organisation qui sont contesté, les officiers, et la contestation reste personnelle.
L'organisation administrative du comté est en place ; elle a créée une géographie administrative à peu près homogène qui a supplanté l'ancienne géographie des seigneurs

[80] Cette charte est connue par des copies (voir ci-dessus). Elle a servi de fondement à la communauté consulaire « Dessos » jusqu'à la Révolution Française, c'était donc un document important. Malheureusement, on ne peut pas vérifier qu'elle n'ait pas été légèrement « améliorée » par les copistes pour en forcer l'interprétation en faveur de la communauté. Ces pratiques sont légions à l'époque Moderne et on peut les repérer en Vicdessos en ce qui concerne les accords d'échanges de 1347-1348 qui sont connus uniquement par copies et dont il paraît assez évident que les copies ont un peu modifié les accords en faveur de la communauté de Vicdessos.

locaux dès le courant du XIIIe siècle. La haute vallée du Vicdessos est « la châtellenie de Vicdessos ». Le comte y a un châtelain et un bayle. Le châtelain doit être celui de Montréal-de-Sos, tend que la fortification de Vicdessos n'est pas reconstruite, donc jusqu'à la fin du XIVe siècle[81]. Son rôle parait mineur par rapport aux fonctions du bayle, mais il tient en fait les éléments principaux de la domination comtale : c'est la charge militaire qui justifie l'autorité publique autant que la charge judiciaire détenue par le bayle.

Nous connaissons peu de châtelains, mais ceux qui sont mentionnés sont des personnages déjà importants et ancrés dans la société du moment.

A la fin du XIIIe siècle, alors que Montréal-de-Sos est un site sensible au cœur d'une lutte d'arrière garde menée par le comte de Foix qui agît comme si le traité de Corbeil n'existait pas, Ramon *Batalha* est à la tête de la forteresse. Au cours du XIVe siècle, apparaissent trois autres châtelains[82] : Ramon *Barra*[83], Arnaut Bernat[84] et Pons de *Malius*[85]. Le premier est connu comme étant membre de la famille la plus puissante des bourgeois d'Ax-les-Thermes, celle sur laquelle la politique comtale s'appuie[86]. Le second et le troisième sont inconnus. La charge de châtelain du comte n'est pas héréditaire. L'évolution de la société entre le XIIIe siècle et le XIVe siècle semble avoir permis l'ouverture du poste à des personnes qui n'étaient pas issues de lignages anciens. Surtout, ce sont des hommes issus de groupes extérieurs à la vallée, ce qui démontre une vraie volonté de la part des comtes de ne pas privilégier un des groupes familiaux du secteur. Et cette préoccupation se confirme dans le choix des bayles, ceux qui sont tout à la fois chargés de l'impôt, de la police et surtout de la justice.

Le XIVe siècle est plein des plaintes des consuls envers le bayle ou le châtelain du comte, ou leurs lieutenants, qui empiètent sur les droits de la communauté. Il y a là un indice d'évolution. Ces officiers comtaux semblent, ici comme ailleurs, avoir du mal à renoncer à leur suprématie passée et à partager le pouvoir avec les consuls. L'évolution est lente, saccadée entre confirmations des franchises comtales et reculs par empiètements du bayle ou du châtelain. Les empiétements ont souvent lieu dans le domaine de la justice, qui reste la source de financement la plus importante du consulat à cette époque.

Les bayles nommés sont moins prestigieux que les châtelains et viennent de familles bourgeoises le plus souvent inconnues[87].

---

[81] A cette époque, après la mort de Gaston *Febus*, comte de Foix, le comté connaît une période d'insécurité sur ses marges sud. A Vicdessos, des habitants demandent l'autorisation de reconstruire une fortification sur le site d'un ancien *castrum*. Il s'agit alors d'un fort villageois puisqu'il est construit par la communauté, sur sa demande et suite à une autorisation du comte et qu'il est prévu de bâtir des maisons dans la fortification. 1396, 11 janv. Copie XVIIe s. : A.D.A., E 95, f° 28. Traduction, A.D.A., 1 C 163, f°22. Original perdu : Livre vert, f°88, n°44.

[82] Au sens des actes, *castelanus,* capitaine de la garnison en charge du château pour le comte de Foix.

[83] 1347-1348, A.D.A., E 96, n°4, 11.Cop. Moderne, A.D.A., E 95, f°26v-27r (résumé) ; et E 96, n° 12 et 28. Analyse : A.D.A., 1 C 163, f° 32.

[84] 1351 (vers), Cop. XVIe s., A.D.A. E 95 f° 28 v. Il s'agit peut-être de la famille qui tient la mouline de Saurat à la fin du XIVe siècle, mentionnée dans le rôle du fouage (DUFAU DE MALUQUER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901. Diffusé sur Gallica.)

[85] 1311, A.D.A., E 95, f°10v.

[86] Voir à ce sujet les travaux d'Hélène TEISSEIRE, *Ax-les-Thermes, ville médiévale, Rapport de prospection inventaire* 2007, dactyl. Téléchargeable sur le site http://chateaux09.free.fr.

[87] Voir par exemple Bernat Carbon mentionné à ce poste en 1296, A.D.A., E 95, f° 8v. Son anthroponyme suggère une origine peu prestigieuse (charbonnier). Autres exemples, on connaît aussi dans ce poste Bernat Mercier (de Tarascon), Peire *Ferriol* (de Varilhes) et Arnaut de *Castelha*

Les textes donnent finalement l'impression que ces officiers comtaux, une fois nommés, jouissaient d'une certaine autonomie, certainement parce que le comte est loin, plus souvent en Béarn qu'en fuxéen, plus souvent en plaine d'Ariège qu'en Sabartès. C'est le sénéchal du comte qui règle les conflits dans la pratique. Et la rémunération de ces charges s'effectue par les droits qu'ils perçoivent. Il est logique qu'ils tentent d'en percevoir plus et qu'ils rechignent aux transferts de droits vers le consulat.
Ainsi, le consulat apparaît aussi parfois un contre-pouvoir aux mains du comte, une force aussi chargée de limiter l'emprise des officiers comtaux eux mêmes, de les contrôler et de limiter leur éventuels empiétements. On retrouve ici la proximité ancienne décrite par Benoît CURSENTE entre comtes et communautés valléennes. Depuis des siècles, les comtes se sont appuyés sur ces communautés et ils continuent donc de s'appuyer sur elles à travers le consulat qu'il ne faut pas voir comme une opposition au pouvoir comtal, loin de là.
L'ancrage géographique du pouvoir comtal sur la vallée est aussi et toujours au XIVe siècle, le *castrum*, celui de Montréal-de-Sos, et cette fortification domine tout.

A cette époque, y a t-il vraiment une seigneurie en haut Vicdessos au XIVe siècle ?
Nul seigneur éponyme[88], nul *castrum* local. Les seigneurs présents, hormis les officiers comtaux, viennent de plus en aval et apparait une seigneurie avant tout directement comtale d'autant que la seigneurie ecclésiastique –même si celle de l'abbaye Saint-Sernin est étendue à plus de la moitié des églises- reste limitée aux églises et à leurs droits et ne s'appliquent jamais à des terroirs, des villages ou des communautés[89].
Le rôle des feux fiscaux à la fin du règne de Gaston *Febus* décrit une situation où seul le comte de Foix apparaît être un seigneur important. 36 % des feux ne dépendent que de lui. Ceux qui paient la taille pour moitié au comte et pour moitié à un autre seigneur le font à plus de 20 seigneurs différents. Parmi les seigneurs laïcs aucun ne tire vraiment son épingle du jeu, les possessions sont dispersées, fragmentées : ce sont des biens qui ne constituent pas le cœur d'un patrimoine seigneurial.
Il y a d'abord les anciens, ceux dont le pouvoir et le rendement de la seigneurie s'étiolent peu à peu, tels les seigneurs de Miglos, Pons de Villemur, les Mondoye de Junac, etc.
Corbayran de Foix, seigneur de Rabat est un seigneur de l'ancien temps qui semble s'adapter et investir dans les nouveaux moyens de production comme les forges, peut-

au début du XIVe siècle. Un crieur dépend d'eux pour annoncer les informations à son de trompe. L'un d'eux à la même époque se nomme Arnaut Lopin. On leur connaît aussi des lieutenants, un certain Peire Duran (de Teilhet) est ainsi lieutenant de Bernat Mercier, puis plus tard, bayle lui même. Une vraie administration comtale hiérarchisée et organisée est donc en place. Elle s'appuie sur des fonctionnaires qui ne sont pas originaires du Vicdessos jusqu'au milieu du XIVe siècle. On voit ensuite apparaître des familles locales dans cette fonction. Au début du XVe siècle un baille est défini comme étant tailleur (*sartor),* 1403, copie Moderne, A.D.A., E 95, F°35r.

[88] Une famille de Sos est connue aux XIIe et XIIIe siècles, avec plusieurs représentants prénommés Isarn ou Gilhem Isarn. Mais elle disparaît ensuite de la documentation écrite.

[89] Voir DUFAU DE MALUQUER, *op. cit.*
Un feu seulement dépend de l'abbaye de Boulbonne, malgré son implantation dans le pastoralisme depuis la grange de Génat. Un feu seulement dépend de celle de Saint-Sernin, malgré les donations de la Réforme grégorienne, toutes vers cet établissement. Un feu seulement dépend de la commanderie hospitalière de Capoulet, démontrant du caractère peu marqué de cette implantation qui ne met nullement en valeur des terres mais se contente d'en tirer des revenus par locations, affermages, etc. La commanderie elle même est vacante. Trois feux dépendent de l'abbaye Saint-Volusien pourtant implantée localement depuis le IXe siècle. La faiblesse de la seigneurie ecclésiastique est ancienne.

être parce que c'est le seul qui en ai les moyens car c'est aussi le plus important après le comte de Foix puisqu'il dispose d'au moins 57 feux et d'un *ostal* à Goulier. Il est présent sur plusieurs communautés[90], conséquence de l'ancienne emprise des seigneurs de Rabat. Le seigneur d'Arignac est -dans une moindre mesure- relativement présent et semble dynamique[91]. Mais leur seigneurie est déjà diffuse et dispersée : elle paraît plus un investissement qu'un pouvoir territorial, alors que le comte est présent partout.

Et cette suprématie unique comtale explique qu'il y ait, en haute vallée, au-dessus du consulat, un seul ouvrage castral, celui de Montréal-de-Sos. Pour les habitants ce château est plus probablement dans la pratique celui du châtelain qui y réside que celui du comte et il y a une vraie opposition entre les châtelains et le consulat, que plusieurs actes révèle : le château de Montréal-de-Sos est donc un bâtiment qui n'est pas l'allié des consuls et des habitants du consulat, mais un « repoussoir » : on les force à le rénover alors qu'ils considèrent qu'il n'en a pas besoin, on y enferme un homme contre l'avis du consulat et il sert donc la politique du châtelain dans ces empiétements contre la justice consulaire, etc. Au XIVe siècle, quand Montréal-de-Sos apparaît dans les textes du consulat de Sos, c'est à l'occasion de conflits. Pire, il ne sert pas aux habitants pour se protéger, puisqu'à la fin du XIVe siècle on construit un fort villageois à Vicdessos[92] (et peut-être un à Auzat) pour remplir ce rôle.

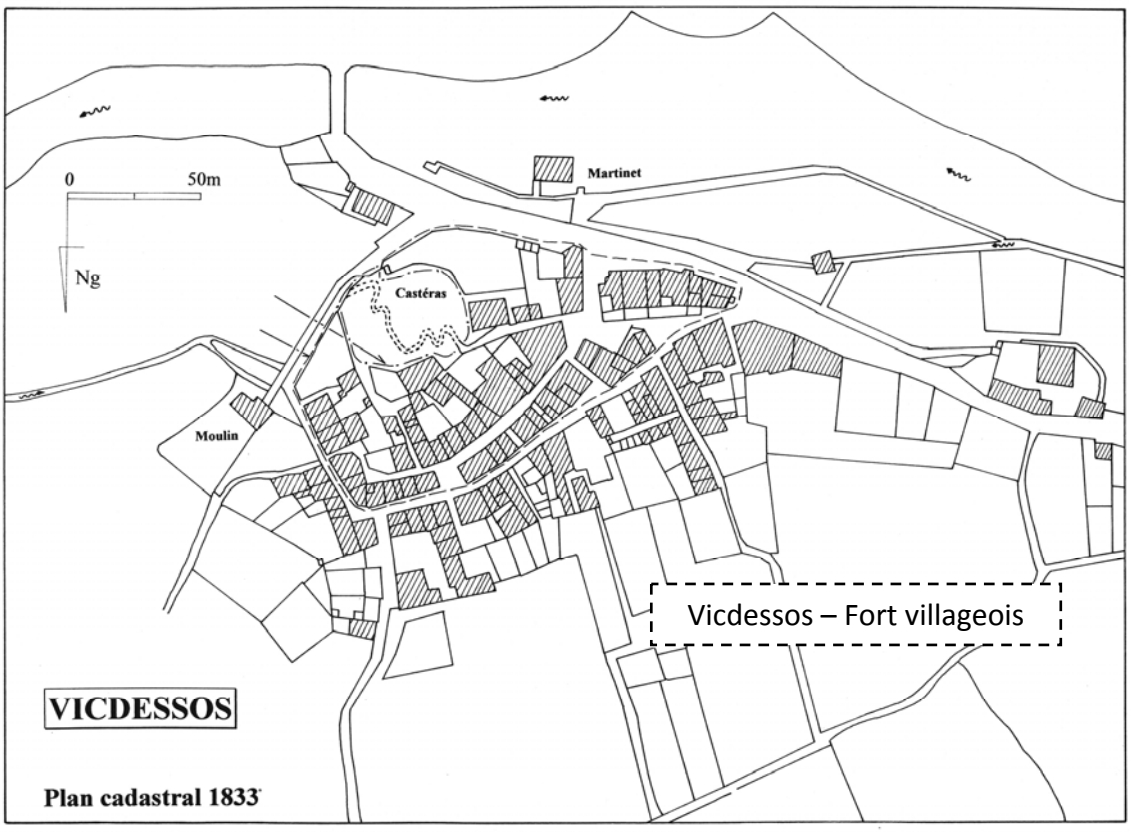

[90] Auzat, Vicdessos, Goulier, Illier, Orus et Saleix et en dehors du Vicdessos à Aynat, Gourbit, Rabat, Bénac, Serres-sur-Arget. Il possède la forge de Rabat et deux moulins, l'un à Rabat, l'autre à Aynat.

[91] Il est présent sur le haut Vicdessos à Auzat, Vicdessos, Goulier, Orus et Saleix ; en dehors du Vicdessos tous les feux de Rabat dépendent de lui y compris le moulin et la mouline, il possède aussi le moulin de Bompas.

[92] Sur le site de l'ancien château du Moyen Âge classique.

Enfin, de l'étude de la place de ces seigneurs dans le rôle du fouage, il faut souligner que les seigneurs présents à la fin du XIVe siècle en Vicdessos sont souvent ceux que l'on connaît comme possédant des forges[93] même si ce ne sont pas celles du Vicdessos. Il y a donc dès cette époque un vrai rapprochement de la seigneurie avec le marché du fer moins d'un siècle après l'introduction des forges hydrauliques.
Mais ces seigneurs sont absents des actes du consulat. Probablement ne vivent-ils pas en haute vallée du Vicdessos. Corbayran de Foix est d'ailleurs le seul qui y déclare un *ostal* à la fin du XIVe siècle (à Goulier) et probablement n'y réside-t-il pas car il est sénéchal du comté.

Les consuls sont mieux connus, ce sont des hommes au service du comte en même temps qu'à celui de leur communauté.
Ils sont créés lors de la première confirmation, alors que naissent les forges hydrauliques et avec elles l'intérêt pour les comtes d'organiser le développement économique de cette haute vallée. Les consuls sont au nombre de quatre et sont élus chaque année -à la Saint Jean-Baptiste- parmi « les hommes de biens ». Par qui sont-ils élus ? La documentation ne l'aborde pas, même les concessions des comtes mais on peut supposer que ce sont ces mêmes « hommes de biens » qui les élisent. Le comte s'appuie sur eux pour prélever l'impôt et notamment la taille dont ils ont la charge et pour laquelle ils s'engagent[94]. On les convoque pour leur rappeler les obligations de la communauté envers le comte[95], ils sont en relation directe avec le pouvoir public.
Les familles qui occupent les postes de consuls sont parfois les mêmes et probablement sont-elles d'anciennes familles déjà importantes depuis longtemps au sein des communautés villageoises ; on connaît des Traversier de Vicdessos, des Segelas de Goulier, des Ponsole de Vicdessos, des Pujols de Vicdessos, des Sauzel de Sausel, des Delages de Suc, des Radulphe et des Vaquier de Vicdessos, des Vidalar de Lordenac, des Genevat de Sem, des Joler, des Faure ou Fabre, etc. Même si les familles de Vicdessos sont les plus nombreuses, celles des autres villages sont représentées régulièrement. En outre, globalement, les familles ayant accès au poste de consul restent nombreuses et on ne peut observer directement que le pouvoir se concentre avant le second tiers du XIVe siècle. Car les actes indiquent des problèmes de fonctionnement, des conflits entre anciens et nouveaux consuls, des problèmes d'argent entre eux et la communauté. En 1332, pour pallier à ces dysfonctionnements, le comte de Foix précise le fonctionnement du consulat[96]. L'acte est vendu par le comte aux consuls, ce qui indique que ces derniers sont demandeurs. Il précise le rôle des consuls mais surtout leur choix : ils seront dorénavant choisis par les anciens consuls au sein d'une liste comportant deux personnes choisies par chaque village parmi les « hommes de bien » et seront ensuite acclamés.
Parmi les familles consulaires au XIVe siècle, au moins deux d'entre elles ont eu des forgerons, les Ponsole et les Traversier et peut-être une troisième, les Faure. Mais on est étonné de l'absence de la famille Cazes que l'on sait pourtant bien implantée dans

[93] Pons de Villemur (Ascou, Langlade), Mondoye, seigneur d'Arignac (Arignac), Corbayran de Foix (Rabat)
[94] Voir par exemple en 1304, cop. Moderne, A.D.A. E 95, f° 1r, n°1. Analyse, A.D.A., 1 C 163, f°1.
[95] Voir par exemple en 1297 (vers), à Tarascon, pour les manœuvres dues au comte. A.D.A., E 95, f° 7v.
[96] Copie Moderne, A.D.A., E 95, F°38v et suivant.

l'activité métallurgique[97]. Ceci montre que les forgerons ne tiennent pas encore les rênes de tous les pouvoirs locaux. Même s'ils sont une des forces grandissante de l'économie locale, celle-ci, comme le consulat, reste dominés par des familles diverses, dont nombre doivent être surtout et avant tout paysannes. Les actes des consuls ne concerne d'ailleurs pas encore souvent la mine ou ses activités : c'est au début du XVe siècle que le style change et que l'activité métallurgique semble devenir importante parmi les activités consulaires.

Quel sont les rôles de ces consuls ? Ils font ce que les « bonhommes » des communautés faisaient auparavant : ils arbitrent les conflits garantissant la stabilité de la communauté, rendent la justice sous l'autorité du comte et en présence de son administration[98], édictent des règlements internes à la communauté comme celui de la mine qui fut définit en 1414[99] et fut utilisé durant plusieurs siècles. Ils appliquent les édits comtaux ou ceux de son sénéchal, prélèvent la taille, gèrent les biens communs, les chemins, mais aussi les terres et défendent la communauté face aux autres, contre les « étrangers », ceux de Siguer ou de Junac ou contre des officiers comtaux trop envahissants ou trop demandants, quitte à en appeler à la justice du comte.

Parallèlement au consulat naissent des dynasties de métiers, comme les Jolem ou les Traversier, les Ruel ou les Elie. Ils sont notaires publics, sergent de la cour, clercs ou juges ordinaires et on retrouve souvent une même famille dans le secteur notarial et dans des fonctions de justices en même temps. La langue qu'utilisent ces spécialistes n'est plus le latin, sauf exception. On écrit en occitan mais dans un occitan de l'ouest, un béarnais plutôt qu'un languedocien et il faut traduire les édits pour les crier aux villageois[100].

Bien sûr les petites gens sont ceux qui sont le moins bien éclairés par les actes.

On sait qu'ils ne sont pas consuls, puisqu'il est dit que ces derniers doivent être « hommes de bien ». On sait qu'ils ne sont pas égaux et que cette société paysanne est très hiérarchisée, au moins depuis la fin du haut Moyen Âge, probablement depuis bien plus longtemps.

Quelques textes les mentionnent, non pas directement, mais parce qu'ils apparaissent dans des documents que l'on a conservé pour d'autres raisons[101].

Parce qu'ils ne paient pas la taille et donc ne participent pas à l'effort « commun », un acte du premier tiers du XIVe siècle traite des questables. La taille est un impôt dut par les libres au comte de Foix qui en délègue la perception au consulat chargé du partage. Et les consuls voudraient que plus de personnes puissent payer. La queste est un impôt ancien, qui caractérise la servitude. Cette situation est très classique des anciens villages

[97] Ils sont pourtant mentionnés dans les hommes présents lors de la première concession de franchises, preuve de l'importance de cette famille qui au XIVe siècle gère une forge et un moulin. A.D.A., E 95, f° 100.

[98] Ils sont d'ailleurs parfois nommés « juges-consuls » dans la documentation du XIVe siècle.

[99] 1414, malheureusement connu uniquement par une traduction tardive et donc peut-être falsifiée, A.D.A., 1 C 163, f°28. Original perdu : Livre vert, f°131, n°61.

[100] 1327. A.D.A., E 95, F°13v – 26. Peire Ruel, juge mage du comté de Foix ordonne de faire lire en public à Vicdessos les lettres patentes de Monseigneur Gaston, comte de Foix et de les faire expliquer en langue vulgaire par le notaire du lieu

[101] Il est très clair que les documents du consulat, ceux dits du livre vert ont été triés. Ils sont d'abord peu nombreux et ne traitent souvent que des sujets qui intéressent le consulat Moderne. Ils ont été copiés et conservés parce qu'ils pouvaient servir, les autres sont perdus. Existent aussi des faux, ou plutôt des actes réinterprétés à la faveur de la communauté parmi eux.

casaliers[102] et il n'y a nullement de situation d'infériorité de ces serfs sur les autres. Cela fait maintenant longtemps que les historiens ne regardent plus la servitude avec la morale d'aujourd'hui. Il est probable d'ailleurs que cette servitude qui n'était pas si pesante au départ, ne soit plus au XIVe siècle qu'une sujétion théorique. D'autant que les franchises ont normalement annihilé la vraie servitude.

C'est dans ce cadre, que le *castrum* de Montréal-de-Sos perdure.
Il disparait de la documentation dès le milieu du XIVe siècle, alors que l'archéologie a largement démontré que le site sert au moins jusqu'à la fin du XIVe siècle, que les U.S. de cette seconde moitié du XIVe siècle sont les plus chargées en mobiliers et notamment en éléments aristocratiques, jusqu'à un fragment de tapisserie en fil de lin et filé d'or ! La dernière chose que l'archéologie a montré que l'on peut rattacher à la documentation est la complète refonte du bâti (jusqu'à la tour maîtresse !) au milieu du XIVe siècle. Cette reconstruction peut être rattachée à l'acte où les hommes du Vicdessos essaient de se passer des manœuvres au château : mal daté cet acte s'ancre dans le règne de Jean le Bon, roi de France (1350-1364).
Sa raison d'être paraît être assez claire vu le contexte socio-économique du haut Vicdessos à cette époque : le vieux château comtal retrouve un intérêt car il appuie l'expansion du pouvoir des comtes, notamment des taxes sur la nouveau marché du fer. Montréal-de-Sos aide au contrôle de ce marché[103]. La vallée « Dessos » rapporte donc beaucoup plus aux comtes de Foix et devient un pôle économique d'intérêt primordial pour le comté. Dans cette optique, le pôle de Montréal-de-Sos redevient intéressant pour asseoir ce développement de la fiscalité tant du point de vue symbolique que pratique. En plus de tous les habitats, Montréal-de-Sos domine et surveille le marché où l'on doit vendre le fer au « pré de Vicdessos », le chemin de l'export du fer vers Sabart ou vers le Couserans (dès que se met en place un échange dans les années 1347-8), le port (col) de Saleix par lequel transitent ce fer et le charbon que l'on échange et les forges de la haute vallée.

En outre, le pouvoir renforcé mis en place par Gaston *Febus* nécessitait un point fort et Montréal-de-Sos reste le point fort de la politique comtale sur la vallée « Dessos ». Aucun autre ouvrage n'est construit. A renouveler l'emprise politique comtale, pour réaffirmer et refonder, il fallait donc réorganiser le vieux bâtiment de Montréal-de-Sos. On doit souligner, qu'au contraire, avant cette reconstruction, au cours de la première moitié du XIVe siècle, le pouvoir comtal en vallée de Vicdessos est plutôt globalement plus faible (éloignement vers le Béarn, longue régence au début du siècle, guerre contre les Armagnac pour la succession de Béarn). C'est au moment où ce pouvoir redevient puissant que le château de Montréal-de-Sos est justement reconstruit entièrement.

Cette nouveauté implique à la fois un regain d'intérêt pour l'ouvrage comtal, mais aussi sa réorganisation architecturale pour marquer les modifications et le renouveau de ses fonctions et l'adapter au style et aux besoins du XIVe siècle.

[102] Voir CURSENTE (B.), *op. cit.*
[103] Ce pouvoir est aussi le produit d'une montée en puissance globale du poids de l'administration comtale sous le règne de Gaston *Febus* : Voir l'analyse qu'en fait TUCCO-CHALA (P.), *Gaston Febus, prince des Pyrénées, 1331 - 1391*, Pau, 1991.

Ce regain d'intérêt n'est nullement motivé par une quelconque insécurité car jusqu'à la fin du règne de Gaston *Febus*, la haute vallée de l'Ariège serait restée à l'écart des conflits directs et induits de la guerre de Cent Ans.

On comprend donc l'intensité de l'occupation démontrée par l'archéologie durant toute la seconde moitié du XIVe siècle à Montréal-de-Sos. Finalement, son absence documentaire s'explique par les carences de la documentation qui est -à partir du début du XIVe siècle- uniquement celle du consulat, et qui nous est parvenue triée et copiée par le consulat Moderne, quand elle n'a pas été carrément falsifiée. Or, le consulat ne s'intéresse pas à Montréal-de-Sos, c'est l'affaire du comte et de son administration et le consulat traite rarement avec le châtelain du comte (qui siège à Montréal-de-Sos) mais plutôt avec le bayle (qui siège à Vicdessos). C'est probablement pourquoi on perd la forteresse dans la documentation écrite alors qu'elle est utilisée densément.

L'arasement final de l'ouvrage est aussi absent de la documentation et n'a été démontré que par l'archéologie. Ici encore les actes ne nous fournissent que le cadre géopolitique dans lequel il s'est déroulé.
A nouveau, cette situation géopolitique a changé. Après la mort de Gaston *Febus*, une famille cadette récupéra l'héritage de *Febus*, donc le comté de Foix et la vicomté de Béarn, celle des Castelbon.
Au départ, le pouvoir de ce lignage était mal assis sur le comté de Foix : les élites locales furent clairement réticentes à ce changement, de peur que les nouveaux comtes ne reviennent sur les acquis, franchises et différents droits des communautés. En outre, ce lignage ne disposait quasiment d'aucune fidélité locale, ses relations avec les familles seigneuriales fuxéennes étant quasiment nulles. Lorsqu'il comprit qu'il mourrait sans enfants, Gaston *Febus,* lui-même tenta d'empêcher que son héritage aille vers cette famille de Castelbon car leurs relations n'étaient pas bonnes.
En outre, les changements de comtes furent assez fréquents jusqu'en 1412, ce qui ne facilita pas la fixation d'un pouvoir comtal fort.
Pour tenter de tisser des liens, les nouveaux comtes multiplièrent les hommages, garantirent les franchises, etc. Mais leur stabilité fut longue à s'affirmer et leur fixation s'étala sur plusieurs génération jusqu'au second tiers du XVe siècle.
Pour garantir leurs possessions, les nouveaux comtes s'appuyèrent aussi sur les officiers des rois de France et ce fut un changement radical dans la politique comtale, un tournant, l'entrée réelle et définitive dans le royaume de France[104]. Elle se matérialisa par l'apparition de bâtiments philippiens ostentatoires comme la tour ronde du château de Foix, construite dans le premier tiers du XVe siècle[105].
En même temps, l'affaiblissement du pouvoir comtal fuxéen impliqua une moindre sécurité intérieure des possessions comtales. Alors que les dégâts de la guerre de Cent Ans étaient restés à l'écart du comté ou n'avaient concerné que sa frange nord sous Gaston *Febus*, l'insécurité progressa très vite à la fin du XIVe siècle. Entre 1396 et 1415, plusieurs actes, à Vicdessos ou à Montaillou, expliquent qu'il faut fortifier ou réparer car un risque

[104] Au cours de la guerre de Cent Ans, l'affaiblissement du pouvoir royal français, la force du pouvoir de *Febus* et sa politique « autonomiste » grâce au Béarn impliquèrent que la dépendance du royaume de France et de son administration est restée très théorique et extrêmement limitée dans la pratique jusqu'en 1391.
[105] Un tailleur de pierre, le gendre de celui qui fit cette tour, est cité en 1447. O.P. Archives municipales de Pamiers. LAHONDES (J. de), BSA, 1890, n°3, p. 118 « texte relatif à la construction d'une tour au château de Foix ». ms en occ.

existe du fait de la situation « en frontière du royaume de France ». La guerre de succession avec l'Armagnac gronde et s'amplifie du fait de la faiblesse des fuxéens-béarnais. On construit donc une fortification collective à Vicdessos à la fin du XIVe siècle et peut-être une autre à Auzat, alors que celles-ci sont très rares en haute vallée de l'Ariège. L'insécurité est palpable et était bien réelle.

C'est dans cette chronologie que le château de Montréal-de-Sos fut arasé. On comprend, vu l'affaiblissement du pouvoir comtal, que l'on n'ait pas pu conserver sans garde un ouvrage tel que Montréal-de-Sos dans les conditions d'insécurité du début du XVe siècle. On comprend aussi que les nouvelles taxes qu'il était sensé soutenir, sont maintenant d'usage, pratiquée depuis trois générations ou plus et probablement plus du tout remises en cause : le marché du fer est assis, cadré, ses évolutions plus lentes et nécessitant moins de surveillance, l'administration comtale est ancrée dans le territoire et ses fonctions et ses droits sont clairs et acceptés de tous.

Probablement faut-il donc expliquer l'arasement par l'évolution politique globale qui implique une évolution des moyens castraux donc une redéfinition des sites, avec en outre la concurrence depuis l'extrême fin du XIVe siècle d'un ouvrage fortifié villageois nouveau qui était à même de protéger une partie de la population et la pénétration de troupes par le sud, celui de Vicdessos.

Mentions : catalogue des actes.

Aucune mention médiévale du village d'Olbier avant le XIV^e siècle.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
Pas de mention antérieure de Montréal-de-Sos, seule mention d'une fortification à proximité en 1163, celle de Vicdessos[106].			
1213	Serment de Raimond-Roger, comte de Foix, à Pierre II, Roi d'Aragon pour toute la terre du comté de Foix. Liste des ouvrages défensifs, *castra* et *cauna*. Parmi lesquels : *castra de ... Monteregali,...*	O.P.	CATEL, p. 276.
1272 mai 1er	Lettre du sénéchal du comté de Foix, pour le Roi de France, au Roi d'Aragon, expliquant que tout le comté est soumis au Roi de France, y compris les *castra* de Lordat, Montréal de Sos, les *villae* d'Ax et de Mérens. Extrait : *Castellanus de Tarascono domini Regis Francorum in vallem de Sos intravisset ad recipienda juramenta fidelitatis a gentibus pro dominio Rege […] R. Batailla, castellanus Montisregalis de Sos, more hostili dictum cepit servientem et adhuc captum retinet, et requisitus quod redderet dixit quod non faceret, sed adhuc plures caperet ad totum posse suum […] predictum castellanum de Tarascono et servientes domini Regis, qui erant cum ipso, fecit expugnari ex stabilita Montisregali et persequi plusquam per unam leucam, expugnando cum lapidibus et carrelis.*	O.P.	H.G.L., X, acte 7 - I, col 102.

106 1163, 3 oct. Original : A.N. J.879 ;20 - Cop. P. : C.C.F - Cop. Doat, 167, f°248v - 249v. Analyse : R. de Ravat et R.-Ramon donnent pour 15 ans le *castello de Saos* et le *castello* de Saurat, à Roger-Bernard, comte de Foix.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1272 août 1er	Lettre de *Gaufridus de Podio*, juge de Carcassonne au Roi d'Aragon, rappelant que des lettres de crédits du Sénéchal de Foix ont été présentées au Roi d'Aragon (V. acte précédent). Les *castra* de *Calames, Lordato,* le *castellanum*[107] de *Tarascono* et de *Monteregali de Sos,* ainsi que les *villae* de *Ax* et de *Merencs* avec leurs dépendances doivent être rendus au roi de France. Ce qui n'a pas été possible, car les châtelains de ces *castra* ne se sont pas rendus à la convocation qui leur a été faite, et parce que R. de Cardonne, seigneur du Roi d'Aragon, a affirmé au Sénéchal de Foix, que les châteaux étaient coutumièrement au Roi d'Aragon. Sommation de respecter la suzeraineté française sur le haut du comté de Foix, partiellement occupé par les armées royales.	O.P.	H.G.L., X, acte 7 - II, col 103-4.
1272 sept.	Jacques, Roi d'Aragon, ordonne malgré la requête du comte de Foix, Roger-Bernard, à Raimond de Cardonne de ne pas rendre au comte les *castra de Lordato et Monteregali* qui sont sous la suzeraineté de Jacques.	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 138v.	BAUDON de MONY, acte 59, p. 144.
1272 oct.	Lettre de Jacques, Roi d'Aragon à Roger-Bernard, comte de Foix, lui signifiant qu'il ne voulait pas lui rendre les châteaux qu'il avait fait demander car ils sont sous sa souveraineté. Parmi ces *castra* : *castra de ... et de Monteregali...*	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 139.	BAUDON de MONY, acte 60, p. 145.

107 Châtelain, personnage d'une famille seigneuriale à Château-Verdun (les Bataille).

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1272 nov.	Liste des lettres et pièces écrites qu'emmenèrent le vicomte de Castelnou et le Maître du temple, en allant voir le Roi de France de la part du Roi d'Aragon, pour les affaires du comte de Foix. Parmi les *castra* cités : *castra de Monteregali...*	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 72.	BAUDON de MONY, acte 63, pp. 148-9.
1272	Enquête de Philippe, Roi de France, sur la composition du comté de Foix et ses limites. Dans le comté de Foix : *Vallis de Sos cum castro de Monteregali...*	B.N., ms Lat. 9187, f°72.	H.G.L., X, acte 5, col. 91.
1283	Philippe IV, Roi de France, déclare avoir reçu de Marguerite, comtesse de Foix, les *castra* de Foix, Lordat, Montréal et Montgrenier pour les garder deux ans, après lesquels il les rendra.	O.P. Cop. Doat 174, f°135r.	-
1285	Philippe IV, Roi de France, promet de rendre les *castra* de Foix, Lordat, Montgrenier, et Montréal.	O.P. Cop. Doat, 174, f° 203r.	-
1285 juin	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, qui affirme avoir reçu du comte de Foix, les *castra* de *Fuxo, Lordato, Montegranerio, et Monteregali*.	BN ms lat. 9996, f° 101 b.	H.G.L., X, acte 43 - I, col. 197.
1285 octobre	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, à ses châtelains et serviteurs, leur demandant de garder les châteaux mentionnés ci-dessus.	BN ms lat. 9996, f° 101 b.	H.G.L., X, acte 43 - II, col. 197.
1290	Lettre de Philippe le Bel pour demander au sénéchal de Carcassonne de prendre sous sa garde deux châteaux du comté de Foix, pour y garder en otage le fils du comte de Foix. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°151r-152r.	H.G.L., X, col. 258-9.
1291	Lettre de Philippe le Bel où il déclare qu'il décharge le comte de Foix de ses délits à condition qu'il parte en croisade, verse 10000 livres et donne deux châteaux en gage. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°193r-196v.	-

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1291	Le sénéchal du Roi de France à Carcassonne déclare que le comte de Foix lui a donné les gages suffisants, à savoir 10000 livres et deux châteaux. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°201r-202v.	-
1291 juin	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne et de Béziers, lui ordonnant de garder les châteaux et garnisons de Lordat et Montréal-de-Sos, appartenant à Roger-Bernard, comte de Foix.	A.N., J. 332, n.13	H.G.L., X, acte 72 - V, col. 264.
1297 fév.	Philippe IV, Roi de France, ordonne au sénéchal de Carcassonne de rendre les *castra de Lordato et Monteregali* au comte de Foix.	O.P. Cop. Doat, 176, f° 278.	H.G.L., X, acte 72 - XI, col. 267.
1302	La comtesse de Foix, Marguerite, réalise un inventaire des possessions laissées à son fils Gaston, par Roger-Bernard, comte de Foix, mort récemment. Parmi les *castra* : Montréal-de-Sos.	O.P. Cop. XIX^{ème} : A.D.A., E 1-8.	-
1306	Sentence du sénéchal du comté de Foix à propos d'une affaire : Le baille de Vicdessos voulait faire emprisonner un homme de Sauseil[108] et le mener au château d'Olbier, il fut empêché par deux habitants de Vicdessos. Le Baille porta plainte devant le sénéchal. Le sénéchal absout les deux hommes et rappelle que la justice a été accordée à la communauté Dessos et aux consuls par le comte de Foix Roger Bernard.	O. E96, f°86, n°43. Analyse, A.D.A., 1 C 163, f°22.	-

[108] Hameau de la commune de Vicdessos aujourd'hui joint au village de Vicdessos (Sauzeil) et auparavant différent.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1311 Vend après la st Martin d'hiver Philippe, roi	Raimond de Ornac, consul de la vallée Dessos devant la cour Dessos, devant Guilhem Pons de *Malius*, châtelain de Montréal-de-Sos pour le seigneur comte de Foix, et devant Bensquer de *Anhaus* de Tarascon, baille de la vallée pour le seigneur comte présente une lettre patente en papier, scellée du sceau du comte écrivant au châtelain de Montréal-de-Sos, baille et consuls. Le comte dit avoir appris qu'au nom des franchises qu'il a accordées certains empêchaient le port du sel du Palhars dans la vallée Dessos. Le comte de Foix réaffirme que le sel du Palhars peut venir dans la vallée Dessos. Fait à Varilhes Devant Guilhem Radulphe Pierre Gailhard Pierre de *Migor* de Vicdessos Raimond Mercier Guilhem Traversier, sergent de la cour de Tarascon Guilhem Come notaire publique de la vallée et Vital Donat qui écrit	O.P. Cartulaire dit de Vicdessos Cop. E 95, f°10v	-

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1321	En présence de la cour Dessos contre Arnaud *Domingo* d'Olbier dit *Barbastie* entendue devant Raimond Vidalat lieutenant de Pierre Ravat baille de la vallée Dessos, au lieu de Arnaud d'Ornac lieutenant juge, de Raimond Izalquier juge baille de la vallée et Guilhem Vaquier, Raimond de Ornac, Bernard *Brunug*, Guilhem Pons consuls de la vallée, au lieu de Guilhem Radulphe, Raimond de Pin, Raimond de Gardia, Bernard Fabre consuls juges de la vallée. L'enquête de cette cause fut faite sur dénonciation le dimanche après la fête Ste-Croix en 1319 par Blanche, fille de Raimond Lelie, juge (jadis), d'Olbier[109] que le mercredi passé Arnaud *Domingo* d'Olbier étant plein de l'esprit malin contre sa conscience, les lois divines et humaines, aurait essayé de connaître charnellement par force Blanche de Montaute, ce qu'il aurait fait s'il ne fut pas empêché par Bertrand frère de Blanche Il manqua d'étouffer Blanche car pour l'empêcher de crier, il lui avait mis ses jupes sur la bouche et elle s'évanouit Il fut relaxé par la cour du comte de Foix pour manque de preuve. Fait à Tarascon Bernard Mage d'Illier Jourdan de Laurac de Quié Et Bertrand Traversier notaire publique qui écrit.	O.P. Cartulaire dit de Vicdessos. Cop. E 95, f°27v.	-
1332	Analyse Garrigou : Le comte de Foix donne à Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, divers revenus entre autres la rente faite par les habitants de Goulier et d'Orus pour la manœuvre au château de Montréal-de-Sos.	O.P. : C.C.F.	D'après une analyse de Garrigou, *Etudes historiques sur …*, p. 245.

[109] Il s'agit de la première mention de l'habitat d'Olbier qui n'est pas dans la liste, pourtant exhaustive, de 1272 de l'enquête sur les limites du comté de Foix. Faut-il y voir une naissance au tournant XIII-XIVe siècles suite à une éviction de l'habitat du *castrum* par les comtes comme cela s'est fait sur d'autres fortifications comme Montaillou ?

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1332	Analyse : Donation en viager faite par le comte de Foix en faveur de Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, de droits divers (une saumade et demie de froment, 500 saumades de mélanges et une saumade et demie d'avoine, 9 fromages, 12 poulets, 10 fais de paille), toute la manœuvre sur le *castrum* de Montréal que les habitants des villages de Goulier, Illier et d'Orus lui doivent en rente. A charge de retour s'il meurt sans postérité légale.	O.P. : C.C.F.	Analyse de Garrigou, *Etudes historiques sur …*, p. 245. Analyse, B.M.T., Ms 638, f° 257. Analyse : Dufau de Maluquer, p. 106, note 4.
1324, Charles, roi, jeudi de l'épiphanie	Dispute entre les communautés Dessos et de Seuillac-Siguer à propos du pla de *Sivungre* et du bois de Teilhet. Ils prennent des arbitres. Témoin : Arnaud de Miglos, damoiseau, châtelain de Montréal-de-Sos de la vallée Dessos. Raimond Pons de Miglos Et moi Roger de Caussade notaire publique de Tarascon	O.P. Cartulaire dit de Vicdessos Cop. E 95 f°23v – 24 r.	-
1336	Le château de Montréal-de-Sos sert de prison pour un habitant de Goulier. Il est reproché au châtelain d'enfermer un habitant de Goulier pour non-paiement d'impôt alors que la justice dépend du consulat et non pas du châtelain.	O : A.D.A., E 96. Cop. XVI^{è} : A.D.A., E 95, f° 20 r.	-
1347-8	*Ramon Barra*[110] est témoin d'un acte concernant la vallée et le comte de Foix (accord d'échange charbon-fer avec le Couserans). Il est dit châtelain de Montréal.	Cop. De mauvaise qualité, récente A.D.A., E 96, f°20.	-

[110] Les *Barra* sont une des deux grandes familles consulaires d'Ax-les-Thermes, celle qui est à cette époque, la plus proche du comte de Foix et souvent chargées d'offices divers sur la haute Ariège. L'acte n'est malheureusement connu que par cette mauvaise copie et l'on a perdu d'autres actes car cet accord d'échanges fut réalisé sur 2 années et par une succession d'accords. Ces actes sont surtout connus par des recopies postérieures des consuls, dont on peut penser qu'ils ont falsifié le contenu des actes en leur faveur. Il y a par contre peu de chance pour qu'ils aient changé les témoins de l'acte. Le châtelain de Montréal est ici aux côtés du bayle du comte et du sénéchal du comte de Foix dont ils sont les représentants dans la négociation.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1351[111] ?	Condamnation des hommes de la vallée de Sos à payer en deux fois pour la garde du château et à faire les manœuvres qui doivent y être faites. D'après les consuls, le dit château de Montréal n'a pas besoin de manœuvres. Noble Arnaud Bernard, chevalier, est châtelain du château.	O.P. Copie XVIè : A.D.A., E 95 f°18v.	-
1375	Registre comptable du paiement des taxes ecclésiales avec listes des paroisses et desservants. On note : Curé *de Sen, Golhero et Aussaco.* Pas de paroisse à Olbier.	Vatican, Collectiore, vol. 238, f° 106r - 107v.	FRANCOIS, PERRIN, FONTREAULX, *Pouillé*, pp. 807 - 814.
1385	Registre comptable du paiement du fouage avec liste des villages et des feux fiscaux sur tout le comté de Foix. On y note : *OLVIER :* 7 feux[112] du comte de Foix 1 feu de Guilhem Ysarn[113] Soit 8 feux	A.D.P.A., E 414.	BARRIERE-FLAVY, pp. 36. DUFAU de MALUQUIER, pp. 107 et 116.
1696	Ordonnance de la visite épiscopale des églises Saint Michel de Goulier et Saint Pierre d'Olbier, annexe de celle de Goulier.	A.D.A., G 58	-

Abréviations utilisées :
A.D.A. : Archives départementales de l'Ariège.
A.D.H.G. : Archives départementales de la Haute-Garonne.
A.D.P.A. : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.
A.N. : Archives Nationales.

111 Le copiste inscrit 1451, ce qui est impossible. Il peut s'agir de 1351, d'autant plus que les personnages qui apparaissent dans cet acte, comme Raimond d'Albi, sénéchal du comte de Foix, vivent au milieu du XIVe siècle. Jean le Bon, Roi de France, est d'ailleurs mentionné.

112 Rappelons qu'il s'agit de feux fiscaux et non pas de familles. On peut difficilement en tirer des conclusions démographiques précises. Mais on peut noter qu'il s'agit d'un habitat faible économiquement donc certainement démographiquement en comparant les 8 feux d'Olbier aux 31 feux de Goulier et aux 85 de Vicdessos à la même époque.

113 Famille de Miglos, Guilhem Ysarn investit à cette époque dans la métallurgie.

A. Ar. : Archives Aragonaises.
B.N. : Bibliothèque Nationale
BARRIERE-FLAVY : BARRIERE-FLAVY C., *Censier du Pays de Foix à la fin du XIV^e^ siècle*, Toulouse, 1898.
CATEL : CATEL G. de, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623
BAUDON de MONY : BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.
Cop. P. : Copie perdue.
Cart. St-Sernin : DOUAIS C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.
Instr. : Instruments.
C.C.F. : Caisses du château de Foix.
Cop. : Copie.
Ms Lat. : Manuscrit latin.
Doat : Fonds Doat, Bibliothèque Nationale.
DUFAU de MALUQUIER : DUFAU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901.
H.G.L. : DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.
Reg : registre
Kal. : kalendes.
Ms : Manuscrit.
O. : Original.
O.P. : Original perdu.

Cartes et plans

Carte I.G.N. 1/25000e	2148 Ouest Top 25 : Vicdessos 2148 OT	Château ruiné.
Carte de Cassini	N° 40	Olbier : village + église notée succursale. Château ruiné.
Cadastre napoléonien et atlas portatif	Vers 1832	Olbier : village à la croisée de deux chemins. Une église et une gleisette[114]. Parcelles (sect. B) de « l'ancien château », du « castella », du « Barri » et de « derrière le château ». La tour « ancienne » est cadastrée, à l'emplacement de la barbacane du Campanal, quadrangulaire, légèrement rectangulaire.

Carte Lhuiller (vers 1730) : le château est mentionné

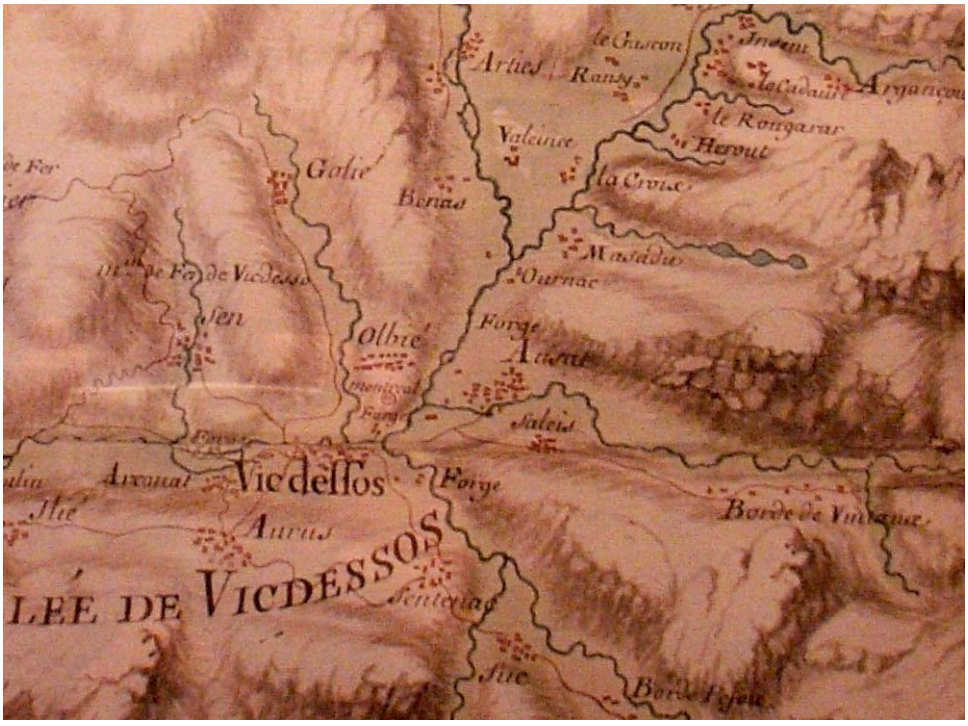

114 Adelin MOULIS dans la Gazette de l'Ariège affirme qu'il y avait à Olbier une chapelle Saint Barthélemy en sus de l'église. Ces toponymes viennent confirmer l'existence d'une chapelle. H. RUFFIE dans ces recherches manuscrites propose de voir la pièce arrondie accolée au donjon du château comme une chapelle, mais les sondages ont démontré qu'il s'agissait d'un amas de blocs issus à la fois de la destruction du donjon et des fouilles clandestines.

Carte Cassini (vers 1771 à 1777) : le château est légendé ruiné

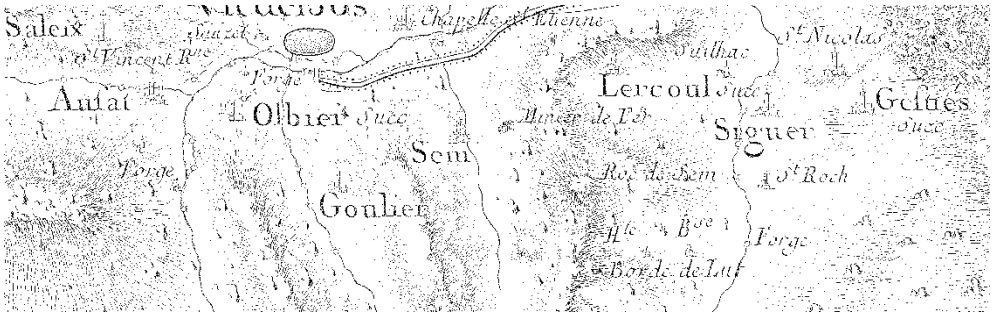

Cadastre Napoléonien (1830) :

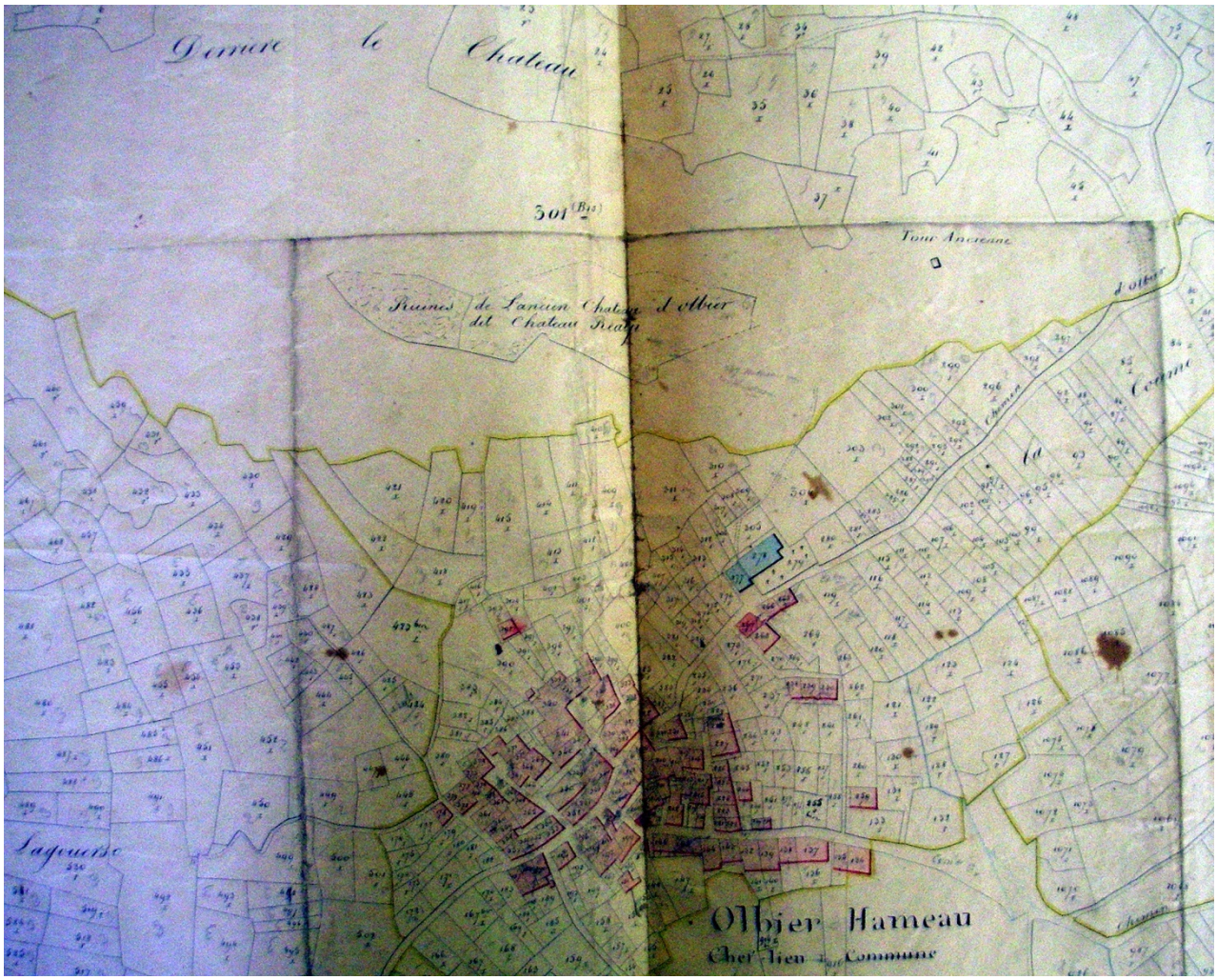

Plan de l'an XII (commune de Goulier, ADA)

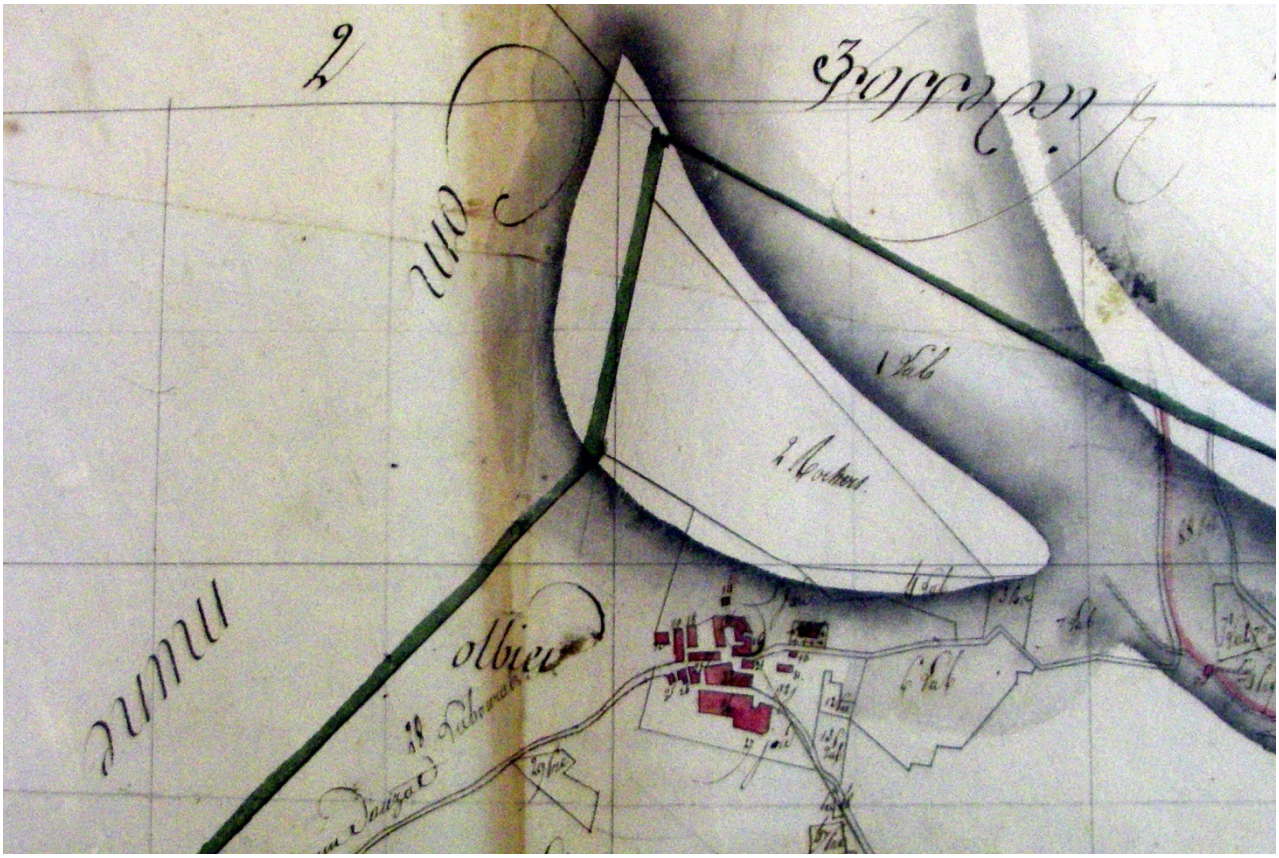

Photo ancienne (début XXe siècle, depuis Vicdessos)
Collection Philippe Dupui

Cartes postales anciennes (début XXe siècle)

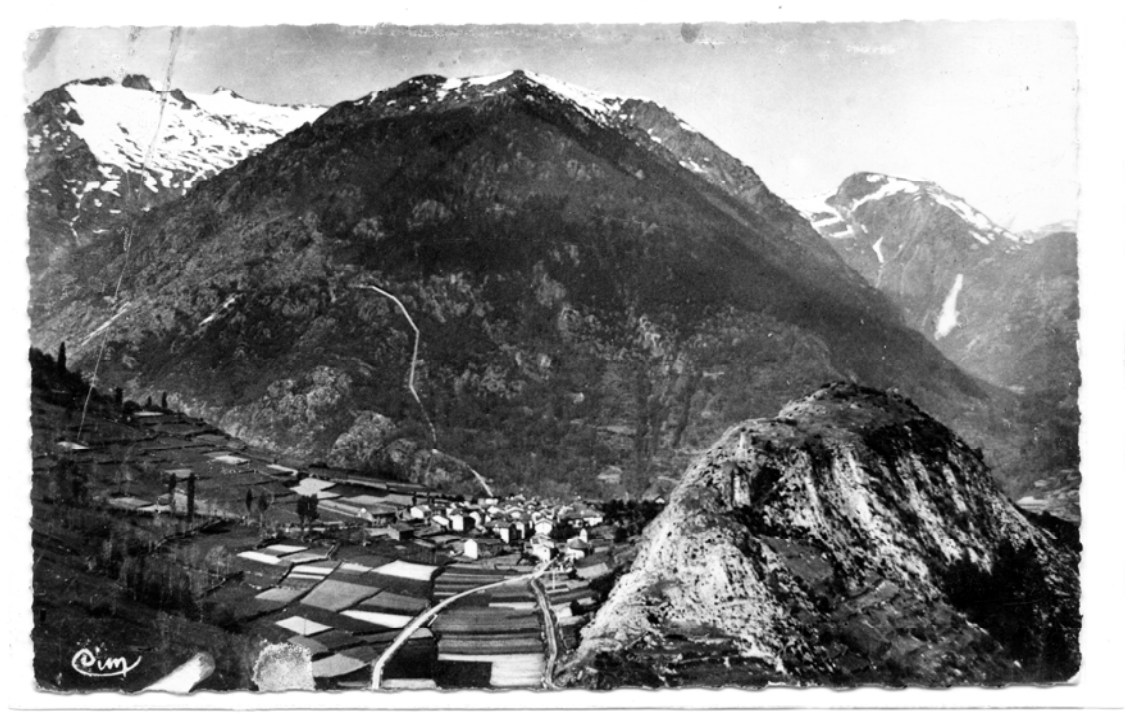

Carte IGN actuelle

Sentenac
SENTENAC
Vicdessos
Auzat
Cité Ouvrière
Olbier
Goulier
Orus
Arconac
Salerx
PIC DE RISOUL
PIJOL DE BROSQUET
Bède d'Olbier
la Bexanelle
la Vexane
la Mouette
Esquelas
Calbère
Pradde
Angoune
Cantauriole
Campevieux
Oumaro
Coste
Sarroca
Orri
Arrès
Renat d'en-bas
Renat d'en-haut
Orgomas
Cabouts
Bois de Montillon
Bois de Sainte Anne
Bois de Calderès
Bois de Sabbadille
Bois de Campevieux
Bois de Sarroca
Bois de Bède
Bois de Sentenac
Bois de Vicdessos
Bois de Bège
Bois de Salerx
Bois de Pradde
Bois de Goulier
Bois de Calbère
Bois de Bède d'Olbier
Bois de Cantauriole
Bois de Campevieux
Bois de Sarroca
Bois de Calderès
Bois de Sabbadille
Bois de Montillon
Bois de Sainte Anne

Géoportail 3D

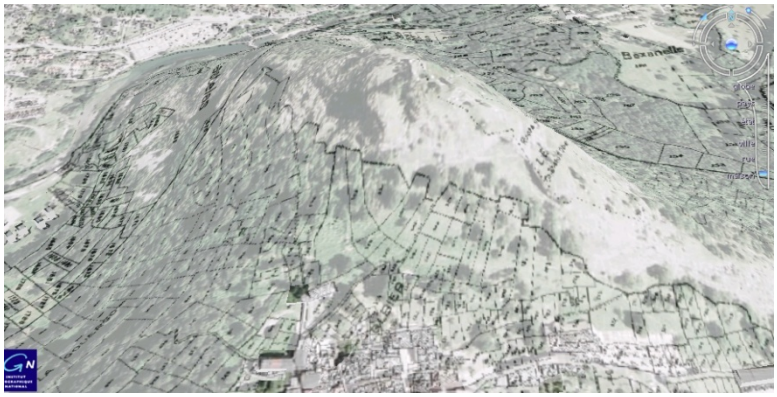

Cadastre actuel

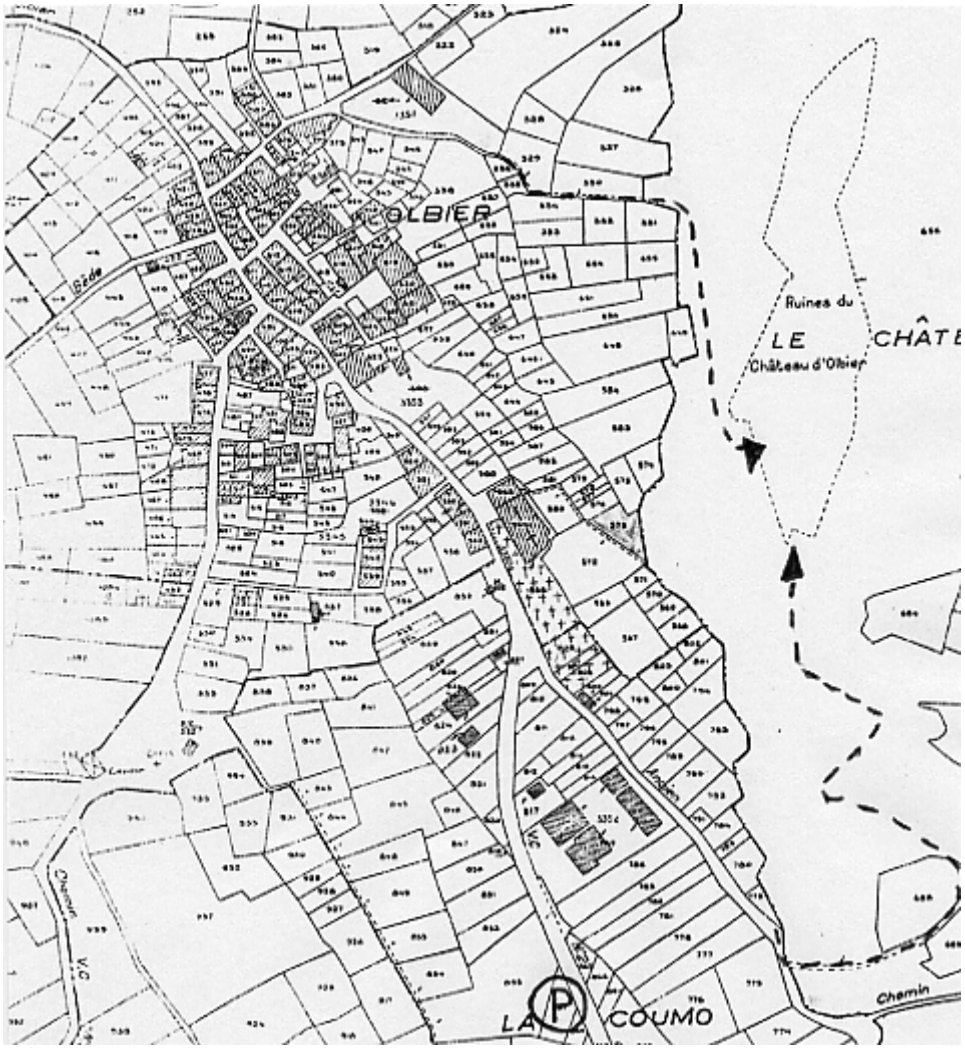

Bibliographie et éditions d'actes :

A.D., Montréal-de-Sos, *Cahiers d'Etudes Cathares*, 2ème série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.

BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.

CATEL G. de, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623.

DAUZAT A., ROSTAING C., *Dictionnaire des noms de lieux de France*, Paris, 1963.

DAUZAT A., ROSTAING Ch., *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France,* Paris, 1978.

DENGERMA J., *Le castel de Montréal-de-Sos*, Foix, 1963.

DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.

DOUAIS C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200),* Paris, 1887.

DUBOIS Cl., *Archéologie de l'environnement forestier en milieu métallurgique et minier en Ariège : orientation de recherches diachroniques*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, 1990.

DUFAU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, rééd. 2002.

ESCUDE-QUILLET J.-M., MAISSANT C., *Carte archéologique de la Gaule : l'Ariège*, 1997.

GAILLI R., La petite grotte mystique de Montréal-de-Sos, *Caougno*, Bulletin du Spéléo Club du Haut Sabarthez, n° 16, 1992, pp. 21 - 23.

GERARD P., Les possessions ariégeoises de Saint-Sernin, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLII, 1987, p. 55.

GERARD P., L'Ariège dans le cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse, aperçu géographique, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome L, 1995, p. 135.

GALOP D., *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996, pp. 185-218.

GLORY A., *A la découverte des hommes préhistoriques*, Paris, 1944.

GRATTE L., *Survivances de l'art pariétal*, 1985.

GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XIème siècle au début du XVème siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.

GUILLOT F., *Karstologia*, Les grottes fortifiées du Sabarthès : une architecture castrale originale, 1997, CNRS, Bordeaux.

GUILLOT F., *Rapport d'évaluation archéologique 2001*, Montréal-de-Sos, dact., 2001.

GUILLOT F., *Rapport d'opération de sondages 2002,* Montréal-de-Sos, dact., 2002.

GUILLOT F., *Rapport d'opération de sondages 2003,* Montréal-de-Sos, dact., 2003.

GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2004,* Montréal-de-Sos, dact., 2004.

GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2005,* Montréal-de-Sos, dact., 2005.

GUILLOT F., *Rapport intermédiaires de fouilles programmées 2006,* Montréal-de-Sos, dact., 2006.

GUILLOT F., *Rapport intermédiaires de fouilles programmées 2007,* Montréal-de-Sos, dact., 2007.

GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2006-2008,* Montréal-de-Sos, dact., 2008.

GUILLOT F., *Rapport intermédiaires de fouilles programmées 2009,* Montréal-de-Sos, dact., 2009.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, dact., 2004.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2005.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2006.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2007.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2008.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2009.
GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2010.

GUILLOT F., *Rapport de prospection-inventaire sur les occupations troglodytiques historiques en haute vallée de l'Ariège*, dact., 2009.

GUILLOT F., *Rapport de prospection-inventaire sur les occupations troglodytiques historiques en haute vallée de l'Ariège*, dact., 2010.

GUILLOT F., *Pouvoirs pyrénéens : De la résidence aristocratique au* castrum, colloque de Seix, octobre 2007, « Montréal-de-Sos, premiers résultats », p. 303 à 336, Cahors, 2009.

GUILLOT F., *Pouvoirs pyrénéens : De la résidence aristocratique au* castrum, colloque de Seix, octobre 2007, « Seigneurs et *castra* en Sabartès », p. 81 à 108, Cahors, 2009.

GUILLOT F., Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, les 26, 27 et 28 sept 2008, textes réunis par Anne-Marie COCULA et Michel COMBET, *Le château à la Une ! Evénements et faits divers,* « Le comte et les rois : Montréal-de-Sos en 1272 », p. 27 à 44, Bordeaux, 2009.

GUILLOT F., *Archéologie du Midi Médiéval*, Les fortifications comtales fuxéennes XIe-XVe siècles, 2006.

GUILLOT F., « Habitats et patrimoine médiévaux dans la vallée du Vicdessos », Colloque transpyrénéen : « *De la pierre sèche à nos jours : la pierre, facteur de développement* », Auzat, 21-23 octobre 2005, publié en 2006.

GUILLOT F., *Actes du premier colloque interdisciplinaire de St-Martin-le-Vieil,* Les grottes fortifiées du Sabartès, une architecture castrale spécifique, 2006.

GUILLOT F., « Habitats et peuplement en haute vallée de l'Ariège aux XIe et XIIe siècles », *Habitat et peuplement dans les Pyrénées au moyen-Âge et à l'époque moderne, Travaux du groupe RESOPYR III*, Textes recueillis et édités par Jean-Pierre Barraqué et Philippe Sénac, collection Méridiennes, Université de Toulouse Le-Mirail.

GUILLOT F., « La vallée de Sos à la fin du Moyen Âge », *Bulletin des amis des Archives de l'Ariège*, n°3, 2011, ss. presse.

JACQUET-SEILHAN A., *Inventaire des églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1987.

JACQUET A., Les églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLV, 1990, pp. 109 - 125.

JALUT G., L'action de l'homme sur la forêt montagnarde des Pyrénées ariégeoises et orientales depuis 4000 BP d'après l'analyse pollinique, *Actes du 106ème Congrès National des Sociétés Savantes*, Perpignan, 1981, Perpignan, 1984, pp. 163 - 174.

LEROY St., *Circulation au Moyen Âge des matériaux ferreux issus des Pyrénées ariégeoises et de la Lombardie. Apport du couplage des analyses en éléments traces et multivariés, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard et* Laboratoire Pierre Süe CEA/CNRS UMR 9956 CEA-Saclay, ss la direc. de Bertrand Loïc et Philippe Fluzin, déc 2009.

MESURET R., Les peintures murales du Languedoc, de la Guyenne et de la Gascogne au XVIIème siècle, essai de catalogue, *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, tome 32, 1966, p.87.

MOULIS A., *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, Tarascon-sur-Ariège, 1979.

REULE R., SOUEIX R., *Au temps passé : Goulier en Vicdessos*, dactylographié.

SILVA F. da, *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

VERNA C., *Le temps des moulines, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XIIe-fin XVe siècles)*, thèse de Doctorat, Paris, 1994, publiée aux Presses Universitaires de la Sorbonne.

VITEAU, Toponymie du département de l'Ariège, *tercer Congreso Internacional de Estudios Pirenaicos*, Zaragoza, 1957.

Sources

✓ Archives départementales de l'Ariège

- Série J : Documents entrés par voie extraordinaire :
. Sous série 1 J : Pièces isolées et petits fonds :
· 1 J 90 : Copie XIIIe siècle : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.
· 1 J 262 : Coutumes de Vicdessos, 1304.
· 1 J 275 : Photocopies de cartes et de photographies anciennes de la vallée de Vicdessos. Don de J. Dengerma.
· 1 J 278 : Notes d'histoire locale, monographie de Goulier-Olbier.
- Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles.
· E 95 : Copies modernes : Vicdessos, 1304 - 1726.
· E 96 : Vicdessos, 1304 - 1726.
· 145 E sup. 4 : Terrier du consulat de Vicdessos, 1665.
· E 1-1 : Testament de Roger Ier, comte de Carcassonne, copie de la fin du XIIème siècle.
· E 1-2 : Copie moderne du testament de Roger Ier, comte de Carcassonne.
· E 1-3 : Copie XIIème siècle : Convenientia et serments de Roger à Pierre, 1034.
· E 1-8 : Copie moderne : Inventaire de Marguerite, comtesse de Foix, des biens de feu son mari, Roger-Bernard, comte de Foix. 1302.
· E 6 : Caisses du château de Foix, analyses modernes.
· 248 E supplt. M 9 : Auzat XXème administration municipale (réparations églises)
- Série P : plans et cadastres :
· 3 P 660 : atlas portatif napoléonien.
· 3 P 407 : plan géométrique de la commune de Goulier. An 12.
· 3 P 1851 : tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leur revenu, 1833.

Archives diocésaines de Pamiers

· Archives POUECH, carnet I, 6, sept. 1852, étendard de la grotte d'Olbier.

✓ Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

- Série E.
· E 391 : Archives de la tour ronde (842-1429).
· Inventaire des archives du comté de Foix, dressé sur l'ordre d'Archambaud et écrit par Michel de Vernis, notaire de Foix, rédigé vers le milieu du XVème siècle.
· E 392 : Archives de la tour ronde (842-1429).
· E 394 : Archives de la tour ronde (1066-1222).
· E 396 : Archives de la tour ronde (1230-1243).
· E 398 : Archives de la tour ronde (XIIIème siècle).
· E 414 : Rôle des feux du comté de Foix, 1385.
- série 1 C.
· 1 C 163 : cartulaire de Rancié.

✓ Archives départementales de la Haute-Garonne

- Série H Malte : Fonds de la commanderie de Malte, XIIème - XVIIIème siècles.

· 101 H 1 : Fonds de Saint Sernin.
Bibliothèque Nationale
- Manuscrits latins.
· N° 9187, f° 72 : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.
- Collection Doat :
· Vol. 174 : Recueil de divers titres et mémoires concernant les affaires des comtes de Carcassonne et vicomte de Béziers, des comtes de Foix et vicomtes de Castelbon, des vicomtes de Béarn, ... (1279 - 1286).
· Vol. 176 : Idem (1293 - 1298).

✓ Archives personnelles de M. Claude TERON, GOULIER
Notes manuscrites sur les fouilles des années 50 et 60.
Céramiques des archives personnelles de M. Robert REULLE.
Lettres concernant les fouilles non autorisées de M. Paul CASTELLE.

✓ Archives personnelles de M. Lucien GUAL, VICDESSOS
Notes dactylographiées sur les objets dégagés lors des fouilles de la grotte du Campanal.
Pièces de monnaies dégagées de la grotte du Campanal dans les années 60.

✓ Archives du Service Régional de l'Archéologie
Lettres concernant les fouilles de M. Robert REULLE et PECH.
Dessin des tombes dégagées dans la grotte du Campanal.

Annexes datations (voir aussi page 38 du rapport)

Les datations 14C sont envoyées à trois laboratoires (Lyon, Oxford et Poznan).

Elles sont utilisées :

-soit pour vérifier la chronologie d'une phase même si elle nous parait cadrée par le mobilier : toutes les phases sont concernées par cette démarche de vérification à partir du moment où nous disposons de charbons ce qui n'est pas vrai pour toutes les sous phase 0 et la phase 1 (les datations 14C ont été faites sur les phases 5-6, la phase 0c et sont en cours sur les phases et étape 2, 3a et b)

-Dans les cas où les unités sont mal cadrées dans la chronologie après étude stratigraphique et études de mobiliers. Ceci dans le cas où elles sont importantes dans le diagramme stratigraphique. Dans ces cas, on cherche à pratiquer plusieurs datations radiocarbones par question (doublées ou triplées ; à partir des mêmes U.S. –os et charbons par ex- ou mieux, à partir d'U.S. différentes que le diagramme stratigraphique permet de rassembler) : c'est ce qui a été fait sur la phase 0c par exemple et c'est ce qui est en cours sur la phase 0f et sur les phases 3 a et 3b et en cours de complément sur les phases 5 et 6.

Les charbons sont prélevés par tamisage à l'eau :

-Soit dans le cas de petits volumes d'U.S. (assez rare) en totalité,

-Soit en prélevant dans les unités des volumes importants de terre, répartis partout, puis en tamisant à l'eau.

Datations envoyées en 2010 non reçues à la date de parution du rapport : voir introduction du chapitre

Charbons des U.S. :

-6199 (terres noires, sous M49, zone 6, secteur PP, sol foyer F8-11),
-6160 (terres noires, U.S. 6206-6160), avant dernière U.S., zone 6, secteur PP – datation dédoublée,
-6206 (terres noires, U.S. 6206-6160), avant dernière U.S., zone 6, secteur PP – datation dédoublée,
-6956, sol du F7, secteur PP, zone 6.
-6173, (terres noires), dernière U.S., zone 6, secteur PP.
-6179 (terres noires), unité de la zone 6, secteur L.
-6514 (sous les terres noires), unité de la zone 6, secteur L.
-10977, unité de la zone 10, secteur A1, sol du F9,
-12315, unité de la zone 12 au pied du M26 (graviers),
-12304, unité de la zone 12, sol circulation au pied du M26,
-10916, unité de la zone 10, secteur A1,
-1003, unité de la zone 1

Datations 14C envoyées sur des U.S. de la fouille 2008 et 2009 et reçues en 2009 et 2010 avant la parution du rapport 2010 :

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
UFR des Sciences de la Terre

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

Mme GUILLOT Florence
MAISON DES PATRIMOINES
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :
31467
Nom du site : MONTREAL DE SOS
Commune / Pays : AUZAT /
Niveau / Couche : ECH.1 US 6797 ZONE 6
Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse : Code laboratoire attribué : Lyon-5292(OxA)

Activité 14C par rapport
au standard international : 76,59 % ± 0,27

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : valeur non transmise

Age 14C BP : 2145 ± 30 Age calibré : de 348 à 102 av. J.-C.

C.D.R.C. - UMR 5138 CNRS - Université Claude Bernard Lyon 1
40 boulevard Niels Bohr - 69622 Villeurbanne Cedex - France - Tél : (33) 04 72 44 82 57 - Télécopie (33) 04 72 43 13 17 - http://carbon14.univ-lyon1.fr

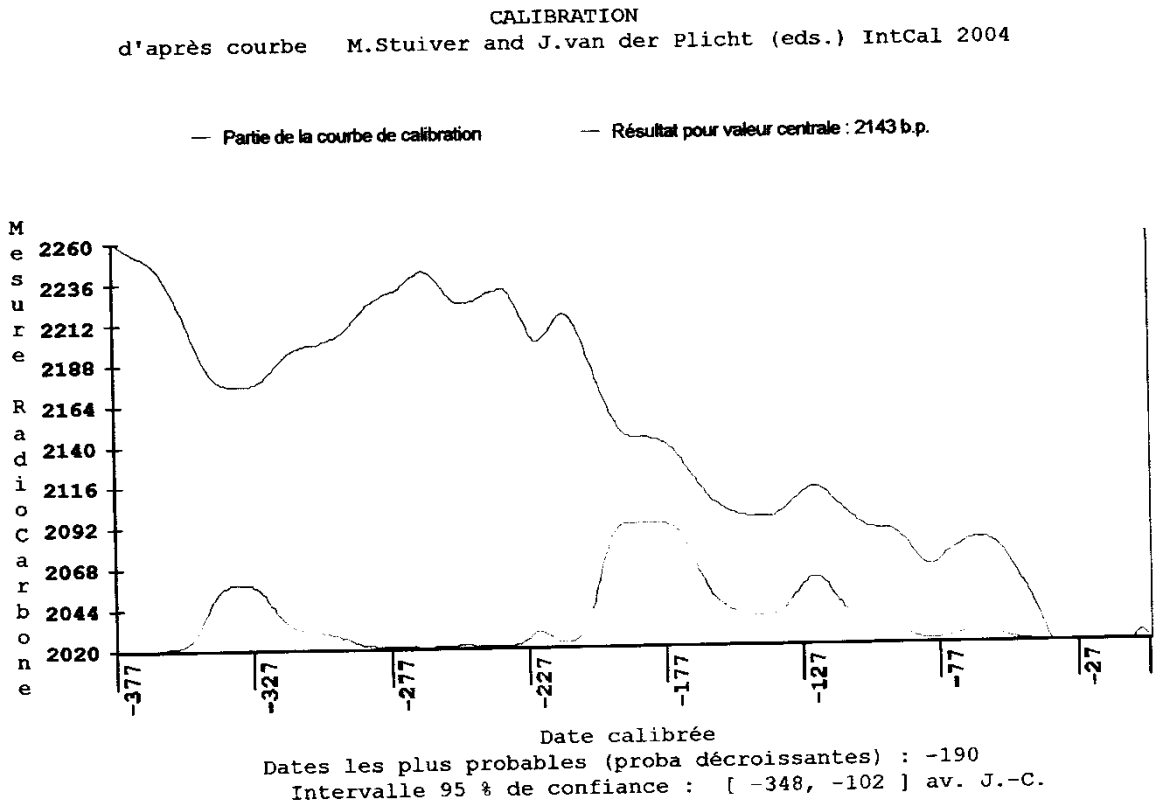

MONTREAL DE SOS ECH.1 US 6797 ZONE 6
Code laboratoire : Lyon-5292 Date 14C BP: 2143±28 BP

Note :

Il s'agissait de charbons de bois provenant d'un remblai sous le mur 46 (zone 6 limite des secteurs GP et L).

Il s'agit d'une U.S. de terres noires, la plus élevée en niveau et la première sous un mur entre GP et L de la zone 6.

Ont été aussi envoyés des os d'animaux présents dans la même U.S. et la datation est différente, même si elles confirment toutes deux l'analyse stratigraphique qui avait été proposée. Cette U.S. est bien un remblai constitué d'éléments antérieurs au château des comtes de Foix et le M 46 est donc un mur construit dans les premières phases de ce *castrum* comtal, mais plus probablement en phase 3a car ses remblais pourraient contenir des éléments des étapes 1 et 2 (voir datation suivante). Ces conclusions correspondent à l'analyse stratigraphique menée en 2008.

La mixité des datations montre l'intérêt de réaliser plusieurs datations sur une même U.S. quand c'est possible. Elle démontre en fait aussi le caractère de remblai prélevé sur plusieurs U.S. d'occupations antérieures mais différentes. Enfin, la datation ci-dessus confirme la fréquentation du site durant le second âge du fer, chronologie proposée auparavant par l'analyse du mobilier.

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
UFR des Sciences de la Terre

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

Mme GUILLOT Florence
MAISON DES PATRIMOINES
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

31468
Nom du site : MONTREAL DE SOS
Commune / Pays : AUZAT /
Niveau / Couche : ECH.2 US 6797 ZONE 6
Nature de l'échantillon : OS

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-5293(OxA)

Activité 14C par rapport
au standard international : 89,24 % ± 0,31

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : valeur non transmise

Age 14C BP : 915 ± 30 Age calibré : de 1031 à 1208 ap. J.-C.

CALIBRATION
d'après courbe M.Stuiver and J.van der Plicht (eds.) IntCal 2004

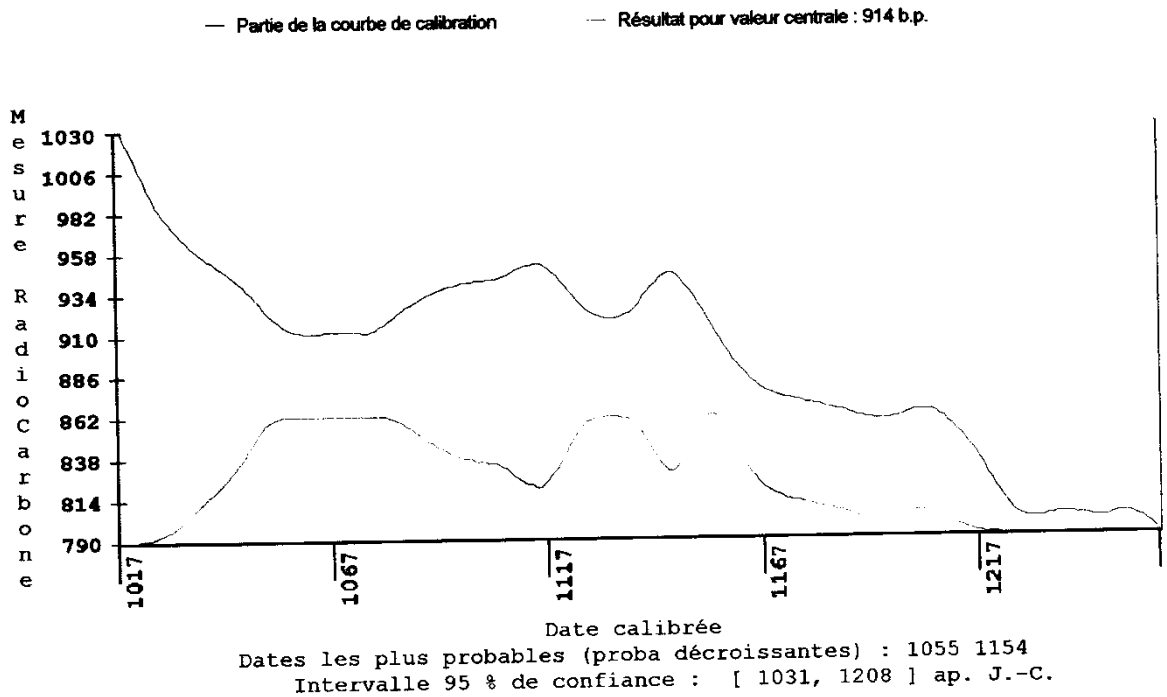

Dates les plus probables (proba décroissantes) : 1055 1154
Intervalle 95 % de confiance : [1031, 1208] ap. J.-C.

MONTREAL DE SOS ECH.2 US 6797 ZONE 6
Code laboratoire : Lyon-5293 Date 14C BP: 914±28 BP

Note :

Il s'agissait d'ossements provenant d'un remblai sous le mur 46 (zone 6 limite des secteurs GP et L).

Il s'agit d'une U.S. de terres noires, la plus élevée en niveau et la première sous un mur entre GP et L de la zone 6.

Ont été aussi envoyé des os d'animaux présents dans la même U.S. et le résultat de la datation est différent, même si ils confirment tous deux l'analyse stratigraphique qui avait été proposée. Cette U.S. est bien un remblai constitué d'éléments antérieurs au château des comtes de Foix et le M 46 est donc un mur construit dans les toutes premières phases de ce *castrum* comtal. La diversité des datations montre l'intérêt de réaliser plusieurs datations sur une même U.S. quand c'est possible. Elle démontre aussi le caractère de remblai prélevé sur plusieurs U.S. d'occupations antérieures mais différentes.

Enfin, cette datation propose que ce remblai puisse contenir des éléments des étapes 1 ou 2 et le M 46 aurait pu être construit plutôt en phase 3a.

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
UFR des Sciences de la Terre

Mme GUILLOT Florence
MAISON DES PATRIMOINES
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

Identification de l'échantillon :

31469
Nom du site : MONTREAL DE SOS
Commune / Pays : AUZAT /
Niveau / Couche : N°1 INF 6750 ZONE 6
Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Ly-14676

Activité 14C par rapport
au standard international : 91,44 % ± 0,35

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : -25,03

Age 14C BP : -718 ± 30

Age calibré : de 1220 à 1390 ap. J.-C.

Dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités :
de 1220 à 1310 après J.-C.

C.D.R.C. - UMR 5138 CNRS - Université Claude Bernard Lyon 1
40 boulevard Niels Bohr - 69622 Villeurbanne Cedex - France - Tél : (33) 04 72 44 82 57 - Télécopie (33) 04 72 43 13 17 - http://carbon14.univ-lyon1.fr

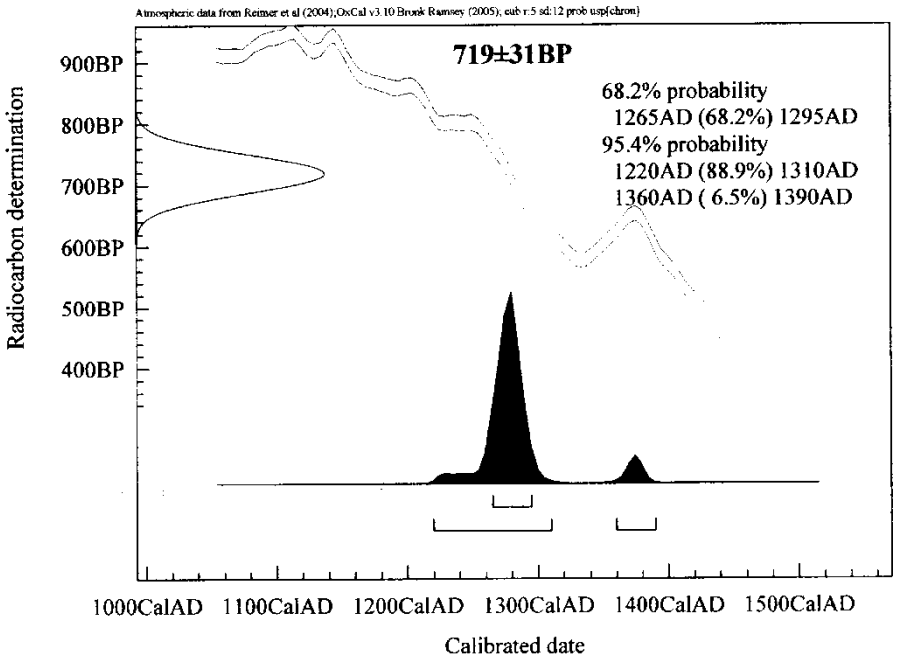

Note :

Il s'agissait de charbons de bois prélevés dans une unité que l'étude stratigraphique proposait de cerner de suite après l'étape 4, juste au début de la phase 5.

La datation propose de rajeunir cette étape que nous avions initialement placée au milieu du XIVe siècle. Néanmoins, le résultat présente une courbe peu marquée avec des probabilités dispersées. Il sera donc mené d'autres investigations pour compléter ces données qui pourraient être faussées si le charbon prélevé provenait d'un dépôt par remblai dans l'unité et non pas du fonctionnement de l'U.S. elle-même.

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
UFR des Sciences de la Terre

MAISON DES PATRIMOINES
Mme GUILLOT Florence
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

Identification de l'échantillon :
33008
Nom du site : MONTREAL DE SOS
Commune / Pays : AUZAT /
Niveau / Couche : US 6967 ZONE 6
Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :
Code laboratoire attribué : Ly-15051

Activité 14C par rapport
au standard international : 89,05 % ± 0,33

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : -24,65

Age 14C BP : -930 ± 30
Age calibré : de 1024 à 1169 ap. J.-C.

C.D.R.C. - UMR 5138 CNRS - Université Claude Bernard Lyon 1
40 boulevard Niels Bohr - 69622 Villeurbanne Cedex - France - Tél : (33) 04 72 44 82 57 - Télécopie (33) 04 72 43 13 17 - http://carbon14.univ-lyon1.fr

Note :

Il s'agissait de charbons de bois prélevés dans une unité que l'étude stratigraphique proposait de cerner de suite après l'étape 4, juste au début de la phase 5.

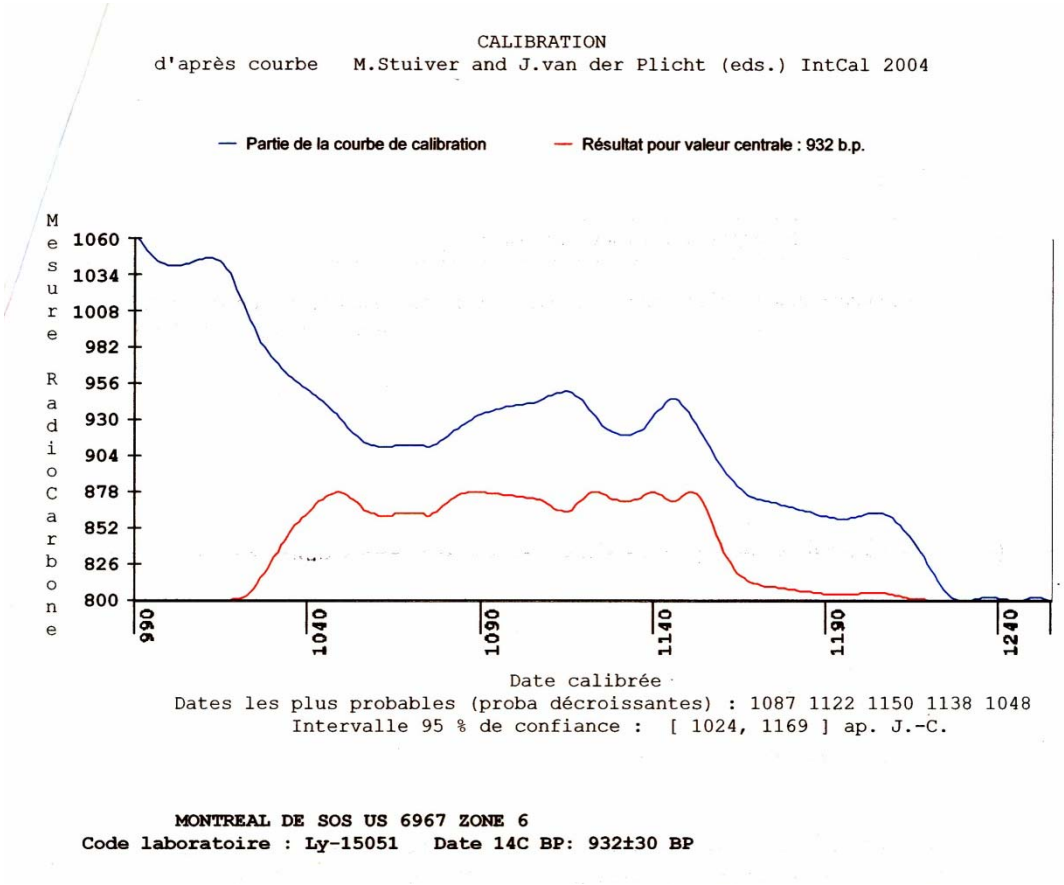

Note :

Il s'agissait de charbons de bois prélevés dans une unité du groupe des terres noires en zone 6, secteur PP (la première, la plus haute en niveau). Cette unité est perturbée par le P1-2009.

Bien que large, la datation confirme l'antériorité des terres noires sur le château des comtes de Foix ? On notera qu'elle pourrait se raccorder à la phase 0f. Trois datations envoyées en 2010 permettront de préciser cette étape.

Centre de
Datation par le
Radiocarbone

http://carbon14.univ-lyon1.fr

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

MAISON DES PATRIMOINES
Mme GUILLOT Florence
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

33005

Nom du site : MONTREAL DE SOS

Commune / Pays : AUZAT /

Niveau / Couche : US 10912 ZONE 10

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-6519(OxA)

Activité 14C par rapport
au standard international : 77,07 % ± 0,33

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : valeur non transmise

Age 14C BP : 2095 ± 35

Age calibré : de 198 à 40 av. J.-C.

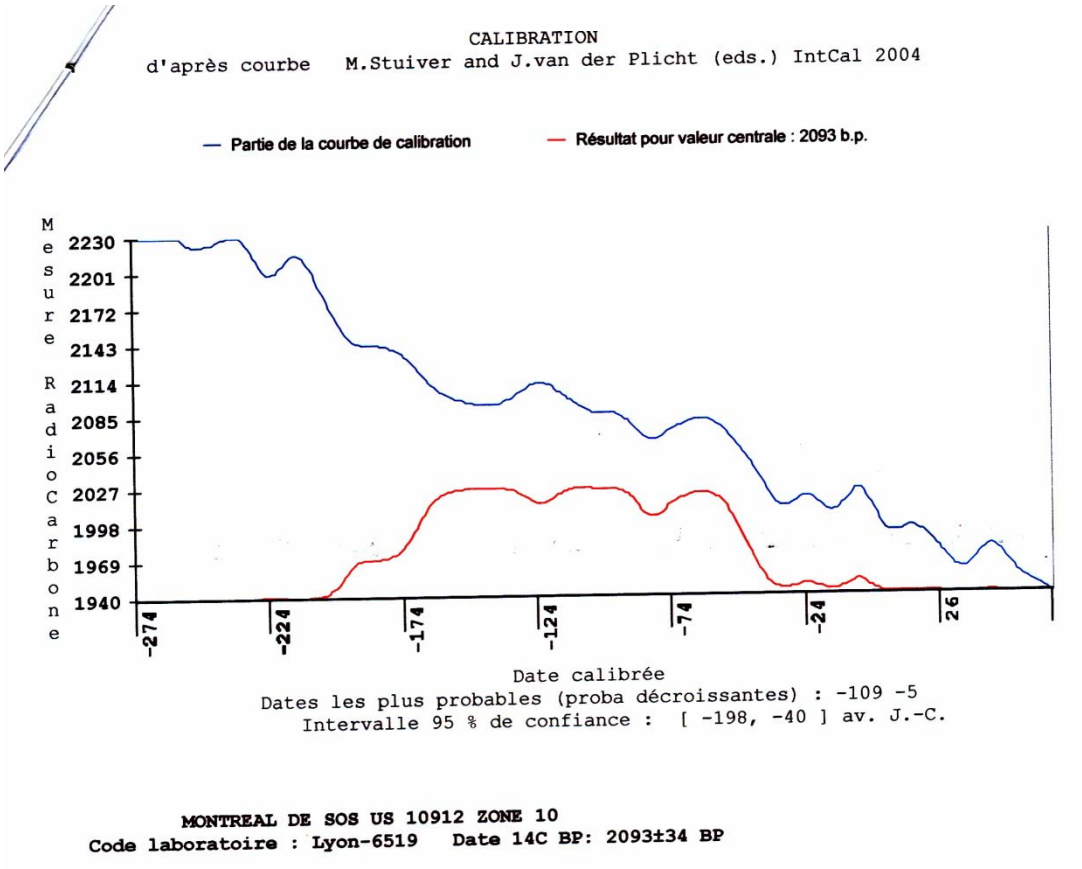

Note :

Il s'agissait de charbons de bois prélevés dans une unité du groupe des terres noires en zone 10, secteur A1. Cette unité était celle du M51 et le mur et l'U.S. passaient sous le mur d'enceinte interne et sous l'accès 1 (étape 2).

La datation le résultat est très proche de la datation suivante qui concerne une unité des terres noires de la zone 6.

Centre de
Datation par le
Radiocarbone

http://carbon14.univ-lyon1.fr

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

MAISON DES PATRIMOINES
Mme GUILLOT Florence
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

33007

Nom du site : MONTREAL DE SOS

Commune / Pays : AUZAT /

Niveau / Couche : US 6988 ZONE 6

Nature de l'échantillon : OS

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-6520(OxA)

Activité 14C par rapport
au standard international : 77,11 % ± 0,27

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : valeur non transmise

Age 14C BP : 2090 ± 30

Age calibré : de 190 à 42 av. J.-C.

Sous la co-tutelle
cnrs Lyon 1

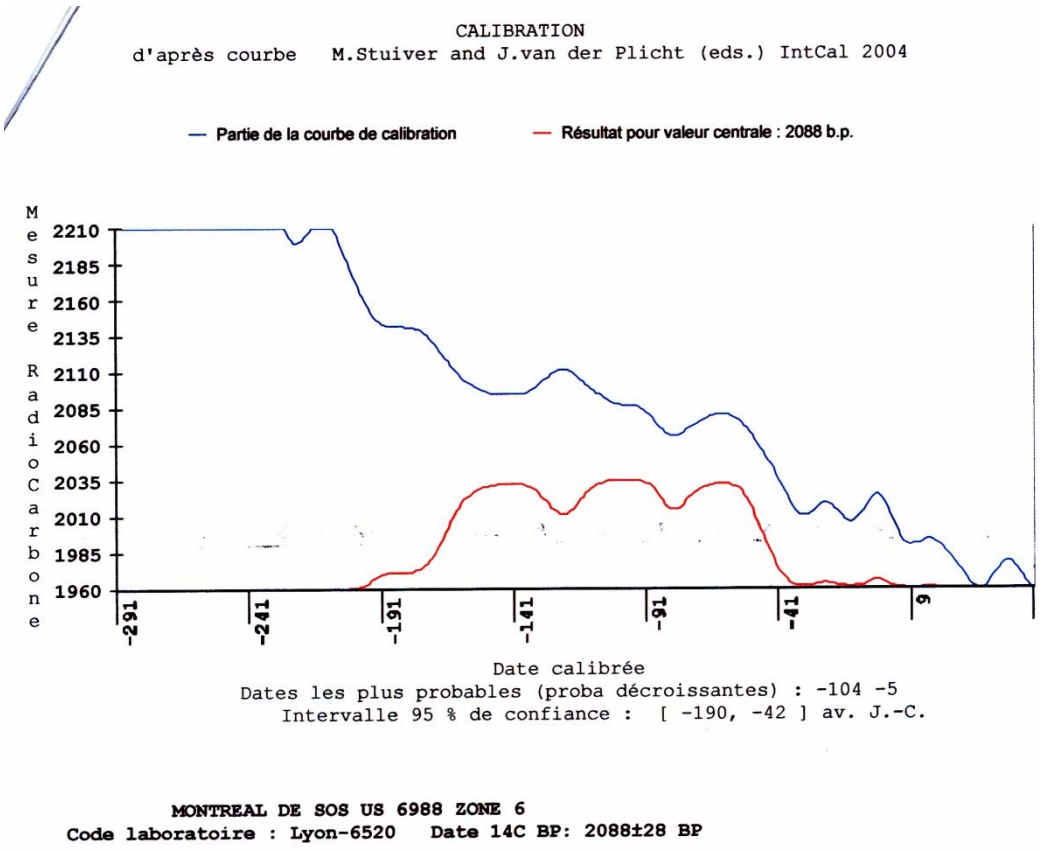

MONTREAL DE SOS US 6988 ZONE 6
Code laboratoire : Lyon-6520 Date 14C BP: 2088±28 BP

Note :

Il s'agissait d'ossements prélevés dans une unité du groupe des terres noires en zone 6, secteur L. Cette unité était sous le F8-11.

La datation confirme l'étude du mobilier et l'étude stratigraphique en proposant la phase 0c. Une datation en cours complétera celle-ci.

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
UFR des Sciences de la Terre

MAISON DES PATRIMOINES
Mme GUILLOT Florence
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

Identification de l'échantillon :

33009
Nom du site : MONTREAL DE SOS
Commune / Pays : AUZAT /
Niveau / Couche : P3 2007 ZONE 9
Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Ly-15052

Activité 14C par rapport
au standard international : 91,62 % ± 0,35

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : -24,46

Age 14C BP : -705 ± 30

Age calibré : de 1266 à 1381 ap. J.-C.

Dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités :
autour de 1280 et de 1375 après J.-C.

C.D.R.C. - UMR 5138 CNRS - Université Claude Bernard Lyon 1
40 boulevard Niels Bohr - 69622 Villeurbanne Cedex - France - Tél : (33) 04 72 44 82 57 - Télécopie (33) 04 72 43 13 17 - http://carbon14.univ-lyon1.fr

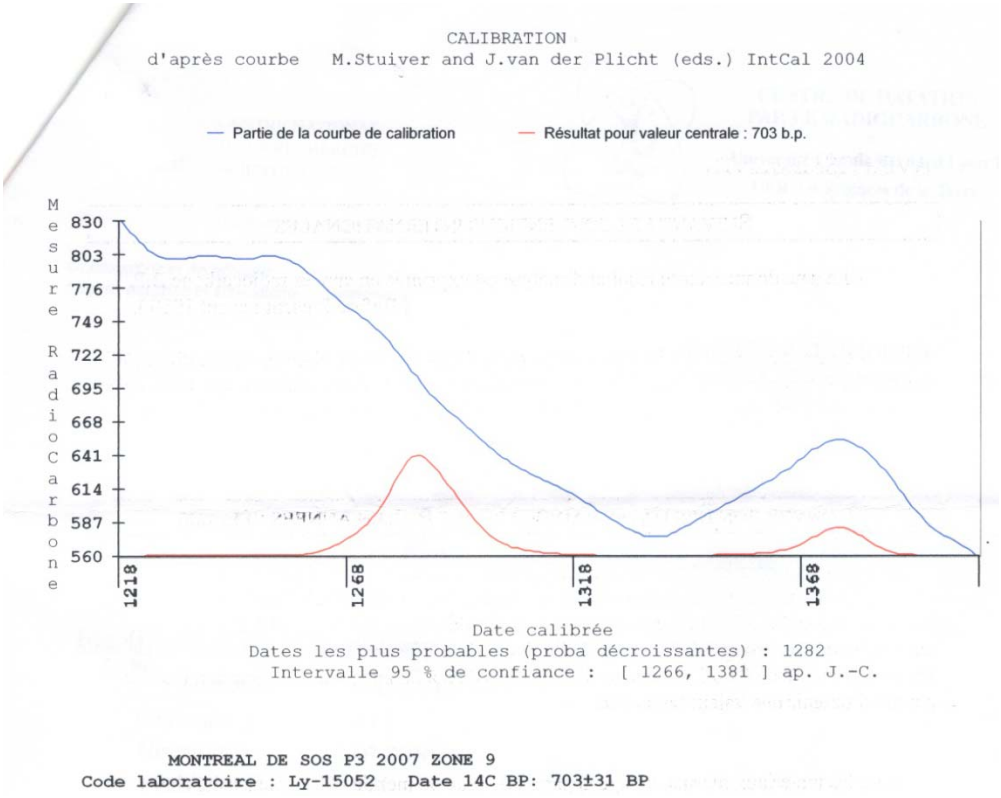

Note :

Il s'agissait de bois prélevés dans un poteau de la zone 9 qui semblait situé en phase 5, en tout cas postérieur à l'étape 4.

La datation n'infirme pas la chronologie proposée mais la présence d'un double pic et son épaisseur chronologique demandent à être réitéré : une autre datation sur cette chronologie a été envoyée cette année.

Table des rapports stratigraphiques des sondages et fouilles 2001-2010

Un diagramme stratigraphique est fourni en annexe, merci de vous y reporter

Ce tableau ayant été entièrement vérifié et remis à jour en 2010 pour travailler sur la publication, il vous est reproposé en entier dans ce rapport.
Les U.C et U.S. du présent rapport, celles fouillées en 2009-2010, apparaissent en grisé dans le tableau.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape[1]
Zone 0						
50, 0	0	Herbe - pédogénèse	-	51, 1	2001 et 2007	8
51, 1	0	Dépôt fouilles clandestines - pédogénèse	50, 0	56, 57, 2	2001 et 2007	8
3	0	Lentilles	57, 2	52, 4	2001	?
52, 4	0	Blocs taillés, destruction	51, 3	56	2001 et 2007	7
51b	0	Bloc, dépôt fouilles clandestines	51, 50	56	2007	8
55	0	Dépôt fouilles clandestines	52, 4	56, 5	2001 et 2007	8
57, 2	0	Dépôt fouilles clandestines	51, 3	56	2001 et 2007	8
58	0	Dépôt fouilles clandestines	57, 2	56, 5	2001 et 2007	8
56, 5	0	Remblai	57, 51, 52, 4, 51b	65, 53, 61, 64, 65, 66, 60, motte	Phase 1 et phase 4,5 , 6 2007	?
61	0	Dépôt fouilles clandestines	56	60, motte	2007	8
53	0	Gangue mortier	56	59	2007	4 ou 1
63	0	Gangue mortier	56	59, 17	2002 et 2007	4 ou 1
59, 17	0	Tranchée, poteau	53, 56	Motte	2002 et 2007	4 ou 1
62	0	Poteau	56	Motte	2007	4 ou 1
67	0	Poteau	56	Motte	2007	4 ou 1
64	0	Remblai	56	60	2007	4 ou 1
65	0	Remblai	56, 63	60	2007	4 ou 1

[1] Pour les U.S. : phase d'utilisation ; pour les murs, poteaux, etc. (toutes les U.C.) il s'agit de la phase de construction.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
66	0	Remblai	65	60	2007	4 ou 1
60	0	Remblai	56, 63, 65	Motte	2007	4 ou 1
68, 6	0	Motte	60, 56, 59, 62, 67, M 1, 5	Non fouillé	2001 et 2007	1
Zone 1						
1000, 1001	1 et 2	Herbe - pédogénèse	-	1002	2003	8
1002	1 et 2	Destruction	1000, 1001	1005, 1006, 1010, 1013, 10252	2003	7
1003	1 et 2	Destruction	1002	1002	2003	7 En attente 14C
1005, 1006	1	Sol terre et remblai	1002, 1003	1015, 1009	2003 et 2004	5-6
1015	1	Foyer peu structuré	1006	1009	2004	5-6
1009	1	Remblai	1006, 1015	1011	2004	5-6
1011	1	Destruction, remblai	1009	1016	2004	5-6
1016	1	Destruction, remblai	1011	1018	2004	5-6
1018	1	Sol terre et remblai	1016	1020, 1024	2004	5-6
1020	1	Remblai, lentille	1018	1024	2004	5-6
1024	1	Remblai	1016, 1020	1023, 1034, 1029	2004	5-6
1023	1	Remblai, lentille	1024	1031	2004	5-6
1034	1	Remblai, lentille	1024	1031	2004	5-6
1029	1	Remblai	1024, M 12, M 9	1031	2004	5-6
1031	1	Sol en terre et remblai	1024, 1023, 1034	1037, 1106, 1107	2004 et 2005	5-6
1037, 1106, 1107	1	Sol terre et remblai	1031	1039, 1109	2004 et 2005	3b
1039, 1109	1	Remblai	1037, 1106, 1107	1050, 1053	2004 et 2005	3b
1053	1	Remblai, lentille	1039	1050, 1100, 1108	2004 et 2005	3
1050, 1100, 1108	1	Sol terre et remblai	1053, 1039, 1109	1052, 1105 (motte), 1101	2004 et 2005	3a
1052	1	Mortier, construction	1050	1105 (motte)	2004	3a
1101	1	Remblai	1100, 1050, 1108	1104, 1103	2004 et 2005	3a
1102	1	Remblai	M 11b	1112, 1113	2005	3a
1103	1	Remblai	1101	1104, 1111	2005	3a
1104, 1111	1	Sol terre et remblai	1101, 1103	1122,	2005	3a
1122	1	Remblai	1111, 1104	1125	2005	<3a
1125	1	Remblai	1122, 1111, 1104	1127	2005	<3a
1127	1	Lambeau de sol terre	1125	1131, 1136	2005	<3a
1131	1	Rubéfaction	1127	1136	2005	<3a
1136	1	Remblai	1131, 1127	1137	2005	<3a
1137	1	Remblai	1136	Motte, 1138	2005	<3a
1124	1	Remblai de tranchée	1104	1125, 1118	2005	<3a
1112, 1113	1	Remblai de tranchée	1104, 1101, 1102	1118	2005	3a

[2] 1010, 1025 et 1013 sont des U.S. de la zone 2.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
1118	1	Remblai de tranchée	1124, 1112	1126	2005	3a
1126	1	Remblai de tranchée	1118	1132	2005	3a
1132	1	Remblai de tranchée	1126	1133	005	3a
1133	1	Remblai de tranchée	1132	1134	005	3a
1134	1	Remblai de tranchée	1133	Motte	2005	3a
1130	1	Remblai de tranchée	1113	1140	2005	3a
1140	1	Remblai de tranchée	1130	1142	2005	3a
1142	1	Remblai de tranchée	1140	1144	2005	3a
1144	1	Remblai de tranchée	1142	1145	2005	3a
1145	1	Remblai de tranchée	1144	Motte	2005	3a
1138	1	Poteau	1137, motte	Motte	2005	3a
1119	1	Lambeau de sol, calade	M 19	1120	2005	3a
1120	1	Remblai	1119	Motte	2005	3a
1105 (motte)	1	Remblai (motte)	M 20, M 21, 1125, 1137, 1132, 1133, 1134, M 11, 1120, 1138, 1145	Non fouillé	2005	1
M 11 b	1	Mur	1002	1102, 1112	2005	3
M 19	1	Mur	M 4	1105 (motte)	2005	<1
M 20	1	Mur	1101	1105 (motte)	2005	1
M 21	1	Mur	1125	1105 (motte)	2005	1
M 22	1 et 12	Mur	M 11	Motte et non fouillé	2005	<2
Zone 2 (voir aussi premières U.S. de la zone 1)						
1010	2	Destruction	1002, 1003	1013	2004	7
1013	2	Destruction, lentille	1002, 1003, 1010	1025	2004	7
1025	2	Sol terre, remblai	1013, 1002	2100, 2041, 2042, 2043, 2044, 1035, 1036	2004	5-6
1035, 1036	2	Rubéfaction, lentille	1025	2100, 2041	2004	5-6
2100, 2041	2	Sol terre battue, remblai	1025	2103	2004 et 2005	4-5
2042	2	Poteau	1025, 2100, 2041	2100, 2041	2004	5-6
2043	2	Poteau	1025, 2100, 2041	2100, 2041	2004	5-6
2044	2	Poteau	1025, 2100, 2041	2100, 2041	2004	5-6
2103	2	Remblai	2100, 2041	2102, 2105	2005	4
2102	2	Remblai en tranchée	2103	2106, 2105	2005	3a
2106	2	Remblai en tranchée	2102	2105	2005	3a
2105	2	Remblai, motte	2103, 2102, 2106, M 11	Non fouillé	2005	3a
Zone 5						
5100, 5101, 9000	5	Herbe - pédogénèse	-	5102, 9000	2005 et 2006	8
5102, 9001	5	Destruction	5101, 9000	5103, 5104, 5105	2005 et 2006	7
5121	5	Destruction	9001	5122	2006	7
5103	5	Aire de gâchage	5102	5104	2005	6
5104, 5122, 5124	5	Sol en terre et remblai	5103, 5102, 5108, 9001	5113, 5112, 5125, 5126,	2005 et 2006	5-6
5123	5	Lentille	5122	5124	2006	5

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
5125	5	Lentille	5124	5126	2006	4-5
5105, 5106	5	Sol en terre et remblai	5102	5113	2005	5-6
5108	5	Rubéfaction	5102	5104	2005	5-6
F 2	5	Foyer	5124	5126	2006	5
F 3	5	Foyer	5124	5126	2006	5
5107, 5126	5	Sol en terre et remblai	5104, 5124	5113, 5127	2005 et 2006	5
5113, 5127	5	Remblai	5104, 5126	5111, 5113 (motte)	2005 et 2006	4-5
5112, 5128	5	Remblai en tranchée	5104, 5126	Lapiaz, 5129	2005	3a
5129	5	Remblai en tranchée	5128	Lapiaz	2006	3a
5111, 5113	5	Remblai, motte	5113, 5127	Non fouillé	2005 et 2006	1
P 5	5	Poteau	5127	Motte	2006	5
Zone 6						
6500, 6100, 9000	6 Tous secteurs	Herbe - pédogénèse	-	6750, 6101	2005, 2006 et 2008	8
6750, 6501, 6101, 6101b, 9001	6 Tous secteurs	Pédogénèse - destruction	6500, 6100	6770, 6103, 6106 (?), 6505	2005, 2006, 2007, 2008	8-7-6 ^{14}C[3]
6502	6 GP SO et NO[4]	Destruction, échauguette d'angle	6501	6501	2007	7
6770, 6103	6 GP SO et L	Fin destruction mêlée à sol terre battue et remblai sous-jacent	6101, 6501, 6750	6774, 6772, 6794, 6104, 6106, 6107, 6510	2005, 2007 et 2008	7-6
6103 b	6 GP SO	Dépôt de fouilles clandestines ?	6103	6106	2005	8
6507	6 GP SO	Dépotoir	6506	6509	2007	6
6508, 6104	6 GP SO et NO	Sol terre	6103, 6506	6105, 6511	2007 et 2008	6
6105, 6511	6 GP SO et NO	Sol terre	6508, 6104	6105b (motte)	2007 et 2008	5
6107	6 GP NO	Remblai de tranchée	6103	6108	2005	3a
6108	6 Gde plateforme NO	Remblai de tranchée	6107	6111	2005	3a
6111	6 GP NO	Remblai de tranchée	6108	6115, 6114	2005	3a
6114	6 GP NO	Remblai de tranchée	6111	6115	2005	3a
6115	6 GP NO	Remblai de tranchée	6114, 6111	Non fouillé	2005	3a
6113	6 GP NO	Lambeau de remblai	6109	6105b (motte)	2005	?
6504, 6106	6 GP NO	Dépôt de fouilles clandestines ?	6501, 6500, 6100b, 6101, 6103	6503, 6106	2005 et 2007	8
6503, 6109	6 GP NO	Trou de fouilles clandestines et dépôt	6501, 6500, 6106	6520, lapiaz	2005 et 2007	8
6505	6 GP NO	Dépôt de fouilles clandestines	6501	6503	2007	8

[3] Interface 6750/6755 : Lyon-14676 ; CAL 1220-1390 de n. e.

[4] NO = nord-ouest / SO = sud-ouest / L = Lices / PP = petite plateforme / GP = grande-plateforme.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
6515	6 GP NO	Trou de fouilles clandestines et dépôt	6503	6521	2007	8
6521	6 GP NO	Trou de fouilles clandestines et dépôt	6515		2007	8
6520	6 GP NO	Remblai peu anthropisé	6503, 6521	6522, Lapiaz	2007	4 ou 8 ?
6524	6 GP NO	Poteau ?	6520	Lapiaz	2007	?
6522	6 GP NO	Non anthropisé	6520	Lapiaz	2007	Géol.
6506	6 GP NO	Sol terre et remblai	6501	6509, 6507	2007	6
6507	6 GP NO	Dépotoir	6506	6509	2007	6
6509	6 GP NO	Sol terre et remblai	6506	6518, 6517, 6537, 6528, 6529, M 40	2007	5
6517	6 GP SO	Destruction, lentille	6506	M 40	2007	4-5
6537	6 GP SO	Gâchage	6518	6536, motte	2007	4 ?
6771	6 GP SO	Remblai dans creux, lentille	6770	6772	2008	3b
6794	6 GP SO	Lambeaux sol terre battue	6770	6772, 6795, 6790	2008	?
6900, 6518	6 GP SO	Sol en terre battue et remblai sous-jacent	6509/6517	6536/ 6501b	2007 et 2008	5
6537	6 GP SO	Gâchage chaux	6518	6536/6501b	2008	4-5
6536, 6902	6 GP SO	Fosse décapitée	6518, 6537	6903	2008	0
6903	6 GP SO	Encaissant fosse	6902, 6518	Géol.	2008	0
6772, 6531	6 GP SO	Remblai	6770, 6518, 6794, 6774	Géol.	2007 et 2008	1 ou 0 ?
6783	6 GP SO	Sol en terre battue	6770	6788	2008	3b
6788	6 GP SO	Remblai	6783	6790	2008	3b
6790	6 GP SO	Rigole	6783	Contre 6772 et sur 6794	2008	3b
6795	6 GP SO	Remblai	6790, 6794		2008	3b
6501b	6 GP SO et NO	Motte	6537, 6518, 6109, 6105, 6511	Non fouillé	2005, 2007 et 2008	1
6792	6 Rampe entre GP et L	Sol terre et chaux, escalier	6775	6781,	2008	3b
MA 1	6 Rampe entre GP et L	Pierre plate, escalier	6792, 6775	6781,	2008	1,2 ou 3a ?
6797	6 entre GP et L	Remblai	M 46	6802 ou Fouille non finie	2008	2 x 14C[5] 0f, Entre XIe et phase 1
6802	6 entre GP et L	Remblai	6797 ou M 46	6804	2008	0f, Entre XIe et phase 1
6804	6 entre GP et L	Remblai	6802	6772 ?	2008	0f, Entre XIe et phase 1
P 1-2008	6 PP	Poteau	6750	6755	2008	4/5 ?

[5] Deux datations ont été effectuées dans ce remblai :
- Charbon : Lyon-5293 – CAL 1031-1208 de n. e.
- Os : Lyon-5292– CAL 348-102 av. n. e.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
6759	6 PP	Perturbation arbuste	6500	6757, 6756	2008 Racine aubépine	8
6755	6 PP	Sol terre battue et remblai	6750	6757, 6758	2008	3b
MA 2	6 PP	Escalier	6755	6757	2008	3b
6757, 6950	6 PP	Sol terre battue	6755	6951, 6952	2008	3b
6758	6 PP	Sol terre battue	6755	6763	2008	3b
6763	6 PP	Sol cailloutis, calade.	6758	6967	2008	3a ou 2 ?
6761	6 PP	Remblai	6755	6757	2008	3b
6779	6 Rampe entre L et PP	Sol en terre et remblai	6750	6796	2008	3b
6796	6 Rampe entre L et PP	Sol, grossière calade, et remblai	6779	6803	2008	3a
6803	6 Rampe entre L et PP	Sol en terre	6796	6514	2008	3
6528	6 L	Remblai	6509	6529, 6534, 6532	2007	5-6
6541	6 L	Lentille rubéfié	6509	6533	2007	?
6529	6 L	Destruction, lentille	6528	6532	2007	5
6532	6 L	Sol terre et remblai	6528, 6534	6538	2007	3b ou 5
6538	6 L	Sol dallé calcaire	6532	6533	2007	3b
6533	6 L	Remblai	6538	6539	2007	3a
6534	6 L	Lentille	6528	6532	2007	3b
6539	6 L	Remblai	6533	6973	2007	3a
6775	6 L	Ecoulements	6770	6787	2008	3b[7]
6787	6 L	Sol, dépotoir (cendrier)	6775	6781	2008	3b
6781, 6970	6 L	Remblai	6787	6973	2008	3a ou 3b
6782	6 L	Cloaque Perturbé	6770	6980	2008	Fonctionnement cloaque de 3b à 6 Mélange
6789	6 L	Sol, grossière calade	6775	6977, 6983	2008	3a
6786	6 L	Perturbé, berme	6770	6973	2008	-
6971	6 L	Lentille	6787	6973	2009	3b ou a
6973	6 L	Remblai et circulation	6970, 6977	6981/6983/6978/6986/6987	2009	3a
6976	6 L	Lentille, remblai	6781	6977	2009	3a
6975	6 L	Lentille, remblai	6970	6981/6983	2009	3a
6977	6 L	Remblai et circulation	6781, 6976	6973	2009	3a
6983	6 L	Aire de gâchage	6970, 6789	6981/6986	2009	2
6978	6 L	Horizon des terres noires Lentille, résidu d'un remblai	6973	6981	2009	1,2 ou 0 ?
6981	6 L	Horizon des terres noires Remblai	6973	Lapiaz, 6514,	2009	0c = 6987
6986	6 L	Horizon des terres noires Circulation, remblai	6973	6184	2009	perturbée[8]

[6] Contre 6779 et 6761.

[7] Phase du début de l'écoulement (fin en en de phase 6)

[8] Des trois U.S. 6981, 6986, 6987, c'est la seule qui semble perturbée par la gravité.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
6987	6 L	Horizon des terres noires Circulation, remblai	6973	6514	2009	0c = 6981
6980	6 L	Horizon des terres noires Fond d'un cloaque, perturbation	6782	F 8/6980/6989	2009	0 Perturbé ?
F8	6 L	Horizon des terres noires Foyers	6980 et au-delà M 49	6988	2009	0f?[9]
6988, 6516	6 L	Horizon des terres noires Remblai	F 8/ 6980	6514	2009, 2010	0 f ou c? 14C[10]
6989-6184	6 L	Horizon des terres noires Remblai de tranchée	6980	6988-6514	2009-2010	2 ?
6990	6 L	Horizon des terres noires, perturbée par gravité	Herbe	M 54, M 36	2009	-
6951	6 PP	Remblai	6950=6757	6953	2009	3a
6953	6 PP	Niveau de construction et sol	6951	P3-2009/6967/ 6968/6956/F 7	2009	2-3a
6952	6 PP	Remblai	6950=6757	6953	2009	3a
P1-2009	6 PP	Encoche de poteau	6953	6968 (sur et dans)	2009	2-3a
6968	6 PP	Horizon des terres noires, mais déplacé Perturbation du P1-2009	6953	6967 (sur et dans)	2009	2
P3-2009	6 PP	Possible encoche de poteau	6953	6956	2009	1
6963	6 PP	Remblai de tranchée	6956	Lapiaz/6967	2009	2
F 7	6 PP	Horizon des terres noires Foyer	6953	6956/6960/6962	2009	1
6956	6 PP	Horizon des terres noires Sol en terre battue	6953/ F 7	C1-2009/6962 /6967/6960	2009	Entre 1-2 En attente 14C
C1-2009	6 PP	Horizon des terres noires - Cloison	6956	6967/6960-2	2009	1
6957	6 PP	Horizon des terres noires Sol en terre battue	6952	Géol.	2009	Entre 1-2
6960	6 PP	Horizon des terres noires Lambeaux de sol en terre battue et niveau de construction	6956/F 7	6967	2009	1 ?

[9] En attente de nouvelles datations radiocarbones.

[10] En attente de nouvelles datations radiocarbones.
Une datation effectuée sur charbons : Lyon-6520 ; CAL 190-42 av. n. e.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
6962	6 PP	Horizon des terres noires - Lambeaux de sol en terre battue et niveau de construction	6956/F 7	6967	2009	1 ?
6967	6 PP	Horizon des terres noires	6956/6960-2 /6968/6963/ C1-2009	6153-6206	2009	0f ^{14}C[11]
6514	6 L	Remblai aménagé	6981, 6165, 6184, 6987	Géologique ou 6159	2010	0c ou <[12] ?
6186	6 L	6981 ? perturbée par destruction M 49	6981	6188	2010	-
6158	6 L	U.S. perturbée près du vide et pédogénèse	Herbe	M 36	2010	perturbée
6157	6 L	Horizon des terres noires	6981	6162	2010	0 ?
6162	6 L	Horizon des terres noires	M 54, 6157, 6981	6166, 6179	2010	0 ?
6166	6 L	Lentilles Horizon des terres noires	6162	6179	2010	0 ?
6179	6 L	Horizon des terres noires	6166, 6162	6181, 6183	2010	0 ? attente ^{14}C
6181	6 L	Horizon des terres noires	6179	6183	2010	0 ?
6183	6 L	Horizon des terres noires	6179	6190	2010	0 ?
6190	6 L	Horizon des terres noires	6183	Lapiaz, 6185	2010	0 ?
Lapiaz et 6185	6 L	Géol.	6190	-	2010	Géol.
6188	6 PP	Mortier, niveau de construction	M 49, 6186	6189	2010	2-3a
6189	6 PP	Remblai de nivellement	6188	P 20, P 20 ext	2010	2-3a
P 20	6 PP	Encoche de poteau	6189	6206-6153	2010	2
P 20 ext	6 PP	Bâti de l'encoche de poteau	6189	6206-6153	2010	2
6192	6 PP	Remblai de tranchée	6189	6196	2010	2
6196	6 PP	Remblai de tranchée	6192	6198	2010	2
6198	6 PP	Remblai de tranchée	6196	6200	2010	2
6200	6 PP	Remblai de tranchée	6198	6202	2010	2
6202	6 PP	Remblai de tranchée	6200	6204	2010	2
6204	6 PP	Remblai de tranchée	6202	6206-6153	2010	2
6191	6 PP	Horizon des terres noires	6188, P 20 ext	6195, F 10	2010	2 ou 1 ?
6195	6 PP	Horizon des terres noires, sol du F 10	6191, F 10	F 11, 6197	2010	1 ?
F 10	6 PP	Foyer	6191	6195	2010	1 ?
F 11 = F 8	6 PP	Foyer	6195	6197	2010	0f ?

[11] Lyon-15051 – CAL 1024-1169 de n. e.

[12] L'U.S. 6988 qui repose sur 6514 tranchée est datée de la phase 0c par radiocarbone et étude de mobilier.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
6197	6 PP	Horizon des terres noires, sol du F 11	6195, F 11	6199	2010	0f ?
6199	6 PP	Horizon des terres noires, remblai sous F 11	F 11, 6197	6203	2010	0f ? Attente 14C
6203	6 PP	Horizon des terres noires, remblai	6199	6205	2010	0 ?
6205	6 PP	Horizon des terres noires, remblai	6203	6206-6153	2010	0 ?
6206-6153	6 PP	Horizon des terres noires	6967, P 20 , P 20 ext, 6205 et 6204	6160-6208	2010	0 ?
6156	6 PP	Horizon des terres noires	6206	6160	2010	0 ?
6160-6208	6 PP	Horizon des terres noires	6206-6153, 6156	6173-6210	2010	0 ? En attente 14C
6173-6210	6 PP	Remblai	6160, 6208	6176-6212	2010	0 ? En attente 14C
6176-6212	6 PP	Substrat	6173-6210, M 36 inf	-	2010	Géol.
6150	6 GP	Remblai de nivellement de circulation	6792	6161	2010	1,2 ou 3a ?
6152	6 GP	Remblai de nivellement de circulation	9792, 6158		2010	1,2 ou 3a ?
6161	6 GP	Remblai de nivellement de circulation	6150		2010	1,2 ou 3a ?
6167	6 GP	Lentille	6161	6772	2010	3
6772	6 GP	Remblai	6161, 6770, 6167, 6151, 6773	6159,	2010	<3
6773	6 GP	Remblai	6770	6772	2010	<3
6159	6 GP	Blocs débités et terre interstitielle	6772	6514 et géol	2010	0
M 44	6 GP SO	Mur, margue	6500	6750	2008	8
M 45	6 L	Mur	6750	Fouille non finie,	2008	3a[13]
M 46	6 entre GP et L	Mur	6770	6797	2008	Entre 3a et 0f[14]
M 40	6 GP et L	Mur	6506/09, 6517	6531, 6532, 6533, lapiaz	2008	3[15]
M 36 et M 36 inf	6 L et PP	Mur enceinte externe	6750, herbe et pédogénèse	Lapiaz ou substrat 6176-6212	2009 et 2010	1 ou 2
M 54	6 L	Ancien mur ?	Destruction ou herbe et pédogénèse	6162	2010	0
M 49	6 L et PP	Mur puis escalier	6770	Fouille non finie	2008, 2009	3a, 5[16]
Zone 7						
7000	7	Herbe	-	7001	2005	8
7001	7	Pédogénèse	7000	7002	2005	8
7002	7	Destruction	7001, 7000	7003, 7004	2005	7

[13] Arasé en 3b.
[14] Arasement avant 3b final.
[15] Arasé en étape 4.
[16] Arasement.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
7003	7	Sol terre et remblai	7002, 7001, 7000	7004	2005	6
7004	7	Sol, enduit de tuileau	7003	7005	2005	5
7005	7	Remblai	7004	7006	2005	4-5
7006	7	Remblai	7005	7010, 7007, 7008	2005	4 ou 3b ?
7007	7	Sol, terre	7006	7010	2005	3
7008	7	Sol, dalles calcaires	7006	7010	2005	3
7009	7	Petite fosse	7004	7005	2005	?
7010	7	Remblai	7007, 7008, 7006	7011	2005	0
7011	7	Remblai	7010	7012	2005	0
7012	7	Remblai	7011	Lapiaz	2005	0
Lapiaz	7	Substrat rocheux	7012	-	2005	Géol.
Zone 8						
8000, 20	8	Herbe, pédogénèse	-	8001, 21, 8007, 8008, 22	2006 et 2002	8
8001, 21, 23	8	Destruction	8000, 20	8006, 8004	2006 et 2002	7
8002	8	Perturbation, arbre	8000	8001	2006	8
8003	8	Perturbation, arbre	8000	8001	2006	8
8005	8	Perturbation, arbre	8000	8001	2006	8
8007, 8008, 22	8	Fouilles clandestines	8000	Lapiaz et varves non anthropisées	2006 et 2002	8
8014	8	Fouilles clandestines	8000	Lapiaz et varves non anthropisées	2006	8
8006	8	Destruction ou remblai	8001	8004, 25	2006	7-6
8004, 25	8	Sol sous plancher et remblai	8001, 8006	8009, 8012, 8013, 8014, lapiaz	2006 et 2002	5-6
8009, 8012, 8013, 8014, 26	8	Non anthropisé	8004, 25	Lapiaz	2006 et 2002	Géol.
M 24	8	Mur	Destruction	Lapiaz	2007 et 2008	4
M 24b	8	Mur	Destruction	Lapiaz	2007 et 2008	4
M 25	8	Mur	Destruction	Lapiaz	2007	4
M 26	8	Mur	Destruction	Lapiaz	2007 et 2010	3a/b ou <
M 26b	8	Mur	Destruction	Lapiaz	2007 et 2010	4
Zone 9						
9000, 250, 251, 260, 261	9	Herbe - pédogénèse	-	9001, 254	2002 et 2006	8
9001, 254	9	Destruction	9000, 250, 251, 260, 261	9004, 9003, 255	2002 et 2006	7
9003	9	Destruction	9001	9004	2006	7
9005	9	Fouilles clandestines	9000	9001	2006	8
9004, 255	9	Sol terre battue	254, 9001, 9003	9009, 9008, 9007, 9018, F 1	2002 et 2006	5-6
9007	9	Sol, gangue de chaux	9004	9008	2006	5-6
9018	9	Empreinte de cloison	9004	9008	2006	5-6
9010, F1	9	Foyer	9004	9008	2006	5-6
9015	9	Lentille chaux	9004	9008		5-6
9008	9	Remblai et sol terre	9004, 9007, 9015	9016, 9017, 9025, 9036, motte	2006	5-6

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
9016	9	Lentille, dépotoir	9008	9017, motte	2006	5-6
9017	9	Lentille, rubéfiée	9008, 9016	Motte	2006	5-6
9009	9	Remblai	9004	9013, 9020	2006	5-6
9013	9	Sol terre battue	9009	9023, M 35, 9024, 9020, 9022	2006	5-6
P1-2006	9	Poteau	9004	9013, 9020	2006	5-6
P2-2006	9	Poteau	9004	9013, 9020	2006	5-6
P3-2007	9	Poteau	9004	9013, 9020	2007	5-6 14C[17]
P4-2006	9	Poteau	9004	9013, 9020	2006	5-6
9022	9	Remblai, lentilles	9013	9020	2006	? entre 6 et 4 inclus
9026	9	Remblai	9013	Non fouillé	2006	? entre 6 et 4 inclus
9023	9	Sol terre et remblai	9013	9028	2006	4-5
9028	9	Remblai	9023	9032	2006	4-5
9032	9	Remblai	9028	Non fouillé	2006	4-5
9024	9	Sol terre battue	9013	9020	2006	3a
9020	9	Remblai	9013, 9009	9033	2006	3a
9033	9	Remblai de tranchée	9020	9500	2006	
9500	9	Remblai de tranchée	9033	9501	2006	1
9501	9	Remblai de tranchée	9500	9502	2006	1
9502, 9604	9	Base motte	9501	Non fouillé	2006	1
9025	9	Remblai de tranchée	9008	9603, 9036	2006	4-5
9603	9	Remblai de tranchée	9025	Motte	2006	1
9036	9	Lentilles, remblai	9020, 9023, 9008, 9025	Motte	2006	1
9014	9	Motte	9020, 9036, 9033, 9500, 9501, M 35, M 1	Non fouillé	2006	1
P6-2006	9	Poteau	9020	Motte	2006	?
M 37	9	Mur	9020	Motte	2006	0c
M 35	9	Mur	9013	Motte, M 31	2006	3
M 28, M 28b	9	Mur	Destruction	9500, 9603	2007	4
Zone 10						
10601	10 A1 et A2	Herbe, pédogénèse	-	10100, M 43	2007	8
10100	10 A1 et A2	Destruction	10601	10101, 10106, 10109, 10114, M 17-31, M 24-24b	2007	7
M 31	10 A1 et A2	Mur, enceinte interne	10100	Lapiaz	2007	2
M 43	10 A1 et A2	Mur pastoral	10601, 10100	10700	2007	8
10106	10 A1	Remblai	10100	10114	2007	5-6
10109	10 A1	Dépotoir, purge foyer	10100	10114	2007	5-6
10113	10 A1	Sol terre	10114	10115	2007	5-6
10114	10 A1	Remblai	10106, 10109, 10100	10113	2007	5-6
10115	10 A1	Sol terre	10113	10602	2007	5-6

[17] Lyon-15052 ; CAL 1266-1381 de n. e.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
10101	10 A1 et A2	Sol terre	10106	10127, 10105, 10102, 10107, 10107b	2007	6
10105	10 A1	Base escalier	10101	10127	2007	5
10127	10 A1	Sol terre	10101, 10105	10126	2007	5-6
10126	10 A1	Remblai	10127	10125	2007	5
10125	10 A1	Remblai	10126	10129	2007	5
10129	10 A1	Remblai	10125	10650, lapiaz et non fouillé ?	2007 et 2008	5
10650	10 A1	Sol ? nivellement des remblais ?	10129	Non fouillé	2008	4-5
10653	10 A1	Sol terre	10129	10654	2008	3
10654	10 A1	Remblai	10653	M 48, 10654, Non fouillé sol chaux	2008	3
10655	10 A1	Remblai	10129	M 48, non fouillé calade	2008	5-6
10602, 10902	10 A1	Remblai (+ sol ?)	10100, 10901, 10602	10606, 10906, 10914	2008 et 2009	5-6
TP 10673	10 A1	Poteau	10100	10602 et 10606	2008	5
10606	10 A1	Remblai (+ sol ?)	10602	Fouille non finie	2008	5-6
10671	10 A1	Remblai	10602	F 10, M 42, M 48 et 10606	2008	5-6
F 10	10 A1	Foyer	10671, M 42	10907	2008	5-6
M 41	10 A2	Mur	10101	Lapiaz	2007	4
M 42	10 A1	Mur	10671	F 10 et 10907	Antérieur phase 4	<2, probablement Oc
M 47	10 A1	Mur	10671	10907	Antérieur phase 4	2
M 48	10 A1	Mur	10654, 10655	10907	Antérieur phase 4	2
10102	10 A2	Sol, béton de chaux	10101	10107b	2007	5
10107b, 10107	10 A2	Remblai	10102, 10101	10118, 10111, 10119, Lapiaz	2007	6
10118	10 A2	Géologique, non anthropisé	10107b	Lapiaz	2007	Géol.
10111	10 A2	Remblai	10107b	Lapiaz	2007	5-6
10117	10 A2	Remblai	10107	Lapiaz	2007	5-6
TP 10112	10 A2	Poteau	10107	Lapiaz	2007	5-6
TP 10120	10 A2	Poteau	10107	Lapiaz	2007	5-6
TP 10121	10 A2	Poteau	10107	Lapiaz	2007	5-6
TP 10122	10 A2	Poteau	10126, 10127	Lapiaz	2007	5-6
10700	10 A2	Sol en terre et remblai	10100	10702	2008	5-6
10701	10 A2	Remblai	10700	10702, lapiaz	2008	6
10705	10 A2	Remblai	10700	10702, lapiaz	2008	6
10702	10 A2	Remblai	10700	10703 (en haut), lapiaz et non fouillé (en bas)	2008	5-6
10203	10 A2	Sol en terre	10702	Non fouillé	2008	5
10703	10 A2	Remblai	10706, 10702	Fouille non finie	2008	5-6
10706	10 A2	Sol en terre	10702,10111	10703	2008	5-6
10900	10	Herbe	-	10901/10902/10906/10903/10916	2009	8
10901= 10100	10	Destruction	10900	10902/10906/10903	2009	7
10906	10 A1	Lentille de remblai	10902/10602/10901	10914	2009	5-6

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
10914	10 A1	Remblai	10902/10906	10916	2009	3a
10903	10 A1	Remblai	10901/10900	10916	2009	4-5
10916, 10918	10 A1	Remblai	10902/10906/10903/10900/10914	10927, 10977, F 9	2009, 2010	4-5 En attente ^{14}C
10925	10 A1	Remblai	M 42	Lapiaz/10926/10907	2009	4-5
10927 = ? 10916	10 A1	Remblai	10916	10907	2009	3b-5
10928	10 A1	Comblement post au Moyen Âge	10900	10901	2009	8
10910	10 A1	Lambeau de sol	10654	Lapiaz/10919/10912	2009	2-3a
10919	10 A1	Remblai	10910	Lapiaz/10912	2009	2
10923	10 A1	Remblai de tranchée	M 52	Lapiaz	2009	3b/4 ?
10926	10 A1	Lentille rubéfiée	10925	10907	2009	
10912	10 A1	Horizon des terres noires Terre autour du M 51	10919	10907/Lapiaz	2009	0c ^{14}C[18]
10907	10 A1	Remblai	10912/10910/10926	Lapiaz/10908	2009	0c
P10-2009	10 A1	Trou de poteau	10910	10907 (dans)	2009	
F 5	10 A1	Foyer	M 42	10907	2009	0c
10908	10 A1	Lentilles géologiques	10907	Lapiaz	2009	Géol.
10904	10 A2	Lentille	Herbe	10901	2009	6
10915-2009	10 A2	Remblai	10203	10915-2010/Lapiaz/	2009	4-5
10998	10 A1	Démolition et pédogénèse	Herbe	10975	2010	7-8
10975	10 A1	Démolition et pédogénèse	10998	Fin de la fouille	2010	7-8
10977	10 A1	Sol, grossière calade	10916, 10918, F 9	10974	2010	En attente 14C
F 9	10 A1	Foyer	10918, 10916	10977	2010	
10974	10 A1	Remblai d'égalisation	10977	Fin de la fouille	2010	
10999	10 A1	Remblai de tranchée	10916	10907	2010	4
10915-2010	10 A2	Remblai	10203	Lapiaz, 10973	2010	4
10973	10 A2	Remblai	10915	Lapiaz, 10979	2010	4 ?
10979	10 A2	Lentille	10973	Lapiaz	2010	4 ?
10980	10 A2	Lapiaz retaillé, carrière	10979, 10973, 10915	-	2010	Géol. remanié
M 36	10 A1	Mur enceinte externe	Destruction, herbe et pédogénèse	Lapiaz	2009, 2010	1 ou 2
M 47 – M 42	10 A1	Murs de terrasses	10602	10907, F5	2009	0
M 48	10 A1	Mur de terrasse	10653	Lapiaz	2009	2
M 51	10 A1	Mur détruit	10912	Lapiaz et 10907	2009	0c
M 52	10 entre A1 et A2	Mur refend	10915	10923	2009, 2010	3-4 ?
M 53	10 A1	Mur terrasse	10602	10914, 10907	2009, 2010	4

[18] Lyon-6519 ; CAL 198-40 av. n. e.

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
Zone 11						
11099	11	Herbe, pédogénèse	-	11100	2007	8
11100	11	Destruction	11099	11101, M 38	2007	7
11101	11	Sol terre	11100	Lapiaz, 11002	2007	6
11002	11	Remblai	11101	Lapiaz	2007	6
M 38	11	Mur	11100	Lapiaz	2007	6
Zone 12						
12000,	12	Herbe - pédogénèse	-	12001	2008	8
12001	12	Herbe - pédogénèse	12000	12002, 12100 ou 12003	2008	8
12002, 12100	12	Destruction	12001	12003	2008	7
12003	12	Sol ou pédogénèse ?	12100, 12001 ou 12002	12006	2008	5-6 ou 8
12006, 12319	12	Remblai ?	12003, 12313	Fouille non finie	2008, 2010	
12101	12	Lentille	12100	12102	2009	
12102	12	Sol en terre et remblai	12101/12100	12300	2009	5-6
12300	12	Sol en terre et remblai	12102	Lapiaz, 12301, 12303, 12304, 12309, 12308	2010	3b ?
12308	12	Remblai	12300, 12304, 12310, 12315, 12317, 12321, 12320, P21	En cours de fouille	2010	3b
12301	12	Piégeages dans lapiaz	12300	Lapiaz	2010	Géol.
12303	12	Remblai	12300	12304,12314-12316,	2010	3b
12304	12	Sol terre, circulation	12300, 12303	12308	2010	3b attente $_{14}$C
12308	12	Remblai	12304	En cours de fouille	2010	3b
12314-12316	12	Remblai	12303, 12308	En cours de fouille	2010	3a
12309	12	Remblai	12300	12312	2010	3b
12312	12	Empierrement	12309	12313	2010	3b ou a
12313	12	Remblai	12312	En cours de fouille	2010	3a
12330	12	Perturbée	12313	En cours de fouille	2010	8
12310	12	Niveau de chantier	12308, 12314-16	En cours de fouille	2010	3a/b
12315	12	Niveau de chantier	12308, 12317	En cours de fouille	2010	3a/b attente $_{14}$C
12317	12	Niveau de chantier	12308	En cours de fouille	2010	3a/b
12318	12	Niveau de chantier	12308	En cours de fouille	2010	3a/b
12320	12	Niveau de chantier	12308	En cours de fouille	2010	3a/b
P 21	12	Poteau	12308	12318	2010	3a/b
Zone 13						
13000	13	Herbe et pédogénèse	-	lapiaz	2008	8
Zones 0 et 6						
M 1 face NO	0 et 6	Mur	Destruction	Motte	2005 et 2007	1
Zones 0 et 9						
M 1 face S0	0 et 9	Mur	Destruction	Motte	2006 et 2007	1
Zones 0 et 1						
M 1 face NE	0 et 1	Mur	Destruction	Motte	2004 et 2005	1

U.S. / U.C.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille	Phase, étape
Zones 0 et 5 et 2						
M 1 face SE	0, 5 et 2	Mur	Destruction	Motte	2004, 2005, 2006	1
Zones 9 et 6						
M 29	9 et 6 Gde plateforme SO	Mur	Destruction	6772, 6531, 9025	2006 et 2007	4
M 30	9 et 6 Gde plateforme SO	Mur	Destruction	Motte, 6772, 6531, 9014	2006 et 2007	4
Zones 1 et 2						
M 4	2	Mur	Destruction	M 19, non fouillé	2005	4
Zones 9 et 10						
M 31	9 et 10	Mur	Destruction	Lapiaz	2007	2
Zones 1 et 6						
M 9	1 et 6 Gde plateforme SO	Mur	Destruction, 1005	1034 ou 1029	2004, 2006 et 2007	4
M 12	1 et 6 Gde plateforme SO	Mur	Destruction	1034 ou 1029	2004, 2006 et 2007	4
Zones 1 et 12						
M 11	1 et 12	Mur	Destruction	Lapiaz	2005	2
Zones 2 et 8						
M 17, M 17b	2 et 8	Mur	Destruction	Lapiaz	2006 et 2007	2
Zones 5 et 2						
M 5, 5b	5 et 2	Mur	Destruction	5113, 2100, 2041	2004	4
M 6	5 et 2	Mur, réparation	Destruction	5104, 2100, 2041	2004	4-5
Zones 5 et 9						
M 27	5 et 9	Mur	Destruction	Motte, 9023	2004	4

Annexes, articles sur le site et son cadre rapproché

Anciennes publications (voir bibliographie)

Nouvel article :

Réalisé à partir d'une recherche d'analyses des actes pour préciser le contexte sociétal des XIIIe et XIVe siècles.

Article à paraître dans la revue « Amis des Archives de l'Ariège » au printemps 2011.

La vallée de Sos à la fin du Moyen Âge

Florence Guillot[1]

Au cœur des Pyrénées centrales et sur le versant nord, la vallée du Vicdessos est un affluent majeur de celle de l'Ariège. Aujourd'hui nommée vallée du Vicdessos, sa partie amont fut la vallée de *Saos* puis Sos, toponyme aquitain, donc prélatin, qui semble avoir signifié la vallée.
Longue de plus d'une vingtaine de kilomètres, c'est une profonde entaille de morphologie glaciaire adossée à un massif aujourd'hui frontalier de l'Andorre et de la Catalogne espagnole et culminant au-delà de 3000 m. A son extrémité aval, l'altitude du fond de cette vallée ne dépasse pas 500 m, mais ses flancs restent encadrés par de rudes falaises. Globalement, le fond de la vallée très peu large n'est pas propice à l'habitat sauf à l'occasion de bassins de petites superficies dessinés par des confluences. Le plus grand de ces bassins s'étend sur seulement 3 km² et comporte les habitats les plus importants : Auzat et Vicdessos. En amont, s'égrènent de petits hameaux qui semblent majoritairement être des habitats permanents postérieurs à l'époque médiévale. Les autres villages sont majoritairement installés dans les vallées affluentes ou sur les versants, particulièrement -mais pas uniquement- en soulane.

La recherche historique récente y signale le plus souvent une évolution rapide de la société au XIVe siècle et cette époque aurait été un des paliers des évolutions socio-économiques de ce monde montagnard.
L'exploitation métallurgique est citée comme la cause principale voire unique de ces évolutions : encore faudrait-il vraiment les qualifier et les comparer à d'autres secteurs pour en être certain. Car même si personne ne songe plus à remettre en cause le spectaculaire développement des activités liées au fer à partir des dernières années du XIIIe siècle, leur véritable poids est difficile à estimer dans le cadre d'une historiographie locale obsédée par la mine. La thématique du « consulat du fer » marque encore les esprits deux siècles après la disparition dudit consulat, c'est dire son efficacité.

On entend couramment expliquer que l'existence des villages de Sem, Goulier et Olbier[2] serait essentiellement due à la mine. Pourtant les recherches menées par le laboratoire Géode dans les années 1990 qui ont montrées tout le poids des activités sylvo-agro-pastorales en haut Vicdessos à

[1] flo@explos.fr, CNRS 5608, Traces-Terrae.
[2] Et non pas Lercoul, alors que les plus anciens travaux sont situés en altitude donc entre Sem et Lercoul. Mais Lercoul ne faisait pas parti du consulat de Vicdessos, créé à la fin du XIIIe siècle.

toutes époques depuis la Protohistoire, voire la fin du néolithique[3]. On doit aussi à Bernard Davasse[4] associé aux résultats de Catherine Verna-Navarre[5] d'avoir démontré que l'extrême dégradation du milieu forestier en haut Vicdessos était finalement moins le produit des forges que celui des activités sylvo-agro-pastorales car un système de protection très efficace de la forêt avait été mis en place avant que les forges ne puissent la dégrader vraiment, c'est-à-dire dès le XIVe siècle et dès la diffusion des forges hydrauliques.

En même temps, des études récentes d'histoire[6] ont aussi démontré l'antériorité de plusieurs siècles des villages par rapport à l'explosion des activités minières au XIVe siècle, y compris des agglomérations de Sem, Goulier et Olbier ; ces villages sont nés autour d'activités plus classiques liées à l'agriculture, la forêt et au pastoralisme montagnard.

Ces chercheurs actuels qui minorent le poids des activités métallurgiques dans l'évolution des paysages de la vallée, sans les nier mais en soulignant surtout le poids constant des activités agro-pastorales, sont en décalage avec l'historiographie traditionnelle et les érudits locaux pour laquelle la mine fut tout.

Pour pouvoir enrichir cette réflexion, il m'a semblé important d'approcher la société globalement, dans un travail d'histoire classique, c'est-à-dire d'analyses des actes de la documentation écrite.

Prémices

En haute vallée du Vicdessos, une société paysanne inégalitaire depuis au moins le Moyen Âge central est en place[7]. Très structurée au moins dès le XIe siècle, elle a permis la mise en place de communautés villageoises spatialement agglomérées, des « villages à maisons ». Rien ne permet de dire que ce système de la maison repose sur les mêmes règles que la mieux connue « maison pyrénéenne » étudiée pour les époques Moderne et contemporaine. Roland Viader en a démontré les divergences sur la majorité des Pyrénées et même si nous manquons de textes sur la vallée du Vicdessos, la situation est probablement proche de celle étudiée en Andorre et l'impression d'un temps ancien linéaire et immuable sur un long terme est à rejeter totalement[8].

L'activité mixte sylvo-agro-pastorale de ces communautés médiévales semble évidente. Ici tous les indices concordent : la situation de la majorité des villages au barycentre des terrasses agricoles,

[3] Notamment les travaux de Galop Didier, *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996 ou Jalut Georges, L'action de l'homme sur la forêt montagnarde des Pyrénées ariégeoises et orientales depuis 4000 BP d'après l'analyse pollinique, *Actes du 106ème Congrès National des Sociétés Savantes*, Perpignan, 1981, Perpignan, 1984, pp. 163-174, Dubois Claude, *Archéologie de l'environnement forestier en milieu métallurgique et minier en Ariège : orientation de recherches diachroniques*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, 1990 ; Bonhôte Jérôme, *Forges et forêts dans les Pyrénées ariégeoises*, PyréGraph, 1998, etc. Ces recherches se poursuivent et s'élargissent actuellement dans un Observatoire Hommes-Milieux, responsable Didier Galop, http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/.

[4] Davasse Bernard, *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est du Moyen Âge à nos jours*, Géode, 2000.

[5] Verna Catherine, *Le temps des moulines, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XIIe-fin XVe siècles)*, thèse de Doctorat, Paris, 1994, publiée au P.U. de la Sorbonne, voir : p. 117 et suiv..

[6] Guillot Florence, *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du XIe siècle au XVe siècle*, thèse de l'université Toulouse-Le-Mirail, 1997, publiée A.N.R.T., Lille, 1998.

Guillot Florence, La mise en place des habitats agglomérés en Sabartès (haute Ariège) au Moyen Âge central

[7] Guillot, ss presse.

[8] Viader Roland, Les communautés montagnardes, de la vallée à la maison, *Etudes Roussillonaises, Revue d'histoire et d'archéologie méditerranéenne,* t. XXV, 2005, p. 33-43.

des prés de fauches, des bois et des estives ; les résultats des recherches en palynologie ; l'intérêt des cisterciens dans l'activité pastorale dès le XIIe siècle et surtout le contenu de la première charte de franchises accordée aux habitants de « l'université de Sos »[9]. Dernière des chartes de franchises de la haute vallée de l'Ariège[10], elle fut probablement réclamée par les habitants du haut Vicdessos, qui -eux aussi- voulaient disposer de coutumes couchées par écrit pour garantir le statut de leur communauté et ses relations avec le pouvoir public alors comtal. C'est alors dans l'ère du temps : la force de l'écrit s'étend et il n'est plus de communauté de valeur qui ne dispose pas d'une charte comtale. A la différence des autres chartes de franchises de la haute vallée de l'Ariège au XIIIe siècle qui ont été accordées gratuitement par les comtes de Foix, celle de Vicdessos fut vendue par le comte, ce qui parait indiquer que ce fut la communauté qui en fit la demande au comte et non pas l'inverse.

Cette charte de coutumes fut attribuée en 1273, juste après la résistance du château de Montréal-de-Sos -situé au centre de la vallée- face aux officiers du Roi de France. Cette altercation est connue dans les actes et faillit bien dégénérer en guerre entre la France et l'Aragon : l'heure était à la fixation de la frontière des deux royaumes après le traité de Corbeil. Catherine Verna considère d'ailleurs que l'octroi de cette charte de franchise constitue un remerciement après cette résistance[11]. Si l'on date au mieux la charte[12], c'est probable, et le châtelain de Montréal-de-Sos figure d'ailleurs parmi les témoins de ces premières franchises.

Mais il y put y avoir aussi une volonté ancienne du comte de mieux s'implanter dans la vallée : si on en croit cette charte de franchise on se réfère alors à un accord plus ancien qui avait été passé entre les hommes de la vallée et Ramon Roger, comte de 1188 à 1223.

Ce premier accord aurait donc pris place au moment de la mise en place de l'hégémonie fuxéenne sur la vallée, à la fin du XIIe siècle ou au début XIIIe du siècle, au même moment que la première charte de franchises concédée au bourg de Tarascon (1216). C'est d'autant plus probable, que c'est justement à ce moment là que le comte de Foix fit construire le château comtal de Montréal-de-Sos sur le site d'une ancienne fortification publique abandonnée. Il s'agissait probablement simplement pour les comtes de garantir les anciens usages de la communauté de la « vallée de Sos » : l'accord renforçait la nouvelle relation comtes/communauté de la vallée de Sos, il en dessinait les modalités sans pour cela apporter de grands changements à la vie et aux droits de la communauté. Il servait à garantir les deux parties suite à la mise en place d'un pouvoir hégémonique comtal. Il est tout à fait possible que cet accord ancien n'est pas été couché par écrit, en tout cas nous n'en avons pas d'autre trace.

[9] Archives départementales de l'Ariège, copies : E 96, n°27 et 1 C 163, 106 - 115 ; et (v*idimus*) A.D.A. E 96 n°22 ; et (*vidimus*) A.D.A. E 96 n° 21. Concédées par Rotger Bernat, comte de Foix en mars 1273, cette charte n'est connue que par copies lors des concessions plus tardives qui la reprennent et l'élargissent.

[10] Celle de Tarascon est accordée en 1216 ; celle d'Ax en 1241 ; celle de Foix en 1245. On connaît ensuite un autre mouvement de chartes accordées à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque Moderne, par des seigneurs locaux à des communautés plus marginales et dont le but est de dynamiser ces communautés dans un contexte de crise (et donc aussi de crise des revenus seigneuriaux) ou des activités particulières comme le pastoralisme (voir par exemple Ornolac, charte sur l'élevage et le pastoralisme, 1415). Informations sur les différentes franchises dans le tome II de Guillot, *op. cit.*, 1998.

[11] O*p. cit.*, P. 167 et suiv.

L'acte mentionne d'ailleurs les bienfaits que le comte a reçus de cette communauté. Il s'agit fort certainement de cet événement. Cette charte est étudiée dans Guillot Florence, « Le comte et les rois : le *castrum* de Montréal-de-Sos en 1272 », colloque *Le château à la Une !,* Périgueux, 2009, pp. 27-44.

[12] Les copies comportent des problèmes ce qui nous empêche de bien dater la charte. Néanmoins, l'étude du contexte suggère qu'elle date en fait en n. st. du printemps 1273.

Car finalement, en 1273, la suzeraineté comtale pratique et non pas théorique sur l'amont de la vallée du Vicdessos ne datait que d'un petit siècle[13]. Et les droits comtaux semblent encore bien limités dans la pratique. Ils étaient soutenus par la grande forteresse de Montréal-de-Sos dont la raison d'être est à la fois la gestion de ces droits et la domination du comte sur la vallée[14]. Dès lors qu'ils devinrent, au cours du XIIe siècle et par le biais des fiefs de reprise, les suzerains de ces familles, ils devinrent l'autorité publique supérieure et donc récupérèrent les droits inhérents à cette autorité : pâturages, montagnes, eaux, forêts, mines, etc. Mais ces droits sont probablement déjà en grande partie délaissés aux communautés et les vrais droits féodaux sont probablement très limités. Les dîmes (ou la part des dîmes) anciennement échues aux familles seigneuriales ont été données à l'abbaye de Saint-Sernin au cours de la Réforme Grégorienne ; les comtes de Foix n'en possédaient pas, pas plus qu'ils ne possédaient les grands territoires pastoraux en aval de la vallée qui furent aussi donnés par ces anciennes familles. Pas plus qu'en Andorre on ne trouve traces même fugaces de banalités, voir même d'albergues. Il est possible que ces banalités n'aient pas été effectives même avant les franchises comtales car on ne connait aucun moulin seigneurial dans cette vallée, à la différence du reste du comté où on en dénombre beaucoup. Bien sûr, les hommes de la vallée doivent le service de manœuvres aux moulins pour le comte, c'est la loi, mais ces moulins du comte existaient-ils ?[15] Rien n'est moins sûr. Une des chartes de franchises applique d'ailleurs une franchise rare dans cette chronologie : les maisons pourront avoir des fours à pain. La sujétion des communautés de la haute vallée pourrait avoir été peu pesante financièrement parlant, même si évidemment du point de vue juridique elle fut bien réelle.

On comprend alors que les premières franchises accordées était aussi un atout pour les comtes : car le simple fait que ce soit eux qui accordent, garantissent et confirment fut aussi une assurance supplémentaire que la communauté les considérait bien comme les seigneurs suzerains de la haute vallée.

Les « libertés[16] » que la première charte écrite « accorde » -ou plutôt confirme en les couchant par écrit- permettent d'esquisser une société montagnarde dont les usages à assurer sont presque uniquement des usages que l'on utilisait en commun. Cette communauté était structurée : ce fut le groupe qui établit une relation avec le comte et non pas des individus. Le poids de la communauté était donc plus important que celui des individus voire même des familles.

La société montagnarde n'est pas invariable, mais ce premier acte ne décrit probablement rien de bien nouveau, puisque les franchises sont vendues. Les comtes étaient alors lancés dans une politique de développement des bourgs de la plaine, ceux de la frontière ou ceux des grands axes commerciaux, plutôt que dans ceux des habitats de montagne. Ce développement se faisait avant tout par la création de foires[17] : la charte à la communauté de Sos en 1273 n'en accorde aucune,

[13] Sur cette question de l'extension des droits de la famille de Foix sur le comté tel qu'il apparaît à la fin du Moyen Âge, voir Guillot Florence, Les fortifications des comtes de Foix, XIe-XVe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 23, 2006, p. 265 et suiv.

[14] Commune d'Auzat. Guillot Florence, Le *castrum* de Montréal-de-Sos, premiers résultats*, Châteaux pyrénéens au Moyen Âge, Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au* castrum *; naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges,* ss la dir. de Florence Guillot, 2009, pp. 303-336.

[15] 1297, A.D.A., E 95, 7v.

[16] Le mot liberté est ici employé dans son sens d'époque, c'est-à-dire exemption de droits ou d'impôts.

[17] L'octroi d'une foire est un bon indice du développement économique d'une communauté à la fin du Moyen Âge. Le souci de l'entretien des ponts en est un autre. A Vicdessos, la concession d'une foire à la

ce qui souligne que l'on ne chercha pas à créer des conditions économiques nouvelles mais que l'on se borna à coucher par écrit des accords préexistants.

Malgré l'absence de mention dans cette charte, l'activité métallurgique est alors certaine et très ancienne[18]. Mais parce que les forges conservent une capacité de production limitée, la mine n'est encore que superficielle, sur le terrain, comme dans la société. Les fouilles archéologiques de Montréal-de-Sos opposent d'ailleurs -du point de vue du fer- deux époques totalement différentes. Avant les forges hydrauliques, les objets en fer se font rares, voire presqu'autant exceptionnels que ceux en alliage cuivreux. Ils sont peu nombreux et en plus précautionneusement conservés, réutilisés ce qui ajoute à leur rareté archéologique. Mais dès le début du XIVe siècle, les couches archéologiques d'un coup regorgent d'éléments ferreux qui en plus se démultiplient exponentiellement dans les formes et dans les fonctions des objets : en quelques décennies, le fer est devenu un élément banal de la vie quotidienne. L'avènement de la forge hydraulique (forge de réduction directe à soufflerie hydraulique[19]) en vallée de Sos justifie ce phénomène : la capacité à forger fut décuplée, le fer devint véritablement un élément ordinaire et courant du quotidien.

N'y voyons pas un hasard, les innovations techniques ne sont pas des aubaines de la destinée, elles sont le produit de besoins nouveaux, de changements dans la société et souvent surtout simplement d'évolutions qualitatives et quantitatives du marché et de la demande. Que cette innovation soit concomitante avec le nouveau goût pour l'écrit, n'est probablement pas un hasard : on pressent avec cette mutation fondamentale qu'implique le recours à l'écrit des changements de mentalités essentiels. Il se passe quelque chose de radical en cette fin de XIIIe siècle que nous entrapercevons tout juste et qui est loin de se limiter à une évolution technique dans le domaine de la métallurgie. D'autant qu'innover ne suffit pas, il faut encore qu'une technique nouvelle ai la chance de se développer et de perdurer. En haute vallée du Vicdessos à la fin du XIIIe siècle et tout au long du XIVe siècle, toutes les conditions ont été être réunies pour que les nouvelles forges hydrauliques -appelées moulines- deviennent rapidement un des éléments marquant du paysage socio-économique. La quantité et la qualité du minerai issu des mines de la vallée (Rancié), sa forte teneur en manganèse, a été soulignée par tous les auteurs[20]. Elle fut même mentionnée dès le Moyen Âge car les chartes parlent d'acier pour ce gisement[21]. Elle permet la production d'un produit à forte valeur ajoutée. A cela, s'ajoute la guerre, celle de Cent Ans, qui démarra au cœur du XIVe siècle : elle décupla les besoins en métal, le marché se gonfla. Mais surtout, elle déstructura les réseaux commerciaux de la montagne Noire[22] ou du Quercy qui cessèrent pour plusieurs générations et dès les années 1350 d'être des concurrents sérieux. La haute Ariège était en situation très privilégiée, abritée des conflits et même des routiers.

Saint-Matthieu date de 1324 (A.D.A. E 95, 33v-65). Il faut donc attendre le « boom minier » pour que cette communauté soit considérée par les comtes comme ayant atteint un niveau de développement comparable aux bourgs de la vallée de l'Ariège et suffisant pour faire vivre une foire.

[18] Voir les recherches archéologiques menées par Claude Dubois et son équipe ; fouilles de bas fourneaux des IIIe et IVe siècles de n. è. : *Paléo-sidérurgie et charbonnières anciennes, foret-Royale de Lercoul,* dactyl. 1996, *Relevé laser, expérimentations filmées de charbonnage en meule et de réduction directe en bas-fourneau (Lercoul,)* dactyl. 1999, *Paléo-sidérurgie et charbonnières anciennes, foret-Royale de Lercoul,* dactyl. 1998.

[19] Le martelage hydraulique est connu en France au moins depuis le XIIe siècle.

[20] Voir par notamment Cantelaube Jean, *La forge à la catalane dans les Pyrénées ariégeoises*, U.T.M., 2005.

[21] *…mineriis de ferro calybe vel axero…* à propos du minerai de Château-Verdun qui est le même. 1293, Cop. XVIIe : A.D.H.G., E 1, 67. Edition, *Bulletin Société Ariégeoise S.L.A.*, 1905, n°2, pp. 63 - 69.

[22] Il semble que l'innovation des moulines débute d'abord en Montagne Noire (Verna, p. 98).

Il y eut aussi, en vallée de Sos, de solides possibilités d'utilisation de la force hydraulique : tant de torrents bien pentus et toujours actifs et aucune véritable saison sèche grâce à un climat toute l'année bien arrosé. A cette garantie d'énergie hydraulique, s'ajoute les possibilités pour les forgerons de trouver du combustible, c'est-à-dire du charbon de bois. Car les forêts n'étaient pas encore totalement dégradées et la montagne offrait encore de larges espaces boisés[23].
Mais surtout, c'est finalement la capacité des hommes à organiser le marché du fer et l'approvisionnement en charbon, tout en pérennisant la forêt, qui fut essentiel dans la poursuite du développement d'une économie du fer en vallée de Sos. La force d'un pouvoir public bien organisé et administré fut essentielle : tout au long du XIVe siècle, ce sont les comtes de Foix, parce que leur pouvoir était fort et leurs relais efficaces, qui permirent ce développement, l'organisation du marché du fer, la préservation des ressources forestières tout en conservant un approvisionnement suffisant en charbon. Et ils furent aussi la source de protection des conflits et des violences et du développement d'un commerce local et régional abrité en parallèle avec celui d'un artisanat de production d'outillage.
Dès lors, les élites locales accompagnèrent toutes ses évolutions et en profitèrent.

A peine antérieure à l'apparition des moulines, la première charte de franchises ne créait pas encore de nouvelles conditions socio-économiques, pas plus qu'elle ne créa une communauté de Sos. Ce groupe humain des « hommes vallée de Sos » plonge ses racines dans un temps ancien puisque cette terminologie est connue dès les premiers documents écrits, à l'occasion de la Réforme Grégorienne au tournant des XIe et XIIe siècles[24]. Nul doute qu'il s'agit d'une communauté construite qui se définie par les relations entre les hommes qui la compose et absolument pas d'un terme géographiquement descriptif[25].
Dans cette société de maisons montagnardes, l'autorité seigneuriale existait, elle n'était pas minorée. Au Moyen Âge central, des *castra* furent bâtis aux endroits les plus cruciaux, à Vicdessos et à Auzat. Ils forcèrent le déplacement des habitats anciens. Lorsqu'à la fin du XIIe siècle, l'autorité suzeraine fut clairement dévolue aux comtes de Foix de façon homogène, une forteresse dominante fut bâtie, à Montréal-de-Sos[26]. C'était un lieu de surinvestissement, le point d'une domination altière, visible de tous.
Avant la Réforme Grégorienne, les églises et surtout leurs droits étaient l'apanage des quelques seigneurs dont on pressent qu'ils sont à eux seuls l'autorité publique supérieure du Moyen Âge central sur ce secteur: des familles d'origine vicomtale aux nombreux droits indivis (surtout quand ils ont trait au domaine public) et aux origines communes, autour du petit groupe nobiliaire des *Amelii*[27]. Ce sont ces familles, les Rabat, Marquefave, Château-Verdun et les Quié, Miglos et Malpas que les comtes de Foix rassemblèrent sous leur autorité au cours des XIIe et XIIIe siècles.

[23] Davasse, *op. cit.*, pp. 87-131.
[24] Voir par exemple fin XIe siècle, les dîmes de la vallée de *Saos* : copies Archives Départementales de la Haute-Garonne, 101 H 537, et fonds de St-Sernin, 101 H 1, 72a. Edition, Douais Charles, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin*, acte n° 275, p. 189.
[25] Voir le parallèle avec l'Andorre, Viader Roland, Les communautés montagnardes, de la vallée à la maison, *Etudes Roussillonnaises, Revue d'histoire et d'archéologie méditerranéennes,* XXI, 2005, pp. 33-43.
[26] Guillot Florence, *op. cit.* 2009.
[27] Guillot Florence, Seigneurs et *castra* en Sabartès aux XIe et XIIe siècles, in colloque *op. cit. (Châteaux pyrénéens au Moyen Âge,)*, p. 81-108.

En 1273, dans la première charte, le comte de Foix garantît d'abord aux hommes de la vallée de les défendre : c'est le rôle de l'autorité publique que de garantir la paix. Il institua aussi des consuls, donc une gestion de la communauté. La charte ne définissant pas leur mode de nomination, il est possible qu'ils aient été dans un premier temps désignés par l'administration comtale, comme cela se voit souvent dans les consulats de la région jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Sous l'autorité supérieure du comte auquel ils jurent fidélité, ces hommes étaient en charge de la communauté et collaboraient avec le bayle du comte, premier administrateur de la seigneurie comtale. Avec lui, ils rendaient une partie de la justice[28], c'est-à-dire qu'ils organisaient les enquêtes et les jugements. Mais les peines étaient calibrées par le comte dans la charte : la marge de manœuvre des consuls étaient donc étroite. La justice n'en était pas moins la source de financement principale du premier consulat bien que la haute justice et les appels restaient acquis aux tribunaux comtaux[29].
Surtout, et c'est fondamental pour l'économie de la vallée et probablement ancien, les activités liées à l'eau et à ses usages, les pâturages et les activités forestières -y compris le charbonnage- étaient garanties librement sur le domaine public[30]. La production et l'entretien de l'outillage nécessaire aux exploitations était favorisée, mais pas celle d'un artisanat commercial de ces outils.
Les paix et serments avec les « frontaliers » étaient possibles[31].
En outre, le marché économique local était privilégié : les ventes intra-valléennes étaient exemptes de taxation, le marché de la viande était monopolisé à l'intérieur de la vallée.
L'acte abordait aussi la question de la mine, preuve que l'extraction minière, même si elle est probablement encore souvent superficielle[32], est déjà existante avant la révolution hydraulique. La mine y est traitée comme les pâturages : elle est bien évidemment du domaine public, donc comtale, mais son exploitation était concédée. L'exportation du minerai (comme les toutes les autres exportations) restait taxée au profit du comte.
L'acte est finalement très classique de ceux qui sont accordés aux communautés de montagne dans un système économique sylvo-agro-pastoral. Il prend en compte les particularités du milieu et de l'économie locale et la nécessité de s'accorder avec les autres vallées -au moins sur la question des limites de pâturages.
La charte proroge des fonctionnements anciens et indique un monde économiquement replié sur son marché intérieur et dans lequel les exportations sont encore peu encouragées, limitées par la fiscalité comtale et l'absence de foire.

[28] La justice non-criminelle (le comte de Foix conservait la justice des crimes qui conduisaient à la mort, celles des cas d'injures à lui ou à sa famille et surtout tous les appels). Les représentants du comte restaient présents à la cour des consuls, même pour la petite justice, démontrant que si une partie de la justice était attribuée au consulat, elle l'était vraiment sous tutelle comtale. Les consuls n'étaient pas autonomes, ils agissaient comme les officiers, sous l'autorité du comte. L'importance financière de ces droits de justices entraîna des querelles pour son partage entre la communauté et les officiers du comte tout au long du XIVe siècle.
[29] Seuls ces crimes graves sont censés pouvoir conduire à la prison qui est donc dans un bâtiment dépendant du comte, au château de Montréal-de-Sos. Les consuls ne jugent normalement pas ces cries et ne devaient donc pas encore, à la fin du Moyen Âge, avoir besoin d'une prison. Voir à ce sujet A.D.A., E 95, 20.
[30] Le comte de Foix se réservait deux cabanes (*cabanas*) pour 1000 bêtes à laine en son usage propre.
[31] Ils sont jurés annuellement (A.D.A., E 95 22r). Il ne s'agit pas encore de ce que l'on nommera à l'époque Moderne « Lies et passeries ». En haute Ariège, on connaît de tels accords dès le XIe siècle, cité par Viader Roland, *L'Andorre du IXe au XIVe siècle,* P. U. M., 2003, p.144. Ed. Baraut Cebria, C*artulari de la Vall d'Andorra (segles IX-XIII)*, tome 1, Andorra, 1988, p. 145.
[32] En 1356, on emploie encore le terme *fodina* pour désigner la mine. Doat, 189, 3. Catherine Verna estime que la mine s'est enterrée au XVe siècle, « mais qu'il est possible que des petites galeries aient été creusées au siècle précédent », *op. cit.,* p. 51.

Déclenchement,

Le développement des moulines fut rapide et changea totalement les conditions de l'exploitation du fer tout en provoquant le début d'une profonde recomposition sociale qui devaient surtout affecter la société après le Moyen Âge.

Il provoqua une croissance économique rapide et radicalement différente des anciennes conditions car tournée vers la production pour un marché régional et non plus local.

Ce qui frappe dans la documentation est aussi l'empressement avec lequel les comtes de Foix s'intéressèrent au mouvement. Dès 1293-4 et 1303-4, par de nouvelles chartes de franchises, ils précisèrent les conditions de l'exploitation et du commerce du fer[33]. Ces chartes n'apportent d'ailleurs quasiment aucune autre modification : elles ont été édictées pour accompagner les changements de la métallurgie. La réactivité de la politique comtale est remarquable ; elle permit aussi d'implanter en haute vallée du Vicdessos une solide perception comtale par le biais de la taxation des activités liées au fer et de l'augmentation des autres impôts.

En même temps que la création d'un important marché du fer, on assista donc au gonflement de la fiscalité comtale sur la vallée, par le biais de la taxation de ce même marché. Cet accroissement est d'autant plus notable que la fiscalité passée paraissait limitée, peu étendue. Durant le XIVe

[33] Après avoir fixé les conditions de l'exploitation des gisements autour de Château-Verdun le comte de Foix fixe celles de Vicdessos, preuve de la naissance autour cette date d'une vraie politique métallurgiste comtale réfélchie. 1294 (n.st.) : Cop. : A.D.A. E 96, n°22, n°21 (*vidimi*) et E 96 n° 30 et n° 2, E 95 61r-66r et 1 C 163, 93 - 106. La charte, limite le consulat au « pas de *Arys* » (Laramade). La charte permet de vendre du fer au-delà des ports (mais en payant la taxe comtale) ; le marché -quels que soient les produits- qui concernent les ventes internes à la vallée reste exempté de taxe comtale, les fours à pain individuels sont libres de construction dans les maisons ; le bayle est le seul à obtenir le ban ; la vente de viande est sous licence consulaire ; le bâtonnier comtal ne peut entrer dans la vallée ; les consuls sont au nombre de 4 ; les non-résidents ne peuvent envoyer leur bêtes dans les montagnes de la vallée sauf le comte qui se réserve un droit de pâturage ; les habitants peuvent se fabriquer leurs outils en fer pour leur usage ; l'extraction du fer est libre comme d'autres usages ; le marché de Vicdessos est autorisé ; rappel et précisions des usages déjà accordés : droits de justices, liberté de s'accorder avec les frontaliers, usage des pâturages, de la forêt (donc du charbon), de l'eau, etc. La charte est concédée gratuitement à la différence de celle de 1273.

La charte de 1304 (n. st.) : Doat, 177, 249 et tard. A.D.A., 1C163, 93 et suiv. complète celle-ci, avec notamment des acquis nouveaux concernant le fer et la métallurgie, par exemple la liberté d'extraire (sans taxe : une tentative de taxation avait été mise en place par le comte quelques mois auparavant) et de transformer le minerai est accordée (donc de construire des moulines). Par contre, le texte rappelle que ce minerai ne sort de la vallée que de façon exceptionnelle, ce qui induit un monopole pour les forges de la vallée et démontre la faiblesse de la commercialisation du fer non transformé encore à cette époque. L'ouverture de ce commerce date en fait du milieu du XIVe siècle (accords de 1347-48 et 1356 : cop. XIXe s. falsifiée, A.D.A. E 96, n°39), mais le marché du minerai est resté strictement contrôlé par les comtes et réduit par la communauté elle-même. L'exportation était surtout composée de produits semi-finis : des barres de fer. A ce sujet, Verna, p. 151 et suiv.

Soulignons que ces chartes sont connues par des copies tardives, des analyses ou des traductions. Celle de 1304 a vraiment servi de fondement à la communauté consulaire « Dessos » jusqu'à la Révolution Française, c'était donc un document important. Il faut garder à l'esprit qu'elle a pu être « améliorée » par les copistes pour en forcer l'interprétation en faveur de la communauté. Ces pratiques sont vraiment courantes à l'époque Moderne dans les recueils du consulat de Vicdessos : la réalisation de copies est l'occasion de petites modifications plus ou moins discrètes en faveur de la communauté. Cette charte de 1304 ne mentionne d'ailleurs pas l'interdiction de charbonner faite en 1303 par le comte de Foix ! Au contraire, en confirmant la charte de 1294, elle autorise tacitement l'utilisation libre des forêts… il y a peut-être ici un oubli intéressé du copiste… d'autant que la traduction du cartulaire est justement différente de l'acte dans le fonds Doat : la première mentionne explicitement le libre droit de charbonner ce que ne fait pas la seconde…

siècle, il s'accompagne de la mise en place d'une politique économique comtale très interventionniste et non plus simplement spectatrice ou constitués d'accords anciens. Cette croissance du contrôle du marché par l'administration comtale suivie dans la pratique celle de la force du pouvoir comtal ; ainsi elle paraît moins marquée lors des périodes de régences au cours du premier quart du XIVe siècle, mais se raffermît avec la mise en place du pouvoir très puissant du comte Gaston III dit *Febus*.
Les fiefs de reprise avaient permis aux comtes de Foix de dominer politiquement toute la haute vallée du Vicdessos à partir de la fin du XIIe siècle, le développement du marché du fer leur permît d'asseoir une vraie fiscalité comtale ce qui constitue une étape supplémentaire dans la hiérarchisation des pouvoirs publics à la fin du Moyen Âge.

Croissances,

Ce qui différencie le XIVe siècle du XIIIe siècle, c'est d'abord la plus grande quantité de documents écrits et conservés.
Cette augmentation n'est pas le seul produit d'une meilleure conservation par une administration consulaire soigneuse : ce sont surtout les documents eux-mêmes qui se multiplient et cette émergence d'un monde dominé par l'écrit, cette métamorphose de la représentation des faits, est déjà une petite révolution sociale en soi. Conséquence, les notaires devinrent nombreux[34], les copies se multiplièrent et la conservation s'organisa.
Mais il convient d'être particulièrement attentif, car nouveauté des documents ne veut pas forcément dire nouveauté des situations décrites. C'est ce que l'on pressent à l'étude de la première charte de franchises édictée à la fin du XIIIe siècle.
Les documents que nous étudions sont issus de recueils de chartes de la communauté de la vallée de Sos, qui auraient été rassemblé aux XVIIe et XVIIIe siècles et qui sont conservés aux Archives de l'Ariège[35]. Un « livre vert » de la communauté a été perdu. Existent aussi des actes comtaux -ou plutôt ceux des officiers du comté- souvent des actes diplomatiques mais aussi des actes administratif, un rôle d'impôt[36], etc. Ils sont conservés dans des fonds divers. Les fonds notariés médiévaux ont été perdus et aucun terrier ou compoix n'est disponible avant la seconde moitié du XVIIe siècle.
Le nombre et les sujets qu'abordent les documents restent évidemment encore limités tout au long du XIVe siècle et ils décrivent donc une image très partielle de la société. Elle est aussi partiale. Cet appétit d'écrits est une gourmandise de riches, d'hommes de pouvoir. Elle est surtout un des outils aux mains de ceux qui veulent voir évoluer la société à leur profit et il convient donc d'être attentif aux tendances de leurs descriptions, de leurs actions et prescriptions.
En outre, le *corpus* documentaire est en fait composé de quelques originaux ou *vidimi* de plus ou moins bonne qualité, qui coexistent avec des actes plus nombreux mais moins bien copiés, avec des fragments d'actes alors que nombre de chartes sont totalement perdues.
On sait, par exemple, qu'au milieu du XIVe siècle, le comte de Foix, la communauté de Sos et le vicomte de Couserans conclurent une série de transactions formant un accord global dont

[34] On en cite au XIVe s. à Vicdessos, Sentenac et à Goulier. Mais nous n'avons pas conservé leurs registres. Les hommes de la vallée ont le privilège de ces travaux notariaux qui ne peuvent être exécutés par des étrangers à la communauté (A.D.A., E 95, 38v). D'autres métiers sont ainsi monopolisés, tels -comme de classique- celui de boucher, A.D.A. E 95, 54r.
[35] E 95 et E 96.
[36] Ed. Dufau de Maluquier, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901.

l'objectif était d'échanger du minerai et du charbon de bois. Cet accord est très souvent cité en exemple par les historiens tant il est exemplaire de la qualité de la gestion des forêts et de l'approvisionnement en charbonnage à long terme qui est mis en place en vallée de Sos et tant il est important dans la réussite et la perpétuation de cette économie du fer. Plusieurs actes ont dût être alors signés entre les différents protagonistes, mais on ne conserve que la copie d'un seul, une épave d'original et la traduction d'un autre qui paraît résumé. En outre, il semble bien que cette copie soit en partie falsifiée parce que réalisée au XVIIIe siècle, alors que le marché du charbon se tend et que la forêt se dégrade en Couserans comme en Vicdessos : la communauté du Vicdessos aurait alors forcé l'interprétation de l'ancien accord pour conserver une source d'approvisionnement bon marché[37].

Les copies conservées et réalisées aux XVIIe et XVIIIe siècles par et pour la communauté consulaire de Vicdessos ne sont donc pas exemptes de possibilités de faux, de tricheries ou d'interprétations tendancieuses, ce qui pose problème dans l'analyse et l'utilisation de nombreux textes ou de certaines parties de ces textes. La prudence est de mise ; il faut comparer les copies entre elles[38], les traductions et les analyses du recueil consulaire, utiliser la réalité de terrain que l'on connaît, vérifier dans d'autres sources textuelles que celles du consulat[39], et quand on peut, vérifier l'existence dans la date proposée des personnages cités dans les actes, pour débusquer des erreurs de falsifications mais aussi jauger de l'intérêt ou pas d'éventuelles modifications pour les suspecter[40]. En outre, les traductions ou les copies résumées comportent souvent de simples erreurs, tout particulièrement des erreurs de datations des actes : il faut alors recalibrer les dates grâce au contexte et aux participants.

Dynamisme et acuité d'une politique publique : la puissance des comtes de Foix

Les plus visibles, ceux que l'on rencontre presque partout dans la documentation, sont évidemment les comtes de Foix. Tout se réfère à eux alors qu'ils sont physiquement absents de la vallée.

A la fin du XIIIe siècle comme au XIVe siècle, leur autorité d'origine publique ne fut pas remise en cause, au moins pas dans les actes. Les hommes qui écrivaient ou faisaient écrire, ceux du consulat, ou les officiers comtaux, n'ont aucune raison de critiquer l'autorité à laquelle ils devaient

[37] Au sujet de cet accord, voir l'étude complète de Verna, 1994, p 125 et suiv.
Preuve de la prise de conscience comtale très tôt du problème de l'approvisionnement en charbon pour les forges, des interdictions puis des réglementations du charbonnage par les comtes ont existé en vallée de Vicdessos dès 1301 (Analyse : Bibliothèque Municipale de Toulouse, ms 638, 77) et 1303 (A.D.A. E 96, n°23). L'accord d'échange de 1347-48 (Résumé : A.D.A. E 95, 26v-27r ; annonce de la fin de l'accord : original partiel, E 96, n° 11 et cop. n° 12 et n° 28. Analyse : 1 C 163, 32) fut une solution plus adaptée et pérenne qui aida à protéger les ressources forestières plusieurs siècles. Au sujet de la falsification, voir les avis concordants de Cantelaube, *op. cit.*, pp. 225-228 et Verna, *op. cit.*, p. 126 et suiv.

[38] Nombre d'actes en comptent plusieurs.

[39] Notamment le fonds Doat, les éditions des dominicains Devic et Vaissette ou des sources dans les Archives Départementales de l'Ariège et des Pyrénées-Atlantiques.

[40] Malheureusement, ce sont surtout les traductions qui ont été utilisées dans les études des érudits locaux et ce, sans esprit critique et avec une connaissance peu étendue de la société médiévale. Ils ont ainsi diffusé une histoire où la mine serait un âge d'or, temps de soi-disant libertés. Ils ont créé un monde fantasmé, cru meilleur, parce qu'ancien… et ont promulgué « l'illusion de la mine aux mineurs » pour reprendre l'expression très claire de Catherine Verna.

leurs positions et leurs avantages. La complicité était forte entre ces élites même si on remarque parfois des tensions. Car c'est du comte qu'émanait tous les droits, l'assise et la force juridique de la communauté et c'est le comte qui organisa le nouveau développement[41].

Quand il y eut critique de la part des « hommes de la vallée de Sos » ce furent seulement les actions des officiers comtaux qui furent contestées. La contestation n'atteint pas les comtes eux-mêmes, elle resta limitée à des points précis, généralement cantonnée à des questions de modalités d'applications des lois par les officiers.

L'organisation administrative du comté était en place ; dès le courant du XIIIe siècle, on avait créé une géographie administrative à peu près homogène qui avait supplanté l'ancienne organisation des seigneurs locaux. La haute vallée du Vicdessos était devenue « la châtellenie comtale de Vicdessos ». Le comte y avait donc un châtelain et un bayle. Le châtelain était celui de Montréal-de-Sos[42], tant que la fortification de Vicdessos ne fut pas reconstruite, donc jusqu'à la fin du XIVe siècle[43]. Son rôle parait réduit par rapport aux fonctions du bayle, mais il tenait en fait les éléments principaux de la domination comtale : c'est la charge militaire qui garantissait et cimentait l'autorité publique alors que le bayle était plutôt le gestionnaire de la seigneurie.

Nous connaissons peu de châtelains, mais ceux qui sont mentionnés sont des personnages déjà importants et ancrés dans les groupes les plus dynamiques du moment.

A la fin du XIIIe siècle, alors que Montréal-de-Sos est un site sensible au cœur d'une lutte d'arrière garde menée par le comte de Foix qui agît comme si le traité de Corbeil n'existait pas, Ramon *Batalha* est à la tête de la forteresse[44]. Son lignage était ancien et hautement aristocratique[45]. Il était à la fin du XIIIe siècle et tout au long du XIVe siècle, membre d'une famille connue dans une coseigneurie qui donna des fidèles parmi les fidèles aux comtes, celle de Château-Verdun. Au cours du XIVe siècle, apparurent quatre autres châtelains : Ramon *Barra*[46], Pons de Miglos[47], Arnaut Bernat[48] et Pons de *Malius*[49]. Le premier est connu comme étant membre de la famille la plus puissante de l'élite bourgeoise et consulaire d'Ax-les-Thermes. Il était capable en 1340 d'acheter -à la comtesse de Foix- le titre de coseigneur de la ville d'Ax et les droits d'établir des

[41] En dehors de l'apport comtal à l'organisation du marché du fer à l'intérieure de vallée de Sos et à l'approvisionnement des forges, il est évident que la vallée était un espace trop restreint pour asseoir un développement commercial solide, d'abord parce que son marché était très réduit. Donc le développement de l'économie du fer fut aussi rendu possible par l'appartenance de la vallée à une entité politique et économique plus large, le comté et par les relations actives de cette entité avec les grands axes commerciaux particulièrement vers l'Aragon et vers Toulouse.

[42] L'ancrage monumental du pouvoir comtal sur la vallée est encore au XIVe siècle, le *castrum* de Montréal-de-Sos et cette fortification domine tout. Il s'agit d'une caserne, peuplée par des spécialistes de la guerre, des hommes de l'entourage comtal, par exemple ceux qui ont suivi Gaston *Febus* dans les années 1357 et 1358 dans les croisades baltes aux côtés des chevaliers teutoniques.

[43] A cette époque, après la mort de Gaston *Febus*, le comté connut une période d'insécurité sur ses marges sud. A Vicdessos, des habitants demandèrent l'autorisation de reconstruire une fortification sur le site d'un ancien *castrum*. Il s'agissait de l'érection de ce que nous nommons aujourd'hui « fort villageois » : ouvrage construit par la communauté, à sa demande, pour sa protection et avec l'autorisation du comte. Il était prévu de bâtir des maisons dans la fortification qui devint un réduit fortifié au sein du village. 1396, 11 janv. Copie XVIIe s. : A.D.A. E 95, 28. Traduc., A.D.A. 1 C 163, 22. O.P. : Livre vert, 88, n°44.

[44] 1272, H.G.L. X, acte 7-II, col. 103-107.

[45] Mentionné dès le XIe s. autour de Mirepoix.

[46] Accord de 1347-1348.

[47] A.D.A. E95, 24 r. Il est dit damoiseau.

[48] 1351 (vers), Cop. XVIe s., A.D.A. E 95, 28 v. Il s'agit peut-être de la famille qui tient la mouline de Saurat à la fin du XIVe siècle, mentionnée dans le rôle du fouage en 1390.

[49] 1311, A.D.A. E 95, 10v.

forges et de charbonner sur les forêts d'Ax, le tout pour la somme considérable de 20 000 florins[50]. L'indice que cette famille qui montait en puissance était alors en train de s'acheter une place dans l'aristocratie. Les *Barra* étaient dynamiques localement, car un autre *Barra*, Bernat, fut associé avec un Traversier (notable de la vallée de Sos) dans un projet de développement de mines d'argent en vallée de Sos[51]. Le deuxième châtelain mentionné est membre d'une ancienne et puissante seigneurie, celle de Miglos, qui se développait à la fin du Moyen Âge autour de Château-Verdun, où ils étaient coseigneurs. Les autres châtelains nous sont inconnus. Confirmant l'importance du poste, la fouille de Montréal-de-Sos a relevé un élément mobilier marquant le caractère très aristocratique de l'occupation durant la seconde moitié du XIVe siècle : un fragment de tapisserie en fil d'or. Cet élément à lui seul démontre que celui qui gardait Montréal-de-Sos n'était pas un homme quelconque. La charge de châtelain du comte n'était pas héréditaire, ce qui évitait sa fixation dans une famille qui aurait gagné en importance et aurait irrémédiablement limité les pouvoirs des comtes. Mais elle était l'apanage d'un homme choisi parmi les fidèles du moment. Avec l'apparition d'un membre de la famille Barra, les choses changent peut-être entre le XIIIe siècle et le XIVe siècle par l'ouverture du poste à des personnes qui n'étaient pas issues de lignages anciennement nobiliaires, mais qui ont pris les façons de vivre des anciens aristocrates et leur goût du paraître.

Surtout, ces châtelains étaient des hommes extérieurs à la vallée, ce qui confirme l'intention des comtes de ne pas privilégier un des groupes familial du secteur mais aussi de garantir à la politique comtale une solide indépendance d'objectifs.

Cette préoccupation se retrouve jusqu'au milieu du XIVe siècle dans le choix des bayles, qui sont les hommes tout à la fois chargés des impôts, de la police et surtout de la justice. Ils paraissent moins prestigieux que les châtelains et provenaient de familles bourgeoises mal connues, preuve de la moindre importance de la fonction[52]. Comme dans le cas des châtelains, la charge n'est pas héréditaire et ces personnes changent assez souvent. Elle doit être affermée pour un temps, le bayle se payant sur les revenus qu'ils rassemblent au nom du comte, ce qui renforçait le zèle des officiers à plus percevoir de taxes, d'impôts et autres. L'indigence des textes ne permet pas de saisir la périodicité des changements, mais peut-être leur rapidité indique-t-elle aussi une volonté que ces hommes ne s'ancrent pas dans des relations locales préjudiciables à leur indépendance. A

[50] Cop. XVIe s. A.D.A., 19 J 86. Pour comparaison, la dotation de deux chapelles par le pape Benoît XII (Jacques Fournier) à l'abbaye cistercienne de Boulbonne à la même époque ne requiert que 1000 florins et la reconstruction des murs d'enceinte de la ville de Pamiers en 1355 coûte 8200 florins.

[51] On peut supposer que le projet est monté par espoir d'imiter le succès -concomitant- de la mine d'argent de Castel Minier située dans la vallée voisine d'Aulus. Un acte comtal prévoit de l'autoriser avec des droits sur les forêts et une taxe du 1/10^{e} de la mine pour le comte. Mais ce projet ne semble pas avoir eu de lendemain, probablement parce que les teneurs en argent dans la vallée de Sos sont très faibles et n'ont rien à voir avec celles des filons polymétalliques au-dessus d'Aulus. 1341. O.P. Analyse : A.D.A., 2 Mi1/R2, c. 21, n° 97, 312 et B.m.T., Ms 638, 258 et 77.

[52] Voir par exemple Bernat Carbon mentionné à ce poste en 1296, A.D.A. E 95, 8v. Son nom suggère une origine peu prestigieuse (charbonnier). On connaît aussi dans ce poste -au début du XIVe s.- Bernat Mercier (de Tarascon), Pèire Ferriol (de Varilhes) et Arnaut de *Castelha*. Un crieur dépendait d'eux pour annoncer les informations à son de trompe. La fouille archéologique de Montréal-de-Sos a largement montré que les trompes d'appel sont des objets très présents dans la vie quotidienne du XIVe siècle et notamment dans ces milieux de pouvoir. Un des crieurs du XIVe s. se nommait Arnaut Lopin. On connaît aussi des lieutenants des bayles, tel un certain Pèire Duran (de Teilhet), lieutenant de Bernat Mercier, puis plus tard, bayle lui même. Une vraie administration comtale hiérarchisée et bien définie est donc en place. Elle semble pluri-professionnelle : au début du XVe s., un bayle est décrit comme étant tailleur (*sartor),* 1403, cop., A.D.A. E 95, 35r.

la fin du XIVe siècle, et à la différence des châtelains, se dessinent une évolution de la fonction, car on commence à dénombrer des bayles issus de familles locales. Probablement, le rôle et la place de cette administration, ainsi que les nouveaux pouvoirs comtaux sont-ils suffisamment bien ancrés pour ne plus nécessiter toute l'indépendance que devait avoir ces officiers au début du XIVe siècle.

Les chartes du XIVe siècle comportent nombre de plaintes des consuls envers le bayle ou le châtelain du comte, ou leurs lieutenants, qui -d'après la communauté et ses représentants- empiétaient sur les droits des « hommes de la vallée de Sos ». Il y a là aussi un signe d'évolution des rapports sociaux. Ces officiers comtaux semblent, ici comme ailleurs, avoir du mal à renoncer à leur suprématie passée et peinaient à partager le pouvoir avec les consuls, tandis qu'en même temps les consuls cherchent à élargir leurs pouvoirs par tous les moyens : il y a conflits d'intérêts entre ces deux groupes. Les relations furent saccadées et ballotées entre confirmations des franchises et des droits de la communauté et reculs par le biais d'empiètements du bayle ou du châtelain. Les rivalités étaient plus nombreuses dans le domaine de la justice, car elle était probablement la source de financement la plus importante du consulat à cette époque.
Les textes donnent finalement l'impression que ces officiers comtaux, une fois nommés, jouissaient d'une certaine autonomie, certainement parce que le comte était loin, plus souvent en Béarn qu'en fuxéen et plus souvent en plaine d'Ariège qu'en Sabartès. Le sénéchal du comte réglait les concurrences dans la pratique.
Ainsi, le consulat apparaît aussi parfois comme un contre-pouvoir aux mains du comte, une force aussi chargée de limiter l'emprise des officiers comtaux eux mêmes, de les contrôler et de limiter leur éventuels empiétements.

Seigneurs ou bourgeois ?

Y avait-il réellement une seigneurie en haut Vicdessos au XIVe siècle ?
Ici pas vraiment de lignage seigneurial éponyme[53] et surtout, à la fin du Moyen Âge, aucun *castrum* d'un seigneur local. Les seigneurs présents semblent ne posséder que des droits éparpillés et leurs seigneuries principales étaient ancrées plus en aval -le plus souvent en vallée et plaine d'Ariège. La seigneurie en vallée de Sos aux XIIIe et XIVe siècle était avant tout d'essence publique, donc comtale. La seigneurie ecclésiastique restait confinée ou spécialisée : même si l'abbaye de Saint-Sernin possédait la quasi-totalité des églises de la vallée et de leurs droits, le prieuré ne s'est pas développé, son pouvoir ne s'est pas étendu aux habitats ou aux habitants.
Le rôle des feux fiscaux à la fin du règne de Gaston *Febus* décrit une situation où seul le comte de Foix apparaît être un seigneur important. 36 % des feux dépendaient uniquement de lui. Ceux qui payaient la taille[54] pour moitié au comte et pour moitié à un autre seigneur étaient répartis entre plus de vingt seigneurs différents parmi lesquels la seigneurie ecclésiastique est vraiment très

[53] Une famille de Sos est connue aux XIIe et XIIIe s., composée de plusieurs représentants tous prénommés Isarn. Mais elle disparaît ensuite de la documentation écrite. A la fin du XIe s. et au début du XIIe s., les donations de la Réforme Grégorienne montrent que les dîmes (ou plutôt une part des dîmes) à Vicdessos, Onost et Siguer appartenaient à des familles seigneuriales du Tarasconnais ou de la plaine d'Ariège toutes issues du groupe de parenté, le groupe *Amelius* : Marquefave, Rabat, Miglos et Quié. Ce sont ces familles qui ont obtenu la seigneurie de cette vallée.
[54] Ou fouage, impôt direct par foyer fiscal.

discrète[55]. Parmi les seigneurs laïcs aucun ne tirait vraiment son épingle du jeu, leurs possessions étaient fragmentées : il s'agissait de biens qui ne pouvaient constituer le cœur d'un patrimoine seigneurial.

Il y avait d'abord les anciens, ceux dont le pouvoir et le rendement de la seigneurie s'étiolaient peu à peu, tels les seigneurs de Miglos, ou les Mondoye (de Junac), etc.

Corbayran de Foix, seigneur de Rabat, était un de ces seigneurs de l'ancien temps. A la différence de nombre d'entre eux, il sembla au XIVe siècle s'adapter et investir dans les nouveaux moyens de production comme les forges, peut-être parce qu'il en avait les moyens car c'est aussi le seigneur plus important après le comte de Foix puisqu'il disposait d'au moins cinquante-sept feux dans la communauté de Sos et d'un *ostal* à Goulier. Il était présent sur plusieurs villages[56], conséquence de l'ancienne emprise des seigneurs de Rabat en haute vallée de Sos. Le seigneur d'Arignac était -mais dans une moindre mesure- relativement présent et semble avoir été dynamique à cette époque[57]. Mais sa seigneurie était diffuse et dispersée : elle nous apparaît plus comme un investissement financier qu'un véritable pouvoir territorial.

Apparaissent aussi des Villemur qui sont justement une lignée très active dans le domaine métallurgique dans tout le comté de Foix et c'est probablement pour cela qu'on les rencontre en vallée de Sos. Issus de la famille des Pailhés-Rabat et donc affiliés aux Marquefave, ils ont pu aussi disposer de droits anciens sur le secteur, mais nul doute qu'ils sont -au XIVe siècle- en train d'élargir leur seigneurie autour de la question du fer en vallée du Vicdessos.

Il faut remarquer que les seigneurs présents à la fin du XIVe siècle en Vicdessos sont souvent des possesseurs de forges[58] mais qu'elles sont le plus souvent en dehors de la vallée de Sos. Il y avait tout de même un rapprochement de la seigneurie avec le marché du fer moins d'un siècle après l'introduction des forges hydrauliques, ce qui tend à montrer que les seigneurs issus des anciennes familles ont été aussi rapides à s'adapter et à faire évoluer leur patrimoine, au moins quand ils en avaient les moyens.

Ces seigneurs sont absents des actes du consulat. Probablement ne vivaient-ils pas en haute vallée du Vicdessos. Corbayran de Foix est d'ailleurs le seul qui y déclara un *ostal* à la fin du XIVe siècle et en tant que sénéchal du comté, on ne peut supposer qu'il y vive. Mais cette absence montre vraisemblablement bien plus qu'un éloignement physique : dès le XIVe siècle (ou peut-être au

[55] Dufau de Maluquier, *op. cit.* Un seul feu fiscal dépendait de l'abbaye de Boulbonne malgré son implantation marquée dans l'activité pastorale depuis la grange de Génat (à l'aval de la vallée). Un feu seulement dépendait de l'abbaye de Saint-Sernin, malgré les donations de la Réforme grégorienne, toutes effectuée en faveur de cet établissement qui gèrait depuis le XIIe s. par le biais de son prieuré la quasi-totalité des églises de la haute vallée du Vicdessos. Un feu seulement dépendait de la commanderie hospitalière de Capoulet, démontrant du caractère peu marqué de cette implantation qui ne mit nullement directement en valeur des terres au Moyen Âge mais se contenta d'en tirer des revenus par locations, affermages, etc. L'*ospital* et le moulin de la commanderie à Capoulet sont même décrits « vacants » à la fin du XIVe s. Trois feux fiscaux dépendaient de l'abbaye Saint-Volusien pourtant implantée localement depuis le IXe siècle. La faiblesse de la seigneurie ecclésiastique est ancienne et les temporels étaient très réduits ou spécialisés.

[56] Auzat, Vicdessos, Goulier, Illier, Orus et Saleix et en dehors de la vallée de Sos, à Aynat, Gourbit, Rabat, Bénac, Serres-sur-Arget. Il possèdait la forge de Rabat et deux moulins, l'un à Rabat, l'autre à Aynat.

[57] Il est présent sur le haut Vicdessos à Auzat, Vicdessos, Goulier, Orus et Saleix ; en dehors du Vicdessos tous les feux de Rabat dépendent de lui y compris le moulin et la mouline. Il possède aussi le moulin de Malpas.

[58] Pons de Villemur (Ascou, Langlade), Mondoye, seigneur d'Arignac (Arignac), Corbayran de Foix (Rabat), Guilhem Isarn de Miglos (Auzat fin XIVe s.). Au début du XIVe siècle, on ne connaît qu'une seule mouline en vallée de Vicdessos, celle de Marty, à Junac ; mais il a pu en exister d'autres.

XIVe siècle comme avant ?) l'élite politique de la vallée de Sos est dominée par les comtes, leurs officiers -qui ne sont pas choisis parmi ces seigneurs- et le consulat : les seigneurs locaux n'occupaient qu'une place périphérique dans la hiérarchie politique locale.

Les consuls étaient des hommes au service du comte en même temps qu'à celui de leur communauté. Au XIVe siècle, ils étaient au nombre de quatre et étaient élus chaque année -à la Saint Jean-Baptiste- parmi « les hommes de biens »[59]. Par qui étaient élus les consuls du début du XIVe siècle ? La documentation ne l'aborde jamais, comme si c'était une évidence et on peut présumer que c'étaient ces mêmes « hommes de biens » qui les désignaient car c'est le fonctionnement classique de la nomination des consuls dans la région à cette époque.
Le comte s'appuyait sur les consuls pour prélever l'impôt et notamment la taille dont ils avaient la charge et pour laquelle ils s'engageaient[60]. On les convoquait pour leur rappeler les obligations de la communauté envers le comte[61], bref avant de gérer les affaires de la communauté, ils étaient aussi en charge de ces relations avec le comte.
Parmi les familles qui occupaient les postes de consuls, on retrouve souvent les mêmes et probablement sont-elles d'anciennes familles déjà importantes depuis longtemps au sein des communautés villageoises ; on connaît des Traversier des Ponsole des Radulphe, des Vaquier et des Pujols de Vicdessos, des Segelas de Goulier, des Sauzel de Sausel, des Delages de Suc, des Vidalar de Lourdenac, des Genevat de Sem, des Joler, des Faure ou Fabre, etc. Même si les familles de Vicdessos sont les plus nombreuses, celles des autres villages sont régulièrement représentées : les quatre consulats assurent la représentation par secteur.
Globalement, on doit souligner que les familles ayant accès au poste de consul furent nombreuses et diverses tout au long du XIVe siècle mais on observe que débute une concentration durant le second tiers du XIVe siècle.
Bien sûr, la communauté de Sos elle-même ne formait pas un bloc uniforme, d'intérêt identique, et les actes indiquent des conflits entre anciens et nouveaux consuls et des désaccords financiers entre eux et la communauté. En 1333, pour pallier à ces dysfonctionnements, le comte de Foix précisa le fonctionnement du consulat[62]. L'acte fut vendu par le comte aux consuls, ce qui indique que ces derniers étaient les demandeurs. Il précisa le rôle des consuls mais surtout leur choix : ils furent dorénavant choisis par les anciens consuls au sein d'une liste comportant deux personnes choisies par chaque village, le tout parmi les « hommes de bien ». Ils étaient ensuite acclamés.
Parmi les familles consulaires au XIVe siècle, au moins deux d'entre-elles comportaient des forgerons, les Ponsole et les Traversier et peut-être une troisième, les Faure. On est étonné de

[59] On sait par des textes plus tardifs que les quatre consulats étaient nommés Vicdessos (Vicdessos, Sauzet, Arconac), La Laouze (Auzat et Saleix), La Souleiha (Orus, Lourdenac ?, Suc, Sentenac) et Lubac (Goulier, Sem, Olbier, Illier et Laramade). La limite aval du consulat était située au pont de Laramade. Ce lieu sert à toutes les rencontres avec la communauté voisine de Siguer. Il est mentionné comme limite en 1272, sous le nom de Pas d'Aris, il s'agit donc d'une limite antérieure à la création du consulat qui servaient déjà de limite à la communauté de la vallée de Sos au Moyen Âge central.
[60] Voir par exemple en 1304, cop. A.D.A. E 95, 1r, n°1. Analyse A.D.A., 1 C 163, 1.
[61] Voir par exemple en 1297 (vers), à Tarascon, pour les manœuvres dues au comte. A.D.A. E 95, 7v.
[62] 12 mars (n. s.). Cop. A.D.A. E 95, 38v et suivant. A l'occasion de cette charte, des monopoles sont renforcés : par exemple, les notaires doivent être habitants de la vallée. On apprend par confirmation l'exemption de certaines taxes telles des droits sur les ventes ou sur certains héritages. Les impôts comtaux sont censés conserver une valeur constante. L'acte protège aussi mieux les consuls des éventuels empiétements des officiers comtaux. Par contre il rappelle aussi des devoirs des hommes de la vallée, comme les corvées aux « clausures » (fortifications ou plutôt barrières aux champs ?) à la réparation des chemins et aux friches, etc.

l'absence de la famille de forgerons *Caza*[63] parmi les consuls car on la sait bien implantée dans l'activité métallurgique dans la seconde moitié du XIVe siècle ou de celle de Ramon *Mauri*, *faur* à Vicdessos dans le rôle des feux de la fin du XIVe siècle. Ceci signale que les maîtres de forge ne tenaient pas encore les rênes des pouvoirs locaux et que le consulat était plus pluriel qu'il ne le fut à l'époque Moderne. Les études sur des périodes plus tardives -et mieux documentées- montrent pourtant que le qualificatif de « consulat du fer » qui lui a parfois été donné n'est pas démérité puisqu'il œuvre dans le sens des marchands de fer et les forgerons[64]. Au XIVe siècle, les actes consulaires ne concernaient d'ailleurs pas souvent la mine ou ses activités : c'est au début du XVe siècle que le style évolue et que l'activité métallurgique semble devenir plus importante au sein des préoccupations consulaires. Mais, le système qui perdura avec quatre consuls représentants des secteurs géographiques différents impliqua que parmi eux ils y eu toujours une grande part de familles paysannes, même au XVIe ou au XVIIe siècles car les familles liées au commerce et à l'artisanat étaient surtout regroupées à Vicdessos et dans une moindre mesure à Auzat[65].

Parmi ces familles à la tête du consulat apparaissent des dynasties de métiers divers liés à l'artisanat et au commerce, tels les Jolem ou les Traversier, les Ruel ou les Elie. Ils sont notaires publics, sergents de la cour, clercs ou juges ordinaires et on retrouve souvent une même famille dans le secteur notarial et dans des fonctions de justices en même temps. La langue qu'utilisent ces spécialistes n'est plus le latin, sauf exception. On écrit en occitan mais dans un occitan de l'ouest, un béarnais administratif, celui des officiers du comte de Foix qui est aussi vicomte de Béarn, plutôt qu'avec le languedocien parlé localement. En conséquence, il faut traduire les édits pour les crier aux villageois[66].

Quels étaient les rôles de ces consuls à la fin du XIVe siècle ? Ils font ce que les « bons hommes »[67] des communautés faisaient auparavant : ils arbitraient les conflits, rendaient la justice sous l'autorité du comte et en présence de son administration[68], édictent des règlements internes à la communauté comme celui de la mine qui fut définit en 1414[69]. Ils appliquent les édits comtaux ou

[63] Ils étaient pourtant mentionnés et présents lors de la première concession de franchises, preuve de l'importance ancienne de cette famille qui -au XIVe siècle- gérait une forge et un moulin. A.D.A., E 95, 100.

[64] Mais ce titre est aussi fondé du fait que c'est grâce au fer que la communauté a reçu des franchises solides au XIVe siècle. Voir ci-dessus.

Remarquons que le nombre de moulines semble en vallée du Vicdessos bien inférieur au XIVe siècle à ce qu'il était en vallée d'Aston. Faut-il en conclure que les mines de Château-Verdun produisaient alors plus ou que les seigneurs de Château-Verdun furent plus ouverts à l'implantation de forges que la communauté de Vicdessos limita pour le monopole de quelques-uns ?

[65] Ce sont d'ailleurs les conclusions de Jean-Louis Ruffié qui compte à la fin du XVIe s. et au début du XVIIe s., seulement 12 % de consuls ayant une activité professionnelle liée à la métallurgie et au fer ; Thèse de l'E.H.E.S.S. sous la dir. de Bernard Vincent. *Etudes de familles dans la paroisse de Vicdessos. Une microsociété villageoise dans les Pyrénées du Pays de Foix. 1680-1730,* 7 vol., dactyl., p. 888. Il montre aussi que dès que l'on s'éloigne de Vicdessos, par exemple au hameau d'Arconac à quelques km de là, les familles deviennent très majoritairement paysannes alors que ce n'est pas le cas à Vicdessos.

[66] Par exemple : 1327. A.D.A. E 95, 13v-26. Peire Ruel, juge mage du comté de Foix ordonne de faire lire en public à Vicdessos les lettres patentes de Monseigneur Gaston, comte de Foix et de les faire expliquer en langue vulgaire par le notaire du lieu

[67] *Boni homines* des textes du Moyen Âge central.

[68] Ils sont d'ailleurs parfois nommés « juges-consuls » dans la documentation du XIVe s.

[69] 1414, A.D.A. 1 C 163, 28. O.P. : Livre vert, 131, n°61. Ce règlement a été appliqué (et complété) durant des siècles. Sa rédaction démontre de l'expansion des travaux miniers qui justifient qu'on les organise et de la nécessité -qui devint une obsession pour les forgeurs et les marchands- de mieux contrôler

ceux de son sénéchal, prélèvent la taille, gèrent les biens communs, les chemins, mais aussi les terres communes et défendent la communauté face aux autres, contre les « étrangers », ceux de Siguer ou de Junac ou contre des officiers comtaux trop envahissants, quitte à en appeler à la justice du comte.

Au XIVe siècle, les élites liées au marché du fer étaient une des forces grandissantes de l'économie locale mais donc apparemment pas encore la force la plus importante.

L'église conservatrice

On est étonné par la quasi-absence des ecclésiastiques dans les actes de cette vallée[70]. Pourtant le prieuré de Vicdessos, celui de l'abbaye Saint-Sernin, était puissant car presque toutes les églises de la vallée en dépendaient. Il prélevait la dîme sous une forme classique : carnelages, fromages, vins, agneaux, laines, céréales, etc[71].
Des conflits éclatèrent à propos de la gestion interne du prieuré et la charge de prieur était un poste convoité mais apparemment tenu par des étrangers à la vallée[72]. Bien plus encore que les membres des familles seigneuriales locales, ce prieuré semble s'être confiné dans un mode de gestion et de prélèvements classiques voire archaïques qui ne s'est pas adapté aux nouveautés du marché, de la gestion politique et de l'économie locale et régionale. En même temps que la répression contre les derniers cathares se renforce autour de Jacques Fournier, l'absence totale de l'abbaye de Saint-Sernin dans toutes les opérations économiques de la croissance de la vallée de Sos et dans les actes du consulat est remarquable et suggère que -tout comme la commanderie hospitalière située à Capoulet en aval de Vicdessos- cette seigneurie ecclésiastique est avant tout composée de rentes constituées de biens majoritairement affermés que l'on gère de loin sans grand intérêt à les faire évoluer.

l'approvisionnement en minerai. Il est rédigé par les notables, pour ces mêmes notables, c'est-à-dire qu'il est aussi un outil pour asseoir leur domination et garantir l'approvisionnement des forges en minerai de qualité à moindre coût. Catherine Verna (*op. cit.*, p. 209 et suiv., 245 et suiv., 271 et suiv.) a démontré qu'il formalise donc la création d'un vrai prolétariat de mineurs, peu éduqués et compétents et mal payés. Jean Cantelaube décrit la pérennisation -après le Moyen Âge- de ce système et de ce prolétariat, *op. cit.,* chap. III, pp. 327 et suiv.

[70] Même dans les activités métallurgiques et malgré la présence attestée de forges dépendantes des monastères du comté (mentions textuelles dès les XIIe-XIIIe siècles). Catherine Verna (*op. cit.*, p. 34) suppose que l'abbaye de Boulbonne a pu extraire du minerai dans la vallée, depuis sa grange de Génat, mais nous n'en avons absolument aucune mention ni aucune trace. Les nombreuses donations en faveur de cette abbaye aux XIIe et XIIIe siècles restent d'ailleurs cantonnées à la constitution d'un patrimoine pastoral et forestier. Les seigneurs avaient alors conservé leur fer et il est peu probable que cette grange est œuvrée dans la métallurgie.

[71] 1332, Cop. A.D.A. E 95, 7v-8r. Analyses A.D.A. E 96, n° 13 et 1 C 163, 14. Dispute sur le paiement de la dîme avec les habitants de la vallée.

[72] 1295, A.D.H.G. 101 H 537, titre 4°bis. L'abbaye de Saint-Sernin fait appel d'une sentence des tribunaux du comte de Foix qui demandait de maintenir un chanoine de Bordeaux en possession du prieuré de Vicdessos et de chasser celui qui avait été pourvu de cette charge par le chapitre de l'abbaye. Cop. A.D.A. E95, 8r, Ramon Bernat Embrun est prieur en 1332, c'est une famille inconnue en Vicdessos.

En Sabartès, au début du XIVe siècle, la dîme fut le sujet d'une vaste contestation qui mena à l'excommunication de tous les Hommes de l'archiprêtré de Sabart[73]. Il s'agit d'une contestation uniquement liée à l'impôt et sans aucune idéologie religieuse.

Au début du XIVe siècle, comme au XIIIe siècle, les hommes de la vallée de Sos ne furent guère mis en cause par les enquêtes contre les hérétiques dont nous conservons la trace. Mais l'hérésie n'était pas une inconnue en vallée de Sos, loin de là bien qu'on la décrive plus souvent dans les villages de la portion aval de la vallée du Sos (par exemple Junac) et à Tarascon. A Junac, les forgerons sont mis en cause. Catherine Verna propose d'ailleurs une relation très crédible entre cathares et diffusion de l'innovation technique de la mouline en Pyrénées et au sud du Massif Central[74].

On connait tout de même en haute vallée de Sos quelques mises en cause pour hérésie contre des femmes d'Onat[75], des habitants de Lercoul, Vicdessos, Suc ou Illier, ou encore d'autres. L'hérésie sert d'argument contre un clerc de Goulier, Bernat *Franca*[76], dont il n'est pas certain qu'il ait été sympathisant cathare, mais qui fut dénoncé par plusieurs personnes pour avoir prononcé une seule mauvaise phrase et qui fut condamné lourdement puisqu'il était clerc. Au début du XIVe siècle, la délation était donc pratiquée en haute vallée de Sos et pesait forcément lourdement sur les relations entre les personnes.

Les ressorts géographiques des paroisses nous apparaissent clairement à l'occasion d'actes de la fin du XIVe siècle[77] : Sem, Goulier (et Olbier) et Auzat seraient regroupées, ainsi que Saleix, Suc et Orus. Sainte-Marie de Vicdessos rassemblait les habitats périphériques au bourg, tels Arconac ou Sauzet et était prieuré. D'Illier et de Lourdenac, on ne sait rien, mais ils étaient peut-être unis au sein de la même paroisse. Trois ou quatre paroisses existait donc (seulement) sur le territoire du consulat, mais chaque village (sauf les plus petits hameaux Arconac, Ournac, Sauzet et Olbier) possédait une église (annexe ou paroissiale). Les églises sont presque toujours surement anciennes. Celles d'Onost (Auzat) et de Vicdessos -qualifiées d'églises de la vallée de Sos au début du XIIe siècle- ou encore l'église préromane de Sentenac ont au moins pour origine le XIe siècle mais peuvent être plus anciennes, notamment les deux premières. L'encadrement ecclésial à la fin du Moyen Âge est donc bien structuré depuis longtemps.

A l'échelle de la vallée du Vicdessos, les indices des enquêtes archéologiques et documentaires me permettent de conclure que les églises de Miglos (vallée de Miglos), Siguer (vallée de Siguer) et Onost et Saint-Martin de Vicdessos (vallée de Sos) puissent être considérées comme les premières églises construites au haut Moyen Âge (après celle de Sabart et en découpage de cette première grande paroisse) et qu'elles formaient les quatre premiers centres paroissiaux calqués sur les trois anciennes communautés les plus importantes celle des « vallées » qui composaient la vallée du Vicdessos : Sos (avec déjà un bipartisme Auzat/Vicdessos), Miglos et Siguer. Que ces premiers bâtiments se soient centrés sur ces communautés « des vallées » anciennes est somme toute logique et confirme une fois de plus leur importance. On a ensuite construit une église par village à maisons, à l'époque romane, dès le XIe siècle à Sentenac.

[73] Haute-Ariège. Les églises furent fermées, les offices arrêtés, sauf à celle de Sabart. Voir Poux Joseph, *Lettres de Philippe-le-Bel pour le pays de Sabart dans le haut comté de Foix,* 1901, rééd. 1998, Nîmes et Doat, 96, 333r-342v, A.D.A., G 68, n°2, A.D.H.G., H Malte 70, 53r.

[74] Verna, p. 103 et suiv.

[75] Onost, commune d'Auzat.

[76] Duvernoy (Jean), *Le Registre d'Inquisition de Jacques Fournier*, Toulouse, 1965, T. I, p. 350 et suiv.

[77] Font Reaulx ; de, Perrin Charles Emile, *Recueil des historiens de France*, tome X, Pouillés des Provinces de Narbonne, d'Auch et de Toulouse, Paris, 1972.

A la fin du XIVe siècle, les communautés paroissiales du haut Vicdessos ne sont pas indigentes et parviennent à payer leurs impôts ecclésiastiques, ce qui n'est pas toujours le cas en Sabartès dans cette période de crise. Les prêtres apparaissent ça et là et leurs noms les désignent presque toujours comme des locaux[78]. Ils font souvent partie des familles les plus notables, tel ce Ramon Lelie, prêtre de Saleix à la fin du XIIIe siècle[79] ou Ramon *Franca* condamné par l'Inquisition[80]. La fonction est donc probablement privilégiée et recherchée.
En dehors de ces hommes d'église, les pratiques pieuses apparaissent ça et là, uniquement celle des notables, tel le juge Arnaut Fabre de Vicdessos qui testa en faveur de son l'église et de sa fabrique et -en conséquence- choisît sa sépulture en l'église de Vicdessos : la notabilité s'exerçait aussi dans la mort où se perpétuaient les inégalités sociales pour profiter aux vivants[81].

Ceux que l'on entend à peine

Bien sûr les petites gens sont ceux qui sont le moins bien éclairés par les actes. De ce point de vue notre documentation charrie des épaves, des renseignements si ténus, que nous ne pouvons quasiment rien conclure.
On sait qu'ils ne sont pas consuls, puisqu'il est dit que ces derniers doivent être « hommes de bien ». On sait qu'ils ne sont pas égaux entre eux et que cette société paysanne est très hiérarchisée, au moins depuis la fin du haut Moyen Âge, probablement depuis bien plus longtemps.
Quelques textes les mentionnent, non pas en tant que personnages principaux, mais parce qu'ils apparaissent dans des documents que l'on a conservé pour d'autres qu'eux[82].
Des travaux ordonnés par les consuls, par exemple, sont l'occasion d'entrapercevoir les manœuvriers qui vont les réaliser : Ramon Denjean d'Auzat, Pèire Maurin, Bernat Marte de Sauzet réalisèrent les travaux de terrassements d'un nouveau chemin et construisirent un pont de bois à cause du canal d'une forge qui gênait l'ancien cheminement[83]. Mais on en sait pas plus sur ces ouvriers salariés, payés à la tâche.

Parce qu'ils ne paient pas la taille et donc ne participe pas à l'effort « commun », un acte du premier tiers du XIVe siècle cite les hommes questables. La taille est un impôt dût par les hommes libres au comte de Foix et au seigneur -si on dépend d'un autre seigneur que le comte. Le consulat est chargé du partage de la part comtale. Et les consuls voudraient que plus de personnes puissent payer pour que la taille pèse moins[84].

[78] Début XIVe s., Guilhem d'Ornac, prêtre ; A.D.A, E 95, 16v. Puis Bertrand Sauzeil, recteur de Saleix et Arnaut d'Ornac, recteur d'Auzat, A.D.A. E 95 2v, etc.
[79] A.D.A. E95, 59-61.
[80] Ramon *Franc* (un autre ?) est consul fin XIIIe s., puis Vital *Franc* au XIVe s., voir par ex. E 95, 16 r.
[81] 1331, A.D.A. E95, 12v.
[82] Il est très clair que les documents du consulat, ceux du livre vert ont été triés. Ils sont d'abord peu nombreux et ne traitent souvent que des sujets qui intéressent le consulat Moderne. Ils ont été copiés et conservés parce qu'ils pouvaient servir aux personnes en charge de la communauté au XVIIe et au XVIIIe s. ; les autres actes sont perdus.
[83] 1395, A.D.A. E 95, 17v-18r. C'est la communauté, le consulat, qui paye les travaux : elle est donc responsable de la création des chemins. Mais ce sont les forgerons (*Ramon* et *Johan Casa*) qui doivent en assurer l'entretien autour de la forge.
[84] A.D.A., E 95, 20v-21r. Ils cherchent à faire payer 10 sous toulousains par foyer questable.

La queste était un impôt ancien, qui caractérisait la servitude. Les questaux étaient donc des serfs. La servitude était une situation juridique très commune dans les villages casaliers[85] et il ne faut nullement y voir une situation d'infériorité réelle de ces questaux sur les autres hommes. Au Moyen Âge central, les *boni homines*, notables des villages casaliers, étaient de façon écrasante des questaux alors que leur situation socio-économique était souvent privilégiée et que leurs rapports avec l'autorité publique comtale était étroite parfois directe. Cette situation juridique renforçait par ailleurs la relation entre ces hommes et l'autorité publique. Il est en outre probable que cette servitude qui n'était déjà pas si pesante au départ puisqu'elle permettait aussi de ne pas payer certains impôts, ne soit plus au XIVe siècle qu'une sujétion théorique.

La taille portait donc sur une partie seulement des hommes d'autant que les plus pauvres ne devaient pas représenter un foyer fiscal et y être assujettis et que certains réussissaient probablement à échapper aux recensements fiscaux[86]. En 1320, la taille s'élevait à 16 sous toulousains par foyer alors qu'elle n'était que de 3 sous par foyer en 1303. En 1303, 3 sous ne représentaient probablement pas une très grosse somme, puisque la seule l'albergue due par un tout petit village comme Capoulet se monte à 50 sous[87]. L'impôt direct comtal s'est rapidement alourdit au début du XIVe siècle, tandis que la monnaie se dépréciait ; les deux phénomènes expliquant l'augmentation en valeur de la taille. Cette taille n'était pas annuelle et les intervalles de perception pouvaient varier. Normalement prélevée tous les 7 ans, elle a pu être plus souvent imposée dans les cas -bien définis par la coutume- où le comte en avait besoin. Elle fut par exemple prélevée en 1366 puis en 1368, mais on limita son montant à 4 sous par foyer[88]. En 1303, le total de la taille due au comte de Foix de la vallée de Sos s'élevait à 1250 sous toulousains. Certains foyers (notamment les moulines) comptait pour plusieurs feux, d'autres ne comptait que pour moitié. Les feux seigneuriaux ne payaient que la moitié de la taille au comte, les feux comtaux payaient la totalité. Existaient aussi d'autres impôts : les dîmes et autres droits ecclésiastiques dont on a parlé plus haut, payées au prieuré de Vicdessos, ou encore des impôts en nature comme les réparations de chemins, des clausures (enclos pour les animaux utilisés en commun ?), la barde des friches (sur les communs), les manœuvres et la garde au château de Montréal-de-Sos (qui ont été monétarisées ponctuellement au milieu du XIVe siècle[89]), tous les impôts dus aux comtes de Foix sur les ventes de biens mobiliers et immobiliers, de produits et sur l'export de marchandises, des droits sur les héritages, la lauzime, etc. Les donations entre vifs et les banalités aux moulins ne sont pas appliquées dès le tout début du XIVe siècle. On n'a aucune mention à cette époque en vallée de Sos des anciennes albergues alors qu'elles apparaissent en aval dès Capoulet. C'était un impôt important qui a pu ne pas être prélevé en haute vallée du Vicdessos, comme les banalités. Enfin, une traduction mentionne à la fin du XIVe siècle des « services-fiefs » et des services dus pour les maisons dans la fortification villageoises de Vicdessos[90]. Les impôts que payaient les habitants étaient donc nombreux et semblent pour lapart des comtes de Foix plutôt en augmentation parallèlement à la présence de ces administrateurs et

[85] Cursente (Benoît), *Des maisons et des hommes*, *la Gascogne médiévale*, P.U. du Mirail, 1998.
[86] Notamment en habitant des granges déclarées comme granges et nom pas comme maisons.
[87] Original : A.D.H.G., H Malte, Gabre 4, pièce n° 6. Analyse, A.D.H.G., H Malte, Inventaire 70, 50v.
[88] A.D.A., E 95, 13r.
[89] A.D.A., E 95, 19v.
[90] A.D.A., E 95, 29r.

à son poids politique dans la vallée et même si les franchises consulaires avaient permis des exemptions et si le consulat parvenait régulièrement à en faire reconnaître de nouvelles[91].

Parmi les plus riches au sein de la masse des pauvres, on cite souvent le groupe très hétérogène des artisans. Les métiers apparaissent peu dans les textes : nul besoin de mentionner un métier quand on écrit le nom d'un homme connu de tous. Grâce à l'étude de Jean-Louis Ruffié[92], on sait qu'au XVIIe siècle, les habitants du bourg de Vicdessos sont essentiellement des artisans ou des commerçants, alors que ceux des villages et hameaux alentours (dès Arconac) sont en très écrasante majorité des paysans. Les textes dont nous disposons pour la fin du Moyen Âge ne permettent pas la précision des actes notariaux étudiés par Jean-Louis Ruffié. Mais le rôle du fouage de Vicdessos[93] à la fin du XIVe siècle est particulier, différent de celui des autres villages, parce qu'il comporte cinq personnes prénommées *Mastre* alors qu'elles sont absentes ou exceptionnelles dans les autres villages, parce que les feux de ½ de valeur sont peu nombreux, tout comme les bordes[94] alors que ces deux catégories sont bien plus nombreuses dans les autres villages. Les habitants du bourg de Vicdessos pourraient donc déjà avoir présentés dès la fin du Moyen Âge un faciès socio-économique particulier et différent des autres villages qui étaient peuplés essentiellement de paysans.

Parmi les activités artisanales autres que celles liées au fer, on connait, par exemple, la mention de moulins à scier sur le ruisseau de Saleix à propos d'un conflit entre un seigneur et les consuls au sujet de l'éventuelle taxation du bois scié. A cette occasion, le sénéchal du comte de Foix rappelle l'exemption des hommes de la vallée sur le bois suivant les privilèges forestiers. On ne connaît pas les exploitants de ces scieries[95]. Des moulins sont mentionnés à la fin du XIVe siècle dans le rôle du fouage[96] à Lourdenac, Auzat, Goulier, Saleix et Vicdessos. Ces moulins appartiennent à des habitants non nobles et issus de la vallée alors qu'en haute vallée de l'Ariège et en basse vallée du Vicdessos, ils dépendent tous de seigneurs : il y a là une confirmation nette de l'inexistence du pouvoir banal sur la vallée de Sos.
Les moulines sont mentionnées dans le rôle du fouage, mais un seul forgeron est expressément cité à Vicdessos (*faur*) : dans les autres cas, on se contente de la mention « mouline de X » sans confirmation du métier.

En périphérie des activités minières, au début du XVe siècle, sont aussi désignés des transporteurs, muletiers bien sûr, qui transportaient le minerai[97]. Si les chemins publics sont souvent utilisés dans la documentation en tant que limites de propriétés et de terre, on n'en connaît pas les caractéristiques physiques et aucune *carreria* n'étant citée. Le chemin qui descendait de la mine du Rancié dans la vallée portait le nom de *cavaleria* : il n'était donc probablement pas charretier, mais qu'en était-il de la voie qui parcourait le fond de la vallée ?

[91] Par exemple la liberté de tester et l'absence de droit d'intestat (1324, A.D.A., E 95, 33).
[92] Thèse *op. cit.*
[93] Dufau de Maluquer, *op. cit.,* p. 98-101.
[94] Les bordes semblent être dans ce registre des bâtiments à vocation agricole, type grange, qui peuvent avoir servi d'habitat permanent à des familles mais ne sont pas de véritables maisons.
[95] A.D.A., E 95, 37-8. Traduc. : A.D.A., 1 C 163, 33. O. Livre vert, 229, n°87.
[96] Dufau de Maluquer, *op. cit.,* p. 103, 110
[97] Conflit de cheminement car on cherchait à éviter le marché de Vicdessos et donc le point de taxation. A.D.A., E 95, 34v-35v.

Quelques métiers se devinent parfois des noms de familles[98], mais de quand datent ces anthroponymes ? Ils peuvent être déjà anciens quand ils sont mentionnés la première fois. Ils sont finalement peu fréquents. On recense des « Vaquier », un « Caujolle »[99], un « Cabalier », une famille « Traversier », une autre « Demoliner », un « Mesach »[100], des « Tixeire », un « Pelicier », un « Fustier », une famille « Carbon », un homme nommé « Charrac »[101] ou encore un « Sabatier ». Ce sont finalement les métiers qui sortent du commun, les Faure et Fabre -et les Marti dans une moindre mesure- qui restent les anthroponymes liés à une activité qui soient les plus diffusés : là encore le fer s'impose peut-être par sa nouveauté, alors que les anciens noms suivaient d'autres règles que celles du métier.

Au delà du nom de celui dont dépend le foyer, le rôle des feux mentionne les métiers eux-mêmes de façon complètement exceptionnelle, par exemple un charbonnier (mort lors de l'enquête) à Auzat, ou plus souvent, ces hommes particuliers que sont les recteurs et les prêtres ainsi que le prieur de Vicdessos.

Les autres chefs de familles étaient des « Denhugues », des « Mauri », des « Germa », des « Perrot », des « Vidal », etc. Les anthroponymes et les noms de lieux sont très largement majoritaires. Quelques noms étaient descriptifs : on croise des « Major », ou au contraire des « Jove », des « Claustres » et des « Labat » ou encore des « Massanel »[102]. Commencent à apparaître des surnoms portés par une famille et que l'on associe au nom pour clarifier les homonymies de plus en plus fréquentes d'autant que le stock de prénoms est somme toute assez réduit : en 1336, Bernat Craustres est dit « Malut ».

Quand les noms des habitants de la vallée se réfèrent à un lieu, il s'agit d'un lieu de la vallée dans 95 % des cas[103], ce qui est radicalement différent de ce que l'on peut observer en basse Ariège ou à Foix où la diversité est de mise : voici un signe que le mouvement migratoire est plutôt défavorable à la vallée de Sos[104].

Enfin, l'ancien poids structurel du casal et l'importance de la maison s'affirment dans le nombre substantiel des anthroponymes autour de ces mots[105].

Les femmes sont évidemment presque totalement absentes de la documentation écrite et de tous les rôles politiques ou économiques cités. On les rencontre parfois dans le rôle du fouage, dans les rares cas où elles sont elles-mêmes chefs de famille donc qu'elles sont seules. De façon inaccoutumée, de 1321 à 1327, on voit apparaître dans des actes Blanche de Montaute, de la famille Hélie, fille d'un ancien juge : elle a subi une tentative de viol très violente. Le fait est jugé par la cour de Vicdessos, puis par celle du comté[106] : le violeur fut relaxé alors que les actes décrivent clairement l'agression qui a presque tué la femme.

[98] Merci pour son aide à Stéphane Bourdoncle.
[99] *Cujolar*, cabane d'estive.
[100] *Mesac*, travaillant pour un meunier.
[101] Suivant S. Bourdoncle, *Xarrac*, scie en Catalan.
[102] *Massan*, bâtard.
[103] On rencontre de rares « Demassat » et « Vascon ».
[104] Le rôle des feux mentionne d'ailleurs un homme « d'Ausat » à Foix en 1390.
[105] Globalement, il n'a pas été réalisé de décompte statistique des différents types de noms de familles, car la base documentaire n'est pas suffisamment étoffée pour que des proportions indiquent réellement quelque chose.
[106] A.D.A. E 95, 14r. Le violeur l'a étouffée avec ses jupes et l'a laissée au sol inanimée, la pensant morte, s'arrêtant de la malmener car le frère de la victime était intervenu. Le prévenu, Arnaud *Domingo* d'Olbier, déclare avoir été dominé par « l'esprit malin » et avoir agit « contre sa conscience ».

La question de la grande crise

On peine aussi à décrire la grande crise des XIVe et XVe siècles. Pourtant, on entrevoit des signes qui ne trompent pas. La crise est là et commence au plus tôt.
La société paraît tendue comme de classique dès la fin du XIIIe siècle et ces tensions se matérialisèrent d'abord avec les conflits entre communautés pour les pâturages. Bien sûr, ces conflits n'étaient pas nouveaux, mais leur violence montrent qu'existaient de vrais problèmes, des concurrences sérieuses alors que l'ancienneté des communautés aurait du permettre des usages et conduire à un certain *statu quo* de leurs relations.
Les conflits avaient par exemple lieu entre les hommes de la vallée de Sos et les habitants et seigneurs de Junac à propos d'un bois nommé Teilhet dans les années 1380[107]. Lors de ces querelles les seigneurs locaux -si souvent absents des autres documents- apparaissent dans les actes et dans la pratique : ils sont les arbitres de ces conflits. Si les différends s'éternisent et ne peuvent se régler on fait appel au sénéchal du comte et à la cour comtale. La source de ces concurrences qui furent si fréquentes tout au long du XIVe siècle[108] fut la fixation de limites plus précises entre les communautés villageoises dans un contexte de population plus importante numériquement (entre Sem et Siguer, on grignote les derniers vacants en montagne[109]) et en plus en situation de début de crise économique. Nul doute que les conditions économiques étaient en train de se durcir, que la vie devenait plus difficile. Ces conflits sont un des témoins des difficultés que rencontraient ces communautés qui s'appuyaient largement sur le pastoralisme et la forêt. Les querelles intercommunautaires pouvaient être violentes : on mentionne par exemple des dommages, vols et pillages au village et au *castrum* de Junac, on décrit que les hommes de Miglos ont porté les armes contre ceux de Gestiès, etc.
Les seigneurs locaux eux-mêmes, dans un contexte de dégradation de la rente nobiliaire, s'étendaient aux profits des communs[110]. Toutes les zones d'appartenance mal définie devinrent des secteurs à occuper au plus vite.

Le rejet des étrangers pourrait aussi être un indice de conditions socio-économiques difficiles. Ce rejet devint la norme pendant toute l'époque Moderne, tout particulièrement quand il s'agissait de la mine et même pour les travaux les plus dévalorisés telle l'extraction.
On dénombre, dès le début du XIVe siècle, des réticences à intégrer de nouveaux membres à la communauté[111]. Légalement, il faut avoir une maison dans la vallée pour y être accepté. Mais souvent la maison ne suffit pas, il faut encore se plaindre et demander aux consuls de reconnaître l'intégration de nouveaux habitants par écrit, ainsi pour *Johan* Benoît et Martin *Marti* des Allemans (La Tour-du-Crieu) et de Pamiers en 1333. Dans cet acte, comme dans un autre de 1327, les privilèges qui sont mentionnés liés à l'achat d'une maison et à l'intégration dans l'université de Sos, sont ceux qui ont trait aux pâturages, preuve que ce n'est pas seulement la mine et son travail que l'on protège, mais bien toute l'activité de la vallée et preuve que le pastoralisme reste une activité très importante même dans un contexte de montée en puissance des activités

[107] Désignation d'arbitres, jugement, accords : Cop. A.D.A. E 96, n°26 et E 95, 19r-20v°. Trad. A.D.A. 1 C 163, 21. O.P. : Livre vert, 78, n°39.
[108] Mais on ne peut pas savoir si elles sont anciennes car la documentation antérieure manque. Rappelons que sur la soulane de Mérens on connaît déjà une mention de conflit à la fin du XIe siècle…
[109] A.D.A., E 95, 43-49.
[110] A.D.A., E 95, 49. 1391.
[111] A.D.A., E 95, 21v-22v ; analyse 1C163, 17, O.P. Livre vert, n°22, 38. Analyse 1C163, 12.

métallurgiques qui ne sont pas encore les plus importantes des activités et des atouts de cette vallée à cette époque[112].

Ayant un angle d'étude géographiquement plus étendu et grâce à une documentation plus fournie, Catherine Verna et Gabriel de LLobet[113] s'accordent pour indiquer que les symptômes de la crise socio-économique sont présents dans la vallée de l'Ariège au moins à partir des années 1360. La croissance liée au fer s'essouffla ; surtout les échanges se réduisirent car ils étaient perturbés en plaine par de nombreuses violences depuis 1355. Mais la guerre et la peur épargnèrent le haut Vicdessos jusqu'à la fin du XIVe siècle ou le début du XVe siècle, date à laquelle l'insécurité liée à la lutte contre les Armagnac et les différends en Pallars firent que cette vallée fut exposée : c'est à cette époque que naquît le fort villageois de Vicdessos et peut-être aussi celui d'Auzat et leur érection fut justifiée par l'insécurité (dite nouvelle) et la situation de frontière de ces bourgades.

Il est donc possible que la crise des violences ait été en partie différée.
Pour le reste même si nous n'avons pas de mention de famines et d'épidémie dans les documents du Vicdessos, la famine fut à Foix dans les années 1373-4 et la peste dès octobre 1348 : les deux fléaux furent donc au même moment an vallée de Sos.
La grande crise peut avoir été un temps amortie pour ceux qui profitèrent de l'activité métallurgique en développement, au XIVe siècle et tant que la concurrence des mines du Massif Central était inexistante, mais probablement seulement pour ceux-là, c'est-à-dire une portion réduite de l'activité et de la population du haut Vicdessos.
On doit souligner qu'en vallée du Vicdessos comme en vallée de l'Ariège, peu de villages paraissent avoir été désertés à la fin du Moyen Âge. En vallée du Vicdessos, il n'y en aurait aucun ; c'est plus tard, à l'époque Moderne, que Lourdenac -comme Laburat plus en aval ou Lujat en vallée de l'Ariège- ont été délaissés même si ces communautés paraissent parfois déjà bien petites dans le rôle des feux de la taille de la fin du XIVe siècle[114]. La grande crise est probablement une des causes de la dépopulation de ces terroirs périphériques et difficiles, mais pas la cause définitive de leur abandon.
Dans le rôle fiscal de la fin du XIVe siècle, les foyers vacants (vacants depuis le précédent fouage quelques années auparavant) sont présents par dizaines : c'est la preuve que la crise s'amplifia pesamment dans la seconde moitié du XIVe siècle. La mouline de Vicdessos était vacante[115], ainsi que d'autres foyers fiscaux dans 13 villages sur 17, ce qui est important[116]. Vicdessos comme

[112] On protège aussi les ventes, comme celle du vin qui est soumise à autorisation si le vendeur n'est pas de la communauté de Sos (A.D.A., E 95, 32r).
[113] Gabriel de LLobet, *Foix médiéval*, Saint-Girons, 1973-4, p. 109 et suiv.
[114] Lourdenac était situé entre Illier et Orus (voir le toponyme sur la carte I.G.N.). En 1390, on compte y 8 feux à Lourdenac donc un moulin qui appartient à un habitant du village. Dufau de Maluquer, *op. cit*., p. 108-109. Laburat était situé sous le village de Lapège et Lujat au-dessus de celui d'Ornolac. Guillot (Florence), *Monographies villageoises en Sabartès*, 1999, Nîmes, chapitres Orus, Lapège et Ornolac-Ussat-les-bains.
[115] D'autres restent en activité à Junac, Auzat (Girent) et Siguer.
[116] Les registres étant incomplets, les comptes le sont : à Auzat (6 feux vacants), à Gestiès (au moins 12), à Saleix (au moins 3), à Ournac (1), à Goulier (3), Illier (2), Lercoul (1), Siguer (13), Sem (1), Arconac (4), Vicdessos (26), Sentenac (1) et Suc (au moins 4). Pourtant, l'impôt sur certains foyers est parfois un peu plus élevé qu'il n'était en 1375 : il y a donc des familles qui s'enrichissent encore.

Siguer étaient les villages les plus durement touchés (jusqu'à 30 % des foyers), alors que Tarascon paraît encore épargné à cette date[117].
En fait, les hautes vallées paraissent avoir été touchées plus rapidement et fortement par la dépopulation que les moyennes vallées : les hommes déjà partout moins nombreux en profitèrent pour quitter les secteurs les moins avantagés et prirent les places libres les plus intéressantes dans les bourgs comme Tarascon ou Foix et surtout dans les bastides du nord du comté -par exemple Saint-Yabrs- qui connurent une réussite rapide et considérable dès lors créations au milieu du XIIIe siècle et tout au long du XIVe siècle.
En vallée de Sos, la reprise semble avoir été tardive puisqu'en 1468, la communauté de Tarascon se plaignait d'être exsangue et en appela à l'aide du comte en décrivant une dépopulation accrue à cause « des mortalités qui sont advenues depuis longtemps, des destructions de tous métiers, de la petite valeur du fer et des mines par lequel la majorité du peuple se soutenait… »[118].

Pour finir ?

Finalement, cette étude de la communauté de Sos à la fin du Moyen Âge est à la fois prolixe et décevante.
Prolixe, parce que quantité d'informations apparaissent enfin : auparavant, on a rien ou si peu qu'il est étonnant de pouvoir décrire autant. Mais l'étude reste aussi décevante car elle éclaire une portion étroite de la société : les plus riches et les plus dynamiques, ceux qui ont affaire avec les comtes et la gestion publique. Pour approcher les autres, le recours aux textes est inefficace. Non seulement les textes sont muets, mais aucune opération archéologique ne vient tempérer cette carence.
Ce que nous laisse entrevoir les actes de cette documentation malmenée expose un monde en évolution tant à travers ses structures politiques -avec la mise en place d'un consulat- que dans ces structures économiques entre « révolution » hydraulique et grande crise de la fin du Moyen Âge.
Même les systèmes de représentations se métamorphosent radicalement avec l'invasion du recours à l'écrit entre les hommes. Mais au cours du XIVe siècle, on n'observe pas de véritable rupture : l'évolution n'est pas révolution et elle s'appuie sur des usages anciens.
Dans ce que l'on aperçoit, ce qui frappe le plus est l'intelligence politique des comtes de Foix durant toute la période étudiée, tant parce qu'ils permirent la mise en place puis le développement d'un marché nouveau et durable, que parce qu'ils surent en faire profiter leurs finances et leur pouvoir sur les hommes. Bien avant les maîtres de forges, les comtes sont les véritables gagnants de cette émergence de la vallée montagnarde de Sos dans un marché régional qui permit la pérennisation durant toute l'époque Moderne de conditions socio-économiques singulières liées à la métallurgie du fer.

[117] Rappelons en outre que tous les foyers de payent pas la taille (les serfs ou les plus pauvres) : nous ne jugeons donc que sur une partie de la population.
[118] Doat, 95, 192-198v.
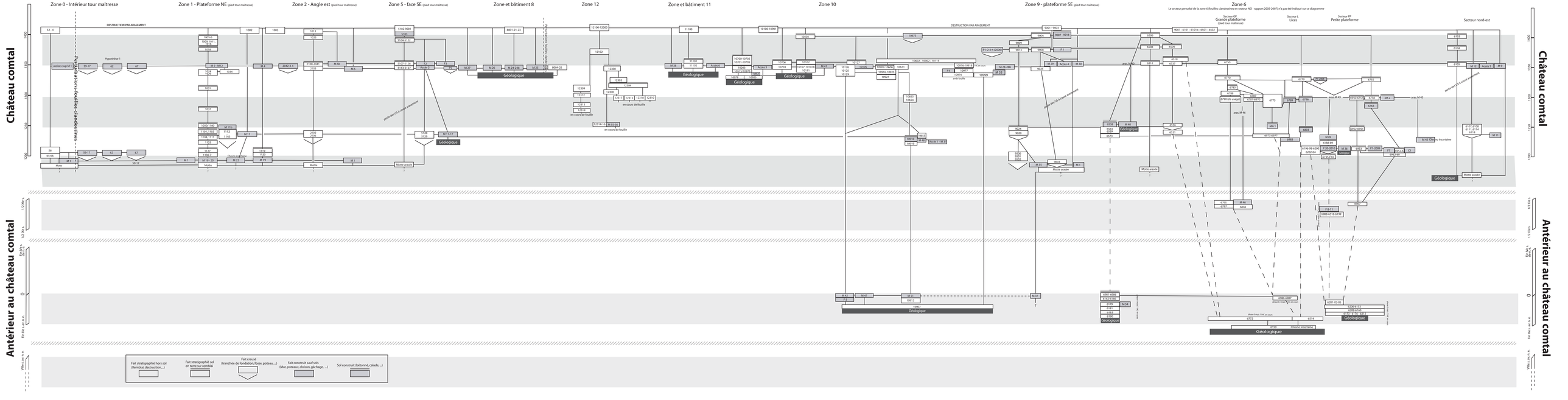
MONTREAL-DE-SOS - AUZAT - ARIEGE - décembre 2010